

Université Mohamed Khider – Biskra
Faculté des Sciences et de la technologie
Département : Architecture
Ref :



جامعة محمد خيضر بسكرة
كلية العلوم و التكنولوجيا
قسم : الهندسة المعمارية
المرجع:.....

Thèse présentée en vue de l'obtention
Du diplôme de
Doctorat en sciences

Spécialité : Architecture

**TRANSFORMATION DU CADRE BATI ET MICRO-
URBANISATION EN MILIEU MONTAGNEUX : CAS DE LA
REGION D'AÏT IDJEUR (BOUZEGUENE ; KABYLIE)**

Présentée par :
ALIANE Ouahiba

Soutenue publiquement le, 15 Octobre 2020

Devant le jury composé de :

Pr. FARHI Abdellah

Pr. ALKAMA Djamel

Pr. ZEMMOURI Noureddine

Pr. SI MOHAMED Djamel

Professeur

Professeur

Professeur

Professeur

Président

Rapporteur

Examineur

Examineur

Université de Biskra

Université de Guelma

Université de Biskra

Université de Tizi-Ouzou

« La vie du naturaliste serait bien heureuse s'il ne pouvait qu'observer et se passer d'écrire »

Charles DARWIN

A MON ENFANT

THIZIRI

REMRCIEMENTS

Ma première pensée est pour le professeur SALHI Mohamed Brahim qui a dirigé cette thèse de doctorat, 07 années durant, avant de nous quitter le 25 août 2016. Je ne finirai jamais de le remercier et d'avoir une pensée pour sa mémoire. Sa disparition est une véritable perte.

Un grand merci au professeur ALKAMA Djamel d'avoir bien voulu accepter de poursuivre la direction de cette thèse et de nous faire soutenir. Merci pour vos relectures assidues et minutieuses et merci pour votre présence, votre soutien et vos conseils si précieux.

Merci aux membres du jury qui ont accepté d'évaluer ce travail de recherche et qui nous font l'honneur d'être présents à sa soutenance. Le professeur FARHI Abdellah, le professeur ZEMMOURI Noureddine et le professeur SI MOHAMED Djamel.

Je ne remercierai jamais assez le professeur émérite Marc COTE d'avoir toujours répondu à mes sollicitations qui étaient combien nombreuses. Sa gentillesse, sa disponibilité, ses encouragements, ses corrections, ses orientations et sa rencontre à l'université d'Aix en Provence ont été décisives pour ma thèse. Il m'a montré le chemin à suivre dans ma recherche et il m'a toujours accompagné et tendu la main dans toutes ses étapes. Il représente pour moi un véritable encadreur.

Cette thèse n'aurait jamais pu être réalisée sans la participation de toutes les personnes que j'ai sollicitées ou que j'ai interrogées. Je cite particulièrement les transporteurs d'*Illoula-Oumalou-Bouzeguène* qui m'ont particulièrement facilitée la tâche lors de mon enquête sur la mobilité et l'attractivité de *Bouzeguène*. Je leur adresse un grand merci.

Cette thèse m'a donné l'occasion de rencontrer et de croiser plusieurs personnes. Celles-ci m'ont tantôt aidée ou facilitée mon travail de recherche et tantôt m'ont soutenue moralement en m'offrant des conditions de travail favorables pour le réaliser. En lisant ces quelques mots, elles se reconnaîtront.

Merci à l'université de Biskra en général et au département d'architecture en particulier de m'avoir accueilli en leur sein.

Merci à l'infini pour ma très chère famille ALIANE : mon père Mouhoub et ma mère HAMMAR Chérifa ; mes très chers frères Moussa et Hamid et mes très chères sœurs Samia, Fatma, Fariza, Fadhila et Hafidha.

LISTE DES ACRONYMES

A A D L : Agence Algérienne pour le Développement du logement

A C L : Agglomération Chef-Lieu

A C L C : Agglomération Chef-Lieu de Commune

A C L D : Agglomération Chef-Lieu de Daïra

A C L W : Agglomération Chef-Lieu de Wilaya

A D E : Algérienne Des Eaux

A E P : Alimentation en Eau Potable

A N D I : Agence Nationale du Développement de l'Investissement

A N E M : Agence Nationale de l'Emploi

A N S E J : Agence Nationale du Soutien à l'Emploi de Jeunes

A P C : Assemblée Populaire Communale

A S : Agglomération Secondaire

A U I C : Agglomérations Urbaines InterCommunales

B A D R : Banque de l'Agriculture et de Développement Rural

B D L : Banque de Développement Local

B T P : Bâtiment Travaux Publics

C A S O R A L : Caisse des Assurances SOciales de la région d'Alger

C D : Compact Disc

C E M : Collège d'Enseignement Moyen

C E T : Centre d'Enfouissement Technique

C F P A : Centre de Formation Professionnel et d'Apprentissage

C L C : Chef-Lieu de Commune

C L D : Chef-Lieu de Daïra

C N A S : Caisse Nationale des Assurances Sociales

C N E P : Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance

C W : Chemin de Wilaya

D V D : Digitale Versatile Disc

E N D I M E D : Entreprise Nationale de DIstribution de MEDicament

E N E L : Entreprise Nationale de l'ELectronique

E N I E M : Entreprise Nationale de l'Industrie de l'Electro-Ménagèr

ENATEB : Entreprise Nationale Algerienne de la Transformation et de l'Exploitation du Bois

E P T : Espace de programmation territoriale

F A J : Foyer d'Animation pour les Jeunes

N R A E E : Nombre et Répartition des Activités Economiques Existantes

O N A : Office National d'Assainissement

O N S : Office National des Statistiques

O P U : Office des Publications Universitaires

O R A C : Office Régional Avicole du Centre

P D A U : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

P M I : Protection Maternelle et Infantile

P O S : Plan d'Occupation des Sols

P/SA : Population par Secteur d'Activité

R D C : Rez-de-chaussée

R G P H : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

R P A/P : Répartition de la Population Active par Profession

S A A : Société Algérienne des Assurances

S A S : Subdivision Administrative Spécialisée

S D B : Salle De Bain

S L E P : Subdivision du Logement et des Equipements Publics

S O N E L G A Z : Société Nationale d'Electricité et de GAZ

S U C : Subdivision d'Urbanisme et de la Construction

S U C H : Subdivision d'Urbanisme, de la Construction et de l'Habitat

T R C : Tableaux Récapitulatifs Communaux

T V A : Taxe sur la Valeur Ajoutée

V S A : Village Socialiste Agricole

Z H U N : Zone d'Habitat Urbaine Nouvelle

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

CHAPITRE I : THEORIES ET DEFINITIONS.....	15
CHAPITRE II : ALGERIE : DE L'URBANISATION A LA MICRO-URBANISATION.....	42
CHAPITRE III : HISTORIQUE DU CAS D'ETUDE ET LES PREMICES D'UNE MICRO-URBANISATION.....	91
CHAPITRE IV : EVOLUTION NUMERIQUE ET SPATIALE DE LA POPULATION.....	143
CHAPITRE V : TRANSFORMATION DES TROIS ECHELLES DU CADRE BATI : LA MAISON, LE VILLAGE, LA REGION.....	189
CHAPITRE VI : LE RESEAU DES VILLAGES, LA HIERARCHISATION.....	237
CHAPITRE VII : MOBILITE ET RESEAU DE TRANSPORT.....	280
CHAPITRE VIII : UNE ECONOMIE FONDEE PRINCIPALEMENT SUR LE COMMERCE.....	319
CHAPITRE IX : COMMENT BOUZEGUENE EST-ELLE UNE VILLE DEPUIS 2008.....	359
CONCLUSION GENERALE.....	406

I) INTRODUCTION

La société traditionnelle algérienne était une société tribale. Une tribu ou un *aârch* est constitué de plusieurs villages, elle pouvait regrouper jusqu'à une dizaine et parfois même plus. Ce mode de groupement en villages caractérisait les zones de montagnes, exemple de « *l'habitat aggloméré, en villages perchés sur les crêtes (grandes Kabylie), en dechras compactes (Aurès), ...* »¹

La tribu « *constitue une entité territoriale* »². Chaque individu ou groupe d'individus appartenant à une tribu, appartenait aussi à un territoire. Le territoire se définit comme : « *un espace continu approprié, dont l'apparence est le paysage. Il suppose un sentiment d'appartenance de la part de la population et des complémentarités entre les divers lieux qui le composent.* »³

Cette répartition en tribus faisait organiser l'espace villageois. Bien que « *la société tribale est un type de vie sociale ne favorisant guère la croissance des villes c'est une société d'autoconsommation qui peut vivre dans une quasi autarcie.* »⁴ La vie communautaire entre ces dernières se déroulait autour de deux points de rencontres qui étaient le « *souk* » ou le marché et la ville, car « *Chaque espace rural a son souk, l'ensemble constitue un maillage qui organise le territoire national, et établit à travers lui les flux de produits.* »⁵

Les échanges commerciaux entre les différentes tribus étaient nécessaires pour assurer leurs besoins en matière de vivres. « *La Kabylie, arboricole et surpeuplé, devait vendre son huile et ses olives pour acheter les céréales nécessaires à sa subsistance ; les tribus sahariennes écoulaient dattes, bétail et laine pour acheter également les grains qui leur manquaient.* »⁶

Le *souk* s'est transformé avec le temps. Les produits qui se vendaient à l'époque coloniale ne se vendent plus à présent. Le mode économique des sociétés traditionnelles a

¹ COTE Marc, L'Algérie, espaces et sociétés. Paris, France. Ed Masson/ Arman Colin. Février 1996. 253P. p51.

² COTE Marc. L'Algérie ou l'espace retourné. Paris. Ed : Flammarion, 1988. 339p. P79

³ GAUTHIER. A, GAZES. REYNAUD. A. Le Mexique, atouts d'un pays emergent. France. Ed Bréal. Juillet 1996. 207P. P203.

⁴ Jean REMY. La ville, phénomène économique. 2^{ème} édition. Paris. Ed Anthropos. 2000. 284p. P95

⁵ COTE Marc, L'Algérie, espaces et sociétés. Paris, France. Ed Masson/ Arman Colin. Février 1996. 253P. p77.

⁶ COTE Marc. L'Algérie ou l'espace retourné. P80

changé et a emmené avec lui une évolution au sein des échanges commerciaux. Beaucoup de produits, autres qu'agricoles, ont trouvé leurs places dans les étalages des *souks*. Ces derniers vivaient au rythme du temps.

Aujourd'hui la plupart de ces *souks* ont donné naissance à des agglomérations urbaines, car malgré que « *Les souks ce sont beaucoup transformés, mais profondément enracinés, ils ont traversé toute la période coloniale. De nombreuses petites villes actuelles se sont greffées sur cette trame.* »⁷ Ils ont ainsi demeuré un espace de rencontre et d'échange entre les hommes.

L'espace Algérien est ainsi structuré en deux maillages : le premier très dense était celui des *souks* et le deuxième, beaucoup moins dense, était celui des centres urbains.

Les centres urbains de l'Algérie **précoloniale** n'étaient pas d'une grande importance telle que dans les autres pays du Maghreb, à savoir la Tunisie et le Maroc, « *L'Algérie ne compte que des villes d'importance moyenne.* »⁸ Ces derniers qui représentaient des lieux de pouvoir et de savoir exerçaient leurs influences sur le milieu rural, à travers leurs *souks*, dans lesquels continuaient les échanges commerciaux.

Les hommes de l'Algérie précoloniale ont toujours préféré la terre à la mer. Ils y vivaient, la cultivaient et la protégeaient. C'est pour cette raison que la plupart des villes étaient à l'intérieur. L'Algérie pays méditerranéen, malgré ses 1200 km de côte, a tourné le dos à la mer, «... *en dehors d'Oran reconquis à la fin du 18^{ème} siècle sur les espagnols, on ne trouve sur le littoral qu'Alger, Bougie et Bône. Méritent-elles encore le nom de ville, alors que dans l'intérieur Mascara, Miliana, Médéa, Mila, Sétif et encore Tlemcen et Constantine sont incontestablement des centres urbains ? Plus avant vers le sud, Biskra, Bou Saada, Laghouat et Ghardaïa peuvent être regardées comme villes.* »⁹

Ce réseau urbain rudimentaire était le prédécesseur de l'urbanisation qu'a connu l'Algérie au XX^{ème} siècle.

Au début de la colonisation française, pendant que les populations autochtones ont

⁷ DURAND-DASTES François, MUTIN Georges. Afrique du nord, Moyen-Orient, Monde indien. Ed BELIN/RECLUS. Septembre 1995. 392P. P92.

⁸ André NOUSCHI. Les villes dans le Maghreb Précolonial. Actes de colloque, Système urbain et développement au Maghreb. Alger. Ed OPU. 1983.349P. P 37.

⁹ André NOUSCHI. Op.cit. P38

continué à habiter les hauteurs, comme était le cas de la Kabylie, les plaines, ou les centres urbains, étaient exclusivement habitées par les français. Ces derniers ont en construit leurs villages de colonisation, avec leurs formes rectilignes et leur plan en damier. Les villages de colonisation, dans leurs créations, étaient des centres administratifs. Leurs raisons d'être étaient celui de contrôler les territoires avoisinants. Ces villes renfermaient des fonctionnaires dans divers secteurs, s'était également des lieux d'échanges commerciaux.

Par la suite, la plaine, où sont établis les villages de colonisation, est devenue le lieu de la modernisation où est permis l'accès à l'emploi et à la scolarisation. Même les *souks* ont été créés dans ces agglomérations, ce qui a affaibli la montagne par le déplacement de la vie économique à la plaine. Les populations autochtones ont ainsi suivi et ont commencé à désertier les campagnes pour s'installer en ville. Cette dernière « assure avec la meilleure efficacité, par son existence, sa localisation, la rencontre et l'échange entre les hommes. »¹⁰ C'est exactement en 1910 que la population algérienne des villes a dépassé celle des européens¹¹.

D'autre part, la majorité des algériens, après avoir été dépossédés de leurs terres par les immigrants européens, n'avaient plus de moyens pour nourrir leurs familles. C'est ainsi que bon nombre d'entre eux ont choisi de partir en France pour travailler et continuer à subvenir aux besoins de leurs familles. Les Kabyles étaient les premiers à traverser la méditerranée où le besoin d'une main d'œuvre bon marché, en période d'une économie européenne prospère, a facilité l'accès à l'emploi pour les algériens en quête de rente financière c'est alors que « ...les travailleurs émigrés Kabyles de plus en plus nombreux puisqu'en 1950 les Algériens Musulmans en France devaient atteindre le demi-million. »¹²

Après l'indépendance, les villes algériennes sont progressivement nourries par l'exode rural des campagnes vers les agglomérations, ce qui a provoqué une forte urbanisation de l'Algérie. Le premier recensement de l'Algérie indépendante, celui de 1966, faisait ressortir que 68,6% de la population algérienne était une population rurale contre 31,4% de population

¹⁰ Marcel RONCAYOLO. Lectures de villes. Ed Parenthèses. Mars 2002. 383P. Collections eupalines, culture, histoire et société. P21

¹¹ COTE Marc. L'Algérie ou l'espace retourné. Op.cit.

¹² BELVAUDE Catherine. L'Algérie. Paris, France. ED Karthala. Avril 1991. 252P. P50

urbaine. En 1987, cette dernière a atteint les 49,70% de la population totale donc près de la moitié de la population. Cette urbanisation à l'image de celle des pays du tiers monde s'est produite sans aucune croissance économique, sans industrialisation et sans disponibilité de l'emploi. Elle est purement démographique. Les flux migratoires sont la principale cause de cette urbanisation rapide et incontrôlée. Elle est le résultat du caractère répulsif de la campagne qui crée un déséquilibre certain entre elle et la ville.

Durant les premières années de l'indépendance, une pression est alors exercée sur ces villes, pour accueillir une population rurale en exode. La ville n'étant pas préparée pour les accueillir, beaucoup de personnes se sont retrouvées sans emploi.

A partir des années 70, nombre d'équipements ont été créés et l'emploi fût ainsi disponible. La ville est devenue un lieu pour travailler en plus de tous les autres services qu'elle pouvait offrir tels, le commerce, l'administration et la scolarisation. Et à présent c'est le problème de logement qui se pose.

Bien que l'urbanisation coloniale fût principalement littorale, celle qui l'avait suivi était beaucoup plus interne que littorale. En effet les villes littorales ont doublé d'effectif pendant que les villes internes ont triplé. Cette multiplication de la ville a fait perdre sa logique à l'espace, structuré avant, ce dernier est devenu tiraillé dans tous les sens.

Elle a fait aussi que les opportunités n'existent plus en ville. Ces dernières diminuent à mesure que la ville s'agrandit. Les populations rurales désormais n'ont plus le choix d'aller s'établir en ville, elles sont au contraire retenues malgré elles à la campagne à moins de choisir une ville de moindre importance, petites ou moyennes, où l'accès est encore possible.

C'est ainsi que l'urbanisation en Algérie a pris plusieurs formes par la suite. Après que le legs colonial en matière de centres urbains a constitué une base de départ pour cette urbanisation. Cette dernière a pris d'autres sources depuis, « *Elles sont d'origines diverses : villages montagnards traditionnels, villages coloniaux, regroupement militaire, cités de l'immédiat après l'indépendance, agglomérations spontanées récentes, villages socialistes. Ce ne sont en rien des villes, et pourtant, par un phénomène de mimétisme, architecture et style de vie traduisent déjà une urbanisation.* »¹³

¹³ COTE Marc. 1988. L'Algérie ou l'espace retourné. P230

En effet, c'est cela que l'on peut observer aujourd'hui dans notre territoire. L'urbanisation a atteint les moindres recoins de ce dernier. Aujourd'hui le monde rural est complètement transformé. Ce dernier vit au rythme de la ville, « *et ces campagnes sont depuis quelques années le lieu de transformations en profondeur.* »¹⁴

Effectivement, après que l'urbanisation, s'est nourrie des habitants des campagnes, au cours des années 70-80, d'autres phénomènes sont observés, depuis, « *Ainsi l'exode rural n'apparaît plus comme la seule composante de la migration interne, il n'est qu'un élément de la mobilité générale des populations.* »¹⁵

On observe que dans les campagnes le mouvement n'est plus le même, que ce qu'il était lors des premières décennies qui ont suivies l'indépendance, il est différent. Car cette dernière est désormais raccordée aux différents réseaux, électricité, eau potable, gaz naturel, téléphone et route, ce qui diminue son isolement du reste du monde. L'accès à l'information n'est donc plus du ressort exclusif des villes mais les campagnes ont toute leur part. Aujourd'hui les moyens de communication modernes, les moyens de transport, et les médias sont tous disponibles en campagne. Cette dernière se redessine pour donner de nouvelles formes. La forme de sédentarisation et de regroupement des populations qui était au départ le village ou autre a changée pour laisser la place à des agglomérations de plus en plus en pleine expansion. Ces dernières se développent et s'étendent et consomment de l'espace et contribuent ainsi à l'urbanisation des campagnes. Cette urbanisation est accentuée par l'évolution démographique qui conduit à donner de l'ampleur au phénomène.

Des administrations locales, des établissements scolaires et des centres de services de proximité tels que les équipements de soins et autres suivent pour accompagner ces populations et pour satisfaire un tant soit peu leurs besoins. Différents types de commerces et de services naissent progressivement pour répondre aux consommations quotidiennes des

¹⁴Habitat, Etat, Société au Maghreb. Sous la direction de Pierre ROBERT-BADUEL. Paris, France. Ed C.N.R.S. 1998. Collection « Etudes de l'annuaire de l'Afrique du nord ». 396P. P 299.

¹⁵ BISSON. J, BRULE.J-C, ESCALIER .R, MAURIER.G, MIOSSEC, J-M, MUTIN. G, SIGNOLES. P, TROIN. G-F, collaboration cartographique de DEMONS. F. LE MAGHREB, hommes et espaces. Paris. Armand. 1996. 367P. P 171.

habitants.

La proximité de service et l'ouverture de la campagne vers le monde, particulièrement le monde urbain ou de la ville, a fait que ses habitants ont créé une certaine dynamique au quotidien. Cette dernière offre la possibilité aux ruraux de profiter des avantages de la ville tout en restant dans leurs terroirs. Elle est facilitée par les moyens de transport disponibles et encouragée par cette micro-urbanisation qui affaiblit l'attraction qu'exerce la ville sur le milieu rural et qui aide à ralentir l'exode longtemps subi par la ville. Aujourd'hui la campagne s'urbanise et devient ainsi un centre attractif.

Cette attractivité des petits centres urbains est exercée sur les populations des agglomérations environnantes et peut même aller au-delà, car ces derniers sont désormais inscrits dans un réseau de centres urbains et de villes de différentes échelles qui exercent une influence les unes sur les autres. Car, même s'il ne s'agit que d'une petite ville on peut dire que « *Concrètement, une ville n'existe que dans la mesure où elle est reliée à d'autres villes ; ces liens lui procurent des avantages divers dont elle ne pourrait disposer autrement.* »¹⁶

II) PROBLEMATIQUE

La ville ou l'urbanisation, aujourd'hui, est partout présente, même en montagne, « *Quand la ville est partout, et à toutes les échelles, il est difficile de lui trouver une aune commune.* »¹⁷ En effet, cette dernière, a réussi à se créer et à trouver sa place dans toutes les topographies et dans tous les terroirs. La ville est un phénomène incontournable du 21^{ème} siècle.

En Algérie, elle s'est étendue en tâche d'huile suite à une forte urbanisation due essentiellement au mouvement d'exode rural effectué par les populations. Ce mouvement d'exode se dessine vers les années 30-40 puis s'amplifie dans les années 50. Ce mouvement qui s'est fait après le départ des français, en 1962, était encouragé par un nombre important de logements libérés par ces derniers qui ont permis l'accueil d'une population suffisamment importante. Cette population fuyait les campagnes à la recherche d'un travail et d'une vie

¹⁶ Jean REMY. La ville phénomène économique. Op.cit. P194

¹⁷ BURGEL Guy. La ville aujourd'hui. Ed Hachette. 1993. Collection Pluriel. 220P. P17

meilleure après les conditions difficiles vécues lors de la guerre de libération.

Ce mouvement a persisté jusqu'en 1977, où les villes ont continué à être alimentées par un fort mouvement de population quittant les campagnes pour s'établir en ville. Il a généré de fortes pressions en milieu urbain. Ce dernier avait tendance à étouffer suite à un fort mouvement démographique ce qui a vu naître, vers les années 50, un habitat précaire aux abords des villes, et a créé un déséquilibre entre le milieu rural et le milieu urbain.

Entre 1974 et 1984, avec la création de nouvelles entités administratives ainsi que des unités industrielles aux alentours des grandes villes, le mouvement de déplacement de la population des campagnes est encore accentué et ce suite à la création de postes de travail ainsi qu'à la construction d'un nombre important de logements, pour loger toute cette population et pour répondre à la crise en la matière. Chose qui a fait que ce déséquilibre entre milieu rural et milieu urbain continue encore de se creuser. Mais après tant d'années d'exode rural et du départ des campagnes, la donne a changé, pour laisser place à un autre mode de déplacement des populations.

En effet, de nos jours, ce mouvement semble observer une autre forme de développement. Le fort mouvement d'urbanisation qu'a connu le pays n'a pas vidé les campagnes pour autant, « *Car cet exode, très réel, est compensé et au-delà par le croît démographique. L'exode a été de 1 à 3% suivant les régions, mais le croît naturel de 3 à 3,4%. Partout la population rurale continue d'augmenter.* »¹⁸. Ce fait est nettement marqué. Le recensement de 1998 montre que, le mouvement d'exode rural est réellement tassé, car l'on assiste au maintien des populations dans les campagnes suite à l'amélioration des conditions de vie dans ces dernières. Ces populations des campagnes n'évoluent plus comme au temps du fort mouvement d'exode rural suite à la baisse de la natalité, comme l'ont montré les résultats du recensement de 2008.

Cet état de fait est dû essentiellement au développement des activités de services comme l'administration, l'éducation et la santé. L'électrification est partout dans les campagnes, les routes se sont tissées telle une toile d'araignée leur permettant un accès plus

¹⁸ Habitat, Etat, Société au Maghreb. Sous la direction de Pierre ROBERT-BADUEL. Paris, France. Ed C.N.R.S. 1998. Collection « Etudes de l'annuaire de l'Afrique du nord ». 396P. P305

facile. Ces dernières sont aussi branchées au réseau d'eau potable, facilitant ainsi la vie à ceux qui étaient contraints d'aller chercher l'eau, là où elle se trouve.

A présent, le milieu rural vit un autre mouvement. Celui-ci s'inscrit dans un processus d'urbanisation des campagnes. Ces dernières sont insérées dans un réseau de petits centres. Avec souvent un centre de plus grande importance, qui offre des services et des biens aux centres qui l'entourent.

Ces centres urbains ont donc, d'abord, grâce à plusieurs facteurs réunis, occupé une position de centres administratifs. Ce qui a fait que ces derniers ont bénéficié selon la législation en vigueur d'un bon nombre d'équipements répondant à leurs nouveaux statuts. Etant donné que « *Lorsque le découpage administratifs de 1984 a fait passer le nombre des communes du pays de 700 à 1500, ce sont 800 localités qui ont été promues chef-lieu de communes, et qui ont du même coup bénéficié des équipements afférents à cette fonction. La grille des équipements définie par la planification a généré une répartition où collèges, centres de santé, infrastructures sportives où culturelles sont implantés à travers tous les niveaux de centres et dans toutes les régions du pays, apportant ainsi les équipements et services qui manquaient tellement dans ces campagnes.* »¹⁹

Ces différents équipements tant convoités par les populations ont généré un certain nombre de services pour accompagner ces dernières. Ces services se sont développés progressivement pour répondre à leurs besoins toujours en perpétuelle augmentation. Ce qui a fait que ces centres sont devenus en plus de centres administratifs des centres commerciaux et se sont ainsi transformés en des centres attractifs.

Cette nouvelle forme d'urbanisation est beaucoup observable dans tous les espaces ruraux du pays et parmi eux le milieu montagneux. En effet, « *En 3 ou 4 décennies, les campagnes algériennes se sont ossaturées, diversifiées, complexifiées. Les ruraux ont vu leur cadre de vie profondément transformé. Le progrès des moyens de transport leur permet de rester à la*

¹⁹ COTE Marc. L'Algérie, espaces et sociétés. Paris, France. Ed Masson/ Arman Colin. Février 1996. 253P. P 74 & 75

campagne, tout en bénéficiant des services, voire des emplois, de la ville »²⁰

Le milieu montagneux aujourd'hui est doté de moyens lui permettant de se hisser au rang de petits centres urbains. Les populations de ces montagnes convergent toutes vers l'un de ces centres qui constitue le centre administratif mais aussi commercial de la région, mais aussi et surtout un point de rencontre et d'échange entre les populations des différents villages environnants. Le centre urbain ou « *La ville ne se réduit pas à une collection d'objets urbains, ni même à une combinaison de fonctions. Elle abrite une population, dotée de certains caractères sociaux, ethniques, démographiques ; elle est une collectivité ou une somme de collectivités.* »²¹

L'habitat rural est d'abord modifié, puis progressivement le cadre bâti est complètement transformé par la construction d'habitations modernes et plutôt luxueuses, avec les revenus provenant, pour la plupart de l'émigration, car « *Les campagnes Algériennes ont connu simultanément exode rural et émigration de travail ; le premier, définitif et portant sur toute la famille, constitue une soupape, mais également une perte sèche pour la campagne ; la seconde au contraire se traduit par le maintien de liens étroits avec la campagne d'origine, l'envoi de fonds, et le retour de migrants en fin de séjour. Elle constitue ainsi un support qui aide les campagnes à tenir.* »²²

Ces campagnes après s'être doté d'un nombre d'équipements administratifs créant ainsi un certain nombre d'emplois, voit son commerce se développer après les petites épiceries de proximité, aujourd'hui, l'on assiste à la généralisation des commerces sur quasiment l'ensemble des RDC des habitations, qui sont tous affectés à des garages. Le réseau des transports s'est nettement développé et est devenu le moyen permettant aux habitants des montagnes de bénéficier des emplois en villes tout en demeurant résidents en montagne. De nombreuses petites entreprises ou fabriques sont montées en montagnes grâce surtout à la disponibilité des locaux. Soit par la location bon marché en comparaison aux prix pratiqués en ville, soit par l'exploitation simplement d'un local familial au RDC des habitations. Tout ceci

²⁰ COTE Marc, L'Algérie, espaces et sociétés. Ibid. P 74 & 75

²¹ Marcel RONCAYOLO. Op.cit. P22.

²² COTE Marc, L'Algérie, espaces et sociétés. Op. Cit. P 73 &74.

a fait que les montagnes connaissent ce mouvement d'urbanisation de plus en plus en plein essor.

La construction de nouvelles formes d'habitation change complètement le paysage des montagnes. Celles-ci s'accompagnent d'une dispersion de l'habitat et d'un avancement des constructions vers les plaines et les vallées.

Ces populations, par le fait de quitter les hauteurs pour s'établir dans les plaines à proximité des voies de circulation, ont créé un rapprochement des habitations qui tendent à glisser vers ces centres, ce qui crée cette forme d'urbanisation. L'accroissement démographique contribue à donner à ces derniers davantage d'importance car « *Parmi les éléments moteurs de la transformation des sociétés et des espaces maghrébins, l'explosion démographique est sans nul doute l'un des plus significatifs.* »²³ Ce phénomène crée une dynamique au sein de ces populations. D'un côté une mobilité interne au sein même de ces derniers, à savoir une population en mouvement au quotidien pour satisfaire ses besoins en matière d'activités et de services. De l'autre une mobilité externe à ces derniers à savoir un déplacement vers les centres urbains de grande ou plus grande importance ou les villes de différentes échelles urbaines pour satisfaire également leurs différents besoins en matière de services.

Ces petits centres ou ces petites villes malgré leur caractère attractif ne vivent pas indépendamment du reste du territoire. Elles vivent dans « *...un ensemble de villes dans lequel chacune entretient plus de relations avec une autre ville de l'ensemble qu'elle n'en entretient avec une ville située à l'extérieur.* »²⁴

Cette micro-urbanisation en milieu montagneux, apporte un nouveau mode de vie, un nouveau mode de consommation donc un mode économique nouveau, et des relations sociales et spatiales nouvelles, « *... car l'espace n'est pas un élément passif autorisant la projection dans le monde matériel de phénomènes sociaux s'expliquant par ailleurs.* »²⁵

²³ BISSON. J, BRULE.J-C, ESCALIER .R, MAURIER.G, MIOSEC, J-M, MUTIN. G, SIGNOLES. P, TROIN. G-F. Ibid. P119

²⁴ Renaud Le GOIX. Villes et mondialisation : le défi majeur du XXI^e siècle. France. Ed Ellipses. Août 2005. 175p. P60.

²⁵ Jean REMY. Sociologie urbaine et rurale, l'espace et l'agir. Ed l'Harmattan. Paris, France. Février 1998. 398P. P89.

Malgré que par leurs existences, ces centres ont contribué à fixer la population dans leurs terroirs, mais ces derniers ont créé une autre animation qui est ce mouvement pendulaire de leurs populations vers les villes en vue de l'emploi ou en vue d'autres services non encore existants au sein de ces centres. Chose qui témoigne de l'insuffisance économique de ces derniers pour le maintien de ces populations en place dans l'objectif de tenter de rééquilibrer le rapport entre le milieu urbain et le milieu rural.

La région d'Aït Idjeur actuellement daïra de *Bouzeguène* est composée de quatre communes : le chef-lieu de daïra, et les communes d'*Illoula Oumalou*, *Idjeur* et *Aït Zikki*. La vie au sein de cette région tourne autour du centre de *Bouzeguène* qui est le siège administratif de la région d'Aït Idjeur, le lieu de scolarisation de la majorité des lycéens de la daïra et un lieu de commerce.

Le passage de *Bouzeguène* du village de montagne à celui de petit centre urbain, avec la transformation du cadre bâti et le flux de personnes et de biens, frappants de plus en plus cette région de montagne de Kabylie, nous pousse à nous y intéresser de plus près.

Partant de ce constat, nous avons articulé notre problématique autour des deux questions suivantes :

- 1- Qu'est ce qui a engendré cette micro-urbanisation en milieu montagneux dans la région d'Aït Idjeur (*Bouzeguène ; Kabylie*) ?
- 2- Quelles sont les conséquences sociales économiques et spatiales de cette micro-urbanisation ?

III) LES HYPOTHESES

- 1- Cette micro-urbanisation semble être le résultat d'une croissance démographique induisant une extension des villages et une urbanisation galopante vers les axes routiers jusqu'à atteindre les petits centres urbains voire même les créer, aidée par les moyens socio-économiques des populations des zones montagneuses rapportés par les travailleurs de France. La promotion de ces centres urbains en 1984 en centres administratifs a encore amélioré leurs conditions d'existence, par la création d'équipements de types administratif, scolaire et sanitaire.

- 2- Cette micro-urbanisation consomme de plus en plus de foncier et modifie l'espace montagnard. Elle crée des relations nouvelles entre l'homme et son espace. Car l'homme désormais se déplace dans le territoire et le consomme d'une autre façon.

3-

IV) OBJECTIFS

L'objectif de cette recherche est de connaître les facteurs qui ont motivé le maintien de cette population dans cette région montagneuse ; de mesurer l'influence exercée par ces centres urbains dans leurs région (*Aït Idjeur*) et les liens existants entre eux et les centres urbains de plus grande hiérarchie. Notre objectif est également de connaître la nature du mouvement pendulaire de cette population au quotidien et comment sont vécus ces petits centres urbains.

V) ETAT DE L'ART

Notre sujet de recherche qui est la micro-urbanisation en milieux montagneux est un sujet nouveau. La micro-urbanisation est déjà traitée par des auteurs de renommée qui sont *Marc COTE* et *Jean Louis BALLAIS*. Nous signalons que son ouvrage « La ville et le désert, le bas Sahara Algérien », édité en 2005 a été une des plus importantes références en la matière. Un autre auteur a également étudié ce phénomène de micro-urbanisation. Il s'agit d'Olivier PLIEZ qui s'est intéressé au phénomène dans le Sahara Libyen. Il s'agit de deux ouvrages intitulés : « Villes du Sahara, urbanisation et urbanité dans le Fezzan Libyen » (2003) et « Les cités du désert, Des villes sahariennes aux saharatowns » (2011).

S'agissant du milieu montagneux (parent pauvre de la recherche) en général et de la Kabylie en particulier, l'ouvrage collectif de *ADEL Khedidja*, *BOUGHABA Abdelhamid*, *BOUKERZAZA Hosni*, *SALHI Mohamed Brahim* sous la direction de *MESSACI-BELHOCINE Nadia* intitulé « L'espace montagnard entre mutations et permanences. » a été aussi d'une grande contribution dans notre recherche.

Tous les ouvrages et les publications du géographe *Marc COTE* ont été d'une grande importance dans l'introduction de notre travail de recherche et de toutes les étapes de

l'urbanisation de l'Algérie. Nous citerons principalement « L'Algérie, espaces et sociétés » (1996), ainsi que « Pays, paysages, paysans d'Algérie » (1990)...

« Le grand Maghreb » sous la direction de *Jean François TROIN*, (2006), Mutations en Algérie, centre de recherche sur les espaces et les sociétés (CRESO-UMR CNRS) (1997), ainsi que *Habitat, Etat, Société au Maghreb* sous la direction de *Pierre ROBERT-BADUEL* (1998) se sont tous intéressés à l'espace algérien et à ses mutations ainsi qu'à la région montagneuse Kabyle dans certains cas.

IV) DEMARCHE DU TRAVAIL ET STRUCTURE DE LA THESE

Après l'introduction générale et le chapitre théories et définitions, le deuxième chapitre portera sur les étapes de l'urbanisation en Algérie, jusqu'à arriver au phénomène de micro-urbanisation qui est la pénétration de l'urbanisation dans la profondeur des terroirs. Et nous allons nous appuyer pour cela sur les résultats des différents recensements mais également sur les différents ouvrages qui ont étudié la question de l'urbanisation en Algérie.

Une étude historique sur le cas d'étude, nous permettra de comprendre l'histoire, la genèse et l'évolution de ce petit centre urbain. Pour ce faire nous nous appuyerons sur des ouvrages de référence pour un historique général de notre région d'études afin de comprendre comment est née la daïra actuelle de *Bouzeguène*, qui est l'ancienne région d'*Aït Idjeur*. Une enquête sur le terrain d'étude, basée sur l'entretien avec des personnes connaissant l'agglomération de *Bouzeguène*, nous permettra de suivre le fil conducteur qui nous mènera au petit centre urbain d'aujourd'hui, pour comprendre la genèse et l'évolution de ce dernier. Les résultats des différents recensements nous permettront d'expliquer comment s'est formé ce centre urbain. Dans ce chapitre également, nous nous intéresserons aux prémices et aux fondements de la micro-urbanisation.

Nous utiliserons les résultats des différents recensements pour étudier l'évolution numérique et spatiale de notre cas d'étude. Ces données seront complétées par différentes analyses statistiques de différentes communes qui nous permettront de comprendre la tendance démographique de notre terrain d'étude et nous permettront de comparer le niveau de vie des

populations. Ce chapitre sera suivi par une analyse de la situation de l'espace à *Bouzeguène* qui se fera à l'aide de relevé et de plan et des images du cas d'étude. Dans l'objectif d'établir un état de la situation de la région d'étude pour voir les différents niveaux de transformations dans son espace.

Nous entamerons au sixième chapitre, le réseau des villages et leur hiérarchisation, pour classer les différents centres qui constituent notre cas d'étude, en petites villes, bourgs ou villages. Nous utiliserons pour cela les données numériques du recensement de 2008 et celles du recensement économique de 2011 et aussi et principalement des enquêtes de terrains qui vont vérifier et compléter ces données.

Nous nous intéresserons dans le septième chapitre à la mobilité de la population au sein de la région. Nous étudierons l'organisation du transport ainsi que le type et l'objectif de cette mobilité. Cette mobilité nous permettra de connaître les services existants dans ce centre urbain qui satisfassent les besoins de la population. Elle nous permettra également de savoir de quoi manquent ces centres urbains de montagne qui obligent les populations, en dehors de la mobilité pendulaire quotidienne à effectuer des déplacements occasionnellement pour les satisfaire? Tout ce chapitre se basera sur les enquêtes de terrains basées sur l'entrevue.

Le chapitre qui suivra la mobilité de la population sera celui qui analysera la base économique de la région. Ce dernier va passer en revue les activités économiques existantes, tout en étudiant le volet approvisionnement des commerçants pour comprendre comment est assuré l'approvisionnement, des commerçants du centre de *Bouzeguène*, en matière de marchandises. Pour évaluer la relation qu'entretient notre région avec les différentes localités de la wilaya et du pays. Ce chapitre se fera au moyen de l'enquête sur le terrain basée également sur l'entrevue.

Le neuvième et dernier chapitre étudiera l'urbanité à *Bouzeguène*. Si ce dernier est un centre urbain, alors comment assure t-il son urbanité au quotidien. En dehors des données numériques, nous nous intéresserons au volet social et culturel. Nous allons utiliser pour cela les différentes définitions de la ville. Les enquêtes sur le terrain basées sur l'observation en situation et l'analyse statistiques seront les principaux moyens sur lesquels nous allons nous appuyer dans notre recherche.

CHAPITRE I : THEORIES ET DEFINITIONS

INTRODUCTION

Ce chapitre est une introduction aux concepts autour desquels ont été construites les hypothèses de départ. Comme le souligne **Durkheim E. (1895)**, « *ne jamais prendre pour objet de recherche qu'un groupe de phénomènes préalablement définis par certains caractères extérieurs qui leur sont communs et comprendre dans la même recherche tous ceux qui répondent à cette définition.* »²⁶

Celles-ci renvoient à la micro-urbanisation dans le milieu montagneux. Résultat d'une croissance démographique induisant une extension et une transformation dans le cadre bâti en consommant du foncier et en modifiant l'espace montagnard. Cet avancement des constructions vers les axes routiers persiste jusqu'à atteindre le centre urbain ou le créer lorsque celui-ci n'existe pas. Ces petits centres, grâce à la promotion administrative, se renforcent d'équipements en relation avec leur statut.

I) LA MICRO-URBANISATION

Le terme micro-urbanisation, est composé de deux mots à savoir **micro** et **urbanisation**. Le mot **Micro** vient : « *Du grec mikros, petit, entre dans la composition de très nombreux mots pour indiquer que quelque chose est très petit....* »²⁷

Le mot **urbanisation** se définit souvent comme étant le fait de créer la ville et d'étendre l'espace urbain. Il a aussi d'autres définitions comme la suivante : « *Le terme 'urbanisation' a deux sens distincts. Parfois, ..., l'action d'urbaniser, de créer des villes ou d'étendre l'espace urbain. Plus fréquemment, il s'agit de la concentration croissante dans les villes (autrefois) et dans les agglomérations urbaines (aujourd'hui).* »²⁸

Par extension, on parle d'urbanisation, au sens sociologique, pour désigner l'accroissement du nombre de ceux qui bénéficient des avantages traditionnellement associés à la ville et aux formes d'urbanité qu'elle développe.

²⁶ books.google.com.af

²⁷ Grand dictionnaire encyclopédique Larousse. Tome 10. Librairie Larousse. Paris. Mars 1984. 7360P

²⁸ Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement publié sous la direction de Pierre MURUN et Françoise CHOAY. Troisième édition revue et augmenté. Paris. Presses universitaires de France. 1ère édition 1988. Mai 2000. 902 P. P 852.

D'autres disciplines également ont tenté de définir ce phénomène. L'urbanisation est le « *Processus de concentration de la population et des activités dans les agglomérations à caractère urbain.* »²⁹ Cette définition intègre en plus de la population, les activités qui représentent la différence entre un espace rural et un espace urbain.

L'urbanisation, est définie, « *Dans un sens sociologique : accroissement du nombre de ceux qui bénéficient des avantages liés à la ville et qui participent au mode de vie urbain. Certains estiment que les sociétés contemporaines voient le déclin de la ville et le triomphe de l'urbanisation.* »³⁰ Cette définition pour sa part, met l'accent sur un point très important qui est celui de bénéficier des avantages de la ville. Cela signifie qu'être urbanisé ne signifie pas obligatoirement habiter en ville, mais bénéficier de ses avantages même en étant à la campagne.

Partant de ces deux définitions, nous pourrions dire que l'urbanisation est le phénomène de concentration des populations et des activités dans des agglomérations de plus en plus urbanisées mais c'est également l'accroissement de la population qui bénéficie des avantages de la ville et qui participe au mode de vie urbain. L'urbanisation est un phénomène dépassant par son ampleur et sa complexité celui de la ville.

Le terme « urbanisation » désigne le passage d'une société rurale à une société de plus en plus urbaine. Il désigne également la croissance plus rapide des populations urbaines par rapport aux populations rurales. Ainsi, « *Le terme urbanisation désigne le passage d'une société rurale à une société de plus en plus urbanisée. Il désigne également la croissance plus rapide des populations urbaines par rapport aux populations rurales. Le taux d'urbanisation mesure le niveau d'urbanisation à un moment donné ; c'est le rapport entre la population urbaine et la population totale.* »³¹

L'urbanisation est aussi : « *Un phénomène caractéristique des sociétés de masse. Traduit la prolifération du tissu urbain, l'effacement des limites de la ville traditionnelle au*

²⁹ Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Sous la direction de Jacques LEVY Michel LUSSAUT. Paris, France. Ed BELIN. Septembre 2003. 1033P.

³⁰ Dictionnaire de la sociologie. Sous la direction d'André AKNOUN et Pierre ANSART. Collection dictionnaire le Robert/Seuil. France. Juin 2006. 592P.

³¹ POLESE Mario et SHEARMUR Richard. Economie urbaine et régionale, Introduction à la géographie économique. Paris, France. Ed Economica. Septembre 2009. 438P.

profit de vastes conurbations, la concentration croissante des populations et des activités sur un espace limité... »³²

Sociologiquement, le phénomène de l'urbanisation est défini en mettant l'accent d'abord sur l'effacement des limites de la ville traditionnelle, mais également sur la concentration d'un nombre important de la population dans un espace assez réduit, ce qui évoque le critère de la densité.

Cette définition explique le phénomène de l'urbanisation en dehors de ses limites spatiales. Celle-ci prend comme critères la diffusion des modèles urbains dans les espaces ruraux. Ainsi elle dit : « *Entendue au sens strict, l'urbanisation est appréhendée dans ses aspects à la fois démographique et spatiaux comme la concentration de la population d'un pays, d'une région ou de toute autre unité géographique, au sein d'agglomérations urbaines, anciennes ou nouvelles ; cette concentration s'accompagne de l'extension des emprises urbaines (concentration de logements, de zones industrielles, infrastructures diverses) sur l'espace rural. Entendue au sens large, l'urbanisation est la diffusion de modèles urbains (de consommation, d'organisation par exemple) au sein des populations rurales, soit du fait même du rayonnement d'une métropole sur la zone d'influence, soit plus généralement par les canaux que représentent les moyens de communication de masse : transports, radio, presses, télévision, soit, enfin par des migrations urbaines temporaires dans les zones rurales.* »³³

Cette définition est toujours en relation avec l'urbanisation de l'espace rural, mentionne que « *Certains auteurs donnent une définition particulière de l'urbanisation de l'espace rural : 'c'est l'occupation de l'espace rural par des populations dont les membres n'exercent pas une profession agricole ou dérivée.* »³⁴

Aussi, « *L'urbanisation renvoie au processus par lequel les secteurs ruraux deviennent urbanisés en raison du développement économique et de l'industrialisation.*

³² FEREOL Gilles, CAUCHE Phillipe, DUPREZ Jean Marie, GARDEY Nicole. SIMON Michel. Dictionnaire de sociologie. France. Ed Arman Colin. 2009 troisièmes éditions. Première édition 1991. 242P. p217.

³³ CUSSET Jean-Michel. Urbanisation et activités agricoles. Publié avec le concours du centre national de la recherche scientifique. Paris, France. Ed Economica. 1975. 371P.

³⁴ CUSSET Jean-Michel. Op.cit

*Démographiquement, le terme urbanisation indique la redistribution des populations de zones rurales vers les zones urbaines à travers le temps ».*³⁵

I-1) La micro-urbanisation

La micro-urbanisation n'est donc qu'une urbanisation en profondeur dans les terroirs. Elle est caractéristique des zones qui ne peuvent pas accéder au rôle de ville, mais qui en ont la quasi-totalité de ses caractéristiques et qui bénéficient totalement de ses avantages, « *Par urbanisation, l'on entend ici le visage global du phénomène urbain, pris comme processus dans un territoire, et non le visage de la ville, pris comme élément morphologique (...)* ».³⁶

La micro-urbanisation est l'urbanisation qui se diffuse dans les territoires. Ainsi celle-ci ne se limite pas à la ville, mais cette urbanisation touche toutes les régions, les localités. Cela fait que le phénomène urbain ne se concentre pas uniquement en un seul endroit (la ville), mais celui-ci se crée et existe dans les milieux réputé jadis d'être ruraux. La micro-urbanisation est « *la fragmentation de l'urbanisation en un grand nombre de lieux. Nous comprendrons par là en même temps un processus, une dynamique, qui fait passer le rural à l'urbain, ...* »³⁷

La micro-urbanisation est « *... la transformation des localités rurales de cet espace par une urbanisation diffuse et multiforme ...* »³⁸. Le même auteur en parlant de la micro-urbanisation au Bas Sahara fait remarquer que « *Le phénomène existe partout au Maghreb. Il est particulièrement marqué ici au Bas-Sahara, où il constitue l'autre niveau fort de l'urbanisation.* »³⁹

La micro-urbanisation est cette transformation du cadre bâti (habitats modernes investissant la route, équipements, services...) et cette évolution de la population en tous points de vue (nombre, instruction, activité, mobilité...), faisant que le mode de vie change.

³⁵ X. Peng, X. Chen et Y. Cheng: «Urbanization and its consequences», Encyclopedia of life support systems, 2010.p 03

³⁶ COTE Marc. La ville et le désert, le bas Sahara Algérien. Sous la direction de Marc COTE. France. Ed Iremem-Karthala. 2005. 306P. p11

³⁷ Alkama. Djamel. La ville et le désert, le bas Sahara Algérien. Sous la direction de Marc COTE France. Ed Iremem-Karthala. 2005. 306P. p41.

³⁸ Alkama. Djamel. La ville et le désert, le bas Sahara Algérien. Ibid. P41.

³⁹ ALKAMA Djamel. La ville et le désert, le bas Sahara Algérien. Op. Cit. p 41

Ainsi des modes de consommation urbains s'installent en milieu rural. C'est ainsi que ce phénomène de micro-urbanisation est décrit au bas Sahara : « ..., dans le Bas-Sahara, formes, activités et modes de vie urbains marquent la moindre localité. La quasi-totalité des ksour y sont aujourd'hui abandonnés. Immeubles et écoles frappent de leur sceau le paysage. C'est ce phénomène auquel on donne le nom de micro-urbanisation »⁴⁰ On définit ce phénomène également par « ... les formes de la 'micro-urbanisation', dans laquelle l'expansion de la population et du bâti relève des formes et processus d'urbanisation appliquée à petite échelle, et s'accompagne de l'adoption des modes de vie et de consommation urbains (habitat, biens durables etc.) »⁴¹

En effet sous l'effet de la micro-urbanisation de petits centres urbains se créent donnant même de petites villes. Cela contribue au maintien des populations dans leur terroir en échappant au mode de vie rural, principal cause d'exode. C'est en ces termes qu'on a défini la micro-urbanisation en Egypte en disant que, « Dans le delta du Nil, la transition urbaine se déroule selon deux modalités complémentaires. D'une part, des villages se transforment progressivement en villes; cette micro-urbanisation stabilise sur place une grande partie de la population des campagnes tout en l'arrachant peu à peu au monde rural. »⁴²

En effet, la transformation du monde rural commence par l'évolution du nombre de la population suivi par celle du cadre bâti. Ce dernier se multiplie avance jusqu'à atteindre les axes routiers. La population s'inscrit dans de multiples secteurs d'activités quittant petit à petit celui de l'agriculture. La disponibilité des différents réseaux d'eau potable et d'électricité facilite la vie aux habitants et rend possible la possession d'équipements ménagers dont le téléviseur qui permet l'accès à l'information. La disponibilité d'équipements et de commerces permet également de bénéficier de services, qui jadis sont disponible uniquement en ville. Les centres qui sont touchés par le phénomène de micro-urbanisation, « Du point de vue taille, ils ont vu leurs effectifs gonfler rapidement, par croît naturel (et éventuellement déplacements à

⁴⁰ COTE Marc. La ville et le désert, le bas Sahara Algérien. France. Ed Iremem-Karthala. 2005. 306P. p25.

⁴¹ ADEL Khedidja, BOUGHABA Abdelhamid, BOUKERZAZA Hosni, SALHI Mohamed Brahim sous la direction de MESSACI-BELHOCINE Nadia. L'espace montagnard entre mutations et permanences. Algérie. CRASC. 2005. 193P.

⁴² Pages- Al Karaoui. D, 2008. Villes du delta du Nil : Tanta, Mahalla, Mansura, cités de la densité. Karthala Irmami, Paris, «terres et gens d'islam».

partir de centres plus petits), au point de quasiment doubler en une décennie. Du point de vue morphologique, le parpaing remplace la brique de toub, les constructions se surélèvent, les localités éclatent hors de leurs vieux murs, et glissent vers les routes. Sur le plan économique, la proportion d'agriculteurs se réduit considérablement (elle ne dépasse souvent pas 20 % aujourd'hui), les palmeraies ne sont plus qu'un revenu d'appoint, la tertiairisation des activités s'affirme. Sur le plan fonctionnel, tous les centres bénéficient de la route, de l'électricité, de l'école, de commerces, de certains équipements de niveau plus élevé, et ils jouent un rôle de desserte et d'attraction sur le plat pays. Enfin, dans ces localités, ce sont tous les modes de vie urbains qui progressivement pénètrent, par mille canaux, à travers les modes alimentaires et vestimentaires, la façon de construire, l'utilisation de postes T.V ou de véhicules particuliers. Ce passage du rural à l'urbain, insensible et puissant à la fois, a souvent été décrit. »⁴³

La micro-urbanisation se caractérise par le développement des activités tertiaires, le développement des commerces et le changement dans le paysage du monde rural, « *Ici, l'urbain se traduit par la forte tertiairisation, la prolifération des commerces (gros, détail, informel), l'insertion dans l'économie d'échanges, l'importance des équipements publics. Et dans le paysage, par la silhouette moderne des écoles, et souvent des immeubles, nouveaux venus dans ces localités. »⁴⁴*

Le réseau des villages de la région de la Kabylie présente des similitudes avec le cas Saharien. En effet, le réseau villageois constitue un terrain propice pour l'émergence de petites villes. Celui-ci représente de par sa structure et les liens unissant ses membres au moyen surtout des comités des villages et du réseau associatif qui joue un rôle important dans l'organisation, la gestion et la décision en milieu villageois, un terrain tout à fait favorable à l'émergence de cette micro-urbanisation qui représente une alternative à l'urbanisation, « *Autrement dit, la micro-urbanisation, lorsqu'elle s'appuie sur la structure solide de réseaux villageois, peut permettre de faire l'économie de grandes villes, dont le poids est pesant au sein de territoires peu peuplés, et la gestion délicate en milieu aride fragile. Une analyse*

⁴³ COTE Marc, « Dynamique urbaine au Sahara », *Insaniyat / إنسانيات* [Online], 5 | 1998, Online since 31 May 2013.

⁴⁴ ALKAMA Djamel. La ville et le désert, le bas Sahara Algérien. Sous la direction de Marc COTE. France. Ed Iremem-Karthala. 2005. 306P. p42.

similaire pourrait être menée sur les réseaux villageois du domaine kabyle, et aboutirait à la même conclusion. »⁴⁵

II) LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE

La croissance démographique est définie comme l'augmentation du nombre de la population au cours d'une période donnée. Elle correspond à la somme du solde naturel et du solde migratoire, calculé en général pour une année. L'effectif d'une population augmente quand il y a excédent des naissances sur les décès (solde naturel) et des entrées de migrants sur les sorties (solde migratoire)⁴⁶.

La croissance démographique a toujours été au cœur des préoccupations des chercheurs et des responsables de tous les pays. Elle se mesure au moyen du R.G.P.H (Recensement général de la population et de l'habitat). Le recensement de la population, une opération permettant de connaître à une date donnée la structure de la population, représente la source la plus importante pour l'étude de la population. C'est la seule source capable de fournir une information spatiale sur la population d'un pays. En Algérie, les opérations de recensements sont effectuées tous les dix ans. En plus de localiser la population sur le territoire, de connaître sa répartition par âge, par sexe, son statut matrimonial, la composition des familles et de mesurer les mouvements migratoires, les recensements permettent également aux caractéristiques du logement, à l'activité économique des personnes et à leurs niveaux d'instruction.

Depuis 1950, **l'augmentation de la population du tiers monde** est en grande partie responsable de la croissance démographique mondiale. Cette augmentation est particulièrement forte en Afrique et au Moyen-Orient. La natalité y reste élevée alors que la mortalité a baissé fortement.

II-1) L'importance de l'étude de l'évolution de la population

Ce sont les économistes qui s'intéressaient à la question de la population. Car la démographie ne s'est constituée en discipline qu'au cours du XX^{ème} siècle. Le concept de « démographie » qui vient du mot grec est composé de « demos » qui veut dire peuple et « graphein » qui signifie écrire. Le mot démographie apparaît pour la première fois en 1855

⁴⁵ COTE Marc. Dynamique urbaine au Sahara. In Insanyat. Revue Algérienne d'anthropologie et de sciences sociales. N° 05 Mai-août. 1998 (Vol II, 2). Villes Algériennes. Ed CRASC.

⁴⁶ <https://www.ined.fr/fr/lexique/croissance-demographique/>

dans l'ouvrage d'Achille Guillard intitulé "Eléments de statistique humaine ou démographie comparée. Par ce mot, l'auteur entendait évoquer « *les connaissances mathématiques des populations, de leurs mouvements généraux, de leur état physique, civil, intellectuel et moral.* »⁴⁷ La démographie est donc une science qui étudie les populations humaines d'un point de vue quantitatif.

L'objet principal de la démographie est l'étude de l'état (l'importance numérique et la répartition de ses membres dans l'espace, sa composition par âge, sexe, catégories socioprofessionnelle, niveau d'instruction...) et du mouvement des populations humaines (les événements tels que les naissances, les décès et aussi la circulation des individus entre les divers secteurs de l'activité économique et sociale).

L'étude de l'évolution de la population est d'une importance capitale pour chaque pays. Elle est un outil essentiel dans la planification et l'aménagement des territoires. L'évolution de la population n'est pas sans effets sur la situation socio-économique des pays. Elle présente « *des conséquences multiples tant sur l'emploi, que la consommation, l'éducation, la santé, l'équilibre régional, ou l'urbanisation...* »⁴⁸

Le recensement, comme il a déjà été cité, figure parmi les plus importantes méthodes utilisées dans la connaissance de la fluctuation de la population sur une période donnée. D'autres moyens sont également utilisés à cet effet. Ceux-ci sont les enquêtes et les sondages. Les enquêtes permettent d'abord un contrôle, par la vérification dans des aires limitées des données recueillies au cours d'un recensement. Les sondages suppléent de plus en plus les recensements dans les pays sous-développés, où ils ne sont pas toujours possibles.

II-2) Effets de la croissance démographique

Les premiers économistes pour qui le thème de la croissance de la population fut un centre d'intérêt considéraient que la population devait être nombreuse. Selon les théories alors en vigueur, une population nombreuse garantissait en effet une valeur élevée de la production agricole et économique, qui est à son tour garante de la puissance du pouvoir sur la scène internationale. C'est à la fin du XVIII^{ème} siècle que cette idée a changé

⁴⁷ https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1949_num_4_1_2223

⁴⁸ RAHMANI Cherif. La croissance urbaine en Algérie : Coût de l'urbanisation et politiques foncière. OPU. 1982. 317P. p 27

principalement avec le livre de Malthus⁴⁹ paru en 1798 intitulé ‘‘le principe de la population’’. En effet, à cette époque apparaît l’assentiment général contre la croissance de la population. Dans son ouvrage, « ... ne signifie pas que Malthus est opposé à la croissance de la population en soi mais qu’il craint que celle-ci n’entraîne inéluctablement la croissance de la pauvreté. »⁵⁰ Celui-ci donne comme argument de base que « le pouvoir multiplicateur de la population est infiniment plus grand que le pouvoir qu’a la terre de produire la subsistance de l’homme ». ⁵¹

Plus tard, vers 1960, avec la croissance démographique sans précédent qu’ont connu les pays en développement, « *Les grands modèles démo-économiques et systémiques du type de ceux issus des travaux du Club de Rome*⁵² ont mis en avant les impacts négatifs d’une croissance rapide de la population mondiale sur l’économie et les ressources naturelles. »⁵³

Ce sujet de la population a beaucoup préoccupé les économistes. Entre une population nombreuse et une population peu nombreuse est apparu le concept de l’optimum de la population vers les années 1960-1970. La population optimale est donc « *celle qui assure de la façon la plus satisfaisante la réalisation d’un objectif donné* »⁵⁴

La maîtrise de la croissance démographique est devenue au cours des années un sujet préoccupant, principalement dans les pays qui ont enregistré des évolutions démographiques importantes. Ainsi celles-ci ont eu des conséquences importantes au niveau mondial, tant du point de vue économique que du point de vue spatial.

⁴⁹ Thomas Robert Malthus, né près de Guildford (Surrey) le 13 février 1766 et mort à Bath (Somerset) le 29 décembre 1834, est un économiste britannique de l’École classique, et également un prêtre anglican.

⁵⁰ Sandron Frédéric. (2002) Croissance économique et croissance démographique : théories, situations, politiques In : Charbit Y. (dir.) Le monde en développement : démographie et enjeux socio-économiques Paris : La Documentation Française, 15-41. (Les Etudes de la Documentation Française). ISBN 1152-4677. P17.

⁵¹ Sandron Frédéric. Ibid. P16.

⁵² C’est un groupe de réflexion réunissant des scientifiques, des économistes, des fonctionnaires nationaux et internationaux, ainsi que des industriels de 52 pays, préoccupés des problèmes complexes auxquels doivent faire face toutes les sociétés, tant industrialisées qu’en développement. Il doit son nom au lieu de sa première réunion à Rome. Le Club de Rome se fait connaître mondialement en 1972 par son premier rapport, *The Limits to Growth* (*Les limites à la croissance*), traduit en français par l’interrogation « *Halte à la croissance ?* ».

⁵³ Sandron Frédéric. (2002).Op. cit. p18.

⁵⁴ Sauvy (A.), *Théorie générale de la population*, vol. 1, Économie et croissance, PUF, Paris, 1963.

Les mouvements de la population du point de vue numérique et du point de vue spatial n'ont pas été sans incidences sur le phénomène urbain. Dans les pays du tiers monde, « ..., il n'y a pas de doute que c'est l'inflation démographique qui est cause de l'explosion urbaine. »⁵⁵ Concernant les villes d'Amérique, « ..., la croissance démographique observée dans l'ensemble du continent résulte de la diminution de la mortalité élevée. Elle s'est traduite par une croissance naturelle des villes, renforcée par les fortes migrations rurales, également sans précédent »⁵⁶

S'agissant de la croissance démographique en relation non avec l'évolution numérique de la population mais avec son mouvement spatial, celle-ci a été observée dans plusieurs pays. En France par exemple, « Cette croissance très différente selon les tailles des communes s'explique pour l'essentiel par les mouvements migratoires et non par les taux d'accroissement naturel »⁵⁷ Pour l'urbanisation de l'Égypte, « Les sous-espaces qui forment cette structure ne sont pas figés, ils se transforment, évoluent et se restructurent en fonction de l'accroissement de la population et de la mobilité sociale inter-spatiale. »⁵⁸

L'Algérie a connu une évolution démographique importante. Elle est passée de 11 776 845 habitants en 1966 à 29 100 863 en 1998. Cette croissance démographique n'est pas sans incidence sur le poids de la population urbaine. Celle-ci est passée de 31,5% en 1966 à 58,30% en 1998. Cette tendance à la hausse a continué même en 2008 où ce taux est passé à 34 080 000 habitants avec une population urbaine de 85,1% en 2008, « En Algérie, le phénomène urbain est d'origine essentiellement démographique, il s'assimile principalement à une concentration plus au moins rapide de population. »⁵⁹. Dans la partie Sud de l'Algérie, « ..., la croissance démographique considérable du Sahara algérien – une multiplication par

⁵⁵ BAIROCH Paul. Croissance démographique et urbanisation une perspective historique et internationale. In **croissance démographique et urbanisation** Politiques de peuplement et aménagement du territoire Séminaire international de Rabat (15-17 mai 1990)

⁵⁶ L'évolution de la croissance démographique des villes d'Amérique latine. Anne Collin Delavaud. L'information géographique. Année 1996/60-1-2/ pp1-9.

⁵⁷ Aspects démographique de l'urbanisation. Marie-claude Gérard. Economie et statistique/ Année 1974/54/ pp 41-48.

⁵⁸ EL KADI Galila. L'urbanisation spontanée au Caire. Tours. 1987. Fascicule de recherche n° 18. 376P.

⁵⁹ RAHMANI Cherif. La croissance urbaine en Algérie : Coût de l'urbanisation et politiques foncière. OPU. 1982. 317P. p81.

5,4 en 54 ans – est avant tout venue alimenter une armature de villes à l'urbanité naissante, et a ainsi accompagné l'émergence de pôles essentiels d'animation de ces territoires, reliés au cœur des réseaux de centralités politiques et socio-économiques.»⁶⁰

III) LES CENTRES URBAINS ET LES CENTRES ADMINISTRATIFS

Il est difficile de différencier un centre urbain et un centre administratif. Pourtant la différence est bel et bien existante. Un centre administratif n'est pas forcément urbain et un centre urbain n'est pas forcément centre administratif. Néanmoins, entre les deux notions existe un terme commun qui est le concept "centre". Le centre fut depuis longtemps justement un centre d'intérêts pour plusieurs chercheurs. Mais les géographes étaient probablement les premiers à s'intéresser à cette problématique de centre.

III-1) Le centre comme concept ou comme problématique

Une des définitions données par le dictionnaire Larousse, est que le centre se définit comme : « *localité caractérisé par l'importance de la population ou de l'activité qui s'y déploie* »⁶¹

Le centre ne se définit pas uniquement du point de vue spatial. En effet, « *Le risque est grand de vouloir enfermer la problématique du centre dans une formulation spatiale et une fois délimitées ses frontières, de s'en tenir à une analyse limitée à celles-ci* »⁶² Le centre représente « *le cœur qui bat dans la ville, le cerveau qui contrôle et commande celle-ci, le poumon par lequel elle respire* »⁶³

Le centre de la ville n'est pas un point mais un lieu qui « *coïncide généralement avec le centre primitif et qui... correspond au site originel qui a été choisi en fonction de préoccupations d'une autre époque : défense, marché, administration...(...)* »⁶⁴. A cet effet, le centre est considéré comme : « *un lieu dont l'étendue et l'importance relative varient suivant certaines conditions. Les caractéristiques du centre peuvent être visuelles, structurelles et /ou*

⁶⁰ **Yaël Kouzmine and Jacques Fontaine**, « Démographie et urbanisation au Sahara algérien à l'aube du XXI^e siècle », *Les Cahiers d'EMAM* [Online], 30 | 2018, Online since 18 April 2018.

⁶¹ Pluri dictionnaire Larousse. Librairie Larousse 1975. Paris. 1470 p. p245

⁶² J-P. LEVY, « *Centres-villes en mutation* ». Paris, éd CNRS, coll Sciences sociales. 1987. P30

⁶³ J-P. LEVY. Ibid. p 27

⁶⁴ MERLIN, F.CHOAY, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », 2^{ème} éd, Quadrigé. 2009. définition du centre topologique. p159.

*fonctionnelles. Elles sont variables dans le temps suivant l'évolution économique, techniques et les conditions politiques ».*⁶⁵

Le centre est un lieu qui se définit également par son côté spatial et son contenu social. Le centre « désigne à la fois un lieu géographique et un contenu social »⁶⁶ Le centre est vu aussi comme « un point autour duquel se distribuent des phénomènes dans l'espace »⁶⁷

Le centre est défini par son importance et par le rôle qu'il joue dans toutes les formes spatiales urbaines ou pas. Ainsi, « La ville non urbanisée nous était apparue comme un espace composé de territoires distincts les uns des autres, mais au même temps articulés les uns aux autres notamment à partir du rôle joué par le centre de la ville, lieu de rencontre des quartiers et de manifestation d'une appartenance commune, relisant les spécificités des quartiers dans le cadre d'une totalité. Ainsi dans ce contexte, le centre est ainsi le lieu où les fonctions se superposent et surtout le lieu où se déroulent les activités vues comme particulièrement importantes, celles se situant au niveau hiérarchique le plus élevé. Il est en outre le lieu symbolique par excellence, celui de l'histoire et de la mémoire collective. »⁶⁸

III-2) La théorie des lieux centraux

L'allemand Walter Christaller en 1933 a utilisé la loi de lieux centraux (Central Places Theory) pour expliquer la taille, le nombre et l'espacement des villes dans un territoire. Les villes sont considérées comme des lieux centraux. Ainsi une ville est un centre de distribution de biens et de services pour les campagnes environnantes. La théorie est fondée sur la séparation entre des centres, qui offrent des biens et des services et des régions où provient la demande.

La notion de centralité intervient pour expliquer le fait que la production des services

⁶⁵ Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement publié sous la direction de Pierre MERLIN et Françoise CHOAY. Troisième édition revue et augmenté. Paris. Presses universitaires de France. 1^{ère} édition 1988. Mai 2000. 902 P. p139.

⁶⁶ Manuel Castells cité par DRIS Nassima. Espaces publiques et centralités à Alger : entre logiques urbanistiques et mémoire urbaine, Université de Paris X, Thèse de Doctorat, 1999.

⁶⁷ ROGER Brunet, FERRAS Robert & THERY Hervé., Les mots de la géographie, dictionnaire critique, Montpellier et Paris, Ed : Reclus, la documentation française, 3^{ème} édition, 1998. p392.

⁶⁸ REMY Jean, Liliane VOYE. La ville vers une nouvelle définition ? Ed L'Harmattan, Villes et entreprises. Avril 1992. 173P. p91

de même niveau et de même portée se trouve tous au même endroit. Ceux-ci sont destinés à la population de sa région (sa zone d'influence). L'existence de plusieurs niveaux de services nous donne des centres hiérarchisés. Les services d'usage courant sont offerts dans de nombreux petits centres proches des consommateurs, tandis que ceux dont l'usage est rare et/ou plus rare se localisent dans des centres plus grands mais également plus éloignés.

Ce modèle permettrait alors de déduire qu'en théorie les villes dans lesquelles vivent ces populations s'organisent spatialement en réseaux hiérarchisés qui fonctionneraient en vertu de trois principes.

Le principe de marché

Ce principe est censé résulter de la loi économique de l'offre et de la demande. Une ville est considérée comme un lieu de création et de consommation de richesses. Il en résulte une concentration, une accumulation et une convergence de population. Plus une ville offre de biens et de services, plus son aire d'influence en tant que lieu « central » est étendue.

Le principe de transport

Ce principe est censé résulter de la recherche de l'économie dans les déplacements entre les lieux centraux.

Le principe administratif

Ce principe est censé résulter d'une organisation spatiale de lieux centraux secondaires autour d'un lieu central principal, « *Le centre est le lieu de convergence où la ville exerce et affirme sa puissance et d'où se dégage une image qui exalte le rayonnement* »⁶⁹

Le centre se caractérise également par « *un sens profond car il rassemble en son sein des valeurs multiples concernant l'ensemble des acteurs sociaux dans leur diversité* »⁷⁰. Il est aussi : « *le lieu de production et de représentations des valeurs socioculturelles* »⁷¹

Le centre est, aussi, défini comme étant le lieu où les fonctions et les valeurs urbaines atteignent leur intensité maximale, qu'il s'agisse de prix des sols, de la densité du commerce,

⁶⁹ LABASSE Jean. Signification et avenir des centres. In urbanisme, N° 120-121, Paris, 1970. p08.

⁷⁰ Driss Naima. 1999. Op. cit. p42.

⁷¹ DJAMSHID Noura lichahi. Le centre et la centralité : le cas de la ville de Téhéran, Université Paris XII, Thèse de Doctorat, 1994. P07.

des services de bureaux, des édifices publics, des établissements de loisirs ou de l'animation diurne et nocturne, de l'anonymat, de la liberté, de la variété des échanges qui en résultent.⁷²

Il faut dire que le centre est un point d'articulation essentiel dans le système urbain et celui des fonctions sociales, « *il peut jouer un rôle à la fois, intégrateur et symbolique. Il est l'espace qui permet, de par les caractéristiques de son occupation, une coordination des activités urbaines, une identification symbolique et ordonnée de ces activités et, par-là, la création des conditions nécessaires à la communication entre les acteurs* »⁷³

Le centre-ville est défini par les sociologues comme « *le foyer de la vie commerciale, sociale et civique* »⁷⁴. Il est considéré que « *Le centre se démarque essentiellement des secteurs qui l'entourent par son attractivité, elle-même dépend de sa fonctionnalité.* »⁷⁵

C'est ainsi que nous pourrions dire que la différence entre un centre urbain et un centre administratif réside dans la fonction. Si le centre urbain offre des fonctions de type commercial et de service ; le centre administratif quant à lui offre des services de type administratif.

III-3) Le centre urbain

La notion de centre urbain n'apparaît en sociologie que dans le cadre de la dissociation du centre et de la centralité. Ainsi, « *Comme il est fréquent en matière de sociologie urbaine, le terme de centre urbain désigne à la fois un lieu géographique et un contenu social. En fait, on peut les distinguer aisément, mais la confusion ne fait que devenir connotation, c'est-à-dire que, même s'il y a disjonction théorique, on suppose que, dans la pratique, le contenu social ainsi défini sera localisé en un ou plusieurs sites, ce qui équivaut à une fixation du contenu social de la centralité urbaine considérée en elle-même hors de tout rapport avec l'ensemble de la structure* »⁷⁶

Le centre urbain désigne le centre-ville, du moins le centre actif de la ville. « *En général, le centre urbain (ou cœur de ville) est la partie fondamentale de l'organisation*

⁷² Cité par BERGER Peter., Invitation à la sociologie, la découverte, coll «Grands Repères », 2006, p249

⁷³ CASTELLS Manuel., La question urbaine, Paris, Maspero, 1972. p281

⁷⁴ DRIS Nassima. La ville mouvementée, espaces publics et centralités, mémoire urbaine à Alger. Paris. L'Harmattan. 2001. P40.

⁷⁵ LEFEVRE Henri., Le droit à la ville, Paris, Anthropos, coll : Points civilisations, 1968. p53&54.

⁷⁶ CASTELLS Manuel., La question urbaine, Paris, Maspero, 1972. p280.

urbaine : celle qui assure la vie et l'activité. C'est le siège du pouvoir organisateur, public et privé, spontané ou règlementé, qui assure le développement urbain et régit les rapports avec la périphérie urbaine et rurale. »⁷⁷

Le noyau urbain est défini par la «*présence de fonctions commerciales et de services* »⁷⁸. Cette condition de la présence des commerces et des services laisse déduire qu'un centre urbain n'est pas forcément un centre administratif.

Le centre urbain à travers ses différentes définitions favorise les échanges et la diffusion des informations, il participe à la distribution et à la consommation des biens.

Bien qu'un centre urbain ne soit pas forcément centre administratif et vice-versa, selon la définition de la population urbaine donné par l'ONS, «*Dans certains pays, les localités sont qualifiées de centres urbains en raison de leurs fonctions administratives (préfecture, chef-lieu) comme dans de nombreux pays d'Afrique ou de leur statut législatif particulier comme en Allemagne, Hongrie ou encore en Roumanie. »⁷⁹*

III-4) Le centre administratif

Un centre administratif est une agglomération représentant le siège d'une administration ou des administrations. Celle-ci peut être à l'échelle locale, régionale ou nationale. A l'échelle locale, elle est représentée par la commune. Au-dessus de celle-ci, se situent la wilaya algérienne, le département français, la province espagnole, italienne, marocaine, puis la province au sens canadien, la région (Espagne, Italie, France), l'Etat américain, le land allemand, la république russe et en dernier l'Etat.⁸⁰

En Algérie, les centres administratifs sont dénommés les chefs-lieux : chefs-lieux de wilaya, chefs-lieux de daïra et/ou chefs-lieux de communes. La commune et la wilaya représentent les deux collectivités territoriales de l'Etat. Mais la commune représente la collectivité de base. La définition législative de la commune dans la loi n° 11-10 du 20 Radjeb 1432 correspondant au 22 juin 2011 relative à la commune dans son article 6 est la suivante :

⁷⁷ « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », 2ème éd, Quadrige, 2009. p159.

⁷⁸ Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER, H. VAN DER HAEGEN et al. Urbanisation (Monographie 11A), Bruxelles : Institut National de Statistiques, 1998. p82

⁷⁹ ONS (www. Google. fr. 13p. p.02)

⁸⁰ Maacha Dehbia. Emergence d'un réseau et d'un pôle urbains régionaux référence empirique à la grande-Kabylie. Thèse de doctorat en sciences économiques. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. p21.

« *La commune a un nom et un chef-lieu.* ». Ainsi dans le territoire algérien à travers les opérations de recensement général de la population et de l'habitat est divisé en 3 sections distinctes. Celles-ci sont l'agglomération chef-lieu (ACL), l'agglomération secondaire (AS) et la zone éparsée (ZE).

La division administrative ou la création de centres administratifs n'est pas sans incidence sur l'urbanisation. En effet la dotation de ces centres d'équipements de types administratifs, scolaires, sanitaires et de services contribue à la structuration d'un nouveau réseau d'agglomérations et de centres. C'est ainsi que, « *Le renforcement du réseau des petits centres (de 5000 à 20000 habitants : un peu plus de la moitié des effectifs de l'ensemble du réseau, soit 277 sur 397 en 1987) est à mettre en rapport avec les actions visant la réorganisation administrative (découpages de 1974 et 1985), la scolarisation généralisée, la diffusion des activités économiques et des services. Toutes ces actions se sont traduites par l'émergence rapide d'un réseau de petits centres à travers le territoire le plus peuplé, celui de la zone méditerranéenne et du Nord-Sahara d'une part, et à travers les zones les moins désertiques d'autre part.* »⁸¹ En fait, en Algérie, « *le maillage produit d'abord des mailles de gestion du territoire* »⁸²

La création de centres administratifs contribue dans la création de nouveaux centres urbains, « *Ainsi toutes les villes centres-administratifs des municipalités et des districts ont-elles de nouveaux pouvoirs élargis à de vastes territoires, et ce quelle que soit leur taille. Cette évolution de l'administration territoriale a impulsé l'essor de la petite ville et a dessiné la forme du développement territorial : les petites villes se démarquent des échelons administratifs supérieurs et prennent une certaine autonomie.* »⁸³

⁸¹ SARI Djilali. Deux décennies d'urbanisation sans précédent en Algérie. In **croissance démographique et urbanisation** Politiques de peuplement et aménagement du territoire Séminaire international de Rabat (15-17 mai 1990)

⁸² BRUNET R. Cité par Boukerzaza H, L'espace local en Algérie : de la tribu à la wilaya in Actes du VIIème colloque Maghrébin de géographie «l'espace local, développement et aménagement » n° double 15-16 –janvier 1999. P107.

⁸³ **Stéphane Milhaud**, « Les petites villes, de nouveaux centres pour le développement territorial chinois », *EchoGéo* [Online], 27 | 2014, Online since 20 March 2014. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13730> ; DOI : 10.4000/echogeo.13730.

IV) LE FONCIER : base de transformation des territoires

Le foncier représente la base de la transformation des territoires. Le mot foncier est issu du latin "fundus" qui veut dire "fonds de terre" et « *est l'ensemble des règles définissant les droits d'accès, d'exploitation et de contrôle concernant la terre et les ressources naturelles* »⁸⁴. Ce droit régit les relations entre les hommes et la terre. Cela nous permet d'appréhender la place du foncier et de la terre au sein des différentes sociétés et dans les différents pays.

En effet, le foncier peut se concevoir comme un « *fait social total* »⁸⁵ constitué à la fois par la terre et par l'ensemble des relations entre les individus et les groupes pour l'appropriation et l'utilisation des ressources. Cette définition du foncier se trouve être toujours en relation avec la société. Le foncier n'est jamais défini comme seul objet matériel, il est souvent associé à la société, aux hommes et aux relations qu'ils entretiennent entre eux et la terre. C'est ainsi qu'il a été rapporté que « *La notion de foncier se rapporte à la terre ou au sol en tant que supports matériels tout en les inscrivant dans des rapports sociaux, matériels et symboliques à travers des règles, des normes, des pratiques d'individus, de groupes humains ou d'institutions* »⁸⁶

Le foncier a été défini lors des journées du CIRAD tenues en Septembre 1990 à Montpellier comme « *l'ensemble particulier de rapports sociaux ayant pour support la terre ou l'espace territoriale* »⁸⁷

En plus du caractère social que possède le foncier, celui-ci possède un caractère juridique qui lui donne un statut, « *Le foncier est ainsi un « marquage » social et juridique de*

⁸⁴ Le Bris, e. Le Roy e. Mathieu, p. *L'appropriation de la terre en Afrique noire*. Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncière. Paris. Karthala. 1991. 360p.

⁸⁵ STAMM, V. *Structures et politiques foncières en Afrique de l'ouest*. Ed l'Harmattan. 1998.214p.

⁸⁶ Yannick Sencébé, Florence Pinton and Pierre AlphanDéry, « Annexe 2 : TERAGRI / Volet foncier : problématique et méthodologie », *Sociologie* [Online], N°3, vol. 4 | 2013, Online since 23 August 2013. URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/1911>

⁸⁷ Impact de la "propriété foncière" des migrants sur la gestion des ressources naturelles : cas de Dibien dans la Province du Tuy. Bôbakebé Florent SOME. Université de Ouagadougou ; UFR/Sciences Humaines ; Département de Sociologie - Maîtrise option Sociologie Rurale et du développement 2002

la terre (un équipement dirait la sociologie des sciences) qui lui confère des qualités et donc des statuts très variables »⁸⁸.

Le foncier est caractérisé, également, par son côté économique. Aussi, les techniques d'aménagements, relevant du côté matériel du foncier, lui donne toujours un certain caractère. Ainsi, « *Le foncier est l'ensemble particulier des rapports sociaux ayant pour support la terre ou l'espace territorial. Ces rapports sociaux sont principalement déterminés par les facteurs économiques (accumulation primitive et extraction de rente), juridique (norme d'appropriation et modalités de règlements des conflits) puis par les techniques d'aménagement pouvant matérialiser et caractériser ces rapports sociaux en autant de régimes distincts »⁸⁹*

La terre qui représente le support du foncier a une valeur précieuse chez les peuples. L'attachement à celle-ci est justifié par le fait qu'elle constitue un legs des aïeux et un patrimoine qu'il faut sauvegarder en vue de sa transmission à travers les générations. A ce sujet, « *Pour les africains, la terre ne peut, ni être évaluée monétairement, ni être identifiée à un bien marchand. En effet, l'homme et la terre sont unis par un lien de nature ontologique et, en outre, la terre constitue le support principal des ressources alimentaires. Pour ces deux raisons de survie et d'ontologie, la terre doit rester au sein du groupe qui en dépend. Elle s'intègre ainsi dans une dynamique patrimoniale et non économique. La terre n'est pas la chose d'une personne, mais une chose commune, une « richesse partagée selon un degré de maîtrise, temporaire, spécialisée ou exclusive »⁹⁰.*

Le concept de foncier fait toujours appel à un autre concept qui est celui de la propriété financière. Le foncier est constitué par la terre et les autres ressources naturelles (l'eau, la faune, la fertilité ...) comme capital physique et facteur de production et par l'ensemble des relations sociales entre les individus et groupes sociaux pour l'appropriation de la terre. Plusieurs concepts, en plus de la propriété foncière, également se mêlent avec celui de foncier. Citons par exemple les termes « appropriation foncière », « système foncier », « expropriation » etc...

⁸⁸ Yannick Sencébé, Florence Pinton and Pierre Alphandéry, 2013. Op.Cit

⁸⁹ LE ROY (E) - in "La problématique foncière"- bulletin de liaison du LAJ – 1981.

⁹⁰ LE ROY E., l'Appropriation de la terre en Afrique noire. Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncières /APREFA, Paris, Karthala 1991. P114

La propriété foncière est la maîtrise foncière qui appelle à une conception tout à fait spécifique de la possession⁹¹. Pour le Petit Larousse 2003, Grand format, l'appropriation est l'action de s'approprier, par exemple l'appropriation des moyens de production par la collectivité. S'approprier, c'est rendre propre à une destination, adapter, conformer, c'est se donner la propriété de, c'est faire sien, s'attribuer. L'appropriation « est un ensemble de règles en mouvement »⁹² d'attribution de propriété et par propriété on entend « l'ensemble de règles abstraites qui déterminent l'accès, le contrôle, l'usage, le transfert et la transmission de n'importe quelle réalité sociale qui peut être l'objet d'un enjeu »⁹³.

Le système foncier constitue en effet « un indicateur et un révélateur particulièrement pertinent des dynamiques des territoires ruraux »⁹⁴

IV-1) Le foncier et la propriété foncière en Algérie

Les accès à la propriété sont divers et tirent leurs sources soit du Code Civil, soit des lois et règlements. L'article 674 du Code Civil dispose que « *La propriété est le droit de jouir et de disposer des choses, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois et règlements* ».

L'Ordonnance 95-26 du 25 septembre 1995, complétant la loi d'orientation foncière, stipule que « *La propriété foncière privée est le droit de jouir et de disposer d'un fonds foncier et/ou de droits réels immobiliers pour un usage conforme à la nature ou la destination des biens ainsi qu'à l'intérêt général légalement établi*»

Régie, désormais par les seules dispositions du Code Civil "*La propriété foncière privée est obligatoirement établie par acte authentique, soumis aux règles de publicité foncière ; dès lors, tout détenteur ou occupant d'un bien foncier et/ou de droit réel immobilier, doit nécessairement disposer d'un titre légal justifiant cette détention ou cette occupation*"⁹⁵.

⁹¹ STAMM, V. *Structures et politiques foncières en Afrique de l'ouest*. Ed l'Harmattan. 1998.214p.

⁹² FAURE, A., 1990. *L'appropriation de l'espace foncier : une étude d'anthropologie sociale en région Bissa Burkina Faso* ; EHESS, Paris, 1990, 456 pages, thèse de doctorat.

⁹³ FAURE, A., 1990. *Ibid*

⁹⁴ CROIX N., 1999, *La terre entre terroir et territoire. Mutations foncières et organisations des campagnes armoricaines méridionales (1968-1998)*, thèse de doctorat d'État en géographie, Université de Nantes.

⁹⁵ Extraits de la circulaire du 17 février 1991 portant application de la loi sur l'orientation foncière.

Malgré que la loi autorise et protège la propriété foncière privée, mais l'état détient toute l'autorité de l'appropriation. Etant donné que celle-ci jouit de tous les droits s'y rapportant. La première est dans le cas d'un bien vacant. A ce titre l'article 773 du Code Civil stipule que «*Tous les biens vacants et sans maître et ceux des personnes qui décèdent sans laisser d'héritiers, ou dont les successions sont abandonnées, appartiennent à l'Etat* ». La deuxième est dans le droit à l'expropriation pour cause d'utilité publique, mode exceptionnel d'acquisition de la propriété privée par l'Etat. Elle est régie par la loi 91-11 du 27 avril 1991 fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

V) L'ESPACE MONTAGNARD : parent pauvre de la recherche scientifique

V.1 Définition de la montagne

Les montagnes constituent une partie importante du globe terrestre, pour cause, *"elles occupent environ 24 pour cent de la surface des terres dans le monde. Elles sont présentes sur tous les continents et dans tous les types importants d'écosystèmes, depuis les déserts et les forêts tropicales jusqu'aux calottes glaciaires recouvrant presque un quart de la surface des continents et concentrant au moins 12 pour cent de la population mondiale, les montagnes disposent d'une grande diversité d'habitats, une biodiversité unique et exceptionnellement riche"*⁹⁶ L'espace montagnard est difficile à définir, « *Il faut revenir à ce qui fait la définition de la montagne. En première approximation, c'est un fait physique, écologique, un milieu qui se caractérise par quelques critères précis. Encore que, déjà à ce niveau, les ambiguïtés existent.* »⁹⁷ Toutefois une autre définition sommaire de la montagne dit qu'au sens étroit désigne un sommet isolé. Au sens large : partie saillante de l'écorce terrestre qui s'élève de plusieurs centaines de mètres au-dessus de son soubassement et occupe une grande étendue (plusieurs km²)⁹⁸.

⁹⁶ PNUE (Programme des Nations Unis pour l'Environnement), *Tourisme et Montagne: guide pratique pour gérer les impacts environnementaux et sociaux des excursions en montagne*, Paris, 2007, p06.

⁹⁷ COTE Marc. « Le fait montagnard. Petite mise au point ». *Insaniyat / إنسانيات*. 2011, mis en ligne le 15 janvier 2015, <http://journals.openedition.org/insaniyat/12875> ; DOI : 10.4000/insaniyat.12875. p11.

⁹⁸ Knafou R. 2001. *Définitions sur les montagnes et les causalités. Géographie 2° Occuper et aménager la Terre*, Belin, 319 p.

Souvent, on parle d'altitude pour caractériser la montagne. Or, « *le territoire algérien est un bel exemple pour montrer que l'altitude ne fait pas la montagne, que les Hautes Plaines algéro-oranaises sont perchées à 1000 mètres d'altitude, alors que dans les massifs du Tell, à 300 mètres d'altitude, l'on est déjà dans une ambiance montagnarde.* »⁹⁹ Ce qui définit la montagne, c'est la pente. Il y a montagne lorsque ces pentes comportent une grande étendue¹⁰⁰. En effet, chaque pays a une définition juridique différente de la montagne. Pour un pays comme la France, l'altitude et la présence de fortes pentes entraînant des handicaps significatifs sont les critères généraux retenus pour qualifier une zone de montagne. En Géorgie, ce sont les régions situées à plus de 1 500 m d'altitude qui sont considérées comme montagneuses. Mais les zones situées entre 800 m et 1000 m peuvent aussi être qualifiées de montagne en tenant compte de facteurs additionnels (degré de la pente, qualité du sol, conditions économiques et écologiques, situation démographique, etc.). En Suisse les, régions de montagne sont définies en fonction de trois critères qui sont, par ordre d'importance décroissante, les conditions climatiques, les voies de communication et la configuration du terrain. En effet la montagne ne se définit pas par l'altitude mais plus par la pente, « *on parle de montagne à partir du moment où la dénivellation entre points hauts et points bas est suffisamment forte pour que l'on soit en présence de plusieurs étages climatiques, (et donc de plusieurs étages de végétation et d'agriculture). On retrouve là, indirectement, le rôle de l'altitude, qui fait croître les précipitations, et décroître les températures, suivant un gradient régulier.* »¹⁰¹

V-2) L'importance des établissements humains en montagnes en Algérie

Les montagnes « *occupent une superficie importante du territoire maghrébin. Schématiquement, leur étendue est égale à celle des plaines.* »¹⁰² Plusieurs modèles de montagne existent au Maghreb. La combinaison des milieux physiques et de l'histoire, ont suscité des systèmes différenciés. Nous pouvons distinguer, au moins trois modèles de montagnes au Maghreb¹⁰³ : « *les montagnes atlasiques, tendues du Haut Atlas à l'Aurès :*

⁹⁹ COTE Marc. 2011. Ibid.

¹⁰⁰ COTE Marc. 2011. Op. cit.

¹⁰¹ COTE Marc. 2011. Op.cit

¹⁰² COTE Marc. 2011. Op.cit

¹⁰³ Selon Marc. 2011. Op.cit

peuplées de paléo-montagnards, ..., portant des densités moyennes seulement, ..., les montagnes du Tell (partiellement), depuis le Rif jusqu'à la Khroumirie en passant par Grande et Petite Kabylie : montagnes de néo-montagnards, parce que peuplées moins anciennement, sédentaires villageois, mise en valeur à base d'arboriculture, elles ont gardé leur croit démographique et atteignent des densités très élevées aujourd'hui et les montagnes d'agropasteurs. Dahra, Tessala, Beni Chougran, Titteri, montagnes d'Annaba, Tell tunisien : montagnes physiquement similaires aux précédentes, mais peuplées par des pasteurs des plaines, qui les ont investies et y ont transposé leurs modes de vie et d'agriculture... »¹⁰⁴

En Algérie, la montagne représente pour ses hommes un des lieux les plus favoris pour implanter leurs habitations, « *Historiquement, les montagnes ont été des milieux d'implantation humaine privilégiés, souvent les plus anciens.* »¹⁰⁵ De ce fait celle-ci se caractérise par une forte présence humaine. Cela fait qu'en Algérie « *la montagne est d'abord un fait topographique... [elle] est également un fait humain : elle correspond à des espaces fortement humanisés, portant de fortes densités...* »¹⁰⁶

Les montagnes, se trouvent au nord et au sud du pays, « *L'Algérie comprend deux grands ensembles de montagnes : les chaînes de l'Atlas au nord et celles du Sahara au Sud. Abritant le quart de la population nationale, ...* »¹⁰⁷. De ce fait « *En Algérie, les services officiels comptent 500 communes « montagnardes », soit 1/3 des communes du pays, avec 20 % de la population du pays.* »¹⁰⁸

Coté réglementaire «... *les montagnes Algériennes ont récemment retenu l'attention du législateur, avec l'adoption de la loi 04-03 du 23 juin 2004 relative à la protection des zones de montagne. Celle-ci offre un cadre juridique général pour la sauvegarde et*

¹⁰⁴ COTE Marc. 2011. Op.cit

¹⁰⁵ COTE Marc. 2011. Op. cit

¹⁰⁶ COTE Marc. 2011. ibid

¹⁰⁷ Castelein A., Dinh T.T.V., Mekouar M.-A., Villeneuve A. 2006. *Les montagnes et le droit :Tendances émergentes.* Rome (Italie) : FAO.

¹⁰⁸ COTE Marc. « Le fait montagnard. Petite mise au point ». *Insaniyat / إنسانيات* .2011, mis en ligne le 15 janvier 2015, <http://journals.openedition.org/insaniyat/12875> ; DOI : 10.4000/insaniyat.12875

l'aménagement des régions montagneuses dans une optique de développement durable »¹⁰⁹. Il faut mentionner que les premiers textes régissant la montagne existent déjà en 1986.

La loi 04-03 est venue compléter le décret 86-228 et l'arrêté interministériel de 1993 qui avaient identifié les communes situées en zone de montagne, en définissant les critères de délimitation, à savoir le relief, l'altitude et la pente. Selon, « *La loi a établi deux types de classement des zones de montagne. En fonction de l'intensité du peuplement, elles sont classées en zones à très forte, à forte, à moyenne et à faible densité humaine (art.a.). En fonction d'autres critères, tels que l'altitude, la pente, et l'homogénéité économique, environnementale et d'aménagement, elles peuvent faire partie de l'une des quatre catégories suivantes : zone de haute montagne, zone de moyenne montagne, zone de piémont et zones contiguës.* »¹¹⁰

C'est également, « *la loi 04-03 [qui] prévoit la révision des normes d'implantation des équipements publics, notamment de santé, de transport et d'éducation (art 14), compte tenu de leur impact sur l'amélioration des conditions de vie des populations de montagne.* »¹¹¹

V-3) Le fait montagnard en Algérie : un fait humain

La montagne est une partie de la géographie de l'Algérie, « *La montagne est ... un produit de la nature. Mais le fait montagnard est un fait humain.* ». Ainsi du fait que ces montagnes sont différemment occupées par les hommes, suivant la société à laquelle ils appartiennent on en distingue trois types : le premier type « *correspondant à une partie des montagnes atlastiques (Aurés, Belezma, Hodna, Mont des Ksour. Les montagnes de type Kabyle (grande et petite Kabylie, Trara)... Enfin les montagnes agro-pastorales ou sylvo-pastorales (tell W, Tell extrêmeE)...* »¹¹². Ces trois types ont chacun « *produit des mécanismes*

¹⁰⁹ Castelein A., Dinh T.T.V., Mekouar M.-A., Villeneuve A. 2006. *Les montagnes et le droit : Tendances émergentes*. Rome (Italie) : FAO.

¹¹⁰ Castelein A., Dinh T.T.V., Mekouar M.-A., Villeneuve A. *ibid.*

¹¹¹ Castelein A., Dinh T.T.V., Mekouar M.-A., Villeneuve A. 2006. *Op. Cit.*

¹¹² COTE Marc. *L'espace Algérien, Les prémices d'un aménagement*. Algérie. Office des Publications Universitaires O.P.U. 1983. 278 P. p 229.

de production et d'appropriation de l'espace différenciés »¹¹³. Mais elles présentent un point commun, « *Démographiquement, ces montagnes ont ainsi été amenées à porter de fortes densités de population. Non que celles-ci y aient été « refoulées ». Mais elles s'y sont accumulées depuis des millénaires, ...* »¹¹⁴

La densité démographique la plus importante a toujours été enregistrée en Kabylie, « *Les plus fortes densités sont constituées par la grande et petite Kabylie, avec des chiffres de 80 à 100 hab/km², localement 150, alors que les plaines littorales ne dépassent pas globalement 50, les bassins intérieurs 30, les hautes plaines de l'Est 18.* »¹¹⁵. Après ces chiffres qui nous rendent compte de la réalité de l'occupation du territoire algérien, « *...l'homme a fait de la montagne son lieu d'élection, de la plaine une annexe.* »¹¹⁶. La raison réside dans le fait que « *C'est la société, non le milieu, qui est responsable de la répartition démographique entre montagnes et plaines.* »¹¹⁷

Occuper la montagne est un fait très ancien. En effet, « *Les populations berbères d'il y a 6 ou 8 millénaires étaient très majoritairement des terriens, des paysans, des montagnards.* »¹¹⁸. Cette occupation de la montagne représente une caractéristique des peuples méditerranéens « *Le peuplement des montagnes n'est pas un fait particulier à l'Algérie, ni au Maghreb : il est de tradition en Méditerranée que les hommes privilégient les hauteurs au détriment des régions basses.* »¹¹⁹. Aujourd'hui, cette même montagne représente toujours un cadre de vie pour 20% de la population nationale.¹²⁰

¹¹³ ADEL Khedidja, BOUGHABA Abdelhamid, BOUKERZAZA Hosni, SALHI Mohamed Brahim sous la direction de MESSACI-BELHOCINE Nadia. L'espace montagnard entre mutations et permanences. Algérie. CRASC. 2005. 193P. p07.

¹¹⁴ COTE Marc. « Le fait montagnard. Petite mise au point ». *Insaniyat / (إنسانيات)*. 2011, mis en ligne le 15 janvier 2015, <http://journals.openedition.org/insaniyat/12875> ; DOI : 10.4000/insaniyat.12875

¹¹⁵ COTE Marc. L'Algérie ou l'espace retourné. Paris. Ed : Flammarion, 1998. 339p. p39

¹¹⁶ COTE Marc. 1998. Ibid. p38

¹¹⁷ COTE Marc. 1998. Op. Cit. p42

¹¹⁸ COTE Marc. 2011, OP.Cit

¹¹⁹ Peillon P. Problèmes d'habitat en basse Kabylie. Paris. CNRS. Mémoires et documents n° 17. P179.

¹²⁰ KHELLIL (2000). Cité par ADEL Khedidja, BOUGHABA Abdelhamid, BOUKERZAZA Hosni, SALHI Mohamed Brahim sous la direction de MESSACI-BELHOCINE Nadia. L'espace montagnard entre mutations et permanences. Algérie. CRASC. 2005. 193P. p07.

La montagne après avoir connu une période difficile, puisqu'elle est durant de longues années, « restée enclavée, et délaissée par les pouvoirs publics, ... elle est devenue un espace déprimé du point de vue socio-économique. »¹²¹. Parmi les conséquences de cette crise de la montagne, nous notons essentiellement le départ massif des hommes ou l'émigration à la recherche d'un emploi. En effet, « Les mouvements migratoires qui caractérisent l'ensemble de l'espace montagnard méditerranéen sont ainsi annoncé comme des preuves objectives de la misère de la montagne. »¹²². Ce manque de moyens en montagne a poussé les hommes à partir ailleurs à la recherche d'un emploi pour subvenir aux besoins de leurs familles. La montagne a toujours été « une fabrique des hommes par autrui »¹²³

C'est cet état de fait qui a fait qu'actuellement les choses ont complètement changé dans cet espace montagneux. En effet, aujourd'hui nous assistons à la transformation de l'espace montagnard. Ceci se manifeste essentiellement par le bâti qui investit les basses terres. Ce déplacement de la vie de la montagne vers la plaine est propulsé grâce à l'apport financier de l'émigration. En effet, « ...l'émigration Kabyle a remarquablement organisé ses investissements, sur place, dans ses multiples villages, puis dans ses villes... »¹²⁴. L'impulsion étatique a joué aussi un rôle dans le devenir de ces espaces montagneux. La promotion administrative qui a induit la construction d'équipements a aussi une part de contribution dans le développement de la montagne, « L'émergence, lente, des petites villes grâce essentiellement à l'impulsion étatique, -La transformation interne de certains villages, grâce aux revenus extérieurs (migrations) qui tend, petit à petit, à faire des quartiers urbains... au

¹²¹ COTE Marc. L'espace Algérien, Les prémices d'un aménagement. Algérie. Office des Publications Universitaires O.P.U. 1983. 278 P. p 230.

¹²² ADEL Khedidja, BOUGHABA Abdelhamid, BOUKERZAZA Hosni, SALHI Mohamed Brahim sous la direction de MESSACI-BELHOCINE. Op cit. p 07.

¹²³ Baudel (1994). Cité par ADEL Khedidja, BOUGHABA Abdelhamid, BOUKERZAZA Hosni, SALHI Mohamed Brahim sous la direction de MESSACI-BELHOCINE. Op. cit. p 07

¹²⁴ Le grand Maghreb. Sous la direction de Jean François TROIN, Jean BISSON. Vincent BISSON, Jean-Claude BRULE, Robert ESCALIER, Jaques FONTAINES, Pierre SIGNLES. France. Ed ARMAN COLIN. Juin 2006. Collection U. 383P.

*milieu des oliviers et des jardins. Peut-être est-ce de cette manière comme le souhaitait A. ALLAIT, que les villes s'installent en campagne. »*¹²⁵

L'émigration et la promotion administrative ont toutes les deux joué un rôle déterminant dans le devenir de l'espace montagnard aujourd'hui, « *L'Etat est un acteur important en territoire montagnard, les sociétés locales le sont tout autant. Une bonne gouvernance doit prendre en compte ces deux faits. »*¹²⁶

CONCLUSION

Dans ce chapitre, ont été abordés les concepts de micro-urbanisation, de croissance démographique, de centre urbain et de centre administratif, de foncier et d'espace montagnard. Ceux-ci ont été définis et expliqués dans la mesure où chacun d'entre eux a fait l'objet de recherche ou a représenté un centre d'intérêt pour les chercheurs. Nous avons constaté dès le premier abord que les objets qui ont été le plus étudiés, représentent l'urbain et l'urbanisation ainsi que le centre et la centralité. La difficulté rencontrée dans la définition de certains concepts relève de leur singularité et de cette particularité qu'ils ont de caractériser certains espaces qui ne sont pas toujours au centre de la recherche scientifique. L'espace montagnard représente le meilleur exemple.

Le centre et la centralité qui constituent le sujet le plus traité a été abordé plus pour son côté urbain. Le centre administratif quant à lui n'a pas été abordé indépendamment de l'urbain ; alors que combien même nous observons dans notre territoire des centres administratifs mais qui ne sont en aucun cas des centres urbains. Bien que le premier statut peut conduire inéluctablement au deuxième, mais cela dépend de plusieurs facteurs dont celui du temps.

Le foncier constitue une donnée précieuse pour chaque territoire ; il influe beaucoup sur le devenir d'un espace. Sa gestion et sa propriété constituent les deux facteurs les plus déterminants de son devenir. Ainsi, la maîtrise du foncier est indispensable dans la gestion des

¹²⁵ Villages Kabyles et nouveaux réseaux urbain en Algérie. Le cas de la région de Bejaïa. Fascicule de recherche n°12. Centre d'études et de recherches URBAMA. Tours, France. 1983. 273P. p 232.

¹²⁶ **COTE Marc.** « Le fait montagnard. Petite mise au point ». *Insaniyat / إنسانيات*. 2011, mis en ligne le 15 janvier 2015, <http://journals.openedition.org/insaniyat/12875> ; DOI : 10.4000/insaniyat.12875

territoires. En milieu montagneux, la propriété des terres est majoritairement privée. Elle représente le premier obstacle pour la gestion et la maîtrise de ces espaces.

La micro-urbanisation, qui constitue un sujet nouveau, est traitée essentiellement dans l'espace saharien ou le désert. Ce milieu physique difficile semble incompatible avec la naissance de l'urbain. Pourtant, l'âpreté d'un site n'exclut pas son urbanisation. Le privilège porté dans le choix des sites difficiles par les hommes primitifs est justifié par leurs croyances et leur mode socioculturel. Ce sont ces sites qui nous donnent aujourd'hui des exemples intéressants à étudier par rapport aux transformations qu'ils connaissent.

Ce sont ces sites difficiles qui enregistrent aujourd'hui ce phénomène de micro-urbanisation. Le désert et la montagne, espaces conquis par les hommes, nous font assister aujourd'hui au phénomène de l'urbanisation dans des milieux où la présence humaine était déjà problématique.

Ce phénomène de l'urbain est souvent assorti au phénomène de la croissance démographique. En effet, ce dernier représente un facteur du premier. La décentralisation qui a contribué à la multiplication des centres administratifs, transformés avec le temps en centres urbains, a beaucoup contribué à cette prolifération de l'urbanisation dans les territoires. C'est là qu'intervient le foncier représentant le support même de l'urbanisation. C'est là également qu'intervient la propriété foncière qui influe sur le mode d'occupation des espaces.

CHAPITRE II : ALGERIE : DE L'URBANISATION A LA MICRO-URBANISATION

INTRODUCTION

L'urbanisation de l'Algérie est passée par deux grandes périodes. La première est longue et lente. Elle a duré plusieurs siècles et n'a pas changé le caractère rural du pays. La deuxième est le contraire de la première ; elle est rapide et de courte période. En effet, la colonisation française a posé les jalons de l'urbanisation en Algérie. Celle-ci a connu une évolution sans précédent à la deuxième moitié du 20^{ème} siècle. Elle était au départ concentrée au nord du pays, principalement sur la bande littorale. Au R.G.P.H de 2008, elle a touché même l'intérieur du pays, à savoir le Tell et le Sud. Le décroissement de la population enregistré sur la partie nord du pays n'a pas changé de sa forte concentration, puisque sa densité ne connaît pas de recul et croit de recensement à recensement. Cette urbanisation ayant connu une évolution réelle depuis son début, montre à travers les différents recensements de l'Algérie indépendante qu'elle a atteint les profondeurs des terroirs.

I) L'URBANISATION DE L'ALGERIE A L'EPOQUE COLONIALE

A l'époque coloniale, l'Algérie n'était pas urbanisée, sa société était rurale. En 1830, 5% seulement de la population était urbaine et ce fût toujours le cas même au début des années 1900¹²⁷. Cet état est dû au fait que l'urbanisation de l'Algérie ne s'est pas faite d'une façon continue, mais elle a connu une succession de ruptures¹²⁸. De l'époque Romaine à l'époque Française, tous les colons qui se sont succédé ont voulu imposer chacun son mode urbain et supprimer le mode antérieur.

L'urbanisation de l'Algérie est un fait colonial. Les français ont créé des villes qu'ils ont habitées. Par la suite les Algériens s'y sont progressivement installés. En 1830, a eu lieu un départ important des populations autochtones vers les villes. Cet exode a donné un coup d'envoi à l'urbanisation. Celle-ci s'est poursuivie jusqu'à est ce qu'en 1910, son nombre

¹²⁷ COTE Marc. L'espace Algérien, Les prémices d'un aménagement. Algérie. Office des Publications Universitaires O.P.U. 1983. 278 P. p111.

¹²⁸ RAHMANI Cherif. La croissance urbaine en Algérie : Coût de l'urbanisation et politiques foncière. OPU. 1982. 317P. p71.

dépasse celui des Européens¹²⁹. L'urbanisation s'est poursuivie durant les années de la guerre de libération et elle a atteint les 36% au premier recensement de l'Algérie indépendante en 1966.

En effet, en 1960 le taux d'urbanisation du pays a atteint 31,2%. Il était de 82,3% pour la population européenne comptant 855 900 de citoyens sur un total 1 039 600 d'habitants. Ce taux était de 27,3% pour la population algérienne ne comptant que 2 470 000 citoyens sur un total de 9 602 300 habitants. De 1960 à 1966, le nombre de villes est passé de 55 à 95. Le départ des Français en 1962, a fait passer la population urbaine à 2 500 000 habitants. Ce chiffre est passé à 3 778 400 en 1966.¹³⁰

II) LE PREMIER RECENSEMENT DE L'ALGERIE INDEPENDANTE ET UNE URBANISATION IMPREVUE : 1966

Le plan triennal de 1966-1969 n'a pas pris en compte la question de l'urbain. La raison est que les résultats du premier recensement de l'Algérie indépendante de 1966 n'ont été publiés qu'en 1969. Ceux-ci ont révélé une forte croissance des centres urbains avec le taux d'occupation par logement qui tendait vers la hausse. Encouragées par le parc immobilier libéré par le départ des Français en 1962, des migrations de masse ont été enregistrées vers les grands centres urbains : *Alger, Oran, Annaba* et *Constantine* ainsi que vers les centres urbains moyens. La population urbaine de l'Algérie indépendante, comme nous pouvons bien le constater dans le tableau 01, a connu une envolée importante. Pendant que, durant les années de colonisation, elle n'évoluait que de près de 1 à 3% maximum, elle a évolué de près de 6 % de 1954 à 1966 et de près de 9% de 1966 à 1977. Elle était de 25,6% en 1954, elle est passée à 31,5% en 1966 et à 40,4% en 1977.

¹²⁹ COTE Marc. L'espace Algérien, Les prémices d'un aménagement. Algérie. Office des Publications Universitaires O.P.U. 1983. 278 P. p111.

¹³⁰ Sidi Boumediene Rachid et Taïb Messaoud. La recherche urbaine en Algérie, un état de la question. Urbama Ura n° 365. Tours. Juillet 1996. 107 P. P 10 et 11.

Tableau II-01 : Evolution de la population urbaine de 1966 à 1977

Années	Population rurale	Population urbaine	Population totale résidente	Pop. Urb Pop. Résid
1886	3 228 606	523 531	3 752 037	13,9
1906	3 937 880	783 090	4 720 974	16,6
1926	4 344 210	1 100 143	5 444 361	20,2
1931	4 654 228	1 247 731	5 902 019	21,1
1936	5 078 125	1 431 513	6 509 638	22,0
1948	5 948 939	1 838 152	7 787 091	23,6
1954	6 436 766	2 157 938	8 614 70	25,6
1966	8 062 213	3 714 632	11 776 845	31,5
1977	10 107 642	6 840 858	16 948 000	40,4

Source : RAHMANI Cherif. La croissance urbaine en Algérie : Coût de l'urbanisation et politique foncière. OPU. 1982. 317P. P 83.

Cet état de fait a poussé les autorités de l'époque à prendre des mesures. Penser le concept d'aménagement du territoire¹³¹ était la méthode adoptée pour créer un équilibre territorial et pour mettre un frein à cette urbanisation de type migratoire. L'éducation puis la santé furent les premiers secteurs par lesquels l'état a commencé pour créer un équilibre social sur l'ensemble du territoire national. Une réorganisation territoriale des wilayas a été effectuée en 1974. Après un premier remaniement des communes a été enregistré en 1963, une année après l'indépendance. Suite à quoi une diminution du nombre des communes a été faite, pour une meilleure maîtrise de la gestion du territoire. Leur nombre est passé de 1577 communes à 676. Ce changement n'a pas été enregistré pour les wilayas ex-département français qui était au nombre de 15 et des daïras appelées arrondissements dont le nombre est passé à 91. La commune est régie par l'ordonnance numéro 67-24 du 18 janvier 1963 portant

¹³¹ DUCHAC. R, SANSON. H, ETIENNE. B, FRANCHET. J, SARI. D, ATALLAH. B, FIKRY. M, MASSON. A, ESCALIER. R, STAMBOULI. F, ZGHAL. A, ADAM. A. Villes et sociétés au Maghreb, études sur l'urbanisation. Paris, France. Edition du centre national de la recherche scientifique. 1974. 232P. p 40.

code communal ; elle est considérée comme « *la collectivité territoriale politique, administrative, économique et sociale de base* »¹³².

La réorganisation administrative de 1974 avait comme objectifs principaux la répartition des wilayas, suivant des unités géographiques. Comme ce fut le cas de *Batna*, regroupant les Aurès, et *Tizi-Ouzou*, regroupant la *Kabylie*. Donner les mêmes opportunités de développement économique à toutes les régions du pays en associant les zones développées et équipées (les anciennes communes mixtes) avec les zones marginalisées et sous-équipées (les anciennes communes de plein exercice)¹³³. Procéder à une restructuration urbaine qui encouragera l'émergence des petites villes et des villes moyennes pour diminuer de l'attraction qu'exercent les grands centres urbains du pays, principalement les villes côtières. On passera alors de 15 à 31 wilayas, et de 91 à 161 daïras avec 27 communes supplémentaires dont le nombre est passé de 676 à 703, puis à 704. Cette réorganisation administrative a promu des villes moyennes et des villes petites en chefs-lieux de wilaya et en chefs-lieux de daïra. Cela a constitué pour elle une opportunité pour leur développement. En effet, suivant le statut administratif, un certain nombre d'équipements économiques et sociaux sont créés.

II-1) Définition de la population urbaine d'après RGPH de 1966

Au niveau international, selon l'ONS, la définition de l'urbain et du rural est différente d'un pays à un autre. Ces deux notions, puisées de la réalité de chaque pays, a fait que chacun s'est établi des définitions suivant certains critères, qui ne sont donc pas les mêmes d'un pays à un autre. Ces critères peuvent être de un ou de plusieurs et parmi lesquels on retrouve : le nombre de la population, sa densité, ses activités socio-économiques...etc.

Au *Canada*, par exemple : une population urbaine est la concentration d'au moins 1 000 habitants avec une densité de population d'au moins 400 habitants au km². Aux *Etats-Unis* c'est la population des villes et des communes de plus de 2500 habitants et plus, ainsi que la

¹³² Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS. Page 06.

¹³³ Méditerranée : revue géographique des pays méditerranéens, Littoralisation et disparités spatiales Machrek Maghreb. Tome 91. Textes réunis par Marc COTE et Michèle JOANNON. 1999. 107 P. p 86.

population des banlieues entourant les villes de plus de 50000 Habitants. En *France*, une commune est considérée urbaine lorsque son chef-lieu regroupe au moins 2000 habitants. Celles dont le chef lieu regroupe moins de ce seuil, sont considérées comme rurales. En *Allemagne* : est défini comme urbain toute agglomération de plus de 2000 habitants. En *Albanie*: les villes et autres centres industriels de plus de 400 habitants. En *Inde*, plus d'un critère sont employés pour définir une population urbaine. Une zone de peuplement est urbaine si elle satisfait quatre conditions : une population d'au moins 5 000 personnes; une densité de plus de 1000 habitants au mile carré (386 hab/km²); des caractéristiques urbaines prononcées; plus des $\frac{3}{4}$ des actifs employés hors de l'agriculture. Au *Chili*, tout centre de peuplement ayant des caractéristiques nettement urbaines dues à la présence de certains services publics et municipaux.

Au niveau national, deux types de stratifications urbaines existent en Algérie. Une, est de type légal et elle est définie selon deux lois. La première est la loi N° 2001-20 du 12/12/01 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire. La deuxième est la loi N° 2006-06 du 20/02/06, portant loi d'orientation de la ville. Elles sont résumées dans le tableau 02.

Tableau II-02: Strates définies par les deux lois 2001-20 et 2006-06

Loi	Strate	Définition
2001-20	Métropole	Agglomération urbaine dont la population totalise au moins 300 000 habitants et qui a vocation, outre ses fonctions régionales et nationales, à développer des fonctions internationales.
	Grande ville	Agglomération urbaine dont la population totalise au moins 100 000 habitants.
2006-06	Ville moyenne	Agglomération urbaine dont la population est comprise entre 50 000 et 100 000 habitants.
	Petite ville	Agglomération urbaine dont la population est comprise entre 20 000 et 50 000 habitants.
	Agglomération urbaine	Espace urbain abritant une population agglomérée d'au moins 5 000 habitants.

Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS. Page 33

Depuis le premier recensement, de 1966 de l'Algérie indépendante, des critères ont été utilisés pour classer une population urbaine ou rurale. Ces critères changent d'un recensement à un autre. Nous allons passer en revue les critères selon chaque recensement, et cela suivant l'Office National des Statistiques. Nous tenterons d'expliquer pourquoi ces derniers ont été changés ou réadaptés, suivant chaque recensement.

Au recensement de 1966, les communes ont été classées en catégories urbaines, semi-urbaines, rurales et semi-rurales, à partir de leurs chefs-lieux suivant les critères suivants :

- 1) -Un seuil minimum de la population par agglomération (5000 habitants)
- 2) -Un pourcentage d'habitants au chef-lieu de la commune.
- 3) -Une proportion minimum d'actifs non agricoles par rapport au total des actifs ;
- 4) -Un nombre absolu minimum de 1000 actifs non agricole.
- 5) -Le taux d'accroissement de la population entre les recensements de 1954 et 1966¹³⁴

Ces critères ont permis de classer 66 communes urbaines, 31 communes semi-urbaines, 44 communes semi-rurales et 535 communes rurales¹³⁵.

III) LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT 1967-1977 ET SES CONSEQUENCES SUR L'URBANISATION

Cette stratégie de développement a démarré avec le premier plan triennal 1967-1969. Celui-ci a été engagé sur ce qui a été appelé « l'industrie industrialisante » dans le domaine de la pétrochimie et de la sidérurgie. Ces complexes industriels ont été concentrés dans les grands centres urbains tels que : *Oran, Alger, Annaba et Constantine*, où se trouvent des infrastructures héritées de la colonisation. Situés à quelques kilomètres de ces centres urbains, pas plus de 10 Km, ces complexes industriels ont contribué à une urbanisation linéaire. *Oran-Arzew, Annaba-El Hadjar, Alger-Blida, Alger-Rouïba...*

Les deux plans quadriennaux 1970-1973 et 1974-1977 étaient une continuité du premier plan triennal. Ceux-ci ont continué, toujours, dans l'industrialisation et ont essayé d'un peu distribuer l'industrie à travers le territoire national. C'est à *Tlemcen, Tizi-Ouzou, Sidi Bel Abbes, Guelma, Bejaia* où des industries de transformations ont été installées de type textile,

¹³⁴ RAHMANI Cherif. Op.cit. p 89.

¹³⁵ RAHMANI Cherif. Ibid. p83.

électronique et électroménager... Cette industrialisation a aussi beaucoup contribué dans l'urbanisation, même, de ces centres.

En plus, de l'importance accordée à l'industrie, il y a eu le lancement de la révolution agraire durant laquelle il y a eu volonté de mise en valeur des campagnes et des espaces ruraux. Lancée dans sa première phase le 17 juin 1972, elle avait pour objectif la nationalisation et la redistribution des terres communales, domaniales, habous et des autres collectivités publiques. Dans sa deuxième phase du 17 juin 1973, elle avait pour but l'expropriation des grandes propriétés financières afin de les redistribuer sous formes de coopératives de production aux paysans pauvres. Dans sa troisième phase le 08 novembre 1977, la révolution agraire porte sur les terres de pâturages communales, domaniales et privées et sur les troupeaux.¹³⁶

Au recensement de 1977, selon Marc COTE, l'Algérie comptait 231 agglomérations de plus de 5000 habitants. *Alger* avec sa banlieue comptait 1 740 000, *Oran* et sa banlieue 540 000, *Constantine* et sa banlieue 380 000, *Annaba* et sa banlieue 250 000 habitants. En plus de 4 villes de 100 000 à 200 000 habitants qui sont *Blida*, *Sétif*, *Sidi Bel abbés* et *Batna* et seize villes de 50 à 100 000 habitants¹³⁷.

Nous remarquons à travers ces chiffres que cette urbanisation n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire, avec la forte dominance de la ville d'*Alger* par rapport aux autres grandes villes *Oran*, *Constantine* et *Annaba*. Le nombre d'habitants de la capitale représente plus du triple de celui de la ville d'*Oran* qui vient en deuxième position après *Alger*, en terme de populations.

Au R.G.P.H de 1977¹³⁸ les communes urbaines sont assimilées à des unités géographiques urbaines. Elles sont considérées agglomérations urbaines en raison de la grande étendue de certaines communes. Ainsi, l'analyse socio-économique et les études d'aménagement du territoire ont défendu l'idée du dépassement du cadre rigide des limites administratives. Pour

¹³⁶ Selon Lars Jönson. La révolution agraire en Algérie, Historique, contenu et Problème. In The scandinavian Institute of Africa studies. 1978. 84P. P25.

¹³⁷ COTE Marc. L'espace Algérien, Les prémices d'un aménagement. Algérie. Office des Publications Universitaires O.P.U. 1983. 278 P. p113.

¹³⁸ Selon les Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS.

mieux définir le milieu urbain comme l'ensemble des chefs-lieux de wilaya et de daïra, il a été pris en considération un certain nombre de critères :

- un seuil minimum d'habitants ;
- l'existence d'un minimum d'équipements socio-éducatifs ;
- le taux d'accroissement entre 1966 et 1977 de l'agglomération.

Ces critères ont permis de classer 211 agglomérations suivant cinq strates.

La Strate Urbaine est constituée de 67 agglomérations ayant chacune :

- plus de 1 000 actifs non agricoles représentant au moins 75 % du total des actifs ;
- un nombre d'habitants supérieur ou égal au seuil minimum de 10 000.

Sauf que les chefs lieux de wilaya, quelque soit leur population, ont été intégrés dans cette strate.

La Strate Suburbaine est constituée de 29 agglomérations représentant soit des zones de résidence soit des zones d'activité voisines des quatre métropoles.

-Elles comptent plus de 75 % des actifs non agricoles différenciés dans la population totale. Ceux-ci peuvent exercer leur activité aussi bien dans les autres localités suburbaines, dans la ville noyau ou dans leur propre agglomération.

La Strate Semi-Urbaine est composée de 49 agglomérations dont une partie prédominante des fonctions sont urbaines. Généralement, elles répondent à tous les critères de la strate urbaine mais le seuil de population a été ramené à 5 000 habitants au lieu de 10 000.

La Strate semi-urbaine potentielle comprend 55 agglomérations. Leur classement tient compte de la potentialité du fait urbain dû au dynamisme et à la réalisation de certains projets ou à des prévisions de leur développement ou enfin à la taille de leur population qui entraîneront nécessairement une urbanisation rapide.

La Strate des agglomérations non classées ailleurs est composée de 11 agglomérations qui ne répondaient pas à tous les critères pour être classées dans l'une des quatre premières strates, mais dont chacune répondait différemment et nécessairement à au moins l'un des critères la faisant distinguer du reste des agglomérations.

Tableau II-03 : Répartition des agglomérations au R.G.P.H de 1977

Taille des agglomérations	Urbain	Sub Urbain	Semi-urbain	Semi-urbain potentiel	Non classée ailleurs	Total
200000 et plus	4	-----	-----	-----	-----	4
100000 à 199999	4	-----	-----	-----	-----	4
50000 à 99999	16	-----	-----	-----	-----	16
20000 à 49999	27	3	8	-----	-----	38
15000 à 19000	7	2	11	4	-----	24
10000 à 14999	7	9	17	13	-----	46
5000 à 9999	2	7	12	22	4	47
Moins de 5000	-----	8	1	16	7	32
Total	67	29	49	55	11	211

Source : RAHMANI Cherif. La croissance urbaine en Algérie : Coût de l'urbanisation et politiques foncière. OPU. 1982. 317P. P 91.

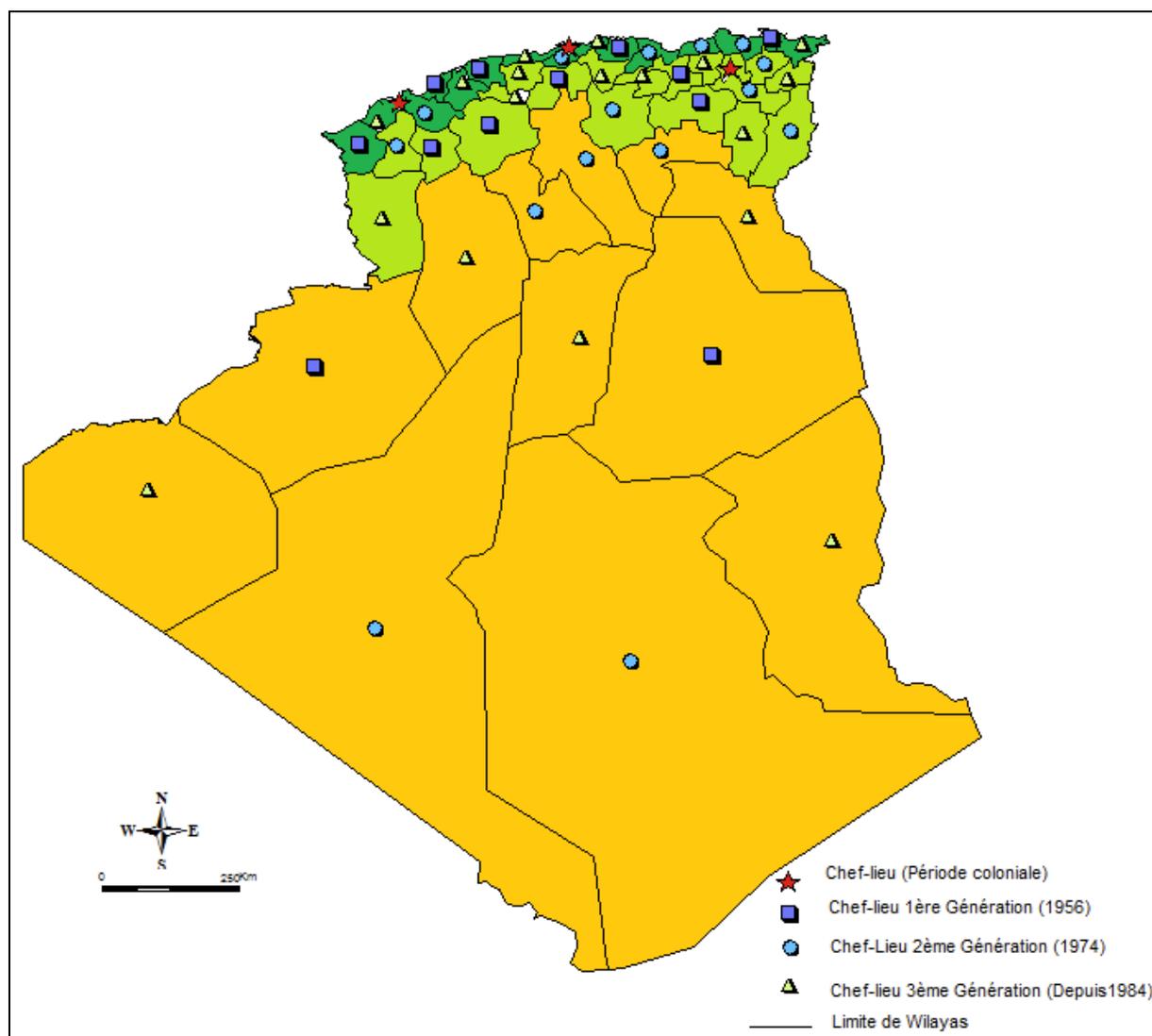
IV) LA DECENNIE 1978-1987, UNE URBANISATION CARACTERISEE PAR L'EMERGENCE DES VILLES MOYENNES ET DES PETITES VILLES

Cette décennie a démarré avec la volonté de palier aux insuffisances de celle qui l'a précédé. Les disparités régionales, entre le milieu rural et le milieu urbain, se sont accentuées avec les projets de l'industrialisation et de la révolution agraire. Ce qui a donné naissance à une urbanisation anarchique. Vouloir corriger les erreurs du passé c'est essayer de créer un véritable rééquilibrage régional, en offrant de meilleures opportunités au monde rural, en donnant un essor au développement du secteur agricole et des opportunités de croissance des villes intérieures et en maîtrisant le phénomène de l'urbanisation. Cette dernière a été contrôlée par « l'injonction donnée aux communes, (circulaire du ministère de l'intérieur), de

rérocéder aux citoyens un minimum de 200 lots à bâtir par an»¹³⁹. La division administrative a aussi été revue, en 1984, par une augmentation du nombre de communes passant de 704 à 1503 et du nombre de daïra constitué désormais de 400 et de 48 wilayas. Cela a créé des emplois tertiaires, principalement administratifs. Ces projets ont été inscrits dans le plan quinquennal 1980-1985 et dans le plan quadriennal 1985-1988.

¹³⁹ Sidi Boumediene Rachid et Taïb Messaoud. La recherche urbaine en Algérie, un état de la question. Urbama Ura n° 365. Tours. Juillet 1996. 107p. P 14.

Carte II-01: Organisation administrative en Algérie (1930 à 1985)



Source : KASDELLAH Nadjat. Dynamiques d'urbanisation des villes intermédiaires au Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) : *Effet chef-lieu et perspectives de développement*. Thèse de doctorat en géographie. Université de Cergy Pantoise, école doctorale droit et sciences humaines. 350P. Page 182.

Les résultats du recensement de 1987 faisaient état de 447 agglomérations urbaines, 236 de plus par rapport à 1977. Leur nombre a doublé en une décennie. La croissance urbaine concerne essentiellement les petites et les moyennes agglomérations. Le recensement de 1987 est celui qui a vu le bouleversement de la situation urbaine en *Algérie*. Comme le montre le tableau 04, la part des villes de la taille de 20 000 à 50 000 habitants est celle qui a évolué le plus, suivie des villes de la strate de 50 000 à 100 000 habitants. La taille de moins de 20 000 habitants a baissé comme celle de plus de 100 000 habitants.

Tableau II-04: Croissance urbaine de 1966 à 1987

Unités urbaines	Croît urbains annuels	
	1966-1977	1977-1987
Moins de 20 000 habitants	9,3	6,7
20 000 à 50 000 habitants	3,6	6,6
50 000 à 100 000 habitants	3,5	5,3
Plus de 100 000 habitants	5,2	4,4

Source : Méditerranée : revue géographique des pays méditerranéens, Littoralisation et disparités spatiales Machrek Maghreb. Tome 91. Textes réunis par Marc COTE et Michèle JOANNON. 1999. 107 P. p 77.

Au R.G.P.H de 1987¹⁴⁰, les unités urbaines, comme au recensement précédent, se définissent à partir des agglomérations et s'affranchissent des limites communales. Cinq critères ont été retenus pour définir le milieu urbain:

- la population (seuil minimum d'habitants fixé à 5000) ;
- l'activité économique (la proportion, parmi les actifs, de ceux qui exercent une profession agricole ne devrait pas excéder les 25%) ;
- les caractéristiques urbaines tirées de l'Enquête Communale de 1985 (présence de services d'intérêt publics, d'hôpitaux ou polycliniques, d'établissements d'enseignement, de tribunaux, de centres de loisir, cinémas ou théâtres, existence de systèmes d'assainissement, de contrôle des constructions) ;
- le taux annuel moyen d'accroissement de la population ;
- le rang administratif.

Ces critères ont permis de définir cinq strates comme au recensement de 1977.

¹⁴⁰ Selon les Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS. P 35 et 36

Compte tenu de la promotion administrative de certaines agglomérations (chefs lieux de wilaya ou de daïra), 49 d'entre elles ne répondant pas à ce critère ont été intégrées dans le réseau urbain.

Ces différentes variables ont permis de classer les 447 agglomérations en 5 strates :

La Strate urbaine se compose de 121 agglomérations d'au moins 10 000 habitants (sauf *Tamanrasset* classée en strate urbaine au recensement précédent, alors que sa population n'était que de 7 641 habitants en 1977). Dans chaque agglomération de cette strate, les actifs occupés non agricoles sont plus de 2 000 et représentent au moins les trois quarts des actifs occupés.

La Strate suburbaine comprend 68 agglomérations constituant des zones de résidence ou d'activité, proches des grandes métropoles régionales. Ces agglomérations présentent des caractéristiques urbaines, selon les critères indiqués ci-dessus et parmi les actifs occupés qui résident dans chacune d'entre elles, moins du quart exercent une profession agricole.

La strate semi-urbaine comprend 175 agglomérations qui satisfont à tous les critères de la strate urbaine, sauf la population minimale ramenée à 5000 habitants au lieu de 10000 et le nombre minimal d'actifs occupés hors agriculture ramené à 1000 au lieu de 2000.

La strate semi-urbaine potentielle a été définie de la même manière qu'au précédent recensement. Elle regroupe 58 agglomérations, dont deux chefs-lieux de wilayas (*Illizi* et *Naama*)

La strate des agglomérations non classées ailleurs se compose de 25 agglomérations qui ne répondent pas à tous les critères pour être classées dans l'une des quatre premières strates, mais dont chacune répond nécessairement à au moins l'un d'eux. Dans cette strate, les agglomérations sont toutes des chefs-lieux de daïras.

Le tableau ci-après, nous détaille l'évolution de l'armature urbaine de 1966 à 1987 et nous précise que c'est les agglomérations de la taille de 5000 à 10 000 habitants qui ont le plus évoluées, après qu'elles soient baissé en 1977, où elle est passé de 110 en 1966 à 47, puis à 185 en 1987. La taille de 10 000 à 20 000 a connu encore une évolution puisque de 42, en 1966 est passée à 47 en 1977 à 92 en 1987. Idem pour la taille de 20 000 à 50 000 habitants où, il a été enregistré 70 agglomérations en 1987, 43 de plus par rapport à 1966. La taille de 100 000 à 200 000 habitants a été multipliée par 12 de 1966 à 1987. C'est la taille de plus de 200 000 habitants qui a stagné avec son nombre de 4 agglomérations.

L'observation du nombre des unités urbaines en 1987, nous montre un certain équilibre parmi les différentes tailles. Celle de plus de 200 000 habitants prenant la tête loin de ces dernières, s'est retrouvée rattrapée, grâce à l'évolution de la taille qui se trouve immédiatement derrière elle, celle de 100 000 à 200 000 habitants.

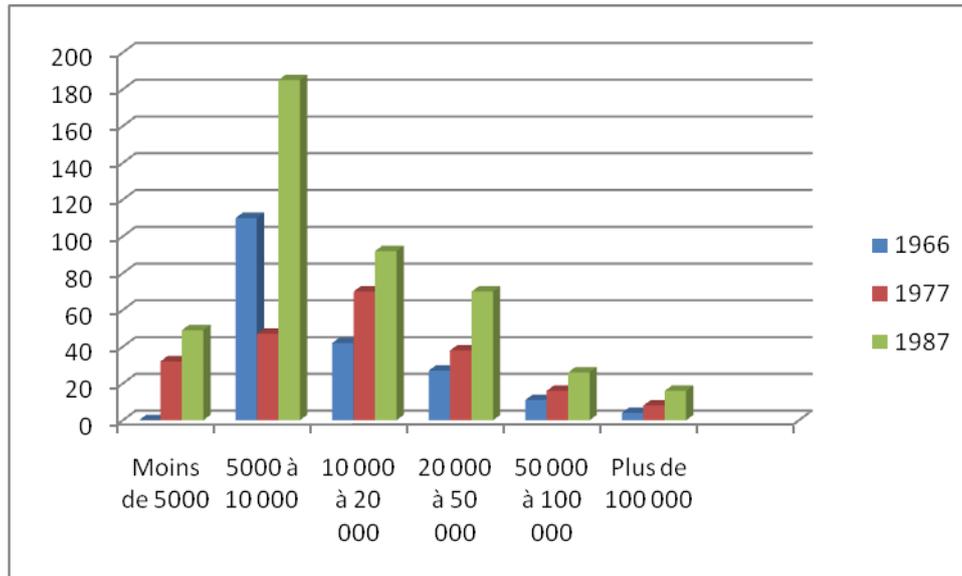
Cette émergence des petites et des moyennes agglomérations a été propulsée par leur promotion administrative. La saturation des grandes villes a détourné le mouvement de migration vers les villes moyennes et petites, où des chances d'emploi, surtout administratives, sont disponibles ainsi que des opportunités de logement. Sur le plan économique, ces villes n'ont pas connu d'évolution. Leur urbanisation est surtout administrative.

Tableau II-05: Armature urbaine de 1966 à 1987

Unités urbaines par tailles	Nombre d'unités urbaines		
	1966	1977	1987
Moins de 5000	0	32	49
5000 à 10 000	110	47	185
10 000 à 20 000	42	70	92
20 000 à 50 000	27	38	70
50 000 à 100 000	11	16	26
100 000 à 200 000	1	4	12
Plus de 200 000	3	4	4

Source : Méditerranée : revue géographique des pays méditerranéens, Littoralisation et disparités spatiales Machrek Maghreb. Tome 91. Textes réunis par Marc COTE et Michèle JOANNON. 1999. 107 P. p 77.

Graphe II-01 : Armature urbaine de 1966 à 1987



V) 1987-1998 : UNE FORTE EVOLUTION DES PETITES VILLES

Au R.G.P.H de 1998¹⁴¹, les critères retenus pour définir le milieu urbain sont :

-Un seuil minimum d'habitants fixé à 5000.

-L'activité économique : On estime que la caractéristique fondamentale d'une ville est que parmi les personnes actives qui y vivent moins de 25 % du total exercent une activité agricole. Les Conditions obligatoires sont le raccordement au réseau d'AEP, au réseau d'électricité et au réseau d'assainissement.

Les conditions complémentaires sont trois parmi les cinq suivantes :

- L'existence d'un hôpital ou polyclinique ;

- L'existence d'un lycée ou d'un collège d'enseignement moyen ;

- L'existence d'équipements socioculturels (crèches, maisons de jeunes, différents centres...);

- L'existence d'infrastructures de sports et de loisirs (stades, parcs d'attractions, cinémas, théâtres ...);

¹⁴¹ Selon, les Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS.

-L'existence d'équipements administratifs (bureaux de poste, tribunal, certaines administrations ...).

Le taux annuel moyen d'accroissement de la population entre 1987 et 1998 est aussi pris en compte. Il a été retenu pour connaître le degré d'attraction de l'agglomération. Mais il a été utilisé avec prudence car il a été estimé qu'un fort taux d'accroissement d'une agglomération ne représentait pas forcément un bon indicateur.

Ces différentes variables ont permis de classer les 579 agglomérations en quatre strates :

La Strate de l'Urbain Supérieur se compose de 24 agglomérations, le nombre des occupés est supérieur à 10 000 dont plus de 75 % non agricoles. Elles concentrent un grand nombre de services de type supérieur : Enseignement supérieur, Hôpitaux spécialisés, infrastructures de base très denses (gare routière, ferroviaire, port, aéroport, stades de sports de grandes capacités, centres de loisirs et d'attraction...).

La Strate de l'Urbain Comprend 121 agglomérations ayant au moins 20000 habitants le nombre des occupés non agricoles est supérieur à 2000, représentant au moins 75% non agricole du total des occupés. Contrairement à l'urbain supérieur, elles ne concentrent qu'un nombre de service supérieur limité.

La Strate Suburbaine représente les 94 agglomérations constituant des zones d'habitat voisines, représentant l'extension en termes d'habitat et parfois d'activités des quatre grandes métropoles. Il s'agit essentiellement des agglomérations très proches des quatre métropoles régionales (villes satellites). Celles ci répondent aux critères d'activité et des principales caractéristiques urbaines.

La Strate Semi-Urbaine Comprend 340 agglomérations dont le nombre d'occupés hors agriculture est fixé à 1000 actifs et celui du seuil minimum d'habitants à 5000. Cette strate est composée d'unités ayant un rayonnement local et offrent un service minimum notamment en matière d'éducation et de santé pour non seulement leur population mais également au profit des unités rurales proches (semi-rural et le rural aggloméré et éparsé).

Le tableau 06 nous montre comment le nombre des villes a augmenté très sensiblement. La taille de 10 000 à 20 000 habitants est passée de 92, en 1987 à 201 agglomérations, en 1998. La taille de 20 000 à 50 000 habitants est passée de 70, en 1987 à 114 agglomérations, en 1998. Cette évolution n'est pas observée pour la taille de 5000 à 10 000 habitants qui n'a évoluée que de 13 agglomérations de 1987 à 1998. Les deux tailles

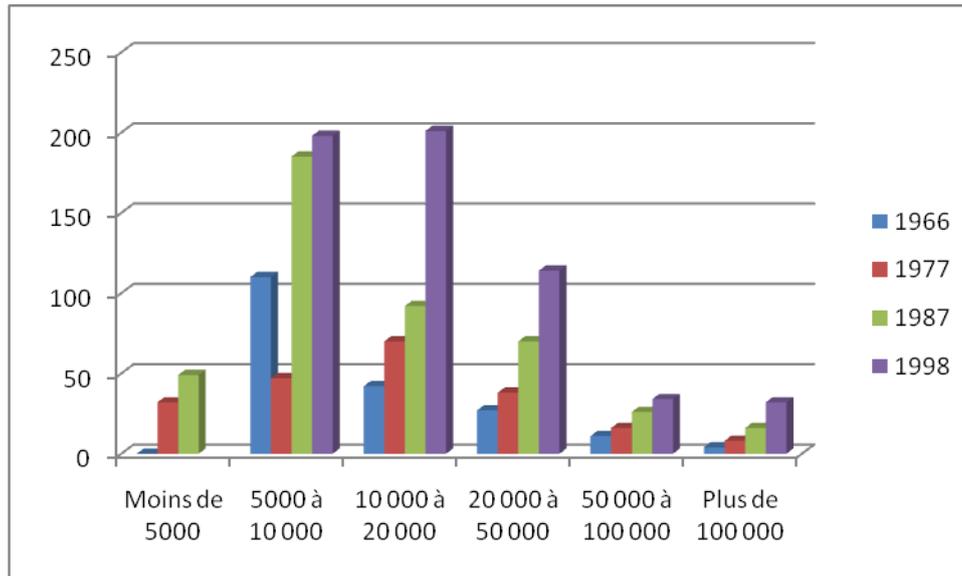
de 100 000 à 200 000 et de plus de 200 000 habitants confondues ont été multipliées par deux, puisqu'elles sont passées de 16 à 32 agglomérations.

Tableau II-06: Armature urbaine de 1966 à 1998

Unités urbaines par tailles	Nombre d'unités urbaines			
	1966	1977	1987	1998
Moins de 5000	0	32	49	-----
5000 à 10 000	110	47	185	198
10 000 à 20 000	42	70	92	201
20 000 à 50 000	27	38	70	114
50 000 à 100 000	11	16	26	34
100 000 à 200 000	1	4	12	32
Plus de 200 000	3	4	4	(Plus de 100 000)

Source : (pour 1966,1977, 1987) Méditerranée : revue géographique des pays méditerranéens, Littoralisation et disparités spatiales Machrek Maghreb. Tome 91. Textes réunis par Marc COTE et Michèle JOANNON. 1999. 107 P. p 77. Et (pour 1998) Villes en parallèles. Directeur Galia et Guy BURGEL. Villes Algériennes. Sous la direction de Guy BURGEL et Seddik HAMMACHE. N° 36/37.France Nanterre université Pais 10. Laboratoire de géographie urbaine. 2003. 339P. p78.

Graphe II-02 : Armature urbaine de 1966 à 1998



L'analyse de la croissance urbaine annuelle par période intercensitaire, suivant les différentes strates, de 1954 à 1998, nous montre que celle-ci diffère d'une période à l'autre. Suivant Le tableau 07, nous remarquons que depuis l'Algérie indépendante, le fort engouement enregistré pour la grande ville diminue de plus en plus et d'un recensement à un autre le départ vers la grande ville semble freiné. La preuve est la strate urbaine de plus de 10 000 habitants qui connaît une croissance urbaine en recul. Cette dernière est passée de 7,2 de 1954 à 1966 ; à 5,2 de 1966 à 1977 ; à 4,3 entre 1977 et 1987 et elle a chuté jusqu'à 1,9 entre 1987 à 1998.

Les deux strates de 50 000 à 100 000 et de 20 000 à 50 000 habitants, ou ce qu'on appelle les villes moyennes, ont connu la même tendance de 1954 à 1998. Celles-ci ont connu une forte croissance urbaine à la période 1954-1966 qui était de 7,0 pour la première et de 6,3 pour la seconde ; cette période de l'indépendance a connu un fort exode rural vers les villes. Cette croissance a enregistré une baisse à la période 1966-1977 qui était de 3,6 pour la strate de 50 000 à 100 000 habitants et de 3,8 pour la strate de 20 000 à 50 000 habitants. Cette période a connu une forte ruée vers les grands centres urbains où il y a eu une disponibilité de l'emploi, avec les projets de l'industrie, installés surtout dans les quatre grandes villes du pays, à savoir *Alger*, *Oran*, *Annaba* et *Constantine*. Ces villes moyennes ont, encore, vu leurs croissances urbaines se revoir à la hausse, à la période intercensitaire 1977-1987, puisqu'elle était, pour la première, de 5,9 et pour la deuxième de 6,3. A cette période, la politique

nationale a été revue, avec la répartition de l'industrie dans d'autres villes, celles de l'intérieur ; la nouvelle division administrative de 1984 qui a créé de nouvelles wilayas et daïras, a constitué un élan pour la croissance urbaine de ces villes et cela avec la disponibilité des emplois administratifs. Elles ont encore enregistré une baisse dans leurs croissances urbaines qui est passé à 3,8 pour la période 1987-1998, pour les deux strates.

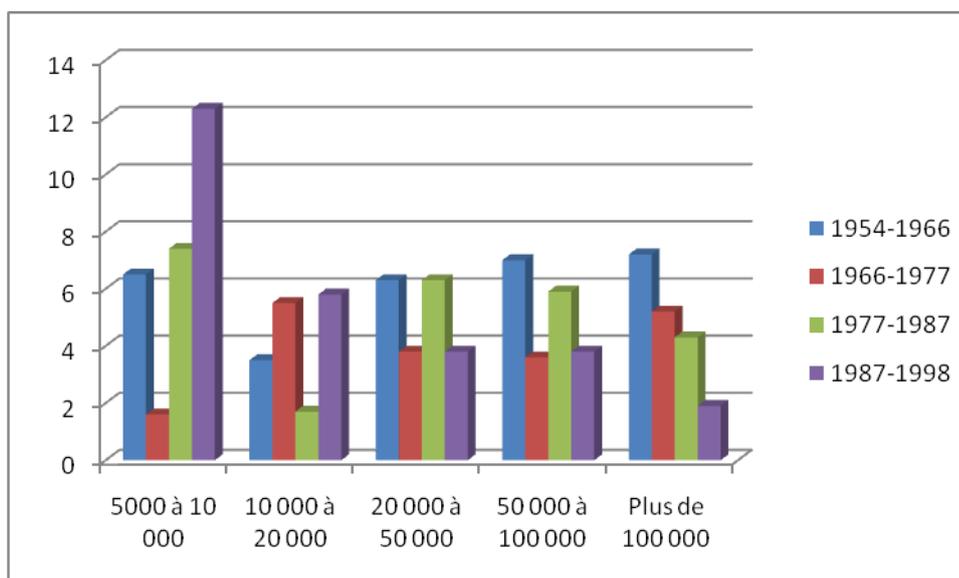
Concernant les deux strates de 10 000 à 20 000 et de 5000 à 10 000 habitants, nous avons noté qu'à la période 1954-1966 au moment où la première était de 3,5, la deuxième était de 5,6. Cette croissance urbaine a augmenté pour la strate de 10 000 à 20 000, en 1966-1977, où elle est passée à 5,5 et elle a baissé pour la strate de 5000 à 10 000, où elle a été de 1,6. A la période 1977-1987, c'est l'inverse qui est enregistré, la croissance urbaine a augmenté pour la strate de 5000 à 10 000 avec 7,4 et elle a baissé pour la strate de 10 000 à 20 000 avec 1,7 seulement. En 1987-1998, les deux strates ont connues une hausse de 5,8 pour la 10 000 à 20 000 et de 12,3 pour celle de 5000 à 10 000. En effet ces deux strates ont connu une croissance urbaine conséquente durant cette période, 1987-1998. Mais c'est surtout la strate de 10 000 à 20 000 habitants pour qui la croissance est à préciser. Car celle-ci n'a connu une telle évolution qu'à cette période ; étant donné que son nombre d'agglomérations a plus que doublé en 1998, où il est passé à 210, après qu'il n'était que de 92, en 1987. En ce qui concerne la strate de 5000 à 10 000 habitants, elle a enregistré déjà une forte croissance à la période précédente, 1977-1987. Son nombre d'agglomérations s'est multiplié par plus de trois. Celui-ci est passé de 47, en 1977, à 185, en 1987 et a continué de croître avec 198, en 1998.

Tableau II-07: Croissance urbaine annuelle, selon les strates urbaines de 1954 à 1998

Périodes intercensitaires	1954-1966	1966-1977	1977-1987	1987-1998
Strates urbaines				
5000 à 10 000	5,6%	1,6	7,4	12,3
10 000 à 20 000	3,5	5,5	1,7	5,8
20 000 à 50 000	6,3	3,8	6,3	3,8
50 000 à 100 000	7,0	3,6	5,9	3,8
Plus de 100 000	7,2	5,2	4,3	1,9
Total	6,2	4,3	4,9	3,5

Source : Méditerranée : revue géographique des pays méditerranéens, Littoralisation et disparités spatiales Machrek Maghreb. Tome 91. Textes réunis par Marc COTE et Michèle JOANNON. 1999. 107 P. p 77. Et (pour 1998) Villes en parallèles. Directeur Galia et Guy BURGEL. Villes Algériennes. Sous la direction de Guy BURGEL et Seddik HAMMACHE. N° 36/37. France Nanterre université Pais 10. Laboratoire de géographie urbaine. 2003. 339P. p76.

Graphe II-03: Croissance urbaine annuelle, selon les strates urbaines de 1954 à 1998



La croissance urbaine annuelle selon les strates urbaines, entre 1987 et 1998, a tendance à s'accroître à mesure que l'on passe des grandes agglomérations aux petites. Ceci révèle que

l'urbanisation de l'Algérie ayant connu une forte croissance des grandes villes, avec l'exode rural massif des populations ayant suivi les premières années de l'indépendance, prend une toute autre tendance, qui est celle de la prolifération des petits centres urbains. Ceux-ci réussissent tout au moins à maintenir leurs populations et à les décourager de migrer en villes. La preuve est le tassement de cet exode vers les grandes villes, et la croissance urbaine annuelle de celles-ci en diminution d'une période à l'autre, comme le montre si bien le tableau 07.

VI) 2008 : FORTE DOMINANCE DE LA STRATE SEMI-URBAINE, FORTE DOMINANCE DES PETITES VILLES

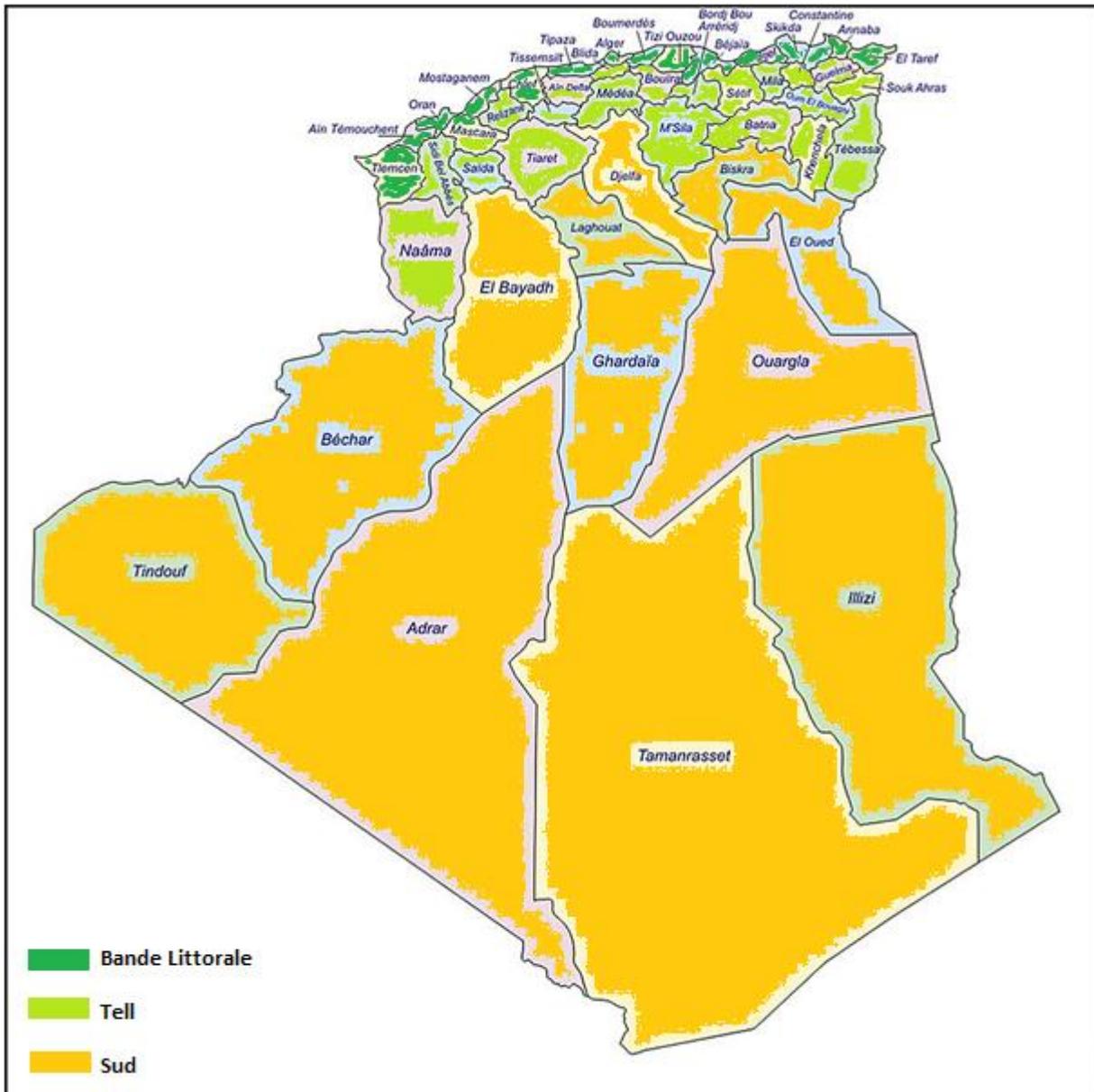
VI-1) Répartition de la population selon les trois grands espaces physiques de l'Algérie au R.G.P.H de 2008

Cette urbanisation se trouve différente d'une partie à une autre du territoire nationale. Elle devient plus importante à mesure que l'on se déplace de la partie Sud vers la partie Nord du pays. Cette différence est déterminée par la répartition de la population sur le territoire national et aussi par la superficie des différentes parties qui forment ce territoire. Celui-ci se divise en trois grands ensembles, répartis dans la direction Nord-Sud.

La répartition de la population de l'Algérie se fait différemment sur les trois grands ensembles physiques. Comme c'est représenté sur la carte 02, ces trois ensembles sont la bande littorale nord pour la première zone, la deuxième représente le tell et les steppes, et la troisième représente le sud du pays.

La population est répartie en grande partie sur les wilayas de la bande littorale. Cet ensemble physique représentant 1,9% du territoire national avec ses 45 000 km², abrite 274 habitants au kilomètre², puisque plus de 36% de la population du pays s'y concentre. Cette densité diminue à mesure que l'on se déplace vers le Sud du pays. Ainsi le tell se situant entre la bande littorale et le sud, occupe une superficie de 255 000 km²; occupe 10,7% du territoire national et abrite près de 53% de la population du pays avec une densité de 10,6 habitants au kilomètre². Dans la partie sud, c'est là que se concentre le plus faible nombre de la population représentant 10,9% uniquement. La superficie de la zone Sud est la surface la plus importante avec 2 000 000 km². Elle représente plus de 87% du territoire national, avec la plus faible densité. Celle-ci n'est que de 1,8 habitant au km².

Carte II-02 : Les trois grands espaces physiques de l'Algérie



Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS. P 10.

VI-2) Définition de la population urbaine au R.G.P.H de 2008

Au R.G.P.H de 2008¹⁴² l'Office National des Statistiques a retenu la même définition que celle utilisée au R.G.P.H de 1998. L'avantage principal d'utiliser systématiquement la même définition est d'assurer la continuité historique des analyses du changement dans les regroupements de population. Cependant, cette mesure n'est pas destinée à fournir une vue définitive de l'urbain. En effet, avec l'évolution de la société algérienne, d'autres points de vue peuvent sembler plus adéquats pour certains utilisateurs.

Comme pour les Recensements de 1977, 1987 et 1998, l'unité urbaine est définie par l'agglomération¹⁴³. Le terme d'unité urbaine recouvre aussi bien les notions d'agglomérations intercommunales¹⁴⁴ que de villes isolées. Le périmètre d'agglomération ou contour des agglomérations urbaines est défini conformément au critère des 200 mètres établi pour la préparation cartographique du recensement. Il s'agit en fait, d'une ligne fictive entourant l'agglomération et passe à 200 m des dernières constructions agglomérées, en faisant abstraction des limites administratives.

Les critères retenus pour la classification des agglomérations en 2008 sont les mêmes que ceux utilisés en 1998. Toutefois, la classe de l'Urbain Supérieurs telle que définie incluait aussi bien *Alger, Djelfa, Adrar...*

Ces dernières, bien que réunissant tous les critères requis, présentent des réalités urbaines différentes de celles de *Annaba, Oran, Constantine* et encore plus de celle d'*Alger*. Pour mettre cette réalité en évidence il a été adopté une nouvelle Strate constituée d'*Alger, Oran, Constantine* et *Annaba*. Cette classe, dénommée "Métropoles Urbaines" est définie comme "une agglomération urbaine dont la population totalise au moins 300 000 habitants et qui a vocation, outre ses fonctions régionales et nationales, à développer des fonctions

¹⁴² Selon les Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS.

¹⁴³ Une agglomération est définie comme un ensemble de constructions en nombre égal au moins à la centaine telle qu'aucune d'elles ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres.

¹⁴⁴ Les agglomérations qui s'étendent sur plusieurs communes sont dites Agglomérations Urbaines Intercommunales (AUIC).

internationales"¹⁴⁵.

VI-3) Accroissement de la population du R.G.P.H de 1987 au R.G.P.H de 2008

L'étude de l'accroissement de la population suivant les trois grands espaces physiques du pays montre que bien que ces derniers ont connu un accroissement positif durant les trois derniers recensements (1987, 1998, 2008) sauf que cette évolution est de plus en plus en baisse, suivant le tableau 08.

Tableau II-08 : Répartition et accroissement de la population selon les trois grands ensembles de l'espace physique Algérien

	Nombre population supplémentaire par Période intercensitaire		Taux d'accroissement En %	
	1987/1998	1998/2008	1987/1998	1998/2008
Espace Physique				
La bande littorale	2,1 millions	1,34 millions	1,9	1,17
Le tell	3,16 millions	2,7 millions	2,08	1,67
Le Sud	801000	927000	3,04	2,94

Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS. P 11

Le taux d'accroissement annuel intercensitaire moyen a été le plus faible pour la bande littoral pour les deux périodes de 1987/1998 et celle de 1998/2008. Cet accroissement est toujours inférieur à la moyenne nationale. Pour la période 1987/1998, celui-ci était de 2,1% pour la moyenne nationale et n'était que de 1,9 pour la zone littorale ; elle était de 1,61 pour la période 1998/2008 pour le niveau national et n'était que de 1,17 pour la même zone. Bien que c'est dans cette zone que se concentre près de 90% de la population du pays, avec des densités de plus en plus élevées, 9,7 hab/km² au R.G.P.H de 1987, 12,2 hab/km² au R.G.P.H 1998 et 14,3 hab/km² au R.G.P.H de 2008.

¹⁴⁵ C'est la définition adoptée par la loi 2001-20 du 12/12/2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.

La zone du tell ayant enregistré un taux d'accroissement de 2,08 pour la période 1987/1998 et de 1,67 pour la période 1998/2008, reste très proche de la moyenne nationale. Quant à la zone Sud ses taux d'accroissement restent au dessus de la moyenne nationale pour les deux périodes de 1987/1998 et 1998/2008 : 3,04 pour la première et 2,94 pour la seconde.

Il est à remarquer que les taux d'accroissement annuels moyens de la population totale les plus faibles ont été enregistrés dans les wilayas de la bande littorale dont *Tizi-Ouzou* avec 0,17%, *Bejaia* avec 0,64%, *Annaba* avec 0,90% et une wilaya du tell, *Médéa*, avec 0,22%. Les taux d'accroissement les plus élevés sont enregistrés dans les wilaya de la zone Sud avec 6,24% pour *Tindouf*, 4,44% pour *Illizi*, 3,74% pour *Laghouat*, 3,24% pour *Djelfa*, 3,13% pour *El Bayad*, et les wilayas de *Tamanrasset*, *El Oued* et *Adrar* avec des taux proches de 2,60%, ainsi qu'une wilaya de la zone du tell, *Naâma*, avec un taux de 4,30%.

VI-4) Evolution de la population par dispersion de 1966 à 2008

L'analyse de la dispersion de la population du premier R.G.P.H de 1966 au dernier R.G.P.H de 2008 montre que celle-ci se regroupe de plus en plus en agglomérations. Cela fait que le nombre de la population agglomérée augmente et le nombre de la population des zones éparses diminue. Ainsi avec un taux de 53,31% en 1966, la population agglomérée est passée à 85,73% en 2008. Son nombre de 6 409 000 habitants en 1966 s'est multiplié par près de 5 fois pour atteindre le nombre de 29 216 000 en 2008.

La population des zones éparses qui était proche des 50% en 1966 a progressivement diminué depuis le recensement de 1977 ; jusqu'à atteindre les 14,3% au recensement de 2008. De 7039000 habitants en 1977 a diminué de 31% pour atteindre le nombre de 4864000 habitants en 2008. Cette diminution est plus importante de 1987 à 2008, en raison de la situation sécuritaire ayant poussé les populations des zones éparses à partir vivre en agglomérations.

Tableau II-09 : Evolution de la population par dispersion de 1966 à 2008

Années	Population en Milliers			% population agglomérée 2	Taux d'accroissement annuels Moyens	
	Zone Agglomérée	Zone Eparses	Totale		Population Total	Population Agglomérée
1966	6409	5613	12022	53,31	-	-
1977	9909	7039	16948	58,47	3,17	4,45
1987	16287	6764	23051	70,66	3,12	5,09
1998	23698	5403	29101	81,44	2,10	3,39
2008	29216	4864	34080	85,73	1,61	2,15

Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS. P 18

Au R.G.P.H de 1998, les 48 wilayas du pays ont dépassé les 50% de population agglomérée dont 26 avec un taux dépassant les 80%. Au R.G.P.H de 2008 toutes les wilayas ont dépassé le taux de 80% et seules 12 wilayas n'ont pas atteint ce taux.

Le taux d'accroissement annuel moyen de la population agglomérée en 2008, suit la même tendance que le taux d'accroissement annuel moyen la population totale. Nous retrouvons les mêmes wilayas ayant le premier et le deuxième faibles ou élevés. Ceci prouve que la quasi-totalité de la population est agglomérée. Les taux les plus faibles sont enregistrés dans les wilayas de la bande littorale : *Tizi-Ouzou*, *Annaba*, *Bejaia*, *Tlemcen* et *Sidi-Bel-Abbès*, avec le taux le plus faible pour *Tizi-Ouzou* : 0,49%. Les taux les plus élevés sont enregistrés dans les wilayas de la zone Sud : *Illizi*, *Tindouf*, *Laghouat* et *El Djelfa* et une wilaya du tell, *Naâma* avec le taux le plus élevé pour *Tindouf* : 6,48%.

Seules les wilayas de *Saida*, *Naâma* et *Sidi-Bel-Abbès* n'ont pas observées un taux d'accroissement annuel moyen supérieur de la population agglomérée par rapport au taux d'accroissement annuel moyen de la population totale. Il est à remarquer que ces trois wilayas sont limitrophes l'une de l'autre et sont situées sur la partie Est de la zone du tell.

VI-5) Evolution du nombre d'agglomérations selon leur taille de 1966 à 2008

L'éclatement des grandes villes, suite au mouvement d'exode rural, a caractérisé l'Algérie des années postindépendances. Les années 80 ont vu le nombre d'agglomérations augmenté, avec la multiplication de leur taille. Ce qui a fait que le nombre d'agglomérations qui n'était que de 1787 au recensement de 1966 et de 2233 au recensement de 1977 est passé au nombre de 4563 au recensement de 2008.

Le nombre d'agglomérations a connu l'augmentation la plus importante entre les deux recensements de 1977 et 1987, avec 1237 agglomérations en plus. Entre les deux recensements de 1987 et 1998, il y a eu 587 agglomérations en plus. Cela représente moins de la moitié du nombre d'agglomérations en plus de la décennie précédente. Entre le recensement de 1998 et celui de 2008, le nombre d'agglomérations supplémentaires a aussi diminué. Il n'était que de 506, avec 81 de moins que la décennie d'avant.

Ce nombre d'agglomérations qui augmente de recensement à recensement reste différent d'une agglomération à une autre, selon leur taille.

Pour les agglomérations les plus petites, de **moins de 5000** habitants, leur nombre a augmenté de 369 du recensement de 1966 à celui de 1977. C'est en 1987 que leur nombre a connu la plus importante augmentation avec 977 agglomérations en plus. Au recensement de 1998 le nombre de celles-ci a encore augmenté de 256 supplémentaires ; au dernier recensement de 2008, elles ont enregistré 344 agglomérations en plus.

Les agglomérations de taille de moins de 5000 habitants enregistrent une diminution de recensement à recensement en comparaison avec les agglomérations de tailles supérieures. Comme nous pouvons le remarquer sur le tableau 11, leurs taux passent de 90,4 au recensement de 1966 à 88,9% en 1977 ; puis à 85,4% en 1987 ; pour passer à 79,3% lors de celui de 1998 ; et à 78% au recensement de 2008.

Comme on peut le constater sur le tableau 11 le nombre d'habitants des agglomérations de moins de 5000 habitants tend lui aussi à diminuer. Puisque de 1987 à 1998, il a augmenté de 700 000 habitants et de 1998 à 2008, il n'a augmenté que de 300 000 habitants. Cela démontre que le taux moyen d'accroissement de ces agglomérations est en diminution et il représente le taux le plus inférieure pour l'ensemble des agglomérations. Celui-ci s'est divisé en deux, en 2008, en comparaison avec celui de 1998 (voir tableau 11).

Tableau II-10: Evolution du nombre d'agglomérations selon la taille.

Taille des agglomérations	Nombre d'agglomérations au RGPH					Structure				
	1966	1977	1987	1998	2008	1966	1977	1987	1998	2008
moins de 5 000	1616	1985	2962	3218	3562	90,4	88,9	85,4	79,3	78,1
5 000 à 10 000	84	113	260	409	465	4,7	5,1	7,5	10,1	10,2
10 000 à 20 000	46	73	100	216	257	2,6	3,3	2,9	5,3	5,6
20 000 à 50 000	27	38	93	133	178	1,5	1,7	2,7	3,3	3,9
50 000 à 100 000	10	16	37	51	61	0,6	0,7	1,1	1,3	1,3
100 000 et plus	4	8	18	30	40	0,2	0,4	0,5	0,7	0,9
Totaux	1787	2233	3470	4057	4563	100	100	100	100	100
Variation nette du nombre d'agglomération	-----	446	1237	587	506					

Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS. Page 22

Concernant les agglomérations de taille entre **5000 et 10000** habitants, du recensement de 1977 à celui de 1987, leur nombre a augmenté de 147. Du recensement de 1987 à celui de 1998 leur nombre a augmenté de 149. Leur augmentation est donc constante durant les deux dernières périodes intercensitaires. Sauf que du recensement de 1998 à celui de 2008 leur nombre n'a augmenté que de 56 agglomérations (voir tableau 10). Mais leur taux de populations agglomérées reste constant, puisqu'il tourne autour de 11%. Il représente le taux le plus faible par rapport aux autres types d'agglomérations. (Voir tableau 10)

Pour la taille de **10000 à 20000** habitants leur nombre a augmenté de 116 agglomérations de 1987 à 1998 et de 41 agglomérations de 1998 à 2008. Leur taux d'accroissement moyen annuel était de 6,78% entre le recensement de 1987 et celui de 1998. Leur population a augmenté de 1,53 millions (1 534 000) d'habitants à la même période. De 1998 à 2008, leur taux d'accroissement moyen annuel n'était que de 2,03%, soit 0,64 million (643000) d'habitants.

Mais leur taux de population agglomérée par rapport à l'ensemble des tailles des agglomérations sillonne entre 11% et 12%. (Voir tableau 11)

S'agissant des agglomérations de la taille d'entre **20000 et 50000** habitants, leur nombre ayant augmenté de 11 de 1966 à 1977, a été multiplié par 5 au recensement de 1987, puisque leur nombre a augmenté de 55 agglomérations. De 1987 à 1998 leur nombre a encore augmenté de 40, pour qu'entre 1998 et 2008 ce nombre soit encore augmenté de 45 agglomérations.

Leur nombre d'habitants a quant à lui enregistré une hausse de près 1,5 million entre les deux périodes intercensitaires de 1978/1998 et 1998 et 2008. Leur taux de population agglomérée par rapport aux autres types d'agglomérations est en constante augmentation, puisqu'il est passé de 16,8 au recensement de 1987 à 17,3 lors de celui de 1998 et à 19,1 au dernier recensement de 2008. (Voir tableau 11)

Le nombre d'agglomérations de la strate entre **50 000 et 100 000** habitants est passé de 10 en 1966 à 61 en 2008. Celui-ci a été multiplié par 6, depuis le premier recensement de l'Algérie indépendante. C'est à la période intercensitaire 1977-1987 que leur nombre a connu la plus forte augmentation avec 21 agglomérations en plus. Les deux autres périodes qui ont suivies ont enregistrées 14 agglomérations en plus de 1987 à 1998 et 10 de 1998 à 2008. Leur taux de population agglomérée par rapport à l'ensemble des tailles d'agglomérations enregistrent une légère baisse puisqu'il est passé de 15,5 en 1987 à 14,6 en 1998 et à 14,4 en 2008. (Voir tableau 11)

Le nombre d'agglomérations de la taille de **plus de 100 000** habitants a été multiplié par 10 de 1966 au dernier recensement de 2008. Celui-ci était de 04 agglomérations est passé à 40. Depuis le recensement de 1977, leur nombre augmente de 10 agglomérations à chaque recensement.

Tableau II-11 : Evolution de la population agglomérée selon la taille des agglomérations.

Taille des agglomérations	Population en milliers de personnes						Taux	
	RGPH 1987		RGPH 1998		RGPH 2008		d'accroissements annuels moyens de la population agglomérée	
	effectifs en 10 ³	%	effectifs en 10 ³	%	effectifs en 10 ³	%	1998 /1987	2008 /1988
Moins 5 000	4 714	28,9 5	5 412	22,8 5	5 744	19,7	1,23	0,61
5 000 à 10 000	1 799	11	2 814	11,9 3	3 291	11,3	4,04	1,6
10 000 à 20 000	1 397	8,6 2	2 931	12,4 3	3 574	12,2	6,78	2,03
20 000 à 50 000	2 742	16,8	4 098	17,3	5 583	19,1	3,62	3,18
50 000 à 100 000	2 524	15,5	3 456	14,6	4 201	14,4	2,82	2
Plus de 100 000	3 112	19,1	4 987	21	6 824	23,4	4,27	3,23
Totaux	16 287	100	23 698	100	29 216	100	3,38	2,15

Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS. Page 24

VII) LE RESEAU URBAIN DE L'ALGERIE, EN 2008

Comme pour les trois précédents recensements, l'unité urbaine retenue en 2008 est définie par l'agglomération. La population urbaine est celle vivant dans la zone géographique délimitée par son périmètre d'agglomération et ne tient pas compte de la population éparsée, ni des limites administratives. En effet, les agglomérations de certaines communes présentent entre elles une continuité du bâti et une utilisation collective des équipements disponibles. Il n'est pas rationnel de prévoir un aménagement urbain d'une agglomération en s'arrêtant nettement à une limite communale qui peut être une rue, comme c'est le cas de l'agglomération d'Alger composée de plusieurs agglomérations urbaines.

Tableau II-12 : Répartition des agglomérations selon les classes de population

Taille	Total	Urbaines (1)	Urbaines (2)
moins de 5 000	3562	19	3
5 000 à 10 000	465	296	283
10 000 à 20 000	257	257	238
20 000 à 50 000	178	142	178
50 000 à 100 000	61	61	47
100 000 à 300 000	38	38	33
300 000 et plus	2	2	5
Totaux	4563	851	751

Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS. Page 40

(1) En tenant compte des limites administratives

(2) En tenant compte des AUIC (Agglomérations Urbaines Intercommunales)

La liste exhaustive des agglomérations du pays, au nombre de **4563**, selon le découpage administratif, a servi de base pour sélectionner dans une première étape celles qui répondent à un seuil minimum de 5000 habitants. Sur les 1001 agglomérations répondant à ce critère, seules 851 d'entre elles (constituées en 751 unités urbaines en tenant compte des agglomérations intercommunales) ont pu être retenues. Les 150 autres agglomérations ne répondent pas aux autres critères d'ordre qualitatif (activité agricole prépondérante, caractéristiques urbaines non évidentes etc.).

Parmi les 851 agglomérations urbaines 137 agglomérations sont organisées en 37 agglomérations urbaines intercommunales (AUIC). Nous ne retrouvons pas d'agglomération urbaine intercommunale dans la wilaya de *Tizi-Ouzou*.

19 agglomérations sont en dessous de 5000 habitants. Parmi elles, 16 ont été classées agglomérations urbaines car elles sont en conurbation avec d'autres agglomérations urbaines plus importantes.

Les trois autres sont des agglomérations qui malgré leurs tailles présentent toutes les caractéristiques de l'urbain et sont classées suburbaines d'*Alger* ou d'*Oran*. Nous ne retrouvons pas dans la wilaya de *Tizi-Ouzou* des agglomérations au dessus de 5000 habitants classées comme agglomérations urbaines.

En tenant compte des limites administratives, le réseau urbain est constitué de 657 ACL et de 94 A.S dont 25 sont en conurbation avec d'autres agglomérations urbaines. C'est le cas, dans la wilaya de *Tizi-Ouzou*, des agglomérations de *Redjaouna* dans la commune de *Tizi-Ouzou* avec 6953 habitants, l'agglomération de *Béni Mendes* dans la commune de *Boghni* avec 7499 habitants et l'agglomération de *Djemaa N'saharidj* dans la commune de *Mékla* avec 6530 habitants.

VII-1) L'extension du réseau urbain entre 1998 et 2008

Parmi les 851 agglomérations, 614 étaient déjà urbaines en 1998 et 237 ont accédé à ce statut pendant la décennie parmi elles :

- 8 agglomérations nouvelles ont accédé directement au statut "urbain" ;
- 229 ont changé de statut. Parmi ces dernières, 177 étaient classées "semi rural" et seulement 52 appartenaient à la strate "rural aggloméré" ;
- 51 agglomérations ont un statut de Chef Lieu de Daïra, 124 sont des ACL de communes et seulement 27 sont des AS.

Parmi les 237 agglomérations nouvellement urbaines figurent celles qui ont fusionné avec d'autres agglomérations appartenant à d'autres communes et qui sont appelées ici AUIC. La fusion d'agglomérations fait diminuer le nombre d'agglomérations ; qui est compensé par ailleurs par la création de nouvelles entités.

Le tableau suivant nous donne la liste de ces 237 agglomérations nouvellement urbaines et nous renseigne sur le phénomène cité précédemment, la conurbation. Par ailleurs, sur les 506 nouvelles agglomérations qui ont vu le jour entre les deux derniers recensements, seulement 8 ont accédé directement au statut d'urbaines.

Pour la wilaya de *Tizi-Ouzou*, nous avons six agglomérations nouvellement urbaines parmi elles la commune de *Ain El Hammam* avec ses 7575 habitants, l'agglomération de *Tamazirt*, qui appartient à la commune d'*Irdjen* avec 9383 habitants, la commune de *Makouda* avec 9948 habitants, l'agglomération de *Tikobain* dans la commune de *Ouaguenoun* avec 6712

habitants, la commune de *Ain Zaouia* avec 6 685 habitants, la commune d'*Azzefoun* avec 6 196 habitants et la commune de *Tigzirt* avec 8 001 habitants.

Tableau II-13 : Nouvelles agglomérations urbaines selon la strate et la fonction administrative.

Strate 2008	Strate 1998			Fonction Fonction administrative			Total
	Semi- rurale	rurale agglomérée	nouvelles agglomérations 2008	AS	ACLC	ACLD	
Métropole Urbaine	3	1	0	3	1	0	4
Urbaine Supérieure	1	7	0	5	3	0	8
Urbaine	1	2	1	4	0	0	4
Sub- Urbaine	15	6	4	23	2	0	25
Semi- Urbaine	157	36	3	27	118	51	196
Total	177	52	8	62	124	51	237

Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS. Page 54

VII-2) Caractéristiques du réseau urbain

Les critères retenus pour définir le milieu urbain en 2008 ont permis de classer les 751 agglomérations en cinq strates comme décrit dans le tableau ci-après:

La Strate des Métropoles Urbaines est composée des agglomérations d'*Alger*, d'*Oran*, de *Constantine* et d'*Annaba* qui en plus de la concentration des services de type supérieur présentent des fonctions régionales, nationales et internationales.

La Strate de l'Urbain Supérieur comprend 33 agglomérations dont 30 sont des chefs-lieux de wilaya et 3 des chefs-lieux de Daïra. Il s'agit des villes de *Touggourt* (wilaya d'*Ouargla*), *Ain el Beida* (wilaya d'*Oum el Bouaghi*) et d'*El Eulma* (wilaya de *Sétif*). Cette strate comprend 30 agglomérations de taille comprises entre 100 000 et 300 000 habitants, une de plus de 300 000 habitants (*Blida*) et deux agglomérations de taille comprise entre 50 000 et 100000 (*Adrar* et *Oum el Bouaghi*).

Tableau II-14: Répartition des agglomérations urbaines selon la strate et la taille, en 2008

Taille des agglomérations	Strates					Total
	MU	US	U	SUB	SU	
moins de 5 000	0	0	0	3	0	3
5 000 à 10 000	0	0	0	25	258	283
10 000 à 20 000	0	0	0	27	211	238
20 000 à 50 000	0	0	114	26	2	142
50 000 à 100 000	0	2	37	8	0	47
100 000 à 300 000	0	30	2	1	0	33
300 000 et plus	4	1	0	0	0	5
Totaux	4	33	153	90	471	751

Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS. Page 61

MU : métropole urbaine

US : urbaine supérieure

U : urbaine

SUB : suburbaine

SU : semi-urbaine

La strate de l'Urbain regroupe 153 agglomérations ayant au moins 20 000 habitants. Contrairement à l'urbain supérieur, elles ne concentrent qu'un nombre de service supérieur limité et une activité agricole plus importante. Elle contient deux villes de plus de 100 000 habitants (*Relizane* et *Boussaâda*) et 37 autres de tailles comprises entre 50 000 et 100 000 habitants. Elle renferme 10 ACL de Wilaya et 125 ACL de Daïra, 17 ACL de Commune et seulement une A.S (Nouvelle ville *Ali-Mendjeli*).

La strate Suburbaine représente les 90 agglomérations constituant des zones d'habitat voisines, représentant l'extension en termes d'habitat et parfois d'activités des quatre grandes métropoles. Il s'agit essentiellement des agglomérations très proches des quatre métropoles urbaines. Celles-ci répondent aux critères d'activité et des principales caractéristiques urbaines. Elles sont de tailles variant entre 5000 et 50 000 habitants. 23 d'entre elles ont un statut de chef lieu de Daïra.

Strate Semi-Urbaine comprend 471 agglomérations. Celle-ci est composée d'unités qui ont un rayonnement local et offrent un service minimum notamment en matière d'éducation et de santé pour non seulement leur population mais également au profit des unités rurales les plus proches. Elles sont de taille inférieure à 20 000 habitants sauf en ce qui concerne deux d'entre elles qui sont *Mejedel* dans la wilaya de *M'sila* et *Ras el Ayoun* dans la wilaya de *Batna*.

Tableau II-15 : Répartition des agglomérations urbaines selon leurs fonctions et la strate, en 2008

Fonctions Administratives	Strates					Total	Structure
	MU	US	U	SUB	SU		
ACLW	4	30	10	0	4	48	6.4
ACLD	0	3	125	23	196	347	46.2
ACLC	0	0	17	34	236	287	38.2
AS	0	0	1	33	35	69	9.2
Totaux	4	33	153	90	471	751	100

Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS. Page 63.

ACLW : agglomération chef lieu de wilaya

ACLD : agglomération chef lieu de daïra

ACLC : agglomération chef lieu de commune

AS : agglomération secondaire

Réparti selon les fonctions administratives, le réseau urbain est constitué des 48 agglomérations chef-lieu de wilaya, de 347 agglomérations chef-lieu de Daïra et de 287 agglomérations chef-lieu de communes ainsi que des 69 A.S signalées plus haut. Plus de 52% des agglomérations urbaines ont un statut administratif au moins égal à C.L.D (chef-lieu de daïra).

90,81% des agglomérations urbaines ont un statut administratif qui est au moins égal au C.L.C (chef-lieu de commune). Cela prouve une fois de plus que la promotion administrative a beaucoup joué dans l'urbanisation des agglomérations.

Tableau II-16 : Répartition des agglomérations urbaines selon la fonction la taille

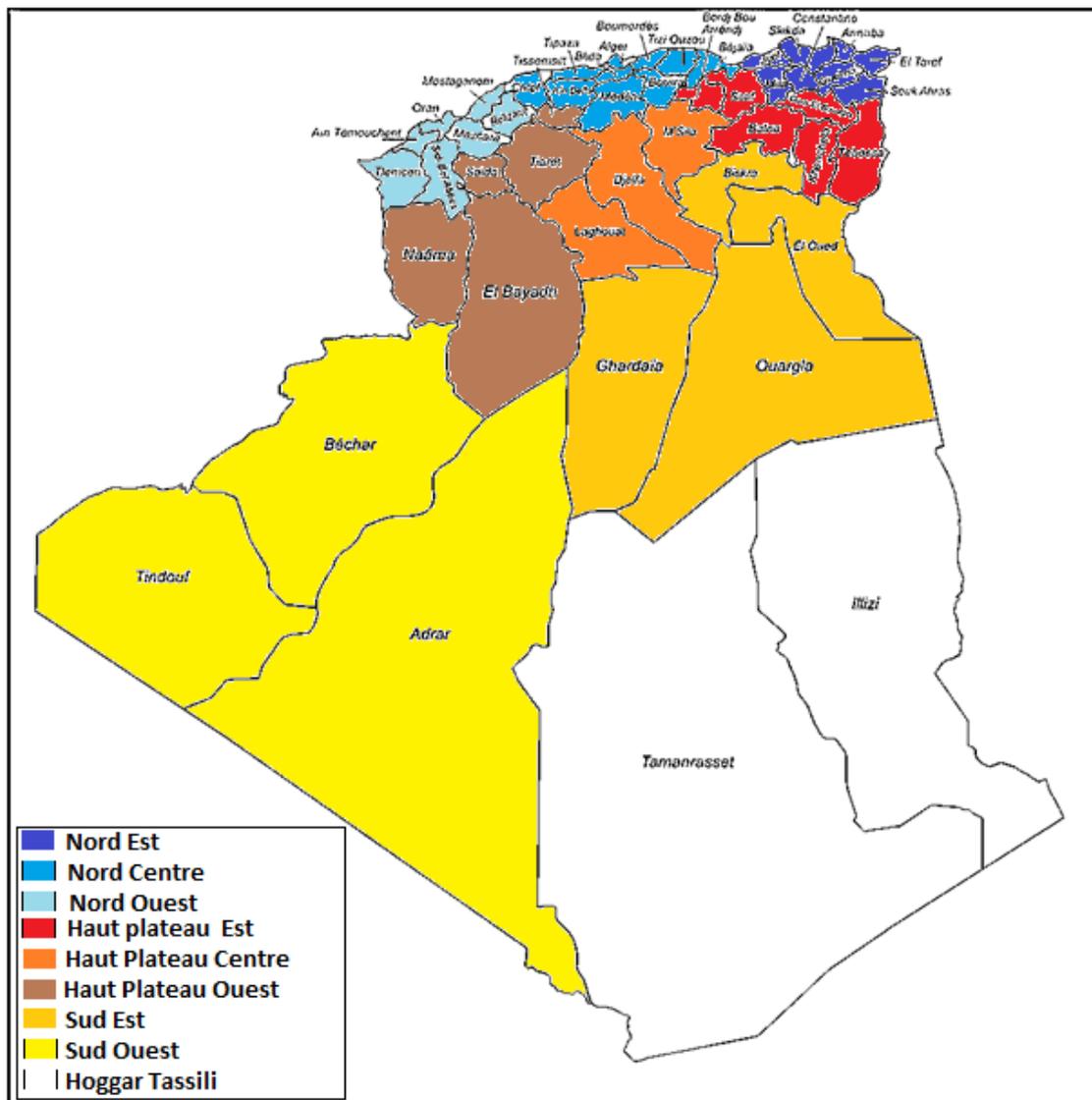
Taille des agglomérations	Fonctions administratives				Total
	ACLW	ACLD	ACLC	AS	
moins de 5 000	0	0	0	3	3
5 000 à 10 000	0	84	158	41	283
10 000 à 20 000	4	116	100	18	238
20 000 à 50 000	2	111	24	5	142
50 000 à 100 000	9	31	5	2	47
100 000 à 300 000	28	5	0	0	33
300 000 et plus	5	0	0	0	5
Total	48	347	287	69	751

Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS. Page 63

VII-3) Répartition spatiale des agglomérations urbaines selon les E.P.T, du R.G.P.H de 1998 à 2008

L'analyse de l'urbanisation selon les régions du pays et les espaces de programmation territoriales (EPT) montre des déséquilibres persistants dans la répartition des agglomérations urbaines. En effet, 63.5% sont situées au Nord du pays, 27.4% dans les hauts plateaux et seulement 9,1% dans le Sud.

Carte II-03: Les espaces de programmation territoriales



Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS. Page 13.

Dans le Nord, les agglomérations urbaines se concentrent beaucoup plus au centre. Même s'il a été enregistré, en 2008 un léger rééquilibrage de l'armature urbaine au Nord du pays en faveur du Nord-est et du Nord-ouest. Le réseau urbain du nord s'est enrichi de 88 agglomérations supplémentaires de 1998 à 2008, dont 1 de la taille de plus, de 300 000 habitants, 1 de celle de 100 000 à 300 000, 7 de celle de 50 000 à 100 000, 16 de 20 000 à 50 000, 19 de la taille de 10 000 à 20 000, 41 de 5000 à 10 000 et 3 de plus de la taille de 5000 habitants. Ce qui nous fait remarquer que c'est les agglomérations de petites tailles qui ont enregistré le plus grand gain en nombre. En 2008, les 5 agglomérations de plus de 300 000 habitants, 14 des 33 agglomérations de 100 000 à 300 000 habitants, 24 des 47 agglomérations de 50 000 à 100 000 habitants, 90 des 142 agglomérations de 20 000 à 50 000 habitants sont situées sur la bande Nord du pays.

Dans les zones des Hauts Plateaux et le Sud c'est la partie Est qui cumule le plus grand nombre d'unités urbaines.

Pour la zone des Hauts Plateaux, le nombre d'agglomérations dans la partie Est représente le double du nombre de chacune des autres parties. L'évolution la plus importante de ce nombre a été enregistré dans la partie Est avec 37 agglomérations en plus, contre 19 pour la partie centre et 7 seulement pour la partie Ouest. Cette différence réside dans le fait que c'est la partie se situant dans le nord qui est la plus habitée et la plus urbanisée. Pour la zone des hauts plateaux c'est aussi les agglomérations de petites tailles qui ont connu une forte évolution. Puisqu'elles ont augmenté de 36 dans la taille de 5000 à 10 000, de 12 pour celle de 10 000 à 20 000 et de 10 pour la taille de 20 000 à 50 000 et de 1 pour la taille de 50 000 à 100 000 et de 4 pour celle de 100 000 à 300 000 habitants.

Dans la zone Sud, la partie Est domine d'une façon très importante les deux autres parties, avec 49 agglomérations, contre 12 pour l'Ouest et 7 uniquement pour le Hoggar Tassili. La partie Est détient plus du double du nombre d'agglomérations de la zone Sud. Ceci est dû au fait qu'elle se situe dans la partie nord de la zone. L'évolution du nombre d'agglomérations, du R.G.P.H 1998 à celui de 2008, montre que le gain pour la partie Est était de 16, contre 3 pour la partie Ouest et 2 pour le Hoggar Tassili. Dans la zone Sud, le gain en matière d'agglomérations a été enregistré pour les petites tailles, dont 5 pour celle de 50 000 à 100 000 et 4 pour celle de 20 000 à 50 000 et 6 pour celle de 10 000 à 20 000 et 08 pour la taille de 5000 à 10 000.

Tableau II-17: Répartition des unités urbaines selon les espaces de programmation territoriale aux deux RGPH de 1998 et 2008.

E.P.T		Taille des agglomérations														Total	
		moins de 5000		5000 à 10000		10000 à 20000		20000 à 50000		50000 à 100000		100000 à 300000		Plus de 300000			
R.G.P.H		1998	2008	1998	2008	1998	2008	1998	2008	1998	2008	1998	2008	1998	2008	1998	2008
NORD	Centre	0	2	64	85	63	67	38	44	8	10	5	5	1	2	179	215
	Est	0	0	28	45	41	48	17	23	3	6	4	4	2	2	95	128
	Ouest	0	1	52	55	33	41	19	23	6	8	4	5	1	1	115	134
	NORD	0	3	144	185	137	156	74	90	17	24	13	14	4	5	389	477
Hauts plateaux	Centre	0	0	3	15	14	15	5	10	6	5	2	4	0	0	30	49
	Est	0	0	29	50	20	29	14	18	6	7	5	7	0	0	74	111
	Ouest	0	0	10	13	16	18	7	8	4	5	2	2	0	0	39	46
	Hauts Plateaux	0	0	42	78	50	62	26	36	16	17	9	13	0	0	143	206
SUD	Est	0	0	7	15	9	13	12	12	0	4	5	5	0	0	33	49
	ouest	0	0	2	2	4	5	2	3	0	1	1	1	0	0	9	12
	Hoggar Tassili	0	0	3	3	1	2	0	1	1	1	0	0	0	0	5	7
	SUD	0	0	12	20	14	20	14	16	1	6	6	6	0	0	47	68
	TOTAL	0	3	198	283	201	238	114	142	34	47	28	33	4	5	579	751

Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS. Page 65 et 66.

VII-4) Répartition des strates urbaines par wilaya au R.G.P.H de 2008

Les unités Urbaines au nombre de 75, au R.G.P.H de 2008, sont réparties en 5 strates, dont 4 métropoles urbaines, 33 Urbaines Supérieures, 153 urbaines, 90 Suburbaines et 471 Semi-Urbaines. Les métropoles urbaines représentent les quatre grandes villes du pays, à savoir *Alger, Oran, Annaba et Constantine*.

Pour les unités Urbaines Supérieures elles englobent toutes les villes chefs-lieux de wilaya, sauf les wilayas de *Boumerdès, Tipaza, Bouira et Ain Defla* dans le Nord Centre; *Ain Timouchent* au Nord Ouest ; *El Taref et Mila* dans le Nord Est ; *Rélizane* dans le Nord Ouest ; *Tissemsilt, El Bayadh et Naama*, dans les Hauts Plateaux Ouest, *Tamanrasset et Illizi* au Hoggar Tassili, et *Tindouf* au Sud Ouest.

Dans les Hauts Plateaux Est, nous retrouvons deux wilayas ayant chacune deux unités Urbaines Supérieures. La première, est *Sétif* avec *El Eulma* la deuxième est *Oum El Bouagui* avec *Ain El Beida*. La wilaya d'*Ouargla* avec *Touggourt*, dans le sud Est, sont également deux villes de la même wilaya faisant partie de la strate de l'urbain supérieur. Pour les wilayas des quatre Métropoles urbaines, aucune ne possède une agglomération de cette strate.

Toutes les wilayas possèdent des unités appartenant à la strate de l'Urbain, sauf les quatre métropoles, ainsi que les deux wilayas du Sud, *Béchar*, dans le Sud Ouest et *Illizi*, dans le Hoggar Tassili.

Les wilayas possédant des agglomérations de la strate Suburbaine sont les quatre métropoles *Alger*, avec 19 agglomérations, *Oran*, avec 24, *Constantine* et *Annaba*, avec 9 agglomérations chacune. Ainsi que les wilayas de *Boumerdès*, avec 12 agglomérations, *El Taref*, avec 8, *Tipaza*, avec 6 et *Blida*, avec 3 agglomérations.

Toutes les wilayas possèdent aussi des agglomérations de la strate Semi-Urbaine. Mais le nombre le plus important est enregistré dans la wilaya de *Tizi-Ouzou*, avec 27 unités, suivie de la wilaya de *Sétif*, avec 25 unités, *Chlef* avec 19 unités, *Mila* 18 unités, *M'sila* et *Skikda* avec 17 unités chacune, *Sidi Bel Abbes* avec 16 unités, *Mascara* et *Bordj Bou Arréridj* avec 15 unités. (Voir tableau 18)

Tableau II-18: Répartition des agglomérations urbaines selon la wilaya et la strate en 2008

Wilaya	STRATES					
	MU	US	U	SUB	SU	Total
ADRAR	0	1	2	0	3	6
CHLEF	0	1	3	0	19	23
LAGHOUAT	0	1	2	0	6	9
OUM EL BOUAGHI	0	2	4	0	10	16
BATNA	0	1	6	0	14	21
BEJAIA	0	1	6	0	14	21
BISKRA	0	1	4	0	11	16
BECHAR	0	1	0	0	4	5
BLIDA	0	1	6	3	9	19
BOUIRA	0	0	4	0	11	15
TAMANRASSET	0	0	2	0	2	4
TEBESSA	0	1	3	0	10	14
TLEMCEN	0	1	8	0	12	21
TIARET	0	1	6	0	13	20
TIZI OUZOU	0	1	5	0	27	33
ALGER	1	0	0	19	4	24
DJELFA	0	1	8	0	8	17
JIJEL	0	1	2	0	14	17
SETIF	0	2	5	0	25	32
SAIDA	0	1	1	0	5	7
SKIKDA	0	1	4	0	17	22
SIDI BEL ABBES	0	1	2	0	16	19
ANNABA	1	0	0	9	2	12
GUELMA	0	1	2	0	12	15

Transformation du cadre bâti et micro-urbanisation en milieu montagneux : Cas de la région d'Aït Idjeur (Bouzeguène ; Kabylie)

Chapitre II

Algérie : de l'urbanisation à la micro-urbanisation

CONSTANTINE	1	0	1	9	2	13
MEDEA	0	1	4	0	12	17
MOSTAGANEM	0	1	2	0	8	11
M SILA	0	1	5	0	17	23
MASCARA	0	1	4	0	15	20
OUARGLA	0	2	2	0	9	13
ORAN	1	0	0	24	8	33
EL BAYADH	0	0	2	0	3	5
ILLIZI	0	0	0	0	3	3
B.B.ARRERIDJ	0	1	2	0	15	18
BOUMERDES	0	0	3	12	11	26
EL TARF	0	0	1	8	10	19
TINDOUF	0	0	1	0	0	1
TISSEMSILT	0	0	2	0	7	9
EL OUED	0	1	6	0	6	13
KHENCHELA	0	1	3	0	6	10
SOUK AHRAS	0	1	2	0	2	5
TIPAZA	0	0	2	6	12	20
MILA	0	0	7	0	18	25
AIN DEFLA	0	0	5	0	12	17
NAAMA	0	0	2	0	3	5
AIN TEMOUCHENT	0	0	3	0	10	13
GHARDAIA	0	1	4	0	2	7
RELIZANE	0	0	5	0	12	17
TOTAL	4	33	153	90	471	751

Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS. Page 68.

VIII) LA HIERARCHIE URBAINE DE 1998 A 2008

L'analyse de la population urbaine des 48 wilayas aboutit à un classement, qui fait ressortir aux premières places sept wilayas. Leurs populations urbaines représentent plus de 35% du pays en 2008. Celles-ci sont par ordre de classement : La wilaya d'Alger avec 2 817 868 habitants soit 12,53 % de la population urbaine, Oran avec 1 343 899 habitants soit 5,98 %, Constantine 836 977 habitants soit 3,72 %, Sétif 788 422 habitants soit 3,51 %, Blida 771 706 habitants soit 3,43 %, Djelfa 760 920 habitants soit 3,39 % et Batna 684 999 habitants soit 3,05 %. Ces sept wilayas, à elles seules, représentent 35% de la population urbaine du pays, en 2008, selon l'ONS.

Nous retrouvons au sommet de la hiérarchie les villes issues de la période coloniale, Alger, Oran et Constantine et Annaba. Étant les premières villes au premier recensement, 1966, celles-ci gardent toujours leurs classements à chaque recensement. Blida, Sétif, Sidi Bel Abbes et Batna sont les villes classées en 2^{ème} position après les premières, au recensement de 1977 et que nous retrouvons à la même position, en 2008. Les villes les plus anciennes ont su sauvegarder leurs classements dans la hiérarchie urbaine, attestant que leurs évolutions continuent. Mais cela n'a pas été le cas pour toutes les villes ; Leur évolution à travers des décennies n'a pas empêché d'autres villes de les devancer. C'est le cas de quelques unes de la bande littorale tel que Chlef, Jijel, Skikda, Bejaia... qui ont été déclassées par les villes des hauts plateaux et du Sud, tel que Djelfa, Tébessa, El-Oued, El-Eulma....

La ville d'Alger ayant une population urbaine de 25%, ce qui représente le ¼ de la population totale urbaine du pays, en 1966 ; ne détient plus que 10,5% de celle-ci, en 2008, et 7% de la population totale. Cela ne l'empêche pas de se retrouver toujours en 1^{ère} position dans la hiérarchie des villes, avec plus de 2,36 millions d'habitants.

La diminution du poids de la population urbaine a été, également, enregistrée dans les grandes agglomérations urbaines du pays, de 1966 à 2008. Cette diminution s'explique par le fait que d'autres agglomérations sont nées, depuis le début de l'urbanisation du pays. La multiplication du nombre d'agglomérations de différentes tailles, surtout petites et moyennes, a fait partagé la population urbaine sur les différentes strates. La perte enregistrée par les grandes villes n'est en réalité qu'en raison d'une urbanisation qui est entrain de naître dans

l'ensemble du territoire : dans les grandes comme dans les petites agglomérations et dans le sud comme dans le nord du territoire national.

Les agglomérations ne gardent pas leurs places d'un recensement à un autre dans la hiérarchie urbaine. Comme nous pouvons le constater sur le tableau 19, celles-ci se déplacent dans le classement. Certaines gagnent des places et d'autres en perdent. En plus des villes citées plus haut, les agglomérations de *Ghardaïa*, de *Boussaâda* et de *Guelma* ont enregistrées aussi une perte de places dans la hiérarchie. *Ghardaïa* est passée de la 21^{ème} place, en 1998 à la 26^{ème} place, en 2008 ; *Boussaâda* est passée de la 33^{ème} place, en 1998 à la 36^{ème} place, en 2008 ; *Guelma* est passée de la 26^{ème} place, en 1998 à la 32^{ème} place, en 2008. Par contre des agglomérations ont gagné des places dans la hiérarchie. C'est le cas de *Réghaia* qui a survolé de la 95^{ème} place, en 1998 vers la 33^{ème} place, en 2008 ; *Médéa* est passée de la 30^{ème} place, en 1998 à la 23^{ème} place, en 2008 ; *Mostaganem* est passée de la 22^{ème} place, en 1998 à la 19^{ème} place, en 2008 ; *Laghouat* de la 34^{ème} place, en 1998 à la 28^{ème} place, en 2008 ; *Djelfa* est passée de la 11^{ème} place, en 1998 vers la 07^{ème} place, en 2008. *Tizi-Ouzou* a gagné 3 places, en passant de la 41^{ème} place, en 1998 à la 38^{ème} place, en 2008, mais elle reste toujours la dernière dans sa catégorie, celle de plus de 100 000 habitants.

Tableau II-19 : Hiérarchie des villes de plus de 100 000 habitants

Villes	rang		Villes	rang	
	2008	1998		2008	1998
Alger	1	1	B.B.Arreridj	20	19
Oran	2	2	Chlef	21	10
Constantine	3	3	Souk Ahras	22	23
Annaba	4	4	Médéa	23	30
Blida	5	6	El eulma	24	29
Batna	6	5	Touggourt	24	25
Djelfa	7	11	Ghardaia	26	21
Sétif	8	7	Saida	27	25
Sidi Bel Abbes	9	8	Laghouat	28	34
Biskra	10	9	M'sila	29	32
Tebessa	11	13	Jijel	30	27
El Oued	12	28	Relizane	31	30
Skikda	13	14	Guelma	32	26
Tiaret	14	15	Reghaia	33	95
Béjaia	15	16	Ain Beidha	34	36
Tlemcen	16	12	Khenchela	35	37
Ouargla	17	17	Boussaâda	36	33
Bechar	18	18	Mascara	37	38
Mostaganem	19	22	Tizi-Ouzou	38	41

Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS. Page 72.

IX) LES AGGLOMERATIONS URBAINES DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

La wilaya de *Tizi-Ouzou*, suivant le tableau 20, possède 33 agglomérations urbaines en 2008, avec une seule agglomération appartenant à la strate de l'urbain supérieur et 4 de la strate de l'Urbain et 28 de la strate semi-urbaine. Au R.G.P.H 1998, seules les agglomérations d'*Azazga* et de *Draa Ben Khedda* étaient Urbaines. Les deux agglomérations de *Bouzeguène* et de *Souk El Khemis* qui étaient dans la strate semi-urbaine, en 1998 sont passées, et elles sont les seules, à la strate de l'Urbain, en 2008.

Les agglomérations d'*Ain El Hammam*, *Makouda*, *Tikobain*, *Ain Zaouia*, *Azzefoun* et *Tiggzirt* étaient toutes des agglomérations semi-rurales, en 1998 et sont devenues des agglomérations semi-urbaines, en 2008. L'agglomération de *Tamazirt* aussi était une agglomération rurale agglomérée en 1998 et est passée à une agglomération semi-urbaine, en 2008.

Les taux d'accroissement les plus importants ont été enregistrés dans les agglomérations de *Boudjima* avec 7,24%, *Tizi-Ouzou* avec 3,24%, *Ouadhia* 2,72%, *Mechtrass* 2,66% et *Fréha* avec 2,26%. Les taux les plus faibles ont été enregistrés dans les agglomérations de *Souk El Khemis* avec 0,26%, *Redjaouna* 0,29%, *Boghni* 0,34%, *Tizi-Rached* avec 0,42% et *Souk El Thenine* avec 0,49%. Des taux négatifs ont été enregistrés dans les communes de *Taourirt Mimoun* avec -1,73%, *Djemaa N'saharidj* avec -1,18%, *Tizi N'tleta* avec -0,25%, *Beni-Mendes* avec -0,07% et *Béni-Douala* avec -0,06%.

Tableau II-20 : Agglomérations urbaines en 2008 avec leurs strates d'appartenance et leurs populations en 1998 et 2008.

Agglomérations	1998		2008		Taux d'accroissement
	Population	Strate	Population	Strate	
<i>Tizi Ouzou</i>	76206	US	104312	US	3,24
<i>Redjaouna</i>	6758	SU	6953	SU	0,29
<i>Ain El Hammam</i>		SR	7575	SU	
<i>Freha</i>	6541	SU	8155	SU	2,26
<i>Mechtrass</i>	7223	SU	9361	SU	2,66
<i>Tamazirt</i>		RA	9383	SU	
<i>Makouda</i>		SR	9948	SU	
<i>Draa El Mizan</i>	17480	SU	19451	SU	1,09
<i>Tizi Ghennif</i>	18217	SU	20738	U	1,32
<i>Alma</i>	8548	SU	8975	SU	0,5
<i>Azazga</i>	22135	U	26515	U	1,85
<i>Larbaa Nath Irathene</i>	7111	SU	8278	SU	1,55
<i>Tizi Rached</i>	6945	SU	7235	SU	0,42
<i>Tikobain</i>		SR	6712	SU	
<i>Ain Zaouia</i>		SR	6685	SU	
<i>Souk El Khemis</i>	25490	SU	26142	U	0,26
<i>Beni Douala</i>	12024	SU	11948	SU	-0,06
<i>Bouzeguène</i>	17775	SU	21097	U	1,75

<i>Ouadhia</i>	10462	SU	13626	SU	2,72
<i>Azefoun</i>		SR	6197	SU	
<i>Tigzirt</i>		SR	8002	SU	
<i>Tala Ililane</i>	10116	SU	13264	SU	2,79
<i>Beni Mendes (Taguemount)</i>	7552	SU	7499	SU	-0,07
<i>Boghni</i>	15576	SU	16100	SU	0,34
<i>Draa Ben Khedda</i>	26232	U	29403	U	1,16
<i>Djemaa N'saharidj</i>	7342	SU	6530	SU	-1,18
<i>Tizi N'tleta</i>	13898	SU	13558	SU	-0,25
<i>Taurirt Mimoun</i>	6810	SU	5734	SU	-1,73
<i>Boudjima</i>	7101	SU	14469	SU	7,49
<i>Souk El Thenine</i>	13857	SU	14538	SU	0,49
<i>Tadmait</i>	12483	SU	13791	SU	1,02
<i>Ait Djemaa</i>	11511	SU	12157	SU	0,56
<i>Ait Hidja</i>	14053	SU	14774	SU	0,51
TOTAL	389446		509105		2,75

Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS. Page 104.

CONCLUSION

L'urbanisation de l'Algérie s'est bien amplifiée après l'indépendance, en raison des migrations de masse, enregistrées, vers les grands centres urbains. Migratoire au départ, elle a donné naissance à des agglomérations urbaines de tailles supérieures, concentrées principalement sur la bande littorale. Administrative par la suite, cela a donné de l'essor aux

agglomérations urbaines ayant été multiplié en 1987, principalement celles de moyennes et de petites tailles. Il s'agit dans la grande majorité de celles ayant été promues chef-lieu de wilaya ou de daïra. Cette augmentation s'est poursuivie, même, en 1998. En 2008, la strate semi-urbaine domine, prouvant la prolifération des petits centres urbains. Celle-ci est augmentée par le fait que la population *Algérienne* vit, désormais, de plus en plus en agglomérations donnant une nouvelle forme d'unités urbaines, nées par fusion. Celles-ci sont, à leur tour, nourries par les populations des zones éparses et constituent une soupape pour l'urbanisation des grandes villes.

Aujourd'hui, dans l'espace algérien, la population et la population urbaine, bien qu'elles soient plus concentrées dans la partie nord du pays, leur accroissement est de plus en plus en baisse depuis 1987. Cela est l'inverse pour la partie Sud, enregistrant un accroissement de plus en plus en hausse. Pour la zone du tell celui-ci reste constant. Ce bousculement de la situation est enregistré les deux dernières décennies, depuis 1987 à 2008.

Tous ces nouveaux faits marquent l'urbanisation, dans notre pays. Celle-ci n'est plus du ressort de la grande ville, comme aux premières années de l'indépendance, puisque désormais, elle pénètre dans tous les terroirs, même dans le désert et dans le milieu montagneux. Par leur existence, ces petits centres créent une dynamique dans leurs territoires. Ils exercent une attraction sur leurs populations, qui y gravite autour. Cela diminue de la pression subie par la grande ville et crée un mouvement de micro-urbanisation constituant une alternative pour un équilibre urbain-rural.

Les résultats du recensement de 2008 ont classé la wilaya de *Tizi-Ouzou* au dernier rang de la hiérarchie urbaine de sa strate, celle de plus de 100 000 habitants. Elle est, également, dominée par les agglomérations de la strate semi-urbaine et elle détient le plus grand nombre à l'échelle nationale. Cette wilaya nous donne l'exemple de deux agglomérations côtières chef-lieu de daïra chacune, *Tigzirt* et *Azeffoun*, étant jusqu'en 1998 semi-rurales, n'ont pu accéder au rang de semi-urbaine qu'en 2008. Contrairement à cette agglomération de montagne de même statut administratif, *Bouzeguène*, étant semi-urbaine, en 1998 est devenue urbaine, en 2008 sur laquelle s'est porté le choix de notre cas d'étude.

CHAPITRE III : L'HISTORIQUE DU CAS D'ETUDE ET LES PREMICES D'UNE MICRO-URBANISATION

INTRODUCTION

Nous observons aujourd'hui une forte transformation de l'habitat dans la région de la *Kabylie* en général et dans celle d'*Aït Idjeur* en particulier. Le cadre bâti, le paysage ainsi que le vécu de la population au quotidien, se muent de jour en jour. Les habitants s'inscrivent désormais dans un nouveau système de consommation, non différent de celui des habitants de la ville. Celui-ci inscrit la région dans une urbanisation de montagne, jadis pourtant, vivait dans une économie d'autarcie. Ce mouvement de micro-urbanisation a des aspects généraux se dégageant à travers l'observation ; « *Ainsi selon Vidal, l'observation était sans aucun doute la première étape du travail scientifique. A partir d'un regard analytique, l'observation cherchait à étudier les principaux éléments qui donnent forme à un milieu, ainsi que leurs fonctions et leurs limites.* »¹⁴⁶

Ce chapitre portera principalement sur les prémices de cette micro-urbanisation, au départ, à travers les caractéristiques générales observées. Ensuite, à travers l'observation du terrain et les différentes lectures effectuées sur le même sujet seront recherchés les fondements de cette micro-urbanisation.

Pour cela, nous commencerons au premier abord par la présentation de notre cas d'étude à savoir sa situation géographique et son historique et cela aux moyens de références bibliographiques et des résultats de notre enquête. Celui-ci commencera par les origines de la région à l'époque coloniale et son évolution dans le temps jusqu'à nos jours ; l'époque où la région est promue administrativement en rang de daïra. Cet historique tiendra compte surtout de l'évolution spatiale de la région à travers le temps pour comprendre et expliquer les facteurs qui ont contribué à la création de ce centre devenu la base de cette micro-urbanisation aujourd'hui.

¹⁴⁶ BERDOULAY Vincent, SOUBEYRAN Olivier eds. Milieu, Colonisation et développement durable, Perspectives géographiques sur l'aménagement. Paris, France. ED L'Harmattan. Février 2000. 254P. p66

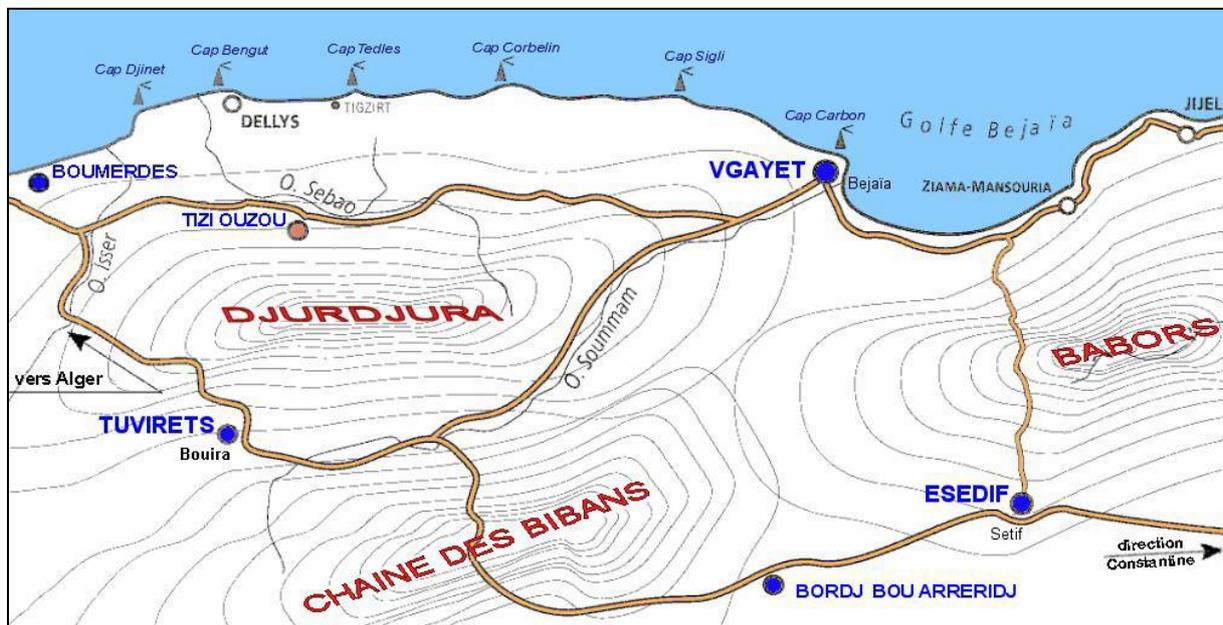
I) PRESENTATION DE LA REGION D'AÏT IDJEUR

I-1) Situation Géographique

La région d'Aït Idjeur, actuelle daïra de *Bouzeguène*, se situe dans la wilaya de *Tizi-Ouzou* dans la Grande Kabylie. La Kabylie se situe géographiquement dans l'Atlas tellien ; elle « est subdivisée en trois régions : la Grande Kabylie à l'est d'Alger, la Kabylie des Babors et la Kabylie de Collo ou Petite Kabylie. »¹⁴⁷

Les géographes distinguent la Kabylie du *Djurdjura* de celle des *Babors*, séparés l'une de l'autre par la vallée de la *Soummam*. La première, la Kabylie du Djurdjura, est la plus homogène et la mieux définie, ressemblant à une grosse amande couchée en bordure de la méditerranée, elle est encerclée par deux oueds, l'*Isser* et la *Soummam*.¹⁴⁸ (Voir carte 01)

Carte III-01 : Situation géographique de La Grande Kabylie



Source : www.google.fr

¹⁴⁷ ENRIA Roger. Les chasseurs de l'Akfadou, Kabylie 1955-1962. Villeurbanne. Ed Imprimcolor. Juin 1992. 342P. P20

¹⁴⁸ Voir Martial REMOND. La Kabylie. Alger, Editions BACONNIER, Octobre 1937. P19.

La Kabylie du *Djurdjura* est délimitée au nord par la Méditerranée, à l'est et au sud par la vallée de la *Soummam*, à l'ouest par Oued *Isser*. Elle est constituée d'une chaîne montagneuse, le massif du *Djurdjura* dont le point culminant est de 2308 mètres.

Suite à l'insurrection de 1871, la France coloniale décida de diviser la Kabylie en deux : la Grande et la Petite ; « *La grande Kabylie la plus montagneuse, est aussi la plus difficile d'accès. Protégée par le massif du Djurdjura qui forme un gigantesque croissant autour des collines où se niche Tizi-Ouzou, la capitale, une plaine côtière fertile, véritable grenier de la Kabylie.*»¹⁴⁹ Pour résumer la Kabylie se distingue par la Kabylie du *Djurdjura*, l'actuelle wilaya de *Tizi-Ouzou* et la Kabylie de la *Soummam*, l'actuelle wilaya de *Bejaïa*.

Lors du découpage administratif de 1954, qui a divisé le pays en quatre (04) départements Français à savoir *Alger*, *Oran*, *Constantine* et le Sahara ; la *Grande Kabylie* était rattachée au département d'*Alger*, la *Petite Kabylie* au département de *Constantine*. En 1956, le congrès de la *Soummam* divise le pays en six wilayas historiques, « *L'organisation administrative couvre l'ensemble du territoire Algérien y compris le Sahara. Elle comporte six wilayas (Aurès, Constantine, Kabylie, Alger, Oranais et Sud – La Kabylie se trouve dans la wilaya 3). Chacune d'elle est divisée en Mintaqua qui correspond à une ville, puis en Nahia (région) et en Kasma (secteur) qui regroupent environ une dizaine de villages.*»¹⁵⁰ Après le décret colonial du 28 juin de la même année, qui a divisé l'*Algérie* en douze (12) départements, la *Grande Kabylie* devient département.

¹⁴⁹ ENRIA Roger. Op.cit. P20

¹⁵⁰ ENRIA Roger. Ibid. P11

Carte III-02 : Les six wilayas historiques du congrès de la Soummam



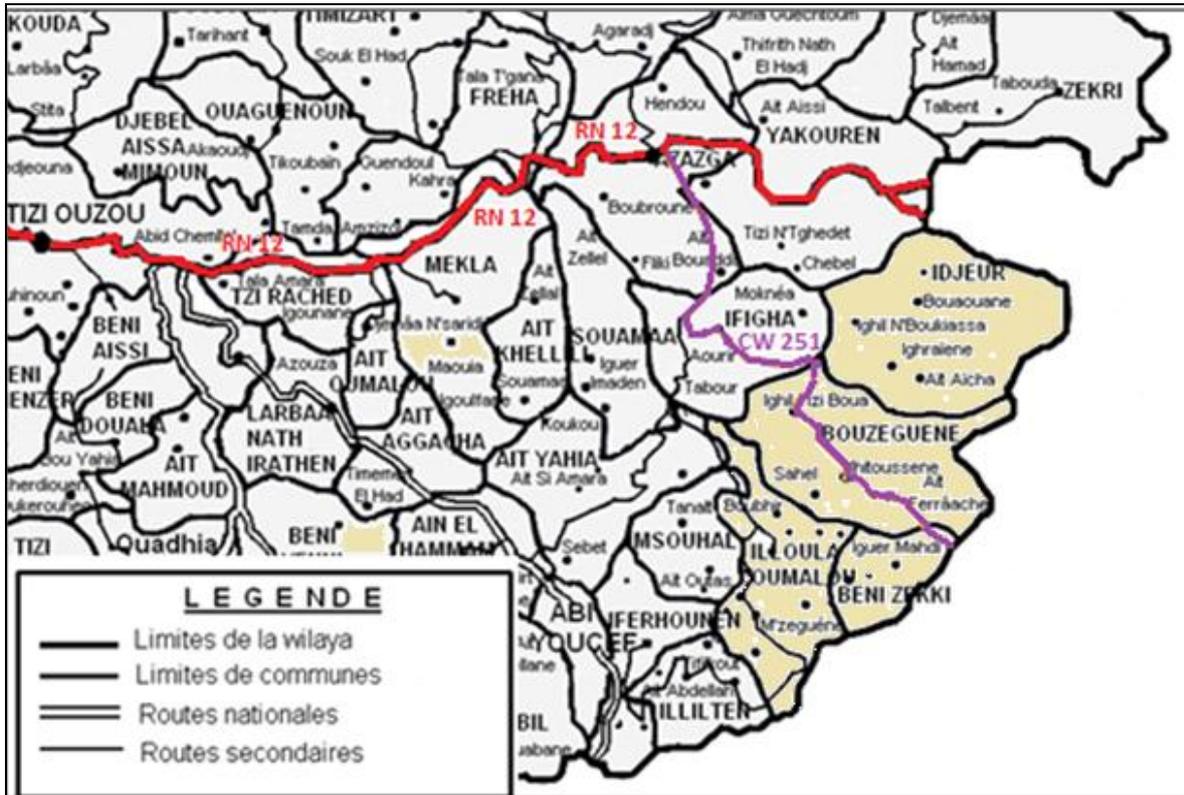
Source : www.google.fr

La Kabylie reste difficile à délimiter géographiquement, mais administrativement elle a connu en une trentaine d'années de 1954 à 1984, comme l'ensemble du territoire national, six découpages administratifs et politiques. En 1974, qui représente le cinquième découpage après ceux de 1954, 1956, 1959, 1966, la région a été découpée en trois (03) wilayas, les wilayas de *Tizi-Ouzou*, *Bejaïa* et *Bouira*. Lors du dernier découpage administratif, en 1984, une quatrième wilaya, *Boumerdes*, est venue s'ajouter aux trois premières.

I-2) Situation administrative

La région d'Aït Idjeur ou l'actuelle daïra de *Bouzeguène* est située à l'extrême sud-est de la wilaya de *Tizi-Ouzou* ; elle est délimitée au nord par la daïra d'*Azazga*, à l'est et au sud par la wilaya de *Bejaïa* à l'Ouest par la Daïra d'*Azazga*, *Iferhounen* et d'*Ain El Hammam*. Elle compte en tout quatre communes : *Bouzeguène* (chef lieu de daïra), *Idjeur*, *Illoula* et la commune d'*Aït Zikki*. Sa superficie est de 216,64 Km². Parmi les 21 daïras composant la wilaya de Tizi-Ouzou, elle détient la quatrième superficie après *Azazga*, *Azzefoun* et *Draâ el Mizan*.

Carte III-04 : Accessibilité à la daïra de *Bouzeuguène*



Source : O.N.S Atlas des lieux habités Janvier 2004 + traitement personnel

II) HISTORIQUE DU CAS D'ETUDE

II-1) L'organisation en tribus

La daïra de *Bouzeuguène* regroupe les tribus composant la confédération d'Aït Idjeur de 1866, ainsi que les tribus d'*Illoula Oumalou* et celle d'Aït Zikki. Aït Idjeur et *Illoula Oumalou*, pendant les années 1840, faisaient partie de la confédération des « *Zouaoua* » désigné aussi sous le nom de « *Gaouaoua* » ou « *Ait Gaoua* » qui « *habite les deux vallées l'Ouad-Ak'fadou et de l'Ouad-el-H'ad, affluents supérieurs de l'Amraoua, situées sur les versants occidentaux de cette chaîne de montagne, au pied des forêts et des roches désertes qui en couronnent la cime.* »¹⁵¹

¹⁵¹ E CARETTE. Exploration scientifique de l'Algérie, pendant les années 1840, 1841, 1849 Etudes sur la

La tribu des Aït Idjeur « est située dans le flanc occidental du Djebel-Ak'fâdou et à la source de l'ouad Ak'fâdou, l'un des affluents supérieurs de l'Ouad Amraoua.

Elle a pour voisins :

Au Nord, les Béni-R'Oubri ;

Au Sud, les Béni-Ililten ;

A l'Est, les Béni-Our'lis, dont elle est séparée par les crêtes inhabitées de l'Ak'fâdou ;

A l'Ouest, les Béni-Iahia.»¹⁵²

Quant à « *La tribu d'Iloul-Amâlou est située sur le versant occidental du Jurjura, dans la région la plus élevée, celle qui avoisine les crêtes inhabitées de la montagne. Iloul-Amâlou signifie, dit-on, en Kabile, Iloul Occidental. Cette tribu est ainsi appelée pour la distinguer d'Iloul –Açammer, tribu située sur le versant opposé, au dessus de la rivière de Bougie Iloul, entre les beni- M'likech et les Beni-Our'ghlis.»¹⁵³*

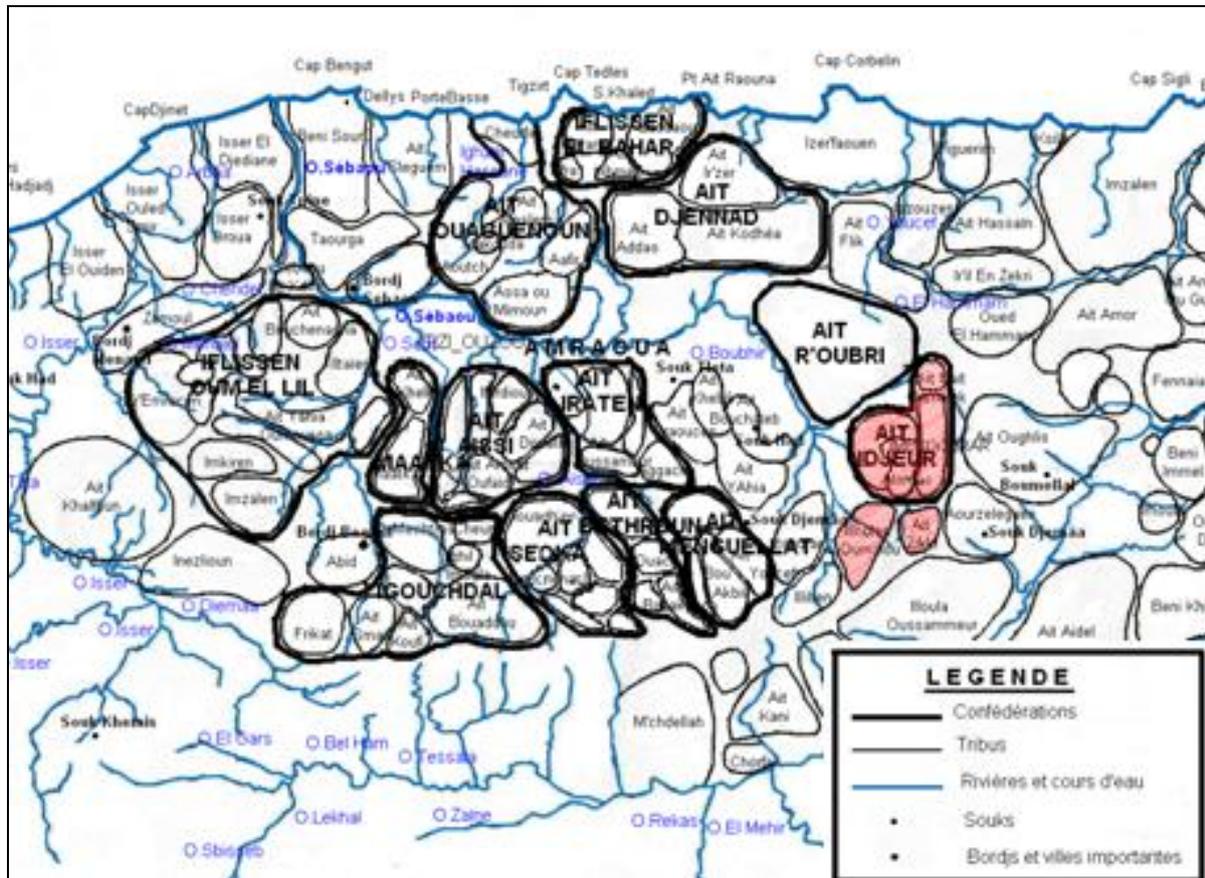
Il existe, dans la tribu d'*Iloul-Amâlou*, une zaouïa appelée *Sidi Abderahmane Iloul*, qui existe toujours aujourd'hui. Elle avait également un marché assez achalandé, qui se tenait tous les jeudis et qui portait le nom de *Khemis d'Iloula* ou *Jeudi d'Iloula* mais qui n'existe plus désormais, bien qu'à l'endroit où il se tenait est né une nouvelle agglomération qui porte son nom : « *Souk L'khemis* ».

Kabylie proprement dite. Publié par ordre du gouvernement et avec le concours d'une commission académique, sciences historiques et géographiques, Paris imprimerie nationale, 451P.P273.

¹⁵² CARETTE, E. Op.cit. p307.

¹⁵³ E. CARETTE. Ibid. p308.

Carte III-05: Organisation tribale et confédérale de la grande Kabylie au début du XIX^{ème} siècle, la confédération d'Aït Idjeur, et les deux tribus d'Iloulou Oumalou et d'Aït Zikki.



Source : Alain MAHE ¹⁵⁴

La confédération des Aït Idjeur en 1866 était constituée de quatre tribus : les *Imesdourar*, *El Djeur Alemmas*, les Aït Hantela et *tifrit Nath Oumalek*¹⁵⁵. La confédération des Aït Idjeur, les deux tribus d'Iloullou Oumalou et des Aït Zikki, constituant l'actuelle daïra de Bouzeguène, appartenait au cercle de Fort national.

¹⁵⁴ Alain MAHE. Histoire de la grande Kabylie XIX – XX SIECLES, Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises. Ed Bouchéne. 2000. 458P.

¹⁵⁵ HANOTEAU, A ; LETOURNEUX, A. La Kabylie et les coutumes Kabyles. Seconde édition revue et augmenté Tome premier. Ed Bouchéne. 453P.

Tableau III-01 : LA confédération des Aït Idjeur au recensement de 1866

Confédération des Aït Idjeur		
LA TRIBU DES IMESDOURAR		
Villages et <i>Toufik</i>	Hameaux et villages composants les <i>Toufik</i>	Habitants
<i>_Aït Salah</i>	-----	400
<i>_Ahoura</i>	<i>_Ahoura _Aït Berkath _Aït Sidi Saïd</i>	200
<i>_Ah'arik</i> (la forêt sur la montagne)	-----	100
<i>_Takoucht</i> (le four)	-----	400
<i>_Aït Feraâch</i>	<i>_Aït Feraâch _Aït Azouan _Aït Tamaouch</i>	195
<i>_Aguer Saffen</i> (entre les rivières)	<i>_Tisemlal</i> (les arbres appelés Isemnal) <i>_Aguer Saffen -Timri</i> (le rocher)	400
TOTAL		1 695
LA TRIBU D'EL-DJEUR ALEMMAS		
Villages et <i>Toufik</i>	Hameaux et villages composants les <i>Toufik</i>	Habitants
<i>_Taourirt n-Ath Idjer</i> (la petite montagne des Aït Idjer)	-----	500
<i>_Bou Zeggan</i>	<i>_Bou Zeggan _Iguerasen</i> (les cailloux roulés)	580
<i>_Sidi Ameur ou El Hadj</i>	-----	200
<i>_Aït Ikhlef</i>	<i>_Aït Ikhlef _Ih'aïtousen _Tizzouïn</i>	400
<i>_Aït Aïcha</i>	-----	130
<i>_Mehaga</i>	-----	165
TOTAL		1 975
LA TRIBU DES AÏT H'ANTELA		
Villages et <i>Toufik</i>	Hameaux et villages composants les <i>Toufik</i>	Habitants
<i>_Sah'el</i> (le bas pays)	-----	600
<i>_Tazrout</i> (le petit rocher)	<i>_Tazrout _Ibouyousfen</i> (les enfants des fils de Joseph) <i>_Ikoussa</i>	400
<i>_Aït Saïd</i>	<i>_Aït Saïd _Aït Iken _Ibekkaren _Ir'il-en</i> <i>Tesibboua</i> (la crête des petits sacs de cuir)	500
<i>_Ir'erain</i>	-----	184
<i>_Ir'il-em bou kiassa</i> (la crête de la politesse)	-----	60
TOTAL		1 744
LA TRIBU DE TIFRIT-N-ATH OU MALEK		
Villages et <i>Toufik</i>	Hameaux et villages composants les <i>Toufik</i>	Habitants
<i>_Tifrit-N-Ath Ou Malek</i> (la petite grotte des Aït Omalek)	-----	350
<i>_Bou Aoun</i>	-----	150
TOTAL		500
Total de la confédération		5914

Source : A.HANOTEAU et A.LETOURNEUX. p259

La tribu d'*Imesdourar*, signifiant les montagnards, doit son appellation à la situation de la plupart de ses hameaux et villages dans la montagne, particulièrement *Aït Salah* qui se situe à une altitude de 966 m¹⁵⁶. La quasi-totalité des villages qui composent cette tribu sont voisins l'un de l'autre à des hauteurs différentes (comme le montre la carte 06), sauf le village d'*Iguer Saffen*, se situant complètement à l'extérieur de ceux-ci. Il se trouve à quelques kilomètres, dans l'actuelle commune d'*Idjeur*.

La tribu d'*El-Djeur Alemmas* signifie l'*Idjeur* du milieu, doit son appellation aussi à la situation de la plupart de ses villages et hameaux au milieu de la confédération (comme le montre la carte II-06), sauf les villages d'*Aït Aïcha* et *Mehagga*, situés à quelques kilomètres de ceux-ci. Ils sont dans l'actuelle commune d'*Idjeur*.

La tribu des *Aït H'antela* regroupe le village de *Tazrout et le Toufik d'Aït Saïd* dont les villages sont voisins et le village de *Sahel* qui se situe beaucoup plus bas par rapport à eux. Quant aux deux villages de *Ir'eraïn* et d'*Ir'il-em bou kiassa*, ils se situent complètement à quelques kilomètres. Ils sont dans l'actuelle commune d'*Idjeur* (comme le montre la carte 06).

La tribu de *Tifrit-N-Ath Ou Malek* est la plus petite tribu de la confédération. Elle porte le nom d'un des deux villages la constituant et ne comporte que moins du tiers de la population que comprennent les autres tribus de la confédération. Elle se situe dans l'actuelle commune d'*Idjeur*. (Voir carte 06)

Le nombre de la population des trois tribus sur les quatre de la confédération d'*Aït Idjeur*, à part la tribu de *Tifrit-N-Ath Ou Malek*, reste très proche.

Cette relation liant les deux actuelles communes de *Bouzeguène* et d'*Idjeur* demeurant jusqu'à nos jours est née de cette appartenance à la même confédération (comme nous le verrons dans les prochains chapitres). Une relation que nous ne retrouvons pas chez les autres communes *Illoula Oumalou* et *Béni Zikki*. Cette organisation tribale et confédérale a posé les jalons d'une appartenance à un territoire que l'organisation administrative est venu consolider. La commune d'*Idjeur* demeure attachée à *Bouzeguène*, alors que celle d'*Illoula*

¹⁵⁶ LIOREL Jules. Kabylie du jurjura. Paris. Ed Ernest LEROUX. 1892. 544P. p12.

Oumalou n'éprouve pas le même attachement. La commune de *Bouzeguène* aussi demeure attachée à *Azazga*, suite à son ancienne appartenance administrative, un attachement qu'elle n'éprouve guère pour son chef-lieu de wilaya *Tizi-Ouzou*. Nous pouvons voir à travers les chapitres qui vont suivre comment ses relations sont restées stables malgré des années passées.

Tableau III-02 : La Tribu d'*Illoulen Oumalou* au recensement de 1866

LA TRIBU DES ILLOULEN OUMALOU		
Villages et <i>Toufik</i>	Hameaux et villages composants les <i>Toufik</i>	Habitants
<i>_Tabouda</i> (le Typha)	-----	304
<i>_Ir'ilGuelthounen</i>	<i>_ Ir'ilGuelthounen _Ikherdouchen</i>	120
<i>_Aït Ali ou Mohand</i> (les enfants d'Ali fils de <i>Mohand</i>)	<i>_ Aït Ali ouMohand</i>	450
	<i>_El Koubbeth</i> (le tombeau vouté en dôme)	
	<i>_Takhlidjt</i> (le hameau) <i>_Sidi Ahmed Ou Dris</i>	
<i>_Haïdjeb</i>	-----	200
<i>_Marer'na</i>	<i>_ Marer'na _Igreb</i>	375
<i>_Abourer'es</i>	<i>_ Abourer'es _Ihamziin</i>	500
<i>_Agousim</i> (l'école de la racine de noyer)	<i>_Agousim _Igueraoun</i>	200
<i>_Aït E Ahsen</i> (les enfants d' <i>Ahsen</i>)		
<i>_Meçella</i> (le lieu de la prière)	-----	150
<i>_Aït Aziz</i> (les enfants d' <i>Aziz</i>)	-----	150
<i>_Mezegguen</i>	-----	450
	-----	400
TOTAL		3 299

Source : A.HANOTEAU et A.LETOURNEUX. p258-259

Aujourd'hui la tribu des *Illoulen Oumalou* constitue la commune d'*Illoula Oumalou* et la tribu des *Ait Zikki* constitue la commune de *Béni Zikki*, Comme le montre la carte 6. P82

Tableau III-03 : La tribu d'Aït Zikki (dont les chiffres sont ceux du recensement de 1866)

LA TRIBU DES AÏT ZIKI		
Villages et <i>Toufik</i>	Hameaux et villages composants les <i>Toufik</i>	Habitants
_Agouni Ifilkan (le plateau des fougères)	_ Agouni Ifilkan	50
	_Talaâbth (le lieu où l'on joue)	
_Taourirt Bouar	-----	50
_Iguer Amrane (le champ d'Amran)	-----	120

_Amek'rez (le champ labouré)	_ Amek'rez	
_Iguer Mahdi	_Tir'ilt-en-Terhah (la crête où l'on fait sécher les figes)	80
	_Iguer Mehdi	
_Berk'is	_Tir'ilt Iguenni (la crête du ciel)	50
	_ Berk'is _Aït Aïadh	140
TOTAL		490

Source : A.HANOTEAU et A.LETOURNEUX. p259

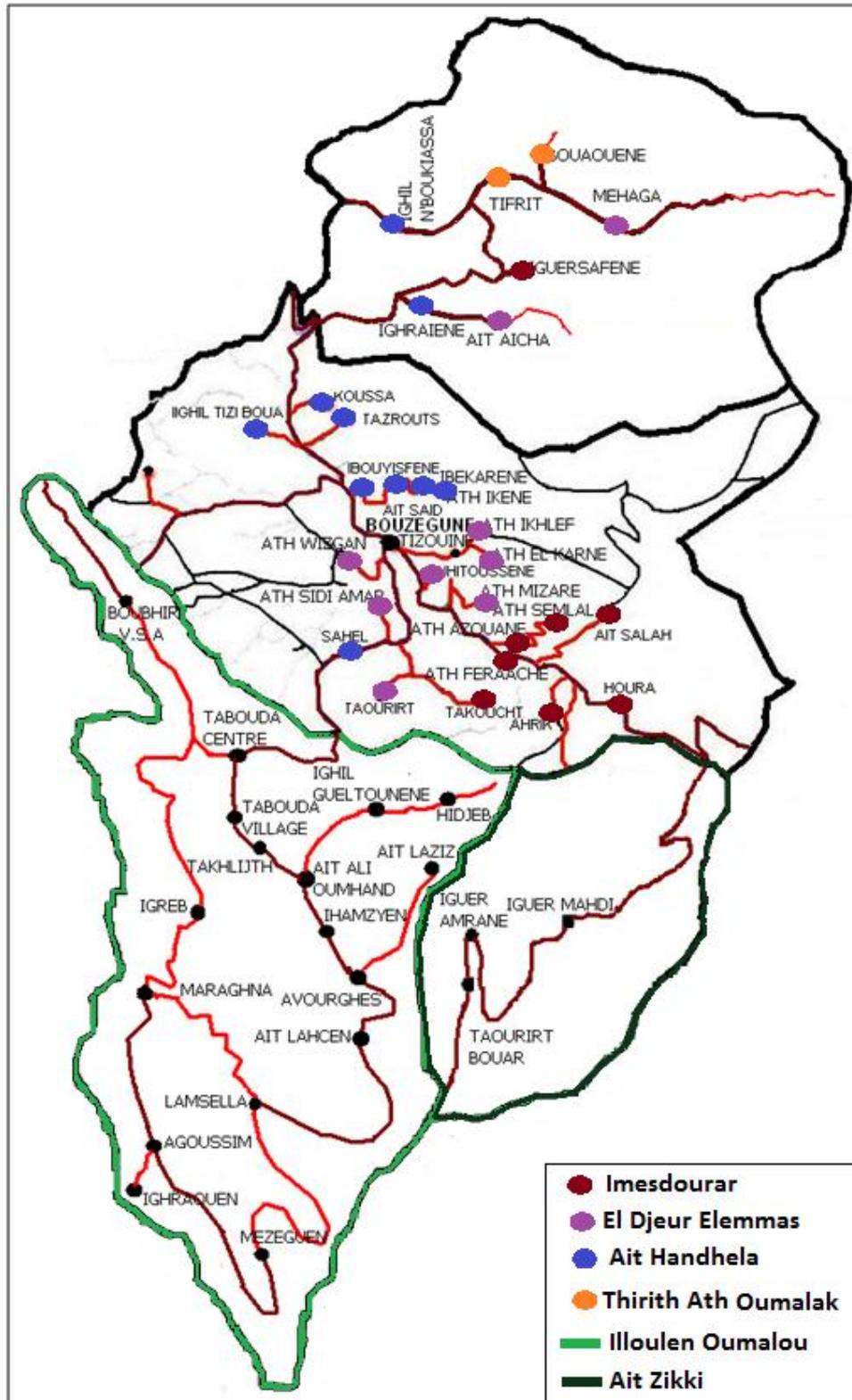
La confédération des *Aït Idjeur* bien qu'elle soit composée de quatre tribus, en 1866, ne comprenait que près de 6000 habitants. Ce chiffre représente un peu moins du double de ceux de la tribu d'*Illoulen Oumalou* qui en comprend près de 3300. C'est la tribu d'*Aït Zikki* qui détient le nombre le plus faible d'habitants ; il avoisine les 500.

Si nous procédons par ordre décroissant, la tribu d'*Illoulen Oumalou* reste la plus peuplée suivie de la tribu d'*El Djeur Elemmas*, puis de celle d'*Aït Handhala*, ensuite des *Imesdourar*. Les tribus de *Thifrih Nath Oumalek*, et d'*Aït Zikki* sont les tribus les moins peuplées.

Ce paramètre du nombre de la population n'a pas constitué un déterminant dans les

autres divisions administratives qui ont vu le jour par la suite. C'est plutôt le facteur géographique qui a été pris en compte pour diviser l'espace de cette région qui constitue actuellement la daïra de *Bouzeguène*. Comme nous pouvons le voir dans ce qui va suivre.

Carte III-06: Organisation tribale et confédérale, en 1866, de l'actuelle daïra de *Bouzeguène*



Source : ALIANE Ouahiba, suivant le texte d'A.HANOTEAU et A.LETOURNEUX.

II-2) L'organisation en douars

Durant la période Coloniale une autre division politique est venue se superposer à la précédente. Ainsi l'organisation en tribu s'est transformée en organisation en douars dont, «*La cellule de base est constituée par le "douar" sorte de vaste circonscription. Plusieurs douars forment "une commune mixte" destinée à évoluer en divers éléments constitutifs qui deviendront "commune de plein exercice" ou en ville "centres municipaux". Le "centre municipal" s'administre lui-même. La "commune de plein exercice" est administrée par un conseil municipal. L'échelon administratif supérieur et le "département".*»¹⁵⁷ Cette circonscription en douars a été appliquée entre 1863 à 1865.

La confédération des *Aït Idjeur* et les tribus des *Illoulen Oumalou* et des *Aït Zikki* ont fait partie du département du *haut Sébaou* et de la commune mixte du même nom. Ce dernier était composé, en plus de la commune mixte portant son nom, des deux communes mixtes d'*Azeffoun* et de *Mizrana*. (Voir tableau ci après)

Ainsi la confédération des *Aït Idjeur* a été divisé en 02 pour former les deux douars d'*Idjer* et d'*Akfadou*, la tribu des *Illoulen Oumalou* a donné naissance au Douar de *Illoula* et les *Aït Zikki* au douar de *Béni Zikki*. Ces douars restent déséquilibrés en ce qui concerne leur population. Le douar de *Béni Zikki* détient le nombre le plus réduit en comparaison avec les autres douars et cela en se référant toujours aux chiffres de 1866.

La daïra de *Bouzeguène* est composée des quatre communes : *Bouzeguène*, *Idjeur*, *Illoula* et *Aït Zikki* est la reproduction presque parfaite des quatre douars d'*Idjeur*, *Akfadou*, *Illoula* et *Béni Zikki*.

L'actuelle commune d'*Illoula* est le douar d'*Illoula*. L'actuelle commune de *Béni Zikki* est le douar de *Béni Zikki*. Quant à l'actuelle commune de *Bouzeguène*, c'est la tribu des *Imesdourar* sans *Iguersafen* et la tribu d'*El Djeur Alemmas* sans *Aït Aïcha* et *Mehaga* et la tribu d'*Aït H'antela* sans *Ir'eraïn* et *Ir'il em bou Kiassa*. L'actuelle commune d'*Idjeur* est constituée de la tribu de *Tifrit N-Ath Oumalek* ainsi que tous les villages et hameaux qui ne

¹⁵⁷ ENRIA Roger. Op.cit. P6

font pas partie de la commune de *Bouzeguène*. (Voir carte 6)

Tableau III-04 : LE Haut Sébaou

Tribus	Douars	Centres de colonisation	Commune de plein exercice	Commune mixte
<i>Tifrit n'ath</i>	<i>Idjer</i>			<i>C.M du haut Sébaou</i>
<i>Oumalek</i>				
<i>Imesdourar</i>				
<i>Aït Hantela</i>				
<i>El Djeur</i>	<i>Beni Ziki</i>			
<i>Alemmas</i>				
<i>Aït Ziki</i>				
<i>Illoulen Oumalou</i>	<i>Illoula</i>			
<i>Aït Ghobri</i>	<i>Beni Ghobri</i>	<i>Azazga</i>		
		<i>Yakouren</i>		
<i>Aït Adas</i>	<i>Tamgout</i>	<i>Fréha</i>		
<i>Aït Kodhèa</i>		<i>Tamgout</i>		
<i>Aafir</i>	<i>Izeraren</i>			<i>C.M d'Azeffoun</i>
<i>Aït Sidi Hamza</i>	<i>Makouda</i>			<i>C.M De Mizrana</i>
<i>Aït Meslem</i>				
<i>Atouch</i>				
<i>Istiten</i>				
<i>Aït Aïssa Mimoun</i>	<i>Djebel Aïssa Mimoun</i>			

Source : Alain MAHE. p234.

Carte III-07: La daïra de *Bouzeguène* par communes et par villages



Source : ALIANE Ouahiba

II-3) Le centre de *Bouzeguène* baptisé '*Aït Megève*' en 1956

C'est en 1956 que fut créée la commune de *Bouzeguène*, rattachée à l'arrondissement d'*Azazga* et au département de *Tizi-Ouzou*. Cette dernière est gérée par une S.A.S (section administrative spécialisée). Les militaires français ont d'abord placé leur campement à *assif Ousserdoun*, à 07 kilomètres, de l'actuel centre de *Bouzeguène*, puis à *Loudha Guighil*, à 02 kilomètres pour ensuite réaliser une S.A.S à *Bouzeguène* même. L'endroit où est placé la S.A.S qui va devenir ensuite *Bouzeguène-centre* s'appelait *Thaâouint* voulant dire source, puis *zemaâ*, une appellation resté jusqu'à nos jours ainsi que l'appellation d'*El Ka* usité aussi jusqu'à aujourd'hui venant du mot camp. Ces deux appellations, longtemps utilisées pour désigner le centre de *Bouzeguène* par les anciennes générations, ont tendance à disparaître pour être remplacée par l'appellation actuelle : *Bouzeguène*.

Lors de l'installation de leur S.A.S, les Français ont donné un nom à la région. Celui-ci était usité à l'époque pour la désigner. A partir de janvier 1956 lorsque la S.A.S s'est installée à *Bouzeguène* et elle « *occupe un vaste territoire qui s'étend de Tabarourt jusqu'à Bouzeguène où les chasseurs, dès leur arrivée à ce poste, lui donnent un nom de baptême qu'il va garder : 'Aït Megève'* ». ¹⁵⁸ Ce nom d'*Aït Megève* est donné par les chasseurs en souvenirs de leurs chères montagnes. ¹⁵⁹

L'endroit où a été construite la S.A.S n'est pas choisi par hasard. Il représente le point le plus stratégique pour contrôler tous les villages mais également et surtout pour contrôler un endroit important dans cette région à l'époque. Pour cet effet la S.A.S avait une forme triangulaire. Chacun de ses trois angles, était orienté vers trois directions privilégiées, où est érigée une guérite qui servait de poste de surveillance. Deux angles ont été orientés pour surveiller les villages se trouvant du côté droit et ceux se trouvant du côté gauche de la région. Le principal angle, quant à lui, a été orienté vers le côté haut. Celui-ci représente l'endroit appelé *Sidi Abdelouahed* où se trouvait une fontaine portant son nom : *Thala N'Sidi Abdelouahed* où se

¹⁵⁸ GRANDJACQUES Claude. Des Miages aux djebels, Notre guerre d'Algérie, Alain, André, Bernard et Claude 1956-1962. Saint Gervais les Bains. Ed association des miages aux djebels. Janvier 2006. 336P. P195.

¹⁵⁹ Voir ENRIA Roger. Op.cit. p39.

regroupaient des femmes venant des quatre coins de la région. L'eau de cette source est réputée pour ses vertus dermatologiques faisant qu'elle est beaucoup fréquentée. A ce même endroit se tenait également, chaque mardi, le marché hebdomadaire : *souk n'Tsletha*. Cet endroit représente aussi le lieu où est bâtie la première école de la région. Celle-ci était bâtie selon nos sources par l'association des savants musulmans ou "*djemiat el eulama el Mouslimine*".

Photo III-01 : Implantation stratégique de la S.A.S



Source : [www. Miages-djebeles.org](http://www.Miages-djebeles.org)

La S.A.S avait une clôture triangulaire (voir schéma 01 ci après). Elle comprenait, en plus des trois guérites à chaque angle, dont l'étage pour surveiller et le RDC pour torturer, deux hangars, une infirmerie, un magasin et un foyer pour les soldats, des bureaux et des logements ; « *Je remarque immédiatement, parmi cet ensemble militaire, peu homogène, deux constructions qui attirent le regard. La première, une fortification triangulaire blanche, aux murs épais dotés de trois imposants blockhaus, surmontés de miradors. L'angle sommital de cet ensemble forteresse est dressé face à la montagne, protégeant par la hauteur de ses murailles, non seulement les bâtiments construits dans son enceinte, mais les autres bâtiments situés à l'extérieur en contrebas de ses flancs.*

Le deuxième, un bâtiment de deux étages, s'étirant en longueur, parallèlement à la route et à la base de la fortification triangulaire, couvert de tuiles rouges bien alignés sur lesquelles a été peinte, en grandes lettres blanches régulières, l'inscription 'AÏT MEGEVE'...Les fils de Megève. »¹⁶⁰ (Voir Photo ci-après).

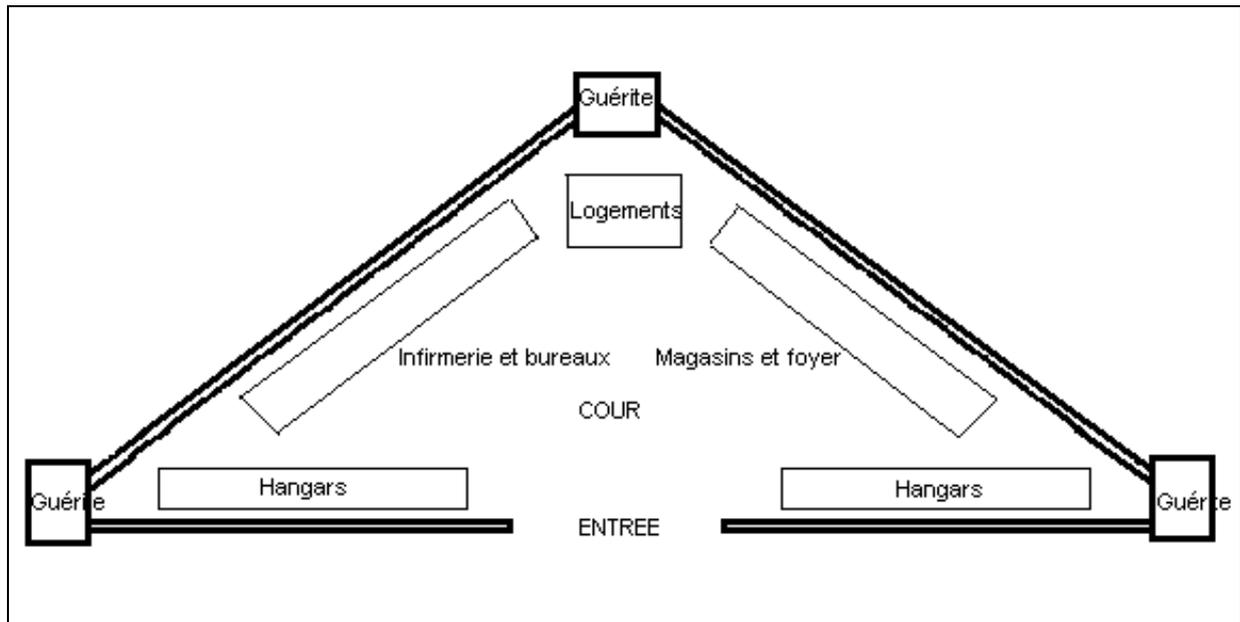
Photo III-02 : La S.A.S et son extension (Vue de l'intérieur de la S.A.S)



Source : [www. Miages-djebeles.org](http://www.Miages-djebeles.org)

¹⁶⁰ GRANDJACQUES Claude. Op.cit. p 209 & 210

Schéma III-01 : LA S.A.S de Bouzeguène



Source : ALIANE Ouahiba

L'endroit où est implanté la S.A.S étant un une vaste surface, lui a permis de s'étendre à l'extérieur de sa clôture en forme de triangle et d'édifier quelques bâtisses utilisés comme bureaux et de locaux. A l'époque tout le terrain autour était nu, il n'y avait pas de constructions tout autour. Le triangle et les bureaux sont séparés par une route représentant actuellement l'axe le plus important du centre urbain. (Voir photo 04).

Cet axe est le prolongement de la route menant d'Azazga vers *Bouzeguène*. Celle-ci, avant, l'arrivée des français à *Bouzeguène*, s'arrêtait à *Assif Ousserdoun*, une rivière représentant la séparation entre la tribu des *Aït Ghobri*, l'actuelle *Azazga* et sa région, avec la tribu des *Aït Idjeur*. *Assif Ousserdoun* est distant de 7 Km de *Bouzeguène*. C'est à cet endroit là que les français ont intervenu pour établir la liaison entre les *Aït Idjeur* et les *Aït Ghobri* par la construction d'un pont qui a permis l'accès par voie mécanique à cette région. Cette route va jusqu'à *Hourra*, le village le plus éloigné de la commune séparant les *Aït Idjeur* des *Aït Zikki*. Ce pont porte toujours le même nom, *Assif Ousserdoun*.

Photos III-03 : Le pont d'Assif Ousserdoun en 1959 à gauche et le pont d'Assif Ousserdoun en 2017 à droite



Source : GRANDJAQUES Claude. p200

Source : ALIANE Ouahiba, 2017

Photo III-04 : La S.A.S (sous forme de triangle) et son extension le long de la route (vue aérienne)



Source : [www. Miages-djebeles.org](http://www.Miages-djebeles.org)

II-4) De la S.A.S à *Bouzeguène-Centre d'aujourd'hui*

Après l'indépendance, nous ne retrouvons dans le centre de *Bouzeguène* que cette structure que les français ont laissée, la S.A.S et son extension, ainsi qu'une bâtisse en bas de la route, qui avait servi à l'époque coloniale d'école primaire.

Ces locaux de la S.A.S ont été utilisés pour abriter les différents services et différentes administrations de la commune, de l'Algérie indépendante. Certains locaux, principalement ceux situés à l'extérieur de la S.A.S ont fini par être démolis pour être remplacés par des logements collectifs avec locaux commerciaux. Ceux-ci longent l'axe principal du centre ; avec leur forme en longue barre constitué de 42 logements lancés en 1987. Ce projet était réalisé dans l'optique de doter la commune en matière de certains services. Cela en réservant les logements du 1^{er} étage comme cabinets pour des médecins spécialistes et ceux de l'étage du dessus pour les loger, selon nos sources. Mais finalement tous les logements et tous les locaux ont été mis en vente à des particuliers, sauf deux locaux l'un servant pour la CNAS (la Caisse Nationale des Assurances Sociales) et le second abrite la SONELGAZ.

D'autres locaux de l'intérieur et de l'extérieur de la S.A.S ont été vendus aux particuliers. Certains y exercent des activités à l'intérieur tandis que d'autres les ont démolis et construits à leurs place de nouvelles constructions, principalement à l'extérieur de celle ci.

Le local qui a servi d'école primaire à l'époque coloniale a servi, après l'indépendance, des années durant, d'annexe pour le secondaire. Etant fermé pendant un temps, celui-ci a ouvert ses portes pour servir de centre de formation professionnelle. Actuellement, après qu'un nouveau centre soit construit à l'agglomération de *Loudha Guighil*, une partie des locaux abrite des classes pour personnes handicapé, une autre partie abrite la subdivision de l'agriculture.

Photos III-05 et III-06 : Le local de la S.A.S à *Bouzeguène* (5 : avant l'urbanisation et 6 : après l'urbanisation)



5 : Source : [www. Miages-djebeles.org](http://www.Miages-djebeles.org)



6 : Source : www.google.fr

Un des locaux à l'extérieur de la S.A.S, ayant servi pendant longtemps comme siège d'APC et ayant accueilli par la suite le siège de daïra, abrite aujourd'hui la sûreté de daïra. Les hangars de l'intérieur de la S.A.S servent jusqu'au jour d'aujourd'hui de magasins pour l'APC construite à proximité. Les logements, quant à eux, ont été vendus aux particuliers qui y habitent jusqu'à ce jour. La subdivision de l'urbanisme et de la construction et de l'habitat occupe un des locaux de l'intérieur de la S.A.S. Même le siège de la confédération nationale des fils de chahid de la daïra de *Bouzeguène* s'est réfugié dans un des locaux extérieurs de la S.A.S.

Beaucoup de services ont exploité initialement les équipements de la S.A.S et à mesure que des projets se réalisent, ils les quittent pour s'établir dans de nouveaux locaux. L'actuel siège de l'APC est construit en 1979. Il abrite en plus de celle-ci, le siège des impôts et la SAA (la Société Algérienne des Assurances). Ainsi que des locaux commerciaux privés. Un centre de soins avec PMI (Protection Maternelle et Infantile) a été le premier équipement réalisé en 1972, après que les soins se faisaient dans l'ancienne S.A.S. C'est à la même période qu'ont été réalisés le foyer de jeunes (FAJ) et une salle des fêtes qui sert actuellement de siège pour l'ADE (L'Algérienne Des Eaux).

Dans ce milieu montagneux où la majorité du foncier relève de propriété privée, les terrains de la commune restent une donnée très rare. Ainsi l'APC a procédé à des

expropriations, à une certaine époque, au centre même de *Bouzeguène*, où des équipements et des logements pour enseignants ont été réalisés.

La commune possède effectivement un certain nombre de terrains mais qui ne sont pas situés au centre urbain (voir tableau 05). Ces terrains sont tous situés dans des villages constituant une entrave pour le développement de ce centre urbain en matière d'équipements. Les seuls terrains exploités jusqu'à présent ce sont les terrains se trouvant au village *Ighil Tizi-Boua*. Celui-ci est sis à deux kilomètres du centre de *Bouzeguène* sur la route venant d'*Azazga*. C'est là qu'ont été construits la polyclinique, le lycée technique et un centre de formation professionnelle ainsi que des logements collectifs.

Tableau III-05 : Etat des terres communales

N°	Désignations	Superficie	Lieu de situation
	Nature et désignation des terres		
01	Timsguit	70,00	Tizi Taga près de <i>Sahel Bouzeguène</i>
02	Tizi Tament	10,00	Au village <i>Aït Ikéne</i>
03	Thighlaline	18,00	Au village <i>Takoucht</i>
04	El-Kelaa	22,00	Au village <i>Aït Ikhlef / Aït Misère</i>
05	Anza El Djemaa	0,23	Au village <i>Aït Ikhlef / Aït Misère</i>
06	Voresse	0,91	Au village <i>Aït Ferrache</i>
07	Takaat Oumanzif	6,16	Au village <i>Ighil Tizi-Boua</i>
08	Loudha Guighil	8,23	Au village <i>Ighil Tizi-Boua</i>
09	Thala Bou Hamou	18,00	Au village <i>Houra</i>
10	Tadert Ouguemoune	1,00	Au village <i>Aït Salah</i>
11	Tala N'Bacha	5,40	Au village <i>Tizouïne</i>
12	Ighil-Tahmine-Boualine	0,22	Au village <i>Ibekaréne</i>
13	Thala Aouane	0,55	Au village <i>Ibekaréne</i>
14	Akfadou	40,00	Situé au nord du village <i>Aït Salah</i>
15	Taouine Iktaane	4,00	Situé au nord du village <i>Aït Salah</i>
16	Lazib Oukaci	14,00	Chemin vers <i>Aït Salah</i>
17	Thizra N'celka	68,79	Au village <i>Tizouïne</i>
18	Agoulmime N'segane	70,26	Situé au nord du village <i>Tizouïne</i>

Source : APC de *Bouzeguène*

Le centre de *Bouzeguène* n'avait aucune existence avant l'époque coloniale. Celui-ci n'a vu le jour que quelques années après l'indépendance. Ce sont la S.A.S et ses locaux ayant servi de base pour la formation de ce petit centre urbain. Ceux-ci étaient l'embryon de l'actuel centre de *Bouzeguène*. Celui-ci a ensuite bénéficié avec le temps de différents projets, tantôt scolaires tantôt administratifs pour devenir ce qu'il est aujourd'hui. Ces équipements lui assurent une certaine autonomie pour dépendre moins des centres urbains de plus grande échelle. Des constructions privées, aussi, ont été construites et ont densifié ce centre. Aujourd'hui la S.A.S est noyée dans ce centre urbanisé et nous ne la remarquons presque plus (voir photo 07). *Bouzeguène*, aujourd'hui, vit au rythme de la ville et crée dans sa région un mouvement de micro-urbanisation. Celle-ci a été propulsée par un certain nombre de facteurs qu'il est important d'énumérer.

Photo III-07 : *Bouzeguène* après urbanisation avec la S.A.S noyée au milieu.



Source : www.google.fr/photos de *Bouzeguène*

III) DES MUTATIONS SOCIO-SPATIALES ANNONCIATRICES D'UNE URBANISATION

III-1) La route élément structurant du bâti

Nous assistons aujourd'hui aux glissements des constructions des hauteurs des villages vers les basses terres. Celles-ci étaient, pendant longtemps, réservées à l'agriculture, sont, désormais, devenues un site pour ces nouveaux villages se caractérisant par l'alignement de leurs constructions le long de la route et par leurs façades tournées vers celle-ci. Le R.D.C de ces constructions est affecté aux garages, en vue d'une activité commerciale, soit par un membre de la famille soit par le moyen de la location. Dans les deux cas de figure ces locaux constituent un important appoint financier pour les propriétaires, « *Partout la route attire à elle commerces, services, habitat.* »¹⁶¹. Ces constructions nouvelles sont souvent dressées à plusieurs niveaux avec souvent des barres d'acier en attente qui annoncent leur inachèvement. Lorsqu'elles sont achevées, on ne ménage pas sur la hauteur. Celles-ci sont lancées le plus haut possible. Cette hauteur nous ne la retrouvons pas uniquement au bord des routes, mais elle concerne presque toute nouvelle construction. Ainsi, « *L'aspect qui frappe peut être le plus dans les campagnes algériennes actuelles est la fièvre de construction. Partout, dans les villages, aux portes des bourgs, ou en rase campagne, on construit.* »¹⁶²

Ces maisons de montagne, de surfaces importantes, construites avec des matériaux nouveaux, n'ayant rien à voir avec la surface ni même les anciens matériaux avec lesquels est construite la maison traditionnelle kabyle de montagne, n'ont rien à envier à celles des villes, du point de vue finition et qualité architecturale.

Les résultats du recensement de 2008 ont montré que notre commune de montagne, *Bouzeguène*, détient le plus grand nombre de logements à six pièces, avec 771 logements. Elle n'est devancée que par la commune chef-lieu de wilaya, *Tizi-Ouzou* qui en possède 2156 unités. C'est le même cas pour le nombre de logements à 05 pièces où elle occupe la troisième

¹⁶¹ COTE Marc. L'Algérie, espaces et sociétés. Paris, France. Ed Masson/ Arman Colin. Février 1996. 253P. p77.

¹⁶² COTE Marc. Pays, paysages, paysans d'Algérie. Paris, France. Ed CNRS édition. 1990. 282P. p246.

position après *Tizi-Ouzou* et *Azazga*. *Tizi-Ouzou* avec 2487, *Azazga* 694 et *Bouzeguène* avec 547 logements.

Ces maisons construites à plusieurs niveaux, le long des routes, semblent disproportionnées par rapport à celles-ci. En effet les routes dans cette région de montagne sont d'une étroitesse à peine si elles laissent passer deux véhicules dans les deux sens. Le trottoir est quasiment absent. Leur sinuosité augmente de leur exigüité et fait que ce paysage est complètement en contradiction avec lui-même.

Photo III-08 : Le village d'*Ibouyefène*



Source : Image de Google Earth + traitement personnel

Cette photo illustre bien le village traditionnelle qui se trouve en haut, duquel des constructions ont glissé le long de la route jusqu'à atteindre le chemin de wilaya n° 251.

III-2) La route dans les hauteurs

Longtemps l'accès aux villages se faisait à pied, même ceux se trouvant dans les hauteurs les plus escarpées, à l'époque où les maisons étaient traditionnelles et le mode de vie était rural. Ce n'est plus le cas à présent, « *Aujourd'hui l'on assiste plutôt à une sorte de*

*réappropriation de cette urbanisation par les ruraux eux-mêmes, qui, à travers la maison autoproduite, la camionnette, le téléviseur, réalisant leur espace à l'image qu'ils se font de l'urbanité, et se créent les conditions pour pouvoir rester à la campagne tout en bénéficiant des avantages urbains. »*¹⁶³

Parmi ces conditions, la route qui monte au village, « *Dans les plaines mais également en montagne, le réseau de routes a pénétré largement... routes étroites pas toujours bien entretenues, qui cependant changent radicalement les conditions de vie des ruraux.* »¹⁶⁴ Pour que l'automobile arrive jusqu'au devant des maisons, les routes sont goudronnées si non cimenté pour rendre la circulation des véhicules plus aisée. Le tableau ci-dessous, datant de 2011, nous donne une idée de l'état du réseau routier de la daïra. Celui-ci est en perpétuelle évolution. Les chemins pédestres sont de plus en plus goudronnés. L'objectif est de permettre aux véhicules d'arriver devant les maisons mais aussi de créer de nouvelles voies de circulations pour désengorger les voies enregistrant des embouteillages.

Tableau III-06 : Etat récapitulatif du réseau Routier de la daïra de Bouzeguène

	Nature de la route	Le linéaire (Km)					Total daïra
		C.W	C.I.C	C.C	Piste	autre	
Daïra de Bouzeguène	Bon état nécessitant entretien courant	10.05	11.50	58.81	15.80	/	96.16
	Dégradés nécessitant réhabilitation	34.00	02.00	84.09	40.00	48.00	208.09
	Nécessitant revêtement, aménagement	/	08.00	18.80	71.90	/	78.70
	Total daïra	44.05	21.50	161.70	127.70	48.00	----

Source : Rapport de situation de la daïra de Bouzeguène 2011

¹⁶³ Habitat, Etat, Société au Maghreb. Sous la direction de Pierre ROBERT-BADUEL. Paris, France. Ed C.N.R.S. 1998. Collection « Etudes de l'annuaire de l'Afrique du nord ». 396P. P 308.

¹⁶⁴ COTE Marc. Février 1996.Op. Cit. 253P. P77

Photo III-09 : Villages de *Bouaouène* et de *Tifrit*



Source : Image de Google Earth + traitement personnel

Cette photo nous montre comment chaque village possède une route carrossable par laquelle on peut y accéder prenant attache de la voie mécanique principale.

Aujourd'hui la plupart des ruraux possèdent des véhicules. L'achat d'un véhicule est un phénomène très notoire ces dernières années. Pour la population active travaillant en dehors de la daïra, avoir un véhicule est plus qu'une nécessité. Etre sujet quotidiennement aux mouvements pendulaires pour se rendre au travail, n'est pas une mince affaire. Le transport, malgré sa disponibilité, reste très insuffisant. Le nombre de voyageurs n'arrétant pas d'augmenter d'années en années. Cela fait que dans les bus la place assise n'est jamais disponible et parfois même la place debout ; sans oublier le fait qu'un bus en panne n'est jamais remplacé. La possession d'un véhicule rend les déplacements plus faciles mais à condition de choisir ses heures de départ. Les embouteillages est le quotidien des voyageurs. Même la route ne suffit pas à accueillir toute cette population motorisée. Sauf qu'en cette fin d'année 2015, les choses se sont bien améliorées avec l'avènement de l'autoroute *Tizi-Ouzou-Azazga*. Celle-ci n'arrive pas jusqu'à notre région de montagne. Sauf qu'à partir d'une bretelle passant par le lieu dit *chaoufa*, *Souama*, puis le village socialiste *Boubhir* nous pouvons

accéder à *Bouzeguène*, sans pour autant passer par *Azazga*. Mais cela n'est possible qu'avec un véhicule personnel, étant donné que le transport en commun transite toujours par *Azazga*.

Carte III-08 : L'accès vers *Bouzeguène* à partir de *Tizi-Ouzou*



Source : www.google.dz + traitement personnel

Dans cette région de montagne très motorisée, et selon le service des cartes grises de la daïra de *Bouzeguène*, en moyenne **2000** cartes grises sont établies chaque année (voir tableau ci après). Il est donc évident que la route soit conduite jusqu'au fin fond des montagnes. (Ce sont les seules années que nous avons pu récupérer)

Tableau III-07 : Nombre de cartes grises délivrées par année dans la daïra de *Bouzeguène*

ANNEE	NOMBRE
2011	2261
2010	1791
2009	2000

Source : Daïra de *Bouzeguène*

III-3) Une grande mobilité de la population

La population de cette région de montagne est en perpétuel mouvement, au quotidien et à longueur d'année. Ce phénomène semble plutôt récent, car cette ébullition que connaît ce centre de montagne fait que même les moyens de transports ne semblent plus suffire. En se déplaçant cette population modifie le paysage et transforme l'espace, « ..., *la mobilité spatiale est porteuse d'enjeux considérables : c'est par elle, entre autre, que les sociétés fonctionnent et se transforment ; il serait erroné de croire que la mobilité spatiale est un phénomène qui est propre aux sociétés industrielles.* »¹⁶⁵ Ces déplacements consomment de l'espace par les aires de stationnement, devant être aménagées pour accueillir tous ces moyens de transport répondant à ce besoin ; mais également par les routes devant être également mises en place pour rendre ces déplacements plus faciles au quotidien.

Cette population se déplaçant au quotidien sans jamais finir de satisfaire ses besoins, fait de la route une distraction. Il est quasi impossible d'imaginer que toute cette population en mouvement le fait pour des fins utiles, et pourtant c'est le cas. (Comme l'as bien montré notre enquête de terrain dans le chapitre « mobilité et réseau de transport »)

Un nombre important de la population active de cette région travaille en dehors de celle-ci ; un nombre important de jeunes sont également inscrit dans des centres de formation publics et privés ou à l'université. D'ailleurs l'analyse des résultats du recensement de 2008 a bien montré dans sa partie "Structure relative de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs âgée de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction et la commune de résidence" que le taux de la population ayant un niveau supérieur est d'une moyenne de 10,3% pour la commune de *Bouzeguène*.

Combien de personnes encore se déplacent-elles pour un besoin ou un autre, tels que des soins médicaux surtout chez des spécialistes et autres ainsi que pour d'autres nécessités telle que les visites familiales ou pour des rencontres amicales, « *La capacité de se déplacer permet de*

¹⁶⁵ Mutations en Algérie, Essais de géographie sociale. Départements de géographie humaine des universités d'Annaba et de Constantine (Algérie), centre de recherche sur les espaces et les sociétés (CRESO-UMR CNRS). Université de Caen. Ed Presses universitaires de Caen. 1997. 192P. P 17

garder des liens avec des personnes qui n'habitent pas à proximité et de chercher ailleurs pour élargir les relations. »¹⁶⁶

Cette région a beaucoup évolué en matière de services contrairement aux années précédentes. Etant une nouvelle daïra et un nouveau centre urbain, beaucoup de privés préfèrent s'y installer, plutôt que d'aller dans d'anciens centres, saturés. Mais du temps où *Bouzeguène* était une commune de la daïra d'*Azazga*, ses habitants ont pris certaines habitudes, celles consistant de toujours se déplacer sur *Azazga* pour se rendre chez les médecins privés et même à l'hôpital et autres. Ceux-ci se comportent presque de la même façon comme si cette région dépendait toujours de la daïra d'*Azazga*. C'est ainsi que, « *L'analyse des flux complétée par les motivations sous-jacentes permet de comprendre la mobilité comme un fait de culture, où des styles de vie variés s'expriment à travers des rapports différenciés à l'espace. »¹⁶⁷* Il est vrai qu'un nombre important de services existent désormais dans cette région de montagne, satisfont un nombre important de leurs besoins. Mais reste que cette région en est dépourvue de certains tels qu'un hôpital, un tribunal et autres services dit supérieurs. Aussi, par exemple, beaucoup d'extraits de naissance sont fait au niveau de l'A.P.C d'*Azazga* du temps où cette région appartenait à la commune mixte du *Haut Sébaou* et aussi pour les enfants nés à l'hôpital d'*Azazga*. Les polycliniques de la daïra ne prennent jamais en charge les premières grossesses, qui sont envoyées automatiquement vers celui-ci. Cela fait que ces déplacements au quotidien sont une chose inéluctable dans cette région de montagne. Il est important de signaler qu'un projet d'hôpital est programmé dans notre daïra. C'est un hôpital d'une capacité de 60 lits, qui va sûrement diminuer de la mobilité sanitaire vers l'ancien chef-lieu de daïra, *Azazga*.

III-4) Région en plein mouvement

Cette région de montagne se mue de jour en jour. Les villages de jadis perchés sur les collines, ne représentent plus le paysage dominant de ces montagnes, d'aujourd'hui. Les

¹⁶⁶ Mobilités et écologie urbaine. Sous la direction d'Alain BOURDIN. Paris, France. Ed Descartes et Cie. 2007. 284P. P258.

¹⁶⁷ Mobilités et écologie urbaine. Sous la direction d'Alain BOURDIN. Op.cit. p265.

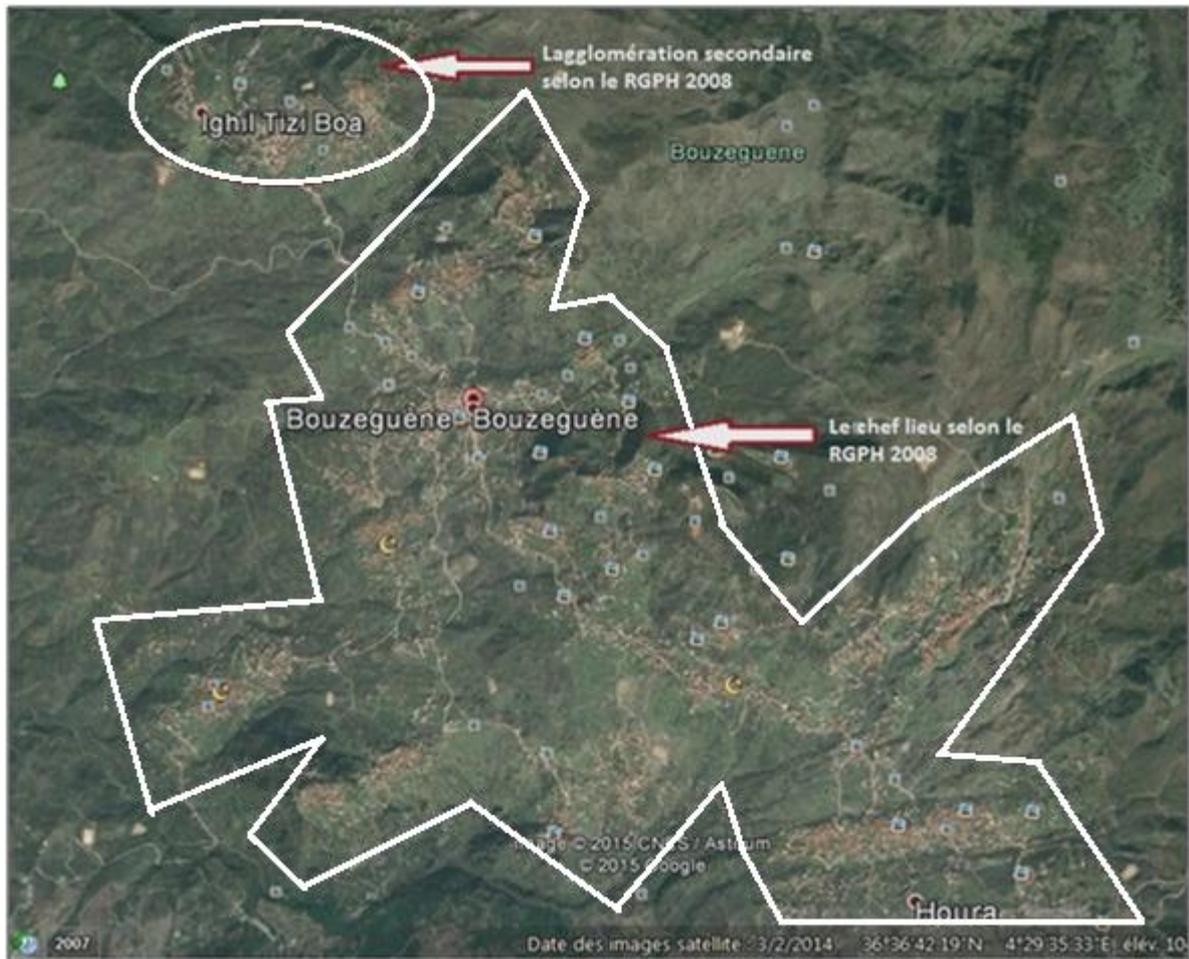
maisons kabyles parfaitement intégrées au site, regroupées en une seule unité, témoignant de la modestie des moyens de ses habitants et du génie de leur constructeur, sont aujourd'hui soit abandonnées, soit remplacées par un tout autre modèle, à l'image de leurs occupants et de leurs aspirations. Ces habitations ont complètement modifié l'image de nos montagnes. Celles-ci ont connu de profondes mutations dans leur cadre bâti qui se sont faites progressivement jusqu'à ce que le changement devienne radical : de la maison traditionnelle densifiée, à laquelle on rajoute des pièces, au sein même du village, aux immeubles à plusieurs étages, implantés le long des routes en passant par les grandes villas luxueuses implantées dans les hautes et basses terres, dans ces vastes aires de montagnes, « *A l'étude des préférences dont il est l'objet on constate ainsi que l'habitat n'est pas seulement un outil adapté à certaines utilités pratiques, mais qu'il est aussi le symbole d'un statut et d'une insertion sociale ; dans cette perspective, le sens de l'habiter est lié à la possibilité d'une médiation comme d'une affirmation de soi dans les rapports à autrui.* »¹⁶⁸

Cette région de montagne connaît un fort mouvement de constructions datant depuis plusieurs années. Lorsque nous nous sommes rapprochés des services d'urbanisme de la commune de *Bouzeguène*, nous avons constaté que les habitants de cette région construisent tous sans permis ni même une quelconque organisation administrative; sauf lorsque la construction se trouve dans le chef-lieu, ou lorsqu'elle est sujette à une aide de l'état (la subvention de l'état à la construction rurale).

Le chef-lieu n'est en fait pas l'agglomération chef-lieu telle qu'elle est considérée dans le R.G.P.H de 2008. Celui-ci représente le centre municipal à proprement parlé, incluant dans son périmètre tous les équipements publics de la commune, avec toutes les constructions s'y trouvant (habitations, commerces et autres). Ce chef-lieu est donc considéré par les services d'urbanisme comme étant la zone urbaine. Le reste du territoire de la commune (en dehors de ce périmètre) est considéré par les mêmes services comme zone rurale.

¹⁶⁸ PELLEGRINO Pierre. Le sens de l'espace, La dynamique urbaine. Paris, France. Ed Anthropos. Novembre 2000. 261P. P75

Photo III-10 : L'agglomération chef lieu et l'agglomération secondaire, selon le R.G.P.H 2008



Source : Image Google Earth + traitement personnel

Photo III-11 : La zone urbaine, suivant les services d'urbanisme



Source : Image Google Earth + traitement personnel

Le phénomène de demande de permis de construire a en fait connu son apogée à partir de l'année 2005, année où est lancée l'aide à la construction rurale. Cette opération s'échelonne sur deux quinquennats. Le premier est le quinquennat 2005/2009 et le deuxième quinquennat est 2010/2014. Les registres de l'A.P.C montrent que plus de 90% des demandes de permis de construire sont dans la zone rurale, dans le but de bénéficier de l'aide de l'état. Les moins de 10% restantes des demandes concernent la zone urbaine. Le tableau ci-après nous révèle comment les demandes de permis de construire ont augmenté suivant les années à chaque fois qu'une opération d'aide à la construction rurale est lancée.

Tableau III-08 : Nombre de permis de construire délivrés par année par la commune de *Bouzeguène*

ANNEE	NOMRE DE PERMIS DE CONSTRUIRE	AIDE ALLOUEE
1988	16	
1989	12	
1993	180	200.000, 00 DA
1994	158	
1995	71	
1996	53	
1997	12	
1998	94	
1999	51	
2000	38	
2001	43	
2002	57	
2003	29	
2004	25	
2005	213	500.000,00 DA
2006	136	
2007	165	
2008	217	
2009	287	
2010	259	
2011	236	
2012	171	700.000,00 DA
2013	228	
2014	204	
2015	211	
2016	198	
2017	197	

Source : APC de *Bouzeguène*

L'aide à la construction rurale est conditionnée par la non-affectation du R.DC aux locaux commerciaux. Dans la zone urbaine, les locaux sont toujours présents, ainsi celle-ci est vraiment réservée aux habitants de la dite zone rurale. Cette aide a pour objectif d'encourager les ruraux à rester chez eux et freiner ainsi l'exode rural vers les villes. Les maisons construites avec la subvention à la construction rurale sont reconnaissables grâce à leur forme rectangulaire, toute simple, se développant sur un R.D.C et avec des finitions et des couleurs extérieures d'une très imposante modestie, complètement en contradiction avec

le reste du paysage bâti. Mais il est important de signaler que le R.DC d'un certain nombre de ces habitations est d'une hauteur dépassant la norme d'une habitation ; ceci est intentionnellement dans le but de pouvoir les aménager en locaux commerciaux, dans un futur proche. Ceci montre à quel point l'habitant de cette région de montagne aspire à développer à travers ces locaux une activité commerciale ou de service autre qu'agricole. A l'image de cette région de montagne qui s'est fait comme vocation le commerce et les services.

Ce mouvement du cadre bâti n'est pas le seul observé. Celui-ci est accompagné par un fort mouvement de la population qui se veut évoluer au même rythme que celui-ci. Ainsi la révolution du bâti a donné une autre révolution qui est celle du travail et de l'activité privée. Ces activités sont surtout marquées par l'émergence, en plus du commerce conventionnel qui est celui de l'alimentation générale, des boulangeries, des boucheries, des cafés et des coiffeurs (pour hommes et pour femmes) ; des activités nouvelles ou urbaines. Celles-ci, « attestant de l'évolution du mode de vie »¹⁶⁹ de ces populations tels que : location de véhicules, vente de portables, vente et maintenance du matériel informatique, cyber café, taxiphone, salle de sport, etc. Dans ce paysage urbain nouveau, émerge une multitude de professions libérales, tels que : médecins, dentistes, vétérinaires, kinésithérapeutes, bureaux d'études, comptable et entreprises, « *Les campagnes sont pénétrées aujourd'hui non seulement par des équipements et infrastructures, mais également par des activités nouvelles.* »¹⁷⁰. En plus de toutes une gamme d'activités aussi différentes les unes que les autres, tels que : vente d'articles de ménages, électroménager, vente de meubles, dégraissage, fabrication de granito, matériaux de construction, vente de pièces détachées, etc.

Mais le fait le plus marquant est sans doute celui du travail de la femme¹⁷¹. Cette dernière s'est surtout investie dans la confection des robes Kabyles à travers ces activités de tailleurs, confection et vente de robes Kabyles. Ce marché de robes kabyles en pleine expansion répond à des besoins locaux mais aussi extra locaux. Dans ces ateliers travaillent

¹⁶⁹ COTE Marc. La ville et le désert, le bas Sahara Algérien. France. Ed IREMEM-KARTHALA. 2005. 306P. p208

¹⁷⁰ COTE Marc, 1990. Op.cit p251.

¹⁷¹ Voir mémoire d'Aït Seddik Nouara, Master II, Faculté des sciences économiques. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou 2013. « La robe Kabyle de Bouzeguène ».

une à plusieurs femmes. Leur nombre est tellement important, dans certains cas ces ateliers ressemblent à des fabriques de robes kabyles. La majorité de ces femmes travaillent dans un cadre strictement informel. Le plus impressionnant est que ces ateliers travaillent sans relâche et se trouvent souvent surchargés en période de fêtes. Il est à noter que beaucoup de ces ateliers travaillent dans un cadre informel. Le recensement économique de 2011 (**voir tableau 1 en annexe**) ne concerne que ceux travaillant dans un cadre réglementaire. Certains commerçants, malgré qu'ils travaillent dans un cadre formel, ont refusé de remettre leurs papiers aux agents recenseurs ; cela a fait que l'opération a manqué de les recenser. Ces chiffres ne sont pas complètement représentatifs de la réalité du terrain pour l'ensemble des commerces. Ce dernier est encore plus frappant que les chiffres présentés.

III-5) Une forte tertiarisation de la région

Cette région de montagne est fortement marquée par l'émergence de l'activité tertiaire et de service, « *Cette nouvelle tendance à la tertiarisation du monde rural est un phénomène que l'on retrouve dans beaucoup de régions du pays, en montagne comme en plaine, sur le littoral comme à l'intérieur.* »¹⁷²

Non seulement ses habitants s'inscrivent presque totalement dans le secteur tertiaire mais en plus celui-ci est fortement imprégné d'une activité commerciale poussant sur son territoire, que ce soit dans le centre urbain ou dans les villages. Ces activités sont généralement « *Intégrés au bâti, surgissant dans les endroits les plus inattendus du tissu, nul quartier n'en n'est dépourvu : garages au rez-de-chaussée de maisons parfois encore inachevées, abritant tous types de locaux, allant de la petite épicerie jusqu'au magasin de luxe (vêtements, meubles), en passant par les ateliers de réparation, les cafés et restaurants, les librairies et taxiphones. Les services concernent également les activités de transport (taxis et transport de marchandises).* »¹⁷³

¹⁷² Mutations en Algérie, Essais de géographie sociale. Départements de géographie humaine des universités d'Annaba et de Constantine (Algérie), centre de recherche sur les espaces et les sociétés (CRESO-UMR CNRS). Université de Caen. Ed Presses universitaires de Caen. 1997. 192P. P 98

¹⁷³ COTE Marc, 2005. Op. cit. p207.

Ces commerces constituent un grand atout pour cette région de montagne qui a longtemps dépendu des autres régions. Le fait d'avoir des commerces de proximité satisfaisant les besoins de consommations quotidiennes des habitants, leur rend la vie plus facile.

La disponibilité de ces commerces témoigne de la circulation des produits, des biens et des services. Cela inscrit la région dans un réseau de circulation de marchandises. Celui-ci « suppose un ensemble de lieux éloignés les uns des autres mais en relation étroite. Il résulte du développement des échanges surtout à longue distance. Il est fait de lignes par où transitent les flux, et de nœuds –les sommets des réseaux- qui correspondent généralement à des agglomérations urbaines. »¹⁷⁴ Le réseau urbain par contre « comprend l'ensemble des villes qui existent dans l'espace considéré, mais il n'implique nul préalable de localisation ou de classification.¹⁷⁵

Ce commerce est non seulement partout présent mais il offre également différents services et différents articles ; comme nous pouvons le lire sur le recensement économique de 2011 des villages, (**voir tableau 02 en annexe**). En soulignant encore une fois de plus que ces chiffres sont au dessous de la réalité, car les commerçants recensés étaient invités à remettre leurs papiers aux agents recenseurs et beaucoup d'entre-eux ont refusé bien qu'ils travaillent dans un cadre strictement réglementaire, selon l'agent chargé de cette opération.

III-6) Un centre à fort attrait

Le centre urbain de *Bouzeguène* attire toute la population de cette zone de montagne. Tôt le matin, vers celui-ci, convergent un flux de villageois de tous âges et finit vite par être rempli. Les habitants de tous les villages hommes et femmes se déplacent pour effectuer ses achats. Pour les hommes c'est devenu un vieux rituel, celui de prendre le fourgon le matin pour se rendre à *Bouzeguène-centre* pour faire ses courses, prendre un café et acheter le journal. Pour les femmes c'est un lieu de distraction que d'aller à *Bouzeguène* faire des

¹⁷⁴ GAUTHIER. A, GAZES. REYNAUD. A. Le Mexique, atouts d'un pays émergent. France. Ed Bréal. Juillet 1996. 207P. P205.

¹⁷⁵ BEAUJAU-GARNIER Jacqueline. Géographie urbaine. Paris, France. Arman Colin. 1980,1996. 349P. P301.

emplettes, se promener et prendre un gâteau ou une pizza dans les différentes pâtisseries et pizzeria du centre. Le matin, il est quasiment impossible de rentrer dans un magasin sans trouver d'autres clients. Les boucheries sont les premières à être débordées de clients. C'est le même cas pour les boulangeries, les marchands de fruits et légumes ainsi que pour les administrations publiques (la Poste, l'APC, la daïra...)

Ce centre est aussi un endroit pour se changer les idées, s'informer, voir et être vu et peut être aussi pour se ressourcer, car l'expression "descendre à *Bouzeguène*" fait bien partie de la terminologie de ces montagnards. Ce centre urbain est donc considéré comme un lieu de rencontres et d'échanges entre ces populations. Aussi, « *Le centre est ... le lieu où les fonctions se superposent et surtout le lieu où se déroulent les activités vues comme particulièrement importantes, celles se situant au niveau hiérarchique le plus élevé. Il est en outre le lieu symbolique par excellence, celui de l'histoire et de la mémoire collective.* »¹⁷⁶ C'est aussi le lieu de tous ces bruits, tout ce mouvement urbain et toute cette dynamique au quotidien. Ces vas et viens dans ces rues exigües où les gens se bousculent, des fois, pour pouvoir passer.

Le centre de *Bouzeguène* aujourd'hui incarne un peu, pour les hommes mais surtout pour les femmes, le village traditionnel kabyle d'autrefois. A l'époque où les villages étaient bien remplis d'habitants où dans tous ses quartiers l'on pouvait entendre le bruit des femmes qui parlaient et des enfants qui jouaient. A présent que tous les habitants ont reconstruit de nouvelles maisons au bord des voies de circulation, les villages se sont peu à peu vidés. Ce contact avec les autres, les personnes ne le retrouvent plus qu'en ville, dans la petite ville de *Bouzeguène*.

¹⁷⁶ REMY Jean, Liliane VOYE. La ville vers une nouvelle définition ? Ed L'Harmattan, Villes et entreprises. Avril 1992. 173P. P91

IV) LES FONDEMENTS DE CETTE MICRO-URBANISATION

IV-1) Une forte démographie

Il est vrai que l'exode rural a donné suite à l'explosion urbaine qu'a connu l'Algérie, après l'indépendance ; mais il est important de signaler que l'évolution des montagnes ne s'est pas arrêtée pour autant. Celles-ci n'ont pas seulement évolué en matière démographique mais elles ont connu des mutations tellement profondes que « *Même si elles sont moins spectaculaires que celles que connaissent les villes, ces mutations se révèlent intéressantes à analyser de près.* »¹⁷⁷

Alors que la densité de la population de la daïra de *Bouzeguène*, selon les tableaux récapitulatifs communaux (T.R.C) du R.G.P.H de 2008, est de **244** habitants/Km², la densité de la commune de *Bouzeguène*, à elle seule, est de **364** habitants/Km², d'après la fiche monographique de 2009 de la D.P.A.T de *Tizi-Ouzou* ; ce qui n'est pas des moindre. Ceci prouve que cette région de montagne est fortement peuplée. Effectivement, « *..., si les campagnes ont perdu de leur poids démographique relatif, elles n'en comprennent pas moins encore la moitié des habitants du Maghreb : 52% en Algérie en 1987.* »¹⁷⁸ L'année 1987 marque le début du renversement de la situation de l'urbanisation en Algérie, où l'on assiste au tassement de l'exode rural et à l'émergence des petites villes. Cela a mis un frein au développement des grandes villes et à l'urbanisation de masse et a donné de l'élan aux petites villes et à la micro-urbanisation.

Cette population qui s'est enracinée dans son territoire, s'est donné les moyens pour y rester. Elle a façonné celui-ci pour qu'il réponde à ses besoins et à ses aspirations. Elle continue, toujours de le transformer et de se le réapproprier au rythme du temps et de l'espace. Cette région de montagne est devenue au quotidien un centre urbain très attractif où un flux de populations, de biens et services circulent au quotidien. En effet, « *La constitution d'un flux (d'information, de produits, de déplacements humains ou même d'activités), aussi faible soit-*

¹⁷⁷ Habitat, Etat, Société au Maghreb. Sous la direction de Pierre ROBERT-BADUEL. Paris, France. Ed C.N.R.S. 1998. Collection « Etudes de l'annuaire de l'Afrique du nord ». 396P. P 299.

¹⁷⁸ Habitat, Etat, Société au Maghreb. Sous la direction de Pierre ROBERT-BADUEL. Op.cit. p 299.

il, participe à l'offre urbaine et les lieux où se croisent les flux y occupent une place spécifique. »¹⁷⁹

IV-2) Le passage de rang de commune au rang de daïra

Le passage de *Bouzeguène* de statut de commune à celui de daïra a bien joué un rôle dans ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Ceci lui a permis de bénéficier d'un certain nombre d'équipements, qu'elle n'avait pas au temps où elle était commune. Il est vrai que « *C'est dans le domaine des équipements que l'état s'est impliqué directement. Pour chaque catégorie d'équipements administratifs, scolaires, sociaux, culturels... Il a défini des grilles d'équipements, applicables à chaque niveau politico-administratif. Par exemple, au centre élémentaire l'école et la salle de soins, au chef lieu de commune le collège et le centre de santé, au chef lieu de daïra le lycée et l'hôpital. »¹⁸⁰*. Malgré que la daïra de *Bouzeguène* n'a pas encore bénéficié de toute la grille d'équipements lui afférent, cela n'empêche pas qu'elle a fait une grande avancée concernant les équipements administratifs et socio-éducatifs qui attirent déjà une bonne partie de la population de sa région.

En plus des équipements dont elle disposait en étant commune, elle a bénéficié en plus d'un centre national des assurances sociales (CNAS), d'une société algérienne des assurances (SAA), d'une banque nationale de développement local (BDL) et récemment d'une banque de l'agriculture et de développement rural (BADR), d'une subdivision du logement et des équipements publics (SLEP), d'une subdivision de l'urbanisme et de la construction (SUC), d'une subdivision d'hydraulique, d'une subdivision agricole, d'un district des forêts, d'une sûreté de daïra, et d'une Polyclinique. Elle a bénéficié aussi en ce début de 2016 d'un hôpital, d'une capacité de 60 lits, qui est en étude. Aussi cette commune possède deux lycées, dont un technicum, au chef lieu même de la daïra et de 04 C.E.M.

¹⁷⁹ Mobilités et écologie urbaine. Sous la direction d'Alain BOURDIN. Paris, France. Ed Descartes et Cie. 2007. 284P. P37

¹⁸⁰ COTE Marc, 1990. Op.cit. p248.

IV-3) L'apport des immigrés de France

Une société ne peut pas connaître une telle transformation dans son cadre bâti et subir cette profonde mutation dans son espace et dans sa société sans la disponibilité et l'investissement d'importants moyens. Ceux-ci ne pouvaient pas être ceux de l'homme kabyle vivant de moyens rudimentaires, en cultivant sa terre et en subsistant avec ses récoltes. En effet, ce sont ceux rapportés du travail de l'ouvrier kabyle, parti depuis longtemps loin de sa famille et de ses proches pour gagner son pain et faire vivre sa grande famille, qui sont à l'origine de ce qu'est devenue la région aujourd'hui ; « *La famille installée à l'étranger est un point d'ancrage supplémentaire du groupe qui multiplie les possibilités de déplacements, d'échanges, d'investissements et continue donc à jouer un rôle important dans les campagnes maghrébines actuelles. Les apports de cette diaspora accentuent considérablement la complexité d'une société, déjà en forte mutation depuis quelques dizaines d'années.* »¹⁸¹

Cet apport d'argent des immigrés de France n'a pas servi simplement à la consommation quotidienne des familles. Il a également été une importante source de revenu permettant à celles-ci d'habiter dans des logements répondant à leurs aspirations en matière d'espace et d'hygiène, de se créer un emploi, généralement une activité commerciale ou un véhicule de transport de voyageurs. Cet argent est surtout, dans tous les cas, envoyé dans le pays d'origine pour être investi dans divers projets servant à améliorer le sort de ces montagnes longtemps enclavées. En effet, « *..., souvent les ressources directes ou indirectes de l'émigration s'inscrivent dans un schéma plus classique de réinvestissement sur le lieu d'origine (logement, petits commerces, entreprises de transport ou de BTP, réaménagement agricole) au profit particulièrement des réseaux de petites villes en plein développement, Force est de constater que généralement, ce sont les régions où les structures sociétales sont restées les plus solides qui ont le mieux su réinsérer les revenus de l'émigration.* »¹⁸² Comme se fut le cas de la société Kabyle.

¹⁸¹ Le grand Maghreb. Sous la direction de Jean François TROIN, Jean BISSON. Vincent BISSON, Jean-Claude BRULE, Robert ESCALIER, Jaques FONTAINES, Pierre SIGNLES. France. Ed ARMAN COLIN. Juin 2006. Collection U. 383P. P130.

¹⁸² Le grand Maghreb. Op.cit. p130.

Agrandir sa maison traditionnelle, la densifier pour qu'elle réponde aux besoins de la famille en terme de nombre de pièces, est en effet l'objectif premier de toutes les familles kabyles. Le premier investissement que connaissent les familles des travailleurs émigrés en France est bien la construction d'une habitation. Le paysage de cette région de montagne kabyle en témoigne comme en témoignent toutes les régions de Kabylie ; « *Les habitations de type semi-européen, couvertes de tuiles mécaniques, avec des chambres ouvertes sur un balcon, au dessus des écuries, annoncent la présence d'un ancien émigrant enrichi.* »¹⁸³

Il est important de signaler aussi que les véhicules de transport de voyageurs de types bus, minibus, taxi et fourgons, bien avant les dispositifs d'aide à l'emploi de jeunes contribuant à présent à ce type de projet, ont été achetés avec l'argent de l'émigration. Ces montagnes n'ont pu sortir de leur enclavement qu'après que les moyens de transport soient disponibles ayant permis la mobilité de et dans ces montagnes.

Comme nous pouvons le voir sur le tableau suivant, l'émigration a commencé très tôt en *Kabylie*. Déjà au recensement de 1948, avant l'indépendance de 1962, les kabyles ont quitté le pays pour aller travailler en France afin d'améliorer leur situation économique. Cette population algérienne a comme destination principale la France, « *Selon le recensement de 1966, on peut évaluer à 274000 la population algérienne émigrée à l'étranger dont 241700 en France, soit un pourcentage de 88,21% dans le département de Tizi-Ouzou (qui regroupait sept communes dont Tizi-Ouzou, Azazga, Bordj Ménaïel, Bouira, Draa El Mizan, lakhdaria et Larbaa Nath Irathen, sur une population de 723758 habitants, on comptait 54523 émigrés à l'étranger* »¹⁸⁴, ce qui représente 7,53% de la population totale.

¹⁸³ DESPOIS Jean. *L'Afrique blanche*. Tome premier l'Afrique du nord. France. Ed Presses universitaires de France. 1964. Troisième édition mise à jour. 622P. P295.

¹⁸⁴ BELAIDI Nadia. *L'émigration Kabyle en France : une chance pour la culture berbère ?* France. Editions universitaires de Dijon. 2003. Collection U21. 134P. P32

Tableau III-09 : Nombre d'émigrés par commune suivant des chiffres de 1948

Commune	Population	Emigrés
Djurdjura	810770	10.000
Azzefoun	34.300	10500
Draa El Mizan	69.146	4.662
Fort National	82.833	8.000
Haut Sébaou	69.146	6.161

Source : DIRECHE-SLIMANI Karima¹⁸⁵

Cet apport d'émigrés dans leur région d'origine ne se limite pas uniquement à leurs familles. Celui-ci concerne également l'instance sociopolitique du village en Kabylie représenté par *Tadjmaât*. En effet chaque village en Kabylie en possède une. Elle a pour rôle la gestion de l'ordre, des conflits et des projets. Dans le cadre de la gestion des projets concernant le bien être collectif du village, celle-ci a mis en place un dispositif de collecte de fonds au moyen duquel elle assure leur financement. Celle-ci se fait auprès des villageois eux mêmes résidant à l'intérieur ou à l'extérieur du village. Comme les villages kabyles sont réputés par leur forte communauté immigrée, ces fonds se trouvent alors multipliés. Une étudiante en anthropologie¹⁸⁶ a effectué une étude à ce sujet et a montré à travers son enquête, réalisée en 2009 sur un nombre de 5 villages en prenant la valeur de 1Euro = 92,46 DA, l'importance de ces sommes transférées par l'émigration, résumé dans le tableau ci-dessus.

¹⁸⁵ DIRECHE-SLIMANI Karima. Histoire de l'émigration Kabyle en France au XXème siècle : réalités culturelles et réappropriations identitaire. Doctorat nouveau régime d'histoire. Aix en Provence. 1992. 179P. p48

¹⁸⁶ BESSAH Titem. Modernisation, permanence et recomposition du lien social : cas de la commune de *Bouzeguène*. Mémoire de Magister en Anthropologie. Université Abderrahmane Mira de Bejaïa. 2009.

Tableau III-10 : Ressources provenant de l'émigration au profit de *Tadjmaâth*

Village	Nombre de cotisants	Sommes totales cotisées par année	
		En €	En DA
<i>Sahel</i>	337	161 760	14 985 446
<i>Tawrirt</i>	333	334 800	31 015 872
<i>Ighil Tizi Boa</i>	350	_____	1 260 000
<i>Hourra</i>	320	_____	8 054 000
<i>Ibouyisfène</i>	86	8600	795 156
Total	1426	_____	56 120 474

Source : BESSAH Titem¹⁸⁷.

Cette somme légèrement inférieure à six milliards de centimes, ne concernant que cinq villages démontre, d'une part, combien l'apport des émigrés de France est décisif dans le sort de ces montagnes et comment cette émigration de travail a contribué dans cette micro-urbanisation que connaît le milieu montagneux d'aujourd'hui, d'autre part. Nous pouvons constater aussi à travers le tableau 10 que dans les villages où les cotisations se font en Euro, les sommes sont encore plus importantes que dans les villages où celles-ci sont effectuées en Dinars. Cet argent servant à aménager des routes dans les villages, à capter de l'eau, à acheter du matériel nécessaire aux travaux et aux événements du village... a beaucoup amélioré le sort de ces montagnes. A ces sommes sont rajoutés les différents dons effectués par cette communauté d'immigrés à leurs villages dans le cadre d'une occasion précise ou même en dehors.

Ces cotisations, qu'effectue chaque émigré par année, tombant dans les caisses de *Tadjmait*, représente une partie de ce qu'il investit au pays. En plus de celles-ci il investit d'autres sommes d'argent. Il s'agit de celles qu'il transfère pour sa famille et celles qu'il dépense pour ses propres projets à lui et qu'il réalise dans son village. Nous pouvons citer comme exemple celui de construire une maison, investir dans un véhicule de transport ou un

¹⁸⁷ BESSAH Titem. Op.cit. p130

véhicule particulier. Mais également toutes les sommes d'argent qu'il envoie pour l'entretien de son ménage et de sa famille. Tout cet apport représente une ressource d'une importance capitale pour les villages de Kabylie. Sans quoi la Kabylie ne serait pas ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

IV-4) L'investissement privé dans divers domaines, générateur d'un nouveau mode de vie

L'investissement privé, dans cette région de montagne, a commencé avant tout par la construction d'habitations avec locaux destinés généralement pour une activité commerciale. L'achat d'un véhicule pour le transport de voyageurs tels que bus, minibus, fourgons..., représente le deuxième investissement servant avant tout à créer un emploi et à répondre à ce besoin croissant de transport, dans cette région. Le commerce satisfait les besoins des habitants et les moyens de transport leur permettent de se déplacer en dehors de leur région, même au quotidien, surtout pour ceux travaillant à l'extérieur de la commune. Ceci a permis à cette population de rester dans leurs terroirs tout en bénéficiant des avantages de la grande ville. Car, « *Grignotées par les constructions nouvelles, encadrées par les villes, les campagnes connaissent également des formes d'urbanisation plus subtiles, au second degré. Il s'agit de la pénétration du mode de vie et de pensée des citoyens.* »¹⁸⁸

Cette région de montagne où la majorité de la population est salariée (**1343**), si nous la comparons au nombre d'agriculteurs existants (**234**), nous constatons que le travail de la terre n'est plus dans le répertoire des activités de cette région. Car effectivement, l'autre majorité est absorbée par l'activité commerciale (**829**), les prestations de services (**995**) et le transport (**420**), qui sont toutes les trois inscrites dans l'investissement privé. Ces trois activités réunies nous donnent un chiffre important (**2244**) témoignant combien l'initiative privée est très présente dans cette région de montagne. (Voir tableau ci-dessous)

Ces investissements privés sont réalisés dans différents domaines. Nous retrouvons par exemple, la ferronnerie-aluminium, les matériaux de construction, la boucherie, l'élevage et l'abattage de volaille, la vente de pièces détachées, le lavage-graissage, la fabrication de

¹⁸⁸ COTE Marc, 1990. Op.cit. p230.

rubans, une imprimerie, et du marbre-granito, toutes ces activités et autres témoignent de la volonté de créer une activité nouvelle dans cette région de montagne en pleine mutation dans l'objectif de la développer encore davantage.

La forte émergence de ces diverses activités à caractère commerciale est assurée, essentiellement grâce à l'argent des émigrés de France, « *Les économies faites en France, ou dans les plaines et les villes d'Algérie permettent d'abord de vivre à bien des familles. Mais le but final est d'arrondir un petit domaine rural, de construire une maison neuve de type semi-européen, ou d'acheter une boutique dans un centre commerçant.* »¹⁸⁹. Soit elles s'inscrivent dans le cadre de l'ANSEJ (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes, depuis les années 2000).

Tableau III-11 : Répartition de la population active par profession

Commune	Salariés	agriculteurs	Profession libérale	commerces	artisanat	Prestation services	transport	autres
<i>Bouzeguène</i>	1020	128	35	436	74	543	198	345
<i>Illoula</i>	135	30	10	188	43	280	97	183
<i>Idjeur</i>	143	66	02	142	28	116	86	30
<i>Béni Zikki</i>	45	10	01	63	17	56	39	17
Total daïra	1343	234	48	829	162	995	420	575

Source : Rapport de situation de la daïra de *Bouzeguène* 2011

IV-5) L'activité familiale encouragée par la disponibilité des locaux

La généralisation de la construction a donné un coup de fouet à l'activité familiale. Ceci étant encouragé par la disponibilité des locaux commerciaux construits au rez-de-chaussée des habitations. En effet, « *Matériellement d'abord, les revenus de l'immigration contribuèrent de manière décisive à la reproduction de la société Kabyle dans son cadre villageois traditionnel, moyennant, évidemment, de profondes évolutions.* »¹⁹⁰ Ces locaux sont

¹⁸⁹ DESPOIS Jean. Op.cit. p295.

¹⁹⁰ MAHE Alain.. Op.cit. p299

exploités pour l'activité commerciale. Même si celle-ci s'inscrit dans un cadre souvent informel, mais cela ne l'empêche pas de créer des emplois et d'occuper des personnes, souvent déclarées au chômage. L'initiative privée est motivée par la disponibilité des locaux et le chômage pousse les gens à innover pour s'occuper, dans cette région en pleine expansion et où toute initiative privée est la bienvenue. Des ateliers de couture, sont implantés à travers pratiquement toute la daïra et spécialement dans la commune de *Bouzeguène*. Cette activité est convoitée par les femmes au foyer, qui savent que c'est une rentrée d'argent à coup sûr. Des petites merceries venant appuyer l'activité de la couture sont souvent installées dans des petits locaux aménagés à cet effet. La coiffure, représente aussi une activité exercée souvent dans un cadre informel. Ses locaux sont aménagés très sommairement, permettent aux jeunes filles diplômées en coiffure de créer une activité avec laquelle elles peuvent s'assurer un travail, se faire de l'argent, sans pour autant payer les impôts, l'assurance et le loyer. Sachant qu'exercer dans un cadre formel, impliquerait la location d'un local et impliquerait des charges importantes (frais généraux, taxes, assurance, TVA, impôts sur revenus...).

Un autre type d'activité familiale s'exerce dans la majorité des régions du pays, à savoir l'activité saisonnière suivant les rythmes des récoltes. En *Kabylie*, c'est lors de la récolte des olives et la période des fourrages que les familles se mettent à travailler collectivement. Cette activité rentre aussi dans un cadre informel ; elle occupe des familles entières, des jeunes au chômage et même des personnes ayant un emploi.

IV-6) Une région encadrée par la ville de Tizi-Ouzou

La ville de *Tizi-Ouzou* offre un grand marché d'emploi. Etant le chef lieu de wilaya, celle-ci est dotée de plusieurs équipements administratifs, sanitaires socioculturels, éducatifs et universitaires, en plus d'une panoplie d'entreprises, de bureaux d'études et de cabinets privés (de médecins, d'avocats, de notaires, d'huissiers...etc.). Ce qui la place au sommet des villes à fortes attractivités. Celle-ci figure au premier plan des villes offrant des emplois. Elle est la capitale de la grande *Kabylie*, elle encadre de ce fait toute sa région. Il est important de signaler que tous ces déplacements pendulaires au quotidien sont le résultat de l'offre d'emploi et de l'enseignement supérieur assuré par le chef lieu de wilaya, «*La mobilité*

*quotidienne est la résultante de plusieurs logiques. La plus classique a trait au travail et à la formation... »*¹⁹¹

Le chef lieu de wilaya est d'une grande attractivité pour la région d'Aït Idjeur, les autres régions de la wilaya, mais également celles se trouvant en dehors de celle-ci. En effet beaucoup de travailleurs viennent de toutes les wilayas limitrophes pour y travailler. Ceci ne fait que démontrer davantage l'influence qu'exerce cette ville sur notre région d'étude.

S'agissant de notre région d'étude, des dizaines de voyageurs la quittent tôt le matin pour se rendre à leurs lieux de travail se trouvant soit à *Tizi-Ouzou* ou à *Fréha*, dans les entreprises nationales tel que l'ENEL, l'ENIEM et les différentes administrations, à *Tizi-Rached* dans l'entreprises de l'ENATB et à *Azazga* dans les différents secteurs principalement le sanitaire, l'administration, l'éducation et les services... Ces mouvements pendulaires quotidiens sont favorisés par les moyens de transport dont dispose la région, allant des bus et minibus aux fourgons, assurant le transit entre *Bouzeguène-Azazga*, *Bouzeguène-Tizi-Ouzou*, ainsi que *Bouzeguène-Alger*. La région d'Aït Idjeur est fortement encadrée par tous ce réseau de centres ou de centres urbains l'entourant, lui permettent à son tour d'encadrer sa région.

CONCLUSION

Le centre de *Bouzeguène* actuel n'avait aucune existence avant l'époque coloniale ; il est né après l'indépendance. La S.A.S et ses locaux ont servi de base pour la formation de ce petit centre urbain. Ils sont à l'origine de l'actuel centre de *Bouzeguène*. Celui-ci a bénéficié avec le temps de différents projets pour devenir ce qu'il est aujourd'hui. Ceux-ci lui assurent une certaine autonomie pour dépendre moins des centres urbains de plus grande échelle.

Les terres de ce centre étant majoritairement de propriété privée, son développement en matière d'équipements surtout administratifs ou autres, s'est souvent confronté au problème de foncier. Un recours aux expropriations a été enregistré au centre même de *Bouzeguène*, les

¹⁹¹ L'accès à la ville, Les mobilités spatiales en question. Sous la direction de Jean Pierre LEVY et Françoise DUREAU.

France. Ed L'Harmattan. Avril 2004. Collection Habitat et sociétés. 411P. P106

premières années. Actuellement, étant chef-lieu de daïra, des projets sont réalisés sur des terrains appartenant à l'état, même si ceux-là sont situés en dehors du centre. Celui-ci est désormais complètement urbanisé. Les terrains appartenant aux privés ont tous été bâtis (habitat avec locaux commerciaux) donnant un élan au commerce et à l'activité privée dans la région. Ce centre est devenu attrayant à plusieurs points de vue et sa population est en pleine expansion.

La forte démographie caractérisant ces centres de montagnes et la promotion administrative dont ils ont bénéficié ont été des facteurs importants dans leur devenir. L'apport financier des émigrés de France est un facteur des plus déterminants dans ce que sont ces centres de montagne aujourd'hui. Notre région, qu'encadre la wilaya de *Tizi-Ouzou*, connaît d'importantes transformations l'inscrivant, ces dernières années, dans un mouvement de micro-urbanisation.

CHAPITRE IV : EVOLUTION NUMERIQUE ET SPATIALE DE LA POPULATION

INTRODUCTION

Ce chapitre traitera de l'évolution numérique et spatiale de notre cas d'étude à travers les opérations du recensement général de la population et de l'habitat de 1966, 1977, 1987, 1998 jusqu'au dernier recensement de 2008. Le but de ce chapitre étant de voir l'évolution de la région dans le temps et dans l'espace concernant la population et l'habitat. Cela nous permettra de comprendre l'un des facteurs ayant contribué à la micro-urbanisation que connaît la région. Nous allons marquer un temps d'arrêt sur le dernier recensement afin d'analyser la situation des communes de la daïra en 2008 à travers les différents indicateurs démographiques dans l'objectif de situer les communes de notre daïra de montagne par rapport aux différentes communes du pays.

I) EVOLUTION NUMERIQUE ET SPATIALE DE LA POPULATION DE LA REGION D'AÏT IDJEUR DU R.G.P.H DE 1966 AU R.G.P.H DE 2008

I-1) La commune de *Bouzeguène* : une évolution dominée par le phénomène de fusion des agglomérations

Nous pouvons lire sur ce tableau qu'en **1966**, lors du premier recensement général de la population et de l'habitat de l'Algérie indépendante, la commune de *Bouzeguène* était constituée de **17** agglomérations secondaires. Celles-ci se présentent en des villages Kabyles avec leurs maisons traditionnelles et leur architecture vernaculaire, établis chacun sur son site, distancé des autres villages.

En **1977**, lors du deuxième R.G.P.H, ce nombre est passé à **12** agglomérations en raison de certaines agglomérations fusionnées entre-elles. Cette fusion s'est produite par le fait que chaque village s'est étendus par la construction de nouvelles habitations qui ont ainsi intersecté avec d'autres villages du même cas. Ainsi les limites des villages se sont confondues pour que deux villages ou plusieurs finissent par constituer une seule agglomération. C'est le cas des deux agglomérations de *Bouzeguène-village* et d'*Aït Sidi*

Amar qui ont fusionné, des agglomérations d'*Ikoussa* et de *Tazerouts* qui ont eux aussi fusionné, des agglomérations d'*Ibouyousfen*, d'*Ibekaren* et d'*Aït Saïd* qui ont fusionné entre-elles et de en 1977, l'agglomération chef lieu n'existait pas.

Le nombre d'habitants de la commune quant à lui a augmenté, il est passé de **13 918** habitants en **1966** à **17 049** en **1977**. Soit un croit de **3 131 habitants**.

En **1987**, la fusion des villages s'est poursuivie. Ainsi les deux agglomérations d'*Ikoussa* et de *Tazerouts* ayant déjà fusionné en **1977**, ont encore fusionné avec l'agglomération d'*Ighil Tizi Boua*. L'agglomération chef-lieu a été créée et les deux agglomérations de *Bouzeguèn-village* et de *Aït Sidi Amar* ayant déjà fusionné en **1977** ont encore fusionné avec elle. Ceci veut dire que ces deux agglomérations ne se situant pas loin du centre urbain (**voir carte**) se sont encore étendues et ont ainsi atteint celui-ci.

Ainsi en **1987**, nous sommes passés de **12** agglomérations à **11** agglomérations, par le fait d'avoir perdu encore une agglomération, par le fait que la nouvelle agglomération, le chef lieu créé, a fusionné encore avec deux autres agglomérations déjà existantes.

Le nombre d'habitants de l'A.C.L est passé de **0** habitants, en **1977** à **3 322** habitants en **1987**.

De **1977** à **1987**, la population de la commune est passée de **17 049** habitants à **23 249** habitants ; elle a augmenté de **6 200** habitants. Ce dernier chiffre représente le tiers de la population de **1977**.

En **1998**, les agglomérations d'*Aït Salah*, de *Houra* et d'*Ahrik* ont toutes fusionné avec *Aït Ferrache*. Les agglomérations d'*Aït Saïd*, *Ibekaren*, *Ibouyousfène*, *Aït Ikhlef* et *Ihitoussène* ont toutes fusionné avec l'agglomération chef-lieu en plus des agglomérations de *Bouzeguène village* et d'*Aït Sidi Amar*. Désormais l'agglomération chef-lieu est constituée d'après le R.G.P.H de 1998 de l'agglomération chef-lieu et de **07** autres agglomérations secondaires. Donc l'A.C.L est constituée en tout de **08** agglomérations confondues entre elles par leurs accroissements et leurs étirements. Le nombre d'habitants est passé de **3 322** en **1987** à **9 616** en **1998**. La population de l'agglomération chef-lieu a triplé. Ainsi en **1998**, nous sommes passés de **11** agglomérations à **06** agglomérations, par le fait d'avoir encore perdu **05** agglomérations fusionnant d'une part avec d'autres agglomérations et d'autre part avec le chef-lieu.

Tableau IV-01 : Evolution de la population de la commune de *Bouzeguène* du R.G.P.H de 1966 au R.G.P.H de 2008

Agglomération	R.G.P.H 1966		R.G.P.H 1977		R.G.P.H 1987		R.G.P.H 1998		R.G.P.H 2008	
	Type	Population								
Bouzeguène	A.C.L	0	A.C.L	0	A.C.L	3322	A.C.L	9616	A.C.L	21097
Aït Sidi Amar	A.S	469	A.S	2195	A.S	F.C.L	A.S	F.C.L	F.C.L	
Bouzeguène village	A.S	1351	A.S	F	A.S	F.C.L	A.S	F.C.L	F.C.L	
Aït Saïd	A.S	501	A.S	2438	A.S	2925	A.S	F.C.L	F.C.L	
Ibekaren	A.S	702	A.S	F	A.S	F	A.S	F.C.L	F.C.L	
Ibouyousféne	A.S	657	A.S	F	A.S	F	A.S	F.C.L	F.C.L	
Aït Ikhléf	A.S	419	A.S	624	A.S	1119	A.S	F.C.L	F.C.L	
Ihitousséne	A.S	687	A.S	879	A.S	1238	A.S	F.C.L	F.C.L	
Aït Ferrache	A.S	864	A.S	1042	A.S	1282	A.S	8159	F.C.L	
Aït Salah	A.S	1393	A.S	1527	A.S	2164	A.S	F	F.C.L	
Houra	A.S	1361	A.S	2616	A.S	3633	A.S	F	F.C.L	
Ahrik	A.S	710	A.S	F	A.S	F	A.S	F	F.C.L	
Takoucht	A.S	923	A.S	1080	A.S	1367	A.S	1564	F.C.L	
Taourirt	A.S	732	A.S	790	A.S	1003	A.S	989	F.C.L	
Sahel	A.S	1371	A.S	1505	A.S	2146	A.S	2456	F.C.L	
Ighil Tizi Boua	A.S	779	A.S	917	A.S	3 050	A.S	3376	A.S	3208
Ikoussa	A.S	581	A.S	1436	A.S	F	A.S	F	F	
Tazerouts	A.S	418	A.S	F	A.S	F	A.S	F	F	
TOTAL	17	13918	12	17049	11	23249		26160	Z.E:6	24311

F = fusionné

Source : O.N.S

De **1987** à **1998** la population a aussi augmenté mais très timidement, en passant de **23 249** à **26 160** habitants ; elle n'a donc augmenté que de **2 726** habitants, ce qui constitue uniquement le dixième ($1/10^{\text{ème}}$) de la population de **1987**. Malgré que les estimations pour **1992**, cinq ans après, ont été de **27 041** habitants, la population n'a augmenté, dix années après, que de près de **78%** de l'estimation des cinq ans.

Lors du R.G.P.H de **2008**, la population de la commune est donnée avec trois chiffres : celui du total de l'agglomération chef-lieu, celui du total de l'agglomération secondaire et celui de la zone éparse. L'agglomération chef lieu est constituée des agglomérations de *Bouzeguène, Ihitoussène, Aït Ikhlef, Aït Ferrache, Ahrik, Houra, Aït Sidi Amar, Bouzeguène-village, Aït Saïd, Ibekaren, Ibouyoufène, Aït Salah, Takoucht, Taourirt, et Sahel*. L'agglomération secondaire est constituée des trois agglomérations d'*Ighil Tizi Boua, Tazerouts et Ikoussa*. Ainsi depuis le R.G.P.H de **1966**, le nombre d'agglomérations de *Bouzeguène* est passé de 17 villages et hameaux, d'après le R.G.P.H de 1966 à deux 02 agglomérations seulement, suite à la fusion enregistré par les agglomérations.

La population de l'agglomération chef-lieu, depuis sa création, n'a fait qu'augmenter remarquablement d'année en année. Elle est passée de **9 616** habitants en **1998** à **21 097** habitants en **2008** contre **3 208** habitants seulement pour l'agglomération secondaire. Le glissement de la population des hauteurs des villages, ou des agglomérations secondaires, vers les plaines a fait que les villages se sont entrecroisés puis se sont confondus pour ne plus constituer qu'une seule agglomération dont fait partie l'agglomération chef-lieu A.C.L, constituant le centre urbain de *Bouzeguène*. Le nom de l'agglomération chef-lieu a fini par prendre le nom de la commune (voir chapitre « Historique du cas d'étude et les prémices d'une micro-urbanisation »).

Par ailleurs la population municipale a baissé elle aussi de **1998** à **2008** et elle est passée de **26 160** habitants à **24 311** habitants. Bien que les estimations de **2004**, donc six années après, étaient de **28 621** habitants, cette population non seulement n'a pas du tout augmenté dix années après, mais elle a en plus baissé de **1 849** habitants. Il y a donc réellement une régression démographique.

Reste que le territoire de la commune de *Bouzeguène* n'est pas dépeuplé pour autant. Ce dernier présente, au R.G.P.H de **2008**, une densité de **363 hab/Km²**, pour une superficie de

66,55 km² qui reste une densité importante si nous la comparons avec la densité d'une grande commune telle qu'*Azazga*, qui était la daïra dont faisait partie *Bouzeguène*, et qui est pour la même période de **450 hab/Km²**, pour une superficie de **77,05 km²**. *Azazga* était également un village colonial qui est vite devenu un centre urbain après l'indépendance, contrairement à *Bouzeguène* qui n'existait pas avant **1987**, « *Ces variations de densité renvoient donc au site_ c'est-à-dire aux conditions topographiques de la croissance urbaine, aux héritages historiques, aux modes de vie et de construction.* »¹⁹²

a) Une baisse de la population quasi-généralisée pour le milieu montagneux au recensement de 2008

Cette baisse de la population observée dans notre cas d'étude n'est pas un cas isolé dans ce milieu montagneux de Kabylie. A l'étude du taux d'accroissement annuel moyen de **1998-2008**, nous remarquons que si pour la commune de *Bouzeguène* il a été de **-0,7%**, il a été de même pour la commune d'*Illoula Oumalou*, une commune de la daïra de *Bouzeguène*, et pour la commune d'*Aghrib*. En taux décroissant nous noterons, **-0,8%** pour *Aït Khellili* et *Mekla*, **-0,9%** pour *Ouadhias* et *Akkerou*, **-1,00%** pour *Aït Boumehdi*, **-1,1%** pour *Zekri* et *Agouni Gueghrane*, **-1,3%** pour *Illilten*, *Aït Yahia* et *Aït Touddert*, **-1,4** pour *Imsouhel*, **-1,6%** pour *Iferhounéne*, **-1,7%** pour *Beni-Yenni*, **-1,9%** pour *Iboudraren*, **-2,00%** pour *Aït Mahmoud*, et **-2,1%** pour *Yataféne*. En plus de **17** autres communes qui ont connu un taux d'accroissement négatif inférieur à **-0,7%** dont *Soumaa*, *Irdjen*, *Bounouh*, *Aït Cafaâ*, *Béni-Aissi*, *Larbaa Nath Irathen*, *Abi Youcef*, *Beni Douala*, *Boghni*, *Ait Oumalou*, *Béni-Zikki*, *Ouacif*, *Idjeur*, *Tizi N'tlata*, *Iflissen*, *Boudjima* et *Mizrana*.

Comme nous pouvons le lire sur la **carte 01**, la quasi-totalité des communes concernées par cette décroissance démographique sont les communes de la strate de moins de **5000 habitants**. Cinq (**05**) communes sur six (**06**), représentant **83,33%**, sont touchées par cette baisse de la population, dont *Yataféne*, *Béni-Zikki*, *Zekri*, *Ait Cafaâ* et *Akerrou*. Seule la commune d'*Aït Aggouacha* a connu un taux d'accroissement positif égal à **0,8%**. Si nous observons bien la **carte 01**, nous constaterons que seule la commune la plus proche du chef

¹⁹² RONCAYOLO Marcel. La ville et ses territoires. France. Ed Gallimard. Février 2010. 285P. P36

lieu de wilaya est concernée par cette augmentation. Les communes dont le nombre de la population a baissé concernent toutes les communes situées aux limites de la wilaya.

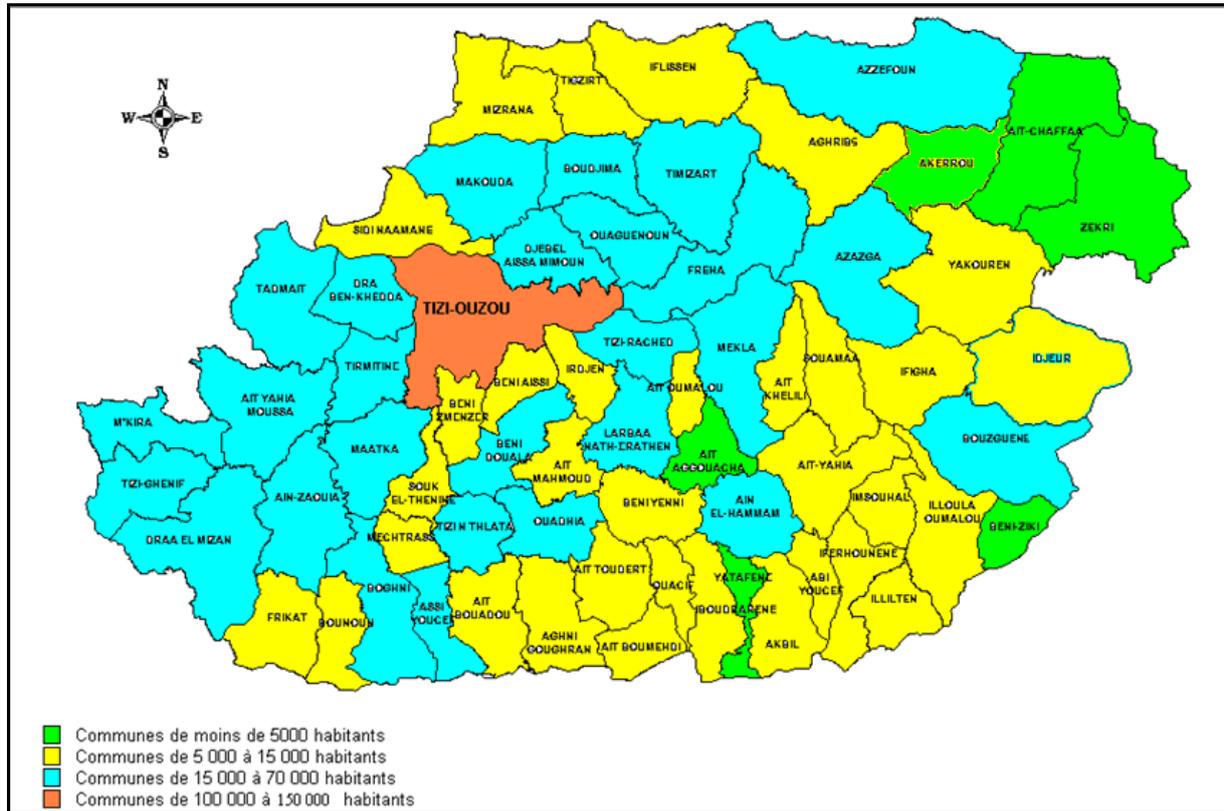
Pour les communes de la strate comprise entre **5000** et **15000** habitants, Vingt-deux (**22**) de ces communes sur trente trois (**33**), soit **66,66%**, ont connu un taux d'accroissement négatif, dont *Illoula Oumalou, Aghrib, Aït Khellili, Ouadhias, Aït Boumehdi, Zekri, Agouni Gueghrane, Illilten, Aït Yahia, Aït Touddert, Imsouhel, Iferhounéne, Beni-Yenni, Iboudraren, Aït Mahmoud, Souamaâ, Irdjen, Bounouh, Béni-Aissi, Abi Youcef, Ait Oumalou, Ouacif, Iflissen, Idjeur* et *Mizrana*. La plupart de ces communes sont situées loin du chef lieu de wilaya à quelques exceptions près, (voir **carte III-01**).

Neuf (**09**) des communes de la strate de **15000** à **70000** habitants sur vingt-sept (**27**) ou **33,33%**, ont connu une baisse dont fait partie la commune de *Bouzeguène*. Les communes de *Mekla, Ouadhias, Larbâa Nath Irathen, Béni-Douala, Boghni, Tizi-N'tlata* et *Boudjima*, sont concernées par cette baisse. La majorité de celles-ci sont situées loin du chef-lieu de wilaya.

Nous pouvons donc dire que ces communes moins elles possèdent d'habitants, plus elles sont concernées par cette baisse de la population. Ce dépeuplement touche en grande partie les strates des petites tailles. La baisse est encore plus importante dans celles-ci que dans les strates de plus grande importance. Phénomène témoignant que l'exode rural n'est pas éliminé pour autant mais que les populations sont toujours plus attirées par les grands centres urbains. Ceux-ci disposent de plus de moyens en matière d'équipements administratifs, sanitaires et autres. Ils offrent des possibilités d'emploi non disponibles dans les petits centres urbains. Ce sont ces emplois de la ville dont bénéficient également les habitants du milieu montagneux qui les attirent la plupart du temps à habiter en ville pour y être à proximité (de son emploi). Cette proximité allège le poids de la navette quotidienne ou de la mobilité pendulaire.

Ces taux d'accroissement négatifs ne sont pas sans incidence sur le taux d'accroissement de la wilaya de *Tizi-Ouzou*, qui n'est que de **0,2%**. Ce dernier est le taux le plus faible du pays ; la moyenne nationale est de **1,6%**.

Carte IV-01 : Répartition spatiale de la population



Source : Fond ONS, traité par ALIANE Ouahiba suivant les résultats du R.G.PH 2008

b) Un accroissement positif pour des communes loties en logements

Avant de clore cette analyse concernant les différentes communes de la wilaya pour établir une comparaison entre elles et notre cas d'étude, il est intéressant de s'intéresser un peu aux communes qui ont au contraire connu un accroissement positif. En plus du chef-lieu de wilaya, *Tizi-Ouzou*, appartenant à la strate d'entre **100000** et **150000** habitants, qui a connu un accroissement positif égal à **1,5%**. Les communes de la même strate que notre commune (**15000** et **70000** habitants) ayant connu un accroissement positif sont par ordre croissant : *Aïn El Hammam* **0,1%**, *M'kira* et *Tizi-Rached* **0,2%** *Assi Youcef*, *Drâa El Mizan*, *Mâatkas* et *Aïn Zaouïa* **0,3%**, *Makouda* et *Timizart* **0,4%**, *Azzefoun* **0,5%**, *Tirmitine* et *Tadmait* **0,6%**, *Fréha*, *Drâa Ben Khedda* **1%**, *Ouaguenoun* **1,1%** et *Azazga* **1,2%**. Notre recherche pour connaître les raisons ayant contribué à cet accroissement positif, nous a révélé que dans la plupart de ces communes, sont attribués un certain nombre de lotissements. Le plus grand nombre a été attribué dans la commune de *Tizi-Ouzou* avec **29385** lots. Suivie de *Drâa Ben*

Khedda avec **2186** lots, *Tadmaït* **525**, *Fréha* **468**, *Azzefoun* **443**, *Drâa El Mizan* **337**, *Ouaguenoun* **201** et *Azazga* **155**, selon l'annuaire statistique de la wilaya de *Tizi-Ouzou* de **2008** (pages 101 et 102).

Parmi la strate de **5000 à 15000** habitants, nous notons une croissance positive, dans l'ordre croissant, pour les communes suivantes : *Frikat* **0,1%**, *Aït Bouaddou* et *Yakouréne* **0,4%**, *Souk El Thnine* **0,5%**, *Sidi Nâamane* et *Ifigha* **1,1%** et pour *Machtras* et *Tigzirt* **1,4%**. Quelques unes de ces communes ont aussi bénéficié d'un certain nombre de lotissements parmi lesquelles : *Yakouréne* **83** lots, *Frikat* **97**, *Souk El Thnine* **61** et *Tigzirt* **558**, toujours selon l'annuaire statistique de la wilaya de *Tizi-Ouzou* de **2008** (pages 101 et 102).

C'est la commune d'*Aït Aggouacha* dans la strate des **moins de 5000** habitants qui a enregistré une croissance de **0,8%**.

En plus de tous ces lotissements et toujours selon l'annuaire statistique de la wilaya de *Tizi-Ouzou* de **2008**, **1500** logements AADL (Agence national pour le développement du logement) sont réalisées dans certaines de ces communes qui ont connues les plus fortes hausses à savoir, *Tizi-Ouzou*, *Azazga*, *Drâa Ben Khedda*, *Tadmaït* et *Ouaguenoun*, suivant le **tableau 2**.

Tableau IV-02 : Programme d'habitat urbain, logements AADL

Désignation des sites		Consistances physiques	Taux d'accroissement
<i>Azazga</i>	<i>-Tizi-Bouchéne</i>	300	1,2
	<i>-Taddart</i>	140	
<i>Tadmaït</i>		162	0,6%
<i>Draa Ben khedda</i>	<i>-Axe lycée</i>	163	1%
	<i>-Axe daïra</i>	164	
<i>Tizi-ouzou</i>	<i>Oued Falli</i>	110	1,5%
<i>Ouaguenoun</i>	<i>Tamda</i>	461	1,1%
Total		1500	_____

Source : L'annuaire statistique de la wilaya de *Tizi-Ouzou* de 2008, p 110.

Ces lotissements ont attirés un certain nombre d'habitants. C'est le cas également des opérations de logements AADL accueillant un nombre important de ménages. Ces opérations de logements attirent une population des différents coins de la wilaya, parfois même de l'extérieur de celle-ci.

Nous avons remarqué aussi que toutes les communes dans lesquelles nous retrouvons les ZHUN (Zones d'habitat urbaines nouvelles) ont connu un accroissement positif, mis à part la commune d'*Iflissen*. Celles-ci sont connues pour leur nombre important de logements qui servent à loger des centaines, voir des milliers de ménages. Ainsi, il est tout à fait ordinaire de voir les communes possédant des ZHUN plus peuplées que leurs homologues qui n'en possèdent pas. Celles-ci et toutes autres opérations de logements est d'un apport supplémentaire de population pour chaque commune en bénéficiant. Elles agissent comme des ventouses sur le milieu montagneux puisqu'elles aspirent des citoyens venant des quatre coins de la wilaya en contribuant ainsi à leur déclin démographique et à la hausse de la population en leurs milieux.

Tableau IV-03 : Zones d'habitats urbaines nouvelles à travers les communes de la wilaya, sans *Tizi-Ouzou*

Communes	Nombre (unités)	Surface (ha)	Taux d'accroissement (1998-2008)
<i>Fréha</i>	01	118	1%
<i>Iflissen</i>	01	115	-0,2%
<i>Draâ El Mizan</i>	01	63,96	0,3%
<i>Drâa Ben Khedda</i>	01	85	1%
<i>Tigzirt</i>	01	70	1,4%
<i>Aïn El Hammam</i>	01	44	0,1%

Source : L'annuaire statistique de la wilaya de *Tizi-Ouzou* de 2008, p 104.

Il est important de remarquer que le taux d'accroissement intercensitaire est à la baisse pour la quasi-totalité des communes, même celles qui ont connu un accroissement positif pour la période **1998-2008**, comme le montre le **tableau 10**. La hausse est enregistrée pour quelques unes des communes de la strate de **5000 à 15000** habitants. Ces communes sont *Tigzirt*, ville portuaire et chef lieu de daïra, *Ifigha* une commune de la daïra d'*Azazga* et *Sidi Naâmane*, une commune de *Drâa Ben Khedda*, qui a connu également une hausse de la population.

Tableau IV-4 : Taux d'accroissement intercensitaire de quelques commues de 19977 à 2008

Communes	Taux d'accroissement 1977/1987	Taux d'accroissement 1987/1998	Taux d'accroissement 1998/2008	Strate
<i>Tizi-Ouzou</i>	3,23	2,188	1,5	100000 à 150000
<i>Azazga</i>	4,48	1,70	1,2	15000 à 70000
<i>Fréha</i>	3,21	2,70	1	15000 à 70000
<i>Ouaguenoun</i>	5,09	2,0	1,1	15000 à 70000
<i>Mechtras</i>	1,94	1,94	1,4	5000 à 15000
<i>Tigzirt</i>	2,07	1,27	1,4	5000 à 15000
<i>Ifigha</i>	1,32	0,71	1,1	5000 à 15000
<i>Sidi Naâmane</i>	3,32	0,017	1,1	5000 à 15000

Source : L'annuaire statistique de la wilaya de *Tizi-Ouzou* de 2008

c) Quelques raisons de la régression démographique

Il est certain que cette baisse de la population peut déjà s'expliquer rien qu'en observant la réalité du terrain. Dans notre cas d'étude par exemple, il y a une dizaine d'années, deux écoles

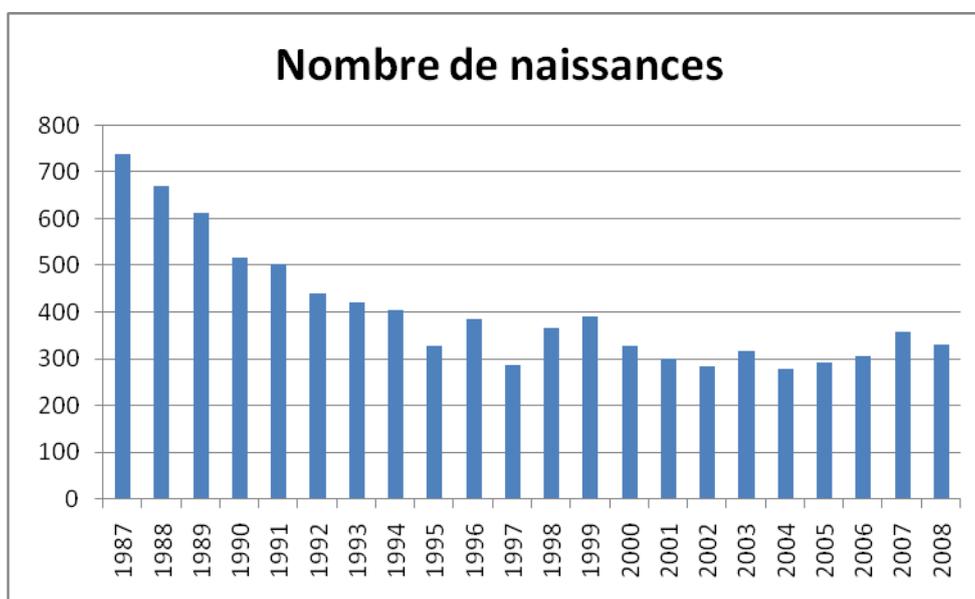
primaires ont vu leur portes se fermer suite à la baisse voir même à l'inexistence de nouveaux inscrits. Dans ce cas, des enfants de plusieurs villages sont regroupés dans une seule école primaire. Ceci montre bien que la population n'évolue plus comme par le passé. Nous pouvons vérifier cela par les chiffres figurant dans le tableau suivant.

Tableau IV-05 : Evolution du nombre des naissances de l'année **1987** à **1997**

Année	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de naissances	741	672	615	519	504	440	422	406	328	387	287	366	392	329	302	286	318	279	292	306	360	331

Source : APC de Bouzeguène de **1987** à **1997**
Registre central de vaccination de **1998** à **2008**

Graphique IV-1 : Evolution du nombre de naissances dans la commune de *Bouzeguène* de l'année **1987** à **2008**



Nous remarquons sur le graphe ci-dessus comment le nombre de naissances est en baisse de 1987 à 2008. En effet, en 1987, il était dans les 700 naissances annuelles et a commencé à chuter à 600 puis 500 puis 400 jusqu'à atteindre les 300 en 1995 ; depuis il s'est presque stabilisé puisque le nombre de naissances tourne autour des 300 naissances, avec le début du 21^{ème} siècle.

Mais la baisse des naissances n'explique pas cette régression de la population. Celle-ci peut empêcher la population d'augmenter mais elle ne peut cependant pas la faire baisser.

Nous avons utilisé deux sources pour avoir le nombre de naissances dans la commune de *Bouzeguène*. Les données retirées de l'état civil ne représente pas toutes les naissances de la commune mais uniquement les naissances qui se sont déroulées dans la polyclinique de *Bouzeguène*. Notons que celle-ci, *Bouzeguène*, ne dispose pas d'hôpital, ni de clinique de maternité, cela la rend toujours dépendante de l'hôpital d'*Azazga*, de ceux de *Ain El Hammam* et de de *Tizi-Ouzou*, au niveau sanitaire. La polyclinique de *Bouzeguène* ne dispose que de personnel paramédical et de médecins généralistes. Dans un hôpital, on trouve en plus, des médecins spécialistes dont des gynécologues et pédiatres. C'est l'une des plus fortes raisons qui font que beaucoup de femmes de la région préfèrent l'hôpital d'*Azazga* en raison de l'existence de moyens adéquats.

En plus du fait que les femmes mettant au monde leur premier enfant ne sont jamais prises en charge à la polyclinique de *Loudha*¹⁹³, celles-ci sont envoyées systématiquement à l'hôpital d'*Azazga*. Il y a aussi l'émergence des cliniques privées faisant que les gens n'hésitent pas à les fréquenter lorsque les moyens financiers des patients le permettent.

Tableau IV-06 : Evolution du nombre mensuelle des naissances de l'année 2013

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril
Naissances	06	10	01	00

Source : APC de *Bouzeguène*

¹⁹³ *Loudha* est l'endroit où est située la polyclinique de *Bouzeguène* qui s'appelle en fait *Loudha-Guighil*.

Ces données, presque invraisemblables, nous ont incitées à comprendre cet état de fait. Ceci est due au fait que la polyclinique de *Loudha-guighil* ne prend presque plus en charge les accouchements et à chaque fois les raisons sont différentes. Selon notre interlocutrice les sages femmes prétextent aux femmes, venant pour y accoucher, soit l'absence de chauffage soit le manque d'eau, ...etc. Celle-ci nous a avoué que cela fait 06 mois qu'elle a mis au monde son troisième enfant et qu'elle s'est rendue directement à l'hôpital d'*Azazga* sans même passer par la polyclinique.

Selon nos sources, c'est une façon, pour le personnel, de ne pas prendre le risque dans une clinique où les moyens sont dérisoires. Selon un médecin de la polyclinique le personnel paramédical est la première cause du mauvais fonctionnement de la polyclinique. Ceux-ci contribuent à ce manque de matériel. Car d'après le médecin, les paramédicaux préfèrent cette situation pour éviter d'avoir trop de travail.

Ainsi le nombre des naissances enregistré à *Bouzeguène* selon l'état civil de la commune et d'après le **tableau 07** sont nettement inférieurs au nombre de naissances réelles de la commune. (Voir le **tableau 08**).

Ces chiffres témoignent que *Bouzeguène*, malgré son statut de chef lieu de daïra, cela ne l'empêche pas de dépendre encore du chef-lieu de daïra d'*Azazga* auquel elle était rattaché en étant encore commune. Elle dépend également du chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou et semble de ce fait, pauvre en certaines structures et équipements adéquats.

Tableau IV-07 : Evolution du nombre des naissances de l'année 1998 à 2008

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de naissances	235	225	233	166	146	142	128	136	123	98	86

Source : APC de *Bouzeguène*

Tableau IV-08 : Evolution du nombre des naissances de l'année 1998 à 2008

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de naissances	366	392	329	302	286	318	279	292	306	360	331

Source : Registre central de vaccination

L'autre raison de la baisse de la population n'est autre que l'exode des populations de cette région qui continue toujours à se pratiquer. Celui-ci concerne l'émigration externe, vers l'étranger, essentiellement la France et le Canada, et l'émigration interne, dans un rayon souvent ne dépassant pas les 70 km, le chef lieu de wilaya ou environs.

L'émigration externe à l'image des « *mouvements migratoires maghrébins actuels n'ont plus rien à voir avec ceux des années 1960 ou 1970 lorsque l'objectif était essentiellement une recherche de travail et de revenus d'une durée en principe limitée, avant un retour dans la région d'origine.* »¹⁹⁴ Aujourd'hui beaucoup de jeunes sont attirés par la France et n'hésitent pas à y aller en utilisant tous les moyens possibles. Ceux-ci, souvent sans emploi avec ou sans diplômes, traversent la Méditerranée pour s'y installer souvent définitivement et leur retour au pays est chose très peu probable. Ce départ concerne les filles comme les garçons. Dire qu'à une époque, pas trop lointaine, les filles ne pouvaient jamais avoir le consentement des parents pour faire des déplacements en solo. Aujourd'hui c'est tout l'inverse, c'est même les parents qui encouragent leurs enfants à partir et qui les aident même dans plusieurs cas.

Mais il y a aussi une nouvelle destination en vogue ne touchant pas les jeunes mais les couples avec leurs enfants. Il s'agit du Canada. En effet de nombreux couples avec leurs enfants ont quitté leurs postes de travail, leurs logements et tout leur avenir au pays pour s'y établir. Ceux-ci sont souvent de très jeunes couples avec un enfant ou deux. Ils refont leur vie en désertant les montagnes et en contribuant à la baisse de sa population.

Ce départ des jeunes vers la France et des jeunes couples vers le Canada est minime par rapport au phénomène des migrations internes, anciennement connu sous le nom d'exode rural. Aujourd'hui, cette notion n'a plus sa place dans un monde où l'on ne sait plus où commence la ville et où finit la campagne, « *avec la disparition de la discontinuité entre le*

¹⁹⁴ Le grand Maghreb. Sous la direction de Jean François TROIN, Jean BISSON. Vincent BISSON, Jean-Claude BRULE, Robert ESCALIER, Jaques FONTAINES, Pierre SIGNLES. France. Ed ARMAN COLIN. Juin 2006. Collection U. 383P. p129& 130.

milieu rural et le milieu urbain »¹⁹⁵ Avec les projets de construction de logements à travers la wilaya de *Tizi-Ouzou*, dans le cadre des différentes formules : location-vente, logements socio-locatifs ou socio-participatifs, AADL, plusieurs couples ont procédé à l'achat d'un logement, en dehors de leur village d'origine, où ils s'installent avec leurs familles. Cela représente d'abord une façon d'investir son argent, mais aussi une façon d'habiter seul, loin des siens. Plusieurs couples ont ainsi déménagés de leur village d'origine pour aller s'installer dans leur propre maison. C'est cela qui s'est passé dans cette commune où des opérations de logements, principalement à *Azazga*, ont absorbé un nombre important de familles ayant ainsi contribuées au dépeuplement de la commune (comme s'est expliqué précédemment). **1500** logements AADL sont réalisés à travers le territoire de la wilaya suivant le **tableau 2**. En plus des **1620** logements socio-participatifs, lancés à travers le territoire de la wilaya de *Tizi-Ouzou*, sans préciser leurs lieux exacts, dont **517** livrés en **2008**, selon l'annuaire statistique de la wilaya de *Tizi-Ouzou* de **2008**.

Toutes ces réalités observées, dans ce milieu montagneux, sont tant significatives sur le plan qualitatif que quantitatif. Mais il est difficile d'avoir les chiffres qui sont pourtant d'une grande utilité. Nous avons essayé de les mesurer au moins approximativement en sollicitant le service des élections de l'APC, service révisant périodiquement les listes électorales, pour nous donner le nombre de personnes ayant procédé au changement de résidence de 1998 à aujourd'hui (2016). Le chef de service après nous avoir promis de prendre notre demande en charge, s'est juste donné la peine de nous dire que chaque année il y a approximativement une cinquantaine de changements de résidence qui sont généralement des femmes se mariant à l'extérieur de la commune. Cinquante multiplié par dix nous donne un nombre de 500 résidents qui ont quitté la commune en dix années. Mais le nombre des résidents en moins, en 2008 est le quadruple des 500 ; il est donc difficile de donner les chiffres reflétant la réalité du terrain.

Mais les chiffres des deux R.G.P.H de 1998 et de 2008 prouvent qu'une population est belle et bien partie de cette commune. Si nous comparons le nombre de logements occupés

¹⁹⁵ CUSSET Jean-Michel. Urbanisation et activités agricoles. Publié avec le concours du centre national de la recherche scientifique. Paris, France. Ed Economica. 1975. 371P. P XXIV.

des ménages ordinaires et collectifs selon le type de construction, nous constaterons que **96** logements de type "immeuble d'habitation" étaient occupés en **1998** contre **85** seulement en **2008**. **3732** des maisons individuelles occupées en **1998** contre **3697** en **2008**. Donc nous remarquons que le nombre de maisons individuelles occupées et le nombre de logements collectifs occupés a baissé de **1998** à **2008**.

Ces mêmes chiffres sont à l'inverse pour les communes dont la population a évolué. Le nombre de logements de type "maison individuelle" et de type immeuble a augmenté. Voir tableau ci-après.

Tableau IV-09 : Evolution des logements de type "immeuble" et "maison individuelle" du R.G.P.H 1998 au R.G.P.H 2008 de quelques communes qui ont connu un accroissement de la population du R.G.P.H 1998 au R.G.P.H 2008.

Communes	R.G.P.H 1998		R.G.P.H 2008	
	Type de constructions			
	Immeuble collectif	Maison individuelle	Immeuble collectif	Maison individuelle
Tizi-Ouzou	7 023	7524	9924	11154
Azazga	772	2803	1562	4103
Draâ Ben Khedda	1437	1985	2041	2545
Ouaguenoun	58	1693	372	2090
Fréha	729	1656	979	2458
Tadmait	382	2142	666	2119
Draâ El Mizan	646	2507	893	3665
Tigzirt	735	1314	1314	735
Machtras	24	1242	94	1608

Source : O.N.S : D'après la répartition des logements occupés des M.O.C selon le type de construction du R.G.P.H de **1998** et du R.G.P.H de **2008**

I-2) La commune d'Idjeur

La commune d'*Idjeur* était constituée en **1966** de cinq (**05**) agglomérations et a conservé le même nombre en **1977**. La population a augmenté entre les deux R.G.P.H. Elle est passée de **4 132** habitants en **1966** à **5 232** en **1977**, soit un croit de près de **1000** habitants.

En **1987**, l'agglomération d'*Iguersafène* est passée de statut d'agglomération secondaire à celui d'agglomération chef-lieu. Le nom de l'agglomération où a été créé le chef lieu est *Iguersefen* mais la commune est désignée par le nom d'*Idjeur*, le nom du douar ainsi que celui de l'ancienne tribu. L'agglomération de *Bouaouan*¹⁹⁶ a fusionné avec l'agglomération de *Tifrit Nath Oumalek*.

La population de la commune d'*Idjeur* est passée de **5 232** habitants en **1977** à **8 222** habitants en **1987**. De **1987** à **1998**, elle est passée de **8 222** habitants à **10 367** habitants.

Nous remarquons que l'évolution de la population entre le R.G.P.H de **1977** et celui de **1987** est plus importante que son évolution entre le R.G.P.H de **1987** et celui de **1998**. En **2008**, la population d'*Idjeur* a baissé légèrement en comparaison à celle de **1998** ; elle est passée de **10 367** à **10 301** habitants.

¹⁹⁶ **NB** : Les agglomérations de *Bouaouan* et de *Tifrit Nath Oumalek* n'ont été omises lors des précédents recensements. Ces dernières existaient avant 1987. (Voir tableau 04 chapitre présentation du cas d'étude)

Tableau IV-10 : Evolution de la population de la commune d'Idjeur du R.G.P.H de **1966** au R.G.P.H de **2008**

Agglomération	R.G.P.H 1966		R.G.P.H 1977		R.G.P.H 1987		R.G.P.H 1998		R.G.P.H 2008	
	Type	Population	Type	Population	Type	Population	Type	Population	Type	Population
Iguersefen	A.S	880	A.S	1269	A.C.L	1809	A.C.L	2302	A.C.L	4268
Mehaga	A.S	1026	A.S	1258	A.S	1715	A.S	2166	AS	2141
Ighraïene	A.S	808	A.S	1037	A.S	1431	A.S	1780	A.S	1747
Aït Aïcha	A.S	782	A.S	958	A.S	1266	A.S	1578	A.S	1501
Tifrit Nath Oumalek	A.S	636	A.S	710	A.S	938	A.S	1981	F	-
Bouaouan					A.S	555	A.S	F	F	-
Ighil N'boukiassa					A.S	508	A.S	560	A.S	530
TOTAL	5	4132	5	5232	7	8222	7	10367		10301

Source : O.N.S et APC d'Idjeur pour les résultats de 2008.

I-3) La commune d'Illoula-Oumalou

La commune d'Illoula Oumalou était constituée de **03** agglomérations au R.G.P.H de **1966** ainsi qu'en **1977**. La population a augmenté du premier au second recensement en passant de **2 283** à **2 873** habitants. A cette date, l'agglomération chef-lieu de cette commune n'était pas encore créée.

Au R.G.P.H de **1987**, le nombre d'agglomérations est passé de **03** à **05**. Une nouvelle agglomération secondaire est créée, à savoir le village socialiste et agricole *Boubhir* ainsi que l'agglomération chef-lieu *Tabouda-centre*, portant le nom du lieu où elle a été créée. La commune a pris un peu du nom de la tribu à savoir *Illoulen Oumalou* et du nom du Douar à savoir *Illoula*, ce qui a donné celui d'*Illoula-Oumalou*.

La population a évolué de **1977** à **1987** ; elle est passée de **2 873** habitants à **5 080** habitants.

En **1998**, le nombre d'agglomérations est passé de **05** à **15**. **10** nouvelles agglomérations ont été créées ou rajoutées car elles existaient déjà¹⁹⁷. La population est ainsi passée de **5 080** habitants en **1987** à **13 630** habitants en **1998**. Le nombre d'habitants au sein de l'agglomération chef-lieu a été multiplié par 2,5.

En **2008**, par contre la population a décliné en passant de **13 630** habitants en **1998** à **12 952** en **2008**. Cette commune est aussi touchée par le phénomène de la régression démographique. La population du chef-lieu continue à augmenter mais faiblement.

¹⁹⁷ **NB** : Il est vrai qu'il a été mentionné que les dix (10) agglomérations du R.G.P.H de 1998 sont de nouvelles A.S, mais ce ne sont que des omissions des recensements précédents. (Voir tableau 06 du chapitre présentation du cas d'étude)

Tableau IV-11 : Evolution de la population de la commune d'*Illoula Oumalou* du R.G.P.H de 1966 au R.G.P.H de 2008

Agglomération	R.G.P.H 1966		R.G.P.H 1977		R.G.P.H 1987		R.G.P.H 1998		R.G.P.H 2008	
	Type	Population	Type	Population	Type	Population	Type	Population	Type	Population
Tabouda-centre	A.C.L	0	A.C.L	0	A.C.L	485	A.C.L	777	A.C.L	1032
Aït L'Aziz	A.S	777	A.S	930	A.S	1419	A.S	1623	A.S	1473
Mezeguène	A.S	834	A.S	1095	A.S	1546	A.S	1735	A.S	1526
Agoussime	A.S	672	A.S	848	A.S	908	A.S	1134	A.S	1007
Boubhir VSA	-	-	-	-	A.S	722	A.S	897	A.S	784
Avourghes Ihemziéne	-	-	-	-	-	-	N.A.S	1157	A.S	1110
Aït Lahcéne	-	-	-	-	-	-	N.A.S	937	A.S	819
Aït Ali Ou M'hand	-	-	-	-	-	-	NA.S	878	A.S	877
Takhlidjt Tabouda village	-	-	-	-	-	-	N.A.S	852	A.S	626
Hidjéb	-	-	-	-	-	-	N.A.S	806	A.S	783
Igréb	-	-	-	-	-	-	N.A.S	693	A.S	639
Maraghna	-	-	-	-	-	-	N.A.S	691	A.S	686
Ighil Guéltounéne	-	-	-	-	-	-	N.A.S	504	A.S	432
Lemsella	-	-	-	-	-	-	N.A.S	477	A.S	400
Iguer aouéne	-	-	-	-	-	-	N.A.S	470	A.S	435
Souk L'khamis	-	-	-	-	-	--	-	-	N.A.S	372
TOTAL	3	2283	3	2873	5	5080	15	13631	16	12952

Source : O.N.S et APC d'*Illoula Oumalou* pour les résultats de 2008.

I-4) La commune de *Béni Zikki*

Il n'y a pas eu de recensement pour cette commune lors des deux R.G.P.H de **1966** et de **1977**. Est-ce que cette région n'existait pas ou a été omise lors des premiers recensements, selon les résultats du R.G.P.H de **1987** (voir **tableau 10**) annonçant déjà une agglomération chef-lieu. Cela laisse entendre qu'une population est belle et bien existante depuis longtemps.

Tableau IV-12 : Evolution de la population de la commune de *Béni Zikki* du R.G.P.H de **1987** au R.G.P.H de **2008**

Agglomération	R.G.P.H 1987		R.G.P.H 1998		R.G.P.H 2008	
	Type	Population	Type	Population	Type	Population
Iguér Mehdi	A.C.L	1184	A.C.L	1355	A.C.L	1683
Iguér Amrane	A.S	587	A.S	664	A.S	1351
Thaourirt Boar	-	-	N.A.S	514	F	-
Mansourah	-	-	-	-	N.A.S	493
Boukhiar	-	-	-	-	N.A.S	362
TOTAL	2	1771	3	2533	04	3381

Source : O.N.S et APC de *Béni Zikki* pour les résultats de 2008.

Au R.G.P.H de **1987**, deux (**02**) agglomérations existent au niveau de la commune de *Béni Zikki*. Ce nombre est passé à **03** lors du R.G.P.H de **1998**, avec la création de la nouvelle agglomération de *Thaourirt Boar*. La population a ainsi augmenté de **1987** à **1998**. Elle est passée de **1 771** à **2 533** habitants.

Iguer Mehdi est le nom du site de l'agglomération chef-lieu, mais le nom de la commune est celui du douar qui a lui même repris le nom de la tribu. En **2008**, la population a augmenté, elle est passée à **3 381** habitants. La population du chef lieu-continue d'augmenter mais faiblement.

Il est à remarquer que les deux communes de *Bouzeguène* et d'*Idjeur* faisant partie de la confédération des *Aït Idjeur* évolue différemment que *Illoula Oumalou* et *Béni Zikki* qui

étaient toutes les deux respectivement la tribu des *Illoulen Oumalou* et la tribu des *Béni Zikki*. (Voir chapitre présentation du cas d'étude)

Parmi les communes de la daïra de *Bouzeguène*, seule la tribu d'*Aït Idjeur* est touchée par cette fusion des agglomérations et cette extension spatiale. Les villages s'étirent jusqu'à est ce qu'ils se rejoignent pour ne constituer qu'une seule entité. Ce phénomène concerne en grande partie la commune de *Bouzeguène* qui s'est transformée, passant de 17 agglomérations distinctes en une seule agglomération. Chose qui n'est pas le cas pour les deux autres communes.

II) EVOLUTION DE L'HABITAT ET DE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE *BOUZEGUENE* DU R.G.P.H DE 1998 AU R.G.P.H DE 2008

D'après les deux tableaux suivants (**13** et **14**), nous remarquons, dans la colonne construction, que la fusion de plusieurs villages entre eux et avec le centre urbain fait que celui-ci est devenu naturellement plus grand encore que ce qu'il était en **1998**. C'est pour cette raison que la population du chef-lieu a nettement évolué contrairement à la population des agglomérations secondaires et de la zone éparses. Mis à part cette fusion, on ne peut expliquer autrement cette évolution causée par cette extension territoriale des villages faisant que ceux-ci sont grignotés pour alimenter ce centre dévorant tout l'espace autour de lui pour s'agrandir de plus en plus. Par ce fait, on ne peut savoir si cette évolution est vraiment réelle ou pas sur le plan de la population. Donc la seule chose qu'on peut affirmer c'est le glissement de la population des villages vers les plaines faisant que le centre prend de l'ampleur. Ceci s'est répercuté sur les agglomérations secondaires ayant par conséquent baissées.

L'évolution des logements ne peut plus être comparée entre **1998** et **2008**, suivant la dispersion, dans la mesure où celle-ci a complètement été modifiée entre les deux R.G.P.H. Nous nous contenterons de comparer les totaux et leur évolution entre les deux recensements. Nous remarquons que le nombre de constructions a augmenté de **730** unités, celui des logements habités de **148** ; les logements inhabités ont baissé de **46** ; cela témoigne le fait qu'une nouvelle population s'est installée dans cette commune. Ceux à usage professionnel

ont vu leur nombre augmenté aussi en passant de **23** à **42**, ceci prouve que de nouvelles fonctions libérales ont investi cette commune, l'enrichissant davantage.

S'agissant de la population, nous remarquons que le nombre de ménages a augmenté de **254**. Celui de la population a quant à lui baissé de **1429** habitants entre **1998** et **2008**.

Tableau IV-13 : Tableau récapitulatif communal (R.G.P.H 1998)

I) Habitat						II) Population			
Dispersion	Constructions	Logements				Ménages	Population		
		Habités	Inhabités	Usage professionnel	Total		Masculins	Féminins	Total
Agglomération Chef lieu	2834	1562	1058	21	2641	1573	4509	4633	9142
Agglomération secondaire	4202	2660	1617	02	4279	2713	8024	8405	16429
Zone éparse	14	1	02	0	03	1	3	3	6
Total	7050	4223	2677	23	6923	4287	12536	13041	25577

Source : APC de Bouzeguène

Tableau IV-14 : Tableau récapitulatif communal (R.G.P.H 2008)

I) Habitat						II) Population			
Dispersion	Constructions	Logements				Ménages	Population		
		Habités	Inhabités	Usage professionnel	Total		Masculins	Féminins	Total
Agglomération Chef lieu	6840	3799	2303	35	6137	3916	10237	10636	20873
Agglomération secondaire	885	571	321	7	899	624	1559	1710	3269
Zone éparse	55	1	7	0	8	1	3	3	6
Total	7780	4371	2631	42	7044	4541	11799	123419	24 148

Source : APC de Bouzeguène

III) LA COMMUNE DE BOUZEGUENE PAR VILLAGES AU R.G.P.H 1998

Nous remarquons que le nombre de logements est différent d'un village à un autre. Celui ayant le plus de logements dans la commune est le village de *Houra* avec **754**, suivi de celui d'*Aït Salah* et de *Sahel* avec respectivement **575** et **569** unités. Ces trois villages sont les plus grands de la commune. Ils sont également les plus peuplés, avec **2931** habitants pour le village de *Houra*, **2448** *Aït Salah* et **2414** pour *Sahel*.

Cela est dû au fait que ceux-ci détiennent la superficie la plus importante par rapport aux autres villages de la commune mais ce facteur ne constitue pas la seule raison. En effet en regardant ce qui se passe avec les autres villages, nous comprendrons mieux le pourquoi de la prédominance de ces trois villages.

Si nous prenons le village d'*Ath Ouizguène*, celui-ci occupe une superficie très importante de **45,70** ha, mais sa population reste faible en comparaison avec les villages de *Houra*, *Aït Salah* et *Sahel*. La raison est que celui-ci est le premier village ayant fusionné avec le chef-lieu du fait que la majorité de ses habitants ont occupé l'espace séparant le village traditionnel et son chef-lieu. La population de ce village est réellement beaucoup plus importante que le nombre d'habitants recensés, car ceux-ci sont partagés entre le chef-lieu et le village.

Le village *Ihitoussène*, s'il ne compte que **847** habitants, c'est parce qu'il est le village le plus touché par l'émigration interne. Cette dernière remonte bien avant la guerre de libération nationale et s'est poursuivie bien après l'indépendance. Les citoyens de ce village sont des forgerons de père en fils. Le nom du village "*Ihitoussène*" signifie en kabyle "forgerons". Ils se sont installés dans presque toutes les villes du territoire national mais plus particulièrement dans les villes de l'Est où ils possèdent des ateliers de forge. Ces *Ihitoussène*, grâce à leurs savoir faire, ont pu s'établir dans ces villes en achetant des terrains où ils ont construit des habitations depuis fort longtemps. Ce métier de forgeron se transmettant de père en fils, ceux-ci, *Ihitoussène*, sont presque établis définitivement dans ces villes. Ils se sont

tellement enracinés de génération en génération qu'ils y enterrent même leurs morts¹⁹⁸. C'est uniquement pendant les grandes vacances d'été qu'ils viennent au village et ils ne viennent même pas toutes les années mais de temps à autres. Le village d'*Ihitoussène*, en été, se transforme en une vraie petite ville arabophone. Le flux de vacanciers est si important que les habitants se plaignent de leur présence au village en disant que toutes les pénuries d'eau, de pain, de lait...etc, dans le village, sont dues à ces visiteurs occasionnels. Les *Ihitoussène* nous les retrouvons pratiquement dans toutes les villes de l'Est, c'est à dire: *Sétif, Bordj Bouareridj, Constantine, Chelghoum laid Tadjenant, El Eulma, Ferdjioua, Tleghma, Ain M'lila, Oued zenati, Aïn Oulméne, Aïn Azal, Sidi Aïssa, Ras El Oued, Tazmalt...*

Il n'y a pas de références bibliographiques sur ce que nous venons d'affirmer. Il existe juste un jeune auteur dénommé ALIANE Abdelkrim qui a publié deux petits ouvrages de 52 pages pour l'un et 32 pages pour l'autre, où il a essayé de relater l'histoire du forgeron, en cherchant à connaître l'origine des ancêtres « *Ihitoussène* », ces ouvrages sont intitulés « AHITOS, histoire du forgeron ».

Le village *Ihitoussène*, avant le début de l'émigration vers l'étranger, était le seul village possédant les moyens techniques de leur savoir-faire, grâce à leur travail de la forge. Car s'était les seuls à avoir un métier en dehors du travail de la terre dont vivaient les autres villages. Celui-ci était le premier à sortir du mode de vie traditionnel. Avec leur métier et le fait d'avoir côtoyé des populations autres que Kabyles, ils ont bâti de nouvelles maisons et leurs femmes ont appris à cuisiner de nouveaux plats venant principalement de l'Est algérien, à confectionner des gâteaux autres que les beignets kabyles. Ils étaient ensuite les premiers à posséder des commerces. El Hadj Tahar Ath Ali, à une époque pas lointaine, était le seul commerçant de sa région. Il possédait son local au sein du village. Celui-ci se situe au RDC de sa nouvelle maison construite le long de la route, le CW 251. Les femmes venaient des quatre coins de la région pour faire leurs achats dans son commerce où il vendait de tout : l'alimentation générale, les fruits et légumes, les articles scolaires, les bouteilles de gaz et même les chaussures. Avant que l'argent rapporté de France ne fasse son apparition. Car

¹⁹⁸ Avant, les morts étaient enterrés au village. Mais, actuellement la grande majorité des familles enterrent leurs morts là où ils ont toujours vécu. Ainsi se sont les habitants du village qui font le déplacement et non l'inverse.

aujourd'hui, cet argent a servi et à construire des maisons et à faire des commerces. L'argent rapporté de France ne concerne pas les *Ihitoussène*, il concerne tous les autres villages qui ont des émigrés en France pour gagner leur pain. *Ihitoussène* après avoir été les plus riches de la région par leur travail de la forge, ils sont vite devenus les moins aisés, le village ayant construit le moins de maisons et possédant le moins de commerces. Les *Ihitoussène*, comme ils étaient les premiers à envoyer leurs enfants à l'école, ils sont réputés pour être le village qui possède le plus de lettrés ou d'instruits. D'ailleurs jusqu'au jour d'aujourd'hui on dit d'eux qu'ils sont instruits, en kabyle « *Aghrane* ».

Ce petit historique, nous apprend que cette micro-urbanisation n'aurait jamais pu exister si ce n'était pas grâce à la disponibilité des moyens financiers rapportés principalement du travail en France. Même l'instruction et le fait de posséder un métier ne suffisent pas à une région pour se dynamiser. Cela est le cas de la région d'Aït Idjeur ou Bouzeguène, transformée en un vrai petit centre urbain en pleine croissance grâce à cet apport d'argent en Kabylie.

Le village d'Aït *Feraâche* constituait avant 1990, un seul village et s'étendait sur une superficie totale de 29,50 ha, regroupant les Aït *Feraâche*, les Aït *Semlal*, et les Aït *Aâzouan*. Lors du recensement de 1998, ce village ne faisait plus un seul village mais trois entités. La raison est qu'en 1990 Aït *Semlal* s'est détaché d'Aït *Feraâche* en s'étalant sur une superficie totale de 10.09 ha. Par la suite Aït *Aâzouan* s'est aussi détaché du village mère pour exister en tant que troisième village. Cet éclatement du village d'origine, pour des raisons d'organisation interne¹⁹⁹, a donné naissance à trois petits villages avec une population (au R.G.P.H de 1998) de 685 habitants pour Aït *Feraâche*, 454 habitants pour d'Aït *Semlal* et 410 pour Aït *Aâzouan*.

Les villages ayant le moins de logements, suivant le recensement de 1998, sont les villages d'Aït *El Karn* avec juste **32** unités, celui de *Tizouïne* **68**, Aït *Ikéne* **70** et le village d'Aït *Mizere* **95** logements. Ceux-ci sont les moins peuplés mais ils ne sont pas les seuls. Le moins peuplé des villages est celui d'Aït *El Karn* avec **124** habitants suivi d'*Ikoussa* avec **260**

¹⁹⁹ C'est pour des désaccords concernant l'entretien d'une voie menant vers le village d'Aït *Semlal* où le village Aït *Feraâche* a refusé d'y contribuer ; c'est à partir de là qu'il a été décidé de séparer les villages.

malgré ses **100** logements. Le village de *Tizouïne* compte **296** habitants, celui d'*Aït Ikéne* 300 habitants et enfin *Aït Mizere* en abrite **388** habitants. Ceux-ci représentent les villages de la commune ayant la réputation d'être de petits villages, leur population n'est donc que proportionnelle à leur superficie (voir tableau II-15).

Nous remarquons que dans l'ensemble des villages de la commune, près de la moitié des logements sont inoccupés. Chose démontrant que ces villages sont inhabités à près de la moitié de leur population. Les logements inoccupés témoignent que les propriétaires ne sont pas résidents dans la commune mais à l'extérieur, soit à l'étranger, majoritairement en France, soit à travers le territoire national. Cette population absente durant l'année est majoritairement présente pendant les grandes vacances d'été. Celle-ci malgré qu'elle ne réside pas dans la région, mais elle ne l'a pas complètement quitté. Ce retour au pays véhicule des fonds financiers investis dans cette région. Ces investissements permettent aux absents d'y garder toujours un pied et de contribuer ainsi à son extension et son développement. Comme nous pouvons le constater dans le tableau suivant, le nombre de ménages est presque égal au nombre de logements occupés dans tous les villages ; lorsque le premier dépasse le deuxième, ceci voudrait dire que plusieurs ménages cohabitent ensemble. Le nombre de ménages absents est proportionnel au nombre de logements inoccupés.

Tableau IV-15 : Répartition de la population et du logement de la commune de *Bouzeguène* par villages au R.G.P.H de 1998.

Village	de Nombre construction	LOGEMENTS				MENAGES	POPULATION		
		Occupés	Inoccupés		Total		Masculin	Féminin	Total
<i>Ahrik</i>	413	219	182	45,39%	401	224	598	614	1212
<i>Houra</i>	708	466	288	38,20%	754	466	1442	1489	2931
<i>Aït Ferrach</i>	209	113	102	47,44%	215	115	343	342	685
<i>Aït Salah</i>	587	374	201	34,96%	575	381	1150	1298	2448
<i>Aït Azouane</i>	118	65	58	47,15%	123	68	203	207	410
<i>Aït Semlal</i>	128	72	67	48,20%	139	72	225	229	454
<i>Sahel</i>	585	384	185	32,51%	569	390	1203	1211	2414
<i>Thaourirth</i>	303	189	92	32,74%	281	189	482	503	985
<i>Thazrouts</i>	369	178	81	30,92%	262	178	573	626	1199
<i>Ikoussa</i>	103	45	55	55,00%	100	50	131	129	260
<i>Loudha</i>	140	94	77	45,03%	171	91	333	326	659
<i>Ighil Tizi Boua</i>	300	204	110	35,03%	314	202	582	605	1187
<i>Ibekaréne</i>	280	183	104	36,24%	287	186	509	565	1074
<i>Aït Ikéne</i>	78	46	24	34,29%	70	46	143	157	300
<i>Ibouysféne</i>	315	177	144	44,72%	322	177	506	536	1042
<i>Aït Saïd</i>	192	96	92	49,46%	186	98	264	286	550
<i>Bouzeguène centre</i>	484	217	127	35,18%	361	213	708	645	1353
<i>Aït Sidi Amar</i>	206	126	61	32,62%	187	133	376	378	754
<i>Bouzeguène</i>	536	306	179	36,61%	489	325	916	995	1911
<i>Aït Ikhléf</i>	169	107	112	50,45%	222	107	322	290	612
<i>Tizouïne</i>	90	46	22	32,35%	68	48	153	143	296
<i>Aït El Karn</i>	31	24	08	25,00%	32	24	55	69	124

<i>Aït Mizere</i>	96	65	40	42,11%	95	55	189	199	388
<i>Ihitoussène</i>	286	161	118	41,26%	286	161	407	440	847
<i>Takoucht</i>	412	279	112	28,64%	391	282	774	792	1566

Source : APC de Bouzeguène

IV) REPARTITION DE LA POPULATION DE LA DAÏRA DE BOUZEGUENE PAR SECTEURS D'ACTIVITES AU R.G.P.H 1998

Sur le tableau ci-dessus apparaît clairement que la majorité de la population active s'inscrit dans le secteur tertiaire. Elle dépasse même tous les autres secteurs réunis, puisque le taux d'activité de la population de la daïra dans ce secteur est de **55,15%**, il est de **21,26%** dans celui de l'industrie, de **20,41%** dans les autres services et il n'est que de **3,18%** dans le secteur de l'agriculture. C'est le même cas pour l'ensemble des communes de la daïra. Ces chiffres nous rendent compte à quel point la population de cette daïra avec ses différentes communes est absorbée en très grande partie par le secteur tertiaire, puis par celui de l'industrie et autres services, mais très peu par l'agriculture.

Pour savoir si cette population active exerce au sein même de la commune, nous avons d'abord passé en revue les différents équipements existants au sein de cette région et suivant le tableau 17 et aussi de la réalité du terrain aujourd'hui. Celle-ci ne dispose que d'établissements scolaires et de certains des équipements administratifs et sanitaires, incapables d'absorber toute cette population en activité. Le chef-lieu de daïra ne dispose que de deux lycées avec un troisième relevant de la commune d'*Illoula Oumalou*. A part le siège d'APC, la poste et toutes les subdivisions administratives existants dans tous les chefs lieux de daïra, elle ne dispose que d'une seule société d'assurance et d'une seule banque, pour toute sa daïra et ne dispose pas d'hôpital.

Tableau IV-16 : Population de la Daïra de *Bouzeguène* par secteurs d'activités au R.G. P.H 1998.

DAIRA DE BOUZEGUENE	SECTEUR D'ACTIVITE							
	AGRICULTURE		INDUSTRIE		TERTIAIRE		AUTRES SERVICES	
<i>BOUZEGUENE</i>	105	02,76%	810	21,28%	2 062	54,16%		21,80%
<i>ILLOULA OUMALOU</i>	56	03,90%	244	17,17%	982	69,11%	139	09,78%
<i>BENI-ZIKKI</i>	07	01,69%	63	15,25%	228	55,21%	115	27,85%
<i>IDJEUR</i>	52	03,68%	353	25,00%	541	38,31%	466	33,00%
Totaux	220	03,18%	1470	21,26%	3813	55,15%	1411	20,41%

Source : ONS (TABLEAU RECAPITULATIF PAR COMMUNE²⁰⁰)

Si nous comparons notre daïra d'étude à celle d'*Azazga*, actuellement en 2017, la différence est réelle. Puisque celle-ci dispose de 03 lycées au sein du chef-lieu en plus d'un autre au niveau de la commune d'*Aghrib* et un deuxième au niveau de la commune de *Fréha*. Concernant les banques, *Bouzeguène* ne dispose que d'une banque (BDL)²⁰¹ avec 13 employés seulement, par contre *Azazga* dispose d'une BDL avec 24 employés et d'une autre à *Fréha* avec 15 employés, d'une agence CNEP²⁰², d'une BADR²⁰³, de deux sociétés d'assurance en plus d'une antenne à *Fréha* contre une seule à *Bouzeguène* et d'une caisse régionale de la mutuelle agricole en plus d'une autre à *Fréha*. *Azazga* dispose également d'un hôpital dont ne dispose pas la daïra de *Bouzeguène*. Nous pouvons dire donc que la Daïra de *Bouzeguène* est sous équipée en comparaison avec la daïra d'*Azazga*, elle dispose d'un nombre d'équipement au même titre que la commune de *Fréha* semblant être la mieux équipée que la daïra de montagne. Cela nous permet de constater une nouvelle fois que la

²⁰⁰ Office national des statistiques, annexe régional d'Alger. Cahier de district. Caractéristiques de la population de la wilaya de Tizi-Ouzou. R.G.P.H 1998. 137P.

²⁰¹ BDL= Banque de développement local.

²⁰² CNEP=Caisse national d'épargne et de prévoyance.

²⁰³ Banque de l'agriculture et du développement local.

commune de *Bouzeguène* dépend en matière d'équipements administratifs, financiers et sanitaires de la daïra d'*Azazga*. Elle en dépend en matière de services, puisque ceux-ci sont fréquentés par les habitants de la daïra de *Bouzeguène* ; mais également en matière d'emploi, étant donné que dans ses différents équipements nous retrouvons des résidents de la région d'*Aït Idjeur* parmi le personnel.

Tableau IV-17 : Equipements administratifs de la daïra de Bouzeguène par commune

EQUIPEMENTS	COMMUNES			
	BOUZEGUENE	ILLOULA OUMALOU	IDJEUR	BENI-ZIKKI
Lycée	02	01	00	00
CEM	04	02	02	01
Ecoles primaires	15	11	07	04
Siège APC	01	01	00	01
CNAS	01	01 (en cours)	00	00
SAA	01	00	00	00
BDL	01	00	00	00
Poste	01	01	01	01
SLEP	01	00	00	00
SUC	01	00	00	00
Subdivision agricole	01	00	00	00
Subdivision hydraulique	01	00	00	00
District des forêts	01	00	00	00
Sûreté de daïra	01	00	00	00
polyclinique	01	01	00	00
Centre de santé	01	00	00	01
Salle de soin	05 (dont 03 opérationnelles)	09 (dont 05 opérationnelles)	06	04

Source : Rapport de situation de la daïra de Bouzeguène de 2011.

Concernant les activités économiques existantes et selon le tableau III-16, nous remarquons qu'à part des exploitations agricoles privées, et des entreprises de bâtiment et de travaux publics, aucune activité industrielle n'est recensée au sein de cette région de montagne. Les seules activités dominantes sont les activités commerciales. Cela nous laisse déduire que cette région a pour vocation économique le commerce.

Tableau IV-18 : Nombre et répartition des activités économiques existantes

commune	agriculture			Industrie et agro-alimentaire			commerces				Autres secteurs	
	EAC	EAI	Exploitation Privée	PME/PMI	Grand entrepre	Bâtiment travaux publics	De gros	De détail	Autre	Artisanat	Profession libérale	Artisans
Bouzeguène	/	/	/	1	/	93	25	411	543	12	35	74
Illoula Oumalou	/	/	/	1	/	51	10	270	280	08	10	43
Idjeur	/	/	/	/	/	33	04	112	116	05	02	28
Béni Zikki	/	/	/	/	/	18	02	53	56	02	01	17
Total daïra	/	38	234	2	/	195	41	846	995	27	48	162

Source : Rapport de situation de la daïra de Bouzeguène de 20011.

Pour vérifier et pour confirmer que la prédominance de l'activité tertiaire et industrielle au sein de notre population active n'est pas dû au fait que notre région est à vocation tertiaire et industrielle, mais que cette population est en fait répartie au-delà de sa région pour travailler. Ainsi pour récapituler nous avons reconstitué le tableau 17 qui nous révèle avec les chiffres comment et où cette population est réellement répartie à travers les différents secteurs d'activités. Concernant les salariés, si la population active est répartie en nombre de **1020** par profession au niveau de la commune de *Bouzeguène*, la population par secteur d'activités est en fait de **2872**, cela veut dire que **1852** salariés travaillent en dehors de la commune. Pour la commune d'*Illoula Oumalou* **1091** salariés exercent en dehors de la commune. **309** salariés travaillent en dehors de la commune d'*Idjeur* et **751** en dehors de la commune de *Béni-Zikki*. Même l'activité de l'agriculture est touchée par cet exode

professionnel, à savoir que **23** agriculteurs exercent en dehors de la commune de *Bouzeguène*, **26** en dehors d'*Illoula Oumalou*, **03** en dehors d'*Idjeur* et **14** en dehors de *Beni-Zikki*.

A la comparaison de la population active par profession avec le nombre et la répartition des activités économiques existantes nous constatons que le nombre est le même pour les professions libérales et pour les prestations de services pour l'ensemble des communes. Cela explique que toutes les activités sont occupées par la population locale et que également le nombre de personnes de la région exerçant des professions libérales le font au sein même de celle-ci. Il est de même pour les commerces pour la commune de *Bouzeguène*. Cela signifie que tous les commerçants résidant à *Bouzeguène* exercent à *Bouzeguène*. **92** des commerces existant à *Illoula* ne sont pas occupés par la population locale. **08** des commerçants d'*Idjeur* exercent en dehors de celle-ci et **26** des commerçants de *Béni-Zikki* exercent en dehors de leur commune. Cela confirme que cette région est pauvre en matière d'infrastructures économiques et tous ces investissements sont concentrés dans le commerce. Il est donc important de signaler que malgré que la région de *Bouzeguène* ne soit pas bien dotée en matière d'équipements administratifs et économiques, elle semble s'auto-suffire en matière de commerces de détail et de service de proximité.

Tableau IV-19 : Tableau reconstituant l'état de la population active de *Bouzeguène* au R.G.P.H de 1998.

COMMUNES	ACTIVITES									
	Salariés		Agriculteurs		Profession libérale		Commerces		Prestations services	
	RPA/P	P/SA	RPA/P	P/SE	RPA/P	NRAEE	RPA/P	NRAEE	RPA/P	NRAEE
<i>BOUZEGUENE</i>	1020	2872	128	105	35	35	436	436	543	543
<i>ILLOULA OUMALOU</i>	135	1226	30	56	10	10	188	280	280	280
<i>IDJEUR</i>	45	354	10	07	01	01	63	55	56	56
<i>BENI-ZIKKI</i>	143	894	66	52	02	02	142	116	116	116

Source : ONS et rapport de situation de la daïra de *Bouzeguène* de 2011

RPA/P : Répartition de la population active par profession

P/SA : Population par secteur d'activités

NRAEE : Nombre et répartition des activités économiques existantes

La majorité de la population de la région d'*Aït Idjeur* ne travaille pas dans son lieu de résidence mais à l'extérieur de celui-ci. Le nombre de postes d'emploi tertiaire existant dans ces communes ne sont pas suffisant pour absorber toute la population en activité. La même chose pour le secteur de l'industrie, en sachant qu'aucune industrie n'existe dans la daïra. Les deux tiers des salariés restants travaillent tous en dehors de leurs lieux de résidence. Cela fait que cette région fournit un important nombre d'actifs pour l'ensemble des structures administratives et industrielles de la wilaya. Cela se remarque dans les transports en commun où nous repérons l'ensemble des arrêts effectués et ceci principalement de *Bouzeguène* jusqu'au chef-lieu de la wilaya. A *Azazga* les bus se vident de moitié où les personnes en déplacement travaillent majoritairement dans le secteur sanitaire, principalement à l'hôpital, et dans les différentes administrations et services de la commune. Puis à *Fréha*, dans l'électro-industrie d'*Azazga* qui possède 770 emplois, à *Taboukert* et l'ORAC qui compte 149 emplois ; 'Leader Meubles' avec ses 417 emplois et *Oued Aissi* à l'ENIEM, 2315 emplois. En plus de toutes ces personnes travaillant dans les différentes administrations au sein du chef lieu de la wilaya tel que les différentes directions de la wilaya, l'université, ...etc. Sans compter les personnes se déplaçant hebdomadairement comme celles travaillant à Alger et dans les différentes wilayas du pays comme le sud.

Cela nous emmène à nous poser une autre question. Celle-ci consiste à savoir comment ces habitants assurent-ils leurs déplacements à leurs lieux de travail ? Par quel moyen et avec quelles fréquences ?

v) ANALYSE DES COMMUNES DE LA DAÏRA DE BOUZEGUENE AU R.G.P.H DE 2008

Si nous comparons les quatre communes, suivant la dispersion de leurs logements, nous constatons que la majorité de ceux de la commune de *Bouzeguène* sont en A.C.L. Cela est dû au fait que les villages de celle-ci ont fusionné entre eux ou encore avec leur

agglomération chef-lieu. Cette extension territoriale des villages a été observée déjà lors du recensement de 1977. Le chef lieu ne peut plus être détaché des autres villages. Cela donne désormais un chef-lieu avec une importante agglomération.

Pour la commune d'*Idjeur*, le nombre de logements de l'A.S dépasse le nombre de logements en A.C.L. Nous remarquons aussi qu'aucune fusion ne s'est produite avec ce chef-lieu et que tous les villages sont restés à l'intérieur de leurs périmètres. Deux villages seulement ont fusionné. Cela est dû en partie à la superficie de la commune représentant le plus importante espace de la daïra comparativement aux autres communes. Celle-ci détient également le nombre de villages le plus faible, 07 seulement, et la densité la plus faible. Cela explique, en partie, pourquoi le phénomène observé dans la commune de *Bouzeguène* ne se répète pas dans les autres communes.

Pour la commune d'*Illoula Oumalou*, les logements en A.S dépassent de beaucoup le nombre de logements de l'A.C.L. Celle-ci a été créée ex-nihilo en **1987** et n'évolue pas de la même manière que le chef-lieu de *Bouzeguène*. S'agissant de la commune de *Béni-Zikki*, celle-ci a un nombre presque égal entre l'A.C.L et l'AS et ceci est dû au fait que la majorité des autres villages sont de petite taille.

C'est la commune de *Bouzeguène* qui a le nombre le plus important de logements secondaires que les trois communes réunies. Ceci explique le fait que c'est la commune la plus riche de sa région avec *Idjeur* qui vient en seconde position, si nous prenons en considération le nombre de logements total.

La commune de *Bouzeguène* détient le plus grand nombre de logements à usage professionnel. Ceci prouve que dans celle-ci, on retrouve des activités à caractère libéral tel que médecins, bureaux d'études...

Les logements inhabités sont présents dans les quatre communes ; cela signifie que cette daïra a subi et continue de subir un dépeuplement de sa population.

Tableau IV-20 : Analyse des communes de la daïra de *Bouzeguène* au R.G.P.H de 2008

Communes	ACL	AS	ZE	Total	Habité	Logement secondaire	Inhabité		A usage professionnel	Total	TOL
<i>Illoula Oumalou</i>	235	2642	131	3008	2034	327	645	21,44%	2	3008	6,4
<i>Bouzeguène</i>	6070	928	8	7006	4405	1760	817	11,66%	24	7006	5,5
<i>Béni Zikki</i>	521	531	92	1144	626	214	301	26,31%	3	1144	6,1
<i>Idjeur</i>	1477	1929	15	3421	1835	862	718	21,00%	6	3421	5,6
Total	8303	6030	246	14579	8900	3163	2481	17,00%	35	14579	5,9

Source : ONS

V-1) Répartition des logements habités selon le type de construction

Nous pouvons lire sur ce tableau que presque la totalité des constructions, **86,55%**, sont de type "maison individuelle" dans cette région. Celle-ci est prédominante prouvant que la construction est à l'initiative du privé, donc de la population locale.

Pour les immeubles, nous remarquons qu'ils sont d'un nombre très réduit, **1,91%** seulement, témoignant de la timide intervention de l'état dans le domaine du logement ; ceci n'est qu'une preuve du manque de foncier pour ce genre de projet. Etant dans une région où la propriété des sols est majoritairement privée, les logements sont à l'initiative des particuliers.

Les maisons traditionnelles ne représentent par contre que **9,66%** des logements habités de la daïra. Si de ce type de maisons il n'en reste que ce faible pourcentage c'est que celles-ci sont soit abandonnées, soit transformées en maisons "modernes". Les maisons traditionnelles ne sont plus habitées que par des personnes qui n'ont pas d'autres alternatives. La maison individuelle est devenue la maison type de la famille en cette région de montagne de Kabylie.

Il est nécessaire de signaler que la commune de *Bouzeguène* détient le nombre le plus important de logements en comparaison avec les autres communes de la daïra.

Tableau IV-21 : Répartition des logements habités des communes de la daïra de Bouzeguène selon le type de construction en 2008

Communes	Immeuble		Maison individuelle		Maison traditionnelle		Autre ordinaire	Const. précaire	ND	Total
<i>Bouzeguène</i>	85	1,93%	3687	83,70%	540	12,26%	17	2	74	4405
<i>Illoula Oumalou</i>	59	2,90%	1780	87,51%	152	7,47%	20	3	20	2034
<i>Idjeur</i>	15	0,82%	1664	90,70%	136	7,41%	3	1	16	1835
<i>Béni Zikki</i>	11	1,76%	572	91,5%	26	4,15%	8	1	8	626
Total	170	1,91%	7703	86,55%	854	9,60%	48	07	118	8900

Source : ONS

V-2) Taux de branchement aux différents réseaux et niveau de confort des logements habités

La région d'Aït Idjeur hormis le gaz naturel pour lequel elle a accusé un retard, elle enregistre une avancée considérable dans les autres réseaux. Le branchement de la région au gaz naturel, a commencé en **2009** et il est en cours de réalisation dans cette daïra. Les villages sont branchés progressivement. Le taux de prestations a atteint le 80% en 2017.

S'agissant des autres réseaux, la commune de *Bouzeguène* enregistre une avancée considérable notamment dans le réseau électrique où le taux de desserte s'élève à **97,8%** ; c'est valable pour l'ensemble des communes de la daïra, avec un taux de couverture de **97,65%** elle dépasse par cela le chef lieu de wilaya qui n'est branchée qu'à **95,1%**, *Azazga*, une commune dont *Bouzeguène* est très en relation, n'est qu'à **96,7%** ; *Ain El Hammam*, une autre commune de montagne, est à **95,1%** également. Pour l'alimentation en eau potable (AEP), le taux de raccordement de la commune est de **93,3%**. Il est inférieur à celui de *Tizi-Ouzou* qui s'élève à de **94,7%** et à celui de *Ain El Hammam* qui est de **96,7%** ; il est supérieur à celui d'*Azazga* (**93,1%**). Pour l'ensemble de la daïra, il est de **69,89%** seulement, à cause de la commune de *Béni-Zikki* qui n'est branchée qu'à **66,7%** en eau potable.

Pour les autres niveaux de confort, **85,9%** des logements habités à *Bouzeguène* disposent de cuisine contre **91,9%** pour *Tizi-Ouzou* et **91,8%** pour *Azazga* et seulement **82,1%** pour *Aïn El Hammam*. **76,3%** des logements habités possèdent une salle de bain à *Bouzeguène*, contre **83,5%** pour *Tizi-Ouzou* et **86,1%** pour *Azazga*, et seulement **70%** pour *Aïn El Hammam*. Pour les toilettes, elle est en retard par rapport aux trois communes avec lesquelles nous faisons la comparaison puisque le taux est de **83,7%** contre respectivement **94,4%** et **94,1%** et **92,1%** pour *Tizi-Ouzou*, *Azazga*, et *Aïn El Hammam*.

Le niveau de confort pour notre commune est quasiment égal au niveau de confort urbain. Le taux de **85,63%** qui est l'addition de **83,7%** de maisons individuelles et de **1,93%** d'immeuble, nous confirme que celui-ci est presque égal à **100%**. Pour les différents réseaux, même les maisons traditionnelles sont branchées au même titre que les maisons modernes. Concernant la cuisine, la SDB et les toilettes, les maisons traditionnelles en sont dépourvues, faisant que le taux en matière de ces commodités soit en baisse par rapport au réseau d'électricité et d'eau potable.

Tableau IV-22 : Structure des logements habités disposant de commodités en 2008

Communes	Cuisine	Salle de Bain	Toilettes	Réseau électrique	Gaz naturel	Réseau d'égout	Réseau AEP
<i>Bouzeguène</i>	85.9	76.3	83.7	97.8	1.9	85.4	93.3
<i>Illoula Oumalou</i>	85.5	76.4	92.5	98.0	2.8	90.2	88.3
<i>Idjeur</i>	88.6	80.3	76.1	97.8	2.8	90.4	97.9
<i>Béni Zikki</i>	78.8	64.5	92.3	97.0	2.1	89.7	66.7
Total	84,7	74,375	68,65	97,65	2,4	88,925	69,89

Source : ONS

V-3) Répartition des ménages selon la commune de résidence, la dispersion et la taille moyenne des ménages

La répartition des ménages obéit au même principe que la répartition des logements, pour l'ensemble des communes.

S'agissant de la taille moyenne des ménages, nous constatons que c'est la commune d'*Illoula Oumalou* qui présente la taille moyenne des ménages la plus importante sur l'ensemble de la daïra, avec **6,1** habitants par ménage. Suivi de la commune de *Béni-Zikki*, avec **5,9** habitants par ménage, puis par la commune d'*Idjeur* avec **5,5** habitants par ménage. C'est la commune de *Bouzeguène* qui détient la taille moyenne la plus faible des ménages avec **5,4** seulement. Ceci étant car cette taille des ménages est justement proportionnelle au nombre de logements et à la taille de la population. En sachant que la taille moyenne nationale des ménages est de **5,9%**, nous concluons que c'est uniquement la commune d'*Illoula* qui est au dessus de ce chiffre, *Béni-Zikki* est égal à la moyenne nationale *Idjeur* est inférieur à cette moyenne. La commune de *Bouzeguène* est inférieure à la moyenne nationale, à la moyenne de la wilaya qui est de **5,7** et à la moyenne de chacune des communes composant sa daïra.

La taille moyenne des ménages à *Bouzeguène* est égale à la taille moyenne des ménages de la commune d'*Azazga*, qui est de **5,4** et est inférieur à la taille moyenne des ménages de la commune de *Aïn El Hammam*, qui est de **5,7** ; elle est très légèrement supérieure à la taille moyenne de la commune de *Tizi-Ouzou* qui est de **5,3**.

Tableau IV-23 : Répartition des ménages ordinaires et collectifs selon la commune de résidence ; la dispersion et la taille moyenne des ménages en 2008

Communes	Total	ACL	AS	ZE	Total	ACL	AS	ZE
<i>Illoula Oumalou</i>	2130	156	1880	94	6.1	5.4	6.1	6.3
<i>Bouzeguène</i>	4544	3938	605	1	5.4	5.4	5.3	6.0
<i>Béni Zikki</i>	649	281	304	64	5,9	5,7	6,0	6.0
<i>Idjeur</i>	1864	760	1098	6	5.5	5.7	5.4	4.0
Total	9187	5135	3887	41,25	5,725	5,55	5,7	5,575

Source : ONS

V-4) Possession des équipements ménagers

Pour le taux de possession des équipements ménagers, nous remarquons que l'ensemble des ménages de l'ensemble des communes possèdent les équipements ménagers nécessaires au quotidien avec le taux le plus important pour le téléviseur, suivi du réfrigérateur, puis de la cuisinière. Le taux le plus faible en termes de possession d'équipements ménager est enregistré pour le lave linge, qui est dépassé par le taux de possession des véhicules. Il est vrai que le taux de possession des équipements ménagers est suivant l'ordre de l'indispensabilité. Ainsi nous remarquons que la télévision qui est un moyen de détente et d'accès à l'information est l'équipement le plus indispensable pour les habitants de cette région. Le véhicule représentant un symbole de réussite sociale pour les uns et un moyen de déplacement très important pour les autres vient aussi avant la machine à laver. Celle-ci soulage beaucoup la femme dans leurs travaux ménagers et coûte beaucoup moins cher pourtant que le véhicule, vient en dernière position. Mais l'équipement le moins possédé par les ménages de cette région est le climatiseur.

Si nous faisons une comparaison entre le taux de possession des équipements ménagers dans notre commune à savoir *Bouzeguène*, nous constatons que ses ménages possèdent **26,9%** de véhicules alors que ceux d'une commune de montagne comme *Aïn El Hammam* ne possède que **23,6%**. Elle est par contre dépassée par les ménages de la commune d'*Azazga* avec le taux de **34,5%** et ceux de la commune de *Tizi-Ouzou* ayant un taux de **37,7%**. Avec le taux de **26,9%** de véhicules que possèdent les ménages de la commune de *Bouzeguène*, elle est placée pas loin de la commune d'*Oran* qui en possède **27,3%** et de celle de *Constantine* qui en possède **29,4%**. Il n'y a que la commune d'*Alger-centre*, avec ses **41,2%** qui dépasse la commune de *Tizi-Ouzou* et la commune d'*Azazga* qui en possède respectivement **37,7%** et **34,5%**.

La commune de *Bouzeguène*, avec le taux de **94,7%** de possession de téléviseur par ses ménages, dépasse ceux de la commune de *Aïn El Hammam* qui en compte **92,1%** ; elle est dépassée par les deux communes de *Tizi-Ouzou* et d'*Azazga*, possédant respectivement **96,3%** et **95,8%**. Le taux de possession de télévision dans notre commune est presque égal au taux dans les milieux urbains puisque les grandes communes tels que *Constantine*, *Oran* et *Alger-centre* possèdent dans l'ordre de citation **97,6%**, **98,3%** et **96,0%**. Donc le taux de la

commune de *Bouzeguène* est presque égal à celui de la commune d'*Alger-centre*, qui est **94,7%** pour la première et **96,0%** pour la deuxième.

C'est pour la possession d'un réfrigérateur que notre commune enregistre un taux important avec lequel elle dépasse même les milieux urbains. **94,7%** des ménages possèdent cet équipement électroménager. Elle dépasse par cela la commune d'*Alger-centre* dont le taux s'élève à **94,4%** et *Oran* qui n'en possède que **94,1%**. Elle n'est pas loin de la commune de *Constantine* qui possède **95,1%**. Elle dépasse la commune de *Aïn El Hammam* ne possédant que **88,9%**. Il est à noter que la commune de *Tizi-Ouzou* et la commune d'*Azazga* possèdent respectivement **95,2%** et **95,3%** de réfrigérateur ; elles dépassent par ces taux les grandes communes urbaines de *Constantine*, *Oran* et *Alger-centre*.

Pour les taux de possession de cuisinières, les ménages de notre commune en possèdent **76,9%**. Elle dépasse ainsi les ménages de *Constantine* qui n'en possèdent que **73,3%** et ceux de *Aïn El Hammam* avec un taux de possession de **71,2%**. Les ménages de *Tizi-Ouzou*, d'*Azazga*, d'*Oran* et d'*Alger-centre* par leur taux de possession de cuisinières qui sont respectivement de **85,0%**, **81,0%**, **94,1%** et **94,4%** dépassent notre commune d'étude.

Concernant le lave-linge, seules **22,3%** des ménages de notre commune en possèdent un. Elle est dépassée par toutes les communes avec lesquelles nous faisons la comparaison y compris *Aïn El Hammam* avec **26,6%**. Concernant les autres communes, *Alger-centre* vient en première position avec **59,1%** suivi de *Tizi-Ouzou* avec **42,9%** puis *Oran* avec **41,6%**, vient ensuite *Azazga* avec **41,1%** et en dernière position *Constantine* avec **38,6%**.

Le climatiseur est l'équipement ménager dont les ménages semblent le plus se passer. Avec un taux d'équipement de **9,2%** pour les ménages de la commune de Bouzeguène, **7,8%** seulement pour *Oran* et **5,6%** pour *Aïn El Hammam*. C'est la commune de *Tizi-Ouzou* qui détient le taux le plus important avec **29,8%** et *Azazga* avec **28%**. *Alger-centre* ne présente qu'un taux de **25,0%** et *Constantine* **24,8%**. Mais depuis 2008, les choses ont beaucoup évolué.

Tableau IV-24 : Taux de possession des équipements ménagers des ménages ordinaires et collectifs selon la commune de résidence, en 2008

Communes	Véhicule	Téléviseur	Réfrigérateur	Cuisinière	Lave linge	Climatiseur
<i>Bouzeguène</i>	26.9	94.7	94.7	76.9	22.3	9.2
<i>Illoula Oumalou</i>	32.2	93.5	90.5	68.4	15.4	7.6
<i>Idjeur</i>	28.9	93.5	92.7	70.3	13.3	4.4
<i>Béni Zikki</i>	30.8	91.9	90.8	63.2	6.8	2.3
Total	29,7	93,4	92,175	69,7	14,45	23,5

Source : ONS

Pour ces équipements ménagers, nous voyons que l'antenne parabolique prend la première position, tout comme le téléviseur, avec **80,0%**. Si nous comparons entre leur taux de possession, nous pourrions remarquer que seul **14,7%** de ménages ne possèdent pas d'antenne parabolique. Avec ce taux, la commune de *Bouzeguène* se classe au 5^{ème} rang au niveau de sa wilaya, après les communes de *Tizi-Ouzou* avec **82,8%**, *Tigzirt* **84,7%**, *Draa Ben Khedda* **80,6%** et *Irdjen* **80,1%**. Elle dépasse ainsi les deux communes d'*Azazga* et de *Ain El Hammam* ayant respectivement des taux de **77,1%** et **71,2%**. Ainsi cet équipement ménager n'est plus le monopole des villes mais celui-ci et tant d'autres équipements ménagers sont maintenant présent dans les régions de montagnes de Kabylie. Notre commune d'étude n'est ainsi pas loin des communes urbaines telles qu'*Alger-centre*, *Oran* et *Constantine* ayant respectivement des taux de **84,6%**, **89,1%** et **89,3%**.

Pour les ordinateurs, la commune de *Bouzeguène* comme celle de *Ain El Hammam* possède le même taux avec **19,8%**. Celui-ci est inférieur à celui d'*Azazga* et de *Tizi-Ouzou* qui sont respectivement de **28,9%** et de **26,1%**. Le taux de possession des ordinateurs dans la commune de *Bouzeguène* reste nettement supérieur à celui d'une commune urbaine comme *Oran* ayant un taux de **15,6%** seulement, et n'est pas du tout loin du taux de *Constantine* avec **22,4%**. Il n'y a que la commune d'*Alger-centre* qui passe au dessus avec **32,9%**. (Données de 2008).

En dernière position vient l'accès à internet, qui est en grande partie dû au manque de lignes téléphoniques. Car pour avoir accès à ce réseau il faut avoir une ligne téléphonique. C'est pour cela que nous ne les retrouvons qu'au chef-lieu. Ainsi plusieurs cybers-café ont vu le jour à *Bouzeguène* celui-ci pour remédier au manque d'accès à internet dans les maisons. S'agissant du téléphone fixe, le téléphone portable a bien su combler le vide. Toute la population en possède, même les vieilles dames et les enfants. Car tout le monde téléphone désormais. Les vieilles reçoivent surtout des appels de leurs enfants, absents, et les plus jeunes appellent à longueur de journées. Les cartes de recharges et le ''flexy''²⁰⁴ envahissent les commerces, chose rendant le téléphone portable l'ami de tous. Ainsi le téléphone portable est devenu plus qu'une nécessité dans cette société en plein mouvement. Avec les téléphones nouvelles générations, même l'accès à l'internet est devenu accessible à tous. Il y avait également les clés USB internet qui étaient mise en location dans les différents magasins de vente de téléphones portables permettant aux personnes de se connecter en les louant, pour 250 DA les 24 heures. C'est toutes ces raisons et autres qui font que le taux de possession d'ordinateurs est plus important que les lignes téléphoniques et l'accès à internet. Il est aussi justifié que les ménages de notre commune ne soient branchés à internet qu'avec un petit taux de **1,7%**, cependant il est intéressant de mentionner qu'elle fait parti d'une wilaya dont la moyenne d'accès des ménages à internet n'est que de **3,2%** et d'une moyenne nationale de **3,4%**. Il faut dire que notre commune d'études ne fait que s'inscrire dans un schéma national dont l'accès à internet semble en retard par rapport aux autres commodités et cela à l'échelle mondiale. Depuis 2008, les choses ont beaucoup évolué.

²⁰⁴ Flexy : c'est recharger son téléphone d'unités à partir d'un autre portable, sans cartes de recharges.

Tableau IV-25 : Taux de possession des équipements ménagers des ménages ordinaires et collectifs selon la commune de résidence en 2008

Les Communes	Résidence secondaire	Ligne téléphonique	Antenne parabolique	Ordinateur	Accès à Internet
<i>Bouzeguène</i>	16.9	12.9	80.0	19.8	1.7
<i>Illoula Oumalou</i>	7.6	16.6	68.8	23.3	3.2
<i>Idjeur</i>	17.9	13.6	63.7	12.4	1.5
<i>Béni Zikki</i>	11.6	17.3	68.6	18.0	1.1
Total	13,5	15,1	70,275	18,375	1,625

Source : ONS

C'est la commune d'*Idjeur* qui détient le nombre le plus important de logements secondaires, suivi de très près par la commune de *Bouzeguène*, dans notre région d'étude. Avec **16,9%** de résidences secondaires. Celle-ci semble dépasser toutes les communes citées précédemment. *Tizi-Ouzou*, *Azazga*, *Aïn El Hammam*, *Alger-centre*, *Constantine* et *Oran* ont dans l'ordre des taux de **12,9**, **12,0**, **8,3**, **6,9**, **4,6** et **3,1** de logements secondaires.

CONCLUSION

Le centre urbain de *Bouzeguène* a été formé et a connu une telle évolution par le glissement des constructions vers le chef-lieu. Celui-ci est d'autant plus remarquable que les agglomérations ont fusionné entre elles témoignant d'une urbanisation galopante ayant transformé une commune de plusieurs agglomérations en 02 uniquement. Ce phénomène ne s'est pas produit pour les autres communes de la daïra où l'A.S reste plus peuplée que l'A.C.L.

Pour l'ensemble des communes de la daïra, nous remarquons que l'évolution de la population entre le R.G.P.H de **1977** et celui de **1987** est plus importante que son évolution entre le R.G.P.H de **1987** et celui de **1998**. A cette période, la population avait commencé déjà à évoluer faiblement à cause de la baisse de la natalité, jusqu'à ce qu'elle connaisse une

baisse sensible enregistrée au dernier R.G.P.H de **2008**. Seule la commune de *Béni-Zikki* n'est pas concernée par cette régression démographique. Celle-ci s'explique en observant la réalité du terrain. La baisse de la natalité, l'émigration des habitants vers l'étranger et surtout la migration interne, qu'a connue la région ces toutes dernières années, ont contribué au dépeuplement des communes de la daïra. Les logements inhabités et la baisse du nombre de logements habités de type maison individuelle et immeuble constituent un des meilleurs témoins. Plusieurs communes de la wilaya de *Tizi-Ouzou*, autre que notre cas d'étude, sont concernées par cette baisse de la population enregistrée au R.G.P.H de **2008**. Plus celles-ci abritent moins d'habitants, plus elles sont touchées par cette baisse. Ce dépeuplement concerne en grande partie les strates des petites tailles où la baisse est encore plus importante que dans les strates de plus grande taille. Ce sont les communes concernées par la réalisation d'ensembles immobiliers et de projets d'habitat collectif en général qui ont enregistré un accroissement positif. Celui-ci s'est fait au détriment des communes ayant connu un accroissement négatif. Les premières s'alimentent des populations des secondes grâce aux opérations de logements attirant les populations. Ces taux d'accroissement négatifs ont fait que le taux d'accroissement de la wilaya de *Tizi-Ouzou* n'est que de **0,2%**. Celui-ci représente le taux le plus faible au niveau national, dont la moyenne est de **1,6%**.

Dans la commune de *Bouzeguène*, le nombre de logements habités a augmenté et ceux inhabités a baissé de **1998** à **2008** témoignant ainsi qu'une nouvelle population s'est installée dans cette commune et de nouvelles habitations ont été construites. Dans cette augmentation du nombre de constructions font partie celles ayant été réalisées avec la subvention de l'état à la construction rurale, initiative encourageant les populations à construire dans leurs propres régions sur leurs propres terrains, dans l'objectif de ralentir le départ des populations vers les villes. Le nombre de logement à usage professionnel existant dans la commune de *Bouzeguène* démontre que celle-ci est imprégnée d'activités à caractère libéral. La population ne travaillant pas dans son lieu de résidence mais en dehors, en raison du manque d'emplois tertiaires dans la région pouvant employer toute cette population en activité, prouve que la majorité des actifs de la daïra s'inscrivent dans le secteur tertiaire. Cela démontre que celui-ci domine les autres secteurs principalement l'agriculture ; prouvant que la région perd de sa ruralité en s'urbanisant et en s'alignant sur le rang des villes.

Les immeubles en nombre très réduit ainsi que la grande majorité des constructions de type "maison individuelle" témoignent de la rareté du foncier appartenant à l'état. La propriété des sols est majoritairement privée, dans cette région faisant que les logements relèvent de l'initiative des particuliers et la construction de l'initiative du privé. Cela n'empêche pas la région d'évoluer et de connaître cet essor démontré par son évolution spatiale.

La région d'Aït Idjeur hormis le gaz naturel pour lequel elle avait accusé un retard, enregistre une avancée considérable pour les autres réseaux, d'après le recensement de 2008. Actuellement, en 2017, tous les villages des deux communes de *Bouzeguène* et d'*Idjeur* sont branchés au gaz naturel. Seule la commune de *Béni-Zikki* et quelques villages d'*Illoula-Oumalou* ne sont pas encore branchés. La confrontation des indicateurs démographiques dans notre daïra de montagne, en général, et dans la commune de *Bouzeguène*, en particulier (niveau de confort, commodités et possession des équipements ménagers ainsi que la taille moyenne des ménages) avec ceux des grands centres urbains du pays Alger-centre, *Oran* et *Constantine*, ont démontré que le niveau de vie des ménages et le niveau de confort des logements sont en concurrence avec le milieu urbain. Cela constitue une preuve de l'existence d'une réelle dynamique urbaine dans le milieu montagneux et précisément à *Bouzeguène*.

CHAPITRE V : TRANSFORMATIONS DES TROIS ECHELLES DU CADRE BATI : LA MAISON, LE VILLAGE, LA REGION

INTRODUCTION

La transformation du cadre bâti dans la région d'Aït *Idjeur* trouve ses éléments de réponses dans la maison. Celle-ci représente la plus petite cellule composant le paysage montagneux de la région. Elle était la demeure et le lieu de travail de la famille Kabyle. Ainsi elle se transforme au gré des dynamiques socio-économiques. Celles-ci engendrent également une transformation au niveau des villages, socle de la structure sociopolitique traditionnelle. Etendus, développés et étirés dans tous les sens, principalement en direction de la route, leur structure initiale a complètement changé ; ils sont devenus, aujourd'hui de véritables centres. Ces mutations ne sont pas sans incidence sur l'ensemble de la région. Celle-ci connaît une dynamique dans la structure initiale des anciens villages constituant aujourd'hui un véritable réseau de centres.

I) TRANSFORMATIONS DE LA MAISON OU LE PASSAGE DE LA TRADITIONNELLE A LA MODERNISEE

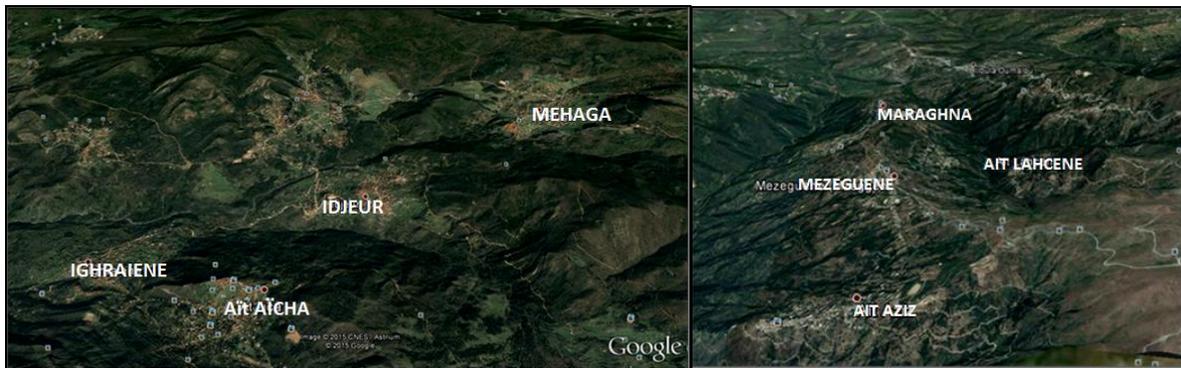
I-1) Le passage de la maison traditionnelle à la maison modernisée : les trois âges de la maison en Kabylie suivant les âges de l'émigration

Les mutations qu'a connues la société traditionnelle Kabyle au niveau socio-économique n'est pas sans conséquences sur l'environnement spatial. Une nouvelle façon de consommer l'espace est à noter, correspondant à chaque situation économique. Cela s'est matérialisé principalement par une nouvelle façon d'habiter et de construire sa maison. Ainsi le paysage architectural ou le cadre bâti de cette région de montagne s'est transformé pour passer d'une architecture vernaculaire, si non traditionnelle, à une architecture modernisée. L'évolution de la maison dans la région d'Aït *Idjeur* est passée par les mêmes étapes par lesquelles est passé

l'évolution de la maison à travers toute la Kabylie²⁰⁵. Il est très apparent dans notre cas d'étude comment le cadre bâti s'est progressivement transformé pour donner le paysage architectural d'aujourd'hui.

La maison traditionnelle Kabyle qui organisait l'espace villageois traduisait l'image de la famille Kabyle vivant en parenté. Celle-ci pouvait être lue dans le site d'implantation, organisé en villages agglomérés sur une crête ou un versant comme le montrent les **cartes V-01**.

Photo V-01 : Site d'implantation des villages des deux communes d'Idjeur et d'Illoula Oumalou

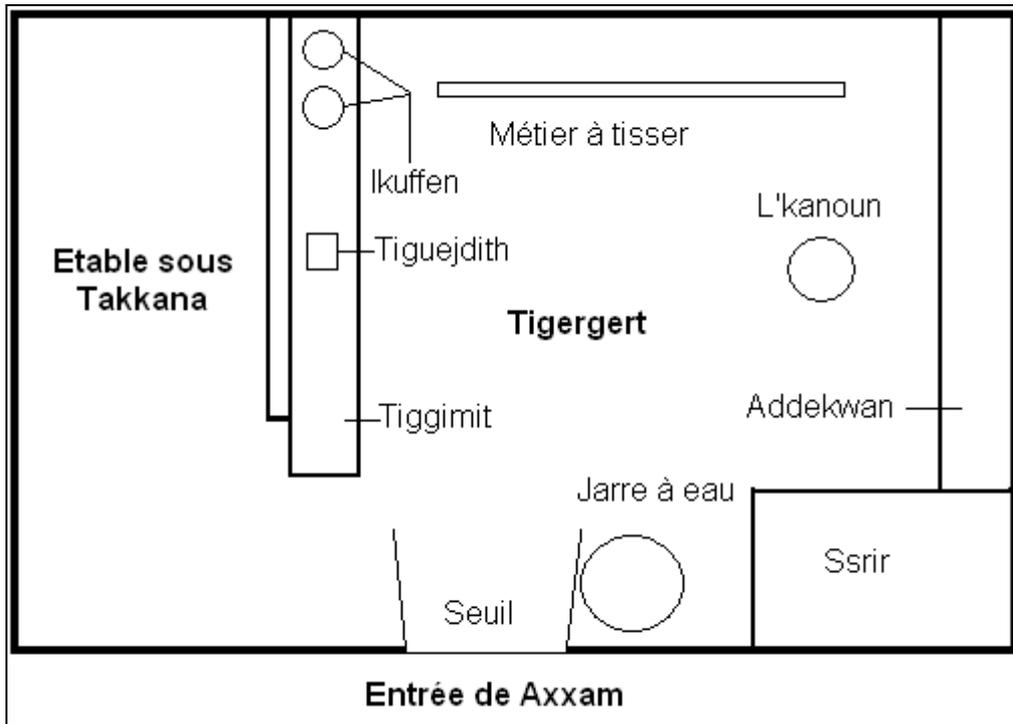


Source : Google Earth + Traitement personnel

La famille élargie est ainsi regroupée autour de la maison monocellulaire abritant humains, animaux domestiques et tous le matériel agricole, indispensable à la vie de l'agriculteur et éleveur qu'était l'homme Kabyle. Dans cette maison étaient regroupées différentes fonctions manger, dormir, réserver et même travailler (pour la femme). (Voir croquis ci-dessous)

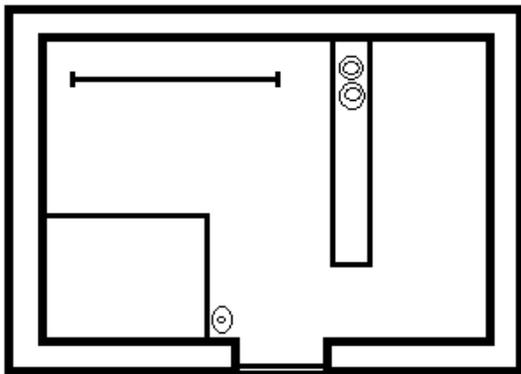
²⁰⁵ ADEL Khedidja, BOUGHABA Abdelhamid, BOUKERZAZA Hosni, SALHI Mohamed Brahim sous la direction de MESSACI-BELHOCINE Nadia. L'espace montagnard entre mutations et permanences. Algérie. CRASC. 2005. 193P. De la page 51 à la page 79

Croquis V-01 : Composition de la maison Kabyle



Source : Pierre BOURDIEU.²⁰⁶

Vue V-01 : Maison Kabyle au village *Ihitoussène*



Source : ALIANE Ouahiba, 2015

²⁰⁶ Pierre BOURDIEU. Le sens pratique. Les éditions de minuit. Paris. 1984. 475P. p442. Retiré du Mémoire de Magister « Patrimoine bâti et savoir faire vernaculaire, cas d'Aït El Kaïd (*Les Ouadhias*) ». ALIANE Ouahiba. Juillet 2009. P 15. Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou.

Cette maison traditionnelle traduisait dans son intégralité la réponse de l'homme à son mode de vie en s'intégrant parfaitement au site d'implantation. Utilisant dans sa construction des matériaux 100% naturels (pierre, terre, bois, paille, bouse de vache...), celle-ci a établi une relation d'harmonie parfaite entre l'homme Kabyle et son environnement.

Vue V- 02 : Un village traditionnel Kabyle (Aït El Kaïd aux Ouadhias)

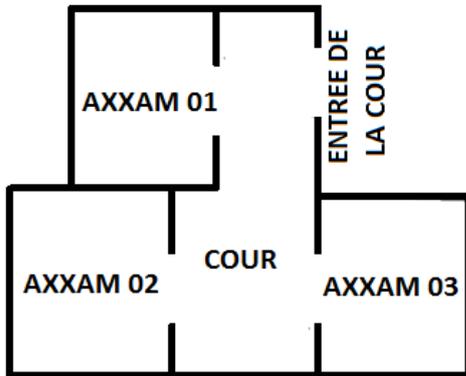


Source : ALIANE Ouahiba, 2008²⁰⁷

L'évolution de la maison traditionnelle Kabyle a commencé à l'intérieur même de son périmètre. Celle-ci était organisée autour d'une cour intérieure ; elle a su amorcer son évolution autour de cette dernière. En effet, la maison traditionnelle s'est étendue en construisant autour de la maison d'origine à l'endroit même de la cour. Cette extension est exécutée avec de nouveaux matériaux de construction qui n'ont rien à voir avec les matériaux de la maison traditionnelle. Le parpaing, la brique, l'acier et le verre sont les nouveaux matériaux qui ont pénétré le village traditionnel Kabyle, pour donner une nouvelle forme à son paysage bâti.

²⁰⁷ ALIANE Ouahiba. Juillet 2009. Op.cit. Planche 16.

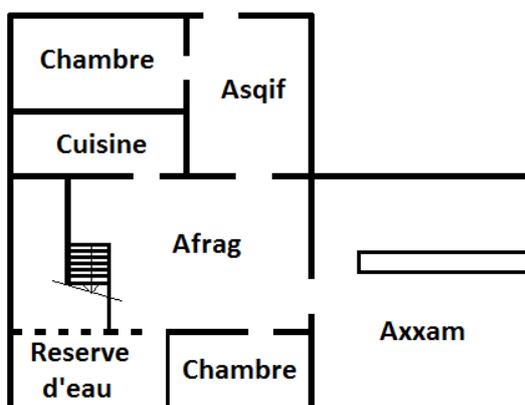
Vue V-03 : Organisation des maisons traditionnelles autour d'une cour intérieure



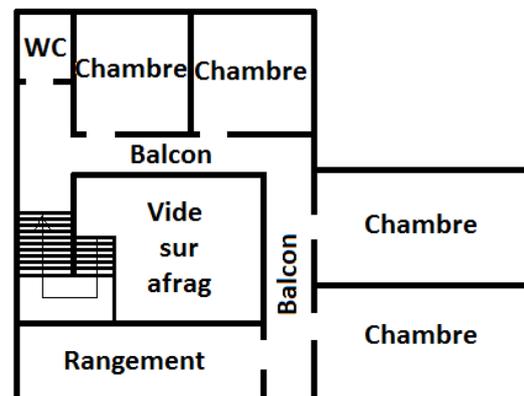
Source : ALIANE Ouahiba, 2015

Cette première évolution qui est marquée par la conservation d'un modèle architectural regroupé autour de la famille élargie a su sauvegarder encore ce mode de groupement de la famille autour d'une seule et même cellule familiale qui est *axxam*, ou la maison Kabyle. Cette extension, au départ, ne jouait qu'un seul rôle. Il s'agit de séparer une des fonctions de l'habiter de la maison traditionnelle, la fonction dormir, de l'espace central de la maison dénommé *tigerger*, ou la grande salle. Celle-ci regroupait toutes les fonctions de l'habiter dans la maison Kabyle traditionnelle. L'extension est construite à deux niveaux avec des escaliers permettant l'accès au niveau supérieur.

Vue V-04 : Extension d'une maison Kabyle au village *Ihitoussène* à l'intérieur de son périmètre



Rez-de-chaussée



1^{er} étage

Source : ALIANE Ouahiba

Par la suite, l'organisation des maisons traditionnelles autour de la cour intérieure s'est encore plus densifiée par la construction de plus de pièces à la recherche de la spécialisation des espaces. La construction est toujours à deux niveaux avec un escalier extérieur, permettant l'accès au niveau supérieur. Les différentes fonctions de la maison sont alors séparées, en occupant chacune un espace propre à elle. C'est là que commence la dualité *axxam*, regroupant toutes les fonctions de l'habiter dans un seul et même espace, avec la maison modernisée, regroupant les mêmes fonctions mais dans des espaces différents. Ainsi progressivement toute la vie de famille se déroule dans les nouveaux espaces, pour que la maison traditionnelle, ou *axxam*, devienne espace accessoire.

Cette première évolution n'a rien changé de la structure architecturale traditionnelle. Elle a juste accompagné une évolution socio-économique de la famille Kabyle. Celle-ci a quitté progressivement le travail de l'agriculture-élevage pour le travail salarial dans les différents centres urbains du pays ou avec le départ à l'étranger, spécialement en France.

La deuxième évolution de la maison Kabyle est caractérisée par l'investissement d'un nouveau site d'implantation. Celle-ci a quitté le village, longtemps domaine de la maison Kabyle, pour aller s'établir dans les basses terres, réservées, jadis à l'agriculture. Cette nouvelle forme de construire se caractérise par l'explosion de la structure villageoise. Car désormais la maison est devenue indépendante du reste de l'agglomération qui est le village Kabyle traditionnel. L'organisation autour de la cour intérieure qui était le symbole de la cohésion sociale et de l'intimité familiale est désormais remplacée par l'ouverture de la maison vers la rue, avec de grandes fenêtres et de multiples balcons. Sa porte d'entrée donnant directement sur l'extérieur. Cela fait qu'elle semble être en contradiction totale avec la maison Kabyle traditionnelle.

Elle (la maison) est caractérisée par son alignement le long de la voie de circulation. Car elle est désormais construite à plusieurs niveaux avec le R.D.C réservé aux locaux commerciaux et les étages pour l'habitation. Cette forme de construction est annonciatrice de la dispersion sociale de la famille élargie. Elle annonce aussi le besoin de l'homme kabyle de s'affirmer dans son milieu. En construisant sa propre maison, qui traduit par son gabarit et par toute sa forme architecturale, sa réussite socio-économique.

Photos V-03 et V-04 : La nouvelle forme de la maison en Kabylie (Région d'Aït Idjeur, en 2017)



Source : ALIANE Ouahiba, Juin 2017 et Avril 2012

I-2) Les principaux types de transformation: du matériau au savoir faire

Cette transformation au niveau de la maison est accompagnée par l'utilisation de nouveaux matériaux. Les matériaux traditionnels tels que la pierre, le bois et la terre, et tous les matériaux naturels qui étaient utilisés dans les différents procédés de construction de la maison Kabyle traditionnelle, ont disparu dans la nouvelle maison, modernisée. C'est la brique et le béton, l'acier et le verre qui les ont substitués. Les différents enduits et les produits de finition sont d'une grande gamme. Utilisés dans les différentes parties de la construction, issues de produits artificiels, les produits naturels ne trouvent plus leurs places dans les nouvelles constructions. Les peintures à différentes applications ont inondé le marché du bâtiment. Tous ces matériaux, fabriqués industriellement et ayant parcouru des distances à peine imaginables, sont complètement à l'opposé des matériaux naturels, prélevés sur place, de la maison traditionnelle. La pierre naturelle est remplacée par la pierre taillée qui est très utilisée dans la décoration des façades. La toiture est dans la plupart des cas des dalles, qui annoncent l'inachèvement de la construction et le nombre des étages. Ces dernières années, les habitants ont commencé à avoir certaines notions sur l'isolation, cela fait que beaucoup de personnes isolent les murs de leurs maisons pendant sa construction ainsi que les dalles vu la chaleur et le froid dont elles sont source.

Les nouvelles maisons construites dans la région d'Aït Idjeur sont en rupture totale avec la maison traditionnelle. Construites à plusieurs niveaux, avec des surfaces importantes, leur profil volumétrique est en contradiction totale avec celui de la maison traditionnelle avec sa

forme cubique et sa toiture à deux versants en tuiles rouges, en parfaite harmonie avec le paysage des montagnes Kabyles. Aujourd'hui le volume des constructions est bien au contraire en totale désharmonie avec le site. Leur hauteur et leur gabarit ajoutés à leur façon de se répartir dans l'espace font que les beaux paysages de montagne sont complètement perdus.

Les maisons sont désormais ouvertes sur la rue avec des fenêtres et des balcons. A l'opposé de la maison traditionnelle Kabyle n'ayant comme ouverture que la porte d'entrée dans le souci d'assurer le confort et l'intimité aux habitants. Ces ouvertures sont la plupart du temps mal disposées, puisque la distance entre les constructions n'est jamais suffisante. Cela fait que celles-ci finissent par ne plus jouer le rôle auquel elles sont destinées, celui d'éclairer et d'aérer les espaces, étant donné que quelques fois le problème de vis-à-vis oblige des habitants à garder leurs fenêtres fermées pour plus d'intimité. La belle image qu'offrait le village traditionnel avec ses maisons unifiées s'est complètement transformée aujourd'hui avec l'introduction d'une multitude de finitions sur les façades faisant que les textures se multiplient. De la pierre taillée, de la brique pleine, de la moucheté, des peintures de différentes couleurs, tout se mélange et s'oppose au site des montagnes.

Photos V-05, V-06 et V-07 : Différentes textures et finitions des constructions à *Bouzeguène* (2017)



Source : ALIANE Ouahiba, 2017 et 2012

Les nouvelles constructions sont caractérisées par des RDC comportant généralement des locaux, l'entrée vers les différents étages supérieurs se fait directement par une cage d'escalier. Ce qui caractérise beaucoup de constructions aussi est la présence de sous-sol, un à plusieurs, suivant la pente du terrain. Certaines maisons qui se trouvent généralement dans de vastes terrains loin des voies de circulations, à l'intérieur de leurs clôtures, bénéficient souvent de portail avec une cour et/ou un jardin. Ces dernières ne manquent pas de travail architectural avec une riche composition volumétrique couronnée par une toiture à plusieurs versants. Ce type de maison, nous le retrouvons même dans les hautes extrémités des villages. La nouvelle maison d'Aït Idjeur exprime la volonté et les besoins de ses propriétaires.

Photos V-08, V-09, V-10 et V-11: Vues sur quelques maisons à *Bouzeguène*



Source : ALIANE Ouahiba, Juillet 2017

II) TRANSFORMATION SPATIALE DES VILLAGES OU LE PASSAGE D'AGGLOMERATIONS A CENTRES

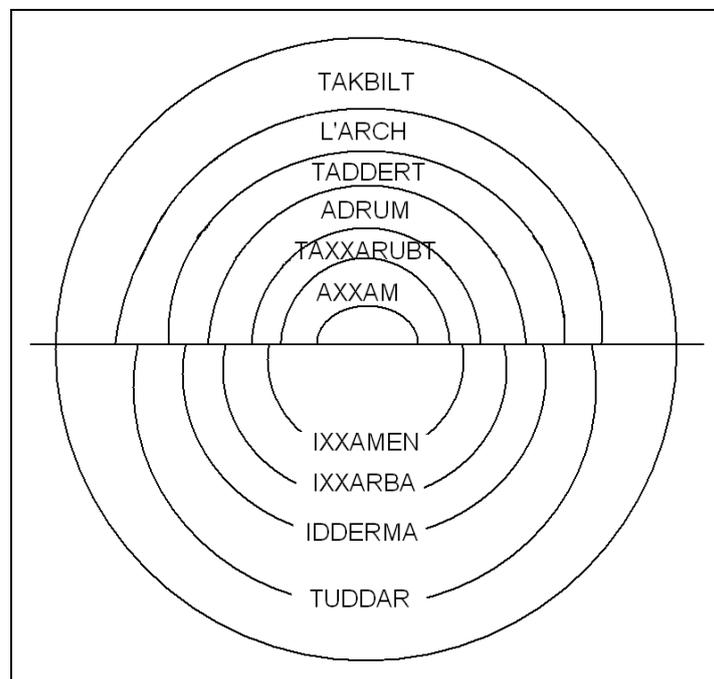
Les villages traditionnels organisant l'espace et la vie socio-économique en Kabylie s'étendent et s'étirent pour donner aujourd'hui des centres de montagnes. En effet le mode socio-économique en mutation génère des mutations au niveau de la structure même des agglomérations qui peu à peu deviennent des centres avec une composition nouvelle. Ceux-ci sont désormais composés d'au moins deux parties distinctes : le tissu traditionnel ou originel, au sein duquel des transformations sont repérables, ainsi que le nouveau tissu, constitué d'un bâti nouveau. Celui-ci représente le reflet de la vie socio-économique actuelle et illustre au mieux les transformations que connaît l'agglomération en général. Effectivement, « *L'urbanisation des campagnes n'en progresse pas moins vite (Rif, Sousse, Kabylie), faisant*

subir aux paysages traditionnels une transformation d'autant plus nette que les modèles architecturaux utilisés, d'inspiration très nettement occidentale et citadine, sont en rupture complète avec les formes de l'habitat autochtone. »²⁰⁸

II-1) Le tissu traditionnel

Le village traditionnel kabyle organisant l'espace en Kabylie, était constitué d'un ensemble de maisons traditionnelles organisant à leurs tours le village. Elles représentent la plus petite cellule d'une organisation hiérarchisée. Celle-ci est représenté par un ensemble de cellules emboîtées l'une dans l'autre : *taxxarubt*, *adrum*, *taddert* et l'*aârc* jusqu'à *takbilt* qui représente la plus grande, suivant le schéma ci-après.

Schéma V-01 : Composantes de la structure sociale de la Kabylie



Source : Ramon BASAGANA et Ali SAYAD ²⁰⁹.

²⁰⁸ BISSON. J, BRULE.J-C, ESCALIER .R, MAURIER.G, MIOSSEC, J-M, MUTIN. G, SIGNOLES. P, TROIN. G-F, collaboration cartographique de DEMONS. F. LE MAGHREB, hommes et espaces. Paris. Armand. 1996. 367P. p321.

Axxam en Kabyle signifie la maison construite, et signifie aussi la famille, « *La plus petite cellule sociale, plutôt que le couple ou le ménage est la famille au sens large : axxam (ce terme désignant la maison, et par extension tous ceux qui l'habitent). On ne saurait exagérer l'importance de la famille au sein de la société Kabyle : source de sécurité pour l'individu, elle est aussi un élément de continuité pour la société toute entière.* »²¹⁰

Taxxarubt se définit comme étant un ensemble d'*ixxamen* (pluriel d'*axxam*) qui ont entre eux un lien familial ou qui appartiennent tous à un même ancêtre représentant leur ascendant successivement à la quatrième ou à la cinquième génération ²¹¹

Adrum est constitué de plusieurs *ixxarban* (pluriel de *taxxarubt*). Plusieurs *Adarmen* forment un village qu'on nomme **Taddert**. Chaque *adrum* occupe une place bien précise dans celui-ci. Les habitations ou *ixxamen* appartenant à un même *adrum* trouvent leurs maisons construites dans un même quartier. **L'aârc** ou la tribu est constitué de plusieurs villages, une dizaine de villages ou plus.

Plusieurs *aârc* constituent **takbilt** (confédération), qui représente la plus grande unité d'organisation de la structure communautaire en Kabylie constituée de trois jusqu'à vingt *aârc* ; « *Le dernier terme de cette série concentrique de cercles d'intimités est taqbilt 'unité extrêmement vague, aux contours mal défini'.* »²¹²

Le tissu traditionnel villageois est dense et organisé. Il regroupait dans son milieu un ensemble de réponses architecturales et urbanistiques à la problématique de construire des habitations pour l'homme qui vont répondre à la fois à son mode de vie et à ses pratiques socioculturelles tout en le protégeant du climat rude de la montagne Kabyle. Cela a donné un ensemble rationnel, harmonieux et unifié en parfaite adéquation avec son milieu et parfaitement hiérarchisé.

²⁰⁹ Habitat traditionnel et structure familiales en Kabylie. Mémoire du centre de recherches anthropologiques préhistoriques et ethnographiques. Alger. 1974. 159P. P52.²⁰⁹

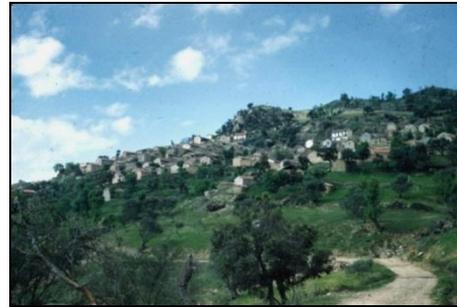
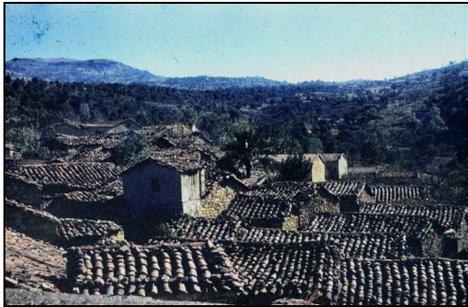
²¹⁰ Ramon BASAGANA et Ali SAYAD. Op.cit. p51.

²¹¹ D'après Ramon BASAGANA et Ali SAYAD. Ibid. p51

²¹² Ramon BASAGANA et Ali SAYAD. Ibid. p51

La modernité a bousculé cette harmonie et l'organisation sociale traditionnelle. Depuis les années 1970, l'armature villageoise kabyle s'est complètement modifiée sous la pression des transformations socio-économiques et culturelles que vit cette région du pays.

Photos V-12 et V-12 Bis : La densité du tissu traditionnel d'Aït Idjeur en Kabylie



Source : www.Miages-djebelles.org

L'accès à la maison traditionnelle se fait par la cour qui les sépare de la rue. Les rues séparent les *adrum* entre eux. Les villages se séparent l'un de l'autre par le territoire propre de chacun. Ainsi les villages s'organisaient pour passer progressivement d'un ensemble, le village, vers l'unité, l'habitation.

L'intimité étant le souci majeur de la plupart des sociétés traditionnelles est véritablement respecté dans ces villages Kabyles. Aucune maison n'a de vue sur l'autre. Celui-ci est réglé du fait de l'inexistence d'ouverture dans ces maisons monocellulaires ne cherchant qu'à s'abriter du froid de l'hiver et de la chaleur de l'été tout en disposant de tous les moyens de subsistance à l'intérieur.

Les routes piétonnes ne comportant pas de revêtement et sont de dimension réduites. Elles permettent de circuler dans le village aisément, sans la présence de véhicule motorisé.

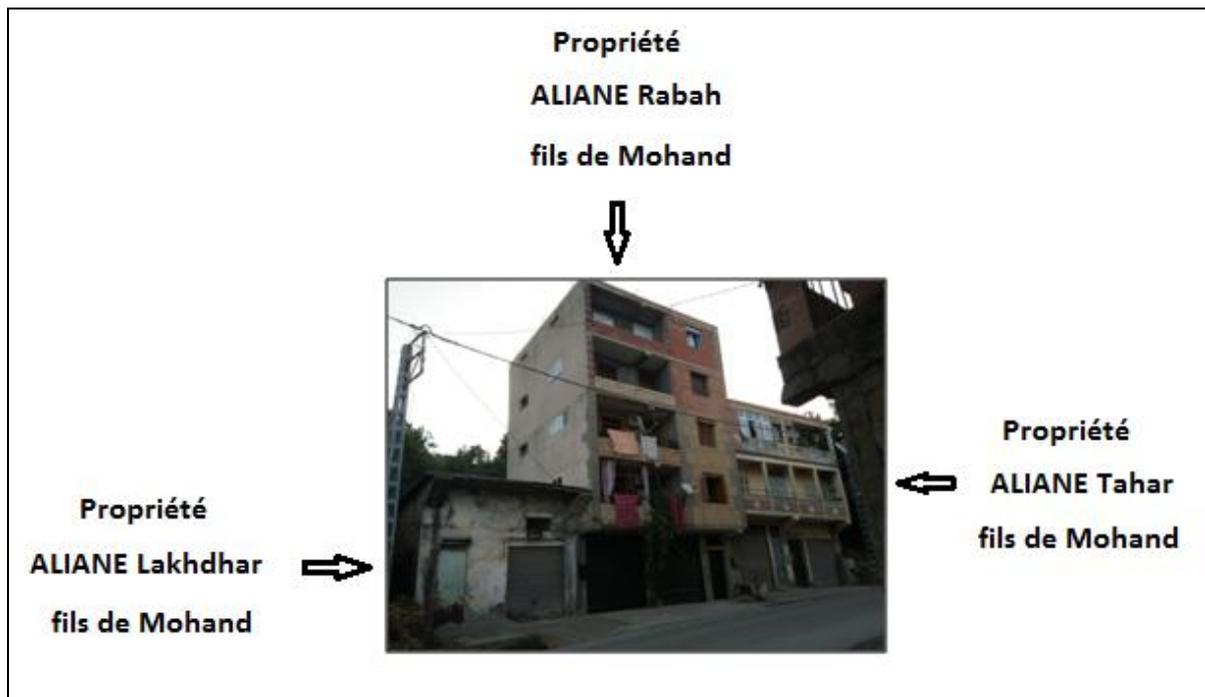
II-2) Le nouveau tissu

On appelle nouveau tissu tout ce qui n'est pas tissu traditionnel. Le traditionnel étant implanté dans son noyau, ce qui est nouveau est tout ce qui sort de ce noyau à savoir toutes les nouvelles constructions qui viennent s'implanter progressivement en dehors de celui-ci empruntant tous les chemins qui peuvent conduire à la route. Cette route qui elle seule semble tout contrôler.

a) Reprise de la division traditionnelle au sein du nouveau tissu

Nous retrouvons les traces de la structure traditionnelle dans le nouveau tissu. Les nouveaux terrains convoités désormais par les habitants, représentent des propriétés partagées entre frères faisant que la division en *Adrum* est reprise dans sa globalité. Comme l'illustre la photo suivante.

Photo V-13 : Exemple de la reprise de la division traditionnelle dans le nouveau tissu



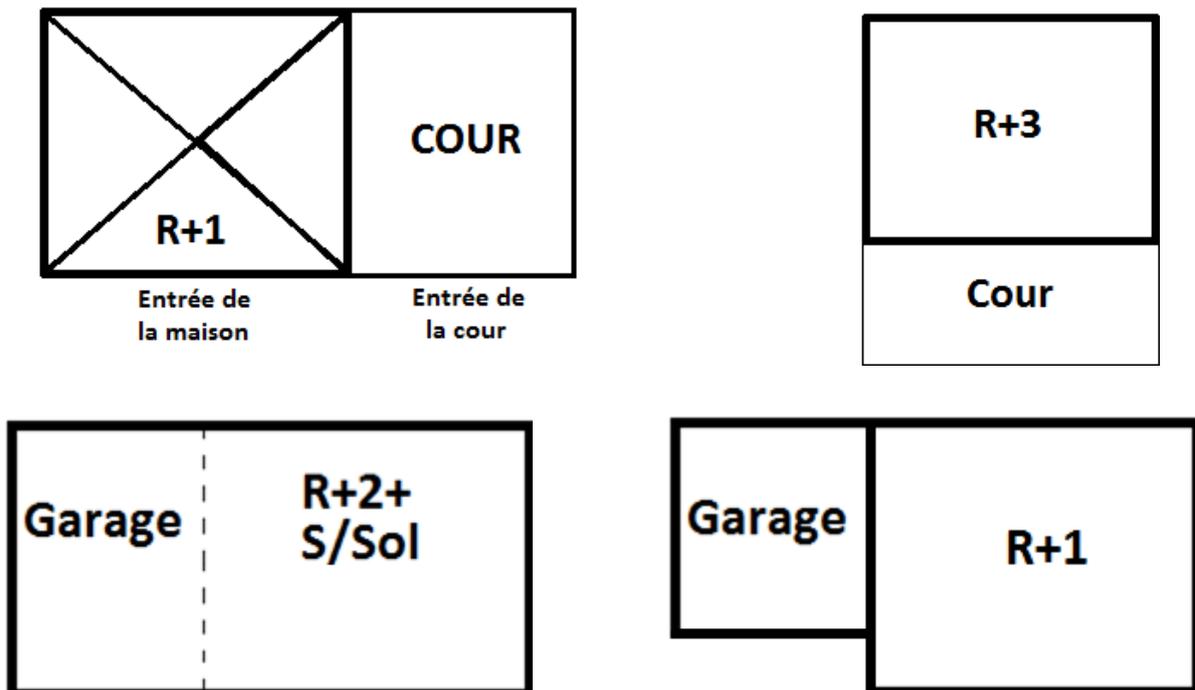
Source : ALIANE Ouahiba, Juillet 2017

Avant d'arriver à la route principale, des constructions sont bâties en dehors du tissu traditionnel et le long des routes menant au village. Celles-ci sont désormais à l'exemple de la route principale et des grands axes bitumés. En effet, progressivement la route devient élément fondamental de toute cette montagne motorisé et de moins en moins piétonne. Les routes à l'intérieur des villages sont désormais goudronnées si non cimentées. Même « les chemins qui montent »²¹³ sont devenus désormais des marches, avec du ciment ou du carrelage.

²¹³ Pour reprendre le titre du roman de Mouloud FERAOUN intitulé « Les chemins qui montent »

Les maisons construites le long des axes menant au village ou les axes faisant la liaison entre les villages et les axes principaux différent des constructions longeant les axes principaux. Notre analyse des deux types de constructions démontre que pendant que celles longeant les axes principaux se composent de garages au RDC avec les étages pour les habitations, celles qui sont construites sur les axes menant des villages vers ceux-ci semblent être un trait d'union entre les constructions le long des voies principales et les maisons traditionnelles. Elles comportent en même temps un garage ou plus, une entrée individuelle et une cour qui peut constituer un deuxième accès pour la maison. Ces constructions vont de R+1 à R+3, le plus souvent. Le garage est prévu plutôt pour la voiture que pour le commerce et la cour sert toujours d'espace extérieur, par rapport aux pièces intérieures, et d'espace intérieur par rapport à l'extérieur. La cour peut aussi constituer un passage obligatoire pour accéder à la maison. Ainsi cette cour est reprise comme pour la maison traditionnelle, puisque elle assure la transition entre l'intérieur, la maison, et l'extérieur, la rue.

Vues V-05 : Quelques exemples de maisons



Source : ALIANE Ouahiba

Le nouveau tissu démarrant à partir des limites du tissu traditionnel poursuit son chemin le long des voies de circulation parfois aussi à l'intérieur des anciennes terres agricoles pour constituer un habitat dispersé. Cet habitat n'a rien de commun avec le tissu traditionnel, sauf le nom des propriétaires des parcelles, comme cité précédemment. Il se caractérise par la non rationalité dans l'usage du terrain à bâtir et la non prise en compte des caractéristiques de ce site de montagne dans lequel les maisons kabyles traditionnelles étaient le meilleur exemple d'intégration.

b) Pénétration des villages d'équipements et de nouvelles activités économiques dont les commerces, d'où leur passage de simples villages à des centres

Les villages traditionnels étaient composés outre des habitations d'un certains nombre d'équipements spécifiques au village traditionnel kabyle. Nous citerons principalement : *Tadjmait* (un lieu de rassemblement des hommes), la mosquée et la fontaine (fréquentée par les femmes). L'évolution de ces villages en matière d'habitation est accompagnée d'une évolution en matière d'équipement et de commerces. Nous pouvons retrouver quelques épiceries à l'intérieur même des villages. Mais la quasi-totalité des commerces s'implantant dans le nouveau tissu, principalement au bord de la route.

Le village d'*Agoussim* dans la commune d'*Illoula-Oumalou* et le village d'*Ighraiène* dans celle d'*Idjeur* et celui de *Taourirt Bouar* dans la commune de *Béni-Zikki* représentent des exemples concrets pouvant illustrer au mieux cet état de fait. En effet le tableau suivant nous dresse une situation récente de ces trois agglomérations, tout en précisant que leur état, à l'image de celle de toute la région, est en perpétuelle évolution empêchant ainsi de dresser une situation exacte.

Tableau V-01 : Exemple type de 03 agglomérations pénétrées d'équipements et de commerces

<i>Agoussim (Illoula-Oumalou)</i>		<i>Ighraïène (Idjeur)</i>		<i>Taurirt Bouar (Béni-Zikki)</i>	
Equipements	Commerces et activités économiques	Equipements	Commerces et activités économiques	Equipements	Commerces et activités économiques
01 Ecole primaire, 01 C.E.M, 01 Terrain combiné, 01 Aire de jeux, 01 Mosquée, 01 Salle de réunion, 01 Maison de jeunes, 01 Cimetière, 02 fontaines, 01 Tadjmaith, 01 Place du village, 01 Mausolée (Sid Ali Ougoussim)	02 cafés, 06 épiceries, 01 huilerie traditionnelles, 02 taxiphones (01 avec cybercafé), 01 menuiserie, 02 serrureries, 01 mercerie, 01 boucherie, 02 quincailleries, 01 cabinet médical, 01 un dentiste, 02 coiffeuses, 01 coiffeur, 03 librairies, 01 vente poulet-cœufs, 01 dépôt de gaz butane, 01 préparation de gâteaux, 01 couturière, 01 éleveur de vaches laitières, 01 fabrication de marbre-granito, disquaire-montage vidéo	médecin généraliste, mosquée, stade, salle polyvalente, 01 Ecole primaire, 01 Salle de soins, 01 Foyer de jeunes, 01 Aire de jeux, 01 Ancienne Mosquée, 01 Tajmait, 01 Nouvelle Mosquée, 01 Mausolée, 01 Salle de réunion du village (bureau comité) 04 cimetières, 08 Fontaines	06 Epiceries, 01 Boucherie, 02 Cafés, 04 Librairie / Papèterie, 01 Cybercafé, 01 Bijouterie traditionnelle 01 Quincaillerie, 01 Mercerie, 01 Vente produits de plâtre, 01 Salon coiffure dames 01 Auto école, 02 Tôleries peinture-auto, 01 vulcanisateur, 04 Serrurerie / Ferronnerie, 05 Menuiseries, 01 Fabrique équipements Industriels, 01 Fabrique Aliment de Bétail, 01 Huilerie, 08 Poulailleurs, 01 Apiculture	01 foyer de jeunes, 01 mosquée, 01 association religieuse, 01 association culturelle, 01 unité de soin.	01 alimentation générale, 02 merceries, 02 habillements, 03 soudeurs, 01 électricien,

Source : Les différentes APC

c) Le nouveau tissu et ses modes d'occupation

Les nouvelles constructions pénétrant et modifiant le territoire des villages sont marquées par un mode opératoire. Celui-ci, bien qu'il soit caractérisé, avec une commune mesure, par l'évolution des agglomérations d'origine, enregistre dans certains cas des différences. Celles-ci consistent en le maintien du tissu traditionnel dans certains villages et sa disparition quasi-complète dans d'autres. Deux exemples de villages dans la commune de *Bouzeguène* nous ont été donnés où ce constat est vraiment visible. Le premier est le village de *Sahel* se caractérisant par une population importante (2441 au R.G.P.H 1998)²¹⁴ situé dans la partie sud de la commune du côté d'un oued. Le second est le village d'*Aït Ikène* se caractérisant, contrairement au premier, par un faible nombre d'habitants (220 en 2007, selon le recensement effectué par les habitants eux-mêmes à l'occasion de *timmechret*²¹⁵), situé dans la partie nord de la commune, du côté de la montagne.

L'agglomération de *Sahel* se distingue par les nouvelles constructions qui sont bâties en dehors du tissu traditionnel. Cela fait que deux parties se distinguent dans le paysage de l'agglomération. La première est le nouveau tissu avec de nouvelles constructions, le second est le tissu originel se caractérisant par des maisons traditionnelles abandonnées et habitées très partiellement.

²¹⁴ Nous n'avons pas pu avoir les résultats du recensement général de 2008 par village, du fait que la commune de *Bouzeguène* est désormais constituée de 02 agglomérations après fusion de ceux-ci.

²¹⁵ Elle consiste en une quête réalisée au sein d'un village pour l'achat de veaux en vue du partage collectif de la viande, suivant les membres de chaque famille.

Photos V-14, V-15, V-16, V-17, V-18, V-19, V-20 et V-21 : Images de la partie traditionnelle de l'agglomération de *Sahel*



Source : ALIANE Ouahiba, Juin 2017

L'agglomération d'Aït *Ikène* se singularise par la reconstruction des maisons traditionnelles. Celles-ci sont démolies pour qu'à leurs places soient construites de nouvelles maisons. Ainsi toutes les maisons traditionnelles constituant le tissu originel ont quasiment disparu du paysage de l'agglomération. La dominance des maisons individuelles de type villas fait qu'Aït *Ikène* a presque perdu son cachet de village traditionnel d'origine.

Photo V-22, V-23 et V-24: Images du village Aït *Ikène* avec les nouvelles constructions se trouvant à proximité des traditionnelles



Source : ALIANE Ouahiba, Juin 2017

III) TRANSFORMATIONS DE LA REGION D'AÏT IDJEUR : AUJOURD'HUI DAÏRA DE *BOUZEGUENE* :

La répartition spatiale des villages de la région dispersée dans le territoire géographique a complètement changé. Ces agglomérations rurales se sont métamorphosées au niveau de la forme, de la taille et presque même d'emplacement. Désormais les villages sont d'une grande importance, ils se sont étirés dans tous les sens surtout vers les voies de circulation, convergeant vers la route principale. Celles-ci sont pour le cas de la commune de *Bouzeguène* et *Béni-Zikki* le chemin de wilaya 251, pour *Illoula-Oumalou* le chemin de wilaya 09 et pour *Idjeur* le chemin de wilaya 34. Bien que la situation des villages à l'origine diffère d'un village à un autre, sauf que ce glissement vers la route n'a épargné aucun village. Cette situation est valable surtout pour la commune de *Bouzeguène*. En effet les villages rampent pour rejoindre les voies de circulation. Ceux situés en haut de la route glissent et ceux situés en bas de la route remontent.

Les villages situés à proximité ou pas loin de la route ne tardent pas pour la rejoindre. Mais pour ceux situés un peu loin, le rapprochement avec celle-ci se fait avec un village intermédiaire. Cela crée la fusion des villages.

Si nous prenons les villages de la commune de *Bouzeguène*, nous remarquons que les trois villages d'*Ikoussa*, *Tazrouts* et *Ighil Tizi Boua* qui sont des villages voisins, ont tous rejoint la route ou le chemin de wilaya 251 pour ensuite n'en former qu'une seule agglomération portant le nom de *Loudha-Guighil*.

Les villages *Ibekaren*, *Aït Saïd*, *Ibouyousfène*, *Aït Ikhlef Aït El Karn*, *Aït Mizère*, *Aït Ikéne*, *Bouzeguène village*, *Aït Sidi Amar*, *Ihitousséne*, *Aït Ferrache*, *Aït Azzouane*, *Aït Semllal*, d'*Ahrik*, *Aït Salah* et *Houra* ont fusionné avec l'agglomération chef-lieu, toujours en rejoignant le chemin de wilaya 251 et ont ainsi formé l'agglomération de *Bouzeguène*.

Ainsi cette transformation du cadre bâti fait que cette commune est passée de 22 villages à 02 agglomérations ; comme nous le montre la carte.

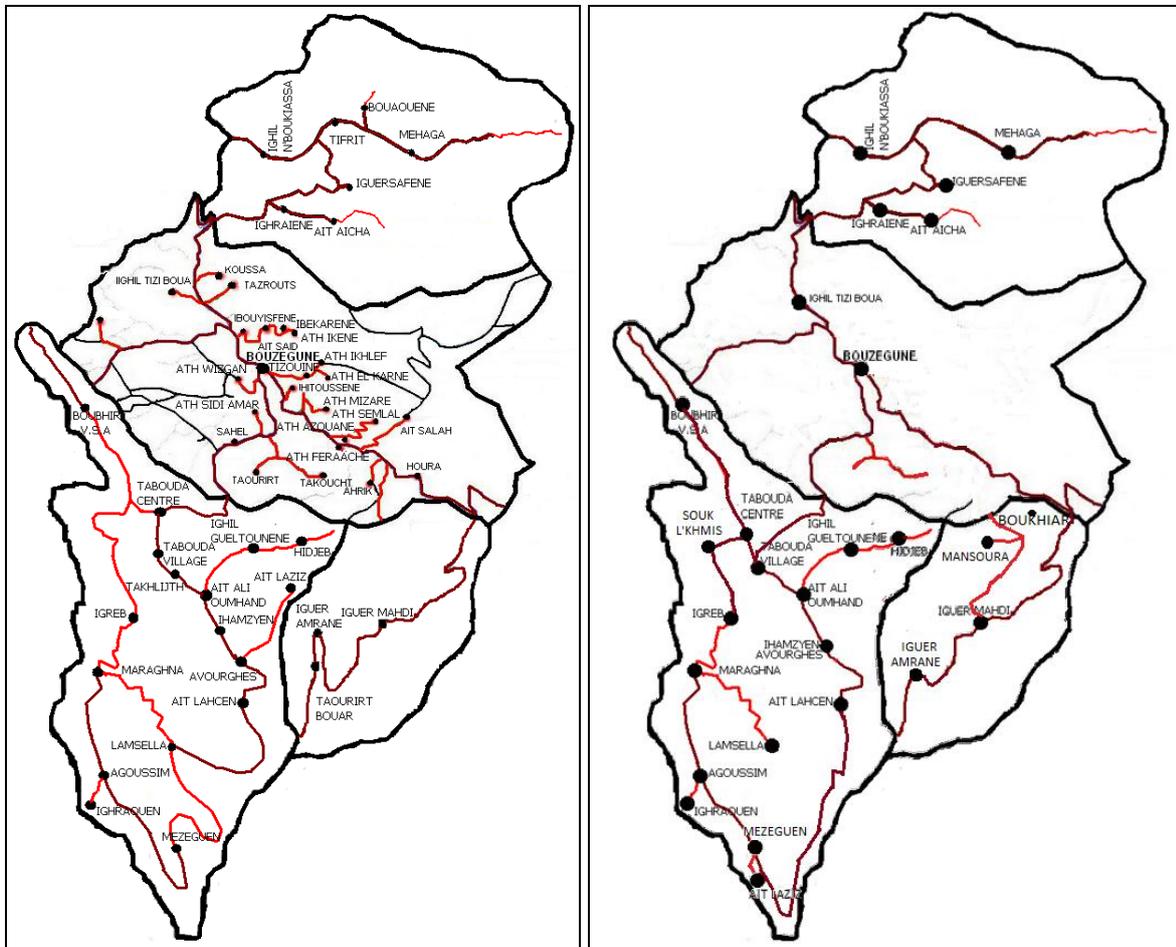
La distribution des villages le long du seul important axe routier, le chemin de wilaya 251 et leur nombre important de 22 ainsi que leur proximité l'un de l'autre, a fait que ce phénomène

ne se reproduit pas dans les autres communes. Sauf pour le village de *Bouaouane* qui a fusionné avec le village de *Tifrit*, dans la commune d'*Idjeur* et se trouvant être l'un à proximité de l'autre. Cette commune a un nombre de villages beaucoup moins important (07 seulement) et suffisamment distant l'un de l'autre.

Ce phénomène ne s'est pas reproduit dans la commune d'*Illoula Oumalou* dont les villages se distribuent le long d'un axe routier qui se dédouble et sur lequel se greffent d'autres axes.

S'agissant de la commune d'*Aït Zikki* les villages représentés sur la carte sont suffisamment distants pour que le phénomène ne se reproduise pas. Mais chaque village à la base est constitué de plus d'un hameau, c'est ce qui donne une commune de trois villages seulement.

Carte V-01 et V-02 : Transformations de l'ensemble de la région d'Aït Idjeur (daïra de Bouzeguène) de 1966 à 2008



Source : ALIANE Ouahiba

Cette évolution touchant tout l'espace de la daïra a fait que nous avons fait ressortir en plus des chefs-lieux de commune *Bouzeguène*, *Tabouda-centre*, *Iguersafène* et *Iguer Mahdi*, représentant les centres les plus dominants et les plus influents de la région avec bien sûr des degrés nettement différents, beaucoup de centres aussi importants, bien qu'ils n'aient aucun statut administratif. Dans ce qui va suivre nous allons essayer de nous intéresser à ces centres.

III-1) Croissance et développement des agglomérations

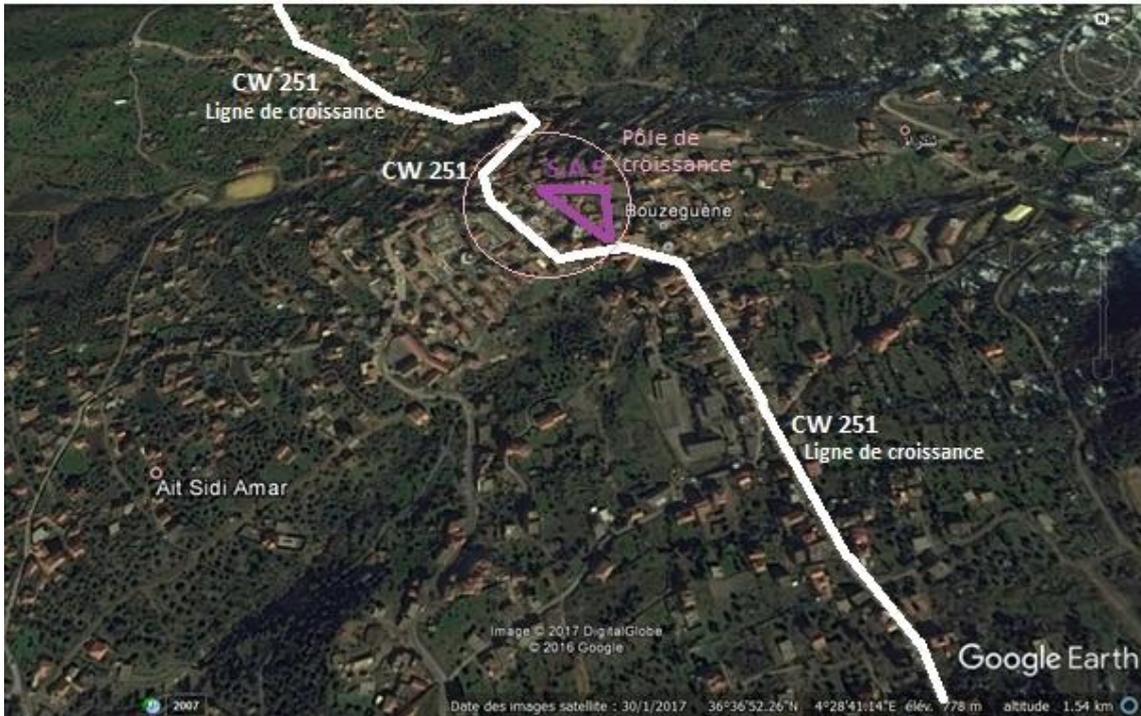
III-1.1) L'évolution vers la route : commune à toutes les agglomérations

La croissance représente « *l'ensemble des phénomènes d'extension et de densification des agglomérations saisis d'un point de vue morphologique* »²¹⁶. La croissance de notre région de montagne concernant l'ensemble des centres se caractérise par sa forme linéaire suivant les axes routiers. Dans l'organisation de l'espace, « *La corrélation entre la construction d'une voie de communication et la répartition géographique des hommes et des activités est couramment admise. Qu'elle qu'en soit la nature, l'effet stimulant et attractif est certain, ...* »²¹⁷ En effet la route devient structurante du bâti. La principale d'entre-elle représentée par le CW 251 et toutes celles qui aboutissent vers celui-ci. Le plus important des centres, en l'occurrence *Bouzeguène*, opère une croissance suivant un pôle représenté par le centre initial qui est l'ancienne SAS. C'est à partir de celle-ci et ses locaux se trouvant en dessous de la route que le centre a commencé à se former et à se développer en formant une sorte de toile d'araignée pour ensuite observer une évolution le long de l'axe routier représentant le CW 251. Rappelons que les locaux de la S.A.S ont été récupérés par l'état pour servir de base pour les équipements de la commune, après l'indépendance.

²¹⁶ Panerai Philippe avec Marcelle DEMORGAN et Jean Charles DEPAULE. Analyse urbaine. Ed Parenthèse. .187pp. P51

²¹⁷ LABASSE Jean. L'organisation de l'espace, éléments de géographie volontaire. Ed L'Hermann. 604P. p 124.

Photo V-25 : La ligne et le pôle de croissance du centre de *Bouzeguène*



Source : Google Earth + traitement personnel

L'agglomération de *Loudha-Guighil* ne connaît pas de pôle de croissance à proprement parlé. C'est une agglomération se développant le long de l'axe routier du CW 251. L'origine de ce développement est le glissement des trois agglomérations situées vers et autour de celui-ci. Il s'agit d'*Ikoussa*, *Ighil Tizi Boa* et *Tazrouts*. Ces trois villages sont devenus en 2008, d'après le R.G.P.H une seule et même agglomération portant le nom de *Loudha-Guighil* ou plateau *Loudha* comme les administrations locales l'appellent.

III-1.2) Formes de croissance des agglomérations

Nous pouvons résumer la croissance du bâti en trois formes distinctes. Celles-ci dépendent de plusieurs facteurs. Nous citerons le nombre d'habitants de l'agglomération en question, de la situation des terrains dont ils sont propriétaires, de leurs situations socio-économiques, de leurs lieux de résidence. Nous pouvons expliquer cet état de fait par la différence existant entre les villages. Notre région d'étude comme toutes celles de la Kabylie ont connu une forte migration, externe dans certains villages et interne dans d'autres et

interne et externe dans certains. Les émigrés installés en France choisissent généralement de construire de grandes villas luxueuses dans de vastes terres dans l'objectif de les habiter en période de vacances et de les utiliser dans des cas de décès. Il leur importe peu d'avoir des locaux commerciaux ou pas. Mais cela n'empêche pas de voir des constructions appartenir à cette même catégorie, construites au bord des routes avec plusieurs locaux commerciaux et plusieurs étages.

Les villages ayant connu une forte migration interne, sont généralement peu peuplés en raison du nombre important d'habitants résidants en dehors du village. De génération en génération, ces derniers se sont définitivement installés dans ces villes intérieures du pays. Leur retour ne se fait qu'occasionnellement, en période des grandes vacances ou en cas de décès dans le village d'origine. Ceux-ci construisent peu dans leur village. Installés presque définitivement en dehors, leurs projets de constructions les font donc aller dans les villes où ils habitent. Cela fait qu'il ne reste pas grand-chose à investir au village et qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une maison. Peut être que la vieille maison reste amplement suffisante pour le très peu d'occasion où ces personnes se déplacent au pays.

Certains habitants ayant passé toute leur vie en tant que fonctionnaire dans l'une des wilayas du pays, aiment toujours avoir une maison au bled pour revenir surtout au moment de la retraite. Mais ces maisons restent généralement modestes, en raison des moyens financiers jouant un rôle très déterminant dans l'importance de la maison construite.

Ainsi, nous pouvons noter dans le paysage de notre région d'étude une multiplication des formes de croissance des villages d'origine, devenus aujourd'hui des agglomérations. Cet accroissement bien qu'il se fait en direction des voies de circulation, surtout le long des axes principaux et dont la forme prend le caractère linéaire, nous enregistrons des agglomérations ayant connu une gestation et celles ayant subi une extension ou une densification.

a) Gestation

Cette forme de croissance concerne principalement les agglomérations ayant été créées nouvellement et n'ayant pas d'existence dans le réseau originel des villages. Celles-ci peuvent être soit planifiées par l'état en vue de contenir un centre administratif, un village socialiste agricole ou créés par les habitants eux-mêmes par la construction de nouvelles habitations

dans un endroit séparé du village d'origine. Citons comme exemple dans la commune d'*Illoula-Oumalou* le chef-lieu *Tabouda-centre*, créé *ex-nihilo*, *Boubhir*, un village socialiste agricole et la nouvelle agglomération secondaire de *Souk L'khamis*. Celle-ci a été créée comme son nom l'indique au lieu même où se tenait le marché hebdomadaire de la commune, tous les jeudis.

Photo V-26 : L'agglomération de *Tabouda-centre*

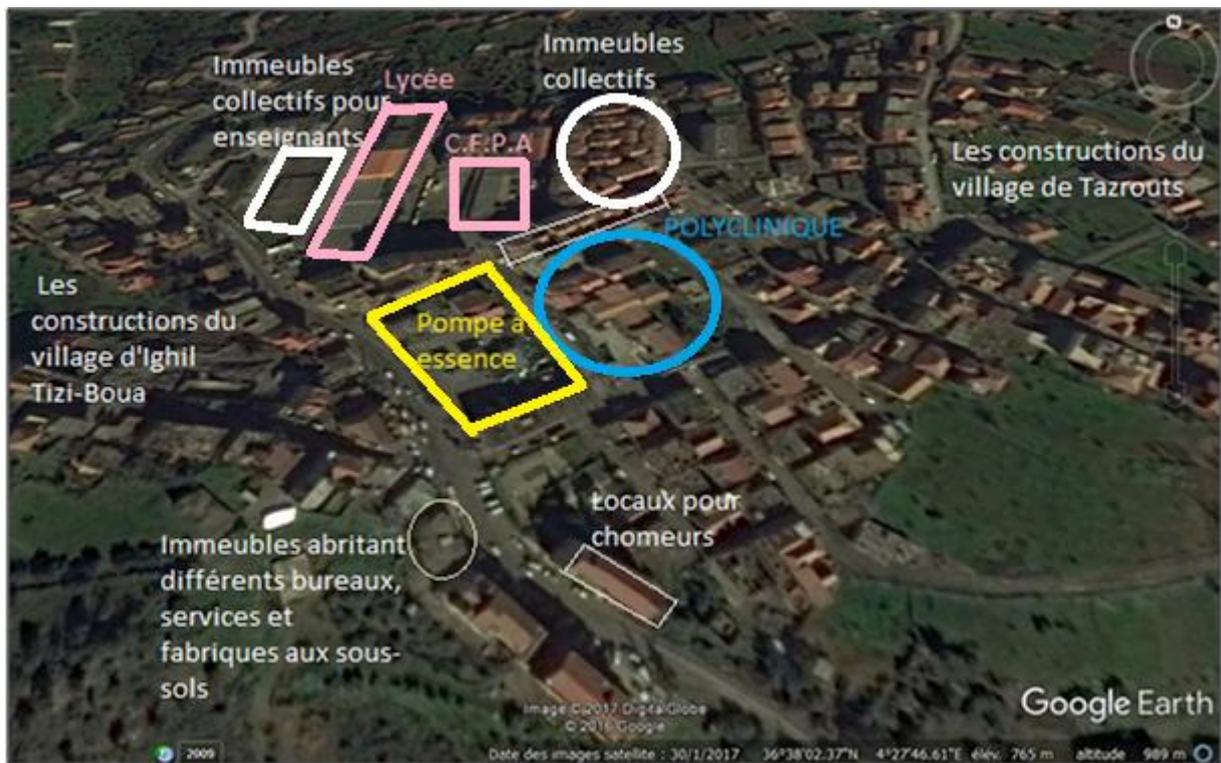


Source : Google Earth+ traitement personnel

Le chef-lieu *Bouzeguène-centre* avait comme base de départ les locaux de la S.A.S ayant abrité différents équipements administratifs et scolaires autour de la route représentant l'actuel chemin de wilaya 251. Les agglomérations autour de ce centre ont opéré un avancement vers la route, ayant servi à sa croissance par la construction de nouvelles habitations avec locaux commerciaux. L'agglomération de *Loudha-Guighil*, dans la commune de *Bouzeguène*, également fait partie de ces centres créés nouvellement. Celle-ci représente l'annexe du chef-lieu. En effet, elle abrite tous les équipements et les projets d'habitat collectifs n'ayant pas trouvé place au centre. Le premier équipement qui fût construit est la polyclinique vers lequel convergent les populations de toutes les communes excepté celle d'*Illoula Oumalou*, dotée d'une polyclinique. Cet afflux de population est à l'origine de la création d'un arrêt de fourgon au même lieu, assurant le transport des personnes vers et de

celle-ci. Plusieurs médecins spécialistes privés et un laboratoire d'analyses médicales privé ainsi qu'une pharmacie ont été installés tout autour, précisément le long de l'axe principal le chemin de wilaya n° 251. La polyclinique n'est pas le seul équipement existant, en plus d'un lycée technique et du centre de formation professionnelle, plusieurs opérations de logements collectifs ont vu le jour dans cette assiette foncière propriété de l'état. Une panoplie de commerces voit le jour dans ce centre que cela soit à proximité de la polyclinique, que cela soit le long de l'axe routier. Ainsi l'agglomération se développe dans les deux sens, le long de l'axe routier, vers *Bouzeguène-centre* et vers *Azazga*.

Photo V-27 : L'agglomération de *Loudha Guighil* le long du chemin de wilaya 251



Source : Google Earth+ traitement personnel

Photo V-27 bis : L'agglomération de *Loudha Guighil* dans son ensemble



Source : Google Earth+ traitement personnel

L'agglomération de *Mansoura* à *Béni-Zikki* est une agglomération créée nouvellement aussi par les habitants. Celle-ci constitue l'endroit où les habitants du village de *Berkis* bâtissent de nouvelles maisons. Le village originel ne s'est pas vidé.

Photos V-28 : L'agglomération de *Mansoura*



Source : Google Earth + traitement personnel

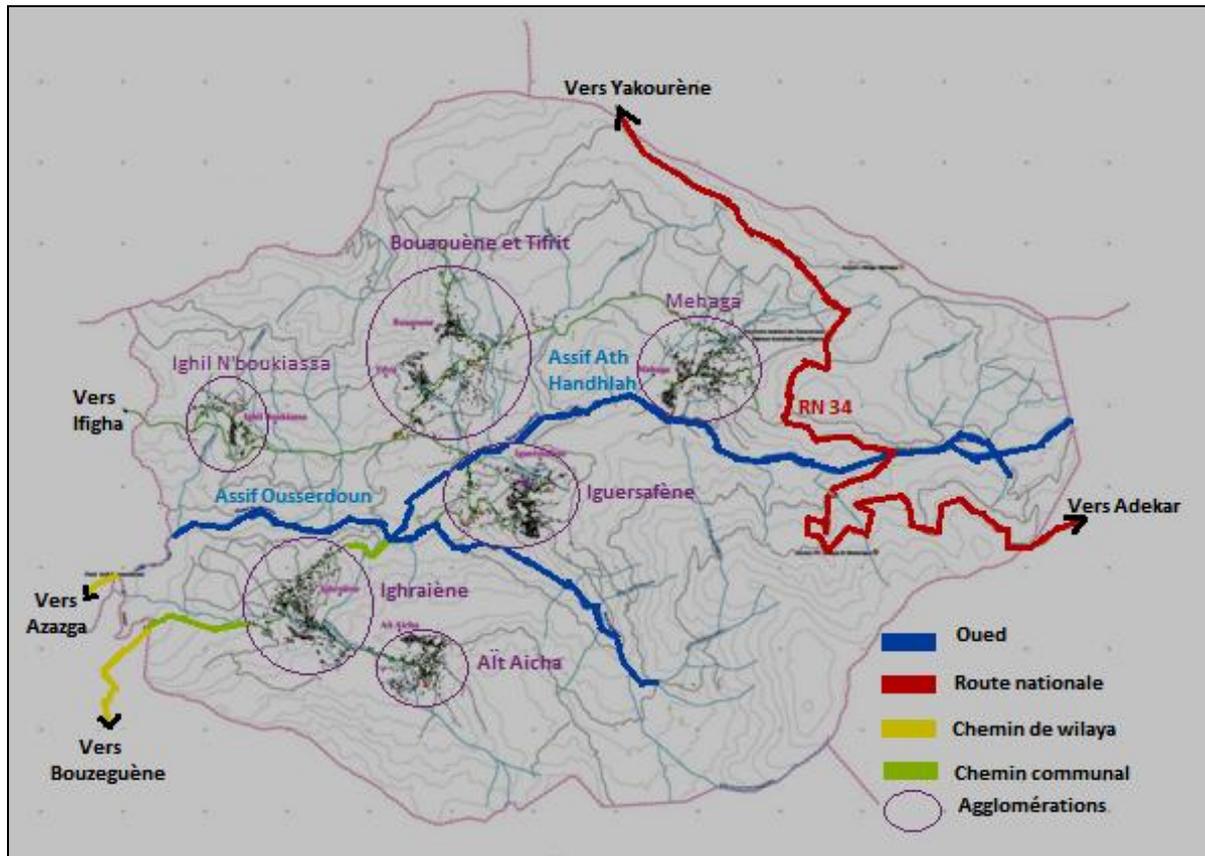
b) Extension

L'extension consiste en cette importance que prend un village après avoir connu une évolution. Cette forme de croissance consiste au fait que le village devient plus important spatialement parce qu'il a évolué sur plusieurs plans : démographique, bâti dont équipements et commerces. Dans ce cas le village originel et les nouvelles habitations sont en relation de continuité parfaite, donnant l'impression que le village évolue et s'agrandit en prenant comme point de départ le noyau initial. C'est le cas de la quasi-totalité des villages de la région. La commune de *Bouzeguène*, ayant connu une fusion des agglomérations ayant transformé une commune de plusieurs villages à l'origine à seulement 02 agglomérations, un chef-lieu et une agglomération secondaire, témoigne de l'extension qu'ont connue ces derniers. Ainsi l'ensemble des agglomérations de la commune ont subi une croissance de ce type, exception faite pour le village de *Taourirt* et de celui d'*Aït Ferraâche* ayant observé une forme différente de croissance.

C'est également le cas des villages de la grande majorité de la commune d'*Illoula Oumalou* (*Agoussim, Lemsella, Maraghna, Aït Laâzi, Aït Ali Ou M'hand, Ighil Gueltonène, Iguer Aouène, Avourghés, Ihemzyiène, Mezeguène, Tabouda-village* et *Takhlidjth*).

Dans la commune d'*Idjeur*, pareillement tous les villages se sont densifiés à mesure de leur croissance. En effet, nous remarquons comme le montre la carte, que les agglomérations ont gonflée de taille autour de leurs noyaux initiaux. Cela concerne l'ensemble des agglomérations. Cette forme de croissance fait que les deux agglomérations de *Bouaouène* et *Tifrth* ont fusionné entre-elles au départ puis avec le chef-lieu *Iguersafène*.

Carte V-03 : Extension des villages de la commune d'*Idjeur*



Source : PDAU d'*Idjeur* + traitement personnel

Les agglomérations de la commune de *Béni-Zikki* connaissent le même phénomène que les trois autres communes. Tous les villages, dans leur croissance, observent une extension caractérisée par une direction préférentielle vers la route principale.

Photos V-30 et V-31 : Les agglomérations de *Houra* à gauche et *Ivouyefène* et *Aït Saïd* à droite

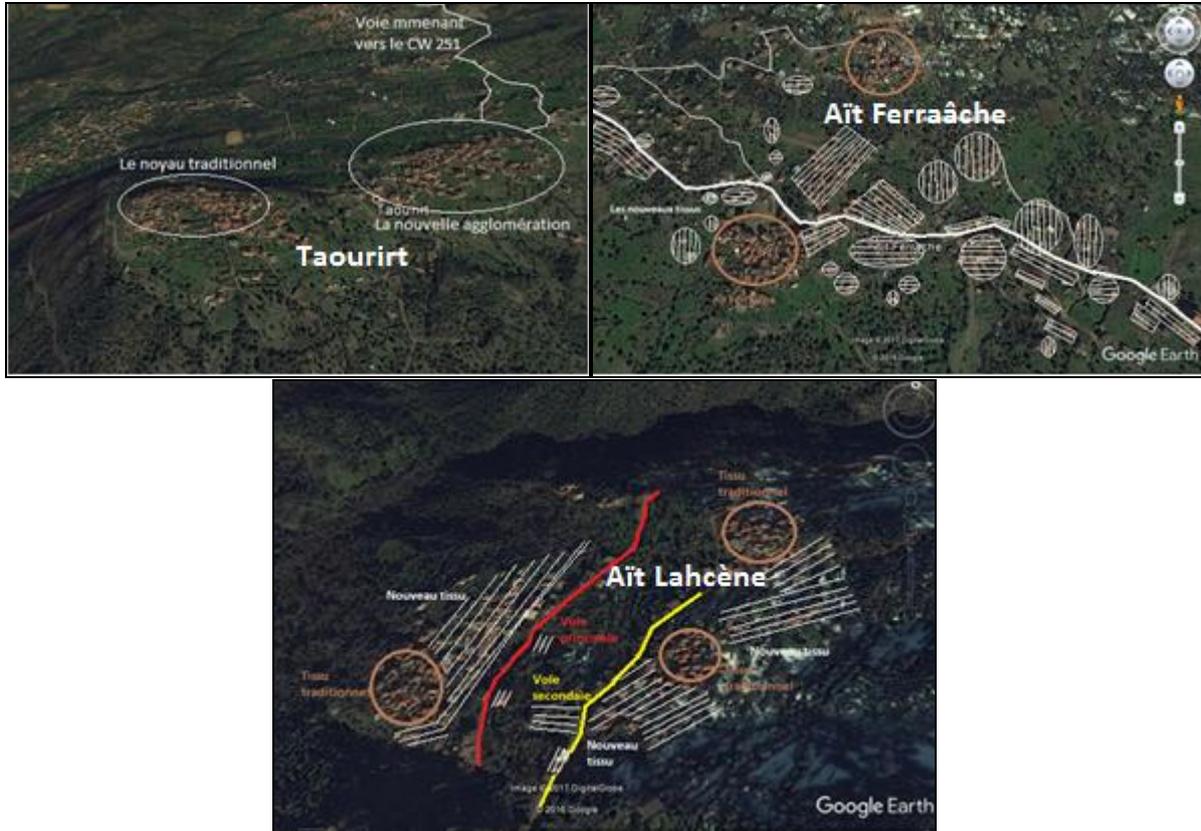


Source : Google Earth + traitement personnel

c) **Densification**

La densification s'observe dans le cas où la croissance s'est faite dans plusieurs directions et éparpillé dans l'espace. Cette manière de construire dans des terrains proches de la route et dans des endroits différents fait que le village ne s'étend pas de façon continue, mais d'une façon discontinue. C'est le cas du village d'*Aït Ferraâche* dans la commune de *Bouzeguène* et des agglomérations de *Hidjeb*, *Igreb* et *Aït Lahcène* dans la commune d'*Illoula Oumalou*. La croissance caractérisant un cas de densification s'observe généralement dans le cas où le village est constitué de plusieurs hameaux, comme le village d'*Aït Ferraâche*, d'*Igreb* et d'*Aït Lahcène*. Ce cas est observé également dans le cas où le village possède comme lieu de croissance une zone éparse, en dehors du village, comme le cas de *Hidjeb*. Le dernier cas concerne celui du village de *Taourirt* où la topographie du terrain ne permet pas de s'accroître autour du noyau initial, mais en dehors de celui-ci comme le montre la carte.

Photos V-32, V-33 et V-34: Les agglomérations d'Aït Ferraâche, Taourirt Aït Lahcène



Source : Google Earth + traitement personnel

III-2) Impact spatial de la transformation de la région

La croissance des agglomérations de la région a induit un environnement spatial nouveau. Celui-ci se caractérise par une urbanisation linéaire se faisant tout le long de la route. Celle-ci canalise désormais habitation et activités commerciales et représente un moyen à travers lequel l'accès au transport et aux services devient plus aisé. L'exemple de la commune de *Bouzeguène* est le meilleur témoin du rôle joué par la route dans l'organisation spatiale d'aujourd'hui. Bien que les agglomérations originelles ne soient pas complètement désertées par les habitants, mais les familles possédant une alternative préfèrent toujours la route comme endroit où s'installer. Ainsi la route polarise toutes les activités et offre de meilleures opportunités en matière d'investissements. Ainsi, « ... les individus produisent de

l'espace et l'espace, à son tour, influence le déroulement de leurs activités, les encadre, les organise. »²¹⁸

Le centre de *Bouzeguène* analysé d'un peu plus près, donne une division de son espace en parties distinctes. Celles-ci témoignent, malgré l'image d'exiguïté qu'il porte, de sa diversité de forme et d'une multitude de fonctions.

III-2.1) Changement au niveau de la structure des centres

L'évolution démographique qu'a connue la région durant les premières années, ayant suivi l'indépendance, était la première étape à avoir des effets spatiaux sur la région. La transformation était apparente dans la fusion des villages qui a commencé à s'opérer principalement dans la commune de *Bouzeguène*. Cette évolution démographique jumelée aux transformations économiques a induit une autre forme de besoins en services et en équipements. Le découpage administratif de 1984 a créé de nouveaux chefs-lieux. De nouvelles agglomérations secondaires ont également émergé depuis. Quelques unes d'entre-elles sont l'œuvre des habitants à l'exception du village socialiste et agricole qui est l'œuvre de l'état, dans le cadre de la révolution agraire. Ces trois facteurs regroupés ont eu pour conséquences l'émergence de quelques centres principaux. Le réseau des villages faisant la composition du paysage montagneux de la région s'est métamorphosé avec l'évolution de ceux-ci en agglomérations secondaires de différentes étendues et la création de nouveaux centres. Cela a donné un nouveau réseau hiérarchisé.

a) Le centre urbain de *Bouzeguène* : dense et exigu

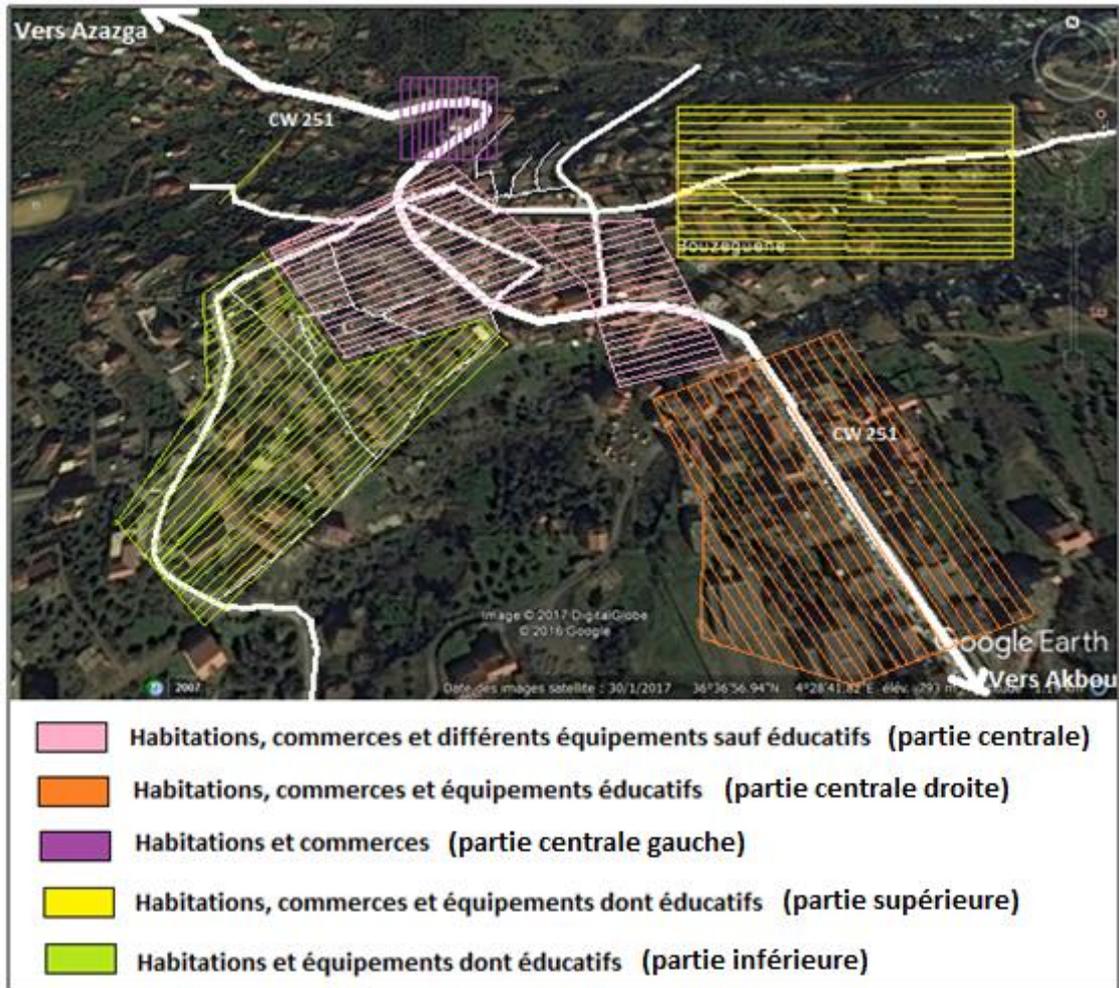
Le centre urbain de *Bouzeguène* est réputé pour être dense et exigu. Ce sont les flux de personnes et de véhicules qui lui donnent ce cachet. Conçu initialement comme un petit centre de montagne destiné pour une population masculine pas très importante numériquement, il est devenu aujourd'hui attractif dans sa région. Ainsi, il réunit toutes les catégories de populations féminines comme masculines et une dense circulation automobile surtout au

²¹⁸ CHADOIN Olivier. La ville des individus, sociologie, urbanisme et architecture, propos croisés, Paris, France. Ed l'Harmattan villes et entreprises. Mai 2010. 158P. p23.

moment des heures de pointes et durant la période estivale. Ce centre peut être divisé en 05 parties distinctes. Les plus denses en tous points de vue demeurent celles longeant l'axe principal (le CW 251). Plus on s'éloigne de celui-ci, plus la pression diminue. Le bâti devient moins dense, donc moins de commerces, d'équipements et d'habitations ; la circulation diminue et les axes routiers deviennent moins fréquentés.

La partie centrale regroupant à elle seule la majorité des équipements et des commerces se singularise par un étouffement quasi-permanent. Cette partie comprend la poste, le siège de l'APC, la SAA, la CASORAL, la CNAS, la SUCH, la SONELGAZ, l'ADE, le dispensaire et la PMI, ENDIMED (pharmacie de l'état), une mosquée, le centre culturel, l'ancien Souk El Fellah, une sûreté de daïra, une pompe à essence, l'arrêt de bus, la station de taxis, des arrêts de fourgons, 05 boucheries et 04 cafés au moins, des restaurants, des coiffeurs, des commerces en tous genre et l'ensemble des boulangeries du centre et aucun équipement éducatif.

Photo V-35 : Le centre de *Bouzeguène* en 05 parties



Source : Google Earth + traitement personnel

Cette partie centrale du centre contient différents types de bâti. Nous retrouvons la S.A.S noyé au milieu de celle-ci avec son style architectural datant de l'époque coloniale. En contrebas de la route nous retrouvons quelques bâtisses, datant de la même époque également, représentant son extension. Celles-ci se singularisent par leur matériau, la pierre, et par leur gabarit ne dépassant pas les R+1 et leur toiture en tuile à deux versants.

Photos V-36, V-37 V-38, V-39, V-40, V-41, V-42 et V-43: La S.A.S et son extension



Source : ALIANE Ouahiba, Juin 2017 + traitement personnel pour l'image Google Earth

Les constructions individuelles, de types immeubles collectifs avec locaux commerciaux au RDC présentent différentes façades, suivant la période pendant laquelle elles ont été construites. Celles-ci sont différentes de gabarit, allant d'un simple RDC à un R+3 ou 4 et même 5. Leurs toitures sont soit en tuile ou en terrasse. L'endroit de l'extension de l'ancienne SAS où est construit un long immeuble de 42 logements avec un R+4, longeant l'axe principal (le CW 251), représente les seuls logements initiés par l'état dans cette partie du centre. Le RDC de cet immeuble comprend des locaux commerciaux à usage public comme la SONELGAZ et la CNAS et à usage privé comme un café et d'autres commerces.

Concernant les voies de circulation, celles-ci se partagent entre les voies mécaniques et des voies exclusivement piétonnes. Dans cette partie du centre nous retrouvons quelques parcelles vides dont la plus importante est celle représentant l'assiette de l'ancien Souk El Fellah. Une petite assiette privée pas encore construite. Le siège de l'APC, la sureté de daïra et la poste possèdent toutes des cours à l'intérieur même de leurs enceintes. Un espace libre existant entre la poste et le siège de l'APC est en ce moment entrain d'être aménagé en placette avec une stèle du colonel *Mohand Oulhadj* au centre. Les espaces libres se font rares dans les assiettes privées, où le bâti se trouve fortement densifié.

Photos V-44, V-45, V 46 et V-47: Les 42 logements, les passages piétons et l'assiette de l'ancien Souk El Fellah



Source : ALIANE Ouahiba, Juin 2017

Les deux parties centrales latérales du centre urbain sont fortement fréquentées également. Mais au moment où vous dépassiez les deux limites du noyau central vous pouvez commencer à avoir plus d'espace et moins de monde. Ces deux limites sont l'intersection pour le côté gauche et le pont pour le côté droit (**voir photo**).

La partie latérale droite est une partie ne contenant aucun équipement sauf un, éducatif, mais le long de sa voie est bordé de commerces et d'arrêts de fourgons menant vers différents villages. Cette partie représentait au départ la direction privilégiée où se faisait l'extension du centre. Mais, actuellement, la partie gauche connaît elle aussi un fort développement. Dans cette partie droite du centre les constructions sont d'un gabarit d'un simple R.D.C jusqu'à R+4, dont certaines ne sont pas encore achevées. Tout le long de la voie est construit ; aucune assiette n'est restée vierge et cela jusqu'à sa limite représentée par le CEM. Les constructions sont toutes privées, sauf le CEM. Celles-ci possèdent des locaux commerciaux au RDC, et

certaines d'entre elles l'ont aménagé en centre commercial, lorsque la profondeur du bloc le permet.

Photos V-48, V-49 V-50, V-51, V-52, V-53, V-54 et V-55 : La partie latérale droite du centre de *Bouzeguène*



Source : ALIANE Ouahiba, Juin 2017 + traitement personnel pour l'image Google Earth

Dans la partie gauche, ces dernières années un fort développement en commerce est observé. Dans celle-ci se trouve les arrêts de fourgons menant vers la commune d'*Idjeur* et surtout celui menant vers l'agglomération secondaire de *Loudha-Guighil*. Celle-ci, rappelant le, abrite la polyclinique et différents médecins spécialistes, un lycée et un CFPA et une cité d'habitat collectif. Plusieurs nouvelles constructions ont été bâties le long de la voie principale. Les locaux commerciaux ont été vite occupés par différentes activités : superettes, habillement, ameublement, portables et accessoires, ... Tout cela fait que le flux vers cette partie est devenu beaucoup important. Le long de celle-ci se mélangent les constructions de différents gabarits allant de simple RDC à un R+4. Les maisons à simple RDC se sont des maisons construites avant que le centre de *Bouzeguène* ne prenne cette ampleur qu'il connaît aujourd'hui. L'inexistence de locaux commerciaux dans ces maisons témoigne de leur ancienneté. Il existe aussi à proximité une assiette de terrain non construite. Ces assiettes

vierges dans le centre sont de propriété privée, elles ne sont ni aménagées, ni nettoyées, mais laissées pour compte.

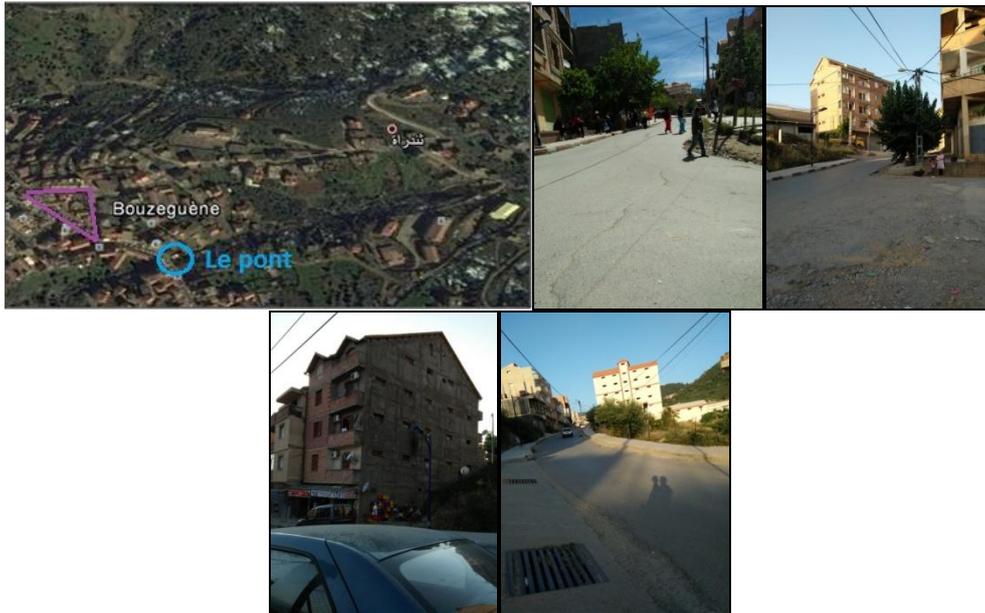
Photos V-56, V-57 V-58, V-59, V-60, et V-61: La partie latérale gauche du centre de *Bouzeguène*



Source : ALIANE Ouahiba, Juin 2017 + traitement personnel pour l'image Google Earth

La partie supérieure du centre se développe le long d'une voie menant vers trois équipements: le siège de daïra, le lycée et un CEM, en passant par le FAJ (foyer d'animation pour les jeunes). Le long de la voie est bordé d'habitations avec locaux commerciaux aux RDC. Cette partie n'est pas encore construite, nous pouvons voir quelques parcelles de terre encore vierges. Quelques habitations aussi sont inachevées. Malgré l'existence de ces trois équipements à son extrémité, cette partie du centre ne connaît pas une forte densité, ni en matière de bâti, ni en ce qui concerne les commerces. Son animation se limite à son extrémité basse représentant l'intersection avec la partie centrale. Sa voie est fréquentée essentiellement par les lycéens et les élèves que par les autres personnes.

Photos V-62, V-63, V-64, V-65 et V-66 : La partie supérieure du centre de *Bouzeguène*



Source : ALIANE Ouahiba, Juin 2017 + traitement personnel pour l'image Google Earth

La partie inférieure du centre est la partie la plus dépourvue de commerce et d'animation dans le centre. Celle-ci est composée essentiellement de la cité des 56 logements, une cité d'habitat semi-collectif ; les commerces nous ne les retrouvons que dans les RDC des habitations privées. Les plus fréquentés demeurent ceux longeant l'axe menant vers la commune d'*Illoula-Oumalou*, se trouvant sur la partie droite en allant vers cette direction. Sur la partie gauche, nous retrouvons essentiellement les locaux pour chômeurs inutilisés pour le moment. Le seul mouvement de la population observé demeure celui des parents qui emmènent leurs enfants le matin à l'école primaire se trouvant dans cette partie et qui reviennent les chercher à la fin des cours. Ainsi que la banque BDL, fréquentée massivement à certaines dates du mois, et les impôts, occupant toutes les deux des blocs de la cité du semi-collectif. L'existence d'une pharmacie et de quelques arrêts de fourgons menant vers *Illoula-Oumalou* et vers les villages se trouvant dans cette direction crée un peu de mouvement dans ce côté de la partie.

Le bâti se caractérise ainsi par la dominance du R+1 des logements constituant la cité et des R+ 4 des constructions privées. En couverture, la toiture en tuile reste dominante dans le paysage de cette partie du centre. L'aménagement de la cité des 56 logements a permis de dégager des espaces libres, bien que squattés par les habitants pour les rendre leurs propriétés privées. L'existence de l'école primaire et des logements pour enseignants avec une cour représente aussi un apport supplémentaire en espace libre. Ainsi cette partie se trouve être la partie la plus aérée du centre, comme le montre si bien la photo. Les voies de circulation à l'intérieur de cette partie sont étroites, permettant à peine l'accès jusqu'au devant des maisons. Bien que celles-ci ne soit destinées que pour une circulation à un seul sens, le manque de voies de circulation et l'étroitesse de l'espace rendant la projection de nouvelles voies ou leurs réaménagements impossible, les a rendues à double sens.

Photos V-67, V-68, V-69 et V-70: La partie inférieure du centre de *Bouzeguène*



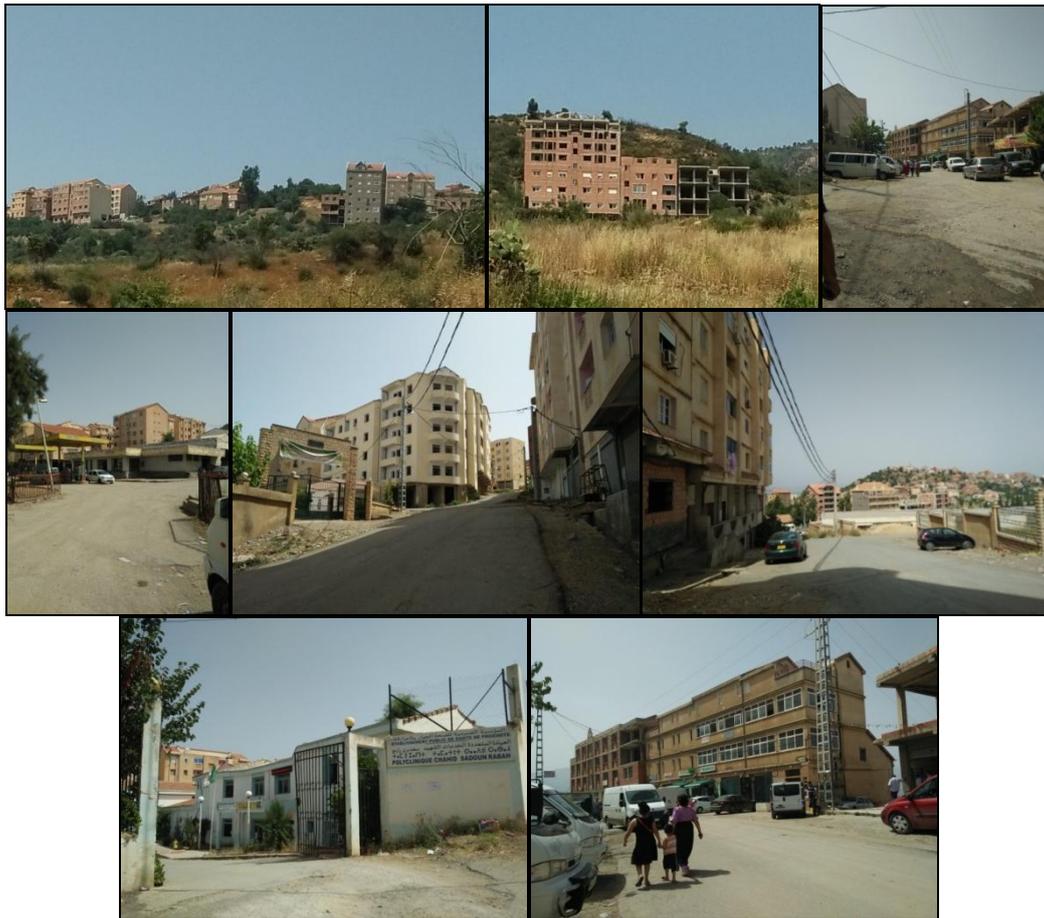
Source : ALIANE Ouahiba, Juin 2017+ traitement personnel pour
l'image Google Earth

b) Loudha-Guighil : le centre annexe de Bouzeguène

L'importance que prend l'agglomération de *Loudha-Guighil*, bien qu'elle ne possède aucun statut administratif, est due à toute la grille d'équipements, appartenant à *Bouzeguène*, qu'elle abrite. Celle-ci est née de la fusion et du glissement des villages vers la route principalement vers l'axe principal qui est le CW 251. Ce centre se développe le long de celui-ci, où sont implantés les petites fabriques de margarines et de serviettes hygiéniques ainsi que tout un ensemble de bureaux et de cabinets médicaux et commerces, et vers sa partie supérieure constituant l'endroit où sont implantés tous les équipements éducatifs et sanitaires

ainsi que les logements collectifs et les commerces. Tout l'ensemble bâti est récent témoignant que le centre lui-même est récent. Son gabarit va jusqu'à R+5 avec 02 sous-sol en moyenne pour les immeubles privés situés le long du CW 251.

Photos V-71, V-72, V-73, V-74, V-75, V-76, V-77, et V-78: L'agglomération de Loudha-Guighil



Source : ALIANE Ouahiba, Juin 2017

c) Tabouda-centre : chef-lieu de commune aux opportunités diverses

Tabouda-centre créé ex-nihilo, présente la caractéristique de ne pas être encore complètement bâti. Le bâti existant est l'essentiel initié par l'état dont plusieurs logements collectifs alignés le long de la voie, un lycée et un CFPA, le siège de l'APC et quelques constructions privés. Mais beaucoup de parcelles restent encore vierges. Cela constitue un

avantage pour ce centre du fait que l'axe principal, chaussée et trottoir, possède l'espace et le temps pour s'élaborer. Le CW 09 structure le centre de *Tabouda* et lui donne l'opportunité de se développer tout le long. C'est cela qui se passe justement, puisque dans sa partie en direction d'*Azazga*, dénommée *Azzaghar*, plusieurs commerces existent. Cela lui confère déjà une certaine dynamique. Dans ce centre existent deux chemins communaux, le premier assure la liaison avec *Bouzeguène*, le second avec le *col de Chellata*. Leur intersection présente le point de départ de ce centre du côté de *Bouzeguène*. Ce relais que représente *Tabouda-centre* avec la ville d'*Akbou* où la *petite Kabylie* en général, lui ajoute de son poids dans la région et de ce que cela représente comme opportunité pour son développement futur.

Tabouda-centre se singularise en comparaison avec les autres centres de la commune y compris *Bouzeguène* de la largeur de la voie centrale. Comme nous pouvons le voir sur les photos, le stationnement peut s'effectuer sur les deux côtés de la chaussée. La présence des trottoirs est également un point positif dans ce centre, étant donné que le site n'est pas encore complètement urbanisé et beaucoup de parcelles restent encore non-bâties. Cela constitue un avantage pour le développement du centre dans les règles du respect des codes d'urbanisme.

Photos V-79, V-80 et V-81 : Les voies de circulation à *Tabouda-centre*



Source : ALIANE Ouahiba, Juillet 2017

Le bâti dans ce centre présente un fort amalgame. Les constructions de l'état d'une part, celles du privé d'autre part et les baraques où se vendent les fruits et légumes ; faisant que les gabarits se multiplient et les formes architecturales aussi. Beaucoup de constructions à étages, allant jusqu'à R+4, existent à *Tabouda-centre*, mais ce sont les constructions à simples RDC qui prédominent. Celui-ci est toujours dédié aux commerces. Beaucoup d'assiettes ne sont pas encore construites et les trottoirs ne sont pas partout aménagés.

Photos V-82, V-83, V-84, V-85, V-86, V-87, V-88, V-89 et V-90: Images de quelques constructions à *Tabouda-centre*



Source : ALIANE Ouahiba, Juillet 2017

d) *Iguersafène* : un chef-lieu de commune dont le centre est dans le village

Le chef-lieu *Iguersafène* se situe dans le territoire du village du même nom. Les équipements, dont le siège de l'APC, la poste et le C.E.M et quelques commerces sont situés à

l'extérieur de l'agglomération elle-même. Une importante distance sépare l'agglomération d'*Iguersafène* de l'endroit où se trouve le centre administratif où le chef-lieu proprement dit. Nous distinguons deux parties dans le territoire du chef-lieu : le centre où se trouvent les équipements administratifs d'une part et l'agglomération d'origine d'autre part (Voir carte).

Photos V-91 et V-92 : Le chef-lieu d'*Iguersafène*



Source : Google Earth + traitement personnel

Dans le centre, nous retrouvons uniquement la poste, le siège de l'APC ainsi que quelques commerces situés sur la route menant vers *Tifrieth* et un peu plus loin sur la route menant vers le village lui même le CEM.

Photos V-93, V-94 et V-95 : Le chef lieu administratif d'*Iguersafène*



Source : ALIANE Ouahiba, Juillet 2017

La deuxième partie représentant l'agglomération secondaire où le village lui-même est constitué principalement d'habitations. Ce village ayant obtenu le prix du village le plus propre au niveau de sa wilaya en 2014 et dont le chef-lieu porte son nom semble bien élaboré. En effet, lors de notre visite, nous avons découvert un village si bien aménagé, propre et présentant une richesse au niveau de ses bâtisses. Dans chaque coin du village nous retrouvons des placettes aménagées, des arbres plantés et également des coins d'eau avec robinets. Toutes les routes sont goudronnées et dans chaque coin nous retrouvons des poubelles pour la propreté du village. Le fait le plus marquant est que chaque quartier porte un nom que nous pouvons lire sur un carré de marbre fixé sur une des habitations. Architecturalement, le village présente une grande richesse. Les maisons se distinguent entre celles qui sont à simple RDC à celles à plus d'un niveau ; tous les styles sont présents. Le village est tellement vaste et diversifié par la forme de ses maisons mais tellement unifié par son aménagement extérieur.

Photos V-96, V-97, V-98, V-99, V-100 et V-101 : Le village d'Iguersafène



Source : ALIANE Ouahiba, Juillet 2017

A l'extrémité du village nous retrouvons un quartier portant le nom de *ALMA*. Dans celui-ci nous trouvons l'école primaire du village, un musée du Chahid et du Moudjahid, un foyer de jeunes et un cimetière.

Photos V-102, V-103 et V-104 : Le quartier *ALMA* du village *Iguersafène*



Source : ALIANE Ouahiba, Juillet 2017

Dans le même quartier, nous remarquons un groupe de petites bâtisses avec toiture à deux versants d'une forme assez singulière. Cet ensemble de maisonnettes est nommé la cité. Elles sont bâties, selon notre enquête, par l'Etat en 1963 dans l'objectif de reloger les habitants du village d'*Iguersafène* qui a été complètement incendié au début de la guerre de libération, le 04 décembre 1954. Cette cité sert actuellement à loger le bétail et ses aliments. Leur présence sur le site constitue un patrimoine, une richesse et un témoin pour l'histoire du village.

Photos V-105, V-106 et V-107: La cité du village *Iguersafène*



Source : ALIANE Ouahiba, Juillet 2017

e) *Iguer Mehdi* : un chef-lieu de commune isolé

La situation du chef-lieu à l'extrémité de la daïra lui confère cette caractéristique d'isolement et d'éloignement. Il est le seul des trois chefs-lieux de commune dont l'accès se fait obligatoirement par *Bouzeguène*. *Iguer Mehdi* représente un centre d'une extrême élémentarité. Celui-ci se développe le long de l'axe principal assurant la transition avec *Akbou*, une ville réputée pour son commerce. Le centre d'*Iguer Mehdi*, n'est pas trop développé et l'ensemble reste très modeste et très timide. Le bâti se limite à de simples RDC ou à des R+1. A l'entrée du chef-lieu nous retrouvons une vieille construction à R+1, alignée le long de la voie principale. Celle-ci représente des commerces au RDC et le siège de l'APC à l'étage, dont l'accès se fait par la façade postérieure.

Photos V-108, V-109 et V-110: Le siège de l'APC d'*Iguer Mahdi*



Source : ALIANE Ouahiba, Juillet 2017

En haut de l'APC, nous trouvons les locaux pour chômeurs avec un R+2 et un peu plus loin la maison de jeunes. La route qui mène vers ces trois équipements n'est pas encore goudronnée et tout l'ensemble demeure encore en chantier.

Photos V-110 Bis : Les locaux pour chômeurs et le siège de l'APC d'*Iguer Mahdi*



Source : ALIANE Ouahiba, Juillet 2017

En face du siège de l'APC sur la route principale, nous trouvons la poste avec sa bâtisse de R+ 1 ainsi qu'une deuxième bâtisse de même gabarit représentant des bureaux appartenant à l'APC.

Photos V-111, V-112, V-113 et V-114 : Le centre d'*Iguer Mahdi*



Source : ALIANE Ouahiba, Juillet 2017

CONCLUSION

La transformation de l'habitation et l'habitat d'une façon globale, en Kabylie et dans la région d'Aït Idjeur en particulier, n'a fait qu'accompagner les transformations socio-économiques qu'a connues la société. Parmi elles, l'apport de l'émigration qui a été d'une importance capitale. La transformation de la maison a eu comme conséquence l'éclatement de la structure familiale traditionnelle en passant de la famille indivise à la famille conjugale ou nucléaire.

La transformation du mode socio-économique n'a pas épargné les agglomérations devenues aujourd'hui de véritables centres de montagne. En effet, celles-ci sont dotées de nouvelles activités et de nouveaux équipements, en plus de ceux existants au sein du village traditionnel. Le commerce demeure l'activité principale ayant trouvé place dans ces agglomérations avec la disponibilité des locaux dans la quasi-totalité des nouvelles habitations principalement celles donnant sur les voies de circulation. Celles-ci sont désormais goudronnées ou cimentées pour permettre l'accès aux véhicules.

L'accroissement des villages et des agglomérations existantes vers les voies de circulation précisément vers l'axe principal, d'une part, a induit une forme d'urbanisation linéaire, le long de la route polarisant, ainsi, commerces et services. D'autre part de nouvelles agglomérations ont été créées. Soit par l'état, comme chef-lieu de commune ou comme village socialiste agricole, soit par les habitants, à l'endroit d'un nouveau tissu ou bien d'un ancien souk hebdomadaire. Cela a induit un changement au niveau de la structure initiale des villages et a donné naissance à un réseau hiérarchisé de centres. Leurs impacts résident dans l'importance de leurs cadres bâtis. En effet plus celui-ci est dense et disponible mieux le centre se dote de commerces et de services. Ceci a été constaté dans l'analyse faite, principalement aux centres portant le titre de chef-lieu.

CHAPITRE VI : LE RESEAU DES VILLAGES, LA HIERARCHISATION

INTRODUCTION

Aujourd'hui dans la région d'Aït Idjeur ou la daïra de *Bouzeguène* la structure villageoise s'est largement développée. Ainsi les villages traditionnels se sont transformés en de véritables agglomérations rurales. Leur extension spatiale dans certaines communes, principalement celle *Bouzeguène*, a créé une fusion. Après que cette région ait compté quatre (04) centres, essentiellement l'agglomération de *Bouzeguène* passant de chef-lieu de commune à chef-lieu de daïra, cette région aujourd'hui compte plusieurs centres. Ceux-ci sont certes de différentes importances, mais ils ont en commun cette caractéristique de centre à dominance commerciale. Pour classer ces centres montagneux, certains facteurs ont été pris en compte : le nombre d'habitants, le nombre de commerces et celui des équipements.

Avant de classer les différents centres suivant les différentes données statistiques dont le dernier recensement général de la population et de l'habitat RGPH 2008 ; c'est à partir de cette date que nous ferons démarrer notre analyse ; nous les compléterons avec les différentes données récoltées auprès des services des A.P.C et des différents services administratifs, sans oublier notre enquête de terrain. Nous allons d'abord établir une cartographie à partir de laquelle nous aurons une idée sur les différents centres de la région, leur importance du point de vue population, équipements et commerces. Ainsi ces cartes vont nous renseigner sur la situation de notre cas d'étude représentant la daïra de *Bouzeguène*.

I) LA DAÏRA DE BOUZEGUENE : D'UNE VARIETE D'AGGLOMERATION A UNE PANOPLIE DE CENTRES

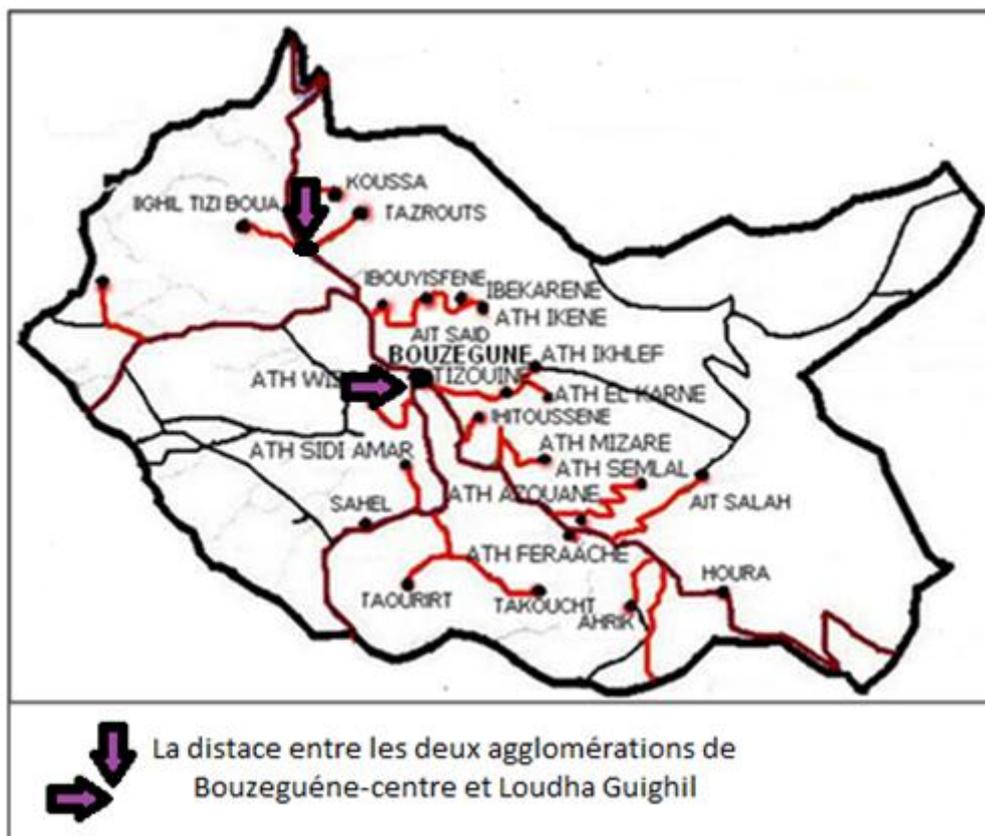
I-1) De 54 villages à 27 centres

Notre région d'étude a connu des transformations depuis le premier recensement général de la population et de l'habitat (1966) jusqu'au dernier R.G.P.H de 2008 (voir chapitre « Evolution numérique et spatiale de la population »). Cette région de montagne, étant à la base constituée de plusieurs villages, a connu des transformations socio-spatiales importantes.

L'actuelle daïra est constituée de 04 communes dont chacune est composée d'un certain nombre de villages.

La commune de *Bouzeguène* étant constituée d'un ensemble de 24 agglomérations, comme le montre la carte ci-dessus, condensées sur le territoire de la commune, ont connu un développement vers la route. Celui-ci a créé une fusion des agglomérations, d'année en année, faisant que leur nombre a diminué pour laisser place à celles de plus grande importance. Il est à remarquer que la commune de *Bouzeguène*, prise suivant la répartition de ses agglomérations le long des routes, peut être partagé ou divisé en deux 02 parties distinctes. La distance entre les agglomérations n'est guère importante, cela a contribué dans leur fusion. Seules celles de *Loudha Guighil* et du chef-lieu de commune *Bouzeguène-centre* sont distantes de deux 02 kilomètres.

Carte VI-01 : Distance séparant les agglomérations de la commune de *Bouzeguène*



Source : ALIANE Ouahiba

Cet état de fait n'est pas sans conséquence sur la spatialité de notre commune. Cette distance, n'étant qu'un facteur parmi tant d'autres, est important à souligner. Ces distances réduites entre les différentes agglomérations a accéléré la fusion. La preuve est que, aujourd'hui, toute la commune de *Bouzeguène* s'est transformée en deux centres seulement. Ceux-ci sont représentés par le chef-lieu *Bouzeguène* et l'agglomération secondaire *Loudha Guighil* entraînant vers eux toutes les agglomérations avoisinantes. *Bouzeguène-centre* englobe dans son périmètre 21 agglomérations et *Loudha Guighil* trois 03 agglomérations.

La commune d'*Illoula Oumalou* est la commune qui n'a pas connu de transformations majeures contrairement à celle de *Bouzeguène*. Le nombre de ses agglomérations est demeuré constant, puisqu'aucune fusion n'a eu lieu. Sauf qu'il y a eu création de nouvelles agglomérations. Le chef-lieu de commune, *Tabouda-centre* créé ex-nihilo, le village socialiste et agricole *Boubhir* et de *Souk L'khamis*. Celle-ci représentant une zone éparse est créée à l'endroit même du marché hebdomadaire se déroulant chaque jeudi comme l'indique le nom de l'agglomération. Les deux premières ont été créées par l'état existant déjà au recensement de 1987. La deuxième est créée par les populations locales. Celles-ci sont dotées d'un nombre d'équipements et de commerces qui ont fait passer la commune d'*Illoula Oumalou* de 15 agglomérations à seize 16 agglomérations. Celle-ci représente la seule commune de la daïra à évoluer en termes d'agglomérations, depuis son origine.

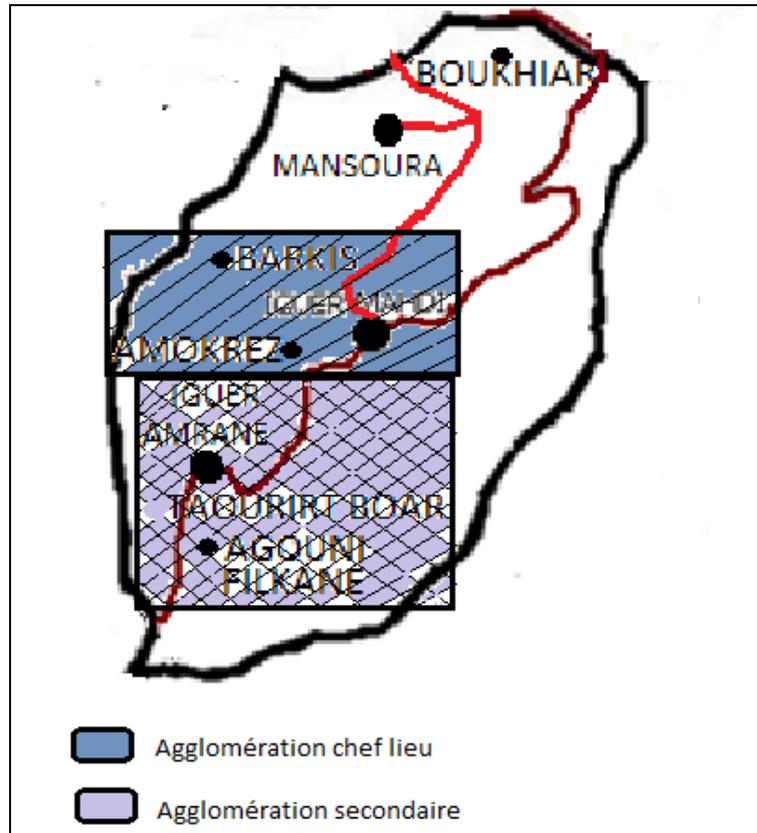
Si nous comparons la commune d'*Illoula Oumalou* avec celle de *Bouzeguène*, nous constaterons que la première se développe sur un axe routier en forme de la lettre V et son nombre d'agglomérations est de plus de la moitié de celui de *Bouzeguène*. Celle-ci par contre se développe le long d'un seul et unique axe routier avec un nombre plus important d'agglomérations. Cela nous fait saisir comment le facteur "nombre d'agglomérations" et "distance" les séparant a joué un rôle dans la transformation spatiale de la région.

La commune d'*Idjeur* est constituée de sept 07 agglomérations, avec une distance dépassant les 02 kilomètres entre une agglomération et sa voisine la plus proche, comme le montre la carte ci-après. Cela fait qu'elle est passée de sept 07 à cinq 05 agglomérations, après qu'une fusion entre deux agglomérations et le chef-lieu de commune a été enregistrée. Cette dispersion des agglomérations sur le territoire de la commune et la distance les séparant a fait qu'elle n'a pas connu le même sort que celui de la commune de *Bouzeguène*.

La commune de *Béni Zikki*, dont la superficie n'est que de 20,64 Km², représente la commune la plus petite de la daïra en comparaison avec les autres communes. Notons que la commune de *Bouzeguène* détient la superficie de 66,90 Km², celle d'*Illoula-Oumalou* 52,38 Km² et *Idjeur* 72,06 Km². Celle-ci est la commune la plus grande qui a le nombre le plus réduit d'agglomérations (le relief et la densité démographique ne sont pas pareils).

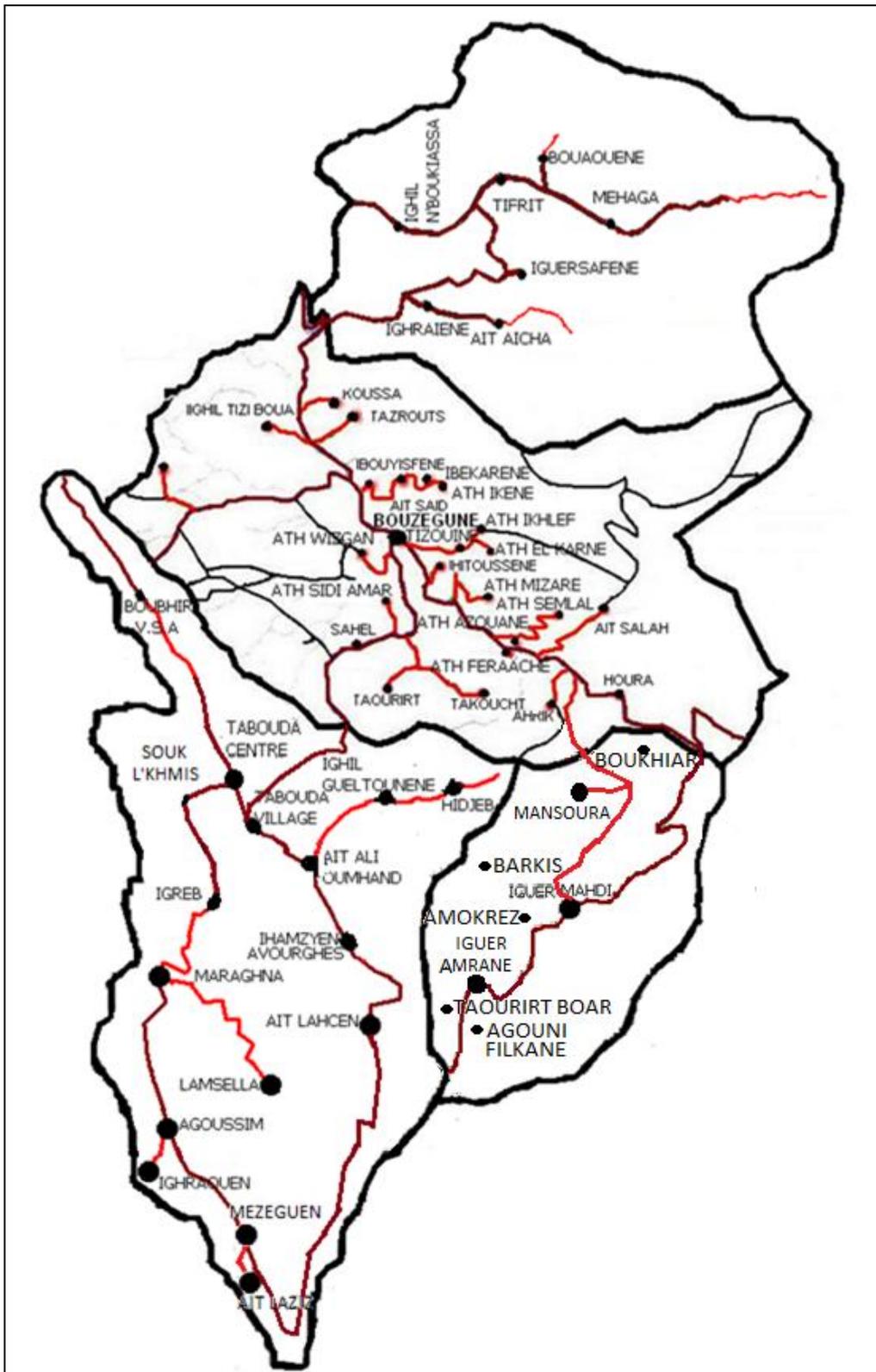
La commune de *Béni Zikki* détient en tout 08 agglomérations : *Iguer Mahdi*, *Barkis*, *Iguer Amrane*, *Taourirt Boar*, *Agouni Filkane*, *Boukhiar* et *Mansoura*. Elle est passée au R.G.P.H de 2008 à trois 03 agglomérations seulement. Notre enquête a révélé qu'en fait le nombre d'agglomérations passant de 08 à 03 ne signifie pas que les agglomérations ont fusionné. Celles-ci se sont effectivement rapprochées par le fait que les habitants construisent de nouvelles maisons dans de nouveaux terrains. Mais la composition des deux agglomérations secondaires de trois agglomérations chacune est dû au nombre d'habitants réduit, qui a contraint les chargés du recensement de regrouper les agglomérations les plus proches pour en constituer une agglomération.

Carte VI-02 : Composition des agglomérations de la commune de *Béni-Zikki* au R.G.P.H 2008



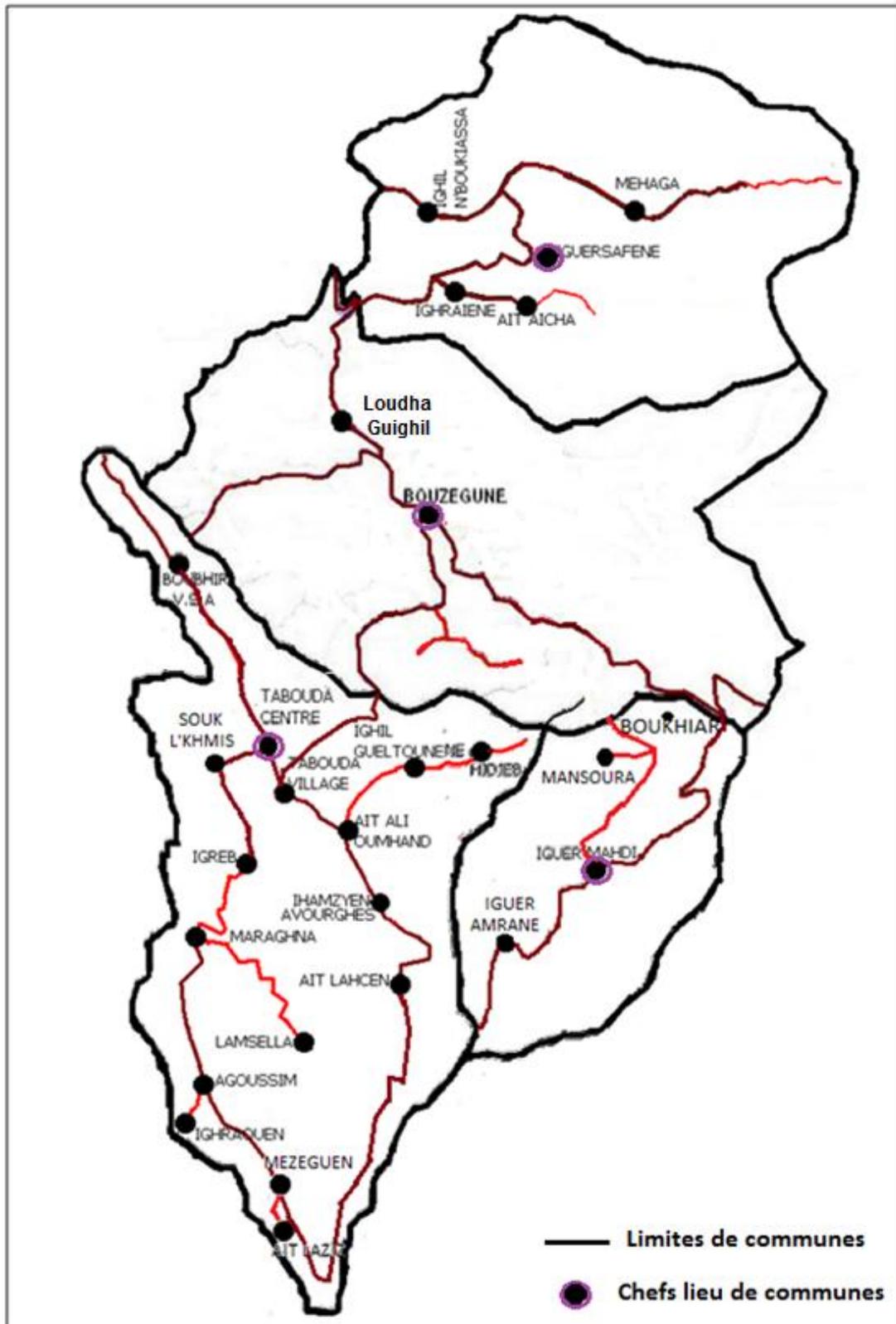
Source : ALIANE Ouahiba

CARTE VI-03 : Les agglomérations de la daïra de *Bouzeguène* avant fusion



Source : ALIANE Ouahiba

Carte VI-04 : Les agglomérations de la daïra de *Bouzeguène* suivant le R.G.P.H de 2008



Source : ALIANE Ouahiba

I-2) Un centre dominant et des centres dominés

I-2-a) La population

La fusion des villages de la commune de *Bouzeguène* a transformé les 24 agglomérations initiales en 02 centres seulement. Cela a fait que le centre de *Bouzeguène* domine sa région en tous points de vue. Cette daïra de montagne est constituée de quatre communes différentes. Celles-ci se sont transformées et évoluées au fil des années. Elle nous offre aujourd'hui, un système d'agglomérations dominé par un grand et gros centre. Il s'agit du centre de *Bouzeguène* dominant toute sa région. Cela donne une image ressemblant de très près aux systèmes urbains dans les pays du monde se trouvant toujours dominés par une grande métropole représentée par la capitale suivie de très loin d'un certain nombre de villes, même importante mais jamais comme la capitale.

Le tableau suivant montre que bien que les trois 03 autres communes de la daïra, *Iguersafène*, avec 4268 habitants, *Tabouda- centre*, 1032 habitants et *Iguer Mahdi*, 1683 habitants, ainsi qu'un certain nombre d'agglomérations à savoir : *Loudha Guighil*, avec 3269 habitants, *Mehaga*, 2141 habitants, *Ighraïène*, 1747 habitants, *Aït Aïcha*, 1501 habitants, *Ait Laziz*, 1473 habitants, *Mezeguéne*, 1526 habitants, *Agoussime*, 1007 habitants, *Avourghes*, 1110 habitants, *Iguer mahdi*, 1683 habitants, *Iguer Amrane*, 1351 habitants, soient relativement importantes du point de vue démographique, mais cela ne signifie pas qu'elles ont la même importance et la même influence dans leur région réciproque. Le statut administratif, le nombre d'équipements, ainsi que le nombre de commerces dont bénéficie chaque agglomération sont autant de facteurs déterminants dans l'importance de l'une par rapport à l'autre.

Iguersafène représente la deuxième grosse agglomération de la daïra, suivant le nombre d'habitants, elle est au même titre chef-lieu de commune. Elle est cinq (05) fois moins grande que *Bouzeguène*. Le chef-lieu de commune d'*Illoula Oumalou*, *Tabouda- centre*, possède un nombre d'habitants inférieure aux agglomérations de *Mezeguéne*, *Agoussime*, *Ait Laziz* et *Avourghes*, agglomérations de sa commune. Ce nombre est également inférieur à ceux des agglomérations de *Mehaga*, *Ighraïène* et *Aït Aïcha*, agglomération de la commune d'*Idjeur* et aussi inférieur à celui d'*Iguer Amrane*, agglomération de la commune de *Béni-*

Zikki. Cela veut dire que le nombre d'habitants d'une agglomération n'a pas de relation avec son statut administratif.

Tableau VI-01 : Le nombre d'habitants, des équipements et des commerces des agglomérations de la daïra de *Bouzeguène*

Agglomération	Type	Nombre d'habitants R.G.P.H 2008	Les équipements	Les commerces	Marchés	Transport de voyageurs et de marchandises			
						Bu s	Fou r gon	Tax i	M
<i>Bouzeguène-centre</i>	A.C. L	20873	111	394	01	14	114	10	72
<i>Loudha Gughil</i>	A.S	3269	21	131	—	—	22	—	11
<i>Iguersafène</i>	A.C. L	4268	20	59	—	02	22	12	14
<i>Mehaga</i>	A.S	2141	5	24	—	02	13	01	05
<i>Ighraïène</i>	A.S	1747	7	29	—	—	08	01	08
<i>Aït Aïcha</i>	A.S	1501	6	19	—	03	04	—	03
<i>Ighil N'boukiassa</i>	A.S	530	6	07	—	—	07	03	01
	Z.E	24			—				
<i>Tabouda-centre</i>	A.C. L	1032	21	63	01 qui n'existe plus	06	01	01	04
<i>Aït Laâziz</i>	A.S	1473	8	06	—	—	06	06	03
<i>Mezeguène</i>	A.S	1526	8	11	—	—	05	06	07
<i>Agoussime</i>	A.S	1007	10	30	—	—	02	01	02

Transformation du cadre bâti et micro-urbanisation en milieu montagneux : Cas de la région d'Aït Idjeur (Bouzeguène ; Kabylie)

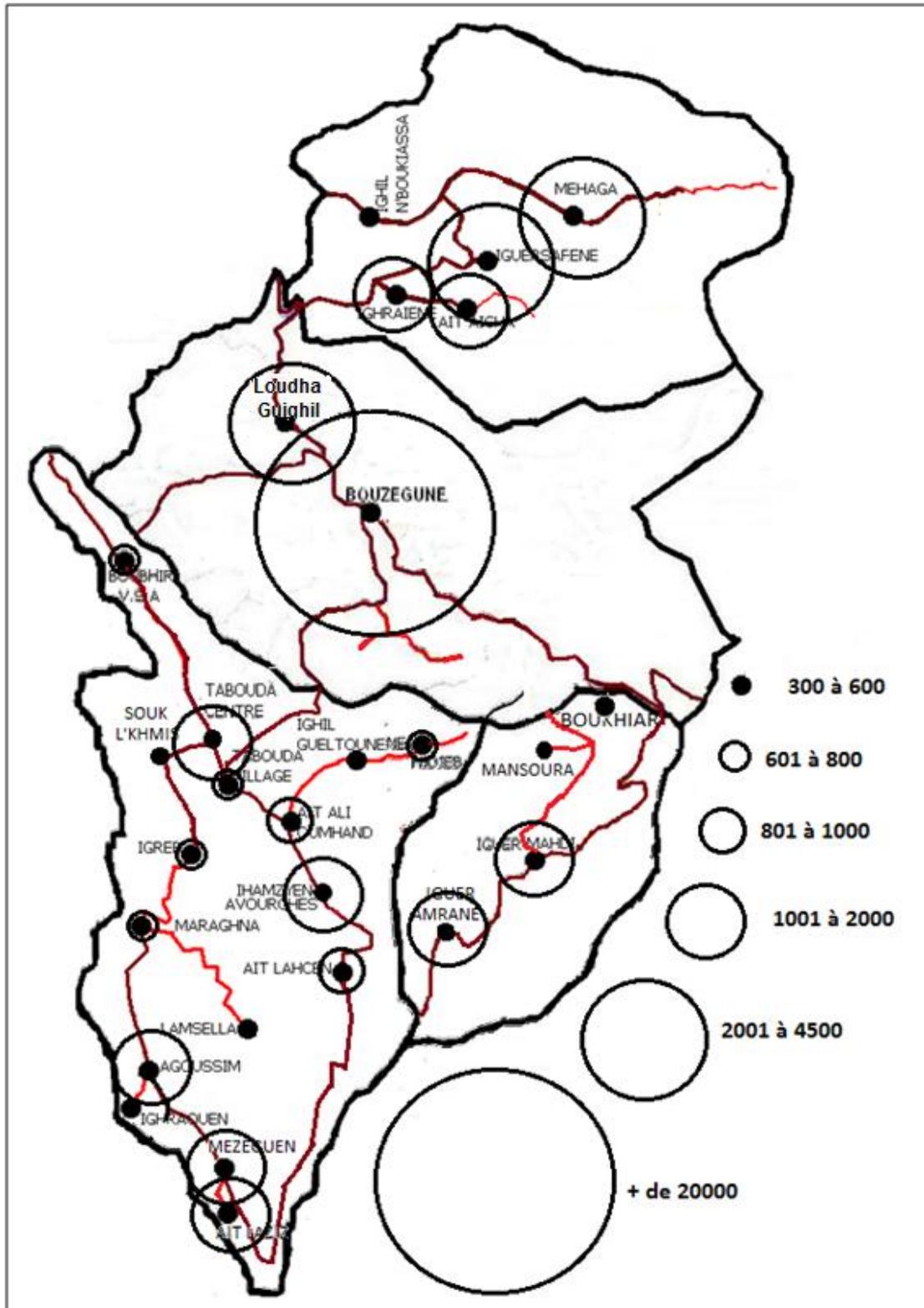
Chapitre VI

Le réseau des villages, la hiérarchisation

<i>Boubhir V.S.A</i>	A.S	784	08	01	—	—	—	—	01
<i>Avourghés Ihamzyen</i>	A.S	1110	08	02	—	—	03	03	06
<i>Aït Lahcen</i>	A.S	819	6	05	—	—	02	01	05
<i>Aït Ali Ou M'hand</i>	A.S	877	6	11	—	01	03	03	04
<i>Takhlitj Tabouda village</i>	A.S	626	4	05	—	—	01	01	01
<i>Hidjeb</i>	A.S	783	4	03	—	—	03	—	04
<i>Igreb</i>	A.S	639	6	04	—	01	02	01	05
<i>Maraghna</i>	A.S	686	6	05	—	—	02	01	02
<i>Ighil Guéltounéne</i>	A.S	432	3	02	—	—	03	02	01
<i>Lamsella</i>	A.S	400	6	02	—	01	01	02	—
<i>Iguer Aouène</i>	A.S	435	2	03	—	—	02	02	01
<i>Souk L'khamis</i>	Z.E	372	3	13	—				
<i>Iguer Mahdi</i>	A.C. L	1683	12	25	—	02	04	08	02
<i>Iguer Amrane</i>	A.S	1351	7	15	—	—	04	07	07
<i>Mansourah</i>	A.S	493	3	01	—	—	—	—	—
<i>Boukhiar</i>	Z.E	362	2	01	—	—	—	—	—

Source : O.N.S, recensement économique 2011 et enquête de terrain

Carte VI-05 : Distribution de la population de la daïra de *Bouzeguène*, par agglomération suivant le R.G.P.H de 2008



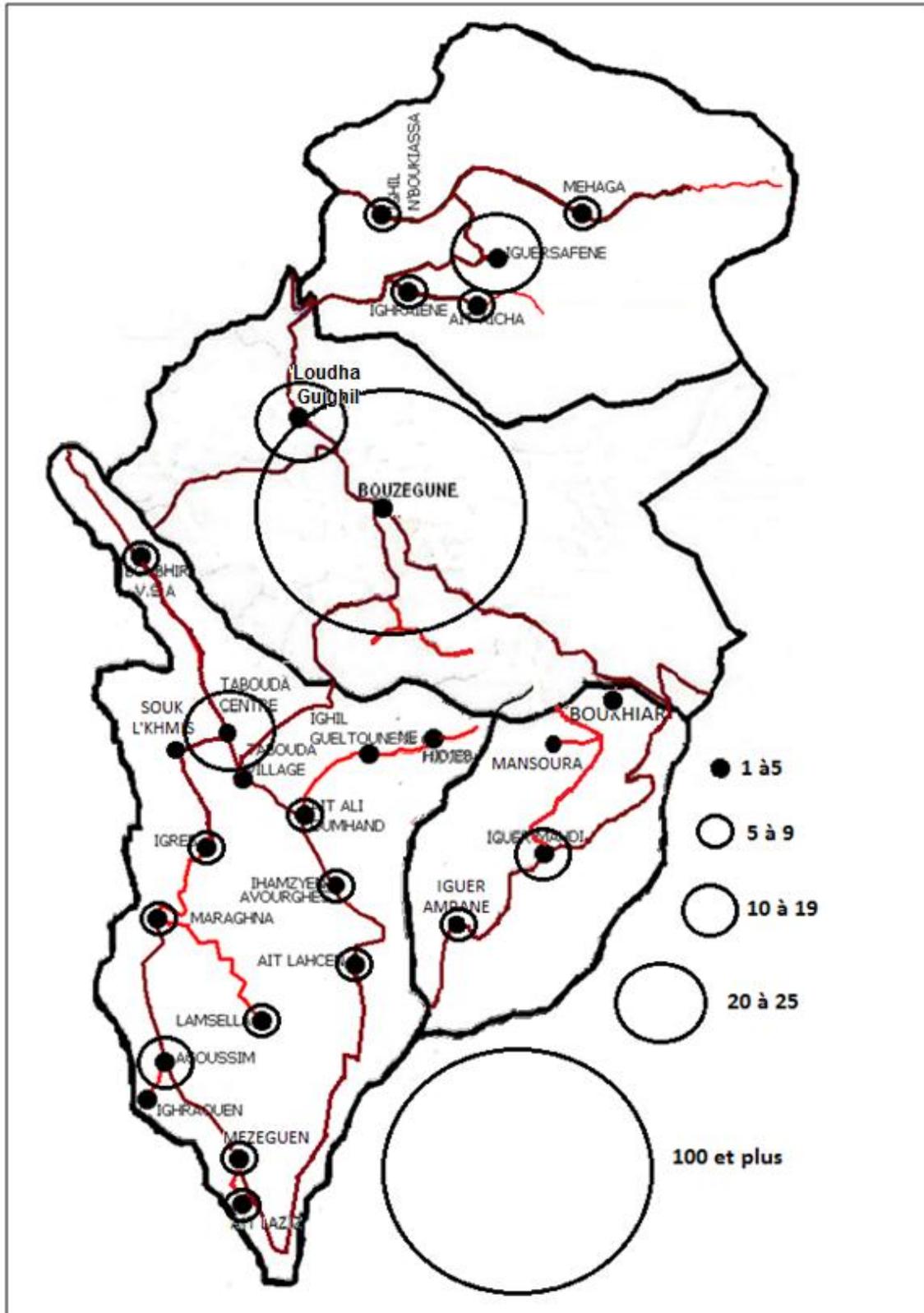
Source : ALIANE Ouahiba

I-2-b) Les équipements

Les équipements dont bénéficie chaque agglomération sont en relation étroite avec le statut administratif de celle-ci, mais aussi et généralement avec le nombre d'habitants. C'est pour cela que *Bouzeguène* regroupant en son sein plusieurs agglomérations fusionnées et du fait de son statut administratif, chef-lieu de daïra, détient le plus grand nombre d'équipements. Elle possède **111** équipements représentant **05** fois plus que le nombre d'équipements des deux chefs-lieux de communes *Tabouda-centre*, avec **21** équipements, et *Iguersafène*, avec **20** équipements. *Bouzeguène* possède **10** fois plus d'équipements que le chef-lieu de la commune d'*Iguer Mahdi*, avec seulement **12** équipements. L'agglomération de *Loudha Guighil* qui ne possède aucun statut administratif détient un nombre d'équipement égal à celui de *Tabouda-centre*, chef-lieu de commune, avec **21** équipements et un nombre supérieur à celui d'*Iguersafène*, **20** équipements.

Après *Iguer Mahdi*, parmi les chefs-lieux de communes ayant le nombre le moins important d'équipements, toutes les agglomérations qui suivent ont un nombre inférieur à celui-ci. Mis à part l'agglomération d'*Agoussime* possédant 10 équipements, l'ensemble des agglomérations possèdent moins de 10 agglomérations. *Ait Laziz*, *Mezeguène*, *Boubhir VSA* et *Avourghes* en possèdent 08 équipements chacune. Parmi ces quatre agglomérations, trois sont des agglomérations relativement importantes du point de vue démographique puisqu'elles possèdent une population supérieure à 1000 habitants, *Ait Laziz* 1473 habitants, *Mezeguène* 1526 habitants, et *Avourghes* 1110 habitants, sauf *Boubhir VSA* peuplé de 784 habitants. L'observation du tableau 01 et de la carte 06 montre que le nombre d'équipements ne va pas de paire avec le nombre d'habitants. L'agglomération de *Lamsella* avec 400 habitants possèdent six équipement, alors que celle d'*Iguer Aouène* avec ses 435 habitants n'en possèdent que deux 02 équipements.

Carte VI-06 : Distribution des équipements de la daïra de *Bouzeguène*, par agglomération



Source : ALIANE Ouahiba

Tableau VI-02 : Le nombre et le type d'équipements des agglomérations de Bouzeguène

Agglomération	Type	Les équipements	Types d'équipements pour chaque agglomération
<i>Bouzeguène-centre</i>	A.C.L	111	13 EP (Ecole Primaire), daïra, Banque, SAA, SLEP, DUC, SA, SHY, DF, SD, lycée, 04 CEM, CNAS, APC, 02 poste, centre de santé, CFPA, 18 mosquées, 6 pharmacies, 6 bureaux d'études d'architecture, 9 dentistes, Kinésithérapeute, écrivain public, 2 vétérinaire, 4 médecins généralistes, spécialiste en médecine interne, traumatologue, bureau d'études agricoles, 2 avocats, centre culturel, 03 salle de soin, 8 maisons de jeunes, 11 stades, 02 stade combiné, complexe sportif,
<i>Loudha Guighil</i>	A.S	21	Lycée, polyclinique, CFPA, 2 EP, 3 mosquées, pharmacie, bureau d'études d'architecture, laboratoire d'analyses médicales, Kinésithérapeute, médecin généraliste, gynécologue, pédiatre, spécialiste en médecine interne, 3stades, 2 stades combinés,
<i>Iguersafène</i>	A.C.L	20	03 EP, 02 CEM, APC, Poste, 02 salle de soin, 03 maisons de jeunes, pharmacie, 02 bureaux d'études d'architecture, 04 mosquées, 02 stade, 03 stade combiné, bibliothèque communale, centre culturel, brigade forestière, 02 salles polyvalentes,
<i>Mehaga</i>	A.S	5	EP, salle de soin, maison de jeunes, mosquée, stade, antenne administrative (en cours de construction),
<i>Ighraïène</i>	A.S	7	EP, salle de soin, maison de jeunes, médecin généraliste, mosquée, stade, salle polyvalente
<i>Aït Aïcha</i>	A.S	6	EP, salle de soin, Maison de jeunes, mosquée, stade, stade combiné,
<i>Ighil N'boukiassa</i>	A.S	6	EP, salle de soin, mosquée, stade, stade combiné, maison de jeunes,
<i>Tabouda-centre</i>	A.C.L	21	APC, POSTE, EP, CEM, Lycée, polyclinique, Maison de jeunes, 02 pharmacies, 2 bureaux d'études d'architecture, cabinet médicaux, cabinet dentaire, 2 vétérinaires, avocat, mosquée, maison de jeunes, stade,

Transformation du cadre bâti et micro-urbanisation en milieu montagneux : Cas de la région d'Aït Idjeur (Bouzeguène ; Kabylie)

Chapitre VI

Le réseau des villages, la hiérarchisation

			stade combiné, bibliothèque communale.
<i>Aït Laziz</i>	A.S	8	02 EP (dont une fermée), 02 mosquée, maison de jeunes, stade, stade combiné, salle de soins, 01 bibliothèque (salle de réunion et d'exposition).
<i>Mezeguène</i>	A.S	8	EP, salle de soin, poste, 02 mosquées, maison de jeunes, stade, stade combiné.
<i>Agoussime</i>	A.S	10	EP, médecin généraliste, cabinet dentaire, mosquée, stade, stade combiné, CEM, maison de jeunes, salle de réunion (ex école coranique), 01 salle de lecture (ancienne mosquée).
<i>Boubhir V.S.A</i>	A.S	08	EP, poste (fermée), mosquée, stade, stade combiné, maison de jeunes, salle de soins, salle de réunion, Ex antenne APC, brigade de gendarmerie, Ex souk el fellah.
<i>Avourghes Ihamzyen</i>	A.S	08	EP, salle de soin, 02 maisons de jeunes, mosquée, stade, stade combiné, une salle de réunion.
<i>Aït Lahcen</i>	A.S	6	EP, salle de soin, Maison de jeunes, mosquée, stade, stade combiné.
<i>Aït Ali Ou M'hand</i>	A.S	6	EP, 01 mosquée, stade, 01 salle de soin (fermée), maison de jeunes, 01 zaouïa (sidi oudris), institut islamique (sidi Abderrahmane).
<i>Tabouda village</i>	A.S	4	2 mosquées, stade combiné, salle de réunion.
<i>Hidjeb</i>	A.S	4	Ecole primaire, Salle de soin (fermée), 1 mosquée, stade combiné, maison de jeunes.
<i>Igréb</i>	A.S	6	mosquée, EP (commune avec Maraghna), 01 maison de jeunes, 01 terrain combiné, 02 mosquées.
<i>Maraghna</i>	A.S	6	EP, salle de soin, pharmacie, mosquée, stade, maison de jeunes, 01 antenne APC (fermée).
<i>Ighil Guéltounéne</i>	A.S	3	EP, 02 mosquées.
<i>Lamsella</i>	A.S	6	EP, salle de soin, Maison de jeunes, salle de prière, stade, stade combiné.
<i>Iguer Aouène</i>	A.S	2	Mosquée, EP (démolie), 01 maison de jeunes.

<i>Souk L'khamis</i>	Z.E	3	Marché hebdomadaire, abattoir communal, cabinet vétérinaire.
<i>Iguer Mahdi</i>	A.C.L	12	APC, poste, EP, CEM, 3 mosquées, salle de soin, 3 maisons de jeunes.
<i>Iguer Amrane</i>	A.S	7	02 EP, 02 mosquées, salle de soin, 02 maisons de jeunes.
<i>Mansourah</i>	A.S	3	EP, mosquée, maison polyvalente.
<i>Boukhiar</i>	Z.E	2	Mosquée, salle polyvalente

Source : Enquête de terrain réalisée par ALIANE Ouahiba

I-2-c) Les commerces

La distribution des commerces sur le territoire de la daïra dévoile clairement l'importance que prend une agglomération par rapport à une autre. Bien que le statut administratif joue un rôle dans la distribution des commerces, le nombre d'habitants influe beaucoup sur le nombre de commerces, sauf que cela n'est pas toujours vrai. L'agglomération de *Loudha Guighil* n'ayant aucun statut administratif et *Avourghes* ayant une population dépassant les 1000 habitants font exception à la règle.

Comme le montre les données du tableau 01 et la carte 07, le chef-lieu de daïra de *Bouzeguène* détient un nombre record de commerces en comparaison avec les autres agglomérations de la daïra. **394** est le nombre de commerces de *Bouzeguène-centre*, selon le recensement économique de 2011. Ce chiffre est au-dessous du nombre réel, vu les conditions difficiles du déroulement du recensement (des commerçants refusant de contribuer) sans compter les commerces exerçant dans un cadre informel, qui n'ont pas été recensés. Le nombre de commerces de *Bouzeguène-centre* est plus de 06 fois plus grand que le nombre de commerces des deux chefs-lieux de communes *Tabouda-centre* avec **63** commerces et *Iguersafène* **59** commerces. Il est de plus de 15 fois plus grand que le nombre de commerce d'*Iguer Mahdi*, chef-lieu de commune de *Béni Zikki*, n'ayant que **25** commerces. Mais ce nombre de commerces de *Bouzeguène-centre* ne dépasse que de plus de trois 03 fois le nombre de commerces de l'agglomération de *Loudha Guighil* avec ses **111** commerces.

Les agglomérations les plus peuplées de la daïra possédant plus de mille 1000 habitants ont la plupart un nombre de commerces allant d'une vingtaine à 30 commerces,

dépassant même le chef lieu de commune *Iguer Mahdi*. L'agglomération d'*Agoussime* avec ses 1007 habitants et ses 10 équipements possèdent 30 commerces. Elle représente l'agglomération la plus munie de commerces dans la commune d'*Illoula-Oumalou*, après le chef-lieu. *Mehaga*, avec ses 2141 habitants, possède 24 commerces. *Ighraïène* avec 1747 habitants détient 29 commerces. *Ait Aicha* (1501 habitants) compte 19 commerces. *Mezeguène* avec ses 1526 habitants enregistre 11 commerces, avec presque le même nombre d'habitants (1473 habitants). *Ait Laziz* possède 06 commerces uniquement. *Iguer Amrane* avec 1351 habitants possède 15 commerces. L'agglomération d'*Avourghes* bien qu'elle compte 1110 habitants ne recense que 02 commerces. Celle-ci malgré qu'elle soit peuplée, reste néanmoins dépourvue de commerces.

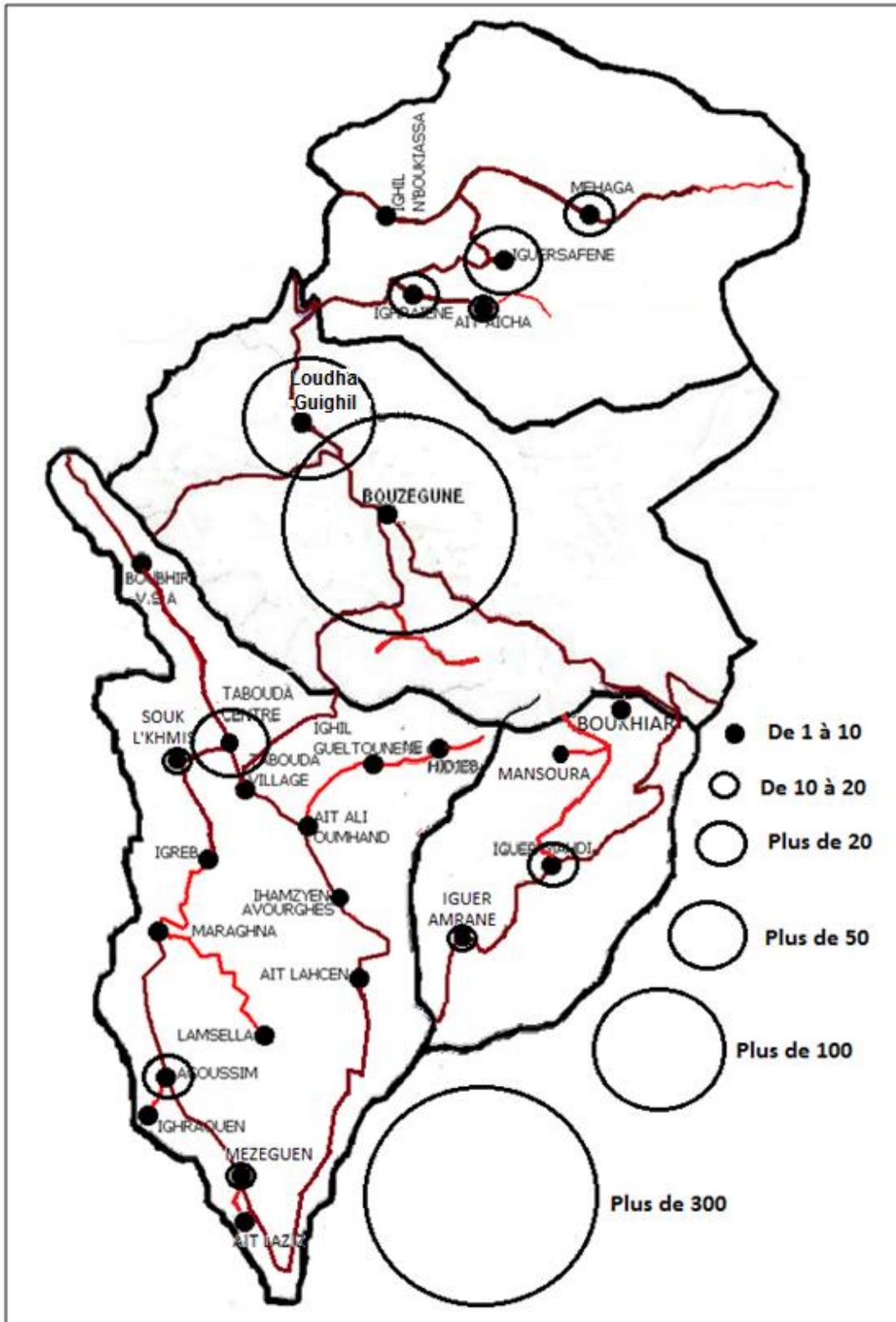
Nous remarquons sur le tableau 01 que toutes les agglomérations sont pourvues d'au moins un commerce consistant en une alimentation générale ou appelée communément une épicerie. Les agglomérations de *Boubhir V.S.A*, *Mansourah* et *Boukhiar* n'en possèdent qu'un seul commerce chacune consistant en une épicerie. Ce type de commerce est présent dans tous les villages, qu'il soit le seul commerce existant ou qu'il fasse partie d'un nombre dépassant 01 commerce. Les agglomérations d'*Avourghes*, *Ighil Guéltounéne* et *Hidjeb* ont chacune deux commerces et se sont tous les deux des épiceries. *Tabouda-village* possède 05 commerces qui sont également des épiceries. Pour *Igreb* nous retrouvons 03 épiceries sur les 04 commerces existant, idem pour *Ait Laziz* détenant 05 épiceries sur 06 commerces et *Ait Lahcen* avec 04 épiceries sur 05 commerces.

L'analyse de la carte de la daïra de *Bouzeguène*, avec ses quatre communes, révèle que les 05 agglomérations d'*Idjeur* sont toutes pourvues de commerces démontrant que la distance joue un rôle fondamental dans leur possession. En effet, le fait que les agglomérations de cette commune soient éloignées l'une de l'autre fait qu'elles essayent de se créer une satisfaction maximale en matière de commerces pour répondre aux besoins les plus élémentaires des habitants. La distance séparant les agglomérations du chef-lieu *Iguersafène* les rendent presque indépendante du chef-lieu. La preuve en est l'organisation du transport au sein de cette commune (voir chapitre sur «mobilité et réseau de transport»). Ainsi d'après notre enquête chacun s'approvisionne de son village et/ou du chef-lieu de daïra de *Bouzeguène* ou

d'*Azazga*. Le chef-lieu *Iguersafène* ne prend pas la même importance que le chef-lieu *Bouzeguène* car il ne constitue pas un passage obligé comme celui-ci.

La commune d'*Illoula-Oumalou* ayant des agglomérations moyennement pauvres en commerces semble s'organiser autrement. Sur la partie haute de la carte, nous retrouvons le chef-lieu *Tabouda-centre* avec 63 commerces. Pas loin de celui-ci, nous retrouvons *Souk L'khamis* avec 13 commerces. Dans la partie basse de la carte, nous retrouvons l'agglomération d'*Agoussime* dominant avec ses 30 commerces. Non loin de celle-ci, nous retrouvons l'agglomération de *Mezeguène* avec 11 commerces.

Carte VI-07 : Distribution des commerces de la daïra de *Bouzeguène*, par agglomération suivant le recensement économique de 2011



Source : ALIANE Ouahiba

II) LES DIFFERENTS TYPES DE CENTRES

Pour pouvoir procéder au classement des différents centres, le nombre d'habitants étant un critère insuffisant, nous nous baserons sur la méthode basée sur les équipements et les commerces. Ceux-ci seront pris en compte suivant leur nombre mais aussi suivant leur genre. Les équipements n'attirant que les habitants de leur agglomération et les commerces ne répondant qu'à quelques besoins de leurs populations ne peuvent donner la qualification de centre d'une telle ou d'une telle autre hiérarchie d'une agglomération et cela quelque soit leur nombre. Notre travail s'inscrivant au début du 21^{ème} siècle, où le mode de vie des populations a changé et leurs besoins ont évolué nous oblige à élargir notre méthode d'analyse en faisant intervenir l'observation pour témoigner du mouvement incessant des populations, en perpétuelle recherche de services.

II-1) Les différents types d'équipements

Avant de procéder au classement des différents types de centres, nous commencerons par un inventaire des équipements existants dans la région et les classer suivant leurs ordre d'importance. Car chaque agglomération bénéficie d'un certain nombre d'équipements suivant sa situation administrative, suivant sa situation par rapport aux autres centres et suivant la population qu'elle peut servir. Ainsi, avec le chef-lieu de daïra, les chefs-lieux de commune et les autres agglomérations, nous possédons déjà 03 types de centres et en passant en revue l'ensemble des agglomérations, suivant le type d'équipement qu'elle possède nous passerons à un nombre encore plus supérieur de catégories de centres. Il est inutile de citer le branchement aux différents réseaux : l'eau potable, l'électricité, le téléphone et également les routes goudronnées étant disponibles sur l'ensemble du territoire du cas d'étude, ainsi que le transport permettant aux personnes de se déplacer d'un lieu à un autre de la daïra.

Parmi les différents équipements recensés au sein de la région d'Aït Idjeur, nous relevons 05 types que nous pouvons classer suivant leur niveau de prédominance ou de disponibilité.

II-1-1) Les équipements de niveau un (1)

Mosquée

École primaire

Salle de soins

Stade et stade combiné

Maison de jeunes

Ces équipements nous les retrouvons dans la majorité des centres. La mosquée est également l'équipement disponible, où nous pouvons même y compter plusieurs. Ceux-ci sont tous pourvus également d'une école primaire. Les quatre centres n'en possédant pas ont dans un des centres le plus proche une école primaire où leurs enfants peuvent s'inscrire. Les stades, les salles de soins et les maisons de jeunes sont aussi très répandues dans chacun des centres. Ceux concernés sont : *Ighil N'boukiassa, Takhlijt-Tabouda village, Hidjeb, Igreb, Ighil Guéltounéne, Iguér Amrane, Aït Lahcen, Lamsella, Avourghes-Ihamzyen, Maraghna, Mansoura, Aït Laziz. Aït Ali ou M'hand, Boubhir VSA, Souk L'khmis, Ighraïène, Aït Aïcha, Mehaga et Iguer Amrane.*

II-1-2) Les équipements de niveau deux (2)

CEM

Poste

Le CEM est l'équipement que nous ne retrouvons que dans certains centres. Ceux-ci sont généralement les plus peuplés et dont le nombre d'habitants n'est pas loin de celui des chefs-lieux. Leur situation est, également, choisie de façon à ce que ceux-ci puissent encadrer également les élèves des centres avoisinants. Une poste est implantée avec le même principe sauf que celle-ci n'est pas aussi répandue que les CEM.

Les centres concernés sont : *Mezeguène* et *Agoussime*

II-1-3) Les équipements de niveau trois (3)

APC,

Pharmacie,

Une APC, l'Assemblée Populaire Communale, comme son nom l'indique, ne se trouve que dans les chefs-lieux de commune. Une pharmacie se trouve généralement dans les chefs-lieux représentant le lieu de transit de la population, par rapport au transport. Elle peut se trouver dans certains cas dans un autre centre d'une certaine importance, même sans statut administratif. Nous avons noté le cas d'une pharmacie ayant choisi de s'établir en dehors du chef-lieu de *Bouzeguène* ou du centre-urbain proprement dit. Celle-ci a vite déménagé au centre de *Bouzeguène* car elle s'est heurtée à la dure réalité et au fait qu'elle est devenue une simple pharmacie de secours ou de quartier. Le transport ramenant du chef-lieu vers les villages rend ces deux points de départ et d'arrivée les seuls lieux d'approvisionnement des populations. En dehors de cette ligne droite tout commerce est considéré comme inutile dans une région où les personnes ne se déplacent plus à pied pour pouvoir s'orienter vers toute et n'importe quelle direction.

Les centres concernés sont : *Iguer Mahdi* et *Iguersafène*

II-1-4) Les équipements de niveau quatre (4)

Lycée,

Polyclinique,

C.F.P.A (centre de formation professionnelle et d'apprentissage)

Fonctions libérales (Dentiste, Écrivain public, Laboratoire d'analyses médicales, Kinésithérapeute, Vétérinaire, Avocat, Médecin...)

Le lycée et la polyclinique sont les deux équipements dont seules les deux communes de *Bouzeguène* et d'*Illoula Oumalou* en sont pourvues. Pour *Illoula*, la polyclinique se situe au chef-lieu de commune ; pour *Bouzeguène*, elle est située en dehors du chef-lieu, dans le centre de *Loudha-Guighil*. Concernant le lycée, il se situe au chef-lieu de la commune, pour *Illoula*. Pour *Bouzeguène*, le lycée se situe au chef-lieu et le technicum dans le même centre où est située la polyclinique. En ce qui concerne le C.F.P.A, implanté au chef lieu de commune à l'époque où une ancienne école primaire lui servait de siège, il est désormais implanté dans le deuxième centre de la commune, *Loudha-Guighil*, où sont localisés également la polyclinique et le technicum.

Les centres concernés sont : *Tabouda-centre, Loudha Guighil,*

II-1-5) Les équipements de niveau cinq (5)

Siège de daïra,

Banque,

Société d'assurance,

Subdivision du logement et des équipements publics,

Subdivision de l'urbanisme et de la construction,

Subdivision agricole,

Subdivision hydraulique,

Districts des forêts,

Sureté de daïra,

Centre de formation professionnelle,

Bureau d'études agricoles et médecin spécialiste.

Les équipements de niveau cinq (5), nous ne les retrouvons que dans le chef-lieu de daïra, *Bouzeguène*. Ces équipements administratifs ont été implantés au chef-lieu contrairement aux équipements éducatifs et sanitaires.

II-2) Les différents types de centres

Pour déterminer les différents types de centres, nous prendrons en considération le nombre d'équipements et le nombre de commerces. Ainsi, nous utiliserons le seuil de 10 commerces et de 10 équipements pour séparer entre un village et un bourg. Les centres possédant moins de 10 équipements et moins de 10 commerces seront considérés comme villages. Ceux possédant plus de 10 équipements et plus de 10 commerces seront considérés comme bourgs. Si un des deux nombres d'équipements ou de commerces est inférieur à 10, le

centre sera considéré comme village. Pour la petite ville, le seuil utilisé est celui de 20 équipements et plus et de 100 commerces et plus.

II-2-1) Les villages

Les centres possédant moins de 10 équipements et moins de 10 commerces sont : *Ighil N'boukiassa, Tabouda village, Hidjeb, Igreb, Ighil Guéltounéne, Iguer Aouène, Iguer Amrane, Aït Lahcen, Lamsella, Avourghes-Ihamzyen, Maraghna, Mansourah, Aït Ali ou M'hand, Boubhir VSA, Souk L'khmis, Aït Laziz, Ighraïène, Aït Aïcha, Mehaga, Mezeguène* et *Iguer Amrane*. Le centre d'*Aït Laziz*, malgré que le nombre de ses habitants soit de 1473, supérieur à celui d'*Iguer Amrane*, (centre cité plus bas), le nombre de ses commerces et de ses équipements restent inférieur à 10.

Les centres d'*Aït Laziz*, de *Mezeguène*, de *Boubhir VSA* et d'*Avourghes-Ihamzyen* sont des villages ayant un nombre important d'équipements en comparaison avec les autres centres de leur catégorie c'est pour cela que nous les avons appelé villages de 1^{er} niveau. Ceux-ci ont un nombre de commerces inférieur à 10. Sauf *Mezeguène* ayant un nombre de 11 commerces, *Avourghes-Ihamzyen* n'en possède que 02 et *Aït Laziz* 06.

Boubhir VSA, le village socialiste et agricole de la région possédant à la base un équipement de niveau 2, la poste et un équipement de niveau 3, antenne APC, ainsi qu'un souk el fellah, aurait pu être classé à un niveau de centre supérieur. Mais actuellement, il est dépourvu de tous ces équipements. Cela le classe dans le rang de village, avec son nombre d'équipement inférieur à 10, d'autant plus qu'il ne possède qu'un seul et unique commerce.

Les centres de *Mehaga, Ighraïène, Aït Aïcha, Ighil N'boukiassa, Aït Ali ou M'hand, Aït Lahcen, Igreb, Maraghna, Lamsella, Iguer Amrane* viennent en 2^{ème} position dans la catégorie des villages. Ceux-ci possèdent moins d'équipements que les villages de 1^{er} niveau, entre 7 à 5 équipements, mais il est à signaler qu'en matière de commerces, les villages d'*Ighraïène* et *Mehaga* en possèdent respectivement 29 et 24, représentant un nombre assez élevé de commerces. *Aït Aïcha* possède 19 commerces ; *Iguer Amrane* en possède 15 et *Ighil N'boukiassa* 07.

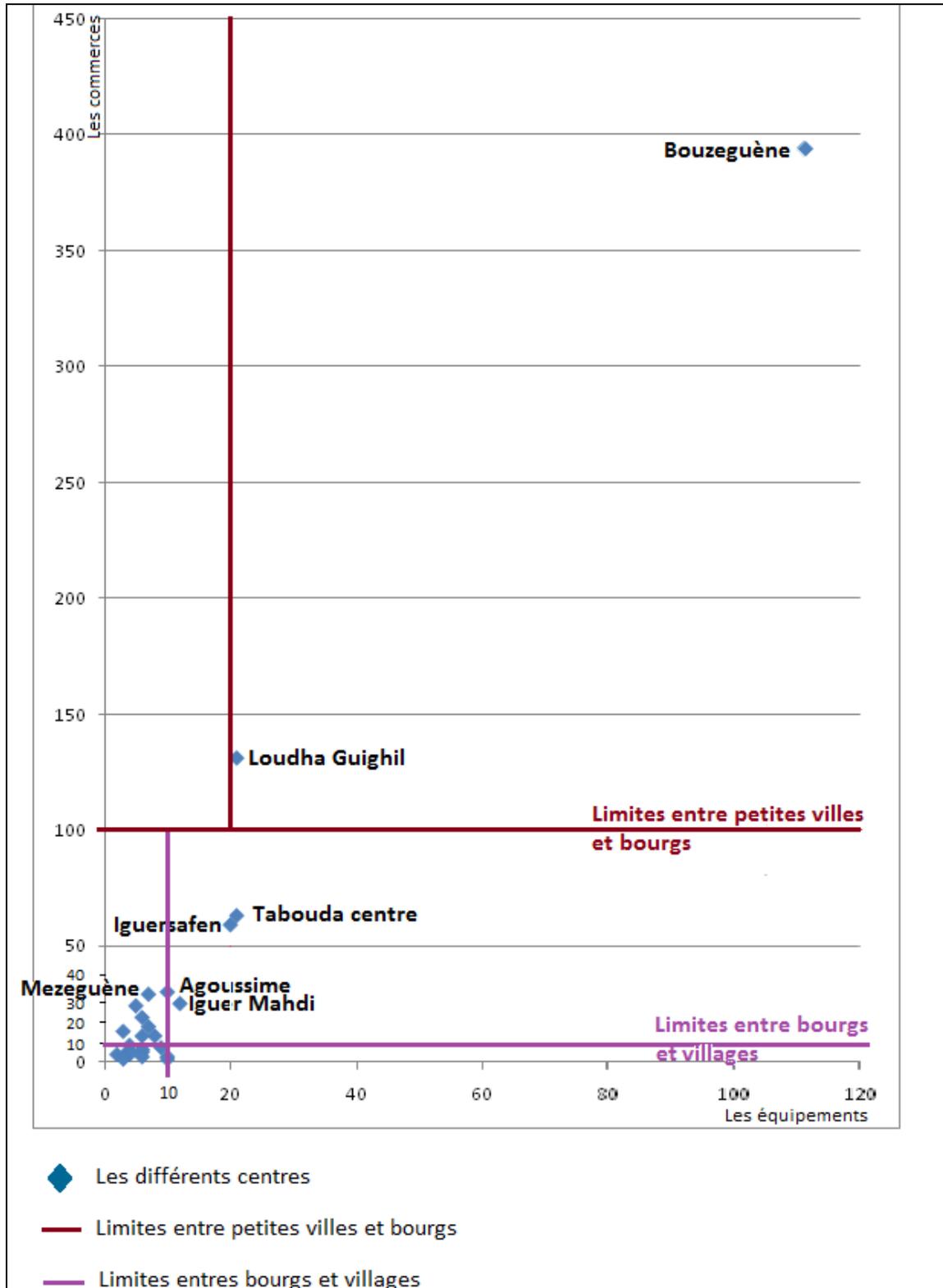
Les centres d'*Ighraïène*, *Aït Aïcha*, *Mehaga*, *Mezeguéne* et *Iguer Amrane* possèdent moins de 10 équipements et plus de 10 commerces. *Mezeguéne* possède 11 commerces, *Iguer Amrane* 15 commerces, *Aït Aïcha* 19 commerces, *Mehaga* 24 commerces et *Ighraïène* 29 commerces. Cela fait classer ces centres dans la catégorie des gros villages et ce grâce à leur nombre de commerces et à leur nombre d'habitants respectifs qui sont de 1526 pour *Mezeguéne*, 1351 pour *Iguer Amrane*, 1501 pour *Aït Aïcha*, 2141 pour *Mehaga* et 1747 pour *Ighraïène*.

Aït Ali ou M'hand, est un centre dont le nombre d'équipements est inférieur à 10 et le nombre de commerces supérieur à 10 ; il a la particularité de posséder deux équipements religieux attirant des personnes de la région mais aussi extérieur à celle-ci ; ces équipements sont la zaouïa de *Sidi Oudris* et l'institut islamique *Sidi Abderrahmane*. Cela ne l'empêche pas de demeurer dans le rang de 'village'.

Les centres de *Tabouda-village* et *Hidjeb*, possédant 4 équipements chacun, sont classés dans la catégorie des villages de 3^{ème} niveau. Leur nombre de commerces quant à lui n'est que de 5 et 3, respectivement.

Les centres d'*Ighil Guéltounéne*, *Iguer Aouène*, *Souk l'khmis*, *Mansourah*, *Boukhiar* sont des villages de 4^{ème} niveau, car ils ne possèdent que 3 ou 2 équipements. Ce nombre réduit d'équipements est en parallèle avec un nombre réduit de commerces, sauf pour le centre de *Souk l'khmis* où le nombre de commerces est largement supérieur à celui des équipements. Celui-ci ayant un nombre d'habitants réduit (zone éparse), possède 03 équipements uniquement, dont l'abattoir communal et le marché hebdomadaire se tenant sur son terroir et un nombre de commerces supérieur à 10 (13 unités).

Graphe VI-01 : Les différents types de centres de la région d'Aït Idjeur ou de la daïra de Bouzeguène



Source : ALIANE Ouahiba

II-2-2) Les bourgs

Les bourgs, caractérisés par un nombre de 10 équipements et plus et de 10 commerces et plus concernent les trois centres d'*Agoussime*, d'*Iguer mahdi* d'*Iguersafène* et de *Tabouda-centre*.

Ainsi *Agoussime* malgré qu'il possède 10 équipements et 30 commerces reste un bourg à fonction réduite en comparaison avec les autres bourgs de sa catégorie. Car *Agoussime* n'est pas un chef-lieu de commune comme c'est le cas des trois autres bourgs. Sa possession des équipements de base ainsi que d'un cabinet médical, d'un cabinet dentaire, d'un CEM, d'une salle de réunions (étant à la base une école coranique) et d'une salle de lecture (une ancienne mosquée), lui donne le statut de bourg. Mais la classe très loin des autres bourgs possédant des équipements administratifs, du fait qu'ils sont des chefs-lieux de commune.

Iguer mahdi et *Iguersafène*, qui possèdent respectivement 12 et 21 équipements et 25 et 59 commerces sont considérés comme des bourgs à fonctions incomplètes en comparaison avec le quatrième bourg *Tabouda-centre*. Ceux-ci bien qu'ils soient chefs-lieux de commune, mais ne possédant pas suffisamment d'équipements qui puissent leur assurer une certaine autonomie dans le domaine éducatif et sanitaire. La promotion de telle ou d'une telle autre localité en chef-lieu de commune ne la fait pas bénéficier de tous les équipements au même titre que toutes les communes. Ce statut ne fait qu'encadrer administrativement la population de leur région mais ne répond pas à leurs besoins en matière d'éducation et de santé. Ces deux bourgs d'*Iguer mahdi* et *Iguersafène* dépendent beaucoup du centre de *Bouzeguène* (lycée). Ils dépendent beaucoup aussi du centre de celui-ci et même au-delà en matière sanitaire, à savoir la polyclinique et également l'hôpital que le chef-lieu de daïra de *Bouzeguène* ne possède pas encore.

Tabouda-centre, avec 21 équipements et 63 commerces est un bourg à fonctions plus importantes que les trois premiers. La présence d'un lycée et d'une polyclinique augmente de son importance, bien qu'il n'ait pas atteint le nombre de 100 commerces pouvant le classer au rang de petite ville. Mais *Tabouda-centre* est un chef-lieu de commune se développant le long d'un axe routier. Celui-ci est entretenu et d'une largeur suffisante, encouragent les personnes

à le fréquenter. Il assure également la liaison entre *Azazga* et *Akbou*. Cela donne aux commerces beaucoup de chance pour se développer à l'avenir et donc à ce bourg la chance de passer au rang de petite ville.

II-2-3) Les petites villes

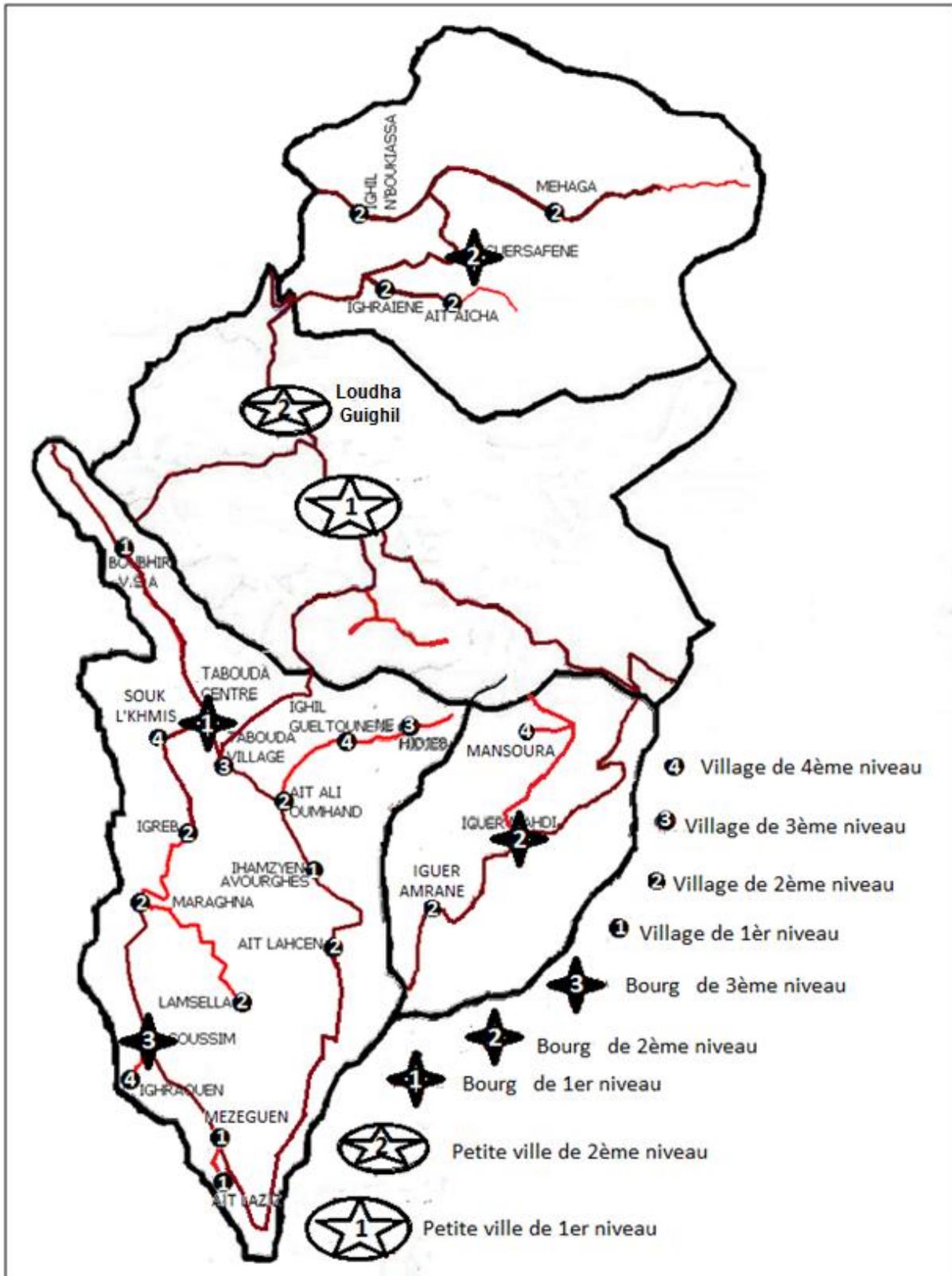
Les petites villes, devant compter 20 équipements à plus et 100 commerces à plus, sont un nombre réduit dans notre daïra d'étude. Les deux centres que nous pouvons qualifier de petites villes, répondant à ces deux critères, sont *Loudha-Guighil* et *Bouzeguène*. Ceux-ci se trouvent dans la même daïra et à proximité l'une de l'autre. Paradoxalement, au moment où *Bouzeguène* se trouve être chef-lieu de commune et chef lieu de daïra, *Loudha Guighil* n'est ni l'un, ni l'autre, c'est un simple centre constitué de trois agglomérations fusionnées, en direction du CW 251.

Le centre de *Loudha-Guighil*, n'étant pas un chef-lieu de commune, revêt une importance capitale, vu la présence d'un nombre important d'équipements éducatifs tel qu'un lycée et un C.F.P.A, sanitaires tel qu'une polyclinique et un laboratoire d'analyses médicales et un nombre de médecins spécialistes. Ce centre ne constituant qu'une antenne du centre de *Bouzeguène*, dont il est distant de deux kilomètres et vers lequel un transport par fourgons est assuré du matin au soir, bénéficie de tous les équipements et les services qui ne trouvent pas place à *Bouzeguène*, chef-lieu de daïra. Ce centre a également bénéficié de plusieurs opérations de logements collectifs faisant qu'un nombre de familles de différents villages se sont installées dans ces cités d'habitations collectives.

Le centre de *Bouzeguène*, chef-lieu de daïra, bénéficie du statut de petite ville comme *Loudha-Guighil*. Celui-ci dispose de **111** équipements et de **394** commerces et d'un nombre d'habitants important soit **20873** habitants. *Bouzeguène* chef- lieu de daïra, auquel s'est greffé la quasi-totalité des villages, a pris de l'ampleur pour constituer une vraie petite ville administrative à dominance commerciale. Sa situation administrative lui a permis de bénéficier d'un nombre conséquent d'équipements. Sa population a créé une activité commerciale le long de l'axe routier vers lequel se sont glissées les constructions des villages. Désormais cette petite ville se condense et se développe, surtout commercialement pour

dominer toute sa région, étant donné qu'elle représente le seul centre possédant tous les équipements administratifs, éducatifs et sanitaires sollicités quotidiennement.

Carte VI-08 : Distribution des différents centres de la daïra de *Bouzeguène*



Source : ALIANE Ouahiba

III) LES AIRES D'INFLUENCES DE LA REGION D'AÏT IDJEUR OU DE LA DAÏRA DE BOUZEGUENE

III-1) Les aires d'influences suivant les types de commerces

Notre analyse des commerces a montré que leur nombre diffère suivant le statut du centre. Celui-ci est en relation très étroite avec le type de commerces. Etant donné que plus leur nombre est important plus les types de commerce varient. Le fait que toutes les agglomérations possèdent des commerces signifie qu'ils répondent aux besoins les plus élémentaires des habitants. Ceux-ci sont généralement d'ordre alimentaire.

Avec les besoins de la vie qui évolue, d'autres besoins presque aussi importants sont apparus en plus des besoins alimentaires. Le téléphone portable représentant l'un des moyens de communication les plus usités. Ceux-ci ont raccourci les distances et ont rapproché les personnes. Le téléphone nécessitant des recharges pour être tout le temps fonctionnel, a engendré le service « flexy ». « Flexy », c'est recharger son téléphone sans carte de recharge et surtout, le recharger même à distance. Ainsi après les alimentations générales où les épiceries s'installant dans la totalité des agglomérations, suit les librairies, parfumeries, tabacs. Celles-ci, en plus de vendre des articles de consommation presque évidents dans une agglomération, assurent ce service de la recharge du téléphone, ou à défaut, la vente des bons de recharge et cela suivant les opérateurs téléphoniques.

Les services que l'on ne trouve pas dans les agglomérations à un nombre réduit de commerces, nous les retrouvons dans les agglomérations avec un nombre supérieur de commerces tel que Boucheries, taxiphone, cyber café et quincaillerie.

Si nous passons aux agglomérations avec un nombre encore supérieur de commerces, nous retrouverons encore d'autres types tel que : vente de poulets et œufs, bijouteries, habillements et chaussures, vente de portables et accessoires, pièces détachées, merceries, électroménager.

Le passage au niveau supérieur, donc aux agglomérations avec un nombre encore plus important de commerces implique toujours plus de types de commerces et plus de spécialités dans les ventes.

III-1-a) Les aires d'influence les plus réduites pour les besoins les plus élémentaires

L'alimentation générale est le commerce que nous retrouvons dans toutes les agglomérations. Ainsi son aire d'influence est réduite. Pour un besoin d'ordre alimentaire, les habitants se rendent à l'épicerie la plus proche. Mais si le service n'est pas satisfait, la distance alors s'élargit jusqu'à satisfaction complète du besoin. Une alimentation générale a une aire d'influence plus vaste si elle se situe dans un grand centre où elle touche une population plus large. Ainsi les alimentations générales des agglomérations de *Mansourah, Boukhiar, Iguer Amrane, Iguer Aouène, Souk L'khmis, Lamsella, Ighil Guéltounène, Maraghna, Igreb, Hidjeb, Tabouda village, Ait Ali Ou M'hand, Ait Lahcen, Avourghes, Boubhir VSA, Mezeguène, Aït Aziz, Ighil N'boukiassa, Mehaga, Ighraïène, Aït Aïcha*, n'ont comme aire d'influence que les habitants du village, exception faite pour les alimentations générales se situant le long des voies de circulation, pouvant être fréquentées par des personnes de passages et/ou par les habitants des agglomérations situées à proximité.

Les librairies, parfumeries, tabacs et surtout « flexy » touchent une population plus large du fait que leurs services peuvent s'effectuer même à distance, c'est le cas du « flexy », en raison aussi de ses clients qui sont masculins comme le tabac et les articles scolaires pour les écoliers. Ainsi malgré que nous retrouvons ce type de commerces dans beaucoup de villages, mais nous ne les retrouvons pas dans tous les villages comme se fût le cas pour l'alimentation générale. Reste que les commerces les plus fréquentés sont ceux situés au bord de la route.

III-1-b) Les aires d'influence les moins réduites pour les besoins les moins élémentaires

Les besoins les moins élémentaires varient entre les besoins de consommation alimentaires, mais pas quotidienne tel que la viande, les besoins de l'outil informatique tel qu'internet et aussi le téléphone tel que le taxiphone. A remarquer que les taxiphones, téléphonie fixe, ont précédé le portable. Leur diffusion dans le milieu montagneux s'est beaucoup généralisée au départ. Avec le portable, les personnes ont fini par s'en passer progressivement. A présent, ils ne sont utilisés que par une minorité. Cela a fait que même leur localisation a reculé. Ils sont ainsi devenus un service non de proximité. Le cyber café, le taxiphone et la photocopie- ainsi que l'impression sont des services que nous pouvons trouver

dans un même et seul commerce. La quincaillerie est aussi un commerce se trouvant aux mêmes endroits où se trouvent les commerces cités précédemment. Ce commerce vendant les besoins dont notre population de montagne a toujours recours tel que : le matériel de construction et de bricolage ainsi que les ustensiles en plastique et de plomberie etc...

Le cyber café, le taxiphone et la quincaillerie ont une aire d'influence plus vaste que les commerces des besoins les plus élémentaires. Ainsi pour bénéficier de ces services n'existant pas dans l'ensemble des localités, il faut se déplacer vers l'agglomération la plus proche. C'est pour cela que les commerces se trouvant dans le Bourg d'*Agoussime*, par exemple, ont une aire d'influence plus vaste. En plus de ses habitants, nous retrouvons les habitants de *Mezeguéne*, *Lamsella*, *Aït Aziz* et *Iguer Aouène*, en plus des habitants des alentours et les personnes de passage. Ces mêmes commerces se trouvant à *Iguersafène*, chef-lieu de la commune d'*Idjeur*, peuvent encore toucher un public plus large, vu leur situation. Ainsi le même commerce peut prétendre à tous les clients de la commune s'il est situé au chef-lieu de commune.

III-1-c) Les aires d'influence vastes pour les besoins secondaires

Vente de poulets et œufs, bijouteries, habillement et chaussures, vente de portables et accessoires, merceries et vente de tissus, pièces détachées, vente de meubles, électroménager, boulangerie, menuiseries, vente de bijoux, se sont un ensemble de commerces dont les besoins sont secondaires et de consommation non régulière. Ceux-ci se trouvant dans des centres plus grands ont donc une aire d'influence encore plus vaste. C'est le cas des deux bourgs de *Tabouda-centre* chef-lieu de la commune d'*Illoula Oumalou* et *Iguer Mahdi* chef lieu de la commune de *Béni-Zikki*. Leurs aires d'influence s'étendent sur tout le territoire de leurs communes mais aussi sur les personnes empruntant ces deux chefs-lieux en se rendant à la ville d'*Akbou* et toutes les villes de l'est du pays.

III-1-d) Les aires d'influence plus vastes pour les besoins rares

Vente de matériel informatique, vente d'articles d'emballage et pâtisseries, pâtisseries et gâteaux orientaux et traditionnelles, vidéothèque disquaire, ateliers de confection et de vente de robes traditionnelles, vente et réparation de machines à coudre, articles de sport, tissus d'ameublement, vente de viande et de poissons congelés, garniture-auto, vente de matériels

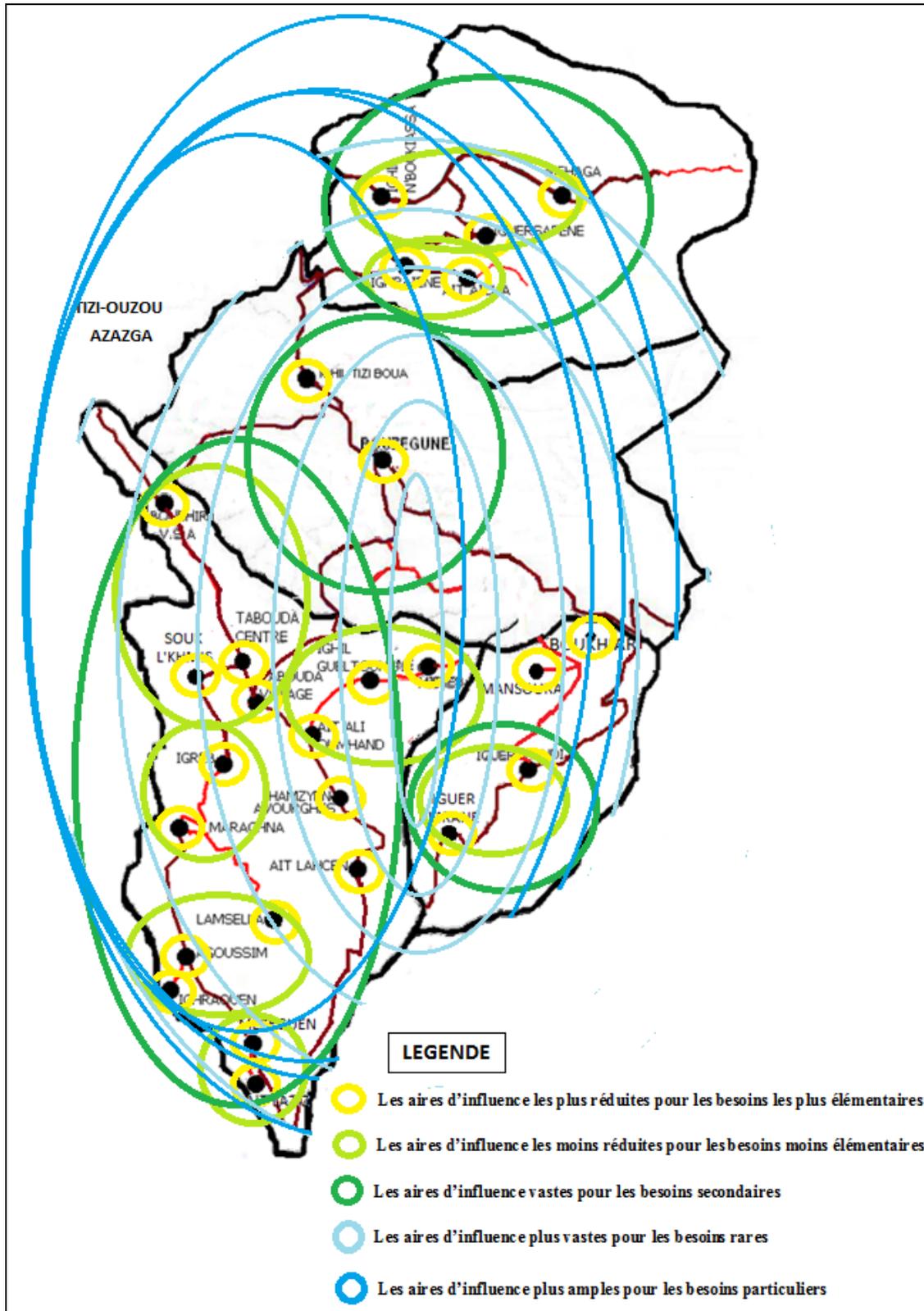
électriques et installation, superettes, fabrication d'aliments de bétail, accessoires-auto, portes blindées, portes PVC, plomberie, matériaux de finition, pièces détachées, spécialités filtres et lubrifiants, matériaux de construction, vente de matériel de ferronnerie tubes cornières, vente d'aluminium, gros en produits alimentaires, gros en produits laitiers et dérivés, fabrication de granito marches et contremarches, marbre-granito, ferrailleur pour bâtiment cintrage d'acier, menuiserie aluminium, mécanique-auto, réparation de radiateurs-auto, peinture nouvelle génération, fabrication de bennes pour carrosseries industrielles, et beaucoup d'autres commerces représentant des besoins rares, nous ne les retrouvons qu'en chef-lieu de daïra de *Bouzeguène*. La rareté de ces commerces a fait que leurs zones d'influence est encore plus vaste. Toutes les communes de la daïra les utilisent les personnes de passage qui sont généralement de la wilaya de *Bejaïa*, communément appelée 06, ainsi que la commune d'*Ifigha*, une commune de la daïra d'*Azazga*, dont les agglomérations de *Tabourt* et *Aït Saïd* se situant à proximité de notre chef-lieu. Les aires d'influence diffèrent d'un commerce à un autre. Il existe des commerces par la particularité du produit vendu ont des clients de quatre coins de la wilaya ou même les quatre coins du pays. C'est le cas de la robe *Kabyle* de *Bouzeguène* attirant une clientèle des quatre coins du pays. Celle-ci par sa richesse, sa multitude de modèles et son évolution a su créer un point d'attraction à *Bouzeguène*. Ce commerce, en pleine effervescence, inonde le chef-lieu. À chaque coin de rue, nous retrouvons des ateliers de confection et des magasins de vente de robes *Kabyles*. Il est à signaler que ce domaine constitue aussi une offre d'emploi. Puisque beaucoup de jeunes filles, des quatre communes de la daïra, sont employées dans ces ateliers de confection. Aussi, beaucoup de jeunes filles, surtout de la commune d'*Idjeur*, s'installent à *Bouzeguène-centre* pour ouvrir des ateliers de confection. Celles-ci ne connaissent jamais un moment de chômage, à longueur d'année. Il est même parfois impossible de trouver où coudre sa robe *Kabyle* à moins d'attendre plusieurs semaines voire plusieurs mois. L'un des magasins spécialisés dans la vente de robes *Kabyle* nous a déclaré qu'en période hivernale, nous travaillons comme tous les commerçants, mais en période estivale, il nous est arrivé de nous retrouver en rupture de stock tellement la demande est incessante. Il est à signaler que ce produit coûte de plus en plus cher et les personnes n'hésitent pas à déboursier des sommes importantes pour se procurer un produit périssable comme la robe *Kabyle*.

La publicité aussi joue un rôle important dans l'aire d'influence d'un commerce par rapport à un autre. Mettre son produit sur internet est une façon d'attirer une clientèle extrarégionale. C'est le cas d'un des ateliers de confection de robes Kabyles que nous avons interrogé. Mettre une annonce sur le journal et aussi sur internet c'est encore meilleur pour vendre un produit comme les ruches d'abeilles qu'un des menuisiers que nous avons interrogé fabrique. Celui-ci a des clients des quatre coins du pays. Les gens le contactent de partout pour faire des commandes de ruches d'abeilles. Aussi, nous avons interrogé un fils d'un forgeron du village *Ihitoussène* qui fabrique des bennes pour carrosseries industrielles. Celui-ci nous a avoué que son produit est vendu jusqu'au bout du sud algérien, d'autant plus qu'à la base il était dans la ville de *T'leghma* dans la wilaya de Mila. Ce produit exceptionnel dans cette région de montagne est le genre à bénéficier d'une aire d'influence la plus vaste qui soit. Mais plus le produit est partout disponible, plus son aire d'influence se réduit.

III-1-e) Les aires d'influence plus amples pour les besoins particuliers

Les besoins particuliers pour qui notre région de montagne affiche une demande mais qui ne sont malheureusement pas disponibles sur son territoire. C'est le cas pour les billets d'avion, les services des notaires et des huissiers de justice. Ces services n'existent nullement dans notre région, même dans le chef-lieu de daïra, *Bouzeguène*. Nous ne retrouvons aucune agence de voyage, ni même aucune étude de notaire ou de huissier. Pour acheter un billet d'avion ou avoir recours à un notaire ou à un huissier de justice, il faut se rendre à *Azazga* ou à *Tizi-Ouzou*. Ces services exceptionnels s'installent dans des centres de grande importance où le transit de la population se fait d'une façon régulière. C'est le cas du chef-lieu de wilaya *Tizi-Ouzou* attirant une population de ses quatre coins voir même au-delà. C'est le cas également de la daïra d'*Azazga* constituant un relais important pour plusieurs daïras de la wilaya et pour la wilaya de *Bejaïa*, vu le trafic qui y transite.

Carte VI-09 : Les aires d'influences suivant les types de commerces



Source : ALIANE Ouahiba

III-2) Les aires d'influence des bourgs et des petites villes de la daïra de *Bouzeguène*

III-2-1) *Bouzeguène*

Bouzeguène, chef-lieu de daïra et petite ville de montagne, son aire d'influence se limite presque aux territoires de ses quatre communes et à la partie de la commune d'*Azazga* qui lui fait frontière du côté nord-ouest, à savoir la commune d'*Ifigha* avec ses agglomérations de *Thabourt* et d'*Aït Saïd*. Cette attraction exercée sur les communes est différente. Pour la commune d'*Illoula-Oumalou*, celle-ci concerne surtout le domaine du travail et de l'administration mais l'est moins pour les commerces. *Tabouda-centre* est l'un des chefs-lieux de commune à posséder le plus de commerces par rapport aux autres chefs-lieux de communes. Sans oublier de signaler l'attraction qu'exerce *Azazga* sur celle-ci et vers laquelle le transport est plus disponible en comparaison avec le chef-lieu de *Bouzeguène* (voir chapitre « mobilité et réseaux de transport ». L'attraction même exercée sur une certaine catégorie de personnes comme les femmes et les hommes d'un certain âge n'est pas la même que celle exercée sur les jeunes. Ceux-ci déclarent préférer plutôt 06, terme utilisé pour désigner la ville d'*Akbou* de la daïra de *Bejaïa*, où il y a plus d'opportunité d'emploi, mais comme le transport n'est pas assuré vers cette direction, ils se dirigent vers *Azazga* la qualifiant de plus grande ville par rapport à *Bouzeguène*.

S'agissant de la commune d'*Idjeur* vivant indépendamment de son chef-lieu *Iguersafène*. Celle-ci est très attirée par *Bouzeguène* déclarent-ils est beaucoup plus proche qu'*Azazga*, mais question exigüité, circulation mal organisée, tout le monde s'en plaint. Pour la commune d'*Idjeur*, où le transport n'est pas organisé vers son chef-lieu, les habitants s'orientent vers les deux directions de *Bouzeguène* et *Azazga*. Ainsi la petite ville de *Bouzeguène* exerce une forte attraction sur cette commune.

Pour la commune de *Béni-Zikki* sur laquelle *Bouzeguène* non seulement exerce une attractivité mais les habitants de celle-ci doivent transiter par *Bouzeguène* pour se rendre à *Azazga* et/ou à *Tizi-Ouzou*, semble très dépendante de cette petite ville de montagne. Cela a fait que les habitants préfèrent plutôt venir à *Bouzeguène* qu'à *Azazga* car ça leur coûtera beaucoup moins cher, en plus du trajet qui est plus court, sauf obligation.

La partie de la région d'Aït *Ghobri* (le nom de la tribu d'*Azazga*) sur laquelle notre région exerce une attraction est la commune d'*Ifigha*. Celle-ci est la plus proche de la daïra. Ses habitants aiment bien venir à *Bouzeguène* pour faire leurs achats mais également et beaucoup pour coudre ou acheter une robe Kabyle. Celle-ci travaille comme un aimant dans la petite ville de montagne et attirant beaucoup de personnes de partout.

Les habitants de la petite Kabylie, faisant frontière à notre commune, essentiellement la ville d'*Akbou*, transitant régulièrement par *Bouzeguène*, font partie des clients des commerces. Mais selon les dires de beaucoup de commerçants, le manque de lieux de stationnement, d'éclairage public et de lieux de restauration, pouvant accueillir des familles, découragent les étrangers à demeurer longtemps dans cette petite ville, malgré qu'ils aiment bien fréquenter les commerces qu'ils jugent pratiquer des prix raisonnables en comparaison avec les centres urbains de plus grande importance.

III-2-2) Loudha Guighil

Loudha Guighil est loin d'exercer la même attraction que *Bouzeguène*, sauf que la situation de la polyclinique dans celle-ci et les commerces se développant le long de la route menant vers *Azazga*, sur laquelle le stationnement est plus aisé qu'à *Bouzeguène*, multiplient les chances d'attraction de cette petite ville. Les deux communes d'*Idjeur* et de *Béni-Zikki*, ne possédant pas de polyclinique, fréquentent cette petite ville. Celle-ci où, en plus de la polyclinique, possède son centre de formation professionnelle et d'apprentissage (C.F.P.A) et un technicum attirant une certaine catégorie de la population locale. Cette zone abrite un certain nombre de médecins spécialistes et surtout un laboratoire d'analyses médicales privé qui est très sollicité, du fait qu'il représente le premier de son genre à *Bouzeguène*. Actuellement, un autre laboratoire a ouvert à *Bouzeguène-centre*.

III-2-3) Tabouda-centre

Tabouda-centre bourg n'a d'attraction que sur le territoire de sa commune qu'elle semble mieux satisfaire que les autres communes, étant donné que cette dernière possède une polyclinique et un Lycée. Sauf que l'existence de l'institut islamique à *Aït Ali Ou M'hand* fait qu'elle attire une population hors wilaya.

III-2-4) *Iguersafène*

Le bourg d'*Iguersafène* est l'un des bourgs les moins attractifs. L'organisation du transport à l'extérieur de celui-ci l'a affaibli et a fait que ses habitants ne s'y rendent que par nécessité administrative. La distance éloignant les agglomérations de cette commune l'une de l'autre et le réseau routier ne convergeant pas vers le chef-lieu ont fait que ce bourg n'encadre que sa population. Néanmoins il y a quelques unes des agglomérations où le transport est un peu favorable pour se rendre à *Iguersafène* dont *Ighraïène*, *Ighil N'boukiassa* et *Aït Aïcha*, (Voir chapitre mobilité et réseau de transport)

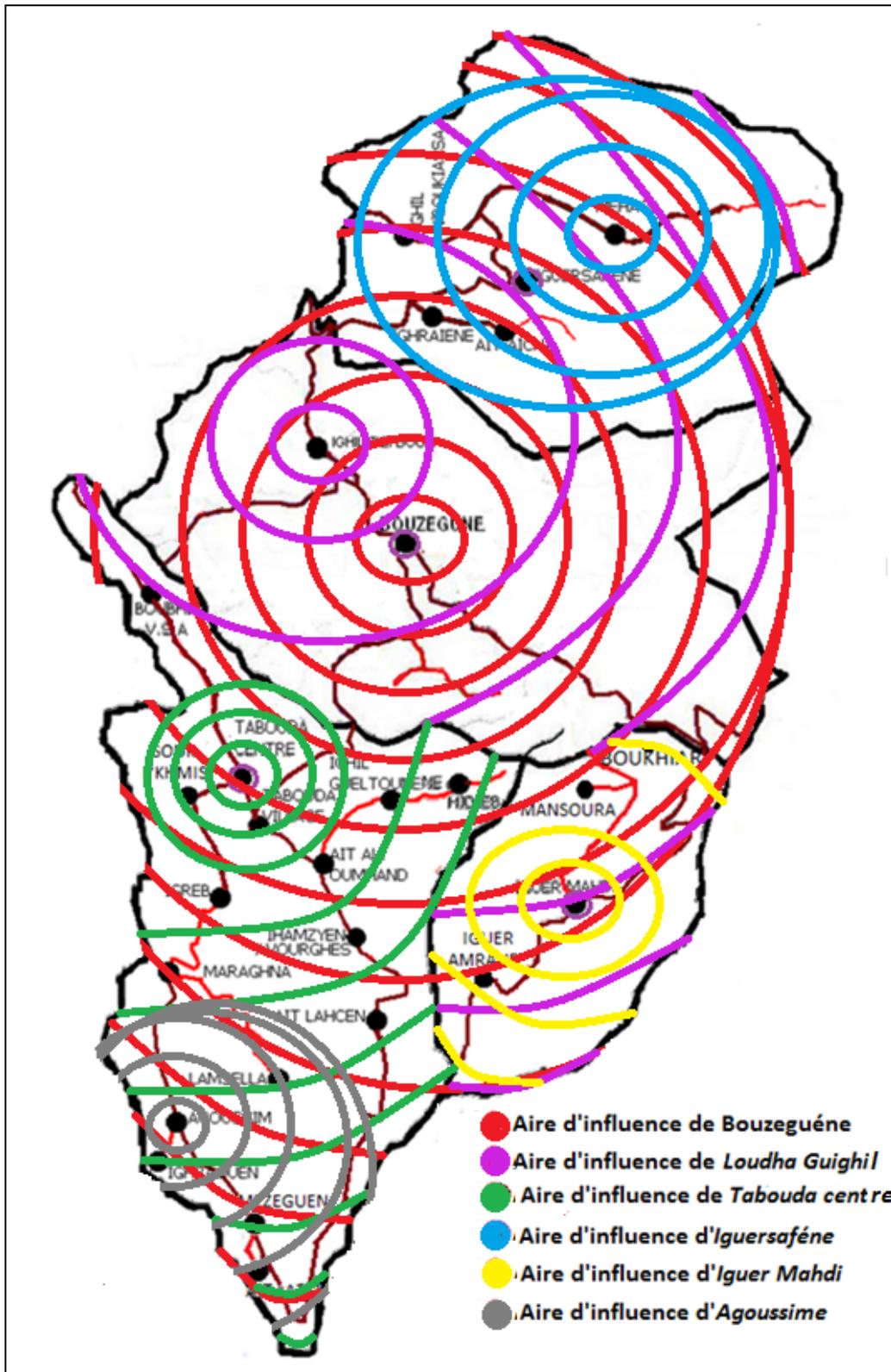
III-2-5) *Iguer Mahdi*

Iguer Mahdi est un bourg exerçant une attractivité sur le territoire de sa commune mais l'agglomération de *Mansoura* lui échappe. Celle-ci se situant à la frontière de la commune de *Bouzeguène* du côté de l'agglomération d'*Ahrik*, est plus proche de la petite ville de *Bouzeguène* que du bourg d'*Iguer Mahdi*. D'ailleurs même le transport n'existe pas de cette agglomération vers son chef-lieu et vice-versa. Pour venir à celui-ci, un habitant de *Mansoura* est obligé de se rendre à *Bouzeguène* d'abord pour prendre le fourgon vers *Béni-Zikki*.

III-2-6) *Agoussime*

Agoussime est un bourg qui de par sa situation géographique (à l'extrémité de la commune d'*Illoula Oumalou*) exerce une attractivité sur toutes les agglomérations voisines dont *Lamsella*, *Iguer Aouène*, *Mezeguéne*, *Aït Aziz*.

Carte VI-10 : Les aires d'influences des bourgs et des petites villes



Source : ALIANE Ouahiba

IV) HIERARCHIE DES CENTRES RURAUX

Notre analyse de la région d'Aït Idjeur ou de la daïra de montagne de *Bouzeguène* nous donne un réseau de centres assez bien hiérarchisé. La petite ville de *Bouzeguène*, avec son statut de chef-lieu de daïra, occupe la tête de cette hiérarchie. La population est de **20873** habitants, ses équipements sont de **111** et le nombre de ses commerces s'élèvent à **394**. Celle-ci domine sur son territoire en exerçant une attraction sur plus de **50000** habitants. Suivi par la deuxième petite ville de *Loudha Guighil*, pourtant ne possédant aucun statut administratif, dont le nombre d'habitants s'élèvent à **3269** ; ses équipements sont au nombre de **21** plus **131** commerces. Celle-ci exerce une attraction sur plus de **17000** habitants.

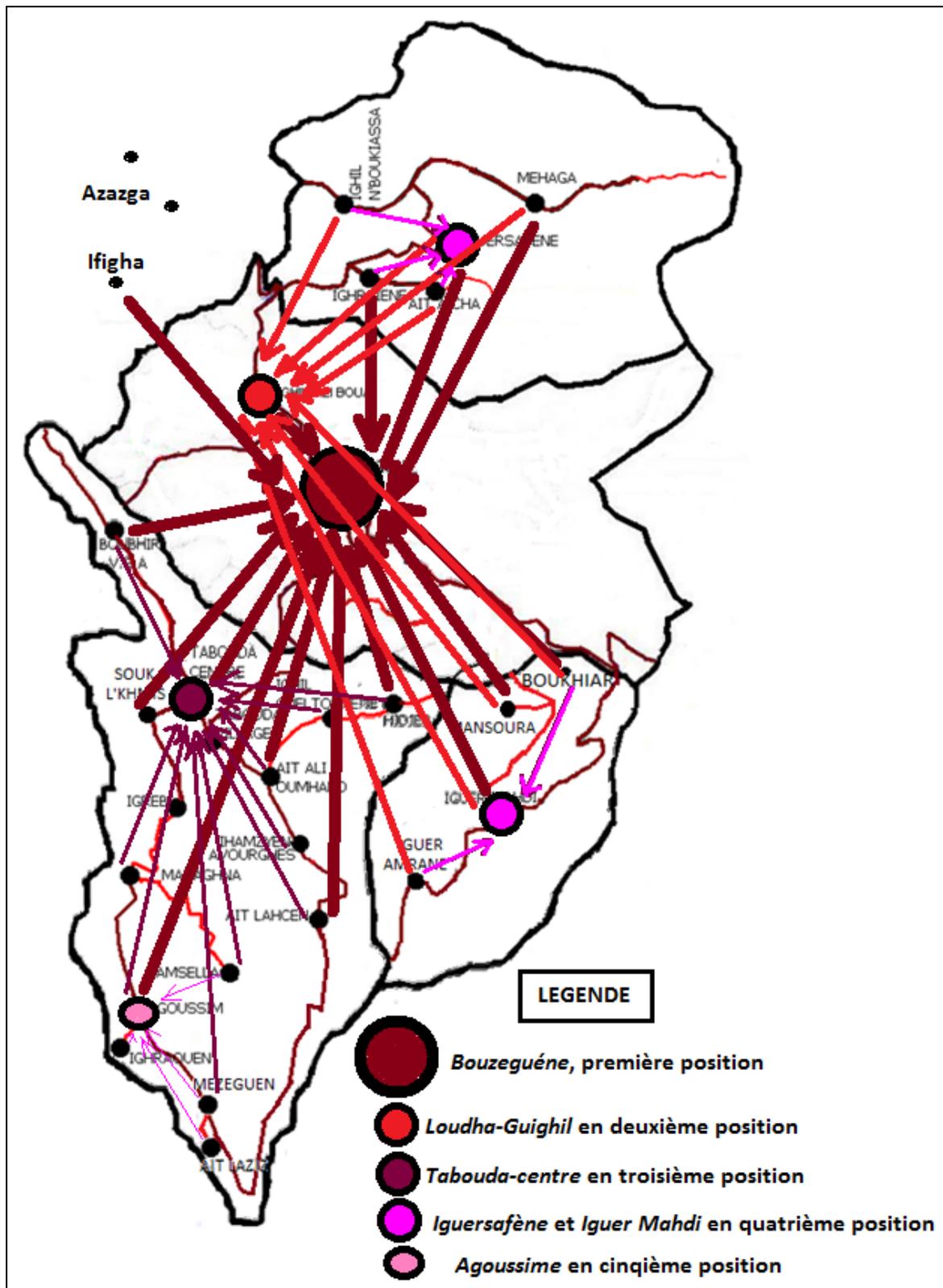
En troisième position, nous retrouvons le bourg de *Tabouda-centre*, chef-lieu de commune, avec **1032** habitants, **21** équipements et **63** commerces. Celle-ci domine le territoire de sa commune et exerce une attraction sur sa population. Celle-ci, qu'attire le bourg de *Tabouda-Centre*, est au nombre de **13000** habitants.

Suivent, en quatrième position, les deux bourgs d'*Iguersafène* et d'*Iguer Mahdi*, chefs-lieux de communes, faisant exception par rapport au bourg de *Tabouda-centre*, puisque ceux-ci ne dominent pas l'ensemble du territoire de leur commune respective. *Iguersafène* avec **4268** habitants, **20** équipements et **59** commerces, exerce une attraction sur au moins **8046** habitants, représentant la majeure partie du territoire de sa commune à savoir *Iguersafène*, *Ighraïène*, *Ighil N'boukiassa* et *Aït Aïcha*. *Iguer Mahdi*, avec ses **1683** habitants, **12** équipements et **25** commerces, exerce une attraction sur **696** habitants, représentant toute la population de sa commune sauf celle de *Mansourah*.

En cinquième position, nous trouvons le bourg d'*Agoussime* avec **1007** habitants, **10** équipements et **30** commerces. Celui-ci exerce une attraction sur les habitants du territoire des agglomérations l'avoisinant cités précédemment et qui sont au nombre de plus **4800** habitants.

Le classement par ordre de nos centres, suivant leur hiérarchie, nous donne : *Bouzeguène*, *Loudha-Guighil*, *Tabouda-centre*, *Iguersafène*, *Iguer Mahdi*, et en dernière position *Agoussime*, comme le montre la carte 11.

Carte VI-11 : Hiérarchie des centres



Source : ALIANE Ouahiba

CONCLUSION

La commune de *Bouzeguène* chef-lieu de daïra ne possède aucun village et aucun bourg, elle est finalement constituée de deux grands centres. Ceux-ci par leurs nombres de commerces et d'équipements d'une part et d'autre par la fusion de leurs agglomérations d'origines ont fini par passer du stade de villages au stade de petites villes. Ce cas semble exceptionnel pour cette commune, contrairement à celle d'*Illoula Oumalou* possédant des villages et deux bourgs, à la commune d'*Idjeur* regroupant des villages et un seul bourg et à la commune de *Béni Zikki* administrant également des villages et un seul bourg.

La commune d'*Illoula Oumalou* possède le plus grand nombre de villages en comparaison avec les trois autres communes de la daïra. Celle-ci possède également le plus grand nombre de centres. Le nombre d'agglomérations que possèdent chacune des communes, au dernier recensement général de la population et de l'habitat 2008, les distances les séparant l'une de l'autre et leur statut administratif, ont fait que leur évolution diffère d'une commune à une autre. Les différents types de centres que nous avons aujourd'hui dans notre daïra est le résultat d'un long processus d'évolution et de transformation de notre cas d'étude datant du premier recensement de l'Algérie indépendante, celui de 1966, à aujourd'hui. Cette transformation que nous avons évoquée dans le chapitre « évolution numérique et spatiale de la daïra de *Bouzeguène* », nous explique le résultat que nous avons aujourd'hui.

Ce résultat a fait qu'une région de montagne, jadis constituée de plusieurs villages agglomérés sur les collines et les versants, vivant dans une économie d'autarcie, s'est transformée en un certain nombre de centres hiérarchisés. Ceux-ci sont passés du stade de villages au stade de bourgs ou de petites villes, témoignant ainsi du mouvement socio-économique et spatial dans lequel vit notre région ; ce phénomène a débouché sur un mouvement de micro-urbanisation dans ce milieu montagneux.

CHAPITRE VII : MOBILITE ET RESEAU DE TRANSPORT

INTRODUCTION

La région montagneuse kabyle enclavée et dépendant de l'extérieur est aujourd'hui complètement transformée. La proximité des services offre la possibilité à sa population de profiter des avantages de la ville tout en restant dans son terroir. Facilitée par l'émergence des moyens de transport privés et encouragée par la micro-urbanisation, celle-ci vit au rythme de la ville et devient ainsi attractive. L'analyse de la mobilité et du réseau de transport de la daïra de *Bouzeguène* a pour objectif la mise en exergue d'un certain nombre de facteurs. Ceux-ci jouent un rôle déterminant dans la l'attractivité des centres urbains : les anciens, d'une part, et de montagne, émergeant du phénomène de micro-urbanisation, d'autre part, comme notre cas d'étude.

I) SITUATION DU RESEAU DE TRANSPORT DE LA DAÏRA DE *BOUZEGUENE*

Nous remarquons que le nombre de véhicules de transport que possède chaque commune de la daïra, comme le montre le tableau 01, est dominé par le type "fourgon", dont le nombre est assez conséquent pour la commune de *Bouzeguène*. Nous remarquons aussi l'équilibre entre le nombre de fourgon et le nombre de taxis dans la commune d'*Illoula-Oumalou*. Sans oublier de mentionner que les quatre bus de la commune de *Béni-Zikki* passent par la commune de *Bouzeguène*. Ce qui fait que le parc de bus dont bénéficie la commune de *Bouzeguène* s'est enrichi. Celle-ci reste la commune la plus dotée en véhicules de transport de voyageurs en comparaison avec les autres communes de la daïra.

Tableau VII-01: Distribution des véhicules de transport de voyageurs de la daïra de *Bouzeguène* par commune suivant l'inspection des impôts, arrêté au 20-01-2014

Commune	Transport de voyageurs		
	Bus	Fourgons	Taxis
Bouzeguène	14	136	10
Idjeur	06	54	17
Illoula Oumalou	09	35	32
Béni-Zikki	04	08	15

Source : ALIANE Ouahiba

L'investissement dans les véhicules de transport de voyageurs est un fait ancien, dans notre région d'étude. Celui-ci était le deuxième après la construction de maisons pour lequel est utilisé l'argent rapporté par les émigrés de France. Ainsi, toute famille ayant comme source de vie un compte devise, possédait une belle maison et certainement un bus et/ou un fourgon ou plus. Cette solution était à double effet, servir d'emploi pour un jeune de la famille au chômage, d'une part, et aider aux déplacements des populations, d'autre part. Désormais, ce n'est plus l'argent de l'émigration qui sert à alimenter un réseau de transport, combien indispensable à la région. Actuellement ce sont les différents dispositifs de l'état d'aide à l'emploi qui ont pris le relais. Cela a fait que les véhicules de transport de voyageurs, principalement les fourgons, inondent les arrêts jusqu'au débordement de la ligne. Reste que la qualité du service offert est loin de répondre aux attentes des usagers, principalement concernant leur répartition ainsi que les horaires, malgré le nombre important dont bénéficie la région. Nous verrons ci-après comment les fourgons s'organisent pour assurer le transport et comment les voyageurs se plaignent de sa qualité.

I-1) La commune de *Bouzeguène* : un nombre important de fourgons, une ligne saturée

La commune de *Bouzeguène* détient le nombre important de 136 fourgons de transport de voyageurs, selon l'inspection des impôts. Notre enquête de terrain du 23/02/2014 a révélé que cette richesse reste très mal gérée. Les fourgons ont officiellement tous la même

ligne : *Azazga-Bouzeguène*. La ligne *Bouzeguène-Tizi-Ouzou* n'a jamais existé. Celles assurant le transport entre le chef-lieu et les villages sont des lignes officieuses. Selon notre interlocuteur, un ancien transporteur de voyageurs de fourgon : avant 2003, la ligne fonctionnait bien. Car depuis 1992 à 2003, la ligne était sous le contrôle de l'Etat empêchant celle-ci de saturer. Depuis 2003 à ce jour, une ligne demandée est accordée d'une façon évidente faisant que le nombre de fourgons a considérablement augmenté et la ligne est de ce fait saturée. Les transporteurs sont obligés de s'organiser pour que personne ne chôme, selon notre interlocuteur. Celui-ci a exprimé l'état de la ligne *Bouzeguène-Azazga* en disant également : "on se partage la baguette". Chaque jour de la semaine et à tour de rôle, une trentaine de transporteurs se reposent. 08 fourgons par tour de rôle commencent à 06h00 du matin. Pour cet effet, il faut commencer par faire la chaîne avant que le jour ne se lève. Si un transporteur arrive à 06h00 il rate sa place. Cela est dû au fait que le matin les voyageurs sont nombreux et les transporteurs n'attendent pas des heures durant pour faire leurs premiers départs. Avec toute cette organisation un transporteur, durant les jours de semaines, fait une à deux navettes maximum. Durant les journées du dimanche, premier jour de la semaine, les navettes s'élèvent à 02 départs pleins et deux retours vides. Le jeudi, dernier jour de la semaine, c'est l'inverse qui se produit avec 02 départs vides et deux retours pleins. Le travail de la journée du dimanche dépend beaucoup de la journée du samedi. Si les départs se font nombreux le samedi, le dimanche deviendra une journée comme les autres. Si le samedi reste une journée calme, le dimanche sera plus animée.

Un des transporteurs de voyageurs nous a avoué que depuis sa présence à 07h00 du matin, à l'arrêt, n'a pu avoir son tour de départ qu'à 14h00. Pour pouvoir démarrer tôt, il faut se lever à 02h00 ou à 03h00 du matin.

Le manque de contrôle sur cette ligne de transport, en plus de sa saturation, est aggravé par le fait que beaucoup de personnes font de ce travail une double fonction. Les fonctionnaires et les retraités sont les premiers à se procurer des fourgons appartenant à un membre de la famille, pour travailler avec et essayer d'avoir une seconde rente d'argent.

Lorsque le chômage s'installe dans cette ligne de transport saturée mais surtout non réglementée, les transporteurs se réfugient vers le transport du chef-lieu vers les villages, ces lignes n'existant pas réglementairement, mais créées par les transporteurs eux-mêmes pour travailler d'un côté et assurer le déplacement des populations de l'autre.

Les transporteurs de voyageurs ont avoué que ce travail ne leur assure plus le pain quotidien. "C'est les retraites en Euros de nos mamans qui nous font vivre", selon l'un d'eux ; "Il y a trop d'informel dans le transport a rajouté un autre". L'informel, l'absence de réglementation pouvant régir cette activité rend les transporteurs insatisfaits de leurs journées de travail et les voyageurs insatisfaits de la qualité de service du transport.

I-1-1) La location de voiture : une nouvelle façon de se déplacer à *Bouzeguène*

La location de voiture est apparue avec l'avènement des concessionnaires automobiles facilitant l'accès au véhicule à tout un chacun. Cette nouvelle activité est encouragée par les différents dispositifs de l'état pour l'aide à l'emploi. L'ANSEJ (l'Agence Nationale pour le Soutien de l'Emploi des Jeunes), l'ANGEM (l'Agence Nationale pour la Gestion du Microcrédit) et l'ANDI (l'Agence Nationale pour le Développement de l'Investissement), sont les dispositifs ayant fait rentrer beaucoup de matériel à *Bouzeguène* ayant servi dans la location d'engins pour le bâtiment et la location de voitures. La commune de *Bouzeguène*, elle seule possède plus de 25 agences de location de voitures, au début de l'année 2014. Cette activité synonyme de prestige et du gain facile semble être convoitée par plusieurs individus, surtout sans instruction. Celle-ci faisant partie d'un des moyens de transport aujourd'hui, semble détrôner le fourgon. Celui-ci, pourtant, est venu en premier pour porter secours à cette montagne longtemps enclavée. Notre interlocuteur dans son témoignage a déclaré : "la location de voitures a tué le transport". Les habitants de la région, avant, louaient les fourgons (avec leurs chauffeurs) pour effectuer leurs déplacements à des prix dépendants de la distance parcourue. Aujourd'hui à 2000,00 DA seulement une personne peut louer une voiture et l'avoir à sa disposition toute la journée. Le prix reste inchangé quelque soit la distance à parcourir. Il est à noter que la clientèle qu'attire cette activité, comprenant tous âges confondus, fait que les demandes dépassent l'offre surtout en période estivale. Cette activité qui semble-t-il est détournée de son objectif principal étant celui de mettre plus de facilité dans la mobilité de la population, a fait qu'une de ces agences de location de voitures ayant à son actif 16 véhicules au départ a fini par n'en avoir que cinq 05, puisque les 11 autres ont toutes été saccagés par leurs locataires.

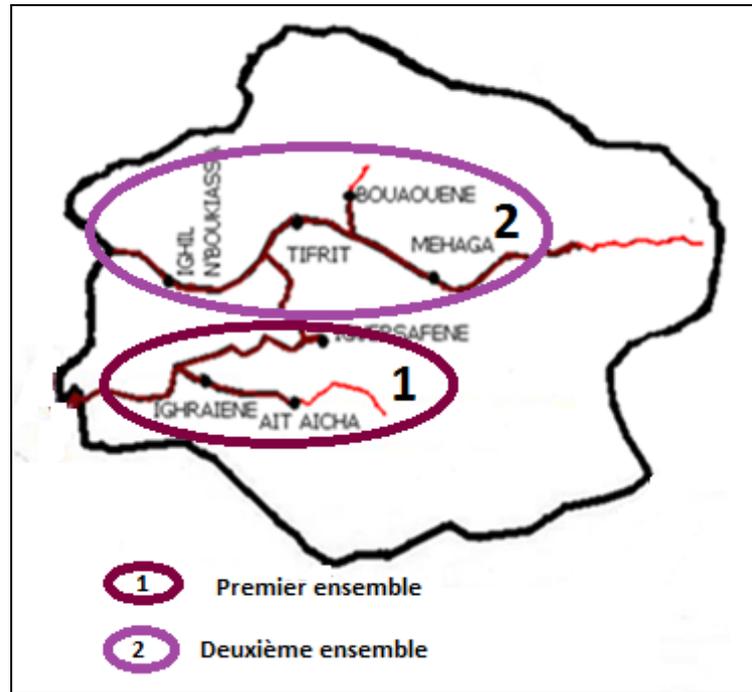
I-2) La commune d'Illoula Oumalou: une inégale répartition du nombre de fourgons entre Bouzeguène et Azazga

Le nombre de fourgons de transport de voyageurs dans la commune d'Illoula Oumalou n'est pas réparti équitablement entre le chef-lieu de daïra de Bouzeguène et celui d'Azazga. Le nombre de fourgons faisant Illoula-Oumalou-Azazga est de 104. Il est 05 fois supérieur au nombre de fourgons faisant Illoula-Oumalou-Bouzeguène qui n'est que de 20 fourgons. Cette différence est ressentie lors de notre enquête du 14/10/2014, durant laquelle nous avons constaté combien les voyageurs se plaignent du manque de transport surtout le soir. Aussi, durant la même enquête, parmi les raisons faisant que les habitants préfèrent se rendre à Azazga plutôt qu'à Bouzeguène est la disponibilité du transport. Malgré que Bouzeguène soit plus proche par rapport à Azazga d'Illoula-Oumalou, sauf que la disponibilité du transport a raccourci la distance vers Azazga et l'a éloigné vers Bouzeguène.

I-3) La commune de d'Idjeur: une organisation de transport dictée par le territoire

La commune d'Idjeur semble se passer volontairement de son chef-lieu. La répartition de ses agglomérations dans son territoire a fait que celles-ci s'organisent indépendamment de celui-ci, comme c'est le cas du transport. Le réseau routier n'assure pas une convergence vers le chef-lieu, ce qui rend celui-ci affaibli et son développement entravé. Ce chef-lieu situé à proximité du grand village du même nom, Iguersafène, semble dominé par celui-ci. Iguersafène détient le monopole du transport, puisqu'il est le seul village à assurer les deux destinations Bouzeguène et Azazga. Les autres villages n'assurent que l'une ou l'autre des deux destinations.

Carte VII-01 : Organisation du transport à *Idjeur* suivant son territoire



Source : ALIANE Ouahiba

Le village d'*Iguersafène* détient plus de 40 fourgons dont seulement la moitié soit 20 fourgons, assure le transport à *Azazga* et l'autre moitié l'assure à *Bouzeguène*. Donc le nombre de fourgons est également réparti entre ces deux destinations. Mieux encore, ces deux groupes de fourgons assurent par tour de rôle celles-ci, puisque chaque transporteur assure l'une et l'autre un jour sur deux ou une semaine sur deux. Comme seules les deux agglomérations d'*Iguersafène* et *Bouaouène* assurent le transport vers *Azazga*. Cela a fait que la commune est divisée en deux entités, comme le montre la carte 02, pour cette destination. Les transporteurs d'*Iguersafène* se chargent du transport de ses habitants et des habitants des agglomérations d'*Ighraïène* et *Aït Aïcha*. Les transporteurs de *Bouaouène*, qui sont une vingtaine de fourgons, se chargent du transport des ses habitants et des habitants des agglomérations de *Tifrit*, *Mehaga* et *Ighil N'boukiassa*.

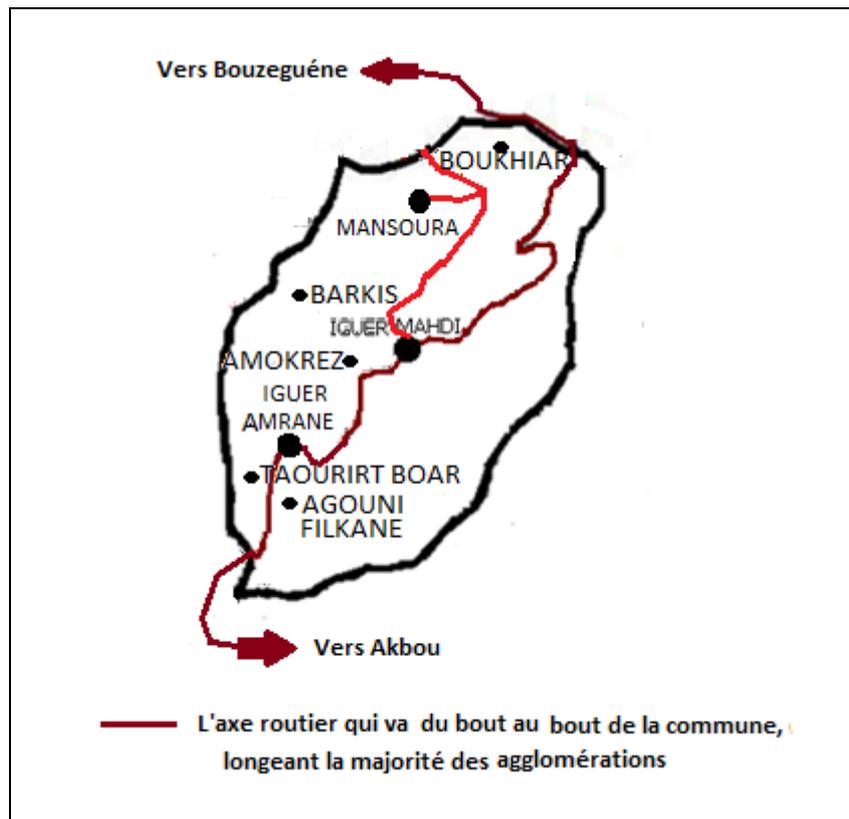
S'agissant du transport vers *Bouzeguène*, les habitants des agglomérations de *Bouaouène*, de *Tifrit* et d'*Ighil N'boukiassa* prennent les fourgons de l'agglomération de *Mehaga*, qui en compte une quinzaine de fourgons, pour venir à *Bouzeguène*. Quant aux agglomérations

d'*Iguersafène*, *Ighraïène* et *Ait Aicha* chacune assure le transport de ses habitants, seule, indépendamment des autres agglomérations.

I-4) La commune de *Béni Zikki*: un transit obligatoire et une dépendance en matière de transport de *Bouzeguène*

La commune de *Béni-Zikki* est longée par un axe routier traversant la majorité des agglomérations de la commune, comme le montre la carte 03. Le fait que ses habitants sont contraints de passer par le chef-lieu de *Bouzeguène* pour se rendre à l'extérieur de leur daïra a fait que la totalité de ses fourgons assurent le déplacement de ses populations de *Bouzeguène-centre* vers la dernière agglomération de la commune (*Agouni Filkane*). Ainsi ce transport s'organisant verticalement rend toutes les agglomérations en relation, puisque le transport sillonne celles-ci grâce à leur proximité de la voie. Sauf l'agglomération de *Boukhiar*, du fait qu'elle se situe en dehors de la voie oblige ses habitants à la rejoindre le long d'une voie piétonne. L'agglomération de *Mansoura* se situant à la frontière de la commune de *Bouzeguène*, du côté de l'agglomération d'*Ahrik*, bénéficie d'un transport à part. Cette agglomération assure le transport de ses habitants vers le chef-lieu de *Bouzeguène* mais pas vers celui de *Béni-Zikki*. Ainsi pour se rendre au chef-lieu de commune de *Béni-Zikki* il faut d'abord venir à *Bouzeguène* pour prendre un fourgon à *Béni Zikki*. A *Bouzeguène* chef-lieu, nous retrouvons un arrêt de fourgons de *Béni-Zikki* et un autre arrêt de fourgons de *Mansoura*.

Carte VII-02 : Organisation du transport à Béni-Zikki suivant son territoire



Source : ALIANE Ouahiba

II) LES DIFFERENTS TYPES DE DEPLACEMENTS

Nous pouvons résumer les déplacements en trois rayons et suivant les destinations :

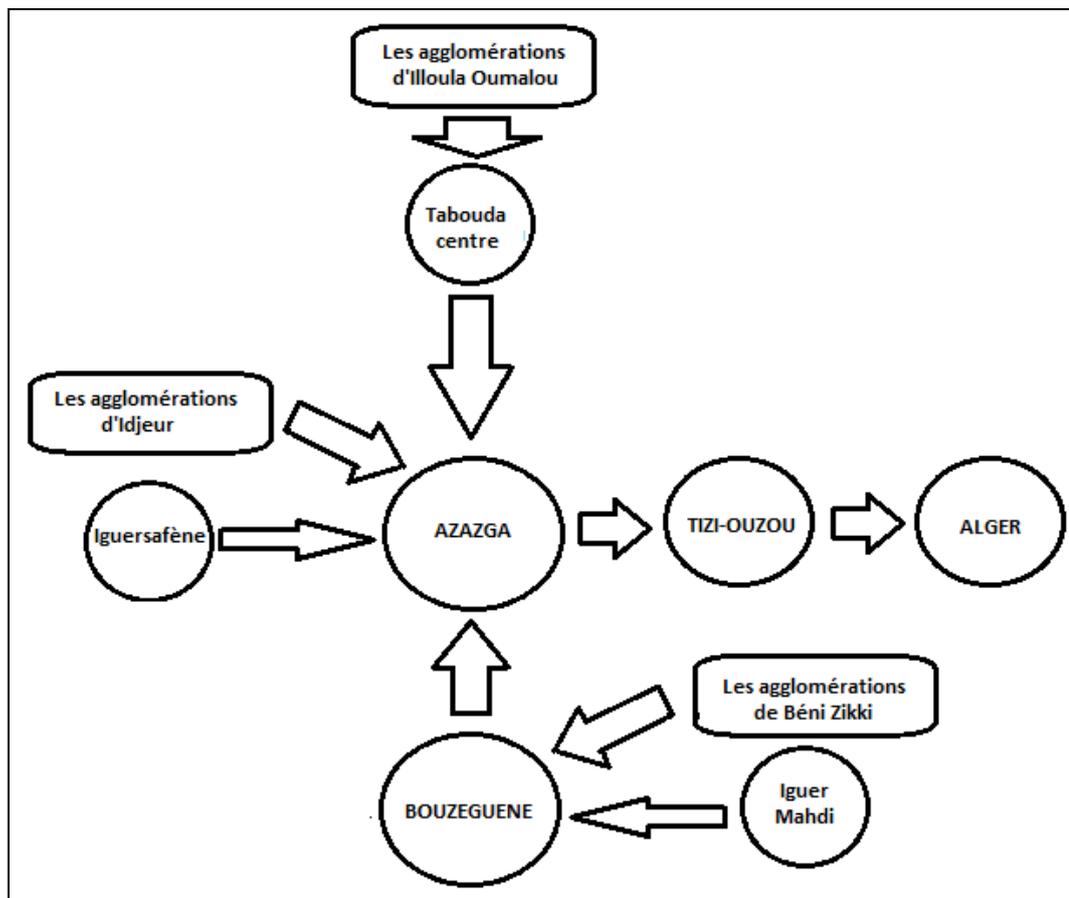
- Les déplacements à l'intérieur même de la commune
- Les déplacements à l'intérieur de la daïra
- Les déplacements à l'extérieur de la daïra

La population en déplacement peut s'inscrire dans l'un des trois rayons, dans deux des trois rayons ou dans les trois rayons à la fois. Celle-ci dépend essentiellement du lieu où habite la personne en déplacement, de son âge et/ou de son activité socioprofessionnelle et de son lieu d'exercice, ceci s'agissant des déplacements fréquents ou réguliers. D'autres motifs aussi interviennent pour inciter la population à se déplacer. Les soins médicaux, les loisirs, les visites familiales sont des raisons parmi d'autres qui font que la population est mobile.

Le déplacement à l'intérieur de la commune et à l'intérieur de la daïra est assuré par les fourgons. Ce sont des véhicules possédant de 08 à 18 places.

Le déplacement à l'extérieur de la daïra est assuré par les bus pour se rendre à *Azazga*, *Tizi-Ouzou* et à *Alger* et ceci avec des horaires bien précis. Ces départs commencent tôt le matin aux alentours de 06h00 pour finir en début de matinée, avant 09h00. Après 09h : 00 le transport est assuré par les fourgons mais uniquement pour se rendre à *Azazga* et cela à longueur de journée. Depuis *Azazga*, on peut se rendre ensuite à *Tizi-Ouzou* ou même à *Alger*. Les fourgons n'ont pas d'horaires, le départ se fait une fois celui-ci est plein. Il y a aussi les taxis qui sont disponibles, sauf que c'est le fourgon qui reste le moyen de transport le plus utilisé.

Schéma VII-01 : Organisation du transport dans la daïra de *Bouzeguène*



Source : ALIANE Ouahiba

Ce schéma nous révèle une organisation territoriale avec la dominance des chefs-lieux selon leur hiérarchie. Nous constatons aussi que toutes les communes de la daïra ne possèdent pas de ligne directe sur *Tizi-Ouzou*. Tout le transport de la daïra transite obligatoirement par

Azazga. Cela est vrai à l'époque où il n'y avait qu'une seule route menant vers le chef-lieu de la wilaya. Il s'agit de celle passant par *Azazga*, mais désormais même avec l'ouverture de la route permettant de mener vers *Bouzeguène* sans transiter par *Azazga*, la situation n'a pas changé.

Les quatre chefs-lieux de communes de notre daïra d'étude ne dominent pas tous de la même façon dans leurs territoires. Seuls les deux chefs-lieux de *Bouzeguène-centre* et de *Tabouda-centre* assurent le transit entre eux et leurs agglomérations respectives. Le chef-lieu de la commune d'*Idjeur* semble tourner le dos à ses agglomérations. Car aucun transport n'est assuré du chef lieu vers celles-ci. Le chef-lieu de *Béni Zikki* se situant à l'un des bouts de la commune n'assure pas non plus la liaison avec toutes ses agglomérations.

Comme la commune de *Béni-Zikki* dépend de celle de *Bouzeguène* pour se rendre à *Azazga*, les trois autres communes dépendent d'*Azazga* pour se rendre à *Tizi-Ouzou* à cause du transport transitant obligatoirement par *Azazga* pour se rendre à *Tizi-Ouzou*. Cet état de fait, est dû à la subordination de la daïra de *Bouzeguène* de celle d'*Azazga* en matière de réseau routier. Cette situation date de l'époque où *Bouzeguène* était une commune dépendant de la daïra d'*Azazga*. Malgré la promotion de *Bouzeguène* au rang de chef-lieu de daïra, depuis le dernier découpage administratif de 1984, mais elle reste toujours dépendante d'*Azazga* en beaucoup de domaines, parmi ceux-ci le réseau routier demeurant insuffisant pour notre cas d'étude. Cela a fait, qu'en plus de sa situation géographique (Sud-est de la wilaya) elle empêche celle-ci de s'ouvrir et de se développer malgré sa situation stratégique, frontalière avec la wilaya de *Béjaïa*, du côté d'*Akbou* (voir carte 03).

II-1) Les déplacements à l'intérieur même de la commune

Dans les chefs-lieux-de communes de *Bouzeguène* et d'*Illoula Oumalou*, la majorité des villages possèdent un arrêt de fourgons assurant le transport vers leurs chefs-lieux respectifs. Ces lignes de transport, vers les villages, n'existant pas réglementairement. Elles ne sont donc pas réglementées et leurs horaires de travail dépendent de l'heure à laquelle les besoins de déplacement sont ressentis.

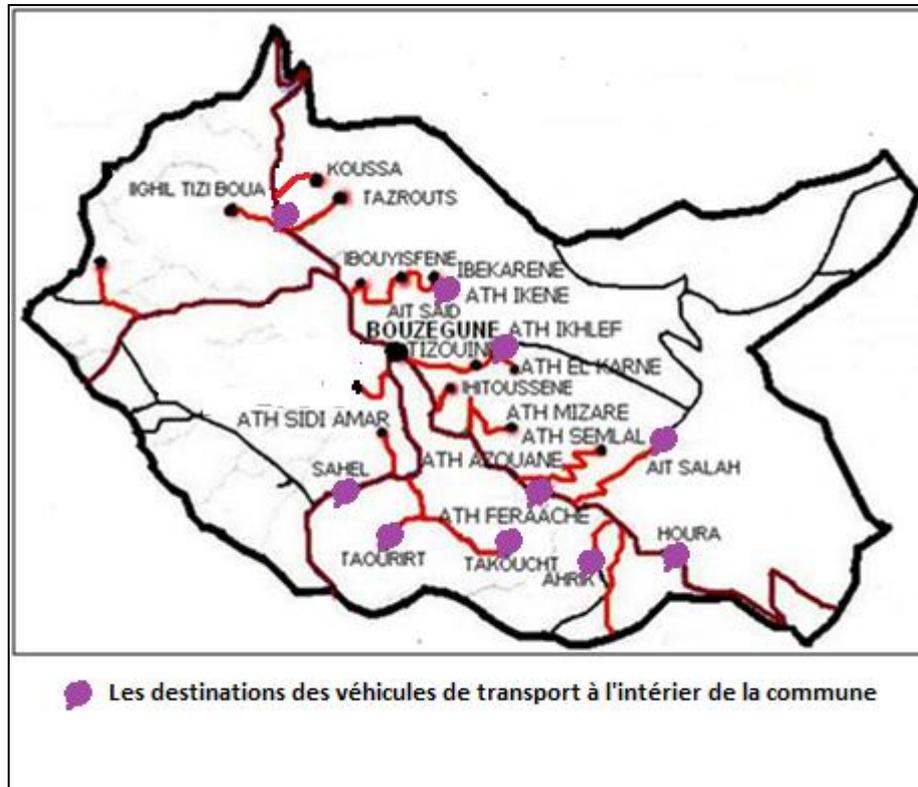
Durant l'année scolaire, les fourgons commencent aux alentours de 07h00 pour finir suivant l'heure du coucher du soleil. Car à *Bouzeguène-centre*, par exemple, pour être certain de trouver un fourgon qui va vous conduire à votre village le soir mieux vaut arriver tôt, surtout

en hiver. En dehors de l'année scolaire et avec l'arrivée de la saison chaude, il est difficile de trouver un fourgon le matin pour vous déplacer de votre village au chef-lieu mais surtout de celui-ci vers les villages. Le transport s'organisant en ligne descendante des petits centres vers des centres plus grands, les matins, fait que les personnes se déplaçant vers l'autre sens trouvent des difficultés. Le transport dans cette région de montagne, malgré sa disponibilité en tant que matériel, reste rare pendant certains horaires.

Ce transport des villages vers les chefs-lieux a facilité les déplacements des populations surtout pour les plus éloignés d'entre eux. Les distances sont ainsi raccourcies par la disponibilité de ces fourgons en encourageant les personnes à se déplacer. Ce moyen de transport est tellement convoité au point de rendre cette population quasiment mécanisée. Ainsi, il est rare de croiser des personnes se déplaçant à pied. Même les habitants des villages les plus proches des chefs-lieux se déplacent en fourgon. Les plus âgés, les jeunes, les moins jeunes, les femmes comme les hommes, tous se déplacent en fourgon. Marcher à pied devient presque surprenant dans cette région de montagne.

L'organisation de la commune de *Bouzeguène* autour d'un axe linéaire sur lequel se greffent des voies menant vers les différentes agglomérations de la commune a fait que dans le chef-lieu, nous retrouvons 10 arrêts respectifs menant chacun vers une direction sur laquelle sont réparties un certain nombre d'agglomérations. Comme le montre la **carte 03**, la distribution des agglomérations sur le territoire de la commune a multiplié le nombre d'arrêt de fourgons dans le chef-lieu. L'indisponibilité de voies de circulation pour relier les différentes agglomérations de façon à atténuer cette surcharge, un grand nombre de fourgons occupent les arrêts du chef-lieu.

Carte VII-03 : Organisation du transport à l'intérieur de la commune de *Bouzeguène*



Source : ALIANE Ouahiba

La commune d'*Illoula-Oumalou* est organisée en V avec le chef-lieu, se trouvant à l'intersection des deux voies menant vers les différentes agglomérations. Cela a fait qu'au niveau du chef-lieu, nous ne retrouvons que deux arrêts. L'un mène dans la direction de l'agglomération de *Souk L'khmis* jusqu'à *Ait Laziz* et toutes les agglomérations situées sur l'axe routier ou à proximité de celui-ci. L'autre mène dans la direction de l'agglomération de *Ait Ali Ou M'hand* jusqu'à *Avourghes* et toutes les agglomérations situées sur l'axe routier ou à proximité de celui-ci.

Carte VII-04 : Organisation du transport à l'intérieur de la commune d'*Illoula Oumalou*



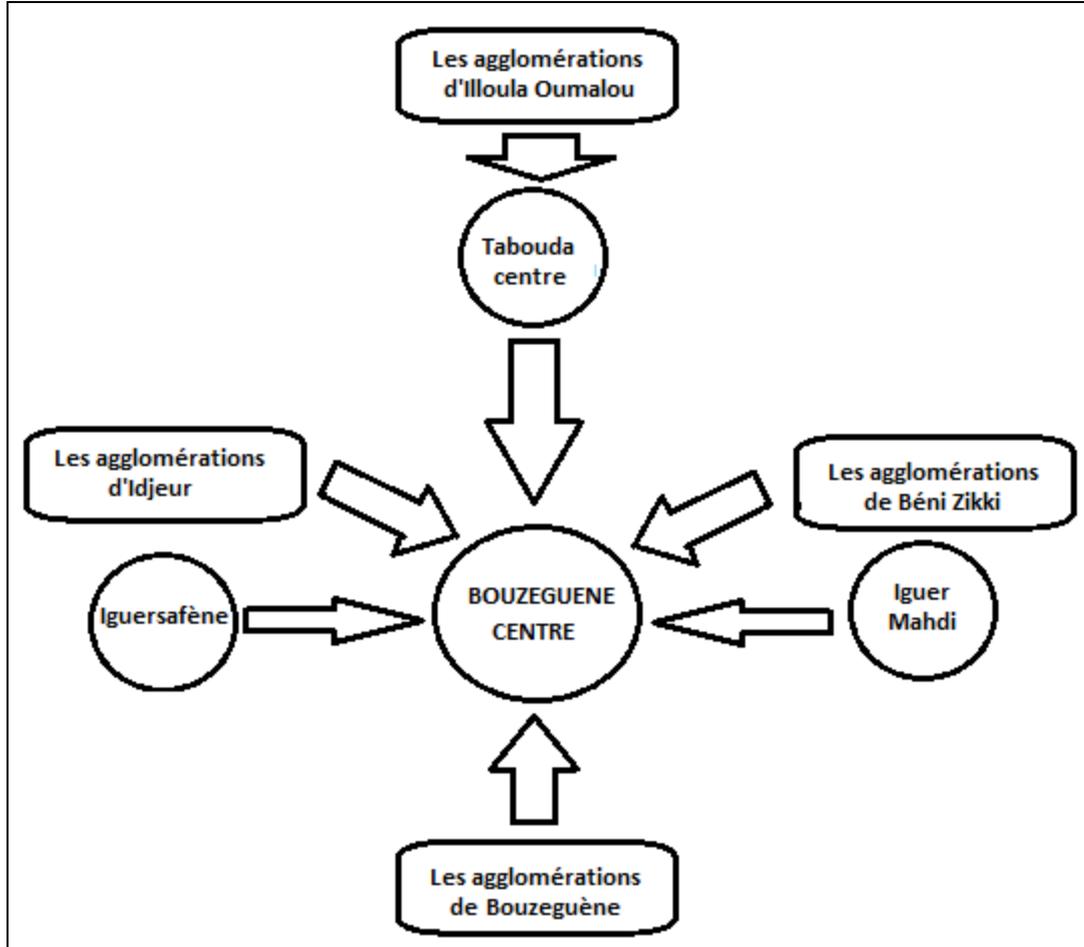
Source : ALIANE Ouahiba

Pour la commune d'*Idjeur*, le déplacement vers le chef-lieu de daïra, *Bouzeguène*, se fait indépendamment du chef-lieu de commune. Ainsi chaque village assure le transport de ses habitants, vers *Bouzeguène*, indépendamment du chef-lieu de commune. Ceci nous révèle l'importance que prend celui-ci dans son territoire s'avérant être différent des chefs-lieux de *Bouzeguène* et d'*Illoula Oumalou*. Les agglomérations de la commune d'*Idjeur* ne dépendent pas de leur chef-lieu en matière de transport.

Concernant la commune d'*Aït Zikki*, pour venir à *Bouzeguène*, les habitants démarrent de leurs villages respectifs situés pour la plupart sur l'axe de la route. Ses habitants ne sont pas contraints de venir au chef-lieu pour se rendre à *Bouzeguène*. Au retour, les fourgons démarrent du chef-lieu de la commune de *Bouzeguène* vont jusqu'au bout de la commune de *Béni-Zikki* jusqu'à déposer le dernier voyageur.

Ainsi, dans le chef-lieu de la commune de *Bouzeguène*, nous retrouvons un arrêt de fourgons menant à *Illoula-Oumalou*, un arrêt de fourgons menant à *Béni-Zikki* et un autre à *Mansoura* (agglomération de la commune de *Béni-Zikki*), d'une part. Ainsi qu'un arrêt de fourgons menant à *Iguersafène* et un arrêt où sont regroupés les fourgons menant à *Aït Aïcha*, à *Ighraïène* et aux quatre agglomérations de *Mehaga*, *Tifrit*, *Bouaouène* et *Ighil N'boukiassa*, appartenant toutes à la commune d'*Idjeur* d'autre part.

Schéma VII-02 : L'organisation du transport vers la daïra de *Bouzeguène*



Source : ALIANE Ouahiba

II-2) Les déplacements à l'intérieur de la daïra

Pour se déplacer d'une commune à une autre, surtout des trois communes vers le chef-lieu de daïra, des fourgons sont disponibles, à *Bouzeguène*. L'inexistence d'horaires réguliers fait qu'un fourgon ne prend pas la route avant qu'il ne soit rempli. Ceci constitue un obstacle pour celui se rendant à son travail, tenu de respecter les horaires. Ainsi les personnes habitant à *Bouzeguène* et travaillant dans l'une ou l'autre des trois communes se dirigent, souvent, vers la location collective d'un fourgon pour leur assurer le déplacement toute la semaine. Si les déplacements à l'intérieur des communes et les déplacements à l'extérieur de la daïra se font fréquents, les déplacements entre les communes le sont moins. Ceux-ci ne touchent pas

l'ensemble de la population mais ils se limitent à certaines catégories uniquement, principalement celles se déplaçant pour le travail et les visites familiales. Exception faite pour le déplacement des populations des trois communes, *Illoula-Oumalou*, *Idjeur* et *Béni Zikki* vers le chef-lieu de *Bouzeguène* représentant leur chef-lieu de daïra.

Pour mesurer l'attraction exercée par le centre de *Bouzeguène* sur sa région nous avons mené 03 enquêtes de terrain pendant lesquelles nous avons pris des échantillons de 100 personnes pour chacune des trois communes de la daïra, pour lesquelles nous avons posé 03 questions, dont la troisième composée de deux sous-questions.

La première : Pourquoi vous êtes venu aujourd'hui à *Bouzeguène* ?

La deuxième : Combien de fois venez-vous à *Bouzeguène* par semaine ? La troisième : Est-ce que vous préférez venir à *Bouzeguène* ou aller à *Azazga* ? Pourquoi ?

Les 03 enquêtes ont été réalisées chacune comme suit :

-Celle d'*Illoula Oumalou* est réalisée le 14/10/2017

-Celle d'*Idjeur* est réalisée le 15/10/2017

-Celle de *Béni-Zikki* est réalisée le 28/10/2017

II-2-a) *Bouzeguène* chef-lieu de daïra : attractivité, besoin et nécessité

A l'examen du tableau ci-dessous, nous constatons en premier abord que les raisons de déplacement des populations vers le chef-lieu de *Bouzeguène* varient d'une commune à une autre. Cela montre que les besoins des populations des trois communes sont différents révélant comment celles-ci sont différemment développées en matière de commerces et d'équipements. Ainsi les besoins de la commune d'*Illoula-Oumalou* se limitent à l'emploi, étant donné qu'un certain nombre d'habitants travaillent à *Bouzeguène*. Ceux-ci exercent principalement dans l'administration (vu son statut de chef-lieu de daïra) dans le domaine de la santé (chez les médecins spécialistes), à la mobilité de convenance, (touchant les jeunes y passant leur temps et les vieux venant pour rencontrer leurs amis dans les cafés), aux commerces, (*Bouzeguène* étant la plus dotée de commerces), aux visites familiales et à la formation professionnelle, (le C.F.P.A de la région se trouve au chef-lieu de daïra).

Ces besoins se partageant entre les trois communes de la daïra en dehors du chef-lieu affichent des taux différents d'une commune à une autre et surtout entre la commune d'*Illoula-Oumalou* et les deux communes d'*Idjeur* et de *Béni-Zikki*. Si le taux des personnes se déplaçant à *Bouzeguène* pour travailler est de 39% pour la commune d'*Illoula-Oumalou*, il n'est que de près de la moitié pour les deux communes d'*Idjeur* et de *Béni-Zikki* qui sont respectivement de 21% pour la première et de 17% pour la seconde. S'agissant des différentes administrations du chef-lieu de daïra, les habitants de la commune d'*Illoula-Oumalou* affichent le taux le plus important avec 30%. *Idjeur* présente un taux inférieur à celui-ci avec 18% et *Béni-Zikki* avec 13% seulement. Concernant le domaine de la santé, la mobilité de convenance et les commerces, la commune d'*Illoula-Oumalou* est la moins dépendante de *Bouzeguène* comparativement aux deux autres communes. Les habitants de celle-ci ne se déplacent que rarement pour ces trois raisons à *Bouzeguène*. Parmi l'échantillon interrogé, 8% se déplace pour la cause de la santé, 7% pour la mobilité de convenance et 6% pour les commerces. Ce fait est dû, d'une part, à la disponibilité de plus de moyens sanitaires et de commerces à *Illoula-Oumalou* comparativement aux deux autres communes. D'autre part, cela est dû au fait que les habitants de cette commune préfèrent se rendre à *Azazga* qu'à *Bouzeguène* pour plusieurs raisons qui seront citées tout le long de ce chapitre. Pour les deux communes d'*Idjeur* et de *Béni-Zikki*, ces mêmes taux sont plus importants. Pour la commune d'*Idjeur*, 15% des personnes interrogées viennent à *Bouzeguène* pour des raisons de santé et 19% pour la commune *Béni-Zikki* se déplacent pour les mêmes raisons. Pour la mobilité de convenance nous enregistrons 11% pour *Idjeur* et 12% pour *Béni-Zikki*. Pour les commerces, 13% de l'échantillon interrogé d'*Idjeur* et 16% de l'échantillon interrogé de *Béni-Zikki* se sont déplacés pour cette raison.

La commune d'*Idjeur* présente les mêmes besoins que celle d'*Illoula-Oumalou*, mais pas uniquement. Le dentiste est l'une des raisons évoquées 8 fois par les personnes interrogées. Le dentiste n'existant que dans les salles de soins d'*Iguersafène* et d'*Ighraïène* ne semble pas satisfaire les besoins de leurs populations. Ceux-ci assurent quelques prestations uniquement comme l'extraction. Le privé au contraire, il fournit plusieurs prestations y compris les couronnes et les appareils dentaires. Cela oblige les habitants de la commune d'*Idjeur* à se déplacer à *Bouzeguène* chef-lieu. L'autre raison réside dans le fait que le transport n'est pas assuré vers le chef-lieu de commune, *Iguersafène*. Les habitants des

agglomérations ne possédant pas de dentiste, sont contraints de se rendre à *Bouzeguène-centre* que ce soit pour se rendre chez un dentiste privé ou dans la polyclinique ou le dispensaire.

La pharmacie est évoquée par une des personnes interrogées ; ceci nous a amené à poser la question sur l'existence ou non de pharmacie dans la commune d'*Idjeur*. Effectivement l'existence d'une seule et unique pharmacie dans le chef lieu *Iguersafène* et le transport ne convergeant pas des agglomérations de la commune vers celle-ci, obligent les habitants à se rendre à *Bouzeguène*, où le transport est assuré, pour se procurer des médicaments. Il est à mentionner que souvent les ordonnances sont servies à l'endroit même de la consultation faisant qu'étant donné *Idjeur* semble sous-équipée en matière sanitaire devient alors plus dépendante du chef-lieu de daïra.

Le vaccin antigrippal a été évoqué par trois des personnes interrogées. Celui-ci se vend en pharmacie ou est assuré lors de journées spéciales organisées par le dispensaire. Cette situation confirme encore la dépendance de la commune, en matière sanitaire, du chef lieu de daïra.

Acheter le journal est une raison pour laquelle deux personnes se sont déplacées ce jour là parmi l'échantillon interrogé. Ceux-ci ne sont pas des habitants d'*Iguersafène* où le journal est effectivement vendu, mais ce sont des habitants des autres agglomérations de la commune n'ayant pas d'autres choix que de se déplacer au chef-lieu de daïra ou au chef-lieu de commune pour acheter le journal. Lorsque le déplacement se fait par fourgon, alors c'est la disponibilité du transport qui décide de la direction à prendre.

L'escale faisant que les personnes qui rentrant d'*Azazga* viennent à *Bouzeguène* pour se rendre à leur agglomération (de la commune *Idjeur*) témoigne de la fluidité du transport *Azazga-Bouzeguène* et aussi de la fluidité du transport de *Bouzeguène-Idjeur*.

La commune de *Béni-Zikki* affiche, en plus des besoins de la commune d'*Illoula-Oumalou* l'escale à 12%, représentant un taux nettement supérieur à la commune d'*Idjeur*. Effectivement, l'escale des habitants de *Béni-Zikki* par le chef-lieu de *Bouzeguène* est loin d'être un choix mais une obligation, puisque comme nous l'avons signalé plus loin, pour se rendre à *Azazga*, à *Tizi-Ouzou* ou à *Alger*, au moyen de transport, les habitants de *Béni-Zikki* sont obligés de transiter par *Bouzeguène*. Il est à signaler que l'achat du journal est aussi évoqué par 1% des personnes interrogées, car celui-ci ne se vend pas à *Béni-Zikki*, sauf si une personne descend à *Bouzeguène* et en achète un certain nombre pour les revendre sur place.

Le vétérinaire aussi est la raison de déplacement d'une des personnes interrogées. L'inexistence de vétérinaire à *Béni-Zikki* oblige ses habitants à se déplacer à *Bouzeguène-centre*.

Tableau VII-02: Les raisons du déplacement vers Bouzeguène, par taux, pour les habitants des trois communes d'*Illoula-Oumalou*, *Idjeur* et *Béni-Zikki*.

Services Communes	Illoula-Oumalou	Idjeur	Béni-Zikki
Travail	39%	17%	21%
Administration	30%	18%	13%
Santé	08%	15%	19%
Mobilité de convenance	07%	11%	12%
Commerce	06%	13%	16%
Visite familiale	05%	02%	04%
Formation professionnelle	05%	03%	—
Dentiste	—	08%	—
Vaccin antigrippal	—	03%	—
Pharmacie	—	01%	—
Acheter le journal	—	02%	1%
Escale	—	03%	12%
Vétérinaire	—	—	01%

Source : ALIANE Ouahiba

II-2-b) Bouzeguène un petit centre urbain et des emplois

D'après l'enquête que nous avons réalisée, un nombre de travailleurs des trois communes exerce à *Bouzeguène*. Etant chef-lieu de daïra, celle-ci attire un certain nombre de fonctionnaires dans ses différents équipements administratifs, scolaires et sanitaires...etc. Mais ce qu'il y a lieu de souligner c'est le nombre de personnes travaillant dans le domaine du privé et dont la majorité sont des femmes ou des jeunes filles. Ce nombre est plus important pour la commune d'*Illoula-Oumalou*, où nous remarquons sur le tableau 03, que 43% des travailleurs exerce dans le secteur du privé. Ces jeunes filles travaillant chez le privé exercent comme couturières dans des ateliers, comme vendeuses dans des magasins des différents commerces, allant de l'habillement jusqu'à la peinture-auto ou comme des secrétaires dans des cabinets de médicaux.

Pour les personnes exerçant comme privé, nous pouvons noter deux cas : s'agissant de la commune d'*Idjeur* se sont la plupart des jeunes filles ayant ouvert des ateliers de confection de robes Kabyles et ayant choisi le centre de *Bouzeguène* pour le positionnement de leurs activités. *Bouzeguène* très connu dans le domaine de la robe Kabyle et dont les ateliers attirent de la clientèle de plusieurs parties du pays, selon le témoignage de certaines couturières. Cette robe Kabyle, également, est très prisée par les femmes locales représentant leur tenue d'intérieur comme d'extérieur lorsqu'elles se déplacent, principalement à l'intérieur même de la région.

Concernant les 43% des habitants de la commune de *Béni-Zikki* exerçant comme privé à *Bouzeguène*, cela concerne surtout les maçons. Car comme l'a mentionné une des personnes interrogées travaillant dans un chantier au village *Ihitoussène* : « dans tous les chantiers de *Bouzeguène*, vous trouverez les maçons de *Béni-Zikki* »

Tableau VII-03: Le domaine d'emploi des habitants des trois communes d'*Illoula Oumalou*, *Idjeur* et *Béni-Zikki* à *Bouzeguène*

Communes	Dans le secteur public	Chez le privé	Comme privé
Illoula Oumalou	43%	43%	13%
Idjeur	47%	29%	24%
Béni-Zikki	28,50%	28,50%	43%

Source : ALIANE Ouahiba

Donc, nous pouvons retenir par cette enquête, alors que les habitants de *Bouzeguène* s'orientent vers le commerce, leurs jeunes filles se spécialisent dans la couture et les jeunes de *Béni-Zikki* trouvent dans la maçonnerie un gagne pain, que les habitants de *Bouzeguène* ne trouvent pas à leur goût. Dans le centre de *Bouzeguène* où le commerce fait concurrence, la robe Kabyle grâce aux femmes qui la portent et à celles qui la cousent fait sortir cette région de montagne de l'anonymat en lui donnant un cachet. Les jeunes filles d'*Idjeur* faisant de la concurrence aux jeunes filles de *Bouzeguène* dans ce domaine de la robe kabyle s'installent souvent aussi à *Aït Issâad*, agglomération de la commune d'*Ifigha*, de la daïra d'*Azazga*. Situés le long du chemin de wilaya 251, menant d'*Azazga* vers *Bouzeguène*, ces ateliers constituent une première escale pour une clientèle se rendant à *Bouzeguène* en quête de robe kabyle. Il est important de signaler la situation des ateliers d'*Aït Issâad* le long de cet axe routier, contrairement aux ateliers de couture de *Bouzeguène* qui sont dispersés un peu dans le centre, mais n'occupant presque jamais l'axe routier. Celui-ci est réservé, presque exclusivement, pour les autres commerces. Ces ateliers nous les retrouvons surtout concentrés dans un endroit appelé "quartier des femmes" où sont concentré également le gros des magasins dédiés à celles-ci, comme l'habillement, la mercerie, la bijouterie...etc.

Cette, presque, séparation des commerces féminins et des commerces masculins dans ce centre de montagne est né à l'époque où le marché hebdomadaire du mardi, *souk n'tsletha*, se tenait au centre. A cette époque, les femmes évitaient de sortir le mardi, une journée spécialement consacrée aux hommes venant faire le marché. Ainsi, enfermés chez-elles le mardi, les femmes prennent leur revanche le mercredi, puisque celle-ci devient presque l'opposée de la journée du mardi, où l'on trouve plus de femmes que d'hommes à *Bouzeguène*. C'est probablement leur absence durant la journée du mardi qui donne cette impression. On disait d'ailleurs que le mercredi c'est la journée des femmes. Ça s'était avant l'année 2000, et plus on recule dans le temps, plus cette réalité où les femmes ne sortaient pas le jour du marché, est réelle. A cette époque, aussi, le marché hebdomadaire avait sa place, dans ce centre de montagne où le commerce n'avait pas l'ampleur qu'il a aujourd'hui. Actuellement le marché s'est déplacé vers l'extérieur du centre puisqu'il se situe sur un axe routier à la croisée des chemins entre *Bouzeguène-centre* et l'agglomération de *Loudha-Guighil*. Ce marché repoussé du centre, où il a changé plusieurs fois d'endroit, perd de plus en

plus sa place à *Bouzeguène* où il risque même d'être déserté par ceux qui avaient l'habitude de le fréquenter.

II-2-c) Azazga-Bouzeguène : une dualité de longue date

Pour mesurer l'attractivité de notre centre de montagne, nous avons posé cette question qui est celle de « entre allez à *Azazga* et venir à *Bouzeguène*, quel centre vous préférez ? ». Notre centre de montagne ne semble pas détenir l'exclusivité de la population de ses trois communes. Concurrencé par *Azazga*, sa population ne semble pas trop satisfaite de celui-ci où beaucoup de manques sont soulignés. Dans un centre de montagne, chef-lieu de daïra depuis seulement 1990 et ancienne commune de la daïra d'*Azazga*, *Bouzeguène* n'arrive pas à trop se détacher d'*Azazga* et cela pour plusieurs raisons.

D'après notre enquête, suivant le tableau 04, 42% des habitants d'*Illoula-Oumalou* déclarent préférer *Azazga* par rapport à *Bouzeguène*. Cette commune appartenait, avant la promulgation de *Bouzeguène* en chef-lieu de daïra en 1990, à la daïra d'*Azazga* y semble encore très attachée. La population de celle-ci juge que le centre de *Bouzeguène* est très exigu, où la circulation automobile est très anarchique et la ville est trop petite, contrairement à *Azazga* qualifiée de spacieuse, aérée, organisée et plus vaste. En plus de l'existence de plus de moyens dans celle-ci, à savoir les équipements administratifs et les commerces. En plus du fait que l'état de la route menant vers *Azazga* est nettement meilleur que celle menant à *Bouzeguène*. Aussi, il a été souvent mentionné de la préférence du marché hebdomadaire, le souk d'*Azazga* se tenant chaque samedi contrairement à celui de *Bouzeguène* qu'on juge aussi très mal organisé et très exigu. Il est à mentionner que le souk de *Bouzeguène* a maintes fois changé d'emplacement contrairement, à celui d'*Azazga* qui depuis longtemps a pris une seule et même place. D'ailleurs dans le langage courant, à *Azazga*, on dit toujours 'du côté du souk', une expression qu'on utilise jamais à *Bouzeguène*, puisque celui-ci n'a pas de lieu fixe.

Il faut mentionner aussi que les 35% des personnes interrogées de la commune d'*Illoula Oumalou* déclarant préférer *Bouzeguène*, sont la plupart des femmes jugeant que la distance est un facteur favorisant le déplacement, puisqu'on peut venir l'après-midi et repartir rapidement même après le travail, comme l'a mentionné une des femmes interrogées. Aussi l'habitude et le sentiment d'appartenance à la même région ayant le même accent, les mêmes

mœurs et le même habillement (port de la robe kabyle à l'extérieur de la maison) rendent les femmes plus attirées par *Bouzeguène* que par *Azazga*. Pour les 23% déclarant qu'entre *Azazga* et *Bouzeguène* c'est pareil, ce sont des personnes ayant déclaré se déplacer là où elles ont affaire ou là où elles trouvent du travail, lorsqu'il s'agit des hommes, où déclarent simplement préférer 06 (Akbou), car il existe plus d'opportunités d'emploi et la région, selon nos enquêtés, est plus ouverte que *Bouzeguène* et *Azazga* et même que toute la wilaya de *Tizi-Ouzou*.

Tableau VII-04: La préférence des habitants des trois communes d'*Illoula Oumalou*, *Idjeur* et *Béni-Zikki* entre venir à *Bouzeguène* ou aller vers *Azazga*

Communes	<i>Bouzeguène</i>	<i>Azazga</i>	Pareil
Illoula Oumalou	35%	42%	23%
Idjeur	40%	33%	27%
Béni-Zikki	37%	32%	31%

Source : ALIANE Ouahiba

S'agissant de la commune d'*Idjeur*, sa population préfère, d'après notre enquête, à 40% venir à *Bouzeguène* par rapport à *Azazga*, pour qui la préférence n'est que de 33%. Ceci relève du fait qu'*Idjeur* quant elle est passée au rang de commune, s'était directement placée sous l'égide de la daïra de *Bouzeguène*, chose faisant que l'attachement pour *Azazga* n'est pas le même que celui de la commune d'*Illoula-Oumalou*. *Idjeur* faisant partie comme *Bouzeguène* de la confédération d'*Aït Idjeur* semble accepter mieux le fait que leur daïra de rattachement soit celle-ci et non *Azazga*. Les hommes comme les femmes se disent appartenir à la région faisant qu'il est normal qu'ils préfèrent se rendre au centre de *Bouzeguène* qu'à *Azazga*, en plus de la proximité et de la disponibilité des moyens de transport.

Les moyens de transport semblent jouer un grand rôle, également, dans la préférence des déplacements de la population. Ceux-ci sont tributaires de la disponibilité du transport, de la proximité et de l'état des routes, pour chacune des trois communes.

Les habitants d'*Idjeur*, parmi l'échantillon interrogé préférant venir à *Bouzeguène*, semblent très satisfaits de ce centre. Pour eux, il est évident d'aimer venir à *Bouzeguène* puisque celui-ci représente leur centre et vu la disponibilité de tous les moyens, tel que les commerces, les équipements et les différents services, ne les obligeant pas à se rendre plus loin pour satisfaire un besoin donné.

Pour les 33% déclarant préférer *Azazga*, nous avons souvent senti que leurs réponses étaient subjectives, puisque ceux-ci ont comme un sentiment de mépris envers ce centre dans lequel, ils se sentent exclus. Ils déclarent, d'ailleurs, que les habitants de cette commune détiennent le monopole de décision concernant, l'emplacement des arrêts de fourgons et le monopole des commerces. Aussi, ils ont avoué avoir ce sentiment de dépendance d'un chef-lieu qu'ils ne jugent pas trop digne de ce nom. Celui-ci affiche une anarchie sur tous les plans, à savoir je cite : « trop exigü, trop saturé, il y'a trop de monde, c'est ''sale'', le code de la route n'est pas respecté, les aires de stationnement sont absents, Il dépend d'*Azazga* sur plusieurs plans, surtout sanitaires et administratifs...etc. »

Les 27% déclarant pareils, disent se déplacer avec motifs. Aller à *Azazga* ou venir à *Bouzeguène*, importe peu. Ils choisissent l'une ou l'autre des destinations suivant le motif du déplacement si non certains déclarent préférer rester chez eux.

Pour ce qui est des habitants de la commune de *Béni-Zikki*, ceux-ci préfèrent à 37% venir à *Bouzeguène* que partir à *Azazga* pour presque les mêmes raisons concernant les habitants de la commune d'*Idjeur*. En plus de la proximité et du sentiment d'appartenance à la région, le coût du transport que doit payer un habitant de *Béni-Zikki* pour se rendre à *Bouzeguène* se multiplie par plus de 2 s'il se rend à *Azazga*. Le passage obligatoire par *Bouzeguène* pour aller dans les deux sens *Béni-Zikki-Azazga* augmente encore cette préférence pour *Bouzeguène* se situant au milieu des deux. La disponibilité de tous les moyens est une expression revenant dans le parler des personnes interrogées qui jugeant inutile de dépenser plus et aller à *Azazga* si le service existe à *Bouzeguène*.

Les 32% disant préférer *Azazga*, la raison évoqué est souvent la grande ville, l'organisation, l'espace et plus de moyens par rapport à *Bouzeguène*.

Pour les 31% déclarant ''pareil'', lorsqu'il s'agit des femmes ; elles évoquent que le motif du déplacement seule peut décider de la destination. Lorsqu'il s'agit des pères de familles, le choix se fait suivant le lieu du travail et les jeunes c'est généralement 06 (*Akbou*) qui est évoqué pour laquelle ils manifestent de l'ambition. Justifiant cela par la disponibilité de l'emploi et aussi par le sentiment d'une ville en plein essor économique, vu que celle-ci est une zone industrielle selon leurs dires.

II-2-d) *Bouzeguène*: rarement visitée mais toujours saturée

Le centre de *Bouzeguène*, lieu de croisement des quatre communes de sa daïra est en plein mouvement dès le matin. Celui-ci est saturé par une population venant satisfaire des besoins d'ordre administratifs, sanitaires et autres. Les personnes arrivant par transport (fourgons) remplissent ce centre à longueur de journée, ajouté à cela les personnes venant par voiture, étant donné que toutes les places de stationnement, qui sont déjà très insuffisantes, se remplissent la matinée. Le long de l'axe principal, à proximité de l'APC et de la poste qui sont situées l'une à proximité de l'autre, de la banque BDL et de la daïra

Mais notre enquête a révélé que parmi l'échantillon interrogé le nombre de personnes se déplaçant rarement est nettement supérieur aux personnes se déplaçant chaque jour et souvent et cela pour les trois communes. Nous nous posons alors la question pourquoi *Bouzeguène* est-elle saturée ?

Comme nous pouvons le remarquer sur le tableau 05, le taux de personnes se déplaçant "rarement" est le plus important pour les trois communes. Rarement correspond aussi à "des fois", quand j'ai "affaire", faisant que ces taux de 45% pour *Illoula-Oumalou*, 60% pour *Idjeur* et 42% pour *Béni-Zikki*, correspondent aux déplacements avec motif.

Tableau VII-05: La fréquence des déplacements des habitants des trois communes d'*Illoula Oumalou*, *Idjeur* et *Béni-Zikki* vers *Bouzeguène*.

Communes	Chaque jour	Souvent	Rarement
Illoula Oumalou	40%	15%	45%
Idjeur	17%	23%	60%
Béni-Zikki	27%	21%	52%

Source : ALIANE Ouahiba

Pour les communes d'*Illoula-Oumalou* et de *Béni-Zikki* 40% et 27%, respectivement, se déplacent tous les jours contre 15% et 21%, par ordre cité des communes, se déplacent souvent. Les personnes se déplaçant tous les jours sont celles qui y travaillent, et les personnes se déplaçant souvent sont des personnes éprouvant un certain attachement à ce centre faisant que l'envie de se déplacer chaque matin pour faire les courses, prendre un café et acheter le journal est présente. Cela est valable surtout pour les hommes.

Pour *Idjeur* si 17% vont à *Bouzeguène* tous les jours pour travailler, 23% se déplaçant souvent pour les mêmes raisons citées précédemment. Concernant les hommes c'est faire les courses, prendre un café et acheter le journal. Concernant les femmes n'ayant pas manqué de déclarer se déplacer souvent, correspondant aussi à presque chaque jour, semble très dépendante et active. Elles disent venir presque tous les jours pour faire leurs achats. La commune d'*Idjeur*, donc prouve une fois de plus, par le biais de ses femmes, le lien unissant une confédération qui est celle d'*Aït Idjeur* dans notre cas. Ce rattachement n'est pas ressenti par les habitants d'*Illoula-Oumalou* et encore moins par ceux de *Béni-Zikki*.

II-2-e) Le centre de *Bouzeguène* : entre proximité et habitude

A la question pourquoi vous préférez venir à *Bouzeguène* au lieu d'aller à *Azazga*, les réponses étaient souvent les mêmes. La proximité est la réponse revenant presque toujours dans les réponses des personnes interrogées préférant venir à *Bouzeguène* que d'aller à *Azazga*. Celle-ci signifie plusieurs raisons au même temps parmi elles celle de la disponibilité des besoins recherchés n'obligeant pas les habitants à effectuer une distance plus importante. Celle-ci est calculée en temps et en argent, suivant les dépenses qu'elle peut susciter. Cette réponse donnée 23 fois par les habitants d'*Idjeur* et 18 fois par les habitants d'*Aït Zikki*, n'est donnée que 06 fois par les habitants d'*Illoula-Oumalou*. Cette différence dans le nombre de réponses est tributaire d'un autre facteur qui est celui de l'état des routes. Effectivement si les habitants d'*Aït Zikki* juge que *Bouzeguène* est plus proche qu'*Azazga*, cela se justifie par le fait qu'ils y passent même s'ils vont à *Azazga*, *Bouzeguène* étant beaucoup plus proche. Concernant les habitants d'*Idjeur* jugeant aussi que c'est plus près, ceci est dû effectivement à la distance séparant celle-ci de chacun des chefs-lieux de daïra, puisque *Bouzeguène* est beaucoup plus proche qu'*Azazga*, mais pas seulement. L'organisation du transport faisant que les fourgons sont plus disponibles vers *Bouzeguène* que vers *Azazga* (voir plus haut) est l'un des facteurs les plus favorisant à cette proximité. La fluidité du transport vers *Bouzeguène* a rendu le déplacement plus facile et à la portée de tout un chacun. Cela est le contraire de la commune d'*Illoula-Oumalou*. Celle-ci, en plus du fait que son transport est très insuffisant vers *Bouzeguène*, selon ses habitants (voir plus haut), l'état de la route qui mène vers celle-ci est dans un état délabré. En plus de sa pente, de son exigüité et de ses virages elle est impraticable (elle sera goudronnée dans les prochains jours). Contrairement à la route menant

vers *Azazga* qui est une route très fluide, sans pentes et sans virages, très large et bien entretenue.

La réponse qui revient souvent, des enquêtés des trois communes, se partage entre l'habitude et le sentiment d'être chez soi ; ce sentiment d'appartenir à la région se divise entre une appartenance confédérale, à *Aït Idjeur* et une appartenance administrative, à la daïra de *Bouzeguène*. Pour la commune d'*Idjeur*, appartenant à la confédération d'*Aït Idjeur*, les réponses se sont diversifiées entre : "c'est chez nous, c'est l'habitude, c'est plus gaie avec l'ambiance du port de la robe kabyle, et je connais les gens". Pour la commune d'*Illoula-Oumalou*, n'appartenant pas à la confédération d'*Aït Idjeur*, les réponses ont été moins diverses puisqu'elles se partageaient entre : "je suis chez moi, je me sens à l'aise et je connais les gens". Pour la commune de *Béni-Zikki*, n'appartenant pas également à la confédération d'*Aït Idjeur*, elle se limite juste à la réponse : "c'est chez nous".

La réponse commune à l'ensemble des communes est la réponse "chez nous" se partageant entre le sentiment d'appartenir à la même région et le sentiment d'appartenir administrativement à la daïra. La réponse de "je connais les gens" communes aux deux communes d'*Idjeur* et d'*Illoula-Oumalou*, révèle une histoire commune liant chacune des deux communes avec *Bouzeguène*. "Je me sens à l'aise" et "c'est plus gaie à cause du port de la robe Kabyle" sont deux réponses qui sont communes aux deux communes d'*Idjeur* et d'*Illoula-Oumalou* pour qui les habitants semblent se plaire dans cette ambiance villageoise se manifestant par les femmes vêtues en robes kabyles représentant leur tenue traditionnelle. La seule réponse propre à la commune d'*Idjeur* est "l'habitude" traduisant une pratique de longue date qui est celle de venir à *Bouzeguène*. Celle-ci date de l'époque où ces deux communes constituaient une seule et même région, à savoir *Aït Idjeur*.

Ces raisons révèlent la place que prend le centre de *Bouzeguène*, chef-lieu de daïra de montagne, se partageant entre proximité, habitude et un tas d'autres liens très en relation avec l'histoire de la région d'*Aït Idjeur* représentant l'actuelle daïra de *Bouzeguène*. Cette réalité nous révèle que la division administrative, à elle seule, ne suffit pas pour s'identifier à un territoire ou à une région. Mais ce sentiment d'appartenance est très en relation avec l'histoire des régions mais aussi avec la proximité qui est un concept très large dans la réalité et le vécu des habitants.

II-3) Les déplacements à l'extérieur de la daïra

Pour étudier les déplacements à l'extérieur de la daïra nous avons pris le cas de la commune de *Bouzeguène*, étant la commune détenant le nombre le plus important de moyens de transport et étant la commune la plus peuplée en comparaison avec les autres communes de sa daïra, en plus du fait qu'elle soit le chef-lieu de daïra. Cette enquête avait pour but de mesurer la navette pendulaire de cette population de montagne et de comprendre les raisons qui motivent ses déplacements quotidiens. Celle-ci va nous révéler le degré de dépendance de notre daïra de montagne d'autres daïra de plus grande importance. Cette dépendance, en tout point de vue, mettra en exergue la suffisance ou non de *Bouzeguène*, essentiellement du point de vue économique.

II-3-1) Les destinations des transports de voyageurs et le nombre de navettes pour la commune de *Bouzeguène* pour les bus

Le tableau 06 nous donne le nombre de bus et leurs destinations à partir de la commune de *Bouzeguène* ; nous pouvons remarquer que 09 bus sur 17 vont sur *Alger* et les 08 autres vont sur *Tizi-Ouzou*. Ceux-ci s'ils ne démarrent que le matin avant 09h00, ils ne rentrent que le soir, à partir de l'après midi. Même ceux qui font *Tizi-Ouzou*, leur navette se limite à *Azazga*. Cette organisation du transport nous révèle d'abord que notre commune de montagne est bien lotie en moyens de transport et le nombre de bus faisant *Alger* révèle leur qualité. Cela montre également que l'investissement dans le transport est un fait caractéristique des régions de montagne exprimant un besoin de déplacement ne pouvant être comblé que par l'investissement privé dans ce domaine.

Tableau VII-06: Le nombre de bus de *Bouzeguène* et leurs destinations.

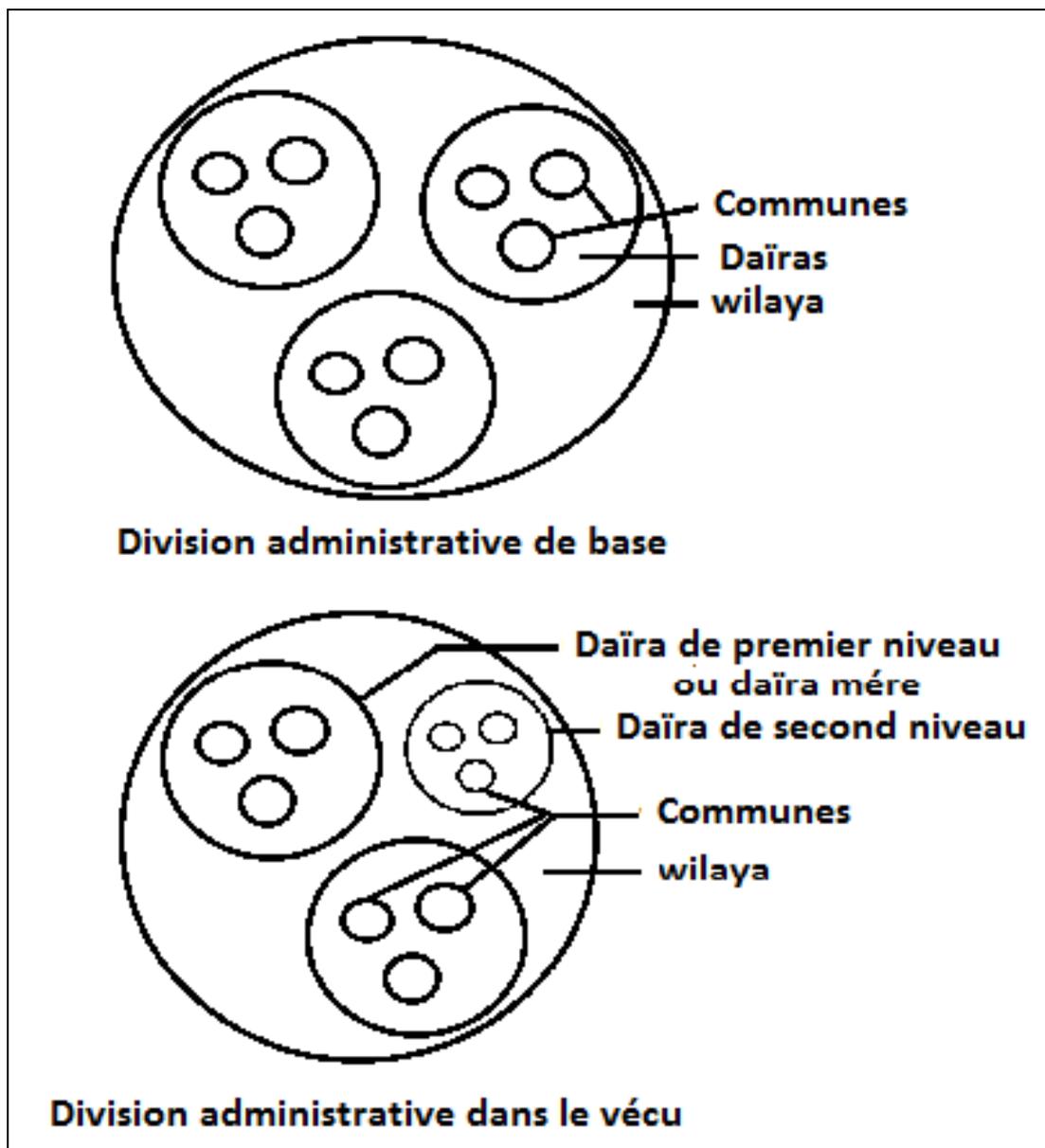
N°	L'heure de départ	Les destinations			
		Destination	Rotation	Retour	
				D'Alger	De Tizi-Ouzou
01	05h :15	<i>Alger</i>	-----	09 :h15	-----
02	05 h:50	<i>Tizi-Ouzou</i>	<i>Bejaïa-Tizi-Ouzou</i>	-----	17h :30
03	06h :00	<i>Tizi-Ouzou</i>	<i>Azazga-Tizi-Ouzou</i>	-----	16h :30
04	06h :10	<i>Alger</i>	<i>Tizi-Ouzou-Alger</i>	11h :00	12h :40
05	06h :20	<i>Alger</i>	-----	12h :30	15h :00
06	06h :30	<i>Tizi-Ouzou</i>	<i>Azazga-Tizi-Ouzou</i>	-----	13h :20
07	06h :40	<i>Tizi-Ouzou</i>	<i>Azazga-Tizi-Ouzou</i>	-----	13h :10
08	06h :50	<i>Alger</i>	<i>Tizi-Ouzou-Alger</i>	12h :45	14h :30
09	07h :00	<i>Alger</i>	<i>Tizi-Ouzou-Alger</i>	-----	17h :15
10	07h :00	<i>Tizi-Ouzou</i>	<i>Azazga-Tizi-Ouzou</i>	-----	15h :30
11	07h :10	<i>Alger</i>	<i>Tizi-Ouzou-Alger</i>	12h :15	-----
12	07h :40	<i>Tizi-Ouzou</i>	<i>Azazga-Tizi-Ouzou</i>	14h :20	-----
13	08h :00	<i>Alger</i>	<i>Tizi-Ouzou-Alger</i>	15h :15	-----
14	08h :10	<i>Alger</i>	<i>Tizi-Ouzou-Alger</i>	14h :00	16h :00
15	08h :20	<i>Tizi-Ouzou</i>	<i>Azazga-Tizi-Ouzou</i>	-----	15h :40
16	08h :30	<i>Alger</i>	-----	14h :15	16h :00
17	08h :40	<i>Tizi-Ouzou</i>	<i>Azazga-Tizi-Ouzou</i>	-----	14h :30

Source : Le président du comité de transporteurs de *Bouzeguène*

Le fait que les bus quittent notre commune (au même titre chef-lieu de daïra) le matin pour ne revenir que le soir, démontre déjà qu'il existe une mobilité pendulaire caractéristique. Elle consiste en celle d'une population majoritaire quittant le matin cette région de montagne pour n'y revenir que le soir. Ceci révèle l'importance que revêt notre daïra de montagne ayant l'air de manquer de moyens pour retenir sa population le jour comme elle la retient la nuit.

Mais aussi et surtout que notre daïra de montagne n'attire pas une population autre que la sienne qui fera converger le transport vers elle. Le transport de *Bouzeguène* et de ses trois communes assurant des rotations *Azazga-Tizi-Ouzou* au lieu de *Bouzeguène-Tizi-Ouzou* démontre l'importance de la daïra d'*Azazga* par rapport à celle de *Bouzeguène*. Il démontre, également que cette dépendance de *Bouzeguène*, de son ancienne daïra de rattachement, *Azazga* est toujours persistante. Ceci nous révèle une certaine hiérarchie dans notre division administrative. Celle-ci étant à la base par ordre de hiérarchie le chef-lieu de wilaya suivi du chef-lieu de daïra, puis du chef-lieu de commune, semble dans notre cas, plutôt, le chef-lieu de wilaya suivi du chef-lieu de daïra de premier niveau ou la daïra mère, suivi du chef-lieu de daïra de second niveau, puis du chef-lieu de commune, suivant le schème ci-après.

Schéma VII-03 : La division administrative de base et la division administrative tel qu'elle vécu dans la daïra de *Bouzeguène*



Source : ALIANE Ouahiba

Cet exode matinal de la population de montagne nous a poussés à effectuer une enquête débutée à 05h00 du matin le dimanche (premier jour de la semaine) pour mesurer cet exode du point de vue de la destination, de l'objectif et de la fréquence des déplacements. L'analyse des résultats nous a révélé ce qui suit.

II-3-2) *Azazga et Tizi-Ouzou, une attraction égale, pour la population de Bouzeguène*

Il suffit d'observer le terrain pour constater qu'une population importante quitte chaque matin le territoire de la commune ou de la daïra pour se rendre à ses occupations, aux moyens de transport public, bus et fourgons ou par leur véhicule personnel. Mais notre enquête de transport du 23/02/2014 a révélé que sur un échantillon de 100 personnes interrogées ; 36% vont à *Azazga*, 36% vers *Tizi-Ouzou*, 20% vers *Fréha* (exactement à l'usine ENEL, située à l'embranchement de celle-ci, 04% vers *Alger*, 02% vers *Yakouréne*, 01% vers *Mekla*, 01% vers *Tizi-Rached*, comme l'indique le tableau 07.

Tableau VII-07: Destinations des 100 personnes interrogées, par bus, de *Bouzeguène*

Destinations	<i>Azazga</i>	<i>Tizi-Ouzou</i>	<i>Fréha</i> (usine ENEL)	<i>Alger</i>	<i>Yakouréne</i>	<i>Mekla</i>	<i>Tizi-Rached</i>
Taux	36%	36%	20%	04%	02%	01%	01%

Source : ALIANE Ouahiba

Ces destinations nous révèlent les échelles de déplacement de cette population. Mais aussi et surtout elle nous apprend qu'*Azazga*, l'ancienne daïra de *Bouzeguène* à l'époque où elle était encore commune, exerce la même attraction sur notre daïra que celle exercée par le chef-lieu de wilaya, *Tizi-Ouzou*. En effet les résultats de l'enquête ont montré que 36% des personnes interrogées vont sur *Azazga* et 36% autres vont sur *Tizi-Ouzou*. Les 20% se rendant à *Fréha* (à l'usine ENEL, situé à l'embranchement de *Fréha* sur la route reliant *Azazga* et *Tizi-Ouzou*) et les 02% se rendant à *Yakouréne*, vont quand même dans la daïra d'*Azazga*, cela donnera un total de 58%. 01% se rend à *Mékla* et 01% à *Tizi Rached*. 04% seulement se rendent sur *Alger*. Ceci nous révèle la relation très étroite qu'entretient *Bouzeguène* avec son ancienne daïra *Azazga*. Celle-ci est aussi assez forte que celle qu'elle entretient avec *Tizi-Ouzou*. Mais *Bouzeguène* ne semble pas entretenir de relations avec d'autres daïra de sa wilaya même pas celle se trouvant sur son axe routier menant vers le-chef lieu de wilaya à savoir *Mékla* et *Tizi-Rached*. Ceci peut révéler aussi que la relation forte qu'elle entretient exclusivement avec *Azazga* n'est pas dû uniquement à la longue histoire surtout administrative qu'ont ces deux daïras en commun. Mais celle-ci est dû également au fait qu'*Azazga* est une commune de grande importance, disposant d'un certain nombre

d'équipements administratifs, sanitaires et autres, la rendant attractive plus que n'importe qu'elle autre daïra, principalement les daïras de montagne issues de la dernière division administrative, comme se fût le cas de notre daïra *Bouzeguène*. Concernant le chef-lieu de wilaya exerçant une attraction à plus d'un titre sur notre daïra, elle semble par ce fait concurrencé par *Azazga*. *Alger*, la capitale, dont 04% uniquement des personnes interrogées s'y rendent, semble affaiblit aussi en comparaison avec notre chef de wilaya et *Azazga*. Cette attraction exercée par ces centres de différentes échelles administratives, si elles sont inégales ne signifie pas que l'attraction de la capitale est moindre par rapport à l'attraction du chef-lieu de wilaya et par rapport à l'attraction de la daïra d'*Azazga* mais cela nous dévoile combien la distance à parcourir joue un rôle primordial dans cette mobilité. Parcourir 27 km pour se rendre à *Azazga* équivaut déjà à une heure de route par bus, une distance qui ne prendrait qu'une demi-heure si la route n'était pas sinueuse et souvent mal entretenue, surtout après des intempéries. Ajouté à cela, les dos d'ânes qu'on rencontre à chaque passage d'une agglomération, celles-ci impliquent aussi des arrêts. De *Bouzeguène* à *Tizi-Ouzou*, il faut faire en tout 65 km. Toutes ces conditions de la route citées rendent le voyage, encore plus long. Si avant il fallait au maximum 02 heures pour faire *Bouzeguène-Tizi-Ouzou*, désormais avec le nombre de véhicules, en constante augmentation, ce temps s'est multiplié presque par deux. Pour se rendre à *Alger*, il faut, pas moins de 04 heures de route, voir plus si la circulation est dense. Cette mobilité est donc très en relation avec la distance à parcourir mais surtout du temps à investir.

II-3-3) Une fréquence de déplacement en étroite relation avec le motif

Se déplacer dans notre région de montagne est devenu presque une culture. Bien que la fréquence de déplacement change d'un individu à un autre, reste que le mouvement de la population, surtout observé chaque matin et la disponibilité des moyens de transport, encourage les uns et les autres à faire de même. Ainsi, comme le montre le tableau 08, la population se déplace à des fréquences variées, témoignant que ce déplacement touche la majorité de la population, si ce n'est pas toute la population.

En effet, si 58% de l'échantillon de la population interrogée se déplacent chaque jour de la semaine, 18% du même échantillon se déplacent moins fréquemment, suivant les réponses données. Celles-ci sont : 'une fois par hasard, pour besoin, ça dépend, rarement, 01/mois et

01/03mois''. Les 58% se déplaçant chaque jour est révélatrice d'une mobilité pendulaire témoignant du maintien de cette population dans son territoire, malgré qu'elle soit obligée de se déplacer quotidiennement en dehors de celle-ci. Son déplacement chaque matin et son retour chaque soir témoigne que cette population bénéficie des offres de la ville tout en se fixant dans leur montagne. Les 18% de cet échantillon de la population interrogée, se déplaçant ''une fois par hasard, pour besoin, ça dépend, rarement, 01/mois et 01/03mois'', témoigne d'une relation qu'entretient celui-ci avec l'endroit du déplacement obligeant cette population à aller et venir ''une fois par hasard'' comme leur réponse l'indique, ''rarement'' ou ''périodiquement''. Ceci peut s'agir soit d'un déplacement chez un médecin ou d'un déplacement à des fins administratives, touristiques ou familiales.

Tableau VII-08: Fréquences de déplacements des 100 personnes interrogées, par bus de *Bouzeguène*.

Fréquences	Quotidiennement	une fois par hasard	une fois par semaine	deux fois par semaine	trois fois par semaine	Quatre fois par semaine
Taux	58%	18%	10%	09%	03%	02%

Source : ALIANE Ouahiba

Les 10% se déplaçant ''une fois par semaine'' est une population faisant des déplacements hebdomadaires dont principalement les étudiants et les personnes travaillant à Alger ou même à *Tizi-Ouzou* ayant une possibilité d'hébergement les libérant des déplacements pendulaires. Concernant les 09% se déplaçant 2 fois par semaine, les 03% se déplaçant 3 fois par semaine et les 02% se déplaçant 4 fois par semaine, se sont des personnes travaillant ainsi, soit dans le secteur de la santé ou dans d'autres secteurs dont le régime du travail est autre que quotidien.

II-3-4) L'emploi : la raison principale de la mobilité

Cette mobilité de la population de *Bouzeguène* qui va de ''quotidien à rarement'' met en exergue la diversité de la population en déplacement. Parmi elle, 60% se déplacent pour le travail, comme le montre le tableau 09, montrant combien la population active de cette région bénéficie d'emploi en dehors de leur daïra de montagne. Cela révèle le manque de postes d'emploi donc du manque d'équipements administratifs, sanitaires et autres qui puissent les

assurer. Mais ceci révèle aussi que la population de cette daïra de montagne bénéficie d'un niveau d'instruction aussi variés qu'élevé donnant l'opportunité à ses habitants de travailler dans plusieurs secteurs d'activités surtout le tertiaire. Celui-ci semble absorber la quasi-totalité de ses travailleurs, puisque ceux-ci quittent tôt le matin leur région de montagne pour aller exercer en dehors de celle-ci. Ces 60% se déplaçant pour le travail montrent combien la disponibilité des moyens de transport contribue au maintien de la population dans cette zone de montagne. Celles-ci pour pouvoir travailler en dehors, jadis était obligée de s'installer dans son lieu même de travail. Ainsi ce phénomène de mobilité pendulaire semble freiner l'exode rural ou que nous appelons désormais migration interne.

Tableau VII-09: Motifs des déplacements des 100 personnes interrogées, par bus de *Bouzeguène*

Objectifs	pour le travail	étudiants	chez des médecins	stages	tourisme	pour faire des papiers	lycéens	visite familiale	rentre chez elle
Taux	60%	15%	10%	04%	04%	03%	02%	01%	01%

Source : ALIANE Ouahiba

Les 15% de cette population mobile sont des étudiants se déplaçant vers le chef-lieu de wilaya où se trouve l'université, avec ses différents sites d'implantation. Ces 15% révèle aussi le niveau d'instruction dont bénéficient les habitants de cette région de montagne. Ceux-ci seront de futurs diplômés et seront un jour en activité, donc en déplacement. Celui-ci va donc se perpétuer et s'accroître dans le temps, générant une augmentation en moyens de transport, collectifs et privés. Celle-ci appellera à une augmentation et à une amélioration du réseau routier de cette région de montagne pour répondre aux besoins de cette population en déplacement et surtout pour toujours maintenir celle-ci dans son territoire à savoir, la montagne kabyle.

Les 10% se déplaçant pour aller chez des médecins spécialistes, révèlent le manque en la matière dans notre région. Les cardiologues, les diabétologues, les gynécologues, les ophtalmologues, les radiologues et beaucoup d'autres spécialités médicales font défaut dans la région. Cela contraint ses habitants à se déplacer à *Azazga* et à *Tizi-Ouzou* pour leurs

consultations et leurs suivis médicaux. Ces spécialités en médecine sont pratiquement toutes disponibles à *Azazga*, faisant que les malades, se soignent la plupart à *Azazga* qui est plus proche que *Tizi-Ouzou*. Reste que les médecins spécialistes, comme n'importe quel autre service, sont plus disponibles en grande ville qu'en petite ville et plus en pénètre dans les territoires, plus les services spécialisés commencent à se raréfier. Il est important de signaler l'existence de quelques médecins spécialistes à *Bouzeguène* tel que : des spécialistes en médecine interne, un traumatologue, une gynécologue, un pédiatre. Il y a aussi la présence d'un laboratoire d'analyses médicales privé, qui vient comme un secours aux personnes malades, les dispensant du déplacement à *Azazga*. Ce déplacement est pénible, surtout pour les personnes de santé fragile contraintes de rester à jeun pendant de longues heures. La kinésithérapie et la rééducation fonctionnelle est aussi une spécialité qui est disponible dans notre région, après que ces malades étaient longtemps en déplacement sur *Azazga*.

Les 04% se déplaçant pour faire des stages, sont une catégorie de la population n'ayant pas trouvé leur compte au C.F.P.A de *Bouzeguène* et sont obligés de ce fait de se déplacer à l'extérieur de celui-ci pour faire leur stage. Ces derniers sont la plupart inscrits dans des écoles de formation professionnelle privées dont les écoles spécialisées dans l'hôtellerie et le tourisme. Ceci révèle aussi sans le moindre doute le manque d'école de formations privées dans notre daïra de montagne. Celles-ci qu'on ne trouve, généralement que dans les grandes villes, surtout les chefs-lieux de wilaya, ne semble pas encore pénétrer dans notre région. A part l'émergence de quelques petites écoles offrant des formations dans le domaine de la confection de la robe traditionnelle kabyle et de la préparation des gâteaux. Ces gâteaux dont le besoin est très important, surtout, en période de fête de mariages ou autres étant donné que désormais, les fêtes dans la région n'ont rien de différent de celles des autres régions d'Algérie où l'introduction des gâteaux dits orientaux, en plus des traditionnels. Mais il est important de noter que ces petites écoles, surtout celles spécialisées dans la robe traditionnelle kabyle n'attirent que les jeunes filles de la région, surtout de la daïra, trouvant dans celle-ci une occupation et un gagne pain.

Les 04% en mobilité de convenance, montrent que les habitants de cette région aiment sortir pour se divertir à l'extérieur de celle-ci. Parmi ce taux, une personne nous a avoué qu'elle va à la maison de la culture Mouloud MAMMERI de *Tizi-Ouzou*, où elle va assister à

une conférence. Cette population est en quête de savoir et d'information pour lesquelles elle n'hésite pas à parcourir des distances pour y accéder. Ce nombre de 04% témoigne, également que la population de cette daïra de montagne se déplace plus pour des motifs de travail, d'études, de formation et de santé que pour des raisons de convenances. Ce qui peut faire avouer que la population ne se déplace que pour satisfaire des besoins non disponible dans sa région à savoir ; l'emploi, la formation et la santé, et que la distraction et autres sont des choses qu'offre leur région *Bouzeguène*.

Si 03% de la population parmi l'échantillon interrogé se déplacent dans l'objectif de faire des papiers, c'est que, notre daïra de montagne dépend toujours de la daïra d'*Azazga* sur ce plan. Comme elle faisait partie du douar d'*Akfadou*, les actes de naissance de nos grands parents et leurs actes de mariages se trouvent sur les registres d'*Azazga*. Aussi notre daïra ne disposant pas de tribunal contraint les personnes à se rendre à celui d'*Azazga* pour se faire délivrer un casier judiciaire et/ou un certificat de nationalité. Toutes ces raisons font que notre population est contrainte de se déplacer à *Azazga* pour constituer certains dossiers. Bien que cette situation est à l'amélioration, puisque les naissances enregistrées à *Azazga* ou dans n'importe quelle localité du pays, ne sont plus contraintes de se déplacer pour se faire délivrer leurs actes de naissances grâce à l'informatisation des registres de l'état civil et la création du fichier national des naissances.

02% seulement de l'échantillon interrogé sont des lycéens. Ce taux est faible puisque deux lycées existent à *Bouzeguène*, dont un technicum. 01% se déplace pour une visite familiale et 01% représente une personne n'habitant pas la région et rentrant chez-elle après avoir passé son week-end à *Bouzeguène*.

II-3-5) Le travail chez l'état dominant mais pas exclusif

Notre enquête a révélé aussi que 80% de la population se déplaçant quotidiennement pour aller travailler, comme le montre le tableau 10, sont employés dans le secteur public. Cela confirme encore que notre daïra de montagne est sous-équipée en matière d'infrastructures administratives, sanitaires et autres, pouvant absorber toute cette population en activité et en âge de travailler.

Tableau VII-10: Lieu de travail des 100 personnes interrogées, qui se déplacent par bus de *Bouzeguène*.

Domaines d'activités	travaillent dans le secteur public	travaillent chez le privé	travaillent comme privé
Taux	80%	15%	05%

Source : ALIANE Ouahiba

Les 15%, travaillant chez le privé, révèlent un manque d'emploi dans le domaine du privé dans cette daïra de montagne. Cela fait qu'une partie de la population active se dirige vers d'autres localités, surtout *Azazga*, pour y exercer. Rappelons que notre région de montagne détient quant même des offres d'emploi surtout dans le domaine du commerce et de la confection de la robe kabyle. Si nous voyons plus haut, nous nous rendrons compte que cette daïra offre de l'emploi pour les jeunes filles de ses communes, dans ces spécialités qui sont les commerces et la confection de la robe traditionnelle kabyle et aussi comme secrétaires dans les cabinets de médecins privés. Les 05% de la population interrogée activant en dehors de la daïra et travaillant comme privé, sont tous des avocats. Ceux-ci ont préféré s'installer dans le chef-lieu d'*Azazga* au lieu du chef-lieu de *Bouzeguène*, leur région, en raison de l'importance que revêt *Azazga* par rapport à cette daïra de montagne. *Azazga* plus ancienne et plus grande ville que *Bouzeguène* offre une clientèle plus diversifiée et plus nombreuse en comparaison avec *Bouzeguène*, ne pouvant offrir que la clientèle de sa région. La daïra de *Bouzeguène* n'est pas dotée d'un tribunal, le plus proche se trouve à *Azazga*.

CONCLUSION

Ce sont la distribution des agglomérations sur le territoire et l'importance du chef-lieu de commune qui déterminent la distribution du transport. Sa disponibilité joue un rôle primordial dans la mobilité, encourageant ou non une destination, d'où la nécessité d'une meilleure gestion des lignes de transport de la part des services concernés.

L'attachement à un chef-lieu est très en relation avec plusieurs facteurs. En plus de la proximité, concept très large dans la réalité et le vécu des habitants (disponibilité du transport, coût, état des routes, distance), le sentiment d'appartenance est très présent dans l'esprit des populations. Ainsi la division administrative, à elle seule, ne suffit pas pour s'identifier à un territoire. L'histoire des régions, la qualité d'un centre et le pouvoir de décision des

populations sont tous des facteurs favorisant ce sentiment. En effet, les terres sont quasiment de propriété privée et dans l'optique de palier aux conséquences que cela induit, les autorités sont appelées à une meilleure gestion, planification et réglementation de ces centres.

Le marché hebdomadaire ou le *souk* a une importance capitale dans l'attractivité d'un centre. Leur valeur précieuse exige des autorités locales à y accorder de l'importance afin de les maintenir et de les faire durer. Il est important de mentionner que *souk l'khamis* de la commune d'*Illoula-Oumalou* (se tenant chaque jeudi), est un exemple des souks qui ne se tiennent plus à présent.

Le développement des chefs-lieux de commune en services diminue les déplacements de la population. Cela laisse déduire que ce n'est pas, uniquement, les centres de grande importance qui exerce une attraction sur les populations mais ce sont plus ceux de petite importance qui les rejettent. Investir au sein même des chefs-lieux de commune est synonyme du maintien de leurs populations dans leur terroir et de l'affaiblissement de l'attirance exercée par la ville.

La proximité et l'attirance exercée par la ville d'*Akbou* sur la population de *Bouzeguène*, principalement les jeunes d'*Illoula-Oumalou* et de *Béni-Zikki*, les communes les plus à proximité, appelle à une ouverture de la daïra de *Bouzeguène*, en réseau routier et en transport vers cette région. La création d'une station au sein des daïra va non seulement regrouper tous les moyens de transport du chef-lieu, pour libérer tous les espaces occupés au centre, mais va permettre de créer de nouvelles destinations demandées par les populations, en plus de celles convergeant vers le chef-lieu de wilaya.

La mobilité des populations des centres urbains de montagnes, émergeant du phénomène de micro-urbanisation vers les anciens centres urbains, témoigne qu'ils n'arrivent toujours pas à s'en détacher complètement en raison de leur longue histoire administrative commune, mais aussi et surtout en raison des offres d'emploi et d'un certain nombre de services qui en font défaut, malgré leur statut de chef-lieu de daïra. Notre terrain d'étude en est un exemple, à travers cette relation qu'entretient *Bouzeguène* avec *Azazga*. Doter les centres urbains de montagne et leur donner les mêmes opportunités que les anciens centres, partageant le même statut administratif, s'avère être nécessaire pour absorber les actifs de la région. Signalant qu'en plus des personnes se déplaçant au moyen de transport en commun, un nombre important se déplace en véhicules particuliers, source d'engorgement des routes et de la circulation.

CHAPITRE VIII : UNE ECONOMIE FONDEE PRINCIPALEMENT SUR LE COMMERCE

INTRODUCTION

L'extension socio-spatiale et le mouvement de micro-urbanisation que connaît la région d'Aït Idjeur, ou la daïra de *Bouzeguène*, dans son milieu montagneux sont le fondement d'un développement économique basé sur des richesses locales. Cette région de montagne ayant comme principales ressources les revenus de l'émigration ont été le moteur de développement dans la région. Ces fonds ont servi dans la création d'un certain nombre de projets, comme il a été précisé dans les chapitres précédents. Mais ceux-ci ont également contribué à créer un nombre conséquent d'emplois. Certes ces derniers concernent principalement le secteur des services : essentiellement le commerce de détail, le transport et le secteur du bâtiment ; mais ils restent une réelle opportunité dans une région de montagne où les offres d'emploi demeurent restreintes compte tenu du nombre d'équipements et de structures existants. A travers ce chapitre nous allons nous intéresser à la base économique de cette région. Nous ne prétendons pas donner des chiffres exacts de la réalité du terrain concernant les investissements privés dans les différents secteurs d'activités initiateurs d'emploi. Nous ne prétendons pas non plus donner le nombre d'emplois créés. Mais à travers ce chapitre dans lequel nous toucherons principalement à la plus importante activité constituant le domaine d'investissement des habitants mais également une branche importante créatrice d'emploi à savoir le commerce, nous tenterons de toucher de près cette micro-urbanisation de la région. En effet, le commerce constitue une activité urbaine fondamentale²¹⁹. Par son existence, il représente un moyen de création de relations entre la région que nous étudions et les autres régions de la wilaya mais aussi et surtout du pays. Les échanges commerciaux constituent la plus importante conséquence de la création des relations entre les différentes localités du pays. L'approvisionnement obligeant les commerçants à se déplacer à travers le territoire régional voir national et les distributeurs de marchandises arpentant tous les territoires dans l'objectif de vendre leurs produits donne naissance au développement des centres et des

²¹⁹ D'après BEAUJAU-GARNIER Jacqueline. Géographie urbaine. Paris, France. Arman Colin. 1980,1996. 349P. pp40

régions. Ainsi, « *La naissance et le développement de nombreuses villes n'ont pas eu d'autres fondements que l'apparition des échanges et le rôle des marchands* »²²⁰ Nous verrons dans ce présent chapitre comment *Bouzeguène* représente un centre d'échanges commerciaux, avec une entrée et une sortie de marchands et de marchandises.

Nous évoquerons dans ce chapitre également le rôle que joue l'activité industrielle dans l'urbanisation de la région. Celle-ci, bien qu'elle soit de petite envergure, étant créée par le privé, constitue également un moyen important d'échange, « ..., *les matières premières viennent de fort loin et les produits fabriqués sont réexpédiés largement.* »²²¹ Mais avant d'évoquer le commerce et l'activité industrielle, nous commencerons par voir l'état du premier secteur d'activité dans la région.

D) UN MILIEU MONTAGNEUX A AGRICULTURE TRADITIONNELLE

L'agriculture se limite principalement à la production vivrière et l'arboriculture, mais il est à noter que ces dernières années l'élevage est en vogue, grâce aux différents dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes.

I-1) Une superficie agricole très faible, dominée par l'arboriculture

La superficie totale agricole est de 5949 ha pour la daïra, représentant 28,33% de sa superficie totale qui est de 20998 ha. Mais la surface agricole utile n'est que de 13,82% pour l'ensemble de la daïra, avec le taux le plus important pour la commune d'*Illoula-Oumalou* représentant 28,70%. Celui-ci est nettement supérieur à celui de la commune d'*Idjeur* ne représentant que 5,72%, comme l'illustre le tableau 01, (données de 2011).

Si nous les comparons ces chiffres à ceux de 2009, selon l'annuaire statistique de la wilaya de *Tizi-Ouzou* de la même année où la surface agricole totale SAT est de 17231 ha et la surface agricole utile SAU n'est que de 2272, représentant un taux de 13,19%, nous constaterons que celui-ci est nettement inférieur à la moyenne de la wilaya avec 38,27% pour

²²⁰ BEAUJAU-GARNIER Jacqueline. Géographie urbaine. Ibid. p41

²²¹ BEAUJAU-GARNIER Jacqueline. Op. p40

la même année. Le taux de la SAU de la daïra de *Bouzeguène* représente le taux le plus faible par rapport à l'ensemble des daïras de la wilaya de *Tizi-Ouzou*. Celui-ci révèle que la pratique de l'agriculture à *Bouzeguène* est très timide, témoignant du désintérêt porté envers ce secteur étant pourtant d'une importance capitale, puisqu'il reste le premier secteur de production.

Tableau VIII-01: La répartition des terres agricoles à travers les communes de la daïra

Commune	Superficie totale de la commune (SC)	Superficie totale agricole (STA)	Taux STA/SC	Superficie agricoles utiles (SAU)	Taux SAU/STA
Bouzeguène	6690 ha	5510 ha	82,36 %	626 ha	11,36 %
Illoula-Oumalou	5038 ha	3993 ha	79,25%	1146,25 ha	28,70 %
Idjeur	7206 ha	5206 ha	72,24 %	298 ha	5,72 %
Béni-Zikki	2064 ha	1965 ha	95, 20 %	235 ha	11,95 %
Total daïra	20998 ha	16674 ha	82,33 %	2305 ha	13,82 %

Source : Rapport de situation de la daïra de *Bouzeguène* de 2011. P08.

A l'observation du tableau V-II-02, nous remarquons que la surface agricole utile (SAU) est partagée entre les grandes cultures (les céréales, les terres en jachères et les fourrages) avec 44,55%, les cultures pérennes (oliviers, figuiers et vignes et autres) avec 43,79% et uniquement 4,77% pour les cultures maraichères. Les terres en jachère représentent la quasi-totalité des grandes cultures avec un taux de 87,15%, les fourrages 10,71%, les céréales ne représentent qu'une valeur tout à fait négligeable soit 2,14%.

La SAU de l'arboriculture, ou des cultures pérennes, est dominée par l'olivier représentant 62,38%. Celui-ci est suivi par le figuier avec 26,70%. Ceci révèle que mis à part l'olivier, pour lequel est réputée la région de la *Kabylie* et le figuier, aucune production arboricole ne semble détenir sa place dans l'agriculture de cette région de montagne, cela est valable pour l'ensemble des communes de la daïra. Néanmoins la différence reste très nette entre les quatre communes de la daïra, puisque celle d'*Illoula-Oumalou* domine avec son arboriculture d'une superficie de 556,61 ha, suivie de celle de *Bouzeguène* avec une superficie de 322,88 ha,

quant à *Idjeur* elle ne possède que 100,50 ha suivi par *Béni-Zikki*, ne possédant qu'une surface très réduite de 29,3 ha. En effet la commune d'*Illoula-Oumalou* recèle un patrimoine arboricole important dans sa région. Dans l'objectif de faire perpétuer ce patrimoine agricole, celle-ci organise chaque année une fête dédiée à la figue dans le village de *Lamsella*. La fête dédiée à l'huile d'olive se tient dans le village de "*Tabourt*" dans la commune d'*Ifigha* (daïra d'*Azazga*), commune située non loin de la commune d'*Idjeur*. Celle-ci se tient vers la fin du mois de Janvier de chaque année, à la fin de la récolte.

Néanmoins, il est important de remarquer que la consommation de la figue se limite à son fruit nature lors de sa saison et également à la tradition ancestrale de la consommer en figue sèche pouvant être consommée à longueur d'année, selon sa disponibilité. Malgré la renommée de région pour ce fruit, les magasins et les superettes de celle-ci sont dépourvus de ce fruit sous une autre forme. Nous ne retrouvons aucune usine de production de confiture de figues sèches par exemple. Celle-ci nous ne la retrouvons pas sur les rayonnages des magasins d'alimentation générale, ni de superettes, ni même dans les souks. Elle n'est ni produite chez nous, ni dans une autre région de la *Kabylie*. Quant au cerisier sa présence est significative dans les deux communes d'*Illoula-Oumalou* et de *Béni-Zikki* contrairement aux deux autres communes de *Bouzeguène* et d'*Idjeur*.

Tableau VIII-02: Répartition de la surface agricole utile (SAU) par groupe de culture.

Commune	SAU (ha)	Grandes cultures (ha)			Cultures pérennes (ha)				Cultures maraichères
		céréales	jachères	fourrages	Oliviers	figuiers	Vignes	autres	
Bouzeguène	626	08	145	42	228,68	74,30	03	16,90	45
Illoula-Oumalou	1146	03	445	55	314,91	170	04,50	67,20	29
Idjeur	298	08	155	08	77,95	14,3	01	07,25	18.90
Béni-Zikki	235	03	150	05	08	11	00	10,30	17
Total daïra	2305	22	895	110	629,72	269,60	08,50	101,65	109,90

Source : Rapport de situation de la daïra de *Bouzeguène* de 2011. P08.

Cette arboriculture reste un patrimoine ancien que cette région de montagne a hérité des aïeux, comme partout en Kabylie. Il est improbable que celui-ci soit entretenu par ses propriétaires. Entretenu, du point de vue où cette arboriculture fait rarement l'objet d'une extension. La majorité des ces terres privées est presque à l'abandon par leurs propriétaires, étant donné que la plupart résident à l'étranger ou en dehors de la daïra. La récolte des olives, surtout, dans la majorité des cas est confiée à une tierce personne avec qui se fera le partage à 50%. C'est pour cette raison que des plantations nouvelles ne sont pas effectuées. Les récoltes se font une fois par année, ce qui explique que les arbres sont laissés pour compte. L'intérêt n'est généralement porté qu'annuellement à ce patrimoine et seulement au moment où la récolte approche, pour inspecter la qualité de l'année et aussi pour préparer les terres dans le but de faciliter le ramassage de ce fruit si précieux qui est l'olive.

Beaucoup de terres, aussi, sont ravagées chaque été par les feux de forêts, faisant que beaucoup de familles ont perdu de ce patrimoine. Pour remédier à ces pertes l'état distribue gratuitement des plants d'olivier pour encourager de nouvelles plantations et pour renforcer et faire perpétuer ce patrimoine arboricole.

L'agriculture dans cette région comme le témoigne les données du tableau 02 et comme nous l'avons observé sur le terrain, n'est guère une vocation dans cette daïra de montagne. Les terres relevant du domaine familial font de la production une consommation individuelle. Aussi le travail de la terre se fait au rythme des saisons, de la récolte des olives, au séchage des figues, en passant par les fourrages et quelques cultures maraichères plantées au printemps et consommées en été, il est rare de trouver sur le marché des produits issus de l'agriculture locale. Très rarement l'on croise sur les trottoirs ou dans des locaux fermés, le long de l'année, des fellahs mettant leurs récoltes en ventes. Ceux-ci se chargent de vendre leurs produits du fait de l'attirance qu'ils exercent sur les passants dont le piment, le poivron, la tomate, le concombre et les haricots verts...etc. Ces récoltes ne tardant pas à pousser et qui ne demandent pas beaucoup de savoir-faire, sont celles qui intéressent les propriétaires de terres agricoles. Aussi petites qu'elles soient, leurs superficies semblent suffire pour compléter l'approvisionnement des familles durant les journées d'été.

Ainsi les pourcentages des autres cultures révèlent aussi que cette région ne s'auto-suffit aucunement en matière de production agricole. Celle-ci relevant du domaine du privé, fait que

la production est à peine suffisante pour les familles. Cette faiblesse de la production agricole, témoigne de l'insuffisance et de la dépendance de cette daïra des autres localités du pays en matière de fruits et de légumes. Beaucoup de familles, certaines années, sont contraintes de s'approvisionner, même en huile d'olive, denrée dont la *Kabylie* est pourtant réputée, des villes de la petite *Kabylie*, du fait de l'indisponibilité de ce produit le long de l'année, dans notre région.

En effet, hormis les tous premiers mois qui suivent la récolte où l'on trouve de l'huile d'olive vendue dans les huileries, il est très rare, voir impossible d'en trouver où s'en procurer le reste de l'année. Ce produit de consommation courante en Kabylie, voit son prix augmenter de 50 Dinars, lors des mauvaises années. Mais ce prix n'est jamais revu à la baisse quelque soit la production, donc même si l'année a été bonne, ou même très bonne. Ainsi la vente de ce produit ne se fait qu'au niveau des huileries ou des particuliers ou bien, vendu dans les magasins d'alimentation générale où des personnes la mettent en vente dans des bidons en plastique de 5 litres ou des bouteilles toujours en plastique de 1 litre ou d'un litre et demi. Ce sont des emballages récupérés de boissons gazeuses ou de bouteilles des eaux minérales qui sont utilisées à cet effet. L'absence d'une industrie spécialisée dans le conditionnement de ce produit dans des bouteilles en verre ou dans un emballage différent de celui utilisé par les particuliers, fait de celui-ci, pourtant consommé à longueur d'année par les familles kabyles, une denrée complètement absente sur les étalages des alimentations générales et des superettes, comme tous les produits de consommation quotidienne.

I-2) Un élevage dominé par l'ovin : viande, pourtant, consommée que lors de la fête de l'Aïd

L'effectif de l'élevage est dominé par l'Ovin avec 14255 têtes représentant un taux de 50,78% avec 1825 éleveurs. Cet élevage ne demandant pas de gros moyens et un important savoir-faire, semble dominer le cheptel de la région. En effet, celui-ci peut trouver place dans n'importe quelle maison puisque son abri peut occuper juste une petite surface pouvant être une construction tout à fait rudimentaire, installée dans une cour ou un jardin ou occuper une vieille maison ou un vieux local. Leur nourriture aussi n'est pas aussi difficile que les bovins. Les éleveurs d'ovins sont en général des personnes faisant de cette activité une distraction d'un côté et une rentrée d'argent de l'autre. Le plus souvent se sont les femmes qui s'en

occupent, cela leur permet d'avoir une occupation en plus de s'occuper des tâches ménagères, tout en leur permettant aussi d'avoir une rentrée d'argent indépendamment du mari. Ainsi les troupeaux, sont souvent réduits, puisque la moyenne donnée par les chiffres du tableau est de 7,81 têtes par éleveur si nous prenons les 14255 têtes divisée par les 1825 éleveurs. Cet élevage d'ovins est dominant alors que cette viande n'est consommée que lors de l'Aïd. En effet, il est impossible de trouver de la viande ovine dans les étalages des boucheries dans notre région, la seule viande rouge consommée le long de l'année est la viande bovine qui reste la reine des mets des kabyles depuis fort longtemps. Ainsi cet élevage ovin, se faisant le long de l'année, envahit les marchés à l'approche de la fête de l'Aïd. C'est à ce moment là que ceux-ci se vendent et c'est seulement à cette occasion que la viande de mouton est consommée. C'est aussi à cette période de l'année que les boucheries prennent leur congé annuel, le temps que les familles épuisent toute la viande des moutons égorgés.

L'élevage bovin est de 7405 têtes et représente un taux de 26,38% du cheptel de la daïra avec ses 936 éleveurs. Il est au dessous de l'élevage ovin. Celui-ci demande un savoir-faire et des capacités, dont l'espace est moins à la portée des familles. En effet le nombre d'éleveurs de bovins représente presque la moitié du nombre des éleveurs d'ovins, avec une moyenne de 7,91 têtes par éleveur représentant un nombre assez réduit et révélant de ce fait la faiblesse de l'élevage dans cette région. Celui-ci est constitué de presque la moitié de vaches laitières, ce capital local ne semble pas couvrir les besoins des boucheries de la région. Notre enquête de terrain, que nous verrons plus loin dans la partie commerces l'a révélé. Néanmoins, le village *Aït Salah* est l'un des villages de la région à être réputé pour ce type d'élevage. Sa proximité de la forêt et de la montagne fait que son cheptel est presque à longueur d'année dans ces lieux de pacages. D'ailleurs parmi les bouchers de *Bouzeguène* interrogés, il semblerait être les seuls fournisseurs de la région de bovins pour l'abattage.

Tableau VIII-03: Les effectifs de l'élevage par commune.

commune	Bovins		ovins		Caprins		Aviculture chair		Aviculture ponte		Apiculture Nombre de ruches pleines
	Total	Dont V.L	Total	Dont Brebis	Total	Dont chèvres	Nombre bâtiments	Capacité	Nombre bâtiments	Capacité	
Bouzeguène	3830	1655	5700	2100	1485	600	21	44150	06	27200	920
Illoula-Oumalou	1645	635	3870	1460	2160	850	53	136220	02	7680	1239
Idjeur	1705	615	2730	990	1360	550	28	63200	04	12600	827
Béni-Zikki	225	85	1955	750	1405	570	08	15500	01	4800	250
Total daïra	7405	2990	14255	5300	6410	2570	110	258070	13	52280	3236
Nombre d'éleveurs	936		1825		785		74	11			

Source : Rapport de situation de la daïra de *Bouzeguène* de 2011. P09.

L'élevage caprin est aussi en vogue dans cette région de montagne puisque ses 6410 têtes représentent 22,84% du cheptel. Bien que son taux est le plus réduit en comparaison avec celui de l'ovin ou du bovin ; celui-ci reste cependant pas très loin du bovin représentant 26,38%. Avec 785 éleveurs, la moyenne du troupeau caprin est de 8,16 têtes. Cette moyenne nous permet d'avoir une estimation des troupeaux. Mais la réalité étant que cet élevage diffère de celui de l'ovin. Malgré qu'ils nécessitent les mêmes moyens que celui-ci, nous avons relevé un fort engouement des jeunes pour ce type d'élevage. Celui-ci se vend plus facilement que le caprin, pourtant beaucoup prisé par les demandeurs du dispositif d'emploi de jeunes. Le caprin reste très apprécié pour sa viande pauvre en cholestérol et pour le lait de chèvres aux vertus thérapeutiques. C'est pour cette raison que beaucoup d'éleveurs d'ovins

introduisent dans leurs troupeaux au moins une chèvre. Ce lait étant très rare sur les étalages du marché, les dispositifs à l'emploi de jeunes ont permis de donner un souffle à cet élevage et ont rendu le lait de chèvre plus disponible, bien qu'il reste d'un prix élevé, puisqu'il coûte 120 DA le litre contre c 70 DA le lait de vache.

Si l'effectif du bovin est plus important dans la commune de *Bouzeguène* avec 3830 têtes, suivi par la commune d'*Illoula-Oumalou* et d'*Idjeur* avec respectivement 1705 et 1645 têtes, *Béni-Zikki* ne possède que 225 têtes. L'effectif de l'ovin est plus important dans la commune de *Bouzeguène* avec 5700 têtes suivi par la commune d'*Illoula-Oumalou* 3670 têtes, *Idjeur* avec 2530 et *Béni-Zikki* avec 1955 têtes. Pour le caprin la commune d'*Illoula-Oumalou* domine avec 2160 têtes suivi par les trois communes avec des effectifs très proches les uns des autres: *Bouzeguène* 1485, *Béni-Zikki* 1405 et *Idjeur* 1360.

I-3) Une aviculture de chair et une apiculture concentrées à *Illoula Oumalou*

L'aviculture de chair est nettement supérieure à l'aviculture de ponte. Cette dernière représente le cinquième 1/5 de la première. L'aviculture se partage entre 258070 poulets de chair et 52280 poulets de ponte. 50% des bâtiments se concentrent dans la commune d'*Illoula-Oumalou* avec 53 unités contre 110 pour toute la daïra (voir tableau 03). On recense dans cette commune 136220 poulets de chair contre 258070 poulets de chair pour l'ensemble de la daïra. L'aviculture de ponte est plus concentrée dans la commune de *Bouzeguène* avec 27200 poulets et 06 bâtiments, suivie par la commune d'*Idjeur* avec 12600 poulets et 04 bâtiments.

Concernant l'apiculture, nous constatons qu'avec les 3236 ruches que possède la daïra, c'est encore la commune d'*Illoula-Oumalou*, avec 1239 ruches, qui domine cette activité dans l'ensemble de la daïra.

Nous remarquons que la commune de *Béni-Zikki* possède le moins de poulets de chair et de poulets de ponte ainsi que moins de ruches. Cela s'explique par le climat de la commune qui est plutôt rude où l'altitude dépasse parfois les 1000 m.

L'analyse de ce volet agricole de notre daïra d'étude montre que la commune d'*Illoula-Oumalou* est classée en première position, suivie de la commune de *Bouzeguène* puis par celle d'*Idjeur*. En dernier lieu vient la commune de *Béni-Zikki*.

II) UNE INDUSTRIE A L'INITIATIVE DU PRIVE ET ABSENCE DU SECTEUR PUBLIC

Cette région de montagne connaît un manque considérable dans l'investissement industriel. Aucun projet de ce type initié par l'état, de grande ou même de petite importance, n'existe. Fort heureusement des initiatives privées sont venues donner une empreinte dans ce domaine à la région. Ces fabriques emploient au maximum une dizaine de personnes dont la grande majorité est recrutée dans le cadre des différents dispositifs de l'insertion professionnelle des jeunes ou ce que nous appelons communément le pré-emploi. Cette petite industrie par son existence absorbe une main-d'œuvre locale et génère des emplois, capables de renforcer la vie économique de la région. Parmi les unités existantes, nous citerons, essentiellement, une unité de fabrication de margarine, une unité de fabrication de serviettes hygiéniques. Celles-ci sont situées dans le sous-sol de deux immeubles limitrophes dans l'agglomération secondaire de *Loudha-Guighil*. Ainsi qu'une unité pour la fabrication de chips située dans un terrain se trouvant à l'extérieur du chef-lieu. Concernant l'unité de fabrication de charcuterie, située au village de *Taourirt*, ayant débuté son activité en 2007 est à l'arrêt, depuis 2014, selon son propriétaire que nous avons interrogé lors de notre enquête de terrain. La daïra de *Bouzeguène* ne possède pas de zone d'activités.

II-1) Aperçu sur les unités existantes

a) L'unité de fabrication de margarine

L'unité a été créée en 1999 ; La production a démarré une année après. Elle a bénéficié des avantages de l'ANSEJ (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes). Le lieu d'implantation a été choisi à *Bouzeguène*, en raison de l'exonération d'impôts de 06 mois contrairement à *Azazga* qui n'était que de 03 mois à l'époque. Cela dans la perspective d'encourager les investisseurs privés à venir s'installer dans les nouvelles daïras. Effectivement, le propriétaire de cette fabrique n'est pas de la région. Celui-ci est de la

commune d'*Ifigha*, une commune de la daïra d'*Azazga*. Celle-ci est limitrophe à la daïra de *Bouzeguène*. Cette petite usine de margarine a débuté avec 14 employés dont 02, seulement, recrutés dans le cadre du pré-emploi. Dans les périodes de forte demande sur le produit, comme durant la période du mois de ramadhan, le nombre d'employés double en passant de 14 à 22 ou plus.

Le matériel ou la machine servant à la fabrication de la margarine est importé du Canada, de même pour l'emballage importé également du même fournisseur. De l'emballage en papier, la fabrique est passée à l'emballage en pot. Celle-ci représente selon le propriétaire, la première margarine en pot en Algérie. S'agissant de la matière première consistant en la graisse végétale, celle-ci est achetée auprès de « CEVITAL » à Bejaia, comme elle est des fois importée.

Cette fabrique de margarine avait un grand avenir, vu la réussite qu'avait le produit. Celui-ci se vendait principalement sur *Alger* et sur *Sétif*, plus qu'il ne se vendait dans sa wilaya de fabrication, *Tizi-Ouzou*. Chaque jour le propriétaire recevait des commandes, principalement de ces deux wilayas. Cela l'a motivé pour étendre son projet. Il a, ainsi, cherché à acheter un terrain pour construire définitivement son usine dans le souci de ne plus être confronté au problème de location. Notons qu'au départ celui-ci a loué un local où, il avait installé sa fabrique. Confronté au problème du foncier, avec, d'une part, l'APC qui ne lui a pas porté de soutien et d'autre part, il n'a pas réussi à trouver de privé ayant accepté de lui vendre un terrain. Celui-ci a fini par être découragé et par abandonner le projet pour passer à autre chose. Actuellement cette fabrique est léguée aux employés. Ceux-ci ont pris sa gestion dans le même local où elle est toujours installée. La margarine portait, au départ, le nom « *La couronne* », ensuite « *Fina* », une margarine allégée, avec 82% de matière grasse. Le dernier nom que porte la margarine et qui demeure jusqu'à nos jours est « *Jolina* ». *Jolina* est une margarine fabriquée à *Bouzeguène* disponible sur les étalages des commerces.

b) L'unité de fabrication de serviettes hygiéniques

Cette unité de fabrication de serviettes hygiéniques existe depuis 2012. Son propriétaire est un ancien commerçant possédant une parfumerie. La demande importante sur cette

marchandise lui a donné l'idée pour faire ce projet. Celui-ci a aussi été réalisé dans le cadre de l'ANSEJ (Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi de Jeunes).

La machine assurant la fabrication, ainsi que la matière première sont importées de Chine. Le produit fabriqué est vendu au niveau des deux wilayas de *Tizi-Ouzou* et de *Bejaia*, également pour un grossiste à *Alger*. Cela fait que la production ne se fait pas à longueur d'année mais suivant la commande. Cette fabrique possède 12 travailleurs, tous employés dans le cadre de l'ANEM (l'Agence Nationale de l'Emploi). Celle-ci se situe également dans un local au sous-sol d'un immeuble situé dans l'agglomération de *Loudha-Guighil*. Les deux immeubles où sont localisées les 2 fabriques de margarine et de serviettes hygiéniques sont limitrophes.

c) L'unité de fabrication de chips

Cette fabrique de chips a entamé son activité en 2012. Elle se situe sur un terrain privé appartenant désormais à son propriétaire. Ce terrain se trouve à proximité de *Boubhir* (village socialiste et agricole), est acheté auprès d'un particulier, par un grand-père émigré voulant faire un projet pour ses petits enfants (plus précisément : les enfants de ses filles).

L'achat du matériel s'est fait dans le cadre de l'ANDI (Agence Nationale pour le Développement de l'Investissement), pour être exonéré de la TVA. Celui-ci est acheté d'Argentine et de Turquie. S'agissant de la pomme de terre, le propriétaire possède des terrains à *Oued-Souf*, où il possède des plantations. Mais comme la qualité de la pomme de terre n'est pas adéquate avec le produit (les chips), celle-ci est vendue sur place. Avec l'argent de la vente une autre qualité de pomme de terre spécialement adaptée aux chips, nommée « *la désirée* » est achetée soit à *Chlef* ou à *Mostaganem* soit à *Ain Defla*, ou même à *Sétif*. L'huile est achetée auprès de CEVITAL. Quant au sel, il n'a pas de vendeur particulier, il l'achète chez différents vendeurs. Selon le gérant de cette fabrique, ils essayent de limiter le sel, étant donné que la consommation excessive de celui-ci n'est pas recommandée pour la santé. L'emballage est acheté au niveau de *Taharacht* à *Akbou*.

Au début de sa production, le *Putchi*, représentant le nom du produit, se vendait principalement sur *Alger*, puis l'information est passée de bouche à oreille pour que celui-ci se vende sur tout le territoire national. Il est arrivé jusqu'aux villes de l'Est et celles de l'Ouest, ainsi qu'à *Touggourt* dans le sud-est du pays.

Cette fabrique de chips travaille toute l'année de 08h00 à 16h00. Une équipe, d'une quinzaine de personnes sont recrutées. Lorsque la commande sur le produit est forte, le travail se fait même de nuit, et une deuxième équipe est recrutée à cet effet. Ceux-ci travaillent soit dans le cadre de l'ANEM, soit sous contrat, soit qu'ils sont recrutés normalement. Les personnes qui y travaillent sont de la région (*Bouzeguène*), d'Aït *Zellal* (de la commune de *Souamâa*), puisque le terrain lui-même se situe dans cette commune. Vu la localisation de la fabrique, dans une zone non desservie par le transport, un fourgon est mis à la disposition des travailleurs et leur assurent le déplacement le matin et le soir.

Cette société semble avoir un avenir prometteur. Elle produit 350 à 400 cartons par jour, et quelque fois celle-ci atteint même les 600 cartons par jour. Pour qu'il n'y ait pas rupture dans la production à cause de la rupture du stock de la matière première, une chambre froide d'une capacité de 600 tonnes prévue à cet effet est disponible au niveau du village d'*Ighil*, selon le gérant.

Le propriétaire de cette entreprise envisage une extension pour son projet. Il a ainsi acheté une deuxième machine pour la production de la sucette « *Putchi* » ou ce qu'on appelle communément chez nous « *Flash* ». Ce nouveau matériel est également acheté dans le cadre de l'ANDI. Il prévoit également d'ouvrir une cantine pour ses employés.

III) UN COMMERCE DE PLUS EN PLUS FLEURISSANT

Le commerce et le transport sont les deux activités les plus développées dans notre région de montagne. Si le recensement économique de 2011 a recensé environ 400 commerces, dans la seule commune de *Bouzeguène*, le nombre réel est bien au-dessus de ce chiffre. En réalité celui-ci ne représente que le nombre de commerçants qui ont bien coopéré dans l'opération du recensement, en présentant leurs documents, chose qui n'était pas le cas pour d'autres commerçants. Aussi, il faut signaler que de nouveaux commerces apparaissent dans la région. Ils se développent principalement dans les chefs-lieux et le long des voies de circulation. En plus de l'existence de plusieurs commerces de proximité dans quasiment toutes les agglomérations (voir chapitre le réseau des villages, la hiérarchisation).

Comme le montre la carte des commerces, la commune de *Bouzeguène* est constituée désormais de deux grosses agglomérations, suite à son développement spatial, dû à la fusion

des agglomérations ; elle connaît depuis un essor commercial important. En plus du nombre important de ses commerces, ceux-ci occupent le chemin de wilaya n° 251 sur toute sa longueur. De l'agglomération de *Loudha-Guighil*, jusqu'à l'agglomération de *Houra*, se situant aux deux extrémités de la commune, les commerces se multiplient. Nous croiserons à proximité et au centre même des agglomérations des alimentations générales, des librairies-parfumeries et habillement ...etc. et des commerces de proximité. Tandis que les commerces de types ferronnerie, menuiserie, mécanique et tout ce qui concerne les commerces non destinés à la consommation courante des ménages, se développent plutôt le long de l'axe routier principal, même dans un local isolé qui n'est pas très à proximité d'autres commerces ; en plus d'une multitude de commerces concentrés dans l'agglomération mère, à savoir : *Bouzeguène-centre*.

Pour la commune d'*Illoua-Oumalou*, bien que chaque agglomération possède au moins un commerce, ce sont celles d'*Agoussime* et de *Mezeguène* qui en possèdent un peu plus que les autres. C'est dans le chef-lieu de commune ou le centre, comme il est dit dans le langage courant, que se concentre le nombre le plus important de commerces. Ceux-ci démarrent du chef lieu *Tabouda-centre* et s'étendent vers la nouvelle agglomération de *souk L'Khmis*. Le développement récent s'est fait tout le long du chemin de wilaya n°09, allant vers le village socialiste et agricole *Boubhir*. Celui-ci se trouve à la croisée des chemins, entre la route menant vers le chef-lieu de daïra, *Bouzeguène* et le chemin rejoignant directement la route menant vers *Azazga* et la nouvelle rocade menant vers *Tizi-Ouzou*, sans transiter par *Azazga*.

Pour la commune d'*Idjeur*, les commerces se concentrent plutôt dans les agglomérations. La distance éloignant celles-ci les unes des autres n'a pas aidé dans le développement spatial des constructions, donc des agglomérations. Cela fait que les commerces aussi ont connus la même situation. Ainsi ceux-ci se trouvent plutôt concentrés à l'intérieur même ou très à proximité des agglomérations. La commune d'*Idjeur* ne possède pas un nombre aussi important que variés de commerces comme celle de *Bouzeguène* ni même celle d'*Illoula-Oumalou*. La majorité des commerces se concentrent au niveau du chef-lieu de commune et du village portant le même nom, à savoir *Iguersafène*. Viennent ensuite

les autres agglomérations où chacune possède une vingtaine de commerces à une dizaine, suivant leur importance et surtout leur localisation.

La commune de *Béni-Zikki* est la commune détenant le moins de commerces. Un peu plus de vingt commerces se concentrent dans l'agglomération d'*Iguer Mahdi*, le chef-lieu de commune, et une quinzaine de commerces se concentrent dans celle d'*Iguer Amrane*. Celles-ci sont les deux agglomérations relativement les plus peuplées de la commune. Il est à signaler que la commune de *Béni-Zikki* est la moins peuplée de la daïra. Elle est surtout la plus proche de la ville d'*Akbou*, exerçant sur elle une importante attraction. (Voir chapitre mobilité et réseau de transport)

Le développement du commerce dans notre région a fait qu'en plus des habitants de *Bouzeguène* investissant dans le domaine du commerce, notamment au chef-lieu, nous retrouvons également des commerçants de la commune d'*Idjeur* ; certains d'entre eux sont venus des autres daïras. Notons par exemple un vendeur de chaussures pour femmes et enfants venu de la région de *Béni-Douala* et un autre vendeur de bijoux en plaqué or venu de la ville de *Tizi-Ouzou* ainsi qu'un boulanger-pâtissier de *Ain El Hammam*. Notre enquête de terrain a révélé aussi et surtout l'existence de commerçants hors de notre wilaya. Ceux-ci sont venus s'installer dans le chef-lieu de daïra, comme le cas d'un vendeur de meubles originaire de *Béni-Ouarthilène* de la wilaya de *Sétif*.

IV) UNE DEPENDANCE QUASI-COMPLÈTE EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT

La daïra de *Bouzeguène* possède un nombre important et varié de commerces, dominé par le détail, représentant le dernier maillon de la chaîne de distribution en assurant la vente du produit à l'unité. Ceux-ci s'approvisionnent de toutes les régions de la wilaya et du territoire national. Quelques commerces de gros existent aussi dans la région, principalement au chef-lieu de *Bouzeguène*. Ceux-ci assurent la médiation entre le commerce de détail et le producteur. Bien que les grossistes en alimentation générale exercent une attraction principalement locale et régionale, les autres types de grossistes ont une attraction bien plus large, touchant tout le territoire national. L'existence de distributeurs et de livreurs assurant l'approvisionnement aux commerçants a rendu l'activité commerciale plus aisée. Notre enquête de terrain débutée le 25/05/2014 (elle a duré plusieurs jours) a révélé que les commerçants possédant des véhicules préfèrent faire eux même le déplacement à l'extérieur de la daïra pour s'approvisionner. Ils expliquent cela par rapport aux prix qui diffèrent, lorsque l'achat s'effectue à la source et lorsque celui-ci se fait en deuxième ou en troisième main. Ce mouvement de déplacement des commerçants de détail vers l'endroit des commerces et des marchés de gros et le déplacement des fournisseurs pour livrer leurs marchandises aux différents points des commerces de gros témoignent du rôle joué par cette activité dans la promotion des différentes localités du pays comme *Bouzeguène*.

IV-1) L'alimentation générale, les fruits et légumes

La région d'Aït Idjeur ne possède pas de marché de gros. Ses commerçants s'approvisionnent des marchés de fruits et légumes de la wilaya tel que *Tadmaït* et *Thala Athmane* ainsi que le marché d'*Akbou*, dans la wilaya de *Béjaïa*. *Akbou* est limitrophe de notre daïra, du côté de *Béni-Zikki* et d'*Illoula Oumalou*. Nous avons noté d'une part que les commerçants situés dans les agglomérations assez proches de la ville d'*Akbou* optent plus pour le marché de celle-ci pour s'approvisionner en fruits et légumes, plutôt que pour les marchés situés dans la wilaya de *Tizi-Ouzou*, comme *Tadmaït* et *Thala Athmane*. D'autre part les commerçants ne fréquentant pas le souk d'*Akbou* et préférant plutôt s'approvisionner des marchés de *Tizi-Ouzou* justifient cela par la qualité des fruits et légumes. Ils disent que les produits agricoles de l'Ouest sont de meilleure qualité que ceux de l'Est, du fait de leur plus

longue durée de vie. Ceux n'aimant pas trop fréquenter les souks de *Tizi-Ouzou* optant plutôt pour ceux d'*Akbou* se plaignent de leur mal organisation et de leur manque d'hygiène.

Les souks représentent la destination des commerçants spécialisés en fruits et légumes. Certains d'entre-eux, en dehors des souks, s'approvisionnent aussi chez les grossistes de *Tizi-Ouzou* et d'*Azazga*. Mais ceux-ci ne sont cités que rarement par les commerçants. Certains d'entre eux, surtout ceux situés à l'intérieur même des villages et n'ayant comme clients que leurs habitants, s'approvisionnent à *Bouzeguène* même, chez des commerçants achetant et vendant par grande quantités. Il existe deux commerçants faisant ce qu'on peut appeler du demi-gros. Le premier se trouve dans l'agglomération de *Loudha-Guighil*, le second à l'embranchement du village *Aït Salah* à *Bouzeguène*. Ce sont eux aussi qui approvisionnent les fêtes de mariages dans la région. Ces demi-grossistes sont surtout fréquentés par certaines familles achetant des légumes et des fruits à plusieurs kilos, lorsque ceux-ci envahissent les marchés. Citons comme exemple des oranges faisant 4 kg pour 200 da, des petits pois et fèves faisant les 3 ou 4 kg pour 200 da, des bananes à 100 da le kg...etc.

L'alimentation générale, malgré l'existence de grossistes à *Bouzeguène*, est aussi sujette à l'approvisionnement en dehors de la daïra. En effet *Akbou*, *Azazga* et *Tizi-Ouzou* est l'endroit où sont implantés la plupart des grossistes en alimentation générale d'où s'approvisionnent les commerces de *Bouzeguène*. Chose n'empêchant pas certains commerçants de s'approvisionner chez les grossistes de *Bouzeguène*, dont le nombre est de trois, dont deux implantés à *Bouzeguène centre* et un troisième dans l'agglomération de *Houra*. En plus de l'existence d'un dépositaire et grossiste en produits laitiers et dérivés. Celui-ci alimente plusieurs commerçants de notre région. Nous avons noté aussi la présence de dépositaires en boissons gazeuses et en jus. Ceux-ci sont installés dans les deux extrémités de la commune, dans les deux agglomérations de *Houra* et de *Loudha Guighil*. Les livreurs constituent aussi un point d'approvisionnement de beaucoup de commerçants. L'alimentation générale n'est pas comme les fruits et légumes, l'avantage de son commerce est qu'il peut fonctionner rien qu'en se faisant livrer.

IV-2) Les boucheries

Les boucheries de la région, se concentrent essentiellement dans le centre de la commune de *Bouzeguène*, comme presque l'ensemble des commerces. Beaucoup d'acheteurs des trois communes de la daïra s'y approvisionnent. La boucherie, avant, était un commerce réservé exclusivement aux hommes. Ils étaient les seules à les fréquenter. Il est impossible et même méfait de voir une femme se rendre à une boucherie. On dit que les hommes sont mieux connaisseurs de la viande et de ses qualités que les femmes, plutôt chargées de sa préparation. Mais ce commerce est, désormais, fréquenté par toutes les personnes, hommes et femmes, grands et petits.

La boucherie est un commerce différent des autres, concernant l'approvisionnement. En effet, il faut d'abord se procurer les bêtes chez les éleveurs et ensuite les égorger dans un abattoir communal avec le contrôle d'un vétérinaire. Ainsi, pour les boucheries de notre région, l'abatage des bêtes, est passée par plusieurs abattoirs. Après que son propre abattoir communal soit fermé pour des travaux, depuis maintenant plus de deux années, les bouchers de la daïra étaient contraints de se diriger vers l'abattoir de *chemini* pour abattre leurs bêtes. Mais celui-ci a aussi été fermé par les services d'hygiène, ce qui les a contraint encore à se diriger vers l'abattoir d'*Azazga*, pour certains et vers l'abattoir d'*Akbou* pour d'autres.

Quelques bouchers déclarent acheter le bétail du village d'*Aït Salah*, dont la plupart sont du village lui-même, pour se diriger vers l'abattoir d'*Azazga* ou vers celui d'*Akbou* pour l'abatage des bêtes ou des bovins. D'autres bouchers déclarent se diriger vers les souks hebdomadaires, tel que celui d'*Azazga* et celui d'*Akbou*. Ainsi du lieu où se fait l'achat des bovins se fait aussi leur abatage (dans la même commune). Donc le lieu d'approvisionnement et le lieu de l'abattoir sont généralement les mêmes. Certains bouchers déclarent aussi que l'achat des bêtes se fait suivant leur disponibilité, même chez les éleveurs en dehors de la daïra comme à *Mekla* par exemple.

IV-3) Poulet frais et poissons et viande congelée

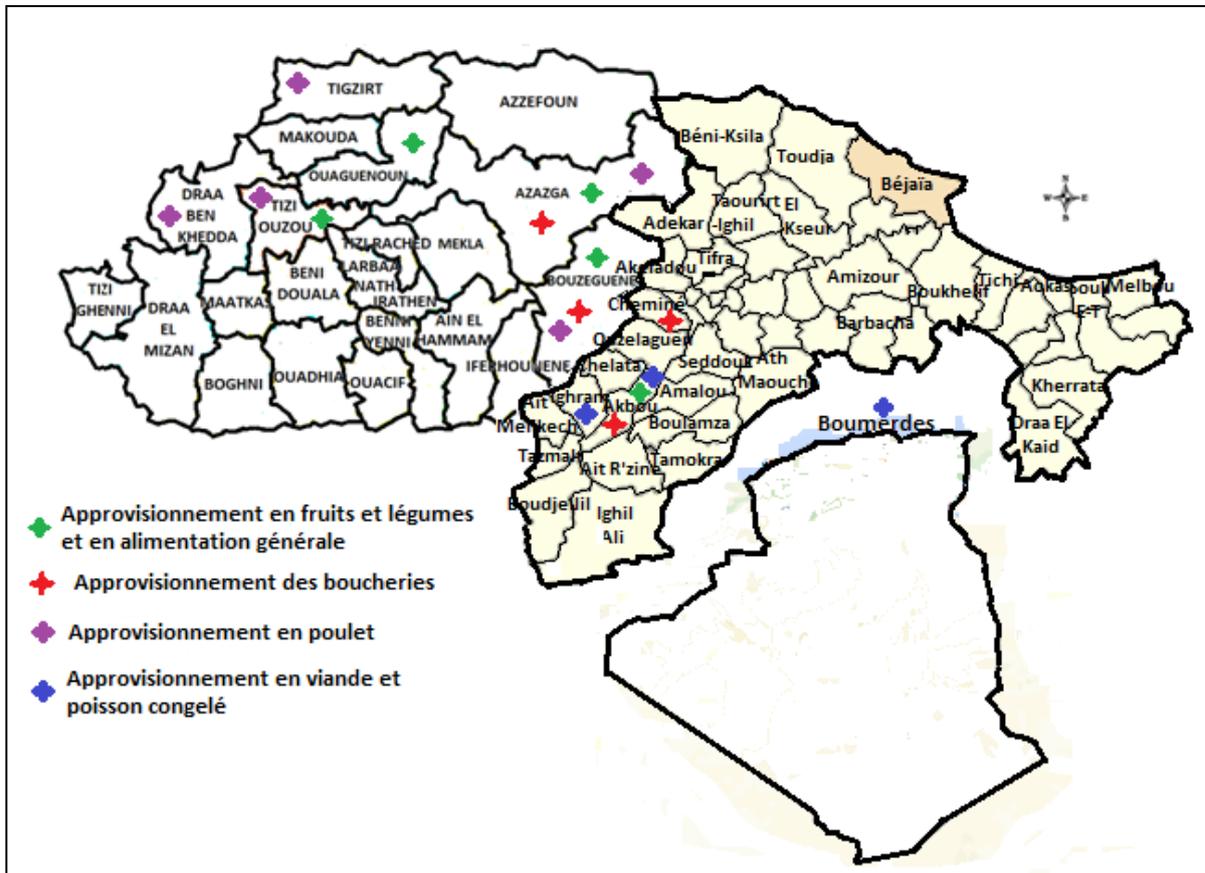
Concernant l'approvisionnement en poulet, les vendeurs de la région s'approvisionnent au niveau des abattoirs de la wilaya, se trouvant au niveau de *Draâ Ben Khedda*, d'*Ifflissen*, d'*Azazga*, de *Thala Athmane* et de *Bouzeguène*, au niveau du village de

Taourirt, avant sa fermeture. Le fait que notre région possède un abattoir de poulet constitue un allègement en matière d'approvisionnement pour les commerçants de la région. Mais ceux-ci ne s'approvisionnent pas tous de celui-ci, étant donné que le poulet vient de plusieurs abattoirs de la wilaya. Un deuxième abattoir a récemment ouvert. Celui-ci est situé non loin du village socialiste et agricole *Boubhir*. Nous avons rencontré parmi les vendeurs de poulet un d'entre-eux qui s'est spécialisé, en plus du poulet, dans la vente de la viande de chevreau. Celui-ci abat ses bêtes à l'abattoir de *chemini*. Il est le seul à s'être spécialisé dans la vente de ce type de viande.

S'agissant de la viande rouge et des poissons congelés, la daïra ne dispose pas de point d'approvisionnement. Celui-ci se fait au moyen de la livraison. Ces livreurs viennent principalement de *Tizi-Ouzou*, d'*Ighzer Amokrane* et d'*Akbou*, dans la wilaya de *Béjaïa* et aussi de Corso, dans la wilaya de *Boumerdes*.

Dans tous les cas de figures notre daïra dépend en plan alimentaire principalement des deux territoires de la wilaya de *Tizi-Ouzou* et de celui de *Bejaïa* et d'une façon moindre des autres wilayas du pays tel qu'*Alger* et *Boumerdes*. Hormis la viande congelée et certains fruits et quelques légumes tel que la pomme de terre, l'approvisionnement de la daïra de *Bouzeguène* en matière alimentaire est dépendant des deux wilayas de *Tizi-Ouzou* et *Bejaïa*.

Carte VIII-02 : Approvisionnement des commerçants de Bouzeuguène en matière alimentaire suivant enquête de terrain



Source : ALIANE Ouahiba

IV-3) Habillements et chaussures

L'habillement et la chaussure est un approvisionnement se faisant au-delà des deux wilayas, *Tizi-Ouzou* et *Béjaïa*. Si la majorité des commerçants s'approvisionnent des marchés qui sont pour l'essentiel ceux de *Taboukert* à *Tizi-Ouzou*, *Tazmalt* à *Béjaïa* et *Tadjnant* à *Mila*, d'autre préfèrent s'approvisionner chez des grossistes comme ceux d'*Akbou* et d'*El Harach* à *Alger* et même d'*Oran*. Ainsi l'habillement touche une large partie du territoire national, puisque son approvisionnement se fait dans les wilayas du centre, de l'Est et de l'Ouest. L'habillement et la chaussure constitue un commerce où les magasins peuvent différer de l'un à l'autre suivant la qualité et la provenance de la marchandise vendue. En effet si la plupart des commerçants s'approvisionnent des marchés locaux, d'autres préfèrent vendre de la marchandise d'importation, et ceci en s'approvisionnant chez des fournisseurs ou

des importateurs importants de la marchandise des différents pays d'*Europe* essentiellement de *France*, d'*Angleterre* et d'*Espagne* ou de *Turquie*. L'approvisionnement en habillement et en chaussure va au-delà du territoire national, et en dehors de la daïra de *Bouzeguène*, où l'on note l'absence de grossistes.

IV-4) Mercerie, bonneterie, textiles et vente de robes Kabyles

Le commerce de la mercerie, bonneterie, textiles et vente de robes kabyles est un des secteurs les plus fleuris dans la région. L'engouement pour la robe traditionnelle kabyle est la raison pour laquelle la mercerie, bonneterie et textiles sont très développés dans la région. Tout en précisant que ce commerce est très dépendant de la robe kabyle et dont il est fournisseur. Nous pouvons trouver toutes les dentelles et les fils et même les machines à coudre vendus à cet effet. Ainsi la mercerie à *Bouzeguène* est tellement différente de la mercerie dans les autres régions du pays. Puisque celle-ci suit le type d'habillement, principalement traditionnel, confectionné dans chaque région. En effet, « *Le commerce apparaît sans doute comme l'élément traduisant le plus fidèlement le type de société dans laquelle il est implanté.* »²²² Dans les magasins de mercerie, bonneterie et de textiles existant dans notre région, nous pouvons remarquer l'absence d'autres sortes de tissus pour habillement autres que ceux utilisés dans la confection de robes kabyles. Ces commerces s'approvisionnent selon les besoins de la région, ce qui explique l'utilisation excessive et presque exclusive pour ce type de produits, par la population féminine. Les mêmes commerces dans les régions de l'Algérois, du Constantinois et de l'Oranais sont complètement différents des commerces de notre région. Il est presque impossible de trouver les fournitures pour robes kabyles dans la région du constantinois. Comme il est impossible de trouver les fournitures d'une robe constantinoise dans notre région.

L'approvisionnement pour ce type de commerce pour la mercerie, bonneterie, textiles se fait au niveau des marchés de gros tel que *Taboukert* à *Tizi-Ouzou* et *Tazmalt* à *Bejaïa*, ainsi qu'au niveau des grossistes au niveau de *Tizi-Ouzou*, *Alger*, *Sétif*, *Blida*, et même *Jijel*, suivant notre enquête de terrain.

²²² BEAUJAU-GARNIER Jacqueline. Op.cit. p137.

S'agissant des robes kabyles, la plupart de ces commerces s'approvisionnent sur place chez les nombreux ateliers de confection. Ceux-ci sont innombrables au centre de *Bouzeguène* travaillant dans un cadre formel ou non. L'approvisionnement se fait également dans des ateliers implantés un peu partout sur les différentes communes et même chez certains ateliers implantés en dehors de la daïra, principalement à *Azazga*. Dans la commune d'*Ifigha*, dans les deux agglomérations d'*Ifigha* et d'*Aït Issaad* nous retrouvons des filles de la région de *Bouzeguène* installant leurs ateliers de confection de robes kabyles et des couturières de la commune d'*Idjeur* ayant choisi l'agglomération d'*Aït Issaad*, le long de la route reliant *Azazga* à *Bouzeguène*, pour implanter leur activité. Ce choix a plusieurs motivations. D'une part, s'installer ailleurs que dans le centre de *Bouzeguène* où les ateliers se font déjà nombreux pour avoir le monopole de la robe kabyle. Mais en plus, viser une clientèle encore plus large par la situation de ceux-ci le long du chemin de wilaya n° 251, à mi-chemin entre *Azazga* et *Bouzeguène*.

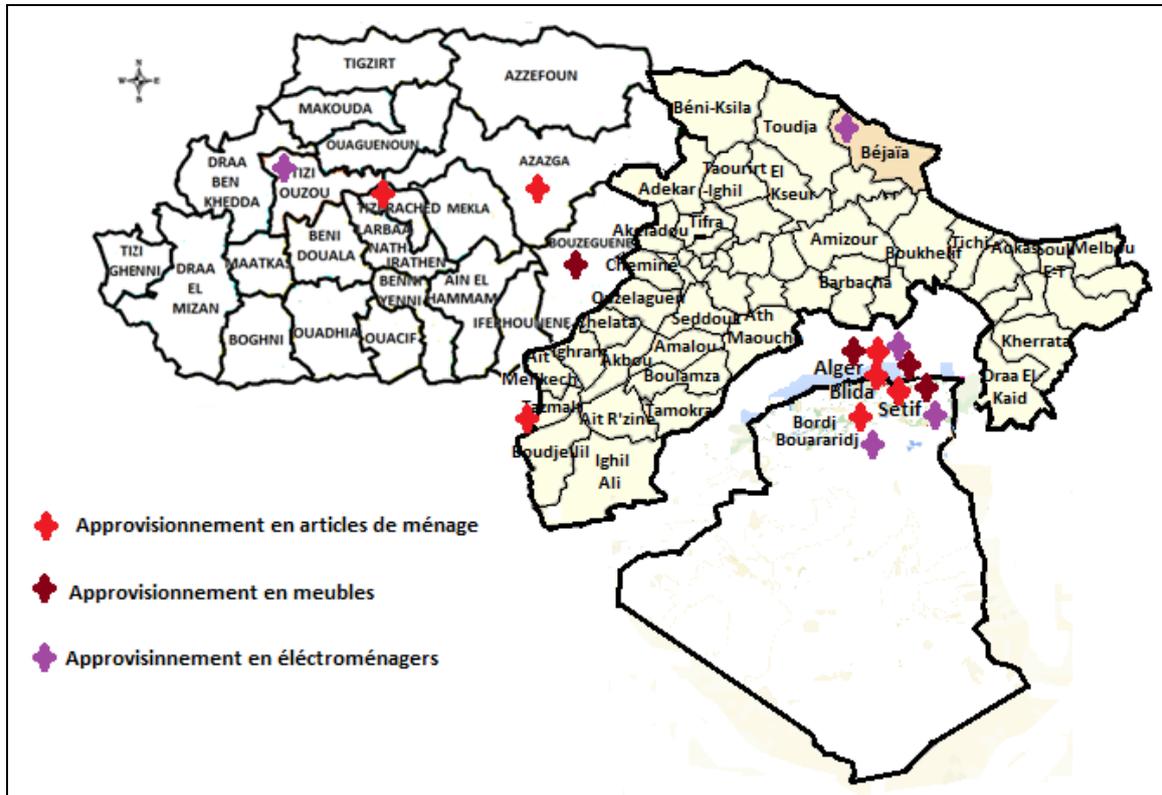
Il est à signaler également que certains commerçants de robes kabyles ont, presque tous, une sœur ou une voisine leur assurant l'approvisionnement. L'activité de confection de la robe kabyle étant un domaine que pratiquent beaucoup de femmes de la région, pour ne pas dire la quasi-totalité. Beaucoup de femmes et de jeunes filles sans qualification professionnelle se dirigent vers cette activité pour avoir une rentrée d'argent et occuper leurs journées. Un des commerçants spécialisés dans la vente de tissus et de robes kabyles nous a déclaré qu'il met en vente des robes confectionnées par sa sœur, sauf qu'en période estivale, où la demande augmente sensiblement, il se trouve à chaque fois obligé de s'approvisionner au niveau des commerçants du chef-lieu de wilaya, *Tizi-Ouzou*.

celles de l'Est qui représentent la destination des commerçants de notre daïra pour l'approvisionnement, vu sa proximité du côté de la wilaya de *Bejaia*.

L'approvisionnement en meubles se fait suivant leur choix. Pour les meubles d'importation les commerçants s'approvisionnent chez les grossistes d'*Alger* et d'*El Eulma* (dans la wilaya de *Sétif*). S'agissant des meubles de production locale, les commerçants s'approvisionnent chez les grossistes de *Blida* ou chez les menuisiers de la commune qui leur assurent la fabrication. En effet, le consommateur devient de plus en plus exigeant et les magasins de meubles se multiplient. Pour répondre aux besoins du consommateur, les commerçants varient leurs points d'approvisionnement.

L'approvisionnement en électroménager se fait au niveau des grossistes d'*Alger*, d'*El Eulma* (dans la wilaya de *Sétif*), ainsi qu'au niveau des grossistes de *Sétif*, de *Bejaïa* et de *Tizi-Ouzou*. Comme il se fait aussi au niveau de l'usine de *Bordj Bou Arreridj* où nous retrouvons différentes marques étrangères, pour qui le consommateur *Algérien* a de l'engouement. En effet le téléviseur classique est en voie de disparition dans les ménages. Aujourd'hui, la tendance est à l'écran plat. Aussi, il est à remarquer qu'en plus du réfrigérateur et de la cuisinière dont les ménages sont tous dotés, actuellement nous retrouvons dans beaucoup de foyers des congélateurs et des fours micro-ondes, en plus des différents robots ménagers et la dernière tendance est pour le pétrin, qui allège la femme dans ses préparations de certains gâteaux et galettes.

Carte VIII-04 : Approvisionnement des commerçants de *Bouzeuguène* en articles de ménage, meubles et électroménagers, suivant enquête de terrain.



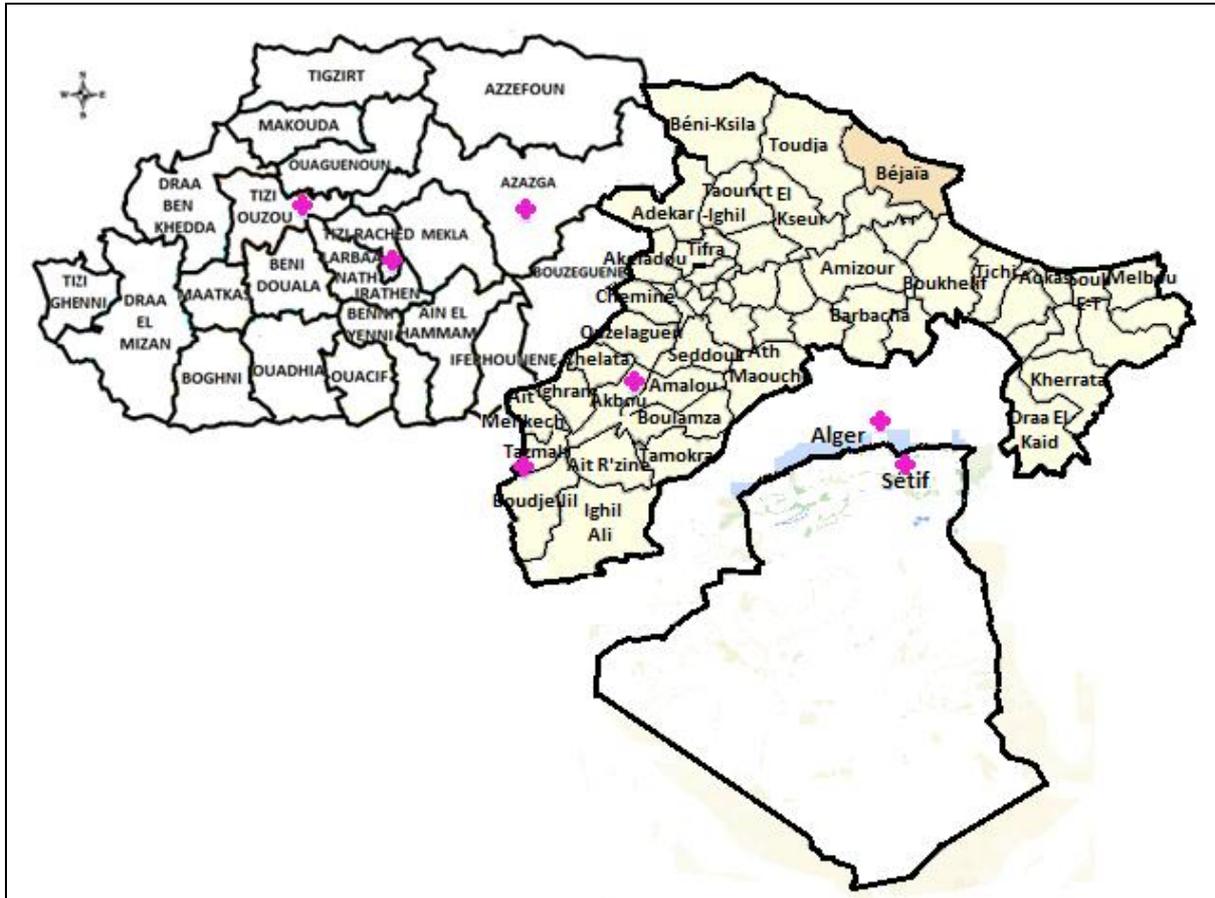
Source : ALIANE Ouahiba

IV-5) Les librairies, parfumeries et tabacs

L'approvisionnement en articles de librairie, de parfumerie et le tabac se fait dans les marchés de gros de *Taboukert* et de *Tazmalt*, ainsi que chez les grossistes de *Tizi-Rached*, de *Tizi-Ouzou*, d'*Alger*, d'*Akbou*, d'*Azazga* et d'*El Eulma*. Ce genre de commerce est très répandu dans notre centre urbain. Nous en retrouvons à chaque coin de rue. C'est un peu du commerce polyvalent, où se vend, en plus des articles concernant ces trois volets de la librairies, de la parfumeries et du tabac, de la photocopie, du flexy (consistant à recharger les téléphones portables en unités sans cartes de recharges), des jouets, et même des CD et des DVD, des bonbons et des friandises (chocolat, gaufrettes, biscuits, cacahuètes...) et beaucoup d'autres gadgets ...etc.

Ce commerce est comme le commerce de l'alimentation, son approvisionnement se fait à une distance pas trop importante. Puisque celui-ci se fait sur les deux wilayas de *Tizi-Ouzou* et de *Bejaïa*, en plus des seules wilayas d'*Alger* et de *Sétif*.

Carte VIII-05 : Approvisionnement des commerçants de *Bouzeuguène* en librairies, parfumeries et tabacs, suivant enquête de terrain.



Source : ALIANE Ouahiba

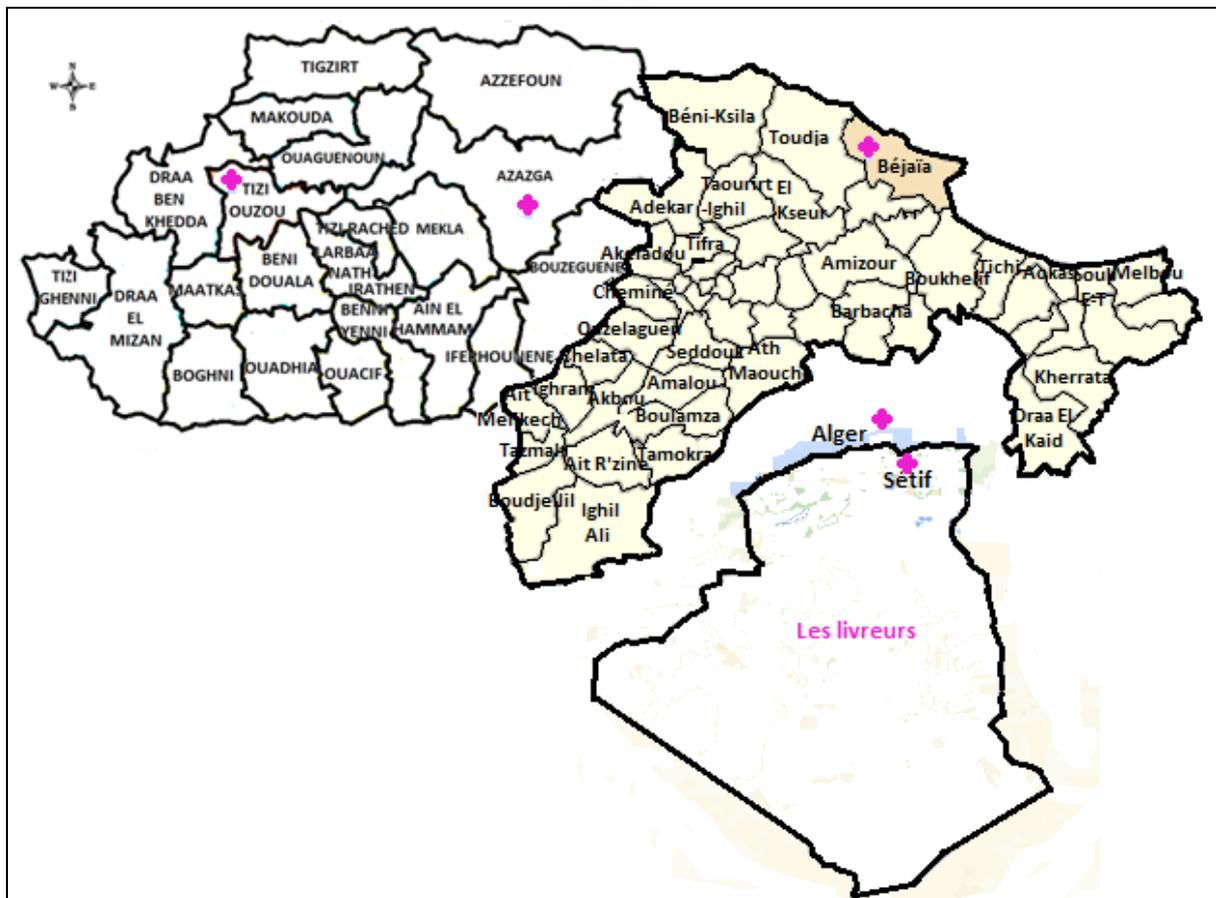
IV-7) Portables et accessoires téléphoniques

S'agissant des portables et accessoires téléphoniques, l'approvisionnement se fait au niveau d'*Azazga*, de *Tizi-Ouzou*, d'*Alger*, de *Bejaïa* et au niveau de la ville d'*El Eulma* et de *Sétif* et de chez les livreurs. Ce commerce est presque identique à celui de l'alimentation, de la librairie, parfumeries et tabacs ; son approvisionnement se fait à une distance pas trop

importante. Puisque celui-ci se fait au niveau des deux wilayas de *Tizi-Ouzou* et de *Béjaïa*, en plus des deux wilayas d'*Alger* et de *Sétif*.

L'approvisionnement en portables et accessoires téléphoniques n'est pas soumis à de longues distances. La disponibilité de sa marchandise en gros est partout. La téléphonie mobile est devenue un objet de consommation quotidienne, comme c'est le cas pour les produits alimentaires. C'est ainsi que le consommateur d'aujourd'hui ne peut se passer de ce moyen de communication. Ceci est valable pour les habitants de la ville que pour les habitants de la montagne. Il est important de mentionner qu'en plus de la marchandise neuve se vendant dans ce genre de magasins, des portables et accessoires d'occasion sont disponibles à la vente. Nous retrouvons également certaines personnes qui se sont spécialisées dans ce genre de commerce, exerçant dans un cadre strictement informel.

Carte VIII-06 : Approvisionnement des commerçants de *Bouzeguène* en portables et accessoires téléphoniques, suivant enquête de terrain.

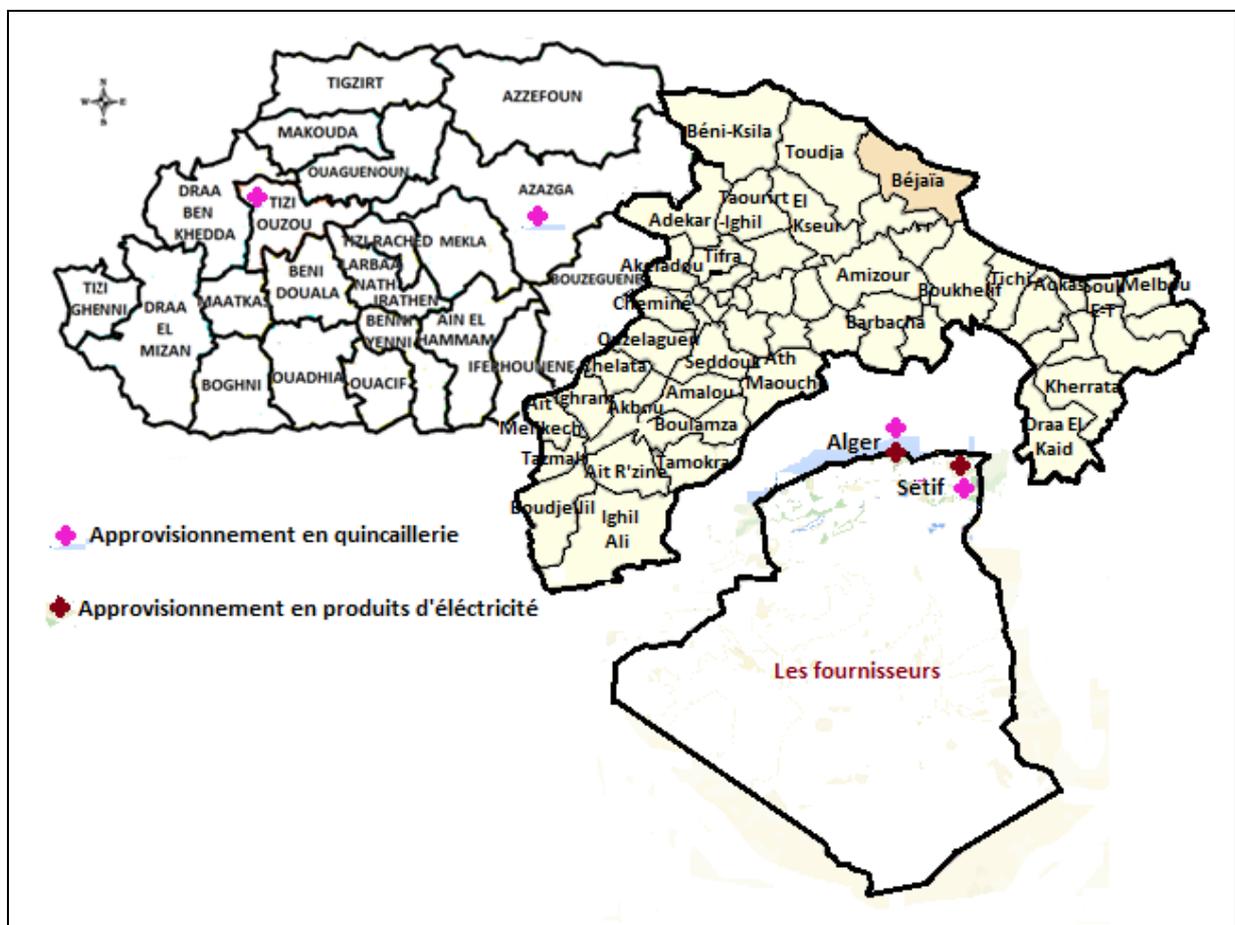


Source : ALIANE Ouahiba

IV-6) Quincaillerie et Produits d'électricité

L'approvisionnement en produits de quincaillerie se fait au niveau des grossistes d'Azazga, de Tizi-Ouzou, d'Alger et de Sétif. Pour les produits d'électricité l'approvisionnement se fait au niveau des grossistes d'Alger et d'El Eulma, comme il se fait également chez les fournisseurs sillonnant le territoire pour vendre leurs produits et ceux-ci viennent de tout le territoire national, même de *Ghardaïa*, selon la réponse de l'un des commerçants. Les quincailleries sont beaucoup répandues dans le territoire de la région, vu la forte demande sur ses articles. S'agissant des produits d'électricité, nous avons noté que leur nombre est de moindre importance. L'approvisionnement en quincaillerie et produits d'électricité sont les seules où la wilaya de *Bejaia* et ses daïras ne sont pas citées.

Carte VIII-08 : Approvisionnement des commerçants de *Bouzeuguène* en quincaillerie et produits d'électricité, suivant enquête de terrain.



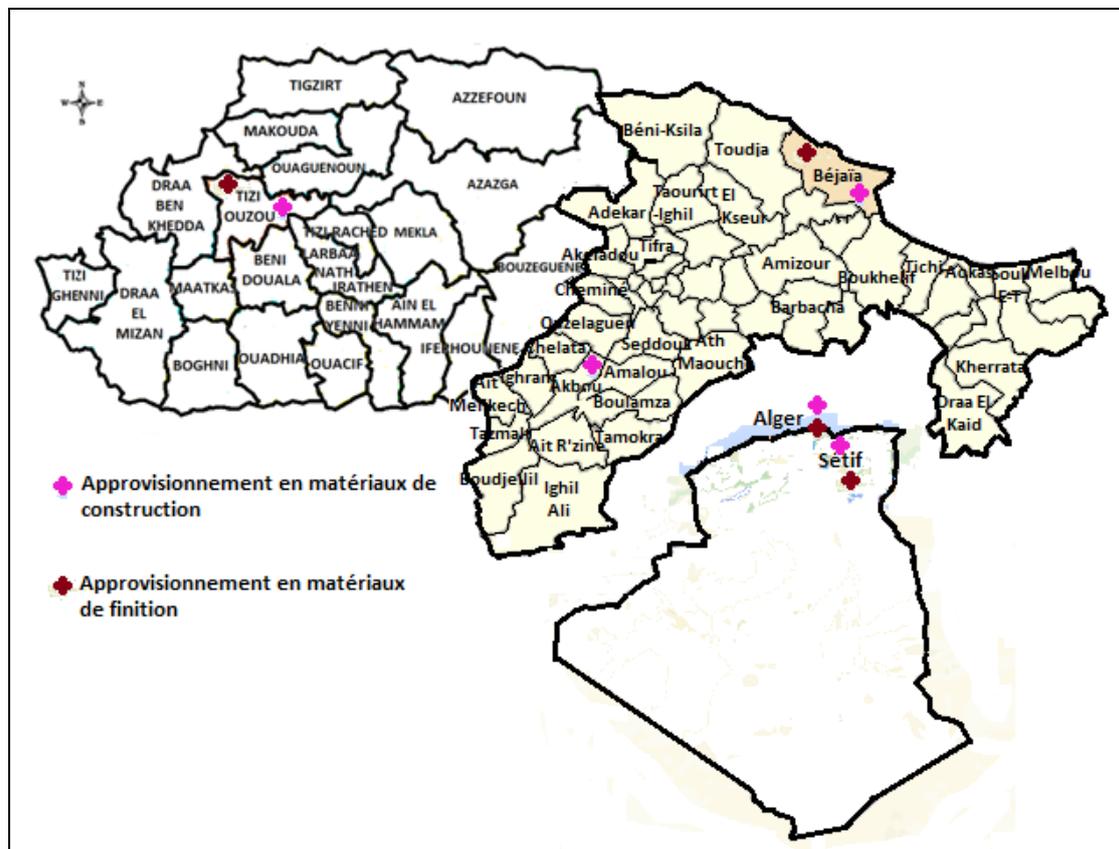
Source : ALIANE Ouahiba

IV-10) Matériaux de construction et de finition

Pour les matériaux de construction l'approvisionnement se fait comme la quasi-totalité des marchandises des deux wilayas de *Tizi-Ouzou* et de *Bejaia* et au niveau de la wilaya d'*Alger* et de *Sétif*. Le lieu de l'approvisionnement se fait suivant le matériau. Pour le ciment, le sable et les agrégats c'est auprès des commerçants de gros d'*Akbou* que se fait l'approvisionnement et également à *Bejaia* pour le ciment. L'approvisionnement de la tuile et du carrelage se fait au niveau de *Sétif* et pour la ferraille, il se fait au niveau d'*Alger*. S'agissant de la brique son approvisionnement se fait au niveau de *Tizi-Ouzou* et de *Draâ Ben Khedda*.

Pour les matériaux de finition l'approvisionnement se fait essentiellement au niveau des deux wilayas de *Tizi-Ouzou* et de *Bejaia* et d'*Alger* et de la ville d'*El Eulma* dans la wilaya de *Sétif*.

Carte VIII-09 : Approvisionnement des commerçants de *Bouzeguène* en matériaux de construction et de finition, suivant enquête de terrain.



Source : ALIANE Ouahiba

Synthèse

Tableau VIII-04: Nombre et taux d'approvisionnement des commerçants de détail selon le lieu.

Lieu de l'approvisionnement	Nombre d'approvisionnement	Taux d'approvisionnement
<i>Tizi-Ouzou et Alger</i>	12	26,67%
<i>Azazga</i>	11	24,44%
<i>Akbou et El Eulma</i>	07	15,56%
<i>Bouzeguène</i>	05	11,11%
<i>Bejaia, Sétif, Tazmalt et Taboukert</i>	04	08,89%
<i>Blida</i>	03	06,67%
<i>Thala Athmane, Ighzer Amokrane, Bordj Bou Aréridj, Draa Ben Khedda et Ifigha (daïra d'Azazga)</i>	02	04,44%
<i>Tadjnant, Boumerdes, Cheminée, Jijel, Tizi-Rached, Oran, Tadmaït, Mekla et Aït Saâd (commune d'Ifigha)</i> <i>France, Angleterre, Espagne et Turquie</i>	01	02,22%
Total	45	100%

Source : ALIANE Ouahiba.

Tizi-Ouzou et *Alger* sont les deux sources où se fait l'essentiel de l'approvisionnement de notre daïra, suivie de très près de la ville d'*Azazga*. Cela nous permet de dire que l'approvisionnement se partage entre ces trois villes : la capitale *Alger*, *Tizi-Ouzou* et *Azazga*. *Akbou* et *El Eulma* sont les autres deux villes d'où les commerçants de la région s'approvisionnent. Citées le même nombre de fois, celles-ci semblent exercer la même attraction sur les commerces de notre région. *Akbou* est fréquentée par les commerçants de notre région du fait qu'elle partage les frontières avec la daïra et parce qu'elle possède, par ailleurs, beaucoup de grossiste et un marché de gros. L'existence du marché « souk *Dubaï* » a motivé la fréquentation d'une autre ville comme *El Eulma*, malgré son éloignement. Cela nous fait déduire que les villes commerciales exercent une forte attraction, qu'elles soient proches ou éloignées. Les commerçants de détail se déplacent pour s'approvisionner quelque soit la distance à parcourir. Elles sont suivies par *Bouzeguène*, se trouvant ainsi classé en troisième position, en termes d'approvisionnement, selon les lieux. Cela laisse dire que les commerçants peuvent limiter leur déplacement et leur approvisionnement aux endroits les plus proches, si la marchandise était disponible à proximité. C'est donc l'insuffisance de grossistes et de marchés de gros à *Bouzeguène* qui a motivé tous ces déplacements des commerçants en vue d'assurer leurs approvisionnements. *Tazmalt* et *Taboukert*, les deux lieux où se tiennent des souks hebdomadaires sont cités le même nombre de fois, à savoir quatre fois, prouvant par cela que la fréquentation des souks est la même pour ceux de *Tizi-Ouzou* que pour ceux de *Bejaia*, vu la situation de notre daïra entre ces deux wilayas. *Blida* est une ville aussi citée trois fois et ceci du fait de l'existence d'un marché de gros et de grossistes. Le nombre de fois cités représente le nombre d'approvisionnements assurés auprès de cette ville ou de ce lieu. C'est ainsi que nous trouverons *Thala Athmane*, *Ighzer Amokrane*, *Bordj Bou Aréridj*, *Draa Ben Khedda* et *Ifigha* (daïra d'*Azazga*) citées deux fois et que *Tadjnant*, *Boumerdes*, *Cheminée*, *Jijel*, *Tizi-Rached*, *Oran*, *Tadmait*, *Mekla* et *Aït Saâd* (commune d'*Ifigha*), *France*, *Angleterre*, *Espagne* et *Turquie* citées une seule fois.

Tableau VIII-05: Nombre et taux d'approvisionnements des commerçants de détail par wilaya.

Lieu de l'approvisionnement	Nombre d'approvisionnements	Taux d'approvisionnements	Total et taux Wilaya
La wilaya de <i>Tizi-Ouzou</i>	23	56,10%	41
La daïra d' <i>Azazga</i>	13	31,71%	43,16%
<i>Bouzeguène</i>	05	12,19%	
La wilaya de <i>Bejaia</i>	11	61,11%	18
La daïra d' <i>Akbou</i>	07	38,89%	18,95%
<i>Alger</i>	12	100%	12 ou 12,63%
<i>Sétif</i>	04	36,36%	11 ou 11,58%
<i>El Eulma</i>	07	63,64%	
<i>Blida</i>	03	100%	03 ou 03,16%
<i>Bordj Bou Arreridj</i>	02	100%	02 ou 02,11%
<i>Mila</i>	00	00%	01 ou 01,05%
<i>Tadjanant</i>	01	100%	
<i>Boumerdes</i>	01	100%	010 ou 1,05%
<i>Jijel</i>	01	100%	01 ou 01,05%
<i>Oran</i>	01	100%	01 ou 01,05%
<i>France</i>	01	100%	01 ou 01,05%
<i>Angleterre</i>	01	100%	01 ou 01,05%
<i>Espagne</i>	01	100%	01 ou 01,05%
<i>Turquie</i>	01	100%	01 ou 01,05%

Source : ALIANE Ouahiba.

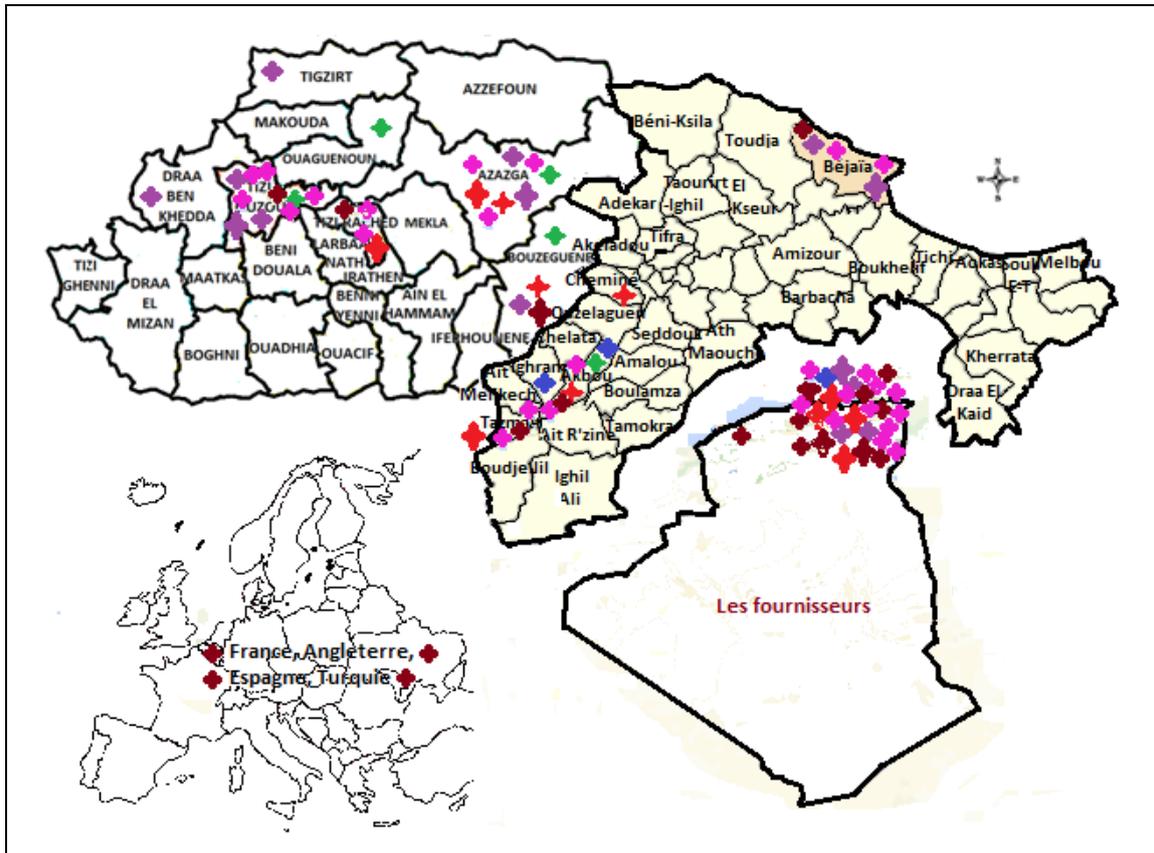
Mais si nous classons les lieux d'approvisionnement par wilaya, nous verrons que c'est dans la wilaya de *Tizi-Ouzou* que se fait le plus gros de l'approvisionnement. Avec une forte dominance pour la daïra d'*Azazga* avec 31,71% sur l'ensemble des daïra de la wilaya.

Cela se justifie par la proximité mais aussi par le fort rapport qu'entretient notre daïra avec celle-ci, du fait qu'elle était avant une de ses communes, avant qu'elle ne soit érigée en daïra (1984). L'existence du marché hebdomadaire, depuis des années à *Azazga*, se tenant chaque samedi et au même emplacement, fait d'elle une ville attractive à plusieurs niveaux.

Azazga est suivie de la wilaya de *Bejaia* avec 38,36% pour la seule daïra d'*Akbou*. Celle-ci, également, se trouve être très proche de notre daïra de montagne, mais en plus elle possède un marché hebdomadaire se tenant chaque vendredi, un marché de fruits et légumes et aussi un nombre important de grossistes. Donc après la daïra d'*Azazga* c'est bien celle d'*Akbou* qui exerce une attraction sur notre région d'étude, en dehors des chefs-lieux de wilaya.

Akbou est suivie de la wilaya d'*Alger*, pour laquelle les commerçants interrogés n'ont pas toujours précisé leurs lieux d'approvisionnement, ensuite de celle de Sétif avec 63,64% pour la seule daïra d'*El Eulma* où se trouve un marché de gros nommé « souk Dubaï ». Ce marché exerce une attraction sur tout le territoire national classant la ville d'*El Eulma* parmi les villes marchandes à grande influence. Ainsi, si nous résumons nous trouverons qu'en dehors des deux chefs-lieux de wilaya : *Alger* et *Tizi-Ouzou*, c'est auprès des trois daïra *Azazga*, *Akbou* et *El Eulma* que se fait principalement l'approvisionnement des commerces de la région.

Carte VIII-10: Carte de synthèse de l'approvisionnement des commerçants de détail de *Bouzeguène*.



Source : ALIANE Ouahiba

V) L'APPROVISIONNEMENT DE QUELQUES ARTISANS DE *BOUZEGUENE*

V-1) Menuiserie-bois et menuiserie-aluminium

Les menuisiers s'approvisionnent en bois à partir de *Tizi-Ouzou*, *Blida* et *Alger*, ainsi que de *Chaïb* (à *Mekla*) et de *Bouzeguène* chez des vendeurs de bois.

Les menuisiers en aluminium s'approvisionnent de *Tizi-Ouzou*, de *Bejaia*, *Sidi-Aich* et *Alger* et *Fréha* (daïra d'*Azazga*), ainsi que auprès d'un grossiste se trouvant au village *Ihitoussène* (*Bouzeguène*) sur le chemin de wilaya n° 251.

V-2) Artisan-ferronnier-serrurier et Ferrailleur pour bâtiment

Les artisans ferronniers-serruriers s'approvisionnent de *Tizi-Ouzou*, de *Bordj Bou Arreridj* et de chez un grossiste se situant au village *Ihitoussène (Bouzeguène)* sur le chemin de wilaya n° 251, et se trouvant à proximité du grossiste en aluminium.

Nous avons retrouvé un ferrailleur pour bâtiment situé au village de *Houra*. Celui-ci est spécialisé dans le ceintrage de l'acier utilisé dans le bâtiment. Il assure son approvisionnement d'*Akbou* et de *Tamda* (dans la daïra d'*Ouaguenoun*)

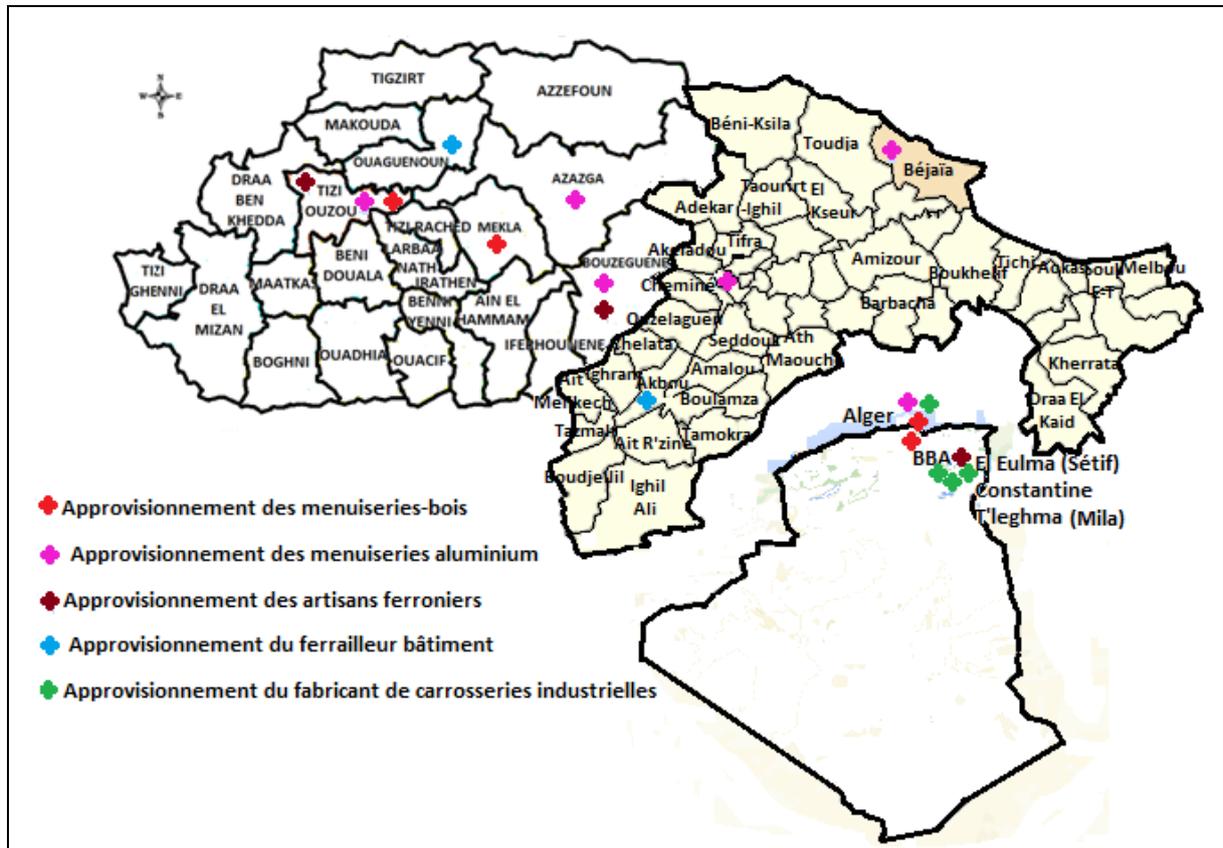
V-3) Fabricant de bennes (carrosserie-industrielle)

C'est lors de notre enquête que nous sommes tombés sur un artisan pas comme les autres. Celui-ci est spécialisé dans la fabrication de bennes pour les camions et les tracteurs et tous les véhicules à usage industriel ou agricole. Cet artisan est spécialisé dans la fabrication de bennes et de carrosserie industrielle est un forgeron fils d'un forgeron du village *Ihitoussène (Bouzeguène)*. Celui-ci est le seul à pratiquer cette activité dans la région. Il l'a hérité de son père, un ancien forgeron à la retraite. Cet artisan-forgeron a fait de la carrosserie sa spécialité, maîtrise l'art de la forge, ainsi, en plus des bennes, il fabrique également des portes en tous genres et tout ce qui peut être en métal.

Son approvisionnement l'assure au niveau d'*Alger*, d'*El Eulma (Sétif)*, de *Constantine* et de *T'leghma (Mila)*, ville de l'Est où ils étaient avant résidents, avant qu'ils décident de revenir s'installer dans leur région d'origine, au village *Ihitoussène à Bouzeguène*.

Le fait qu'il soit venu de l'Est et que son activité soit différente des autres fait de lui un artisan de renommé. Ainsi ses clients viennent des quatre coins du territoire national.

Carte VIII-11: Approvisionnement des artisans de *Bouzeguène*.



Source : ALIANE Ouahiba.

VI) LES GROSSISTES ACTIVANT A *BOUZEGUENE*

Notre découverte de l'existence de commerçants de gros a été faite lors de notre enquête réalisée avec les différents commerçants de notre daïra d'étude, *Bouzeguène*. Ce sont les différents artisans interrogés et s'approvisionnant chez ces grossistes grâce à qui nous avons appris qu'effectivement un nombre de grossistes sont installés à *Bouzeguène*. Ces artisans sont les menuisiers en aluminium et les artisans ferronniers-serruriers.

Les quelques grossistes exerçant à *Bouzeguène* relève de deux domaines particuliers. Le premier est celui de la téléphonie mobile, un outil dont personne ne peut se passer aujourd'hui. Le deuxième est celui de la ferronnerie et de la menuiserie aluminium. Celle-ci n'est en fait que l'extension de la première. Nous disons cela, car nous avons remarqué que les deux grossistes en matériel de ferronnerie et en aluminium se situent tous les deux au

village *Ihitoussène (Bouzeguène)* sur le chemin de wilaya n° 251, et se trouvent l'un à proximité de l'autre. Ce sont en réalité des fils de forgeron vivant à l'Est, qui ont installé des commerces dans ses deux domaines dans leur région d'origine. En effet, beaucoup de fils de forgerons, après avoir maîtrisé l'art de la forge, se sont convertis à la menuiserie aluminium. Celle-ci a pris un certain élan à son apparition et s'est généralisée par la suite pour qu'elle devienne actuellement pratiquée par plusieurs artisans. En effet plusieurs jeunes ont adopté ce métier.

Le grossiste spécialisé dans la vente du matériel de ferronnerie s'approvisionne de *Bordj Bou Arreridj*, de *Batna* et de *Sétif.*, (dans les villes de l'Est).

Le grossiste en aluminium s'approvisionne d'*Alger* chez des importateurs et aussi au niveau de l'usine se trouvant à *M'sila*. Celui-ci déclare qu'en plus de couvrir l'approvisionnement des communes de la daïra, beaucoup d'artisans viennent de tout le territoire national pour s'approvisionner chez-lui, selon la disponibilité de la matière dans les autres régions du pays.

Pour le grossiste en téléphonie mobile, il vend des unités en gros et des bons de recharges téléphoniques en gros pour les commerces. Ceux-ci sont en général les librairies-parfumeries-tabac, faisant le flexy. Le flexy consiste en la recharge du téléphone en unités sans cartes de recharge ni bons de recharge. Ce grossiste en téléphonie mobile vend aussi en gros les puces et aussi les clés USB d'internet et tous les produits que proposent les trois opérateurs de la téléphonie mobile, exerçant sur le territoire national. Ce commerçant ne pratique pas le gros dans le matériel de la téléphonie mobile comme les appareils mobiles, les chargeurs...etc., Pour celui-ci, il pratique plutôt le détail. Ce commerçant est un grossiste et un détaillant au même temps (grossiste dans le flexy et les bons de recharges et grossistes dans le matériel de la téléphonie mobile).

CONCLUSION

La Surface Agricole Utile (SAU) de la daïra de *Bouzeguène* représentant le taux le plus faible en comparaison avec les autres daïras de la wilaya de *Tizi-Ouzou* et son nombre réduit d'éleveurs révèlent le caractère traditionnel de l'agriculture et la faiblesse du secteur agricole dans la région. Ceci démontre que cette région perd de sa ruralité en raison du phénomène de micro-urbanisation qui touche le milieu montagneux.

Les unités industrielles initiées par les privées sont nées grâce aux différents dispositifs d'aide à l'emploi de jeunes et au développement de l'investissement, d'une part, et à l'argent rapporté par les émigrés, d'autre part. Celles-ci sont révélatrices de l'existence d'un nouveau mouvement économique dans cette région de montagne pénétrée, désormais, par de nouvelles activités n'ayant rien à voir avec la ruralité. Cela ne peut que révéler une fois de plus que la montagne s'urbanise. Ces initiatives privées étant quelquefois freinées par l'indisponibilité du foncier, avec les créateurs de projet souvent confrontés au problème de location. Celui-ci constitue à long terme un obstacle pour une éventuelle extension ou développement de ce dernier. Les autorités locales sont appelées à plus de facilitations pour toute personne, physique ou morale porteuse de ce genre de projet et d'un tel modèle d'investissement.

La daïra de *Bouzeguène* constitue un exemple de daïra de montagne montrant comment le commerce se développe dans les centres et le long des voies de circulation. Cette multitude et variété de commerces rendent ces centres attractifs à plusieurs échelles, leur région et même au delà. Ce commerce dominé, pour la plupart, par le détail, fait que son approvisionnement est beaucoup dépendant des autres régions du pays. Cela n'empêche pas l'existence de grossistes en alimentation générale, ainsi que des spécialités ayant une attraction bien au-delà de la région. L'activité commerciale raccourcit les distances et fait de l'endroit où se trouvent un marché de gros ou des grossistes un lieu attirant les commerçants des quatre coins du territoire. Cette dernière, permettant les échanges et la circulation des produits et constituant une activité urbaine par excellence, est très développée dans notre région d'étude.

CHAPITRE IX : COMMENT BOUZEGUENE EST-ELLE UNE VILLE DEPUIS 2008

INTRODUCTION

Au recensement de 2008, *Bouzeguène* est passé à la strate de l'urbain alors qu'elle appartenait à la strate de semi-urbain en 1998. Elle appartient ainsi à la même strate qu'*Azazga* et *Draa Ben Khedda*, qui étaient déjà urbaines, en 1998. Cet état de fait nous a poussés à travailler ce chapitre pour répondre à la question de savoir comment *Bouzeguène* est elle une ville depuis 2008 ? En dehors des données chiffrées, nous tenterons de répondre à la question en nous appuyons sur les différentes définitions liées à la ville que nous rapporterons au cas d'étude. Nous allons aussi nous baser sur les différents concepts en rapport avec la ville pour mieux appréhender cette urbanité dont est qualifiée l'agglomération chef-lieu, la classant dans la même strate que les deux importantes agglomérations de la wilaya, après celle de *Tizi-Ouzou*. Nous allons effectuer cela tout en puisant de la réalité quotidienne du terrain.

I) ESSAI DE DEFINITION DE LA VILLE RAPPORTE AU CAS DE BOUZEGUENE

Nous ne pouvons affirmer si *Bouzeguène* est une ville ou non, avant de passer par quelques unes des définitions se rapportant à celle-ci. La ville regroupe dans sa définition générale plusieurs aspects. Le premier est statistique ou démographique : le nombre et la densité de la population. A celui-ci s'ajoute les fonctions politiques et administratives ainsi que les fonctions économiques dont l'industrie et les services. Se laissant difficilement enfermer dans une simple définition, la ville selon les géographes représente « *L'élément fondamental de l'organisation de l'espace* »²²³ où la population résidente exerce des activités différentes de celles pratiquées dans le milieu rural. La ville constitue un lieu de convergences de flux de toutes natures. Cela fait qu'elle ne peut exister seule mais elle s'inscrit dans un

²²³BEAUJAU-GARNIER Jacqueline. BEAUJAU-GARNIER Jacqueline. Géographie urbaine. Paris, France. Arman Colin. 1980,1996. 349P. p 11

réseau de villes de petites ou grandes importances, « *La ville est territoire et dispose d'un territoire, soit par le jeu des institutions, soit par celui plus informel de ses propres activités. Cette vocation à maîtriser les flux extérieurs va de la retombée rurale immédiate à l'organisation d'un réseau commercial international* »²²⁴ La ville se distingue aussi par sa situation, son architecture, son tissu et son organisation interne et par le rôle qu'elle joue dans sa région. La ville ne se limite pas à un ensemble d'objets physiques elle est aussi le support de la vie en société, où bien des dynamiques qui s'y déroulent, « *Le site et les distributions matérielles de la ville sont le théâtre de la vie collective* »²²⁵.

Ainsi pour aborder la ville dans ses différentes dimensions, il est nécessaire de s'intéresser aux deux aspects de celle-ci pris dans leur globalité : l'aspect physique ou matériel et l'aspect de la vie des collectivités qui s'y déroule dans son espace.

I-1) Bouzeguène se développant le long d'un axe routier

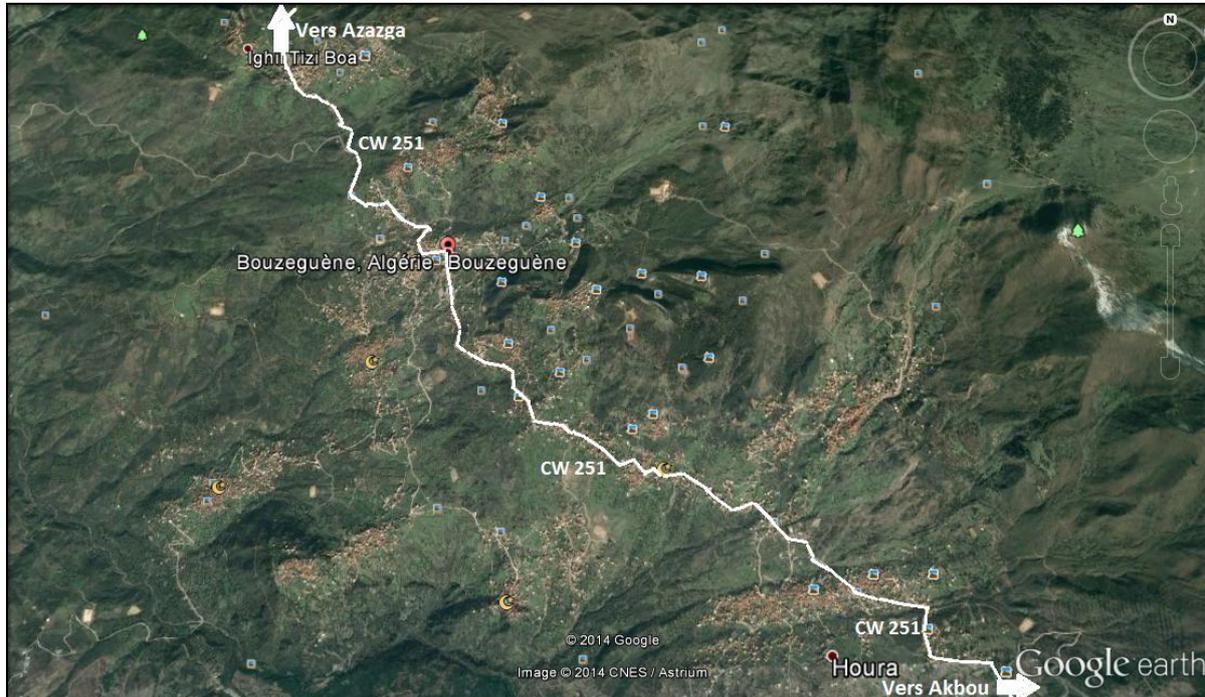
Bouzeguène est créée autour des locaux de la SAS, elle-même divisée en deux parties par le chemin de wilaya n° 251, représentant un gros noyau central constitué principalement des différents équipements de la commune (administratifs, éducatifs, financiers et sanitaires) en plus d'un nombre important d'habitations tous disposant de locaux au rez-de-chaussée où se pratique l'activité commerciale. Celle-ci se développe le long de l'axe routier qui la traverse d'ouest en est. La population vivant dans les villages traditionnels greffés le long du chemin en question a progressivement investi la route en construisant de nouvelles habitations à plusieurs étages avec locaux commerciaux au RDC. Ce glissement des constructions de toutes parts, du côté bas et du côté haut de la route, a créé une fusion des constructions qui avançant vers le centre urbain contribuant à son développement, en s'étirant le long de l'axe routier. L'agglomération chef-lieu de *Bouzeguène* représente tout cet ensemble de constructions s'alignant et longeant l'axe routier, sur environ 9km de long. La carte n° VIII-01 montre bien ce développement de l'agglomération d'une façon linéaire. Le site montagneux de la région et les terrains qui sont quasi-totalement de propriété privée ont

²²⁴ RONCAYOLO Marcel. La ville et ses territoires. France. Ed Gallimard. Février 2010. 285 P. pp207.

²²⁵ LEDRUT. R. l'espace social de la ville. Paris. Anthropos.

donné naissance à une ville avec un plan linéaire, « *Le plan linéaire peut être considéré comme une adaptation de la ville-rue qui a caractérisé naguère certaines petites cités placées dans des condition de sites particuliers.* »²²⁶

Carte IX-01 : Bouzeguène se développant le long du CW 251



Source: Google Earth+ traitement personnel

I-2) La ville comme système social en action

La distribution d'une population et d'activités avec une importante densité dans un espace donné crée de nouvelles relations entre les personnes, générées par la proximité. Le phénomène de l'agglomération, constituant la base de la dimension du phénomène urbain, représente la manière avec laquelle les populations se stabilisent et se rapprochent. En effet, « *Le concept de base présidant à la définition de l'espace urbain est celui de l'agglomération, reposant sur la continuité du bâti.* »²²⁷. Cela induit des échanges et des interactions entre les

²²⁶ BEAUJAU-GARNIER Jacqueline. Op.cit. pp65.

²²⁷ MORICONI-EBRARD François. L'urbanisation du monde, depuis 1950. Paris, France. Ed Anthropos. 1993.

individus. La ville demeurant le lieu de commandement et de prise de décisions poussant ses habitants à nouer des relations et à rentrer en contact avec les différents groupes et réseaux pour pouvoir se procurer des biens, des services et des informations, « *La ville est à la fois territoire et population, cadre matériel et unité de vie collective, configuration d'objets physiques et nœud de relations entre sujets sociaux.* »²²⁸. Les lieux de rencontres et de sociabilité rendent les contacts plus aisés. Les cafés, les lieux de restauration, les gares et tous les espaces où l'attente est privilégiée constituent des milieux favorables aux rencontres et aux relations entre individus. La mobilité s'offrant aujourd'hui aux habitants rend le développement des rencontres et de la sociabilité encore plus à la portée de tous les individus. Se déplacer est synonyme d'ouverture à d'autres mondes, « *La ville n'est donc pas une chose, un objet, voire une machine qui doit bien fonctionner, c'est une communauté humaine, une collectivité territoriale ;...* »²²⁹ Le concept de centralité est très en relation avec le phénomène urbain. La ville est en même temps centre et possède un centre. Elle représente le centre administratif et politique de sa région mais également elle possède un centre. Celui-ci symbolise le cœur de la ville. Il peut être l'endroit où sont regroupés les principaux services de celle-ci comme il peut représenter le noyau le plus historique, celui autour duquel est formée la ville.

Le centre-ville à *Bouzeguène* représente l'endroit où est créé le chef-lieu même. Endroit initialement choisi par les Français pour implanter leur SAS (subdivision administrative spécialisée), il représente aujourd'hui le centre administratif et financier de la région où sont implantés les différents services.

372P. pp03.

²²⁸ GREFMEYER. Y. Sociologie urbaine. p08.

²²⁹ LEDRUT. R. Op.cit.

Carte IX-02 : Développement de *Bouzeguène-centre* autour de l'ancienne S.A.S



Source: Google Earth+ traitement personnel

Des réseaux existent à *Bouzeguène*. Qu'il s'agisse de réseaux formels comme se fût le cas de plusieurs associations, les associations des différents villages œuvrant pour le bien être des habitants. Notre enquête de terrain nous montre combien le mouvement associatif est important à *Bouzeguène*. Entre associations culturelles, environnementales et sportives, nous enregistrons un fort engouement pour le mouvement associatif de la part des populations. Notons parmi les associations à caractère social, l'existence d'un nombre d'associations féminines qui selon nos sources sont très actives au sein même de leurs villages mais même dans la commune. Celles-ci s'activent surtout dans le domaine de l'insertion et du travail de la femme. En effet parmi le domaine dont excellent les femmes de la région, en plus de la confection de la robe Kabyle, citée plusieurs fois le long des chapitres, le tissage des tapis, la poterie, la préparation des gâteaux et les plats traditionnels ainsi que les gâteaux orientaux. Nous citons les trois associations *Afous dagfous* (main dans la main) *Zahoua Ath Tahar* du village Ahrik, Association féminine *Thafath Taourirt* (Lumière de Taourirt), et l'association *Thadoukli atlaouin* (association des femmes) du village Sahel.

Tableau IX-01 : Associations sociales de la commune de *Bouzeguène*

Nom de l'association	Siège de l'association	Date de création
Fils de choudada et ayant droit Thanaimt 1957	<i>Bouzeguène-centre</i>	24/04/2014
Afous dagfous (main dans la main) Zahoua Ath Tahar	<i>Ahrik</i>	19/03/2015
<i>Thiouizi</i>	<i>Ait Feraâch</i>	17/08/2015
Quartiers Ath <i>Tamâouchth</i>	<i>Ait Feraâch</i>	03/04/2016
Association féminine <i>Thafath Taourirt</i> (Lumière de Taourirt)	<i>Taourirt</i>	06/04/2016
El Aïnsar Taourirt	<i>Taourirt</i>	17/04/2016
Thadoukli atlaouin (association des femmes)	<i>Sahel</i>	29/05/2015
Ahl El Khir (les parents de bienfaisance)	<i>Ait Salah</i>	19/05/2016
Thidoukla Oussirem (association de l'espoir)	<i>Ait Wizguène</i>	Fin/2016

Source : APC de *Bouzeguène*

Un ensemble d'associations de parents d'élèves sont nées aussi à *Bouzeguène*, essentiellement dans des écoles primaires. Ce mouvement associatif n'existe pas uniquement dans les grandes villes, celui-ci est très répandu en montagne, témoignant de l'intérêt accordé à l'instruction de leurs progénitures dans cette région. Ces associations concernent essentiellement le cycle primaire constituant la base du cycle d'enseignement de l'enfant. Signalons tout de même que ce n'est pas l'ensemble des écoles qui en possèdent une.

Tableau IX-02 : Associations des parents d'élèves de la commune de *Bouzeguène*

Nom de l'association des parents d'élèves	Siège de l'association	Date de création
BOUDA Mohand Saïd	<i>Bouzeguène-centre</i>	27/04/2014
BELLABAS Tahar	<i>Ahrik</i>	07/04/2014
AMAROUCHE Mohand	<i>Ath Wizguène</i>	18/06/2013
Ecole primaire Houra	<i>Houra</i>	27/10/2013
CEM AZZOUG Arab	<i>Houra</i>	18/06/2014

Source : APC de *Bouzeguène*

L'activité sportive est aussi bien représentée à *Bouzeguène*. Elle anime la région mais invite aussi des sportifs de toutes les communes de la wilaya et même de l'ensemble des wilayas principalement l'association sportive ''*sports aériens et de montagne*'' . Le site de la commune de *Béni-Zikki* est très approprié pour ce sport de montagne, cela a encouragé la création de l'association, existant depuis plusieurs années.

Tableau IX-03 : Associations sportives de la commune de *Bouzeguène*

Nom de l'association sportive	Siège de l'association	Date de création
Sports aériens et de montagne	<i>Bouzeguène-centre</i>	Non connu
CSA club omnisport	<i>Bouzeguène-centre</i>	Non connu
CSA Sahel	<i>Sahel</i>	Non connu

Source : APC de *Bouzeguène*

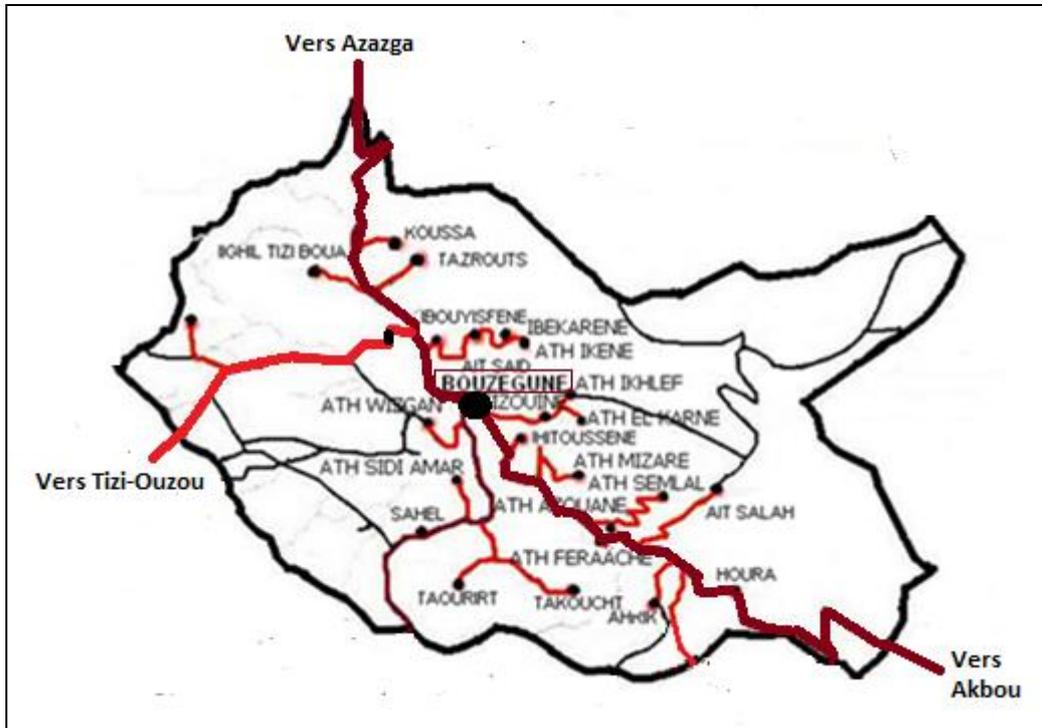
I-3) la ville est un fait économique

La ville est le lieu de concentration et de circulation des biens et des services. Son implantation n'est pas faite par hasard. Elle est née dans un point où il y a convergence des flux. Celle-ci est un fait économique, « *un groupement permanent de population est d'activités sur un espace restreint formant une unité économique complexe* »²³⁰, La création du centre de *Bouzeguène* obéit à cette logique. Créé en dehors du tissu villageois, il est devenu aujourd'hui un lieu de multiplication d'activités économiques notamment le commerce. Représentant le lieu abritant toutes les fonctions économiques et politiques, en plus de l'habitat, la petite ville de *Bouzeguène* à l'instar de toutes les villes du monde est née au point de convergence des villages. Celle-ci est située sur le chemin de wilaya représentant l'axe reliant *Azazga* à *Akbou*, sur lequel se greffent tous les villages constituant la commune. Cette situation lui permet d'être un lieu de concentration et de convergence des flux économiques et financiers. Elle se présente aussi comme un lieu de disponibilité du transport. Celui-ci est très développé dans la région comme nous l'avons vu dans le chapitre 'Mobilité et réseau de transport'. Cette disponibilité du transport et cet accès à *Bouzeguène* devenu désormais plus aisé avec la bretelle *Chaoufa-Boubhir* et la création de l'auto- route *Azazga-Tizi-Ouzou*. Effectivement, « *La ville tire son avantage de sa situation géographique. Elle est présentée avant tout comme le lieu de l'échange, donc son importance sera à proportion de sa situation vis-à-vis du réseau de transport qui la dessert et qu'elle irrigue.* »²³¹

²³⁰ Georges. P. La ville-Le fait urbain à travers le monde. Paris. PUF. 1952. Cité par F. Guyot. Essai d'économie urbaine. Paris. Librairie générale de droit et de jurisprudence. 1968 P 45.

²³¹ TABOUL René, CUENCA Christine, RICHAUD Alain. La question urbaine dans l'histoire de la pensée économique. Paris, France. Ed L'Harmattan. Février 2000. 256P. p 34

Carte IX-03 : Les deux principaux axes routiers permettant l'accès de et vers *Bouzeguène*



Source: ALIANE Ouahiba

Elle représente aussi un lieu de production et de consommation. Comme nous l'avons déjà évoqué, précédemment la confection de la robe Kabyle connaissant un essor important dans la région, représente une vraie petite industrie dans la ville de *Bouzeguène*. L'art de la forge hérité des aïeux d'*Ihitoussène* que certains ont transformé en de véritables ateliers de production pour concurrencer les produits chinois, en plus de toutes les petites unités de production ayant été énumérées dans le chapitre « Une économie basée principalement sur le commerce ». Dans ce même chapitre, nous avons noté la faiblesse de l'agriculture et la dominance de l'activité de la petite industrie et du tertiaire chez les actifs de la région en général et de la commune de *Bouzeguène* en particulier. Etant donné que « *Si on cherchait*

une définition purement économique, la ville serait une agglomération dont la plupart des habitants vivent de l'industrie et du commerce et non de l'agriculture. »²³²

Bouzeguène représente la petite ville où sont regroupés des acteurs économiques issus des deux secteurs du privé et du public. Ceux-ci sont mis en relation pour un échange d'offre et de demande dans le domaine de la prestation de services. Ainsi, notons dans le domaine du privé les commerçants, les transporteurs de voyageurs et les entreprises en contact permanent avec des institutions administratives ou financières du public tels que les banques, les assurances et les différentes administrations.

I-4) La ville comme espace d'information

La ville n'est pas seulement un lieu où se concentrent des biens économiques, elle représente également un lieu de circulation de l'information. Au point où, « *Richard I Meier a récemment proposé de compléter la comptabilité du revenu par un système de comptabilité sociale, destiné à fournir un indice de la richesse culturelle des populations en se basant sur des évaluations du volume et de la diversité de l'information transitant par les canaux publics de communication.* »²³³ La ville constitue l'endroit où se crée et se diffuse l'information. Celle-ci ne concerne pas seulement celle transmise par les différents réseaux de communication et les médias mais elle concerne aussi et surtout celle créée au sein même de la ville. Ce qui caractérise la ville est cette capacité de produire l'information et surtout de la diffuser, pour ses habitants mais également pour les habitants fréquentant cette ville mais n'étant pas résidents. Le niveau culturel des populations est en relation très étroite avec la quantité d'information y circulant. Il est donc impératif d'augmenter les activités culturelles en ville pour enrichir le niveau des habitants. C'est ce qui se fait dans la petite ville de *Bouzeguène* où des associations sont actives pour y créer une animation culturelle. Citons comme exemple l'association culturelle "Ti3winin" (les sources) organisant les après-midi de chaque samedi une rencontre ouverte au public au centre culturel de la commune avec un homme de culture. La petite ville de *Bouzeguène* a toujours été le théâtre de manifestations

²³² WEBER Max. La ville. France. Ed Aubier. Mars 2000. 218P. p 18

²³³ WEBER Melvin M. L'urbain sans lieu ni borne. France. Editions de l'aube. Mars 1996. 121P. pp 38 & 39.

culturelles depuis longtemps. Avant le décès du président de l'association "Iguelfène" (les essaims) étant lui-même président du centre culturel de la commune un grand nombre d'activités avaient lieu dans la région et plusieurs personnalités culturelles étaient invitées pour donner des conférences. Bien que l'activité de quelques associations se limite à leur village, mais leur portée va bien au-delà de la commune, de la daïra voire même de la wilaya. Citons l'association culturelle "Sahel" organisant chaque année le festival de la figue de barbarie. L'association "Yakoubi Ferhat" organisant chaque année le festival du *burnous* (*Avarnous* en kabyle) au village *Houra*. Quant à l'association Slimane Ath Ou Abbes est connue pour l'organisation du festival annuel du miel au village *Ahrik*. L'association "7 Zvari *Ihitoussène*" (les 07 enclumes) organise le festival de la forge également chaque année. Lors de ces festivals des personnalités culturelles sont également invitées, rendant ceux-ci et leur village des lieux de rencontre et surtout de culture. Ceci par le nombre de conférences que les invités donnent à l'assistance, sans compter les expositions et les ventes de livres...

Tableau IX-04 : Associations culturelles de la commune de *Bouzeguène*

N°	Nom de L'association culturelle	Siège de l'association	Date de création
01	Le 28 septembre 1958	<i>Ibkaréne</i>	20/05/2013
02	Sahel	<i>Sahel</i>	29/09/2013
03	Yakoubi Ferhat	<i>Houra</i>	27/06/2013
04	Ikhouléf (Les bourgeons)	<i>Aït Sidi Amar</i>	01/09/2013
05	Aït Semllal	<i>Aït Semllal</i>	23/07/2013
06	Ti3winin (Les sources)	<i>Bouzeguène-village</i>	29/09/2013
07	Aït Azouane	<i>Aït Ferrache</i>	24/04/2014
08	<i>Bouzeguène</i>	<i>Bouzeguène</i>	19/05/2014
09	Slimane Ath Ou Abass	<i>Ahrik</i>	23/08/2014
10	Thaourirth Ath Idjeur	<i>Thaourirth</i>	25/02/2015
11	Thadjadith (Le patrimoine)	<i>Thizouine</i>	22/04/2015
12	Thiddass (la marelle)	<i>Aït Said</i>	25/10/2015
13	7 Zvari <i>Ihitoussène</i> (Les 7 enclumes)	<i>Ihitoussène</i>	30/09/2015
14	Thagmats (La fraternité)	<i>Aït Salah</i>	24/04/2016
15	Association culturelle Sahel	<i>Sahel</i>	02/05/2016

Source : APC de *Bouzeguène*

I-5) La ville comme espace culturel

La ville est un espace où se déroulent nombre d'activités au quotidien. Un fort mouvement de population s'observe à longueur de journée. Elle représente le théâtre de la vie et du quotidien des habitants. C'est cet ensemble d'attitudes des habitants de *Bouzeguène* dont nous voulons parler dans ce volet, car « *La ville est définie par une troisième notion, celle de culture, comprise comme un ensemble de comportements et de conduites.* »²³⁴ En effet, si les habitants d'un espace le façonne et le dessine au long du temps, l'espace aussi influe sur les hommes et leurs comportements. C'est ainsi que dans ce centre urbain, chaque catégorie de la population observe des comportements qui lui sont particulièrement propres. Commençons par les fourgons de transport de voyageurs qui affluent de chaque village et déposant des dizaines et des dizaines de personnes le matin. Les premières personnes descendant des fourgons sont les lycéens et les travailleurs des différents équipements éducatifs. Ceux-ci doivent rejoindre leur poste avant 08h00. Les premiers fourgons arrivent peu après 07h00 et repartent sur le champ pour pouvoir transporter d'autres personnes. Ceux-ci continuent de transporter les habitants à longueur de journée. Mais c'est durant la matinée que ce mouvement bat son plein. Les habitants des différents villages de la commune et ceux des différentes communes continuent de 'descendre à *Bouzeguène*'. Cette expression est tellement répandue dans le langage courant des citoyens de la région. Pendant que ce petit centre-urbain se trouve saturé le matin, un retour au calme est fortement observé les après-midi. Celui-ci donne l'image d'un marché, se tenant la matinée, et se vidant à mesure que les premières heures de l'après-midi approche. Cet apaisement continue jusqu'aux environs de 17h00, lorsque l'heure de la fin des cours sonnent. A ce moment les routes et les trottoirs se chargent et la ruée vers les fourgons de transport de voyageurs commencent.

Les matinées, à *Bouzeguène*, se suivent et se ressemblent. Pendant que les hommes se dirigent vers les cafés pour passer un moment de détente, pour les femmes ce sont les espaces de consommation tels les pâtisseries et les pizzerias qui sont devenues leur endroit de détente. Prendre un moment de répit au centre-urbain se conjugue avec consommation. L'absence d'espace public, tel un jardin ou espace vert, a poussé les habitants à en créer quelques-uns

²³⁴ RONCAYOLO Marcel. Op.cit. p73

d'une façon tout à fait spontanée. Ceux-ci bien qu'ils ne soient pas fréquentés par tous les habitants, certains ne peuvent pas venir à *Bouzeguène* sans y passer un moment. Située au quartier des femmes, un espace est dédié aux femmes et créé par les femmes constitue chaque jour mais principalement la matinée une sorte de tribune d'un théâtre. Celles-ci prennent leur souffle pendant des heures tout en observant les passants. Appelé quartier des femmes car c'est là où se situent la plupart des magasins de tissus, merceries, de prêt-à-porter, de bijouteries ainsi que la quasi-totalité des ateliers de confection de robes Kabyles. Celui-ci se situe dans la partie haute de l'axe principal du centre, au dessus de l'ancienne S.A.S. Les hommes aussi ont leurs endroits où ils s'installent pour observer les passants. Ceux-ci se situent soit sur l'axe principal soit du côté bas de celui-ci. Nous y retrouvons principalement les vieux et les retraités. Ces endroits, créés par les hommes et par les femmes comme espaces de détente, se trouvent là où il y a des marches pour pouvoir s'adosser ou une bordure de trottoir légèrement haute pour pouvoir s'asseoir.

Un autre comportement très remarqué caractérise la population de *Bouzeguène*. Celui-ci consiste en la fermeture des commerces d'un village lorsque celui-ci a un enterrement. Les magasins ne s'ouvrent alors qu'une fois celui-ci achevé. Nous observons ainsi un calme relatif dans le centre. Ce fait peut passer plus ou moins inaperçu suivant le village concerné par cet événement. En effet, plus le village en question possède de commerces plus le centre devient presque ville-morte. Ceci s'observe le long de l'axe principal ; sur sa partie droite lorsque le décès appartient au village *Ath Wizguène* ; sur sa partie gauche lorsque celui-ci appartient au village *Ibouyefène* ; sur sa partie centrale lorsque celui-ci appartient au village *Ibekarène* possédant une part importante du commerce principalement ceux spécialisés dans le prêt à porter²³⁵.

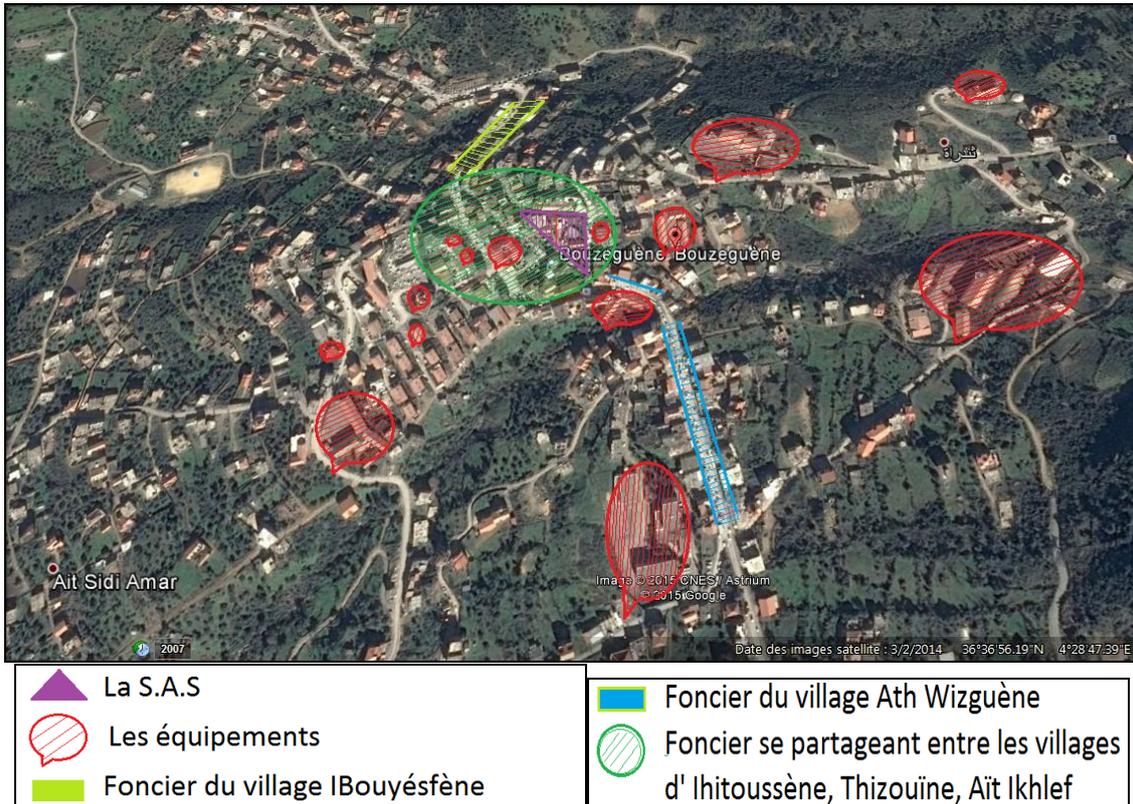
²³⁵ La partie droite du centre où le foncier appartenant au village d'Aït *Wizguène* et les locaux exploités par ses propriétaires, majoritairement commerçants. La partie gauche du centre où le foncier appartenant au village d'*Ibouyisfène* et les locaux aussi exploités par ses propriétaires, majoritairement commerçants également. S'agissant de la partie centre, les commerçants du village *Ibekarène* sont plutôt des locataires chez les propriétaires des autres villages comme évoqué dans le sous-titre : "Les fonctions de l'habitat".

II) LES FONCTIONS URBAINES A *BOUZEGUENE*

II-1) Les fonctions de l'habitat

Les logements dans le centre de *Bouzeguène* se répartissent principalement le long des voies de circulation et surtout la voie principale, le long de laquelle se développent désormais l'habitat de la région. Sa forme est quasiment la même dans tout le centre. Il s'agit d'immeubles à plusieurs étages avec des garages au RDC. La répartition du bâti dans l'espace obéit à la distribution des propriétaires sur le foncier du centre. Les terrains étant de propriété privée, nous ne relevons dans celui-ci que ce qui reste de la S.A.S et ses locaux comme bâti relativement ancien. Toutes les constructions sont récentes, puisqu'elles sont venues après celle-ci (voir chapitre l'historique du cas d'étude et les prémices d'une micro-urbanisation). Les constructions dans le centre de *Bouzeguène* appartiennent majoritairement au village d'*Ibouyefène, Thizouïne, Aït Ikhlef, Ihitoussène* et *Ath Wizguène*. Bien que les terrains sont majoritairement de propriété privé, mais des expropriations ont été faite au niveau du centre pour réaliser des logements. L'une porte sur l'opération dite des 56 logements, appartenant à des propriétaires du village d'*Aït Wizguène*. La deuxième est une opération de logements pour enseignants réalisée sur un terrain appartenant à un propriétaire d'*Ihitoussène*. Dans cet habitat collectif nous ne retrouvons pas uniquement des familles de la commune mais ceux de la daïra, ainsi qu'une ou deux familles extérieures à la région.

Carte IX-04 : *Bouzeguène* se développant le long de l'axe routier représentant le CW 251



Source: Google Earth+ traitement personnel

II-2) Les fonctions de production

Le chapitre dont lequel nous avons évoqué l'économie de *Bouzeguène* a révélé que celle-ci se base plus sur l'activité commerciale que sur la production. Notre enquête a montré l'existence d'unités de production bien qu'elles ne soient pas nombreuses. Mais une des activités a bien montrée sa dominance dans la région : la confection de robe Kabyle. Cette petite industrie est peut être la seule à pouvoir se frayer une place dans cette petite ville de montagne. Cela s'explique par la surface de petite importance des locaux dont celle-ci a besoin mais également et surtout de ses robes traditionnelles constituant une part importante de la garde robe des femmes de la région. La pratique de la forge représentant un ancien art maîtrisé par les forgerons d'*Ihitoussène* constitue également un type d'industrie pratiqué dans la région. La carrosserie industrielle devenue une spécialité d'un fils d'un ancien forgeron attirant une clientèle des quatre coins du pays témoigne de la valeur productive que représente

ce petit atelier. L'activité de production ne doit pas être nécessairement de grande importance pour qu'elle soit à grande portée. Celle-ci peut être constituée de plusieurs unités de petite échelle de type artisanal ou proches de l'artisanat, étant donné qu' « *Avant la naissance de la grande industrie au XIX^e siècle (un peu auparavant en Grande Bretagne) les activités de production sont en matière non agricoles directement liées à la ville. Celle-ci élabore les produits textiles et métallurgiques, les objets en cuir pour elle-même et pour l'exportation* »²³⁶. Ce type d'activités est caractéristique des différentes villes du monde. Que cela concerne les villes arabes ou musulmanes ou européennes. Ces activités existent toujours dans les plus grandes villes du monde, « *sous forme d'artisanat ou d'ateliers de production pour le textile mais aussi le travail des métaux précieux et semi-précieux, ...* »²³⁷. Ces petites industries de type artisanal sont en relation très étroite avec les commerces de la ville et ses habitants. Elles deviennent par la suite une véritable caractéristique et spécificité de la ville puisque leur portée va même au-delà de celle-ci.

II-3) Les fonctions tertiaires

La concentration des activités tertiaires représente un moyen moteur de l'urbanisation. En effet celles-ci contribuent sensiblement à la transformation des agglomérations traditionnelles en agglomérations urbanisées. La création d'emploi tertiaire dans les services administratifs ou dans le domaine de l'industrie contribue à changer les modes de consommation, les modes d'habiter et les modes de vie. La création d'emplois dans le domaine du tertiaire a fait qu'un pourcentage important d'actifs est absorbé par ce secteur. Les actifs travaillant à l'extérieur de l'agglomération s'inscrivent également dans le secteur tertiaire.

a) Les commerces

Le commerce représente la fonction urbaine par excellence. Nous ne pouvons imaginer une ville sans commerces. Nous ne pouvons mesurer l'importance que les commerces ont dans une ville. Le commerce est générateur de flux de produits mais aussi de fonds

²³⁶ PELLETIER Jean, DELFANTE Charles. Villes et urbanisation dans le monde. Paris, France. Ed Armand Colin. Octobre 2000. 199P. p 45.

²³⁷ PELLETIER Jean, DELFANTE Charles. Op.cit. p 45.

monétaires. Ceux-ci sont réutilisés sur place ou ailleurs ce qui va engendrer une création de richesses car « *La ville est le lieu où s'accumulent les richesses, grâce au développement des échanges commerciaux.* »²³⁸ Celles-ci contribuent au développement et à la croissance des régions en général ou du milieu urbain en particulier. Le commerce est aussi à la base de la circulation de personnes. De gros ou de détail celui-ci permet les échanges entre les fournisseurs et les détaillants ce qui confère à la ville un rôle d'organisatrice, « *Elle organise un territoire ou, plus simplement, un système de relations, dont les caractères et les limites, construction politique ou administrative, aire de marché, zone d'attraction restent à préciser.* »²³⁹

Bouzeguène s'est beaucoup développée dans ce domaine du commerce. En effet, le pas fut immense du passage des simples boutiques alimentaires : épiceries et boulangeries ou les commerces polyvalents comptant dans leurs rayonnages les produits alimentaires et les produits non alimentaires à un commerce riche et polyvalent. En effet, le recensement économique de 2011 a révélé que pas moins de 400 commerces sont répartis sur plusieurs spécialités. Depuis, ceux-ci continuent de se créer et de se développer le long de l'axe principal, et dans tous les rez-de-chaussée des habitations aménagées comme locaux. Ces commerces se multiplient en genre et en nombre sur le territoire de cette agglomération qui ne cesse de se densifier. Ainsi, le commerce crée la ville et la ville encourage le développement des activités commerciales.

b) Les équipements

Les équipements représentent une fonction capitale dans une ville. Leur présence attire à elle seule la circulation des individus et des personnes. Elle contribue également à créer et à dynamiser d'autres activités tertiaires autour, principalement, le commerce et d'autres offres de services. La promotion administrative dans notre pays a beaucoup contribué dans l'implantation des équipements dans les différents chefs-lieux. Ce passage de chef-lieu de

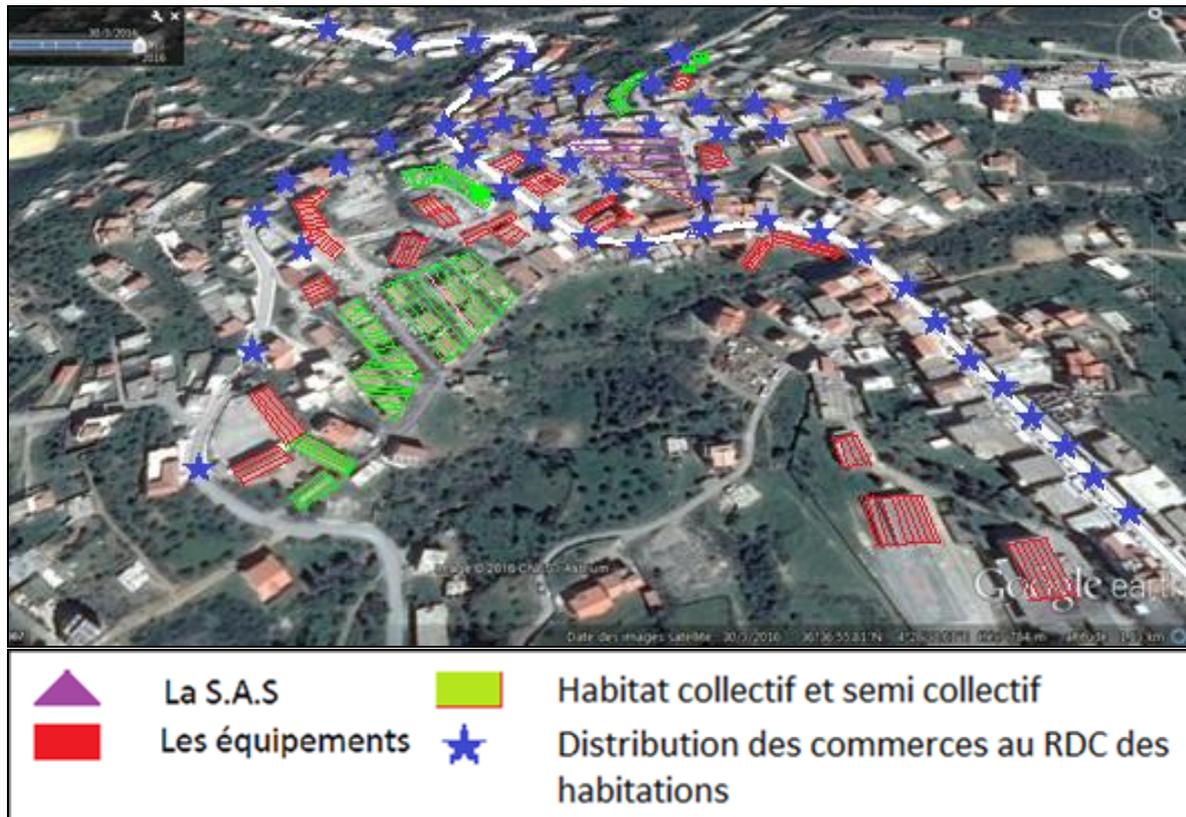
²³⁸ TABOUL René, CUENCA Christine, RICHAUD Alain. La question urbaine dans l'histoire de la pensée économique. Paris, France. Ed L'Harmattan. Février 2000. 256P. pp 33

²³⁹ RONCAYOLO Marcel. La ville et ses territoires. France. Ed Gallimard. Février 2010. 285P. pp19.

commune à chef-lieu de daïra a augmenté le nombre d'équipement dont a bénéficié notre région. Ceux-ci se sont progressivement multipliés en passant d'équipements administratifs aux équipements éducatifs et sanitaires aux équipements d'ordre financiers. Notons qu'en 2016, notre commune a bénéficié d'un projet d'hôpital d'une capacité de 60 lits, celui-ci va enrichir encore la structure d'équipements existants dans la région et va créer des emplois tertiaires et générer des activités de services et de commerces autour de lui. L'influence exercée par les équipements n'est pas seulement local mais celle-ci s'étend à la population de toute sa région. Cette attraction exercée augmente de l'importance du nombre de personnes fréquentant cette ville ou ce centre-urbain. Cela va augmenter encore des besoins en matière de commerces et de services ce qui constituera une manière pour la ville de prendre d'avantage de l'importance et d'affirmer encore son existence principalement dans l'encadrement de sa région. En effet, « *Plus large encore est le champ urbain, ou périmètre d'influence des villes que l'on peut par exemple mesurer en fonction des aires de chalandises ou de diffusion des quotidiens, et qui tendent à mailler un territoire de manière exhaustive.* »²⁴⁰

²⁴⁰ MORICONI-EBRARD François. Op.cit. p04.

Carte IX-05 : *Bouzeguène* se développant le long de l'axe routier représentant le CW 251



Source: Google Earth+ traitement personnel

c) Les institutions financières

Ce sont les institutions financières qui prennent en charge les capitaux d'une région. Ceux-ci circulent dans les deux sens vers l'intérieur et l'extérieur de celle-ci. Les banques, les assurances et les postes dans lesquelles sont cumulés les fonds financiers de la région contribuent considérablement par leur existence dans l'amélioration de la situation de ces régions de montagne. Celles-ci rendent l'utilisation et l'investissement plus aisé. Ainsi comme nous l'avons vu dans le chapitre "l'historique du cas d'étude et les prémices d'une micro-urbanisation" combien de capitaux financiers pénètrent dans la région et combien ceux-ci contribuent dans l'amélioration de son sort. L'existence de ces équipements financiers encouragent et invitent les investissements dans la région. Ainsi il est impossible de voir l'activité commerciale et industrielle s'épanouir dans un lieu où il y a inexistence des équipements financiers accompagnateurs de celles-ci. On ne peut dissocier ces trois activités

commerce, industrie et finances comme l'a bien mentionné J.B Garnier dans son ouvrage "géographie urbaine". Nous ne pouvons imaginer une ville sans l'existence de banques, de postes et d'assurances. Notons qu'à *Bouzeguène* l'activité commerciale est accompagnée par la société d'assurance SAA en plus d'un de ses agents agréé ; notons aussi l'existence de la banque BDL (Banque de Développement Local). En 2016, les structures financières de *Bouzeguène* ont été enrichies par une deuxième banque BADR (Banque Algérienne de Développement Rural), celle-ci vient pour répondre au besoin de telles structures davantage exprimé dans cette région de montagne où l'activité financière est forte. La poste existe depuis les années 1970.

III) LES BESOINS PHYSIQUES D'UNE VILLE

Au-delà des constructions et du cadre bâti, la ville a besoin d'être accompagnée d'un certain nombre d'infrastructures importantes pour son existence et son fonctionnement au quotidien. C'est le cas pour *Bouzeguène*. Son évolution au fil des années a fait d'elle un centre urbain avec toutes les nécessités dont une ville a besoin pour exister.

III-1) L'eau domestique

L'eau représente « ... :... un des problèmes majeurs de l'urbanisation. »²⁴¹ Effectivement le mode de vie qui a changé s'est bien passé des fontaines. Avec un taux de branchement au réseau d'eau potable de 93%, la quasi-totalité des constructions de la commune de *Bouzeguène* sont branchées au réseau. Même les familles habitant encore dans les sommets des villages sont branchées. Ainsi l'eau est disponible dans les maisons à longueur d'année. Sauf qu'une pénurie est observée en période estivale. Celle-ci est due au fait que la daïra de *Bouzeguène* est la seule à ne pas être branché au barrage de *Taksebt* alimentant la quasi-totalité de la wilaya de *Tizi-Ouzou*. Le chef-lieu est le plus touché par cette crise vu l'inexistence de fontaines ou de sources d'eau en son sein. Notre petite ville est branchée de deux sources d'*Adardar* et de *Bouadas* situées dans le territoire de la commune de *Béni Zikki*. La commune de *Bouzeguène* observe une pénurie de longue période enregistrée depuis le début du mois de juillet jusqu'au début de la saison hivernale. Celle-ci tardant de plus en plus

²⁴¹ BEAUJAU-GARNIER Jacqueline. Op.cit. p198.

à venir avec le phénomène du changement climatique qu'enregistre notre planète rallongeant de plus en plus la pénurie d'eau dans cette petite ville. Cette crise est surtout observée au chef-lieu et aux villages qui lui sont immédiatement proches, citons les villages d'*Ihitoussène*, *Ath Wizguènene*, *Ibouyesfène*. Les villages ne connaissant pas ce manque d'eau durant les périodes estivales sont ceux qui sont branchés à d'autres sources tels que les villages de *Houra*, *Aït Saïd*, *Ibekarène* et *Aït Ikène*. Ce branchement est effectué par leurs soins avec les opérations de volontariat organisées dans leurs villages par les populations avec les fonds financiers de *Thadjmaât* collectés grâce aux cotisations de la population principalement les émigrés. En 2016, du mois de juillet et jusqu'à décembre, les habitants du centre et des villages précédemment cités n'ont vu l'eau couler dans leurs robinets qu'une fois tous les 20 jours. Le problème devrait être solutionné, avec l'exploitation d'une eau souterraine. Celle-ci a été découverte au lieu dit *Azaghar*.

III-2) L'assainissement

Concernant l'assainissement, les services de l'hydraulique avance un taux approximatif de 91% de branchement au réseau pour le centre urbain ; tout en précisant que ce taux n'est pas tout à fait exact. La quasi-totalité des constructions au lieu d'être branchées au réseau possèdent des fosses sseptiques. Ce fait ne change pas malgré la disponibilité d'un réseau auquel celles-ci peuvent être branchées. Bien que la loi stipule qu'il faut éradiquer les fosses sseptiques, mais selon les mêmes services sur le terrain ce n'est pas toujours facile et possible. Les propriétaires malgré la possibilité qu'ils ont de se brancher au réseau, refusent de le faire. Ils préfèrent toujours garder leurs fosses sseptiques. Certaines nouvelles constructions ayant la possibilité de se brancher au réseau, ne vont pas jusqu'au bout de l'opération et optent pour le déversement de leurs eaux usées directement à un cours d'eau. Une autre difficulté a été signalée par le service de l'hydraulique. Celle-ci réside dans le fait que l'ONA (l'Office National d'Assainissement) n'a pas de siège à *Bouzeguène*. Cela est dû au manque de locaux, tout en précisant que le siège de la subdivision de l'hydraulique se trouve à l'intérieur de l'ancienne S.A.S. L'importance de l'existence de cet office consiste dans le fait qu'un réseau d'assainissement nécessite d'être régulièrement entretenu. Ce manque d'entretien fait que les services de l'hydraulique de la daïra recourent au service de l'ONA de la daïra d'*Azazga* dans les cas où le réseau présente un bouchon sur sa ligne. Il est à

signaler la mixité du réseau d'assainissement pour les eaux usées et les eaux de ruissèlement au chef-lieu, or qu'il est préférable de les séparer l'une de l'autre pour empêcher la saturation du réseau en temps de fortes averses. Celles-ci sont souvent fréquentes avec le phénomène du changement climatique.

Tableau IX-05 : Etat du réseau d'assainissement à *Bouzeguène-centre*

Agglomération	Urbaine/rurale	Taux de raccordement	Linéaire du réseau en Km			Volume d'eaux usées rejetées m ³ /J
			Primaire	Secondaire	Total	
Bouzeguène-centre	Urbaine	91 %	5,20	2,85	8,05	89,47

Source : Subdivision de l'hydraulique de *Bouzeguène*

Photos IX-01 et IX-02 : Problème d'assainissement à *Bouzeguène-centre*



Source : ALIANE Ouahiba, 2014

Les photos nous montrent clairement l'existence d'un problème réel d'assainissement à Bouzeguène-centre. Cette construction, que nous voyons à droite, est l'ancien centre de formation professionnelle (C.F.P.A) de Bouzeguène. A gauche, nous voyons la clôture le séparant de la rivière traversant le centre.

III-3) La gestion des déchets urbains

La gestion des déchets ménagers est capitale dans une ville. *Bouzeguène* à l'instar de tous les centres urbains est confronté chaque jour à ce problème. C'est ainsi que leur gestion est passée par plusieurs périodes. Aujourd'hui, les modes de consommation ont changé. Les habitants produisent plus de déchets car le sac en plastique a substitué au couffin d'antan que les gens remplissaient en faisant leurs courses. Les bouteilles d'eaux minérales et d'eaux gazeuses en plastique ont remplacé les bouteilles en verre et ont ainsi envahi les routes. Tout est devenu jetable, mais surtout jetable n'importe où.

En 2010, la commune a essayé de placer des poubelles, le long de la voie principale longeant les villages, pour la collecte des ordures ménagères. Elle avait commencé par faire un ramassage deux fois par semaine, puis tous les jours de la semaine sauf les week-ends ; pour ensuite l'effectuer même le week-end. Ces ordures ramassées sont ensuite déversées dans une décharge communale située au lieu dit *Azaghar*, à une dizaine de kilomètres du chef lieu. Celle-ci est située sur la route reliant le chef-lieu de la daïra de *Bouzeguène* au chef-lieu de wilaya sans passer par le lieu dit *Azazga*. Les points de collectes ont fini par devenir de vraies décharges sauvages. Toutes les personnes fréquentant la route où sont posées ces poubelles y jetaient leurs ordures. Les mauvaises odeurs provenant de ces points de collectes ont poussé les habitants à demander est ce qu'ils soient supprimés pour une meilleure hygiène. La décharge du lieu dit *Azaghar* ayant comme but principal de recueillir les ordures de la commune est devenu une véritable source de pollution pour cette zone agricole et cette route. Les ordures débordent presque sur la chaussée et cette décharge est devenue un vrai point de concentration de la pollution et des mauvaises odeurs. Les habitants des différents villages de la commune ont alors décidé de la supprimer. La chose étant faite, ceux-ci ne savent plus, désormais, où mettre leurs ordures ; chaque village a ainsi décidé de récupérer son ancienne décharge. Voulant initier les habitants à la notion de la protection de l'environnement et du développement durable ; des tentatives de tri des ordures ont été adoptées dans plusieurs villages et des poubelles ont été installées dans chaque coins de ceux-ci. A présent seuls les grands bacs de collecte des bouteilles en plastique que la commune a distribué aux villages, selon les responsables de l'hygiène, subsistent dans les différents villages. Le reste des ordures sont jetées dans la décharge pour incinération. S'agissant des déchets urbains du chef-

lieu, une convention a été signée entre les services d'hygiène de la commune et le C.E.T (le Centre d'Enfouissement Technique) d'*Oued Fali* (ville de *Tizi-Ouzou*). Les habitants sont appelés à déposer leurs ordures tôt le matin devant chez eux pour que le camion faisant le ramassage passe à 05h30 pour les acheminer au C.E.T. Les poubelles vertes de collecte ont été supprimées en raison de toute la pollution qu'elles généraient tout autour. Le ramassage se fait chaque jour sauf le vendredi. Une quantité allant entre 4 et 5 tonnes est collectée par jour au centre urbain de la commune. Cette convention ayant débuté au 01/01/2016 prend fin le 31/12/2016 et une demande de renouvellement sera fournie par l'APC de *Bouzeguène* pour l'année suivante 2017. Mais selon le responsable du service d'hygiène de la commune, il est fort possible que celle-ci soit rejetée en raison de la saturation du C.E.T en question.

Des agents d'entretien sont aussi recrutés en vue d'entretenir le centre urbain. Le nettoyage se fait à longueur de journée de 08h00 jusqu'à 16h00. La quantité de déchets ramassée est estimée entre 09 à 10 sacs poubelles. Durant notre enquête de terrain, nous avons appris quelque chose qu'il est important de mentionner. Nous avons l'habitude d'apercevoir de gros sacs de couleurs vertes remplis de bouteilles en plastique et de cannettes de boissons de tous genres, sur les routes de la commune. Lorsque nous avons posé la question aux services d'hygiène sur les personnes chargées de nettoyer les routes, ceux-ci nous ont appris que cela se fait par une entreprise nommée « Blanche Algérie ». Celle-ci est une idée lancée par l'ancien ministre de l'environnement Monsieur Hichem Ould Abbes consistant en la création de micro-entreprises dans différentes communes. Chacune d'elle sera dirigées par une personne qui sera chargé de recruter des jeunes et de les payer au SMIG pour veiller à l'entretien des principaux axes routiers de la commune. Le responsable de cette micro-entreprise sera lui-même financé par la D.A.S (Direction de l'Aide Sociale) ayant pour objectif l'entretien de l'environnement naturel des régions d'Algérie.

Dans les villages, l'entretien de l'environnement est réalisé par les associations principalement à caractère environnemental dont nous avons noté l'existence. Elles sont organisées et aidées par les comités de villages.

Tableau IX-06 : Associations environnementales de la commune de *Bouzeguène*

Nom de l'association environnementale	Siège de l'association	Date de création
Protection de l'environnement	<i>Ibekarene</i>	08/10/2015
Thouderth N'twanat (la vie de l'environnement)	<i>Sahel</i>	22/06/2014
Echo-Alpha	<i>Houra</i>	18/09/2014
Echo Nature	<i>Ath Wizguène</i>	18/10/2015
Colline verte	<i>Taourirt</i>	17/02/2015
Visage de la propreté	<i>Aït Saïd</i>	16/04/2015
Protection de l'environnement	<i>Taourirt</i>	17/10/2015
Les amis de l'environnement	<i>Aït Salah</i>	20/03/2016
Agir pour l'environnement	<i>Tazrouts</i>	01/06/2016
Les chasseurs et amis de l'environnement	<i>Sahel</i>	30/10/2016

Source : APC de *Bouzeguène*

Photos IX-03, IX-04 et IX-05 : *Points de collectes des ordures au centre ménagères de Bouzeguène avant la suppression des poubelles vertes*



Source : ALIANE Ouahiba, 2014

Sur ces photos, nous remarquons la prolifération des points de collecte d'ordures ménagères, La photo du milieu montre un endroit de collecte d'ordures devenu vraiment pollué principalement en période de fortes chaleurs où se dégage une odeur nauséabonde.

Photos IX-06 et IX-07 : Problème de gestion des déchets ménagers à *Bouzeguène* centre. La décharge communale du lieu dit *Azaghar*.



Source : ALIANE Ouahiba, 2014

Les ordures sensées être à l'intérieur de la décharge, se trouvent être même à l'extérieur de celle-ci. Les ordures ont frayé un long parcours loin de la décharge la rendant plus étendue.

Photos IX-08 et IX-09: Problème de gestion des déchets ménagers à Bouzeguène centre. La décharge communale du lieu dit *Azaghar* (Véritable endroit pollué.)



Source : ALIANE Ouahiba, 2014

Suite à l'incinération des ordures, l'air de l'axe routier devient irrespirable et brumeux.

III-4) La fourniture en énergie

L'énergie sous toutes ses formes est désormais disponible à *Bouzeguène*. L'électricité fut la première énergie dont cette région de montagne a bénéficié vers les années 70. C'est le gaz de ville qui a accusé beaucoup de retard pour qu'il soit acheminé vers la région, comme c'est le cas dans beaucoup de localités du pays. Ce n'est qu'en 2009 que le projet a vu le jour. *Bouzeguène* étant une région montagneuse caractérisée par un climat rude en hiver avec les chutes de neige et les températures fortement basses, la disponibilité du gaz de ville a été une aubaine pour la région. Longtemps les habitants utilisaient le gaz butane pour cuisiner. Le transport des bouteilles et leur disponibilité n'était pas toujours chose évidente. Surtout que celui-ci est utilisé aussi pour le chauffage. L'électricité le bois et le mazout étaient utilisés aussi comme énergie pour le chauffage. Sauf que celles-ci coutait beaucoup trop chère ; en plus il fallait à chaque fois s'en approvisionner. Depuis l'avènement du gaz de ville dans la région les choses se sont beaucoup améliorées pour les habitants. Désormais c'est le chauffage au gaz naturel qui domine, avec les poêles à gaz ou le chauffage central.

Les habitations avant la disponibilité de l'électricité dans la région s'éclairaient la plupart d'entres-eux avec des groupes électrogènes. L'arrivée de celle-ci a bien posé des problèmes vis-à-vis de la distance à garder avec les constructions. En effet, les fils électriques étaient

beaucoup plus proches des habitations et ressemble dans de beaucoup cas à des toiles d'araignées suspendues entre ciel et terre. (Voir photos ci-après). Un grand nombre d'habitants se sont plaints de la situation représentant un risque pour eux. Mais la situation a fini par être réglée avec les fils torsadés, beaucoup plus sécurisant pour les habitants et beaucoup plus esthétique pour le paysage. Ceux-ci sont venus mettre un terme final au conflit existant entre les habitants et la SONELGAZ (SOciété Nationale d'ELectricité et de GAZ) et ont agi comme un coup de ballet dans le cadre bâti général de la région et principalement du centre.

Photos IX-10 et IX-11 : Problème de lignes électriques à *Bouzeguène* centre.



Source : ALIANE Ouahiba, 2014

Le réseau électrique jusqu'à ces dernières années, était très fragile à *Bouzeguène*. Au point de le comparer à une bougie s'éteignant à chaque tombée de la pluie et à chaque coup de vent. Les coupures étaient très fréquentes par mauvais temps et également durant la saison estivale lors des grandes chaleurs. Ces dernières années la situation du réseau électrique s'est beaucoup améliorée et les coupures se font de plus en plus rares. Même en situation de grandes pluies et de tempêtes de neige, celui-ci reste disponible. Bien que les coupures surviennent mais ne durent que quelques minutes voir quelques secondes.

Concernant les carburants, une énergie indispensable pour la circulation automobile mais aussi très prisé par les poêles à mazout avec lesquels les familles de la région se chauffaient au temps de l'indisponibilité du gaz de ville ; est à la portée de la région grâce à l'existence d'une multitude de pompe à essence. Sur le seul territoire de la commune nous en dénombrons trois unités. La première est installée dans l'agglomération de *Loudha-Guighil* ;

l'autre se trouve du côté du village de *Houra* au lieu dit *Sikh*, nouvellement réalisée et la troisième elle est située en plein centre de *Bouzeguène* représentant la première pompe à essence de la région. Toutes les trois se situent sur l'axe principal c'est-à-dire sur le chemin de wilaya N°251.

III-5) L'approvisionnement en nourriture

Pour ce volet d'approvisionnement, nous avons consacré tout un chapitre à la question (voir chapitre « une économie fondée principalement sur le commerce »

III-6) La circulation automobiles et les aires de stationnement

La circulation automobile dans ce centre urbain de montagne est largement dominée par la voiture. Celle-ci représente un symbole de réussite sociale. Le transport en commun assurant la transition entre les différentes agglomérations et le centre de *Bouzeguène* et celui-ci avec l'agglomération secondaire de *Loudha-Guighil* est les véhicules de type fourgon. La disponibilité de ce moyen de transport collectif dans cette région de montagne a remplacé la marche à pieds. Cela a fait que toutes les routes et les voies de circulations sont goudronnées ou cimentées. Des sentiers et des voies n'étant que piétonne à la base, le goudron les a rendu carrossables, en vue de permettre à la voiture d'arriver jusqu'au devant des maisons.

Dans l'objectif de diminuer des embouteillages que connaît le centre-urbain, principalement durant les heures de pointe, de nouvelles routes ont été créées. C'est l'exemple d'un certain nombre de chemins reliant le CW 251 à celle qui lui est parallèle du côté bas menant vers la commune d'*Illoula-Oumalou* ainsi qu'à cinq autres villages de la commune. Ceux-ci font l'objet d'un gros effort de goudronnage afin de les rendre carrossables. Ces bretelles sont une sorte de déviation pour les véhicules rejoignant la commune d'*Illoula-Oumalou* ou les villages d'*Ath Wizguène*, *Aït Sidi Amar*, *Thakouchth*, *Thaourirth*, *Sahel* dont on n'avait pas la possibilité d'accès que par la route portant le N° 1 sur la carte ci-après. Pour diminuer de la saturation de l'axe principal (le CW 251), les pistes portant les N° 2, 3 et 4 sur la carte ont été récemment goudronnées et ouvertes vers la voie menant vers *Illoula Oumalou*.

Malgré les différents aménagements effectués dans ce centre urbain, les rues et ruelles demeurent insuffisantes pour accueillir tout le parc automobile de la région. Les

embouteillages demeurent le quotidien du centre-urbain, particulièrement durant les heures de pointe. En dehors de celles-ci se sont les fourgons de transport urbain et les piétons qui rendent la circulation difficile. Concernant les fourgons, nous avons évoqué ce sujet dans le chapitre « Mobilité et réseau de transport ». Le problème qu'ils posent est le grand nombre d'arrêts qui existent dans un centre aussi petit. Ceux-ci est équivalent presque au nombre de villages que compte la commune. Sans compter les arrêts dédiés aux différents villages de la commune d'*Idjeur*, deux arrêts pour la commune d'*Aït Zikki* et un arrêt pour la commune d'*Illoula Oumalou*. Voir pour tous ces détails le chapitre « Mobilité et réseau de transport ». L'importante superficie que les fourgons occupent dans le réseau viaire du chef-lieu impacte la circulation au sein de celui-ci. D'une part, certains de ces arrêts de fourgons occupent un plein virage. D'autre part, avec leurs gabarits, ils obligent l'arrêt total de la circulation lorsqu'ils effectuent les manœuvres.

Afin de diminuer des difficultés que pose la circulation, une meilleure organisation du transport est tellement souhaitée dans ce centre. Mais comme cette dernière demeure le protocole des propriétaires de fourgons qui restent les seuls décideurs, ce problème risque de demeurer pour longtemps encore.

Les piétons, de leur côté, rendent la circulation difficile du fait qu'ils utilisent peu les trottoirs. Ceux-ci étant de largeur réduite ne suffit pas pour toute la population en marche. Leur existence récente dans ce centre a fait que leur usage n'est pas trop fréquent. Un manque d'éducation piétonnière est à déplorer dans ce centre. La façon qu'ont les personnes de traverser et de marcher sur la chaussée rend la circulation dans sa globalité difficile. Il est aussi important de signaler l'absence de passages pour piétons. Mais la présence des agents de la circulation est remarquée principalement durant les heures de pointes à l'endroit des plus importants carrefours du centre. Ceux-ci, en l'absence de toute signalisation routière, sont obligés d'organiser la circulation.

Carte IX-06 : *Bouzeguène* se développant le long de l'axe routier représentant le CW

251



Source: Google Earth+ traitement personnel

Le stationnement n'est pas toujours disponible à *Bouzeguène*. Du fait que les habitants ont perdu la culture de la marche à pieds, une partie de la population se déplace par fourgon et l'autre partie préfère se déplacer avec leur véhicule. L'utilisation de la voiture personnelle s'est beaucoup répandue dans la région. Cela donne un centre engorgé et les endroits pour stationner deviennent très rares, « *Au même titre que les embouteillages, les difficultés de stationnement font partie du quotidien de la ville...* »²⁴² Effectivement, les chaussées sont très étroites à *Bouzeguène* et les trottoirs le sont plus encore. La route longeant l'axe principal du centre urbain, le CW 251, est quasiment impraticable au quotidien. Les voitures ont du mal à circuler, par l'étroitesse des voies. Le stationnement anarchique fait aggraver les choses. Les trottoirs sont étroits, une plupart utilisés comme terrasses par les cafés ou comme étalage par

²⁴² PELLETIER Jean, DELFANTE Charles. Op.cit. pp 176.

les magasins. Avec la population en mouvement au quotidien et en augmentation continue, ce centre est saturé du lever au coucher du soleil.

Ainsi le stationnement est mal géré à *Bouzeguène*. La droite est dans sa majorité occupée par les arrêts pour fourgons. Il ne reste plus de places au stationnement pour les véhicules particuliers. L'absence d'espace, l'absence de parkings et le nombre important de véhicules, font que la circulation tombe vite dans l'anarchie. Les automobilistes, souvent, lorsque garer devient impossible, s'arrêtent au milieu de la chaussée, descendent de leur véhicule et les rejoignent une fois leurs achats ou ce qu'ils ont à faire achevé. Il est fréquent aussi d'observer un conducteur s'arrêter en pleine voie pour discuter avec une personne. La circulation devient ainsi bloquée ou gênée. Mais les conducteurs de véhicules n'osent guère protester. Car tout compte fait, il n'y a pas d'autres alternatives à *Bouzeguène*. Alors les conducteurs prennent leur mal en patience.

IV) L'IMAGE DE LA VILLE DE *BOUZEGUENE* ET SES ELEMENTS

Comme toute ville, *Bouzeguène* possède une image chez ses habitants. Celle-ci est spécifique à chaque ville et ressemble à son identité. C'est par cette image que celle-ci se définit et s'identifie. Cette image nous aide à nous y repérer, à la reconnaître et pouvoir se retrouver dans une ville ou un centre urbain, grand ou petit. Cette image se retrouve dans cet ensemble d'éléments la spécifiant des autres centres urbains et l'identifiant.

VI-1) Les voies

Les voies les plus marquantes dans le paysage urbain de *Bouzeguène* est principalement celle autour de laquelle se développe le centre à savoir le CW 251. Une deuxième voie fait partie de son image également, il s'agit de la route du dispensaire. Celle-ci représente une voie se greffant du CW 251 montant vers le dispensaire et arrive jusqu'au quartier des femmes où se trouve la majorité des magasins essentiellement les ateliers de confections de robes kabyles. À partir de cette voie nous pouvons aussi accéder au siège de la daïra.

Photos IX-12, IX-13 et IX-14 : Les voies à *Bouzeguène*

Le CW 251

La montée du dispensaire



Source : ALIANE Ouahiba, 2017

IV-2) Les limites

Les limites du chef lieu sont bien définies dans l'image de ses habitants. La première est *Thikantarth* ou le pont de l'entrée ouest de la ville, en venant d'*Azazga*, et l'autre est le CEM *Hammadi*, lieu connu de ses habitants. Celui-ci est situé à l'extrémité est du centre-urbain en allant vers *Akbou*. Ces limites sont définies presque d'une façon spontanée dans l'image de ses habitants. La limite du côté haut est bien celle des magasins ; s'agissant du côté bas, c'est la banque BDL qui représente la limite de celui-ci.

Photos IX-15, IX-16, IX-17, IX-18, IX-19 et IX-20 : Les limites du chef lieu à Bouzeguène

Le CEM *Hammadi*

Le pont



Les magasins

La BDL

Source : ALIANE Ouahiba, 2017

IV-3) Les quartiers

Les quartiers du centre urbain représentent tantôt une cité d'habitations de type collectif ou semi-collectif, tantôt un ensemble de commerces. Les commerces à *Bouzeguène* ont la particularité de porter le nom de famille du propriétaire. Ceci est dû au fait que généralement certains immeubles ayant plusieurs locaux se trouvent occupés par les fils de la famille en question avec différents types de magasins et commerces. Cela fait que l'endroit ou le quartier porte le nom de famille des propriétaires. Exemples les *SADI*, familles et commerces se situant dans le quartier des femmes, *les HIMENE*, commerces et familles se situant le long du CW 251.

Ainsi que la cité des 56 logements, une cité d'habitat de type semi-collectif, porte le nom de la "la cité" pour désigner cet ensemble semi-collectif mais aussi toutes les habitations se trouvant à proximité. Le quartier "les pompiers" désigne l'endroit où se trouve la cité des fonctionnaires, une cité de logements sociaux, les pompiers et tous les magasins et les habitations se trouvant à proximité. La cité des "42 logements" représente un long bâtiment situé en face de la poste et de l'arrêt de bus. Celui-ci abrite au RDC plusieurs locaux commerciaux dont deux occupés l'un par la SONEGAS et l'autre par la CNAS. L'arrêt des taxis se trouve juste en bas de cet immeuble. Celui-ci est donc un quartier qui porte le nom du bâtiment désigné tantôt par les "42 logements", tantôt par "le bâtiment en face de la poste".

Photos IX-21, IX-22, IX-23 et IX-24: Les quartiers à *Bouzeguène*

Les *HIMENE*



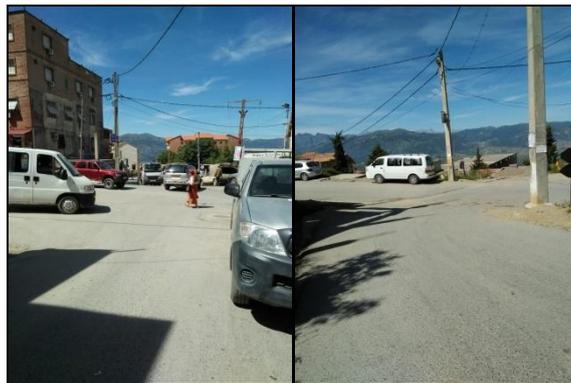
Les *SADI*

Source : ALIANE Ouahiba, 2017

IV-4) Les nœuds

Nous pouvons noter deux nœuds importants au niveau du centre. Le premier représente une intersection de quatre voies que les habitants désignent par deux appellations : l'une est le 'rond-point', la seconde est 'les quatre chemins'. Celui-ci se trouve à l'entrée du centre. Cette intersection sert à diviser le flux émanant du côté de *Tizi-Ouzou* et *Azazga* en quatre. Pendant qu'une partie prend la route qui va vers les villages d'*Ibouyesfène*, *Aït Saïd* et *Ibekarène* et *Aït Ikène*. La deuxième empreinte la montée pour rejoindre les villages de *Thizouïne* et de *Aït Ikhlef*. La troisième partie est empruntée par les habitants des villages d'*Aït Wizguène*, *Aït Sidi Amar*, *Takouchth*, *Thaourirth* et *Sahel*. La quatrième partie suivra droit son chemin et rejoindra l'un des villages suivant : *Ihitoussène*, *Aït Feraache*, *Ahrik*, *Aït Salah* ou *Houra*. Le deuxième nœud existant à *Bouzeguène*, concerne celui du côté du CEM *Hammadi* mais qui est de moindre importance que le premier.

Photos IX-25 et IX-26 : Les nœuds à *Bouzeguène*



Source : ALIANE Ouahiba ; 2017

IV-5) Les points de repère

Les points de repère à *Bouzeguène*, en plus du principal nœud représenté par le rond-point ou les quatre chemins, consistent en un ensemble d'appellations représentant tantôt un équipement ou bien un quartier. Nous pouvons citer principalement en matière d'équipement : la poste, la banque, la mairie, le dispensaire et le CEM *Hammadi*, situé sur le CW 251. Quant aux quartiers, nous pouvons citer principalement celui désigné par 'les Sadi' représentant un

point de repère féminin situé à l'endroit du quartier des femmes. Au sein de celui-ci, est implanté un nombre de commerces appartenant à la famille portant le même nom à savoir "SADI" dont une bijouterie, des boutiques d'habillement, articles de ménages et une pâtisserie, actuellement fermé. Pour les hommes c'est principalement un café nommé "El Kahwa Ou Allouache", devenu célèbre pour son thé représentant le point de repère masculin.

Photos IX-27, IX-28, IX-29, IX-30 et IX-31 : Les points de repères à *Bouzeguène*

La poste

La banque

Le dispensaire



L'APC

El Kahwa Ou Alouache

Source : ALIANE Ouahiba, 2017

V) QUELQUES EFFETS DE L'URBANISATION A *BOUZEGUENE*

V-1) La rareté du sol urbain

Dans les centres urbains d'une manière générale, « ..., le prix du sol devrait refléter sensiblement la loi du marché, c'est-à-dire l'équilibre entre offre et demande. »²⁴³ En effet, la rareté du sol dans le centre de *Bouzeguène* et la forte demande sur celui-ci expliquent pourquoi sa valeur est expansive. A la fin de l'année 2016, un terrain d'une surface de 198m², situé à l'une des extrémités du centre donnant sur le CW 251 s'est vendu à 1 milliard 200 millions de centimes, soit 12.000.000,00da. La valeur de ce lot de terrain est fixée après que la première personne intéressée par son achat, non originaire de la région et ayant un fort souhait de construire au centre de *Bouzeguène* a donné un prix maximum afin de ne pas avoir de concurrent. Posséder un terrain à *Bouzeguène-centre* le long du chemin de wilaya n° 251 représente un réel investissement spéculatif. Posséder un immeuble avec locaux commerciaux, le long d'un axe marchand constitue un placement d'avenir.

Il faut signaler que les locaux à *Bouzeguène-centre* sont loués avant même que leur construction ne s'achève. Les locaux situés au noyau central et ceux situés tout le long du CW 251 sont ceux sur qui la demande est la plus forte et incessante. L'activité commerciale représentant le domaine d'investissement et d'emploi par excellence dans notre région (comme mentionné précédemment) fait que la disponibilité des locaux est une donnée rare. Ceux disponibles sont exploités généralement et d'abord par les membres de la famille, faisant que sur les locaux disponibles la demande est très importante. Pendant que les commerces dédiés aux femmes (habillements, ateliers de confection de robes Kabyles, mercerie-bonneterie, bijouteries, articles de ménage) et bien d'autres commerces dédiés aux deux genres (boulangeries-pâtisseries-pizzas, fruits et légumes et alimentation générale) sont implantés au centre-ville. Les cafés et les boucheries sont dans leur quasi-totalité implantés le long de l'axe principal et souvent à l'intérieur du noyau central. Les commerces investissant l'axe principal ou le CW 251 sont : les mécaniciens, les menuisiers, les ferronniers, les vendeurs de matériaux de construction ou de finition et les grossistes avec différentes

²⁴³ BEAUJAU-GARNIER Jacqueline. Op.cit. p99.

spécialités. L'implantation des commerces se fait suivant la clientèle à laquelle ils sont destinés.

La densification du noyau central et le caractère privatif du foncier font que les terrains se raréfient au centre-urbain de *Bouzeguène*. Cela fait que le foncier et l'immobilier, sur qui la demande augmente, deviennent de plus en plus chère. Pour les locaux commerciaux une course à la location est lancée face à leur rareté. Quant à la location de logements, elle prend une toute autre forme. La rareté de l'offre en la matière au centre de *Bouzeguène* avec des valeurs toujours portées à la hausse fait que les ménages se dirigent vers l'agglomération de *Loudha-Guighil* où des logements de type habitat collectif sont disponibles. Sa situation en dehors du centre fait que les prix sont beaucoup plus accessibles et même négociables, surtout lorsqu'il s'agit les logements sociaux.

V-2) La pollution

La pollution sous toutes ses formes représente l'une des conséquences de l'urbanisation. La micro-urbanisation que connaît la région produit de nouvelles formes de déchets : solides et liquides, de plus en plus importants en volume et en composition chimique.

Nous ne pouvons pas mesurer la pollution de l'air, comme cela se fait dans les pays développés. Mais celle-ci est bien présente quand nous imaginons la quantité de gaz émanant des moyens de transport mécaniques particulièrement l'automobile, répandue dans la région. A cela s'ajoutent les poussières projetées dans l'air par les petites unités de vente et de fabrication de matériaux de constructions et de finition dans la région, comme la coupe du marbre par exemple. Les chantiers qui sont nombreux à longueur d'année sont aussi d'importantes sources de poussières et de nuisances sonores. En plus de cela, des activités artisanales ou autres sont sources de déchets. Nous pouvons noter particulièrement la présence d'ateliers de forge, avec tous les déchets métalliques qui en résultent ; les stations de lavage et graissage automobiles, avec les graisses et les huiles polluantes déversées dans les réseaux d'assainissement ou dans les cours d'eau. Lors de notre entretien avec le subdivisionnaire de l'hydraulique, il a noté que les presses à l'huile d'olive produisent des liquides gras qu'ils déversent dans la nature ou dans le réseau d'assainissement. Alors que ceux-ci

devraient bénéficier d'un traitement avant leurs rejets finals, afin de ne pas polluer l'environnement.

Les déchets solides sont aussi à déplorer à *Bouzeguène*. Ceux-ci se traduisent particulièrement par tous les emballages en plastique et en métal de la plupart des aliments. Les bouteilles et les sacs en plastique viennent en première position. Ceux-ci envahissent l'environnement de et le paysage de la région. Malgré une avancée enregistrée dans le domaine de l'éducation environnementale dans la région (comme évoqué plus haut), le paysage reste toujours pollué par des bouteilles et des sacs en plastique mais aussi des décharges sauvages poussant ça et là dans la région. Ainsi le paysage naturel des montagnes est devenu le théâtre de la pollution et des déchets, partout présents.

Photo IX-32 : Problème de gestion des déchets ménagers à *Bouzeguène-centre*



Source : ALIANE Ouahiba ; 2014

Cette photo ne représente pas un endroit de collecte des ordures mais un endroit pollué.

V-3) Les problèmes de glissements de terrains

Le glissement de terrain est un fait très fréquent, aujourd'hui, dans ce paysage de montagne. C'est le phénomène d'urbanisation qui en est la principale cause. La consommation des terrains dans la construction n'est pas sans effet sur les mouvements du sol. L'équilibre naturel de la terre est ainsi modifié par le fait de couper les arbres pour dégager des sols à bâtir, mais aussi par les opérations de déblaiement et de remblaiement consistant en le déplacement de volumes importants de terres. Avec les fortes pluies et les

quantités importantes de neige qui s'abattent sur le milieu montagneux, la situation ne pouvait être évitée. Ce phénomène de glissement de terrain est souvent observé en amont et en aval des chaussées, mais aussi à l'intérieur même des villages. C'est le cas dans le village *Ihitoussène* où un glissement de terrain actuellement en stagnation est signalé en 2008.

Photos IX-33 et IX-34 : Problème de glissement de terrain à *Bouzeguène*.



Source : ALIANE Ouahiba, 2014

Ces deux cas de glissement de terrain observés au village Ihitoussène l'un le long d'un chemin menant en haut du village et l'autre le long de l'axe routier ; celui-ci date de 2008 au moins.

V-4) Révision du PDAU de la commune de Bouzeguène

Parmi les conséquences de l'urbanisation massive de la région, nous avons noté la révision du PDAU (plan d'aménagement et d'urbanisme) de la commune de *Bouzeguène*. Celle-ci survient suite à l'évolution que connaît la commune faisant que les secteurs d'urbanisation sont en voie de saturation. Effectivement, cette révision porte sur des modifications et des changements dont l'objectif est la correction du périmètre initialement approuvé. En effet, l'ancien P.D.A.U de *Bouzeguène* est divisé en 18 P.O.S (plan d'occupation du sol) avec les P.O.S. N° 3, 4, 5 et 06 concernant le périmètre urbain ou le secteur urbanisé. Les autres P.O.S concernent comme il est dit dans le P.D.A.U, l'espace villageois, représenté par l'ensemble des villages de la commune. Mais les services techniques de la commune de *Bouzeguène* ne travaillent qu'avec deux P.O.S, les P.O.S N° 04

et le N° 05. Cela fait que seules les constructions se trouvant dans les deux zones, de ces deux P.OS, sont soumises à une demande de permis de construire. Notre entretien avec le chef de service d'urbanisme de l'APC de *Bouzeguène* nous a appris que seules les constructions situées à *Bouzeguène-centre* sont concernées par la demande de permis. Concernant celles situées dans les zones rurales, la demande de permis n'est effectuée que lorsque celles-ci sont sujettes à une subvention de l'état pour la construction rurale. Celle-ci ne pouvant se faire que si cette pièce maitresse fait partie du dossier. (Voir chapitre : « Historique du cas d'études et les prémices d'une micro-urbanisation »)

Dans le centre de *Bouzeguène*, se ne sont pas toutes les constructions qui possèdent un permis de construire. Celui-ci est demandé principalement par celles possédant des locaux commerciaux, car celui-ci est exigé en cas de location. Cela n'a pas empêché l'application de la réglementation en la matière dans ce centre avec le travail qu'effectuait la police d'urbanisme. Effectivement, en faisant des sorties sur terrain, en zone urbaine comme en zone rurale, celle-ci saisit le propriétaire par des mises en demeure lorsqu'une anomalie est constatée. Selon les services techniques de l'APC, des cas de démolition ont même été effectués en zone urbaine. Selon les mêmes services, la situation de l'urbanisme à *Bouzeguène* a dégénéré depuis **2001**, l'année où ont eu lieu les événements de Kabylie ou le printemps noir. Depuis, les choses ont bien changé. Les mises en demeure, avec un nombre maximum de 03, envoyées à un propriétaire, finissent par être archivées, même si celui-ci ne se répond pas l'affaire est considérée comme classée. Cette absence de l'Etat depuis **2001**, selon les services d'urbanisme, a généré des constructions illicites dans toute la région, même en zone urbaine y compris à *Bouzeguène-centre*. Celle-ci n'est pas sans conséquences sur le paysage architectural et l'environnement bâti de la région.

Afin de remédier à cet état de fait, l'Etat a promulgué une loi, en Juillet 2008. Il s'agit de « la loi **08/15** de la mise en conformité des constructions ». Celle-ci, ayant une durée de **05** années, donne la chance aux constructions sans permis de construire de s'inscrire dans un cadre réglementaire. Cette loi ne met pas les constructions conformes à la réglementation, mais elle leur permet de régulariser leurs situations en possédant des documents. En posant la question aux services d'urbanisme de l'APC sur le devenir de ces constructions après la fin des cinq ans, durée de validité de cette loi, ceux-ci ont répondu qu'ils ne savent rien.

Le nouveau P.D.A.U, en cours d'approbation (2017), apporte beaucoup de choses nouvelles dans l'objectif de remédier à la situation que connaît le paysage bâti de la région.

Il prend en compte également et surtout dans son contenu tout le territoire de la commune. Du centre urbain de *Bouzeguène* jusqu'au tissu traditionnel, celui-ci tente d'apporter une réglementation au bâti, l'existant et le futur.

L'ancien PDAU était composé de 18 P.O.S alors que le nouveau P.D.A.U divise le territoire de la commune en 48 P.O.S. L'organisation du bâti dans son ensemble a gardé les mêmes servitudes que l'ancien. La différence réside dans le C.E.S (le Coefficient d'Emprise au Sol) et le C.O.S (Coefficient d'Occupation du Sol). Ceux-ci sont revus à l'augmentation pour les trois zones d'habitat, comme le montre le tableau suivant.

Tableau IX-07 : Valeurs du C.E.S et du C.O.S dans l'ancien et le nouveau P.D.A.U de la commune de *Bouzeguène*

P.D.A.U	Ancien P.D.A.U		P.D.A.U en cours d'approbation	
	C.E.S	C.O.S	C.E.S	C.O.S
Forte densité	55%-60%	2,5-3,5	60%-75%	2,4-3,75
Moyenne densité	40%-50%	02-02,5	55%-60%	2,4-1,75
Faible densité	20%-30%	0,80-1,50	45%-55%	0,45-1,65

Source : Ancien et nouveau P.D.A.U de la commune de *Bouzeguène*

Le nouveau P.D.A.U a créé, en plus de la zone du chef-lieu appelée zone urbaine dans l'ancien P.D.A.U et en plus de l'agglomération secondaire de *Loudha-Guighil*, 07 autres entités. Celles-ci ont été choisies en fonction de la distribution des villages, dans le territoire de la commune. Nous pouvons les résumer dans le tableau suivant. Celles-ci seront dotées chacune d'équipements qui en font défaut et vont ainsi acquérir une certaine indépendance les

unes par rapport aux autres. Ceux existant seront sujets d'une réhabilitation s'ils sont fonctionnels. Pour les équipements fermés, une autre activité leur sera affectée, dans la perspective de les rendre fonctionnels.

Tableau IX-08 : Organisation du territoire de la commune de *Bouzeguène* en entités suivant le P.D.A.U

Entités	Composition	Nombre de P.O.S
A.C.L	Aït Wizguène, Aït Sidi Amar	15
<i>Loudha-Guighil</i>	Ighil-Tizi-Boua, Tazrouts, Ikoussa	06
<i>Ibouyisfène</i>	Ibouyefène, Aït Said, Ibekarène, Aït Ikène	04
<i>Aït Ikhlef</i>	Aït Ikhlef, Aït El Karn, Ihitoussène, Aït Mizère	03
Aït Ferraache	Les hameaux d'Aït Ferraache	03
Aït Salah	Aït Salah	05
Houra	Houra, Ahrik	05
Takoucht	Takoucht, Taourirt	05
Sahel	Sahel	02

Source : P.D.A.U en cours d'approbation de *Bouzeguène*

Au niveau du chef-lieu, le bâti fera l'objectif d'une densification par la récupération des poches vides pour créer la continuité tout en imposant l'alignement. La rénovation urbaine s'impose avec l'amélioration de la circulation à *Bouzeguène*. Prendre en charge le CW 251 dans l'objectif de le mettre en valeur en tant que boulevard urbain principal. Cela se fera par l'aménagement de la voie comprenant l'élargissement et le bitumage de la chaussée ainsi que l'aménagement des trottoirs. L'organisation des arrêts de fourgons est nécessaire. Pour ce volet le nouveau PDAU propose d'aménager trois mini-gares au niveau du chef-lieu dans le but de palier aux multiples problèmes causés par leur distribution, comme évoqué dans le chapitre 'mobilité et réseau de transport'.

Le nouveau P.D.A.U prend en compte les tissus traditionnels. Celui-ci propose de maintenir leur tracé d'origine dans l'objectif de garder des éléments structurants et de repère tels que *thadjmaâth*, la fontaine, la mosquée et l'ensemble des quartiers ou *Lahwari* (pluriel d'*El Hara*) composant le village kabyle. Le P.D.A.U, en cours d'approbation, interdit toute démolition de ce qui reste des maisons kabyles existantes au sein de ces villages dans l'optique de garder ce patrimoine.

CONCLUSION

Les différentes définitions de la ville rapportées au cas de *Bouzeguène* ont montré qu'elle représente toutes les caractéristiques d'une ville. En plus du fait qu'elle se développe le long d'un axe routier, le CW 251, une particularité des villes présentant un site particulier. En effet l'aspect montagneux de la région et le caractère privé du foncier ont donné une agglomération se développant ainsi. *Bouzeguène* comme toutes les villes malgré sa petite dimension et son caractère montagneux se présente comme un système social en action. Le concept d'agglomération signifiant continuité du bâti a induit interactions entre individus. De nouvelles relations sont ainsi nouées favorisées par les lieux de rencontre qu'offre celle-ci. Le mouvement associatif est l'un des meilleurs exemples montrant cette action sociale de la ville. *Bouzeguène* est aussi le lieu de concentration et de circulation des biens et des services. Née dans un point de convergence des flux tirant son avantage de sa situation géographique, le long du CW 251, constitue réellement un fait économique. Mais pas seulement, elle représente également un lieu de circulation de l'information, puisque elle constitue le lieu où

celle-ci se crée et se diffuse. Nous pouvons citer particulièrement le rôle important que joue les associations culturelles activant dans la région. Les habitants de *Bouzeguène* comme ceux des autres villes du pays et du monde, se caractérisent par un ensemble de comportements et d'attitudes très en relation avec l'espace dans lequel ils vivent, prouvant que cette petite ville présente un aspect culturel qui lui est propre.

L'analyse de l'aspect physique de *Bouzeguène* nous a montré les différentes fonctions urbaines existantes en son sein. Celles-ci ne diffèrent point des fonctions urbaines que n'importe quelle ville au monde peut présenter, avec probablement une moindre échelle. Les fonctions de l'habitat, les fonctions de production, les fonctions tertiaires dont les commerces, les équipements et les institutions financières sont toutes présentes au centre de *Bouzeguène*. Celle-ci possède différents réseaux dont la ville a besoin pour fonctionner. L'eau domestique, l'assainissement, la gestion des déchets urbains, la fourniture en énergie sont des besoins primordiaux parmi tant d'autres qu'offre la ville de *Bouzeguène*. Peut être pourrions nous dire que le seul fait de 'gestion des déchets urbains' suffit pour prouver une fois de plus l'importance que prend cette urbanisation dans ce milieu montagneux.

Bouzeguène à l'instar des autres villes du monde possède une image qui lui est spécifique. Ses voies, ses limites, ses quartiers, ses nœuds et ses points de repère sont autant d'éléments qui lui sont propres, la caractérisant, la définissant et lui donnant une identité.

Quelques effets de l'urbanisation à *Bouzeguène* ont été signalés. La rareté du sol urbain est sans doute l'une des plus importants prouvant l'importance que prend ce centre urbain dans sa région. En plus de la pollution induite par la circulation automobile, bien d'autres formes de pollution sont à déplorer. Le problème de glissements de terrains, dus principalement au relief de la région et à la qualité des sols, sont la conséquence de cette urbanisation massive de la montagne. Celle-ci a imposé la révision du P.D.A.U puisque celui-ci ne semble plus répondre à la situation actuelle en perpétuelle évolution dans ce centre urbain de montagne. *Bouzeguène* par son caractère urbain exige une réglementation rigoureuse. Celle-ci reste difficile à appliquer en raison du caractère privé des terres de la région.

CONCLUSION GENERALE

Le mouvement de micro-urbanisation de notre région de montagne ne constitue qu'une partie de l'urbanisation de l'Algérie. L'étalement des agglomérations urbaines, résultat du fort exode rural ayant suivi les premières années de l'indépendance, s'étant tassé, pour que les agglomérations de moyennes et de petites tailles soient multipliées, suivant le recensement de 1987. C'est la promotion administrative de 1984 en chef-lieu de wilaya ou de daïra qui leur a donné cette propulsion. Ce phénomène s'est poursuivi, jusqu'en 2008 où la strate semi-urbaine domine, prouvant la prolifération des petits centres urbains. Cette croissance est due au fait que la population algérienne vit, désormais, de plus en plus en agglomérations donnant une nouvelle forme d'unités urbaines, nées par fusion.

L'espace algérien caractérisé par une concentration de la population, en générale, et de la population urbaine, en particulier, dans la partie Nord du pays, enregistre un bousculement de la situation ces deux dernières décennies (de 1987 à 2008). L'accroissement de la population est relativement en baisse dans la partie Nord et il est de plus en plus en hausse dans la partie Sud.

Ce sont de nouveaux faits marquant l'urbanisation en Algérie. Ils démontrent que celle-ci n'est plus du seul ressort de la grande ville, mais elle pénètre, désormais, dans tous les terroirs, même dans le désert et dans le milieu montagneux.

Le milieu montagneux n'est plus ce qu'il était avant. Celui-ci s'est profondément transformé en l'espace d'un demi-siècle. La wilaya de *Tizi-Ouzou*, avec son territoire montagneux, en est l'exemple. Celle-ci bien qu'elle soit classée en 2008, au dernier rang de la hiérarchie urbaine de sa strate, celle de plus de 100 000 habitants, néanmoins elle représente la wilaya détenant le plus grand nombre d'agglomérations de la strate semi-urbaine à l'échelle nationale. En 1998, l'agglomération de *Bouzeguène* faisait partie de la strate semi-urbaine ; ce chef-lieu de daïra de montagne est devenu agglomération urbaine, en 2008, c'est notre cas d'étude.

Avant l'époque coloniale Le centre de *Bouzeguène* n'avait aucune existence. Celui-ci est né après l'indépendance. Les locaux de la subdivision administrative spécialisée (S.A.S) ont constitué l'embryon de ce petit centre urbain. C'est autour de celle-ci (la S.A.S) que s'est formé l'actuel centre urbain de *Bouzeguène*. Son évolution est due au glissement des constructions vers le chef-lieu créant une fusion des villages entres-eux et avec celui-ci. Ce

phénomène de fusion avait débuté avant 1987. Pendant ce recensement nous avons déjà enregistré la fusion de deux villages avec le chef-lieu. Cette urbanisation galopante s'est poursuivie pour transformer cette commune constituée à la base de plusieurs agglomérations en 02 seulement, le chef-lieu et l'agglomération secondaire.

L'évolution démographique caractérisant ces centres de montagnes et la promotion administrative dont ils ont bénéficié ont été des facteurs importants dans leur devenir. En effet, les différents types de centres que nous avons aujourd'hui dans notre daïra est le résultat d'un long processus d'évolution et de transformation. Ce passage de statut de villages à celui de bourgs ou à celui de petites villes, témoigne du mouvement socio-économique et spatial dans lequel vit la région. En effet, la transformation de l'habitation et de l'habitat d'une façon globale, en Kabylie et dans la région d'Aït Idjeur en particulier, n'a fait qu'accompagner les transformations socio-économiques qu'a connues la société. Accompagnée par l'éclatement de la structure familiale traditionnelle, passée de la famille indivise à la famille conjugale ou nucléaire, celles-ci n'ont pas épargné les agglomérations devenues aujourd'hui de véritables centres de montagne. En effet, elles sont dotées de nouvelles activités et de nouveaux équipements. Le commerce demeure l'activité principale ayant trouvé place dans ces agglomérations, encouragée par la disponibilité des locaux dans la quasi-totalité des nouvelles habitations principalement celles donnant sur la route.

D'une part, l'accroissement des villages vers les voies de circulation ont induit une forme d'urbanisation linéaire, le long de la route polarisant, ainsi, commerces et services. D'autre part, de nouvelles agglomérations ont vues le jour créés, par l'Etat ou par les habitants. Tout cela a induit un changement au niveau de la structure initiale des villages et a donné naissance à un réseau hiérarchisé de centres. Leur importance réside dans celle de leur cadre bâti. En effet, plus celui-ci est dense mieux le centre se dote de commerces et de services. Au sommet de la hiérarchie, nous retrouvons la petite ville de *Bouzeguène* (chef-lieu de daïra) suivi de la petite ville de *Loudha-Guighil* (agglomération secondaire). Suivent les 04 bourgs de *Tabouda-centre* dans la commune d'*Illoula-Oumallou* puis de celui d'*Iguersafène* dans celle d'*Idjeur* suivi du bourg d'*Iguer Mahdi* dans la commune de *Béni Zikki* (tous les trois chefs-lieux de commune) et du bourg d'*Agoussim* (agglomération secondaire de la commune d'*Illoula-Oumalou*).

L'analyse de la situation économique de la daïra de *Bouzeguène* a révélé le caractère traditionnel de l'agriculture et la faiblesse du secteur agricole dans la région. Il a également révélé une industrie timide relevant de l'initiative du privé. En effet, la majorité de la population active des communes de la daïra s'inscrit dans le tertiaire faisant de celui-ci le premier secteur d'activité. Il domine par ce fait les autres secteurs et démontre que la région perd de sa ruralité en s'urbanisant et en s'alignant dans le rang des villes.

Le commerce, multiple et varié, se développant dans ces centres et le long des voies de circulation rend ceux-ci attractifs à plusieurs échelles, dans leur région et même au delà. Celui-ci bien que dominé par le détail, n'empêche pas l'existence de quelques grossistes et de quelques commerces faisant l'originalité de la région telle que la forge et tous les commerces qui en découlent ainsi que la robe kabyle. Grâce à l'activité commerciale, la région entretient des relations avec toutes les parties du territoire national.

L'apport financier des émigrés de France demeure un facteur des plus déterminants dans ce que sont devenus ces centres de montagne aujourd'hui. Le nombre des différents types de logement dans la région, selon le R.G.P.H de 2008, a démontré la rareté du foncier appartenant à l'état. La propriété des sols étant majoritairement privée, a fait que les logements sont à l'initiative des particuliers et la construction à l'initiative du privé. Cela a donné une région en plein mouvement enregistrant un tel essor démontré par son évolution spatiale. La confrontation des indicateurs démographiques dans notre daïra de montagne, en général, et dans la commune de *Bouzeguène*, en particulier (niveau de confort, commodités et possession des équipements ménagers ainsi que la taille moyenne des ménages) avec ceux des grands centres urbains du pays Alger-centre, *Oran* et *Constantine*, ont démontré que le niveau de vie des ménages et le niveau de confort des logements sont en concurrence avec le milieu urbain. Cela constitue une preuve de l'existence d'une réelle dynamique urbaine dans le milieu montagneux et précisément à *Bouzeguène*. Cette région, encadrée par la wilaya de *Tizi-Ouzou*, connaît d'importantes transformations l'inscrivant, ces dernières années, dans un mouvement de micro-urbanisation rendant ce centre attrayant à plusieurs points de vue.

La mobilité des populations des centres urbains de montagne, émergeant du phénomène de micro-urbanisation, vers les anciens centres urbains témoigne de leur attachement à ces derniers. La raison réside dans leur longue histoire administrative commune mais aussi et

surtout des offres d'emploi et d'un certain nombre de services qui font défaut dans ces centres de montagne, malgré leur statut de chef-lieu de daïra. C'est le cas de la daïra de *Bouzeguène*, malgré son statut administratif se trouvant être le même que celui d'*Azazga*, celle-ci exerce toujours une attraction sur sa population. L'attachement à un chef-lieu ou un centre se trouve très en relation avec la proximité, signifiant disponibilité et coût du transport, état des routes et distance. Cela appelle à une meilleure gestion, planification et réglementation des centres pour renforcer leur attractivité, souvent fragilisé par ce caractère privatif du foncier. Cette attractivité que renforce l'existence d'un marché hebdomadaire ou le *souk* exige des autorités locales à y accorder de l'importance en vue de les faire perdurer dans le temps.

Les différentes définitions de la ville rapportées au cas de *Bouzeguène* ont montré qu'elle représente toutes les caractéristiques d'une ville. Elle se développe le long du CW 251. En effet l'aspect montagneux de la région et le caractère privé du foncier ont donné une agglomération se développant ainsi. *Bouzeguène* malgré sa petite dimension et son caractère montagneux se présente comme un système social en action. Elle est aussi le lieu de concentration et de circulation de biens et de services et également un lieu de circulation de l'information. Cela fait qu'elle constitue un fait économique avec un aspect culturel qui lui est propre.

L'analyse de l'aspect physique de *Bouzeguène* nous a révélé l'existence de différentes fonctions urbaines. Parmi elles nous pouvons citer les fonctions de l'habitat, de production et tertiaires dont les commerces, équipements et institutions financières. *Bouzeguène* assure à ses habitants les besoins fondamentaux qui sont l'eau domestique, l'assainissement, la gestion des déchets urbains, la fourniture en énergie. Avec ses voies, ses limites, ses quartiers, ses nœuds et ses points de repère celle-ci possède une image qui lui est propre. Tout ceci constitue une preuve d'une réelle urbanisation dans ce milieu montagneux. Celle-ci a eu plusieurs effets à *Bouzeguène*. La rareté du sol urbain est sans doute l'un des plus importants. Cette urbanisation massive de la montagne faisant que ce centre urbain est en perpétuelle évolution a imposé la révision du P.D.A.U. Celui-ci devant s'appliquer rigoureusement en raison du caractère privé du foncier de la région.

Au terme de notre travail de recherche, nous pouvons dire que nous avons répondu à nos questions de départ et à nos objectifs de recherche et que nous avons vérifié les hypothèses

que nous avons posées au départ. La micro-urbanisation que connaît le milieu montagneux aujourd'hui est effectivement le résultat d'une croissance démographique et d'une amélioration du niveau de vie, ayant induit une extension des villages et une urbanisation galopante vers les axes routiers jusqu'à atteindre les petits centres urbains existants ou même parfois en créer. Ceux-ci se sont la plupart développés autour d'un poste militaire de l'époque coloniale comme se fût le cas du centre urbain de *Bouzeguène*, créé autour de la S.A.S. Ce sont les moyens socio-économiques des populations des régions montagneuses rapportés par les émigrés en France qui ont aidé à leur formation et à leur évolution. La promotion de ces centres urbains, en 1984 en centres administratifs, a encore amélioré leurs conditions d'existence, par la réalisation de tous les équipements qui leurs sont dévolus

Cette micro-urbanisation consomme, en effet, de plus en plus de foncier et modifie l'espace. Elle crée des relations nouvelles entre l'homme et son espace et entre l'homme et l'homme. Désormais, celui-ci se déplace sur le territoire et le consomme d'une autre façon. La mobilité caractéristique de l'habitant de la montagne a pour raison principale l'emploi. En effet, celui-ci s'inscrit dans d'autres secteurs d'activités autres qu'agricoles. Ainsi, par l'abandon du travail de la terre, il est devenu un consommateur comme l'homme de la ville ou le citadin. Par l'émergence de nouvelles formes de consommation et de nouvelles aspirations en matière de logement, d'équipement et de services, les relations sociales se sont aussi modifiées. L'organisation sociale n'est plus celle d'une communauté, comme dans les villages, mais celle d'une société. La multiplication de constructions initiées par le privé dans un foncier de propriété privée a conduit à une forte urbanisation modifiant l'espace montagnard. L'importance de celles-ci a conduit les autorités à une révision du PDAU pour l'aligner au rythme de l'évolution du milieu montagneux.

En effet, à la fin de notre recherche, nous pouvons affirmer l'existence d'une réelle dynamique urbaine dans la région d'Aït Idjeur et dans le territoire de sa daïra de montagne : *Bouzeguène*. Outre les 04 bourgs constituant de véritables bourgeons pour de futures villes, nous avons noté l'existence de deux petites villes. Celles-ci sont *Loudha-Guighil* et *Bouzeguène* chef-lieu. Si la première représente un centre annexe pour la seconde, la petite ville de *Bouzeguène* représente une ville satellite. Celle-ci, bien qu'elle soit administrativement et géographiquement autonome, entretient des relations très étroites avec la ville d'*Azazga* avec laquelle elle partage, pourtant, le même statut administratif.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

1. ACHOUR. M, THIELEMANN J-H. Algérie. LAUSANNE- Paris, France. Ed La bibliothèque des arts. 192P.
2. ADEL Khedidja, BOUGHABA Abdelhamid, BOUKERZAZA Hosni, SALHI Mohamed Brahim sous la direction de MESSACI-BELHOCINE Nadia. L'espace montagnard entre mutations et permanences. Algérie. CRASC. 2005. 193P.
3. ALLAIN Rémy. Morphologie urbaine, Géographie, aménagement et architecture de la ville. Paris, France. Ed Arman Colin. 2004. 254P.
4. AYDALOT Phillipe. Economie régionale et urbaine. Paris, France. Ed Economica. 1985. Collection économie. 487P.
5. BANGUI Thierry. La ville, un défi du XXI^{ème} siècle, Essais sur les enjeux de developpement urbain en Afrique. France. E L'Harmattan. 2011. 253P.
6. BARATTUCCI Chiara. Urbanisations dispersées, interprétations/actions, France et Italie 1950-2000. France. Ed Presses Universitaires de Rennes. 2006. 317P.
7. BASAGANA, R et SAYAD, A. Habitat traditionnel et structure familiales en Kabylie ? Mémoire du centre de recherches anthropologiques préhistoriques et ethnographiques. Alger. 1974. 159P.
8. BASTIE Jean et DESERT Bernard. L'espace urbain. Paris, New York, Barcelone, Milan. Ed Masson. 1980. 381P.
9. BAUD Pascal, BOURGEAT Serge, BRAS Catherine. Dictionnaire de géographie. Italie. Ed HATIER. Septembre 2008. 607P.
10. BAUELLE Guy. Géographie du peuplement. Paris, France. Ed Armand Colin. 2^{ème} édition mise à jour. 2005. 192P.
11. BAZIN Marcel, DESTREMAU Blandine, ESCALIER Robert. MIOSSEC Jean Marie, MUTIN Georges, SIGNOLES Pierre. Maghreb Moyen Orient, mutations. Paris France. Ed SEDES. 1997. 348P.
12. BEAUJAU-GARNIER Jacqueline. Géographie urbaine. Paris, France. Arman Colin. 1980,1996. 349P.
13. BEDOUIN Robert. Economie et aménagement de l'espace rural. Paris, France. Ed Presses universitaires de France. 1979. Collection l'économiste. 234P.

14. BELAIDI Nadia. L'émigration Kabyle en France : une chance pour la culture berbère ? France. Editions universitaires de Dijon. 2003. Collection U21. 134P.
15. BELVAUDE Catherine. L'Algérie. Paris, France. ED Karthala. Avril 1991. 252P.
16. BERDOULAY Vincent, SOUBEYRAN Olivier eds. Milieu, Colonisation et développement durable, Perspectives géographiques sur l'aménagement. Paris, France. ED L'Harmattan. Février 2000. 254P.
17. BERGER Peter., Invitation à la sociologie, la découverte, coll «Grands Repères », 2006.
18. BISSON. J, BRULE.J-C, ESCALIER .R, MAURIER.G, MIOSSEC, J-M, MUTIN. G, SIGNOLES. P, TROIN. G-F, collaboration cartographique de DEMONS. F. LE MAGHREB, hommes et espaces. Paris. Armand. 1996. 367P.
19. BONELLO Yves-Henri. La ville. Collection que sais-je ? Ed Presses universitaires de France. Janvier 1996. 127P.
20. BOUMAZA Nabil et Al. villes réelles, villes projetées, villes maghrébines en fabrication. Paris, France. Ed Maisonneuve et Larose. 2005. 691P.
21. BOURDIEU, P. Le sens pratique. Paris, Les éditions de minuit, 1984. 475P.
22. BOURDIEU Pierre. Sociologie de l'Algérie. Collection que sais-je. France. Ed PUF. Août 2006. 127P.
23. BRUNET Roger, FERRAS Robert & THERY Hervé., Les mots de la géographie, dictionnaire critique, Montpellier et Paris, Ed : Reclus, la documentation française, 3ème édition, 1998.
24. BURGEL Guy. La ville aujourd'hui. Ed Hachette. 1993. Collection Pluriel. 220P.
25. CARAYON Bernard. Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale. Paris, France. Ed documentation Française. 2003.
26. CASTELLS Manuel., La question urbaine, Paris, Maspero, 1972.
27. CASTELEIN A., DINH T.T.V., MEKOUAR M.-A., VILLENEUVE A. 2006. *Les montagnes et le droit : Tendances émergentes*. Rome (Italie) : FAO.
28. CHADOIN Olivier. La ville des individus, sociologie, urbanisme et architecture, propos croisés, paris, France. Ed l'Harmattan villes et entreprises. Mai 2010. 158P.
29. CHALAS Yves. L'invention de la ville. France. Ed anthropos. Février 2003. Collection villes. 199P.

30. CHALINE Claude. Les villes du monde arabe. Paris, France. Ed Armand COLIN. Mai 1996.
31. CHALINE Claude. Les villes du monde arabe. Paris, Milan, Barcelone, Mexico. Ed Masson. 1990. 188P.
32. CARETTE, E. Exploration scientifique de l'Algérie, pendant les années 1840, 1841, 1849. Publié par ordre du gouvernement et avec le concours d'une commission académique, sciences historiques et géographiques V, Paris imprimerie nationale. 459P.
33. CARETTE, E. Exploration scientifique de l'Algérie, pendant les années 1840, 1841, 1849. Publié par ordre du gouvernement et avec le concours d'une commission académique, sciences historiques et géographiques, Paris imprimerie nationale ? Etudes sur la Kabylie proprement dite. 451P.
34. CARROUE Laurent. L'Afrique du nord et le proche orient. France. Ed Nathan. 1996. 191P.
35. CHANSON-JABEUR Chantal, GODARD Xavier, FAKHFAKH Mohamed, SEMMOUD Bouziane. Villes, transports et déplacements au Maghreb. France. Ed L'harmattan. Novembre 1996. 330P.
36. CHOY Françoise. Pour une anthropologie de l'espace. Ed DU Seuil. Octobre 2006. 410P.
37. COTE Marc. Mutations rurales en Algérie, Le cas des hautes plaines de l'est. Alger. Office des Publications Universitaires O.P.U. 2^{ème} édition 1981. 163 P.
38. COTE Marc. L'espace Algérien, Les prémices d'un aménagement. Algérie. Office des Publications Universitaires O.P.U. 1983. 278 P.
39. COTE Marc. L'Algérie ou l'espace retourné. Paris. Ed : Flammarion, 1988. 339p
40. COTE Marc. Pays, paysages, paysans d'Algérie. Paris, France. Ed CNRS édition. 1990. 282P.
41. COTE Marc, L'Algérie, espaces et sociétés. Paris, France. Ed Masson/ Arman Colin. Février 1996. 253P.
42. COTE Marc. Dynamique urbaine au Sahara. In Insanyat. Revue Algérienne d'anthropologie et de sciences sociales. N° 05 Mai-août. 1998 (Vol II, 2). Villes Algériennes. Ed CRASC.

43. COTE Marc. La ville et le désert, le bas Sahara Algérien. France. Ed IREMEM-KARTHALA. 2005. 306P.
44. COTE Marc. Mutations rurales en Algérie, Le cas des hautes plaines de l'est. Alger. Office des Publications Universitaires O.P.U. 158 P.
45. COTE Marc. Si le Souf m'était compté, Comment se fait et se défait un paysage. Constantine, Algérie. Ed Said HANNACHI, Média plus. 2006. 135P.
46. COTE **Marc**. « Le fait montagnard. Petite mise au point ». *Insaniyat / إنسانيات* .2011, mis en ligne le 15 janvier 2015, <http://journals.openedition.org/insaniyat/12875> ; DOI : 10.4000/insaniyat.12875. p11.
47. CUSSET Jean-Michel. Urbanisation et activités agricoles. Publié avec le concours du centre national de la recherche scientifique. Paris, France. Ed Economica. 1975. 371P
48. DELUZ LA BRUYERE Joëlle. Processus et formes d'urbanisation en Algérie : le cas de Blida. Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle en géographie de l'aménagement, Université de Lyon II. 1983 Tome 1.
49. DELUZ-LABRYERE Joëlle. Urbanisation en Algérie : Blida, processus et formes. France. Ed Maison de l'orient méditerranéen. OPU d'Algérie.
50. DESPOIS Jean. L'Afrique blanche. Tome premier, L'Afrique du Nord. France. Ed presses universitaires de France. 1964. Troisième édition mise à jour. 622 P.
51. DIRY Jean-Paul. Les espaces ruraux. 2^{ème} édition mise à jour. Paris, France. Ed Arman Colin. 191P.
52. DRIS Nassima. La ville mouvementée, espaces publiques et centralités, mémoire urbaine à Alger. Paris. L'Harmattan. 2001.
53. DUCHAC. R, SANSON. H, ETIENNE. B, FRANCHET. J, SARI. D, ATALLAH. B, FIKRY. M, MASSON. A, ESCALIER. R, STAMBOULI. F, ZGHAL. A, ADAM. A. Villes et sociétés au Maghreb, études sur l'urbanisation. Paris, France. Edition du centre national de la recherche scientifique. 1974. 232P.
54. DURAND-DASTES François, MUTIN Georges. Afrique du nord, Moyen-Orient, Monde indien. Ed BELIN/RECLUS. Septembre 1995. 392P.
55. DUREAU Françoise, BARBARY Olivier, GOUËSET Vincent, PISSOAT Olivier. Villes et sociétés en mutation, lectures croisés sur la Colombie. Paris, France. Ed Anthropos. 2004. 370P.

56. EL KADI Galila. L'urbanisation spontanée au Caire. Tours. 1987. Fascicule de recherche n° 18. 376P.
57. ENRIA Roger. Les chasseurs de l'Akfadou, Kabylie 1955-1962. Villeurbanne. Ed Imprimcolor. Juin 1992. 342P.
58. FEREOLE Gilles, CAUCHE Phillipe, DUPREZ Jean Marie, GARDEY Nicole. SIMON Michel. Dictionnaire de sociologie. France. Ed Arman Colin. 2009 troisièmes éditions. Première édition 1991. 242P.
59. FONTAINE Jacques. Villages Kabyles et nouveau réseau urbain en Algérie, le cas de la région de Béjaia. Fascicule de recherche n° 12. Institut de géographie. Tours France. 1983. 245P.
60. GAUTHIER. A. L'Algérie, Décolonisation-socialisme-industrialisation. Montreuil, France. Ed Bréal. 1974. 192P.
61. GAUTHIER. A, GAZES. REYNAUD. A. Le Mexique, atouts d'un pays émergent. France. Ed Bréal. Juillet 1996. 207P.
62. GEORGE Pierre. Les migrations internationales. Ed Presses universitaires de France. 1976. 230 P.
63. Georges. P. La ville-Le fait urbain à travers le monde. Paris. PUF. 1952. Cité par F. Guyot. Essai d'économie urbaine. Paris. Librairie générale de droit et de jurisprudence. 1968
64. GRANDJACQUES Claude. Des Miages aux djebels, Notre guerre d'Algérie, Alain, André, Bernard et Claude 1956-1962. Saint Gervais les Bains. Ed association des miages aux djebels. Janvier 2006. 336P.
65. GUEZ Jean Paul. Le sens caché de la ville méditerranéenne. Ed de l'espoir. Décembre. 1998. 183P.
66. LABASSE Jean. L'organisation de l'espace, éléments de géographie volontaire. Ed L'Hermann. 604P.
67. LAMIZET Bernard. Le sens de la ville. Paris, France. L'harmattan. Juillet 2002. 242P. Collections villes et sociétés.
68. Le Bris, e. Le Roy e. Mathieu, p. *L'appropriation de la terre en Afrique noire*. Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncière. Paris. Karthala. 1991. 360p.
69. LEFEVRE Henri., Le droit à la ville, Paris, Anthropos, coll : Points civilisations, 1968.

70. Le GOIX Renaud. Villes et mondialisation : le défi majeur du XXI^e siècle. France. Ed Ellipses. Août 2005. 175p.
71. LEVY J-P. Centres-villes en mutation. Paris, éd CNRS, coll Sciences sociales. 1987.
72. LUSSAUT Michel. L'homme spatial, la construction sociale de l'espace humain. France. Ed le seuil. Avril 2007. 363P. Collection : la couleur des idées.
73. HANOTEAU, A ; LETOURNEUX, A. La Kabylie et les coutumes Kabyles. Seconde édition revue et augmenté Tome premier. Ed Bouchène. 453P.
74. HARBER-POPAZIAN Ed Katia. L'espace local en mutation. Ed presses polytechniques et universitaires Romandes. 2001. 159P.
75. ISNARD Hildeber. Le Maghreb. Ed Presses universitaires de France. Décembre 1984. 274P.
76. Jönson Lars. La révolution agraire en Algérie, Historique, contenu et Problème. In The Scandinavian Institute of Africa studies. 1978. 84P.
77. KASDELLAH Nadjet. Dynamiques d'urbanisation des villes intermédiaires au Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) : *Effet chef-lieu et perspectives de développement*. Thèse de doctorat en géographie. Université de Cergy Pontoise, école doctorale droit et sciences humaines. 350P.
78. KHELLIL Abdelkader. La société montagnarde en question. 104P.
79. LE ROY (E) - in "La problématique foncière"- bulletin de liaison du LAJ – 1981
80. LE ROY E., l'Appropriation de la terre en Afrique noire. Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncières /APREFA, Paris, Karthala 1991.
81. LIOREL Jules. Kabylie du jurjura. Paris. Ed Ernest LEROUX. 1892. 544P
82. MAHE Alain. Histoire de la grande Kabylie XIX – XX SIECLES, Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises. Ed Bouchène. 2000. 458P.
83. MASQUERAY, E. Formation des cites chez les populations sédentaire de l'Algérie, Kabylie du Djurdjura, Chaouia de l'Aouras, Béni M'Zab. 13090 Aix en province, Ed Edisud. La calade, 1983. 374P.
84. MATHIEU Jean Louis. La population mondiale. Paris, France. Ed Arman Colin. 3^{ème} édition mise à jour. 2005. 95P.
85. MAURET Elie. Pour un équilibre des villes et des campagnes. Paris, Bruxelles,

- Montréal. Ed Dunod. 1974. 242 P.
86. MERLIN. P, CHOAY. F, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », 2^{ème} éd, Quadrige. 2009. définition du centre topologique.
87. MONTIGNY Gilles. De la ville à l'urbanisation. Paris, France. Ed L'Harmattan. Septembre 1992. Collection villes et entreprises. 376P.
88. MORICONI-EBRARD François. L'urbanisation du monde, depuis 1950. Paris, France. Ed Anthropos. 1993. 372P.
89. NOUSCHI André. Les villes dans le Maghreb Précolonial. Actes de colloque, Système urbain et développement au Maghreb. Alger. Ed OPU. 1983.349P.
90. Pages- Al Karaoui. D, 2008. Villes du delta du Nil : Tanta, Mahalla, Mansura, cités de la densité. Karthala Irmami, Paris, «terres et gens d'islam».
91. Panerai Philippe avec Marcelle DEMORGAN et Jean Charles DEPAULE. Analyse urbaine. Ed Parenthèse. 187P.
92. PAQUOT Thierry. Vivre la ville. Ed Arléa CORLET. Mars 1994. Collection panoramique. 287P.
93. PARFAIT François. Qui fait la ville ? Témoignages et suggestions, Techniques et documentation. Paris. 1978. 124P.
94. PEILLON P. Problèmes d'habitat en basse Kabylie. Paris. CNRS. Mémoires et documents n° 17.
95. PELLEGRINO Pierre. Le sens de l'espace, La dynamique urbaine. Paris, France. Ed Anthropos. Novembre 2000. 261P.
96. PELLETIER Jean, DELFANTE Charles. Villes et urbanisation dans le monde. Paris, France. Ed Armand Colin. Octobre 2000. 199P.
97. PINTA Pierre. Sebha, ville pionnière au cœur du Sahara Libyen, Urbanisation, immigration, développement, tensions. Ed L'Harmattan. France.2010. 172P. collection histoire et perspectives méditerranéennes.
98. PLIEZ Olivier. Villes du Sahara, urbanisation et urbanité dans le Fezzan Libyen. Paris, France. CNRS Editions. 2003. 199P.
99. PLIEZ Olivier. Les cités du désert, Des villes sahariennes aux saharatowns. Paris, France. Institut de Recherche pour le développement (IRD) Editions et presses universitaires du Mirail. Juin 2011. 160P.

100. POLESE Mario et SHEARMUR Richard. Economie urbaine et régionale, Introduction à la géographie économique. Paris, France. Ed Economica. Septembre 2009. 438P.
101. POLESE Mario et WOLFE Jeanne M, avec la collaboration de Sylvain LEFEBRE. L'urbanisation des pays en développement. Paris, France. Ed Economica. Juin 1995. 529P.
102. PRENANT André, SEMMOUD Bouziane. Maghreb et moyen orient, espaces et sociétés. Paris 15^{ème}, France. Ed ellipses. 1997. 256P.
103. RAHMANI Cherif. La croissance urbaine en Algérie : Coût de l'urbanisation et politiques foncière. OPU. 1982. 317P
104. REMOND Martial. La Kabylie. Alger, Editions BACONNIER, Octobre 1937.
105. REMY Jean et Etienne LECLERCQ. Sociologie urbaine et rurale, L'espace et l'agir. Paris. Ed L'harmattan. 1998. 398p.
106. REMY Jean, Liliane VOYE. La ville et l'urbanisation. Belgique. Ed Duculot. 1974. 252p.
107. REMY Jean, Liliane VOYE. La ville vers une nouvelle définition ? Ed L'Harmattan, Villes et entreprises. Avril 1992. 173P.
108. REMY Jean. La ville, phénomène économique. 2^{ème} édition. Paris. Ed Anthropos. 2000. 284p.
109. RONCAYOLO Marcel. Lectures de villes. Ed Parenthèses. Mars 2002. 383P. Collections eupalines, culture, histoire et société.
110. RONCAYOLO Marcel. La ville et ses territoires. France. Ed Gallimard. Février 2010. 285P.
111. ROQUES Jean Luc. Une sociologie de la petite ville. France. Ed l'Harmattan. Décembre 2011. 258P.
112. ROUICI Moncer. Population et société au Maghreb. OPU. 1983. 189P.
113. Rousseaux Vanessa. L'urbanisation au Maghreb, le langage des cartes. France. Ed PUP. 2004. 254P.
114. RUIZ Claude, RUIZ Marie-Claire. Les états du Maghreb, Le Maroc, l'Algérie, la Tunisie. Paris, France. Ed Clartés.2000. 51P.

115. SANTOS Milton. Les villes du tiers monde. Paris France. Editions M- TH GENIN. 1971. 428P.
116. Sauvy A. Théorie générale de la population, vol. 1, Économie et croissance, PUF, Paris, 1963.
117. Sid Boubkeur. L'habitat en Algérie, stratégies d'acteurs et logiques industrielles. Presses universitaires de Lyon. 1986. 256 P.
118. Sidi Boumediene Rachid et Taïb Messaoud. La recherche urbaine en Algérie, un état de la question. Urbama Ura n° 365. Tours. Juillet 1996. 107p.
119. STAMM, V. *Structures et politiques foncières en Afrique de l'ouest*. éd l'Harmattan. 1998.214p.
120. TABOUL René, CUENCA Christine, RICHAUD Alain. La question urbaine dans l'histoire de la pensée économique. Paris, France. Ed L'Harmattan. Février 2000. 256P.
121. VERON Jacques. L'urbanisation du monde. France. Ed la découverte. Juin 2006. Collection repères. 122P.
122. WACKERMAN Gabriel. Géographie urbaine. Paris, France. Ed Ellipses. Août 2000. 239P.
123. WEBER Max. La ville. France. Ed Aubier. Mars 2000. 218P.
124. WEBER Melvin M. L'urbain sans lieu ni borne. France. Editions de l'aube. Mars 1996. 121P.

Communications et Publications :

125. BAIROCH Paul. Croissance démographique et urbanisation une perspective historique et internationale. In **croissance démographique et urbanisation** Politiques de peuplement et aménagement du territoire Séminaire international de Rabat (15-17 mai 1990)
126. BENGUERGOURA Chérif, « Droit sur la terre et jeu social dans l'Algérie actuelle », Alger, Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (C.R.E.A.D) 2004.
127. BOUKERZAZA Hosni, ACHERARD Sabrina. Clermont Ferrand, 6-8 juillet 2009. « La mobilité dans les montagnes du tell oriental algérien : organisation territoriale et

- transformations sociales ». in actes de colloques «Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quels équilibres pour les espaces régionaux ? » Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française.
128. BOUKERZAZA Hosni, ACHERARD Sabrina. « La mobilité dans les montagnes littorales algériennes : Caractéristiques et organisation territoriale». In Insanyat, revue Algérienne d'anthropologie et de sciences sociales «La montagne : populations et culture». P41-58. Juillet-Septembre 2011. Ed CRASC.
129. Boukerzaza H, L'espace local en Algérie : de la tribu à la wilaya in Actes du VIIème colloque Maghrébin de géographie «l'espace local, développement et aménagement » n° double 15-16 –janvier 1999.
130. CHAABITA Rachid. Les transferts de fonds des résidents Marocains en Europe : impacts et déterminants. Rabat, Maroc.19-20 Mars 2007. In « migrations internationales et développement en Afrique du nord ». Nations unies, commission économique pour l'Afrique. 21P.
131. CHADLI **Mohamed** et HADJIEDJ **Ali**. « L'apport des petites agglomérations dans la croissance urbaine en Algérie », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 251, mis en ligne le 20 octobre 2003, URL : <http://cybergeo.revues.org/3851>.
132. CHERRAD Salah-Eddine, LEKEHAL Abdelouahab. « Urbanisation et micro urbanisation dans l'espace rural Constantinois, Rôles et fonctions ». Novembre 2004. Faculté des Sciences de La Terre de La Géographie et de L'aménagement du Territoire. 50P.
133. DESPOIS Jean. L'Afrique blanche. Tome premier l'Afrique du nord. France. Ed Presses universitaires de France. 1964. Troisième édition mise à jour. 622P.
134. DUCHAC René. Villes et sociétés au Maghreb. les urbanisations au Maghreb, Homologies et disparités. 17P.
135. DURAND-DARTES et MUTIN Georges. Afrique du nord, Moyen-Orient, Monde indien. Ed BELIN-RECLUS Septembre 1995. Collection Géographie universelle, sous la direction de Roger BRUNET. 480P.
136. KACHANI Mohamed. Migration, Transfert et Développement au Maroc. 2005. Institut universitaire européen. in « Projets de coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes », programme MEDA. 25P.

137. KHAROUFI Mostafa. Urbanisation et recherche urbaine dans le monde arabe. In Social and human science, UNESCO.
138. Knafou R. 2001. Définitions sur les montagnes et les causalités. Géographie 2° Occuper et aménager la Terre, Belin, 319 p.
139. LABASSE Jean. Signification et avenir des centres. In urbanisme, N° 120-121, Paris, 1970.
140. Kouzmine **Yaël** and Fontaine **Jacques**, « Démographie et urbanisation au Sahara algérien à l'aube du XXI^e siècle », *Les Cahiers d'EMAM* [Online], 30 | 2018, Online since 18 April 2018.
141. LEKHAL Abdelouaheb. Mouvement d'urbanisation et réseau urbain dans l'est Algérien. In Rhumel, revue des sciences de la terre et de l'aménagement. Publication de l'institut des sciences de la terre de l'université de Constantine. Algérie. Juin 1997. N° 05.
142. Milhaud **Stéphane**, « Les petites villes, de nouveaux centres pour le développement territorial chinois », *EchoGéo* [Online], 27 | 2014, Online since 20 March 2014. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13730> ; DOI : 10.4000/échogéo.13730
143. NAIT DJOUDI Mohand Oulhadj. Kabylie : un espace agraire en recomposition. P51-63. In territoires en mutation. Revue de Janvier 1999. N°04. Sous le thème « Dynamiques rurales dans le Maghreb profond ». 202P.
144. OUALIKENE Salim. Analyse empirique de la crise de performance du secteur agricole à partir de l'étude de cas d'une wilaya côtière et de montagne : Grande Kabylie, 1962-2008. In Revue Campus, revue scientifique de l'université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou. N° 12. Décembre 2008. 94 P.
145. Sandron Frédéric. (2002) Croissance économique et croissance démographique : théories, situations, politiques, Charbit Y. (dir.). In : Le monde en développement : démographie et enjeux socio-économiques Paris : La Documentation Française, 15-41. (Les Etudes de la Documentation Française). ISBN 1152-4677.
146. SARI Djilali. Deux décennies d'urbanisation sans précédent en Algérie. In **croissance démographique et urbanisation** Politiques de peuplement et aménagement du territoire Séminaire international de Rabat (15-17 mai 1990)

147. Sencébé **Yannick**, Pinton **Florence and** Alphanféry **Pierre**, « Annexe 2 : TERAGRI / Volet foncier : problématique et méthodologie », *Sociologie* [Online], N°3, vol. 4 | 2013, Online since 23 August 2013. URL :
148. TABUTIN Dominique. La ville et l'urbanisation dans les théories du changement démographiques. Université catholique de Louvain, Département des Sciences de la Population et du Développement. Document de Travail n° 6. Février 2000.
149. Yve GUILLERMOU. Croissance urbaine, changements socio-économiques et rapports villes/ campagne en Algérie. In Espace et territoires, bulletin de la société languedocienne de géographie. Acte de colloque de Hammamet du 25-27 octobre 1997. Fascicule 3et 4. France. Editeurs Abdallah GABSI et Jean-Marie MIOSSEC. 2001. 347 P.

Dictionnaires et Actes de colloques

150. Aspects démographique de l'urbanisation. Marie-claude Gérard. Economie et statistique/ Année 1974/54/ pp 41-48.
151. Agriculture environnement, éléments pour une évaluation de l'espace rural. Paris, France. Ed environnement. 1975. 191P
152. Aménageurs et aménagés en Algérie, Héritage des années Boumediene et Chadli. Sous la direction d'Abed BENDJELID, Jean BRULE, Jacques FONTAINE. Ed L'Harmattan. VALMONT. Ed EMAM. Mars 1993. 256P. Paris France, Budapest Hongrie, Torino Italie. Octobre 2004. 419 P.
153. Analyse économique spatiale. Sous la direction de Claude PONSARD. Ed presses universitaires de France. Juin 1988. 452P.
154. Chez nous, territoires et identités dans les mondes contemporains. Sous la direction d'Alissia DE BIASE et de Cristina ROSSI. France. Ed de la villette. 2006. 319P.
155. Croissance démographique et urbanisation, politiques de peuplement et aménagement du territoire (15-17 Mai 1986). Séminaire international de rabat. Numéro 5. Presses universitaires de France. 1993. 435P.
156. Dictionnaire de la géographie. Sous la direction de Pierre GEORGE et Fernand VERGEER. France. Ed PUF. Août 2009. 470P.
157. Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Sous la direction de Jacques LEVY Michel LUSSAUT. Paris, France. Ed BELIN. Septembre 2003. 1033P.
158. Dictionnaire de la sociologie. Sous la direction d'André AKNOUN et Pierre ANSART. Collection dictionnaire le Robert/Seuil. France. Juin 2006. 592P.

159. Dictionnaire encyclopédique Hachette 2001.
160. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement publié sous la direction de Pierre MURUN et Françoise CHOAY. Troisième édition revue et augmenté. Paris. Presses universitaires de France. 1^{ère} édition 1988. Mai 2000. 902 P.
161. « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », 2^{ème} éd, Quadrige, 2009. Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER, H. VAN DER HAEGEN et al. Urbanisation (Monographie 11A), Bruxelles : Institut National de Statistiques, 1998.
162. Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Sous la direction de Jacques LEVY Michel LUSSAUT. Paris, France. Ed BELIN. Septembre 2003. 1033P.
163. Dictionnaire de la sociologie. Sous la direction d'André AKNOUN et Pierre ANSART. Collection dictionnaire le Robert/Seuil. France. Juin 2006. 592P.
164. Grand dictionnaire encyclopédique Larousse. Tome 10. Librairie Larousse. Paris. Mars 1984. 7360P.
165. Dynamiques des territoires et des sociétés. Sous la direction de MSRH de Caen. Actes de colloques d'Annaba (Algérie), 22, 23 Avril 2002. France. Ed Presses universitaires de Caen. 2005. 334P.
166. Habitat, Etat, Société au Maghreb. Sous la direction de Pierre ROBERT-BADUEL. Paris, France. Ed C.N.R.S. 1998. Collection « Etudes de l'annuaire de l'Afrique du nord ». 396P.
167. L'évolution de la croissance démographique des villes d'Amérique latine. Anne Collin Delavaud. L'information géographique. Année 1996/60-1-2/ pp1-9.
168. La grande Kabylie et ses problèmes, Introduction à l'étude de la Kabylie d'aujourd'hui. Publications du centre régionales de Kabylie. Mémoires et travaux tome III. Par KEBAILI Si Mohamed Ouramdane. 1959. 96P.
169. La nouvelle Lybie : sociétés, espaces et géopolitique au lendemain de l'embargo. Sous la direction d'Olivier PLIEZ. France. Ed Karthala. 2004. 238P
170. Le grand Maghreb. Sous la direction de Jean François TROIN, Jean BISSON. Vincent BISSON, Jean-Claude BRULE, Robert ESCALIER, Jaques FONTAINES, Pierre SIGNLES. France. Ed ARMAN COLIN. Juin 2006. Collection U. 383P.
171. L'urbain dans le monde musulman de Méditerranée. Sous la direction de Jean Luc ARNAUD. Institut de recherche sur le Maghreb contemporain. France. Ed Maisonneuve et LAROSE. 2005. 220P. Collection : connaissances du Maghreb.

172. L'urbain dans le monde arabe, politiques, instruments et acteurs. Sous la direction de Pierre SIGNOLES, Galila EL KADI, Rachid SISI BOUMEDIENE. France. CNRS Editions. Février 1999. 373P.
173. Economies et stratégies dans le monde arabe et musulman. Sous la direction d'André VALMONT. Edition EMAM. Mars 1993. 256P.
174. Maghreb, peuples et civilisations. Sous la direction de Camille et Yves LACOSTE. Paris, France ? Ed La découverte. 1995. 192P.
175. Maghreb, peuples et civilisations. Sous la direction de Camille et Yves LACOSTE. Paris, France ? Ed La découverte/Poche. 2004. 208P.
176. Migrations et développement, le cas de l'Algérie. Par madeleine TREBOUS. Centre de développement de l'organisation et de développement économiques. Paris. France. 1970. 241P.
177. Migrations et urbanisations. Espace populations et sociétés. Edité par l'université de Lille 1.1985 I. 264P.
178. Monde arabe, Maghreb-Machrek, Monde arabe villes, pouvoirs et sociétés. La documentation Française. 279P.
179. Mutations en Algérie, Essais de géographie sociale. Départements de géographie humaine des universités d'Annaba et de Constantine (Algérie), centre de recherche sur les espaces et les sociétés (CRESO-UMR CNRS). Université de Caen. Ed Presses universitaires de Caen. 1997. 192P.²
180. Peng. X. Chen. X et Y. Cheng: «Urbanization and its consequences», Encyclopedia of life support systems, 2010.
181. Processus d'urbanisation en Afrique ; Sous la direction de Catherine COQUERY-VIDROVITCH. Paris, France. Ed L'Harmattan. 1988. 134P.
182. Régulation temporelle et territoires urbains, Habiter l'espace et le temps d'une ville. Sous la direction de René KAHN. France. Ed L'Harmattan, villes et entreprises. 2007. 273P.
183. Sauve qui peut la ville, Etudes lefebvriennes. Sous la direction d'Hugues LETHIERRY. Ed l'Harmattan. Mai 2011. 153P.
184. Stratégie de mobilité durable dans les villes des pays en développement. Transport, expansion avenir agir, guide pédagogique. Lyon France. Ed du Certu. 2008. 199P.
185. Villages Kabyles et nouveaux réseaux urbain en Algérie. Le cas de la région de Bejaïa. Fascicule de recherche n°12. Centre d'études et de recherches URBAMA. Tours, France. 1983. 273P.

186. Viles et urbanisation des provinces Egyptiennes, Vers l'écouménopolis ? sous la direction d'Eric DENIS. Paris, France. Ed Karthala et CEDEJ. 2007. 439P.
187. Villes intermédiaires dans le monde Arabe. Coordination : Sid Ahmed SOUIAH. Laboratoire Sedet-CNRS. Université Paris VII-Denis Diderot. Groupe de recherche sur le Maghreb et le moyen orient (GREMAMO), cahier n° 19. France. Ed L'Harmattan. Octobre 2007. 221P.

Revues

188. Insaniyat. Revue Algérienne d'anthropologie et de sciences sociales. N° 05 Mai-août. 1998 (Vol II, 2). Villes Algériennes. Ed CRASC.
189. Insaniyat. Revue Algérienne d'anthropologie et de sciences sociales. N° 53 Juillet-Septembre. 2011. La montagne : populations et cultures. Ed CRASC.
190. L'accès à la ville, Les mobilités spatiales en question. Sous la direction de Jean Pierre LEVY et Françoise DUREAU. France. Ed L'Harmattan. Avril 2004. Collection Habitat et sociétés. 411P.
191. Le Maghreb. Bimestriel N° 8002. COTE Marc. Edition la documentation. 2^{ème} trimestre 1998. 63P.
192. Les annales de la recherche urbaine, villes des tiers et quart monde, n° 25. Ed Dunod. Janvier 1985. 110P.
193. Les nouvelles formes de mobilité spatiale dans le monde Arabe. Tome II. Responsables scientifique : Robert ESCALIER et Pierre SIGNOLES, avec les collaborations de F. IRETON, M. KHAROUFI ET MA MUNG. Fascicule de recherche n° 28. Tours 1995. 475 P.
194. Méditerranée : revue géographique des pays méditerranéens, Littoralisation et disparités spatiales Machrek Maghreb. Tome 91. Textes réunis par Marc COTE et Michèle JOANNON. 1999. 107 P
195. Mobilités et écologie urbaine. Sous la direction d'Alain BOURDIN. Paris, France. Ed Descartes et Cie. 2007. 284P.
196. Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe. Tome I. Fascicule de recherche n°17. Tours. 1986. 838 P.
197. République Algérienne Démocratique et Populaire. Ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire. Demain l'Algérie, L'état du territoire, la reconquête du territoire.

- Les dossiers de l'aménagement du territoire. Algérie. Ed Office des Publications Universitaires. 432P.
198. Territoires, territorialité, territorialisation, controverses et perspectives. Sous la direction de Martin VANIER. Ed Presses universitaires de rennes. 2009. Collection espaces et territoires. 228P.
199. Villes en parallèles. Directeur Galia et Guy BURGEL. Villes Algériennes. Sous la direction de Guy BURGEL et Seddik HAMMACHE. N° 36/37. France Nanterre université Paris 10. Laboratoire de géographie urbaine. 2003. 339P.

Thèses et mémoires

200. ALKAMA Djamel. Pour une nouvelle approche de l'urbanisation dans les zones arides, cas du Bas-Sahara. Thèse de doctorat d'état. Université de Biskra. 2006. 349p.
201. AZAMI HASSANI Jaâfar. La mobilité résidentielle et la mobilité professionnelle dans la ville de Fès. Doctorat de l'université Paul Valéry Montpellier III en géographie et organisation de l'espace. 366P.
202. AZEDINE Ahmed. Réseaux informels et aménagement du territoire en pays montagnard : cas de la Kabylie des Babors. Mémoire de DEA en géographie humaine. 1994. 97P.
203. BOBAKEBE FLORENT SOME. Impact de la "propriété foncière" des migrants sur la gestion des ressources naturelles : cas de Dibien dans la Province du Tuy. Université de Ouagadougou; UFR/Sciences Humaines ; Département de Sociologie - Maîtrise option Sociologie Rurale et du développement 2002.
204. BAKOUCHE Zine. Structures commerciales et dynamique urbaine, cas de Biskra Algérie. Thèse pour l'obtention de grade de docteur. Université de Provence. 428P.
205. BENABDESLAM CHOUGAR Baya. Appropriation de l'espace et mutations sociales : le cas de Tizi-Ouzou, une ville d'Algérie. Mémoire de maîtrise. Université de Provence, Aix Marseille. UER de sociologie. 1985-1986. 79P.
206. BESSAH Titem. Modernisation, permanence et recomposition du lien social : cas de la commune de Bouzeguène. Mémoire de Magister en Anthropologie. Université Abderrahmane Mira de Bejaïa. 2009.
207. BOUCHARB Houria née ARIANE. L'espace villageois, mutations et permanences : cas de la vallée de l'Oued Abdi (Aurès). Mémoire de magister en urbanisme. Institut d'architecture et d'urbanisme de Constantine. Juin 1994. 212P.

208. BRACHI Souad. La population algérienne, évolution et situation 1998. Mémoire de DEA. Université de Provence. UFR sciences géographique et de l'aménagement. 96P. 1998-1999.
209. BRACHI Souad. Disparités socio-spatiales en Algérie, approche statistique et cartographique. Thèse pour obtenir le grade de docteur de l'université de Marseille I. Géographie humaine, physique, aménagement et urbanisme. 2006. 364P.
210. CHAARA Ahmed. Paysans pêcheurs et migrants, les campagnes des littoraux du Rif occidental. Thèse de doctorat en géographie. UFR des sciences de l'aménagement tome I et II. 583P. Septembre 1990. Aix en Provence. Université de Marseille II.
211. CHEGRANI, M. Urbanisation et organisation de l'espace montagnard : cas de Larbaa Nath Irathen, une commune du Djurdjura. Mémoire de Magister en urbanisme EPAU. 1988
212. CROIX N., 1999, *La terre entre terroir et territoire. Mutations foncières et organisations des campagnes armoricaines méridionales (1968-1998)*, thèse de doctorat d'État en géographie, Université de Nantes.
213. DJAMSHID Noura lichahi., *Le centre et la centralité : le cas de la ville de Téhéran*, Université Paris XII, Thèse de Doctorat, 1994.
214. DRIS Nassima., *Espaces publics et centralités à Alger : entre logiques urbanistiques et mémoire urbaine*, Université de Paris X, Thèse de Doctorat, 1999.
215. El Khader Mustapha. Les petites et moyennes villes du Rif central, leur rôle dans l'organisation de l'espace. Thèse de doctorat universitaire. Université de Provence. 1994. 305P.
216. FARHI Abdellah. L'habitat informel cas des bidonvilles de Biskra. Mémoire de Magister. Institut d'architecture du centre universitaire Mohamed Khider de Biskra. Décembre 1993. 189P.
217. FAURE, A., 1990. *L'appropriation de l'espace foncier : une étude d'anthropologie sociale en région Bissa Burkina Faso* ; EHESS, Paris, 1990, 456 pages, thèse de doctorat.
218. KASDELLAH Nadjat. Dynamiques d'urbanisation des villes intermédiaires au Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) : *Effet chef-lieu et perspectives de développement*. Thèse de doctorat en géographie. Université de Cergy Pontoise, école doctorale droit et sciences humaines. 350P.

219. KERDOUD Nadia. Nouvelles centralités, périphéries spontanées : cas d'Oued Skhoun à Guelma. Magister en Architecture. Faculté des sciences de la terre, géographie et de l'aménagement du territoire. Université de Provence. Janvier 2000. 176P.
220. LAYEB Hafid. Dynamiques urbaines et promotion administratives en Algérie. Département de l'aménagement urbain. Institut des sciences de la terre de l'université de Constantine. 323P. 1996.
221. Maacha Dehbia. Emergence d'un réseau et d'un pôle urbains régionaux référence empirique à la grande-kabylie. Thèse de doctorat en sciences économiques. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.
222. REYRE Maurice. L'aménagement de la petite Kabylie. 3 tomes. Thèse de doctorat de l'université. Faculté des lettres et des sciences humaines d'Aix en Provence. 1968. 322P.
223. SEGHRİ Allaoua. Hassi Messaoud est elle une ville ? Thèse de Magister option urbanisme. Université de Constantine. Novembre 2000. 190P.
224. SOUFI Driss. Population et l'habitat à Sétif. Thèse de doctorat. Institut de géographie, université de Provence. 1998. 209P.
225. SOUIAH Sid Ahmed. Organisation et mutations rurales dans une plaine intérieure de l'Oranie du nord (Algérie) : le cas du couloir Sfisef. Doctorat de 3^{ème} cycle en géographie et Aménagement. Mars 1984. Université de Lyon 02. UFR des sciences historiques et géographiques, arts et environnement. 389P.
226. ZENBOUDJI Mohamed Moncef. Le rôle de la ville de Tizi-Ouzou dans l'organisation et l'encadrement de sa région. Mémoire de Magister. Sciences économiques. UMMTO. Mai 2003. 224P.

Sources

227. Résultat du recensement général de la population et de l'habitat (R.G.P.H) 1966, 1977, 1987, 1998, 2008.
228. Fiche Monographique des Communes de la Daïra de Bouzeuguène (Données 2009). D.P.A.T (Direction de la planification et de l'aménagement du territoire).
229. Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, année 2008. Conçu et élaborée par la direction de la planification et de l'aménagement du territoire de Tizi-Ouzou. Edition 2009, N° 24.
230. Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales du R.G.P.H de 2008, établi par l'ONS.

231. Rapport de situation de la daïra de Bouzeguène de 2011.
232. PNUE, Tourisme et Montagne: guide pratique pour gérer les impacts environnementaux et sociaux des excursions en montagne, Paris, 2007.

Etudes

233. CNERIB/Alger et PGCHS/KULeuven. (1986). Village en transformation : les Beni Yenni. Phases 1 et 2 : inventaire de l'habitat et études de cas. Etude pour la valorisation de l'habitat traditionnel en Kabylie, (Etude réalisée dans le cadre du projet de coopération, Belgique).
234. CNERIB/Alger et PGCHS/KULeuven. (1988). Construire un autre village. Etude réalisée dans le cadre du projet de coopération, « Typologie de l'habitat et auto construction assistée en Algérie. Notes de présentation, éditions PGCHS/ KULeuven, Belgique.

Sites internet

235. <https://www.ined.fr/fr/lexique/croissance-demographique/>
236. https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1949_num_4_1_2223
237. https://fig.net/resources/proceedings/fig_proceedings/morocco/proceedings/TS14/TS14_5_benaissa.pdf
238. <http://journals.openedition.org/sociologie/1911>

ANNEXES

Tableau 01 : Recensement économique 2011 de *Bouzeguène-centre*

ACTIVITE	NOMBRE
Médecin + Dentiste + Vétérinaire + Kinésithérapeute	11
Bijoutier	08
Comptable	03
B.E.T +Entreprises	05
Pharmacie	04
Menuiserie en bois+Métallique+Vente de bois	12
Electricité auto+Electricité bâtiment+Vente de matériel électrique	05
Vente de produits agricoles	01
Coiffeur hommes et femmes	09
Tailleur + confection + vente de robes Kabyles	12
Vente de produit laitiers	01
Article d'emballage + produit pâtisserie + Produits de décoration	04
Vente articles de ménages + Electroménager	09
Vente et maintenance informatique + Cyber café + Taxiphone	19
Vente de meubles	03
Alimentation générale (Détails-gros-Superette)	18
Restaurant + Pizzeria fast-food	14
Cafétéria	11
Boucherie + Vente de poulets + rôtisserie + Produit congelé	17
Boulangerie-pâtisserie	07
Librairie-parfumerie-Tabac	21
Habillement femmes + Hommes + Enfants + Lingerie + Rideau + Vente de	46

Transformation du cadre bâti et micro-urbanisation en milieu montagneux : Cas de la région d'Aït Idjeur (Bouzeguène ; Kabylie)

Liste des tableaux

chaussures + Mercerie	
Quincaillerie	12
Réparation électroménager + électronique	03
Dégraissage	01
Baby-foot	02
Vente de portable	07
Photographe	03
Mécaniciens + Mécaniques générale + Vente de pièces détachées	04
Auto-école + Location de véhicules	07
Douches publics	02
Friperies	03
Fabrication de granito + Matériaux de construction	08
Station service	01
Vente d'aliments de bétail	01
Salle de sport	01
Total	283

Source : APC de Bouzeguène

Tableau 02 : Recensement économique 2011 des villages de la commune de *Bouzeguène*

VILLAGE	Ihitoussène	Ighi Tizi Boua	Ait Ferrache	Ait Salah	Sahel	Ahrik	Thazrouts	Houra	Ait Ikhlef	Ait Sidi Amar	Taourit	Takoucht
Activité	Nombre											
Alimentation générale	02	03	04	06	08	01	03	06	02	01	01	03
Taxiphone	02	02	—	—	01	—	—	01	—	—	—	01
Cafétéria	01	01	01	01	02	—	—	01	—	—	—	—
Menuiserie-Bois	01	01	04	01	—	—	—	05	—	—	—	—
Ferronnerie-Aluminium	02	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Boulangerie	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dépôt-Gaz	—	01	—	—	—	—	—	01	—	—	—	—
Habillement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	02
Matériaux de construction	—	01	—	01	01	—	—	01	—	01	—	—
Charcuterie-élevage-Abattage-Volaille	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	01	—
Mercerie	—	—	01	—	—	—	—	—	01	—	—	—
Lavage-Graissage	01	—	01	—	01	01	—	01	—	—	—	—
Bureau-Tabac	—	—	02	—	01	01	—	—	—	—	—	—
Vente de pièces détachées	—	—	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—

Transformation du cadre bâti et micro-urbanisation en milieu montagneux : Cas de la région d'Aït Idjeur (Bouzeguène ; Kabylie)

Liste des tableaux

Librairie	—		—	01	01	—	—	01	—	—	—	—
Serrurier	01		02	01	01	—	—	01	—	—	—	—
Hamman	—	—	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—
Imprimerie	—	—	—	—	01	—	—	—	—	—	—	—
Poulets-Œufs	—	—	—	—	01	—	—	01	—	—	—	—
Quincaillerie	—	—	01	—	01	—	—	03	—	—	—	—
Fabrication de rubans	—	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Huilerie	—	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cybercafé	—	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mécanique général	03	—	02	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Marbre Granito	—	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Vulcanisateur	—	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Réparation radiateurs- Réfrigérateurs	—	—	01	—	—	—	—	01	—	—	—	—
Aliments de Bétail	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Produits Sidérurgiques	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tôlier	01	—	—	—	—	—	—	01	—	—	—	—
Vente de boissons gazeuses	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Vente d'articles de cuisine	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Superette	—	—	—	—	—	—	—	01	—	—	—	—
TOTAL	18	11	24	13	19	03	03	25	03	02	02	06

Source : APC de Bouzeguène

LISTE DES TABLEAUX

Intitulé	Page
Tableau II-01 : Evolution de la population urbaine de 1966 à 1977.....	44
Tableau II-02: Strates définies par les deux lois 2001-20 et 2006-06.....	46
Tableau II-03 : Répartition des agglomérations au R.G.P.H de 1977.....	50
Tableau II-04: Croissance urbaine de 1966 à 1987.....	53
Tableau II-05: Armature urbaine de 1966 à 1987.....	55
Tableau II-06: Armature urbaine de 1966 à 1998.....	58
Tableau II-07: Croissance urbaine annuelle, selon les strates urbaines de 1954 à 1998.....	61
Tableau II-08 : Répartition et accroissement de la population selon les trois grands ensembles de l'espace physique Algérien.....	65
Tableau II-09 : Evolution de la population par dispersion de 1966 à 2008.....	67
Tableau II-10: Evolution du nombre d'agglomérations selon la taille.....	69
Tableau II-11 : Evolution de la population agglomérée selon la taille des agglomérations....	71
Tableau II-12 : Répartition des agglomérations selon les classes de population.....	72
Tableau II-13 : Nouvelles agglomérations urbaines selon la strate et la fonction administrative.....	74
Tableau II-14: Répartition des agglomérations urbaines selon la strate et la taille, en 2008...	75
Tableau II-15 : Répartition des agglomérations urbaines selon leurs fonctions et la strate, en 2008.....	76
Tableau II-16 : Répartition des agglomérations urbaines selon la fonction la taille.....	77
Tableau II-17: Répartition des unités urbaines selon les espaces de programmation territoriale aux deux RGPH de 1998 et 2008.....	80
Tableau II-18: Répartition des agglomérations urbaines selon la wilaya et la strate en 2008.....	82 & 83
Tableau II-19 : Hiérarchie des villes de plus de 100 000 habitants.....	86
Tableau II-20 : Agglomérations urbaines en 2008 avec leurs strates d'appartenance et leurs populations en 1998 et 2008.....	88 & 89
Tableau III-01 : LA confédération des <i>Aït Idjeur</i> au recensement de 1866.....	99
Tableau III-02 : La Tribu d' <i>Illoulen Oumalou</i> au recensement de 1866.....	101

Tableau III-03 : La tribu d'Aït Zikki (dont les chiffres sont ceux du recensement de 1866).....	102
Tableau III-04 : LE Haut Sébaou.....	106
Tableau III-05 : Etat des terres communales.....	115
Tableau III-06 : Etat récapitulatif du réseau Routier de la daïra de Bouzeguène.....	119
Tableau III-07 : Nombre de cartes grises délivrées par année dans la daïra de <i>Bouzeguène</i>	121
Tableau III-08 : Nombre de permis de construire délivrés par année par la commune de <i>Bouzeguène</i>	127
Tableau III-09 : Nombre d'immigrés par commune suivant des chiffres de 1948.....	136
Tableau III-10 : Ressources provenant de l'émigration au profit de <i>Tadjmaâth</i>	137
Tableau III-11 : Répartition de la population active par profession.....	139
Tableau IV-01 : Evolution de la population de la commune de <i>Bouzeguène</i> du R.G.P.H de 1966 au R.G.P.H de 2008.....	145
Tableau IV-02 : Programme d'habitat urbain, logements AADL	150
Tableau IV-03 : Zone d'habitat urbaine nouvelle à travers les communes de la wilaya, sans <i>Tizi-Ouzou</i>	151
Tableau IV-4 : Taux d'accroissement intercensitaire de quelques commues de 19977 à 2008.....	152
Tableau IV-05 : Evolution du nombre des naissances de l'année 1987 à 1997.....	153
Tableau IV-06 : Evolution du nombre mensuelle des naissances de l'année 2013.....	154
Tableau IV-07 : Evolution du nombre des naissances de l'année 1998 à 2008.....	155
Tableau IV-08 : Evolution du nombre des naissances de l'année 1998 à 2008	155
Tableau IV-09 : Evolution des logements de type immeuble et maison individuelle du R.G.P.H 1998 au R.G.P.H 2008 de quelques communes qui ont connu un accroissement de la population du R.G.P.H 1998 au R.G.P.H 2008.....	158
Tableau IV-10 : Evolution de la population de la commune d'Idjeur du R.G.P.H de 1966 au R.G.P.H de 2008.....	160
Tableau IV-11 : Evolution de la population de la commune d' <i>Illoula Oumalou</i> du R.G.P.H de 1966 au R.G.P.H de 2008.....	162

Tableau IV-12 : Evolution de la population de la commune de <i>Béni Zikki</i> du R.G.P.H de 1987 au R.G.P.H de 2008.....	163
Tableau IV-13 : Tableau récapitulatif communal (R.G.P.H 1998).....	165
Tableau IV-14 : Tableau récapitulatif communal (R.G.P.H 2008).....	165
Tableau IV-15 : Répartition de la population et du logement de la commune de <i>Bouzeguène</i> par villages au R.G.P.H de 1998.....	170 & 171
Tableau IV-16 : Population de la Daïra de <i>Bouzeguène</i> par secteurs d'activités au R.G. P.H 1998.....	172
Tableau IV-17 : Equipements administratifs de la daïra de Bouzeguène par commune.....	173
Tableau IV-18 : Nombre et répartition des activités économiques existantes.....	174
Tableau IV-19 : Tableau reconstituant l'état de la population active de <i>Bouzeguène</i> au R.G.P.H de 1998.....	175
Tableau IV-20 : Analyse des communes de la daïra de <i>Bouzeguène</i> au R.G.P.H de 2008...178	
Tableau IV-21 : Répartition des logements habités selon le type de construction.....	179
Tableau IV-22 : Structure des logements habités disposant de commodités.....	180
Tableau IV-23 : Répartition des ménages ordinaires et collectifs selon la commune de résidence et la dispersion et la taille moyenne des ménages.....	181
Tableau IV-24 : Taux de possession des équipements ménagers des ménages ordinaires et collectifs selon la commune de résidence.....	184
Tableau IV-25 : Taux de possession des équipements ménagers des ménages ordinaires et collectifs selon la commune de résidence.....	186
Tableau V-01 : Exemple type de 03 agglomérations pénétrées d'équipements et de commerces.....	204
Tableau VI-01 : Le nombre d'habitants, des équipements et des commerces des agglomérations de la daïra de <i>Bouzeguène</i>	245 & 246
Tableau VI-02 : Le nombre et le type d'équipements des agglomérations de <i>Bouzeguène</i>	250 & 251 & 252
Tableau VII-01: Distribution des véhicules de transport de voyageurs de la daïra de <i>Bouzeguène</i> par commune suivant l'inspection des impôts, arrêté au 20-01-2014.....	281
Tableau VII-02: Les raisons du déplacement vers Bouzeguène, par taux, pour les habitants des trois communes d' <i>Illoula-Oumalou, Idjeur et Béni-Zikki</i>	298

Tableau VII-03: Les raisons du déplacement vers Bouzeguène pour les habitants des trois communes d' <i>Illoula Oumalou, Idjeur et Béni-Zikki</i>	299
Tableau VII-04: La préférence des habitants des trois communes d' <i>Illoula Oumalou, Idjeur et Béni-Zikki</i> entre venir à <i>Bouzeguène</i> ou aller vers <i>Azazga</i>	302
Tableau VII-05: Les raisons du déplacement vers Bouzeguène pour les habitants des trois communes d' <i>Illoula Oumalou, Idjeur et Béni-Zikki</i>	304
Tableau VII-06: Le nombre de bus de <i>Bouzeguène</i> et leurs destinations.....	308
Tableau VII-07: Destinations des 100 personnes interrogées, par bus, de <i>Bouzeguène</i>	311
Tableau VII-08: Fréquences de déplacements des 100 personnes interrogées, par bus de <i>Bouzeguène</i>	313
Tableau VII-09: Motifs des déplacements des 100 personnes interrogées, par bus de <i>Bouzeguène</i>	314
Tableau VII-10: Lieu de travail des 100 personnes interrogées, qui se déplacent par bus de <i>Bouzeguène</i>	317
Tableau VIII-01: La répartition des terres agricoles à travers les communes de la daïra.....	321
Tableau VIII-02: Répartition de la surface agricole utile (SAU) par groupe de culture.....	322
Tableau VIII-03: Les effectifs de l'élevage par commune.....	326
Tableau VIII-04: Nombre et taux d'approvisionnement des commerçants de détail selon le lieu.....	350
Tableau VIII-05: Nombre et taux d'approvisionnement des commerçants de détail par wilaya.....	352
Tableau IX-01 : Associations sociales de la commune de <i>Bouzeguène</i>	364
Tableau IX-02 : Associations des parents d'élèves de la commune de <i>Bouzeguène</i>	365
Tableau IX-03 : Associations sportives de la commune de <i>Bouzeguène</i>	365
Tableau IX-04 : Associations culturelles de la commune de <i>Bouzeguène</i>	370
Tableau IX-05 : Etat du réseau d'assainissement à <i>Bouzeguène-centre</i>	381
Tableau IX-06 : Associations environnementales de la commune de <i>Bouzeguène</i>	384
Tableau IX-07 : Valeurs du C.E.S et du C.O.S dans l'ancien et le nouveau P.D.A.U de la commune de <i>Bouzeguène</i>	402
Tableau IX-08 : Organisation du territoire de la commune de <i>Bouzeguène</i> en entités suivant le P.D.A.U	403

LISTE DES CARTES

Intitulé	Page
Carte II-01: Organisation administrative en Algérie (1930 à 1985).....	52
Carte II-02 : Les trois grands espaces physiques de l'Algérie.....	63
Carte II-03: Les espaces de programmation territoriales.....	78
Carte III-01 : Situation géographique de La Grande Kabylie.....	92
Carte III-02 : Les six wilayas historiques du congrès de la Soummam.....	94
Carte III-03 : La wilaya de <i>Tizi-Ouzou</i> par communes.....	95
Carte III-04 : Accessibilité à la daïra de <i>Bouzeguène</i>	96
Carte III-05: Organisation tribale et confédérale de la grande Kabylie au début du XIX ^{ème} siècle, la confédération d' <i>Ait Idjeur</i> , et les deux tribus d' <i>Illoula Oumalou</i> et d' <i>Aït Zikki</i>	98
Carte III-06: Organisation tribale et confédérale, en 1866, de l'actuelle daïra de Bouzeguène.....	104
Carte III-07: La daïra de <i>Bouzeguène</i> par communes.....	107
Carte III-08: L'accès vers <i>Bouzeguène</i> à partir de <i>Tizi-Ouzou</i>	121
Carte IV-01 : Répartition spatiale de la population.....	149
Carte V-01 et V-02 : Transformations de l'ensemble de la région d' <i>Aït Idjeur</i> (daïra de <i>Bouzeguène</i>) de 1966 à 2008.....	208
Carte V-03 : Extension des villages de la commune d' <i>Idjeur</i>	216
Carte VI-01 : Distance séparant les agglomérations de la commune de <i>Bouzeguène</i>	238
Carte VI-02 : Composition des agglomérations de la commune de <i>Béni-Zikki</i> au R.G.P.H 2008.....	241
Carte VI-03 : Les agglomérations de la daïra de <i>Bouzeguène</i> avant fusion.....	242
Carte VI-04 : Les agglomérations de la daïra de <i>Bouzeguène</i> suivant le RG.P.H de 2008....	243
Carte VI-05 : Distribution de la population de la daïra de <i>Bouzeguène</i> , par agglomération suivant le RG.P.H de 2008.....	247
Carte VI-06 : Distribution des équipements de la daïra de <i>Bouzeguène</i> , par agglomération.....	249
Carte VI-07 : Distribution des commerces de la daïra de <i>Bouzeguène</i> , par agglomération suivant le recensement économique de 2011.....	255
Carte VI-08 : Distribution des différents centres de la daïra de <i>Bouzeguène</i>	268

Carte VI-09 : Les aires d'influences suivant les types de commerce.....	272
Carte VI-10 : Les aires d'influences des bourgs et des petites villes.....	276
Carte VI-11 : Hiérarchie des centres.....	278
Carte VII-01 : Organisation du transport à <i>Idjeur</i> suivant son territoire.....	285
Carte VII-02 : Organisation du transport à <i>Béni-Zikki</i> suivant son territoire.....	287
Carte VII-03 : Organisation du transport à l'intérieur de la commune de <i>Bouzeguène</i>	291
Carte VII-04 : Organisation du transport à l'intérieur de la commune d' <i>Illoula Oumalou</i>	292
Carte VIII-01 : Distribution des commerces de la daïra de <i>Bouzeguène</i> , par agglomération suivant recensement économique de 2011 et enquête de terrain.....	334
Carte VIII-02 : Approvisionnement des commerçants de Bouzeguène en matière alimentaire suivant enquête de terrain.....	339
Carte VIII-03 : Approvisionnement des commerçants de <i>Bouzeguène</i> en matière vestimentaire, suivant enquête de terrain.....	342
Carte VIII-04 : Approvisionnement des commerçants de <i>Bouzeguène</i> en articles de ménages, meubles et électroménagers, suivant enquête de terrain.....	344
Carte VIII-05 : Approvisionnement des commerçants de <i>Bouzeguène</i> en librairies, parfumeries et tabacs, suivant enquête de terrain.....	345
Carte VIII-06 : Approvisionnement des commerçants de <i>Bouzeguène</i> en portables et accessoires téléphoniques, suivant enquête de terrain.....	346
Carte VIII-07 : Approvisionnement des vidéothèques de <i>Bouzeguène</i> en matière vestimentaire, suivant enquête de terrain.....	347
Carte VIII-08 : Approvisionnement des commerçants de <i>Bouzeguène</i> en quincaillerie et produits d'électricité, suivant enquête de terrain.....	348
Carte VIII-09 : Approvisionnement des commerçants de <i>Bouzeguène</i> en matériaux de construction et de finition, suivant enquête de terrain.....	349
Carte VIII-10: Carte de synthèse de l'approvisionnement des commerçants de détail de <i>Bouzeguène</i>	354
Carte VIII-11: Approvisionnement des artisans de <i>Bouzeguène</i>	356
Carte IX-01 : <i>Bouzeguène</i> se développant le long du CW 251.....	361
Carte IX-02 : Développement de <i>Bouzeguène-centre</i> autour de l'ancienne SA.S.....	363

Carte IX-03 : Les deux principaux axes routiers permettant l'accès de et vers <i>Bouzeguène</i>	367
Carte IX-04 : <i>Bouzeguène</i> se développant le long de l'axe routier représentant le CW 251.....	374
Carte IX-05 : <i>Bouzeguène</i> se développant le long de l'axe routier représentant le CW 251.....	378
Carte IX-06 : <i>Bouzeguène</i> se développant le long de l'axe routier représentant le CW 251.....	390

LISTE DES GRAPHERS, DES SCHEMAS, DES VUES ET DES CROQUIS

Liste des graphes

Intitulé	Page
Graphe II-01 : Armature urbaine de 1966 à 1987.....	56
Graphe II-02 : Armature urbaine de 1966 à 1998.....	59
Graphe II-03: Croissance urbaine annuelle, selon les strates urbaines de 1954 à 1998.....	61
Graphe IV-01: Evolution du nombre de naissances dans la commune de Bouzeguène de 1987 à 2008.....	153
Graphe VI-01 : Les différents types de centres de la région d'Aït Idjeur ou de la daïra de Bouzeguène.....	262

Liste des schémas

Intitulé	Page
Schéma III-01 : LA S.A.S de Bouzeguène.....	111
Schéma V-01 : Composantes de la structure sociale de la Kabylie.....	198
Schéma VII-01 : Organisation du transport dans la daïra de Bouzeguène.....	288
Schéma VII-02 : L'organisation du transport vers la daïra de Bouzeguène.....	294
Schéma VII-03 : La division administrative de base et la division administrative telle qu'elle est vécue dans la daïra de Bouzeguène.....	310

Liste des vues

Intitulé	Page
Vue V-01 : Maison Kabyle au village <i>Ihitoussène</i>	191
Vue V- 02 : Un village traditionnel Kabyle (<i>Aït El Kaïd</i> aux Ouadhias).....	192
Vue V-03 : Organisation des maisons traditionnelles autour d'une cour intérieure.....	193
Vue V-04 : Extension d'une maison Kabyle au village <i>Ihitoussène</i> à l'intérieur de son périmètre.....	193
Vues V-05 : Quelques exemples de maisons.....	202

Liste des croquis

Intitulé	Page
Croquis V-01 : Composition de la maison Kabyle.....	191

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Intitulé	Page
Photo III-01 : Implantation stratégique de la S.A.S.....	109
Photo III-02 : La S.A.S et son extension (Vue de l'intérieur de la S.A.S).....	110
Photos III-03 : Le pont d' <i>Assif Ousserdoun</i> en 1959 à gauche et le pont d' <i>Assif Ousserdoun</i> en 2017 à droite.....	112
Photo III-04 : La S.A.S (sous forme de triangle) et son extension le long de la route (vue aérienne)	112
Photos III-05 et III-06 : Le local de la S.A.S à <i>Bouzeguène</i> (5 : avant l'urbanisation et 6 : après l'urbanisation).....	114
Photo III-07 : <i>Bouzeguène</i> après urbanisation avec la S.A.S noyé au milieu.....	116
Photo III-08 : Le village d' <i>Ibouyefène</i>	118
Photo III-09 : Villages de <i>Bouaouène</i> et de <i>Tifrit</i>	120
Photo III-10 : L'agglomération chef lieu et l'agglomération secondaire, selon le R.G.P.H 2008.....	125
Photo III-11 : La zone urbaine, suivant les services d'urbanisme.....	126
Photo V-01 : Site d'implantation des villages des deux communes d' <i>Idjeur</i> et d' <i>Illoula Oumalou</i>	190
Photos V-03 et V-04 : La nouvelle forme de la maison en Kabylie (Région d' <i>Aït Idjeur</i> , Juin 2017).....	195
Photos V-05, V-06 et V-07 : Différentes textures et finitions des constructions à <i>Bouzeguène</i> (2017).....	196
Photos V-08, V-09, V-10 et V-11: Vues sur quelques maisons à <i>Bouzeguène</i>	197
Photos V-12 et V-12 bis : La densité du tissu traditionnel d' <i>Aït Idjeur</i> en Kabylie.....	200
Photo IV-13 : Exemple de la reprise de la division traditionnelle dans le nouveau tissu.....	201
Photos V-14, V-15, V-16, V-17, V-18, V-19, V-20 et V-21 : Images de la partie traditionnelle de l'agglomération de <i>Sahel</i>	206
Photos V-22, V-23 et V-24: Images du village <i>Aït Ikène</i> avec les nouvelles constructions se trouvant à proximité des traditionnelles.....	206
Photo V-25 : La ligne et le pôle de croissance du centre de <i>Bouzeguène</i>	210
Photo V-26 : L'agglomération de <i>Tabouda-centre</i>	112

Liste des photographies

Photo V-27 : L'agglomération de <i>Loudha Guighil</i> le long du chemin de wilaya 251.....	213
Photo V-27 bis : L'agglomération de <i>Loudha Guighil</i> dans son ensemble.....	214
Photo V-28 : L'agglomération de <i>Mansoura</i>	214
Photos V-30 et V-31 : Les agglomérations de <i>Houra</i> à gauche et <i>Ivouyesfène</i> et <i>Aït Said</i> à droite.....	217
Photos V-32, V-33 et V-34: Les agglomérations d' <i>Aït Ferraâche</i> , <i>Taourirt Aït Lahcène</i>	218
Photo V-35 : Le centre de <i>Bouzeguène</i> en 05 parties.....	221
Photos V-36, V-37 V-38, V-39, V-40, V-41, V-42 et V-43: La S.A.S et son extension.....	222
Photos V-44, V-45, V 46 et V-47: Les 42 logements, les passages piétons et l'assiette de l'ancien Souk El Fellah.....	223
Photos V-48, V-49 V-50, V-51, V-52, V-53, V-54 et V-55 : La partie latérale droite du centre de <i>Bouzeguène</i>	224
Photos V-56, V-57 V-58, V-59, V-60, et V-61: La partie latérale gauche du centre de <i>Bouzeguène</i>	225
Photos V-62, V-63, V-64, V-65 et V-66 : La partie supérieure du centre de <i>Bouzeguène</i>	226
Photos V-67, V-68, V-69 et V-70: La partie inférieure du centre de <i>Bouzeguène</i>	227
Photos V-71, V-72, V-73, V-74, V-75, V-76, V-77, et V-78: L'agglomération de <i>Loudha-Guighil</i>	226
Photos V-79, V-80 et V-81 : Les voies de circulation à <i>Tabouda-centre</i>	227
Photos V-82, V-83, V-84, V-85, V-86, V-87, V-88, V-89 et V-90: Images de quelques constructions à <i>Tabouda-centre</i>	230
Photos V-91 et V-92 : Le chef-lieu d' <i>Iguersafène</i>	231
Photos V-93, V-94 et V-95 : Le chef lieu administratif d' <i>Iguersafène</i>	231
Photos V-96, V-97, V-98, V-99, V-100 et V-101 : Le village d' <i>Iguersafène</i>	233
Photos V-102, V-103 et V-104 : Le quartier <i>ALMA</i> du village <i>Iguersafène</i>	233
Photos IV-05, V-106 et V-107: La cité du village <i>Iguersafène</i>	234
Photos IV-108, IV-109 et IV-110: Le siège de l'APC d' <i>Iguer Mahdi</i>	235
Photos 110 Bis : Les locaux pour chômeurs et le siège de l'APC d' <i>Iguer Mahdi</i>	235

Liste des photographies

Photos V-111, V-112, V-113 et V-114 : Le centre d' <i>Iguer Mahdi</i>	235
Photos IX-01 et IX-02 : Problème d'assainissement à <i>Bouzeguène</i> centre.....	381
<i>Photos IX-03, IX-04 et IX-05 : Point de collecte des ordures au centre de Bouzeguène avant la suppression des poubelles vertes</i>	385
Photos IX-06 et IX-07 : Problème de gestion des déchets ménagers à <i>Bouzeguène</i> centre. La décharge communale du lieu dit <i>Azaghar</i>	385
Photos IX-08 et IX-09: Problème de gestion des déchets ménagers à <i>Bouzeguène</i> centre. La décharge communale du lieu dit <i>Azaghar (Véritable endroit pollué.)</i>	386
Photos IX-10 et IX-11 : Problème de lignes électriques à <i>Bouzeguène-centre</i>	387
Photos IX-12, IX-13 et IX-14 : Les voies à <i>Bouzeguène</i>	392
Photos IX-15, IX-16, IX-17, IX-18, IX-19 et IX-20 : Les limites du chef lieu à <i>Bouzeguène</i>	393
Photos IX-21, IX-22, IX-23 et IX-24: Les quartiers à <i>Bouzeguène</i>	394
Photos VIII-25 et VIII-26 : Les nœuds à <i>Bouzeguène</i>	395
Photos IX-27, IX-28, IX-29, IX-30 et IX-31 : Les points de repères à <i>Bouzeguène</i>	396
Photo IX -32 : Problème de gestion des déchets ménagers à <i>Bouzeguène</i> centre.....	399
Photos IX -33 et IX-34 : Problème de glissement de terrain à <i>Bouzeguène</i>	400

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE

V)	INTRODUCTION	1
VI)	PROBLEMATIQUE.....	6
VII)	LES HYPOTHESES	11
IV)	OBJECTIFS.....	12
V)	ETAT DE L'ART.....	12
VIII)	DEMARCHE DU TRAVAIL ET STRUCTURE DE LA THESE.....	13

CHAPITRE I : THEORIES ET DEFINITIONS

	INTRODUCTION.....	15
V)	LA MICRO-URBANISATION	15
	I-1) La micro-urbanisation	18
VI)	LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE.....	21
	II-1) L'importance de l'étude de l'évolution de la population.....	21
	II-2) Effets de la croissance démographique	22
VII)	LES CENTRES URBAINS ET LES CENTRES ADMINISTRATIFS	25
	III-1) Le centre comme concept ou comme problématique.....	25
	III-2) La théorie des lieux centraux.....	26
	Le principe de marché.....	27
	Le principe de transport.....	27
	Le principe administratif.....	27
	III-3) Le centre urbain.....	28
	III-4) Le centre administratif.....	29
VIII)	LE FONCIER : base de transformation des territoires.....	31
	IV-1) Le foncier et la propriété foncière en Algérie.....	33
	V) L'ESPACE MONTAGNARD : parent pauvre de la recherche scientifique.....	34
	V.1 Définition de la montagne	34
	V-2) L'importance des établissements humains en montagnes en Algérie	35
	V-3) Le fait montagnard en Algérie : un fait humain.....	37
	CONCLUSION.....	40

CHAPITRE II : ALGERIE : DE L'URBANISATION A LA MICRO-URBANISATION

INTRODUCTION.....	42
X) L'URBANISATION DE L'ALGERIE A L'EPOQUE COLONIALE	42
XI) 1966: LE PREMIER RECENSEMENT DE L'ALGERIE INDEPENDANTE ET UNE URBANISATION IMPREVUE	43
II-1) Définition de la population urbaine au RGPH de 1966	45
XII) LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT 1967-1977 ET SES CONSEQUENCES SUR L'URBANISATION.....	47
XIII) LA DECENNIE 1978-1987, UNE URBANISATION CARACTERISEE PAR L'EMERGENCE DES VILLES MOYENNES ET DES PETITES VILLES.....	50
XIV) 1987-1998 : UNE FORTE EVOLUTION DES PETITES VILLES.....	56
XV) 2008 : UNE FORTE DOMINANCE DE LA STRATE SEMI-URBAINE, FORTE DOMINANCE DES PETITES VILLES	62
VI-1) Répartition de la population selon les trois grands espaces physiques de l'Algérie au R.G.P.H de 2008.....	62
VI-2) Définition de la population urbaine au R.G.P.H de 2008	64
VI-3) Accroissement de la population du R.G.P.H de 1987 au R.G.P.H de 2008	65
VI-4) Evolution de la population par dispersion de 1966 à 2008.....	66
VI-5) Evolution du nombre d'agglomérations selon leurs tailles de 1966 à 2008.....	68
XVI) LE RESEAU URBAIN DE L'ALGERIE, EN 2008	71
VII-1) L'extension du réseau urbain entre 1998 et 2008.....	73
VII-2) Caractéristiques du réseau urbain	74
VII-3) Répartition spatiale des agglomérations urbaines selon les E.P.T, du R.G.P.H de 1998 à 2008.....	78
VII-4) Répartition des strates urbaines par wilaya au R.G.P.H de 2008	81
XVII) LA HIERARCHIE URBAINE DE 1998 A 2008.....	84
XVIII) LES AGGLOMERATIONS URBAINES DE LA WILAYA DE <i>TIZI-OUZOU</i>	87
CONCLUSION.....	90
CHAPITRE III : HISTORIQUE DU CAS D'ETUDE ET LES PREMICES D'UNE MICRO-URBANISATION	

INTRODUCTION	91
I) PRESENTATION DE LA REGION D'AÏT IDJEUR.	92
I-1) Situation Géographique.....	92
I-2) Situation administrative	94
II) HISTORIQUE DU CAS D'ETUDE	96
II-1) L'organisation en tribus	96
II-2) L'organisation en douars	105
II-3) Le centre de <i>Bouzeguène</i> baptisé <i>Aït Megève</i> en 1956.....	108
II-4) De la S.A.S à <i>Bouzeguène-Centre</i> d'aujourd'hui.....	113
V) DES MUTATIONS SOCIO-SPATIALES ANNONCIATRICES D'UNE URBANISATION.....	117
III-1) La route élément structurant du bâti	117
III-2) La route dans les hauteurs	118
III-3) Une grande mobilité de la population.....	122
III-4) Région en plein mouvement.....	123
III-5) Une forte tertiarisation de la région	129
III-6) Un centre à fort attrait	130
VI) LES FONDEMENTS DE CETTE MICRO-URBANISATION	132
IV-1) Une forte démographie	132
IV-2) Le passage de rang de commune au rang de daïra.....	133
IV-3) L'apport des immigrés de France	134
IV-4) L'investissement privé dans divers domaines, générateur d'un nouveau mode de vie.....	138
IV-5) L'activité familiale encouragée par la disponibilité des locaux	139
IV-6) Une région encadrée par la ville de Tizi-Ouzou.....	140
CONCLUSION	141
CHAPITRE IV : EVOLUTION NUMERIQUE ET SPATIALE DE LA POPULATION	
INTRODUCTION.....	143
I) EVOLUTION NUMERIQUE ET SPATIALE DE LA POPULATION DE LA REGION D'AÏT IDJEUR DU R.G.P.H DE 1966 AU R.G.P.H DE 2008.....	143

I-1) La commune de <i>Bouzeguène</i> : une évolution dominée le phénomène de fusion des agglomérations.....	143
d) Une baisse de la population quasi-généralisée pour le milieu montagneux.....	147
e) Un accroissement positif pour des communes loties en logements.....	149
f) Quelques raisons de la régression démographique.....	152
I-2) La commune d' <i>Idjeur</i>	159
I-3) La commune d' <i>Illoula-Oumalou</i>	160
I-4) La commune de <i>Béni Zikki</i>	163
II) EVOLUTION DE L'HABITAT ET DE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE <i>BOUZEGUENE</i> DU R.G.P.H DE 1998 AU R.G.P.H DE 2008.....	164
VI) LA COMMUNE DE BOUZEGUENE PAR VILLAGES AU R.G.P.H 1998.....	166
VII) PARTITION DE LA POPULATION DE LA DAÏRA DE BOUZEGUENE PAR SECTEURS D'ACTIVITES AU R.G.P.H 1998.....	171
VIII) ANALYSE DES COMMUNES DE LA DAÏRA DE <i>BOUZEGUENE</i> AU R.G.P.H DE 2008.....	176
V-1) Répartition des logements habités selon le type de construction	178
V-2) Taux de branchement aux différents réseaux et niveau de confort des logements habités.....	179
V-3) Répartition des ménages selon la commune de résidence, la dispersion et la taille moyenne des ménages.....	181
V-4) Possession des équipements ménagers.....	182
CONCLUSION.....	186
 CHAPITRE V : TRANSFORMATION DES TROIS ECHELLES DU CADRE BATI : LA MAISON, LE VILLAGE, LA REGION	
INTRODUCTION.....	189
IV) TRANSFORMATIONS DE LA MAISON OU LE PASSAGE DE LA TRADITIONNELLE A LA MODERNISEE	189
I-1) Le passage de la maison traditionnelle à la maison modernisée : les trois âges de la maison en Kabylie suivant les âges de l'émigration	189
I-2) Les principaux types de transformation: du matériau au savoir faire.....	195

V)	TRANSFORMATION SPATIALE DES VILLAGES OU LE PASSAGE D'AGGLOMERATIONS A CENTRES.....	197
	II-1) Le tissu traditionnel	198
	II-2) Le nouveau tissu	200
	d) Reprise de la division traditionnelle au sein du nouveau tissu.....	201
	e) Pénétration des villages d'équipements et de nouvelles activités économiques dont commerces d'où leur passage de simples villages à des centres.....	203
	f) Le nouveau tissu et ses modes d'occupation.....	205
VI)	TRANSFORMATIONS DE LA REGION D'AÏT IDJEUR : AUJOURD'HUI DAÏRA DE BOUZEGUENE	207
	III-1) Croissance et développement des agglomérations.....	209
	III-1.1) L'évolution vers la route : commune à toutes les agglomérations.....	209
	III-1.2) Formes de croissance des agglomérations.....	210
	d) Gestation.....	211
	e) Extension.....	215
	f) Densification.....	217
	III-2) Impacts spatial de la transformation de la région.....	218
	III-2.1) Changement au niveau de la structure des centres	219
	a) Le centre urbain de <i>Bouzeguène</i> : dense et exigü.....	219
	b) <i>Loudha-Guighil</i> : le centre annexe de <i>Bouzeguène</i>	227
	c) <i>Tabouda-centre</i> : chef-lieu de commune aux opportunités diverses.....	228
	d) <i>Iguersafène</i> : un chef-lieu de commune dont le centre est dans le village	230
	e) <i>Iguer Mehdi</i> : un chef lieu de commune isolé.....	234
	CONCLUSION.....	236
	CHAPITRE VI : LE RESEAU DES VILLAGES, LA HIERARCHISATION	
	INTRODUCTION	237
V)	LA DAÏRA DE BOUZEGUENE : D'UNE VARIETE D'AGGLOMERATION A UNE PANOPLIE DE CENTRES.....	237
	I-1) De 54 villages à 27 centres	237
	I-2) Un centre dominant et des centres dominés	244

I-2-a) La population	244
I-2-b) Les équipements.....	248
I-2-c) Les commerces.....	252
VI) LES DIFFERENTS TYPES DE CENTRES	256
II-1) Les différents types d'équipements	256
II-1-1) Les équipements de niveau un 1.....	256
II-1-2) Les équipements de niveau deux 2.....	257
II-1-3) Les équipements de niveau trois 3.....	257
II-1-4) Les équipements de niveau quatre 4.....	258
II-1-5) Les équipements de niveau cinq 5.....	259
II-2) Les différents types de centres	259
II-2-1) Les villages	260
II-2-2) Les bourgs	263
II-2-3) Les petites villes	264
VII) LES AIRES D'INFLUENCES DE LA REGION D'AÏT IDJEUR OU DE LA DAÏRA DE BOUZEGUENE	267
III-1) Les aires d'influences suivant les types de commerces	267
III-1-a) Les aires d'influence les plus réduites pour les besoins les plus élémentaires	268
III-1-b) Les aires d'influence les moins réduites pour les besoins les moins élémentaires ...	268
III-1-c) Les aires d'influence vastes pour les besoins secondaires	269
III-1-d) Les aires d'influence plus vastes pour les besoins rares	269
III-1-e) Les aires d'influence plus amples pour les besoins particuliers.....	271
III-2) Les aires d'influence des bourgs et des petites villes de la daïra de Bouzeguène.....	273
III-2-1) Bouzeguène	273
III-2-2) Loudha Guighil	274
III-2-3) Tabouda-centre	274
III-2-4) Iguersafène	275
III-2-5) Iguer Mahdi	275
III-2-6) Agoussime	275
VIII) HIERARCHIE DES CENTRES RURAUX	277
CONCLUSION	279

CAPITRE VII : MOBILITE ET RESEAU DE TRANSPORT

	INTRODUCTION	280
III)	SITUATION DU RESEAU DE TRANSPORT A LA DAÏRA DE <i>BOUZEGUENE</i>	280
	I-1) La commune de <i>Bouzeguène</i> : un nombre important de fourgons, une ligne saturée.....	281
	I-1-1) La location de voiture : une nouvelle façon de se déplacer à <i>Bouzeguène</i>	283
	I-2) La commune d' <i>Illoula Oumalou</i> : une inégale répartition du nombre de fourgons entre <i>Bouzeguène</i> et <i>Azazga</i>	284
	I-3) La commune de d' <i>Idjeur</i> : une organisation de transport dictée par le territoire	284
	I-4) La commune de <i>Béni Zikki</i> : un transit obligatoire et une dépendance en matière de transport de <i>Bouzeguène</i>	286
IV)	LES DIFFERENTS TYPES DE DEPLACEMENT	287
	II-1) Les déplacements à l'intérieur même de la commune	289
	II-2) Les déplacements à l'intérieur de la daïra	294
	II-2-a) <i>Bouzeguène</i> chef-lieu de daïra : attractivité, besoin et nécessité	295
	II-2-b) <i>Bouzeguène</i> un petit centre urbain et des emplois.....	299
	II-2-c) <i>Azazga-Bouzeguène</i> : une dualité de longue date.....	301
	II-2-d) <i>Bouzeguène</i> : rarement visité mais toujours saturée	304
	II-2-e) Le centre de <i>Bouzeguène</i> : entre proximité et habitude.....	305
	II-3) Les déplacements à l'extérieur de la daïra	307
	II-3-1) Les destinations des transports de voyageurs et le nombre de navettes pour la commune de <i>Bouzeguène</i> pour les bus	307
	II-3-2) <i>Azazga</i> et <i>Tizi-Ouzou</i> , une attraction égale, pour la population de <i>Bouzeguène</i>	311
	II-3-3) Une fréquence de déplacement en étroite relation avec le motif	312
	II-3-4) L'emploi : la raison principale de la mobilité.....	313
	II-3-5) Le travail chez l'état dominant mais pas exclusif.....	316
	CONCLUSION.....	217
	CHAPITRE VIII : UNE ECONOMIE FONDEE PRINCIPALEMENT SUR LE COMMERCE	
	INTRODUCTION.....	319
VII)	UN MILIEU MONTAGNEUX A AGRICULTURE TRADITIONNELLE.....	320
	I-1) Une superficie agricole très faible, dominée par l'arboriculture.....	320

I-2) Un élevage dominé par l'ovin ; viande, pourtant, consommée que la fête de l'Aïd ...	324
I-3) Une aviculture de chair et une apiculture concentrées à <i>Illoula Oumalou</i>	327
VIII) UNE INDUSTRIE A L'INITIATIVE DU PRIVE, DANS LA REGION.....	328
II-1) Aperçu sur les unités existantes	328
d) L'unité de fabrication de margarine	328
e) L'unité de fabrication de serviettes hygiéniques	329
f) L'unité de fabrication de chips	330
IX) UN COMMERCE DE PLUS EN PLUS FLEURISSANT.....	331
X) UNE DEPENDANCE QUASI-COMLETE EN MATIERE D'APPROVISIONNEMENT.....	335
IV-1) L'alimentation générale et les fruits et légumes.....	335
IV-2) Les boucheries.....	337
IV-3) Poulet frais et poissons et viande congelée.....	337
IV-3) Habillements et chaussures.....	339
IV-4) Mercerie, bonneterie, textiles et vente de robes Kabyles	340
IV-4) Articles de ménages, les meubles, l'électroménagers.....	342
IV-5) Les librairies, parfumeries et tabacs.....	344
IV-7) Portables et accessoires téléphoniques	345
IV-8) Vidéothèque	347
IV-6) Quincaillerie et produits d'électricité	348
IV-10) Matériaux de construction et de finition	349
Synthèse	350
XI) L'APPROVISIONNEMENT DE QUELQUES ARTISANS DE <i>BOUZEGUENE</i>	354
V-1) Menuiserie-bois et menuiserie-aluminium	354
V-2) Artisan-feronnier-serrurier et Ferrailleur pour bâtiment	355
V-3) Fabricant de bennes (carrosserie-industrielle)	355
XII) LES GROSSISTES EXISTANT A <i>BOUZEGUENE</i>	356
CONCLUSION.....	357
CHAPITRE IX : COMMENT BOUZEGUENE EST-ELLE UNE VILLE DEPUIS 2008	
INTRODUCTION.....	359

VI)	ESSAI DE DEFINITION DE LA VILLE RAPPORTE AU CAS DE <i>BOUZEGUENE</i>	359
	359
	I-1) <i>Bouzeguène</i> se développant le long d'un axe routier.....	360
	I-2) La ville comme système social en action.....	361
	I-3) la ville est un fait économique	366
	I-4) La ville comme espace d'information.....	368
	I-5) La ville comme espace culturel.....	371
VII)	LES FONCTIONS URBAINES A <i>BOUZEGUENE</i>	373
	II-1) Les fonctions de l'habitat	373
	II-2) Les fonctions de production.....	374
	II-3) Les fonctions tertiaires.....	375
	d) Les commerces	375
	e) Les équipements	376
	f) Les institutions financières.....	378
	LES BESOINS PHYSIQUES D'UNE VILLE.....	379
	III-1) L'eau domestique.....	379
	III-2) L'assainissement.....	380
	III-3) La gestion des déchets urbains.....	382
	III-4) La fourniture en énergie.....	386
	III-5) L'approvisionnement en nourriture	388
	III-6) La circulation automobiles et les aires de stationnement.....	388
IX)	L'IMAGE DE LA VILLE DE <i>BOUZEGUENE</i> ET SES ELEMENTS.....	391
	IV-2) Les voies.....	391
	IV-2) Les limites.....	392
	IV-3) Les quartiers.....	393
	IV-4) Les nœuds.....	395
	IV-5) Les points de repère.....	395
X)	QUELQUES EFFETS DE L'URBANISATION A <i>BOUZEGUENE</i>	397
	V-1) La rareté du sol urbain.....	397
	V-2) La pollution	398
	V-3) Les problèmes de glissements de terrains	399

V-4) Révision du PDAU de la commune de Bouzeguène	400
CONCLUSION.....	404
CONCLUSION GENERALE.....	406
BIBLIOGRAPHIE.....	411
ANNEXES	430
LISTE DES TABLEAUX.....	434
LISTE DES CARTES.....	438
LISTE DES GRAPHERS, DES SCHEMAS, DES VUES ET DES CROQUIS.....	441
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	442
TABLE DES MATIERES.....	445
RESUME.....	455
ملخص.....	456

RESUME

La Kabylie montagneuse, longtemps enclavée est aujourd'hui complètement transformée. Les villages agglomérés, organisant le territoire, ont peu à peu enregistré des mutations qui les ont inscrits dans un réseau de centres ruraux. Ceux-ci gravitent autour d'un noyau central organisateur et vers lequel se dirigent tous les flux. Cette attractivité crée une dynamique dans sa région l'inscrivant dans un réseau de centres de plus grande importance. L'objet de cette recherche est l'étude de la micro-urbanisation en milieu montagneux en Kabylie en prenant pour cas d'étude la région d'Aït Idjeur, actuellement daïra de *Bouzeguène*. Le chef-lieu du même nom joue un rôle primordial dans sa région. Celui-ci a connu une évolution socio-spatiale importante de 1966 jusqu'au dernier recensement de 2008. L'argent rapporté par l'émigration a constitué un des facteurs les plus déterminants dans le devenir de la région et la promotion administrative n'était pas sans conséquences sur celui-ci. Nous assistons aujourd'hui à l'urbanisation de la montagne. Le cadre bâti transformé et les moyens de communications et de transport disponibles, facilitant la mobilité de la population au quotidien, permettent l'accès de la population à la ville. Les différents indicateurs démographiques démontrent que le niveau de vie de la population de ce milieu montagneux est en concurrence avec celui des plus importantes communes du pays. L'offre des services existant en son sein fait que la montagne Kabyle est devenue attractive à plus d'un titre.

Mots clés : Milieu montagneux, micro-urbanisation, Kabylie, Bouzeguène, Aït Idjeur, Transformation du cadre bâti.

ملخص

تشهد حاليا منطقة القبائل الجبلية، التي اشتكت طويلا العزلة، تحولات عدّة. شيئا فشيئا، عرفت القرى التقليدية المتجمعة و المنضمة للمحيط البنائي تغييرات جعلتها على شكل شبكة من المراكز الريفية. تحوم حول مركز رئيسي و منظم يتوجه نحوه السكان. يخلق هذا الاستقطاب ديناميكية في المنطقة يجعلها تنتمي لشبكة المراكز الأكبر منه. الهدف من هذا البحث هو دراسة التعمير في الوسط الجبلي في القبائل. و هذا بأخذ منطقة أبيت إيجار، حاليا دائرة بوزقن، كحالة دراسة. يلعب المركز الإداري الذي يحمل نفس الاسم، بوزقن، دورا رئيسيا في المنطقة. عرف هذا الأخير تحولات اجتماعية و محيطية مهمة من أول إحصاء سنة 1966 لغاية الإحصاء الأخير في 2008. تعتبر الأموال التي مصدرها الهجرة أحدا من العوامل المحددة لمستقبل المنطقة وللتسمية الإدارية نتائج لا يمكننا الاستهانة بها. نشاهد اليوم تعمير الجبل. تحوّل الإطار المعماري و توفر وسائل الإعلام و النقل سهل حركية الأشخاص اليومية و منح للسكان المدخل للمدينة. تؤكد المؤشرات الديموغرافية المختلفة أن المستوى المعيشي للسكان في هذا الوسط الجبلي في سياق مع المستوى المعيشي لسكان أكبر بلديات القطر الوطني. توفر الخدمات على مستوى المناطق الجبلية جعله مستقطب على أكثر من جانب .

الكلمات المفتاح

تحولات الإطار البنائي ، التعمير،الوسط الجبلي ، أيت إيجار، بوزقن، القبائل، الجزائر.